

CONSEIL GÉNÉRAL D'INDRE-ET-LOIRE

ARCHIVES CIVILES
ANTÉRIEURES À 1790

Inventaire sommaire de la série C
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES
C 1 – 877

Charles LOIZEAU DE GRANDMAISON
Archiviste

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Tours

Edition de 1878, réimpression 1996

PLAN DE CLASSEMENT

Série C. — Administrations provinciales.

NUMÉROS
des articles.

INTENDANCE DE TOURS

Finances	1—41
<i>Vingtièmes</i>	1—13
<i>Taille et capitation</i>	14—20, 25
<i>Droits réservés</i>	24, 29
<i>Octrois</i>	26—36
<i>Tarifs</i>	37
<i>Don gratuit</i>	41
<i>Réglementation, correspondance, secours et décharges</i>	21—23, 38—40
Guerre	42—81
<i>Recrutement</i>	42
<i>Congés absolus</i>	43
<i>Ecoles royales militaires</i>	44—47
<i>Milice</i>	48
<i>Casernement, nourriture, fournitures, équipement et troupes</i>	49—70
<i>Eaux minérales</i>	71
<i>Maréchaussée</i>	72—77
<i>Correspondance, réglementation et états récapitulatifs</i>	78—81
Agriculture	82—101
<i>Récoltes</i>	82—85
<i>Défrichements</i>	86
<i>Pépinières d'arbres et de mûriers</i>	87—90
<i>Vignes</i>	91—93
<i>Grains</i>	94—99
<i>Riz</i>	100
<i>Mémoires, réglementation, correspondance</i>	101
Manufactures et commerce	102—156
<i>Velours et damas</i>	102
<i>Soierie</i>	103—111
<i>Draperie et étoffes de laine</i>	112—118
<i>Teinture</i>	119
<i>Toiles</i>	120—132

<i>Papiers et chiffons</i>	139
<i>Verreries, faïenceries et poteries</i>	140
<i>Cuirs et tanneries</i>	141
<i>Raffineries et fours à chaux</i>	142
<i>Fers et aciers</i>	143
<i>Réglementation, visite, marque et comptabilité générale</i>	133—138, 144—156
Ponts et chaussées	157—268
<i>Chemins, routes et ponts : dossiers de réparation, entretien et construction</i>	157—182
<i>Chemins, routes et ponts : plans</i>	183—221
<i>Rue Traversaine à Tours (rue Royale)</i>	222—237
<i>Pavage</i>	238
<i>Pont de Tours</i>	239—244
<i>Ponts de la généralité et péages</i>	245—256
<i>Navigation</i>	257—263
<i>Marais, ruau Sainte-Anne à Tours</i>	264—267
<i>Inondations</i>	268
Turcies et levées	269—279
Travaux publics	280—301
<i>Ville de Tours</i>	280, 293—296
<i>Châteaux royaux, prisons, palais de justice, hôtel de Ville et intendance de Tours</i>	281—292
<i>Eglises, presbytères et cimetières</i>	293—301
Mendicité et assistance publique	302—327
<i>Vagabonds et gens sans aveu</i>	302—304
<i>Hôpitaux de la généralité</i>	305
<i>Dépôts de mendicité, bureaux d'aumône et prisons</i>	306—316
<i>Enfants trouvés</i>	317—319
<i>Ateliers et travaux de charité</i>	320—327
Administration des villes	328—335
Statistique et population	336—345
<i>Tableau de la généralité de Tours</i>	336
<i>Feux, fabriques et établissements de Tours, foires et marchés</i>	337
<i>Justices</i>	338
<i>Dénombrements par élections des naissances, mariages et décès</i>	339—345
Affaires diverses	346—415
<i>Imprimeurs et libraires</i>	346—347
<i>Ecole de dessin de Tours</i>	348
<i>Postes</i>	349
<i>Prés communaux, eaux et forêts</i>	350
<i>Haras, étalons et juments</i>	351—353

<i>Médecine, chirurgie, maladies</i>	354
<i>Cours d'accouchement</i>	355—357
<i>Animaux et art vétérinaire</i>	358—359
<i>Colonies et esclaves</i>	360—361
<i>Marine</i>	362
<i>Prisons, justice et maréchaussée</i>	363—366
<i>Contrôle des actes et insinuations</i>	367—370
<i>Bénéfices ecclésiastiques, rentes, droits de francs-fiefs, de centième denier et domaniaux</i>	371—381
<i>Adjudications, ventes et aliénations</i>	382—383
<i>Greniers à sel</i>	384
<i>Offices et commissions</i>	385—392
<i>Mines de charbon, carrières et ardoisières</i>	393—396
<i>Foires</i>	397—398
<i>Crimes et délits</i>	399—400
<i>Epidémies</i>	401—407
<i>Crues et incendies</i>	408—409
<i>Célébrations</i>	410
<i>Loups</i>	411—413
<i>Poudres et salpêtre, savons, loterie et éclairage</i>	414
<i>Inventaire général des papiers du dépôt de l'Intendance de Tours (1759)</i>	415

BUREAU DES FINANCES DE TOURS

Edits et lettres patentes (1633-1789)	416—447
Etats du roi ou budget des finances de la généralité de Tours (1617-1766)	448—534
Etats du roi ou budget pour les bois de la généralité (1686-1711)	535
Etats du roi ou budget pour les turcies et levées (1665-1712)	536—537
Ordonnances et décisions du bureau des finances (1669-1771)	538—554
Hommages et aveux rendus au bureau des finances à cause des châteaux royaux (1673-1787)	555—588
Aveux et dénombremments rendus au roi (1451-1788)	589—626
Domaine royal, ventes, mutations, successions et recette des droits (1523-1790)	627—654
Travaux et réparations, turcies et levées, ponts et chaussées (1605-1786)	655—660
Recettes et dépenses (1601-1790)	661—696
Officiers et commis du bureau (1648-1787)	697—700
Audiences, ordonnances, jugements et sentences (1751-1788)	701—703
Grande et petite voirie (1635-1789)	704—727
Provisions d'offices (1728-1789)	728—730
Plumitifs des audiences (1653-1789)	731—733

ASSEMBLÉE PROVINCIALE	733—767
------------------------------------	---------

ÉLECTIONS d'Amboise	768—786
— de Chinon	787—827
— de Richelieu	828—829
— de Tours	830—849
INSINUATIONS : bureau d'Amboise	850—852
— — de Chinon	853—855
— — de Loches	856—859
— — de Tours	860—876
CHAMBRE DES COMPTES DES COMTES DE BLOIS	877

*Voir également le répertoire C supplément (cotes C 878 — 1361)
 Administrations provinciales d'Ancien Régime.*

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LES ARCHIVES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

L'origine des archives d'Indre-et-Loire, comme celle de toutes les archives départementales, se trouve dans la proclamation du Roi du 20 avril 1790, qui ordonne à tous les États provinciaux, Assemblées provinciales, commissions intermédiaires, intendants et subdélégués, de remettre aux Directoires de départements et de districts les papiers relatifs à l'administration de chaque département. Dès le 27 septembre de la même année, le Directoire d'Indre-et-Loire décide que les archives seront placées dans la partie de l'ancienne Intendance où étaient les offices, et arrête que le sieur Nadaud, secrétaire du département, qu'il nomme son archiviste, fera disposer convenablement le local et dressera un inventaire. Mais ces archives étaient purement administratives et sans grande importance historique. Elles ne contenaient sans doute que les papiers provenant de l'ancienne Intendance, de l'Assemblée provinciale et de la commission intermédiaire de Touraine, remis le 10 septembre 1790 aux commissaires du département par le sieur Genty, subdélégué général ; quant au Directoire du district de Tours, qui fonctionnait conjointement avec le Directoire du département, de même que, plus tard, on a vu un préfet d'Indre-et-Loire et un sous-préfet de l'arrondissement de Tours, il n'est point fait à cette époque mention de ses archives dans les registres des délibérations, et l'on cherche vainement un archiviste dans la liste de ses employés. Mais la loi du 5 novembre 1790, concernant la vente des biens nationaux, contenait la disposition suivante, qui devait singulièrement accroître la masse des papiers réunis dans les archives de district. « Les registres, les « papiers, les terriers, les chartes et tous autres titres quelconques des bénéficiers, « corps, maisons et communautés, des biens desquels l'administration est confiée « aux administrations de département et de district, seront déposés aux archives « du district de la situation desdits bénéfices, avec l'inventaire qui aura été ou qui « sera fait préalablement. »

Avant même cette décision législative, le Directoire du district de Tours avait arrêté, le 14 octobre 1790, que les scellés seraient apposés sur les archives des chapitres de Saint-Gatien, Saint-Martin, Saint-Vincent, Saint-Pierre-le-Puellier et Le Plessis-lez-Tours ; mais il ne semble pas qu'alors on ait songé à déplacer ces différents dépôts et à les réunir dans un seul local. Nous voyons, en effet, les sieurs Rougeot, archiviste du chapitre de Saint-Gatien, et Amelin, archiviste de celui de Saint-Martin, conserver leurs

fonctions et procéder sans déplacement à la rédaction des inventaires prescrits par la loi du 5 novembre. C'est le Directoire qui pourvoit à leur traitement, c'est de lui qu'ils relèvent désormais et, le 28 juin 1791, il autorise Rougeot, archiviste du ci-devant chapitre de Saint-Gatien, à faire transporter dans le local des archives dudit chapitre tous les titres qui se trouvent chez le sieur Lesourd, commissaire à terrier. Deux mois plus tard, le 27 août 1791, le Directoire du district, en continuant le traitement de Rougeot, l'attache directement et définitivement à ses archives et le nomme son archiviste.

Rougeot (Antoine) était alors âgé de cinquante ans, natif de Paris, résidant à Tours depuis 1760 et archiviste du chapitre de Saint-Gatien depuis 1778. Il était directeur de l'école publique de dessin, fondée par lui à Tours, possédait des connaissances étendues et variées, une grande habitude des chartes et un esprit méthodique ; comme on peut en juger par la fondation de l'école de dessin dont il fut le premier professeur, il avait le goût et la pratique des beaux-arts, et le département lui est redevable de la conservation de plusieurs tableaux qui encore aujourd'hui sont le plus bel ornement du musée de la ville de Tours.

Rougeot prend le titre d'archiviste du district dès le mois de novembre de la même année 1791, en écrivant au Directoire pour lui exposer son plan de travail et lui demander un ou deux aides ; il s'agissait, en effet, de dresser des états des rentes dues dans les différentes paroisses et désormais perçues par la nation, travail immense, dit avec raison Rougeot, et qui, dans les grands corps et communautés, occupait plusieurs archivistes et feudistes.

C'est alors sans doute que fut adjoint à Rougeot le sieur Collineau, feudiste et parfaitement au courant des chartes françaises. Les titres, d'ailleurs, allaient s'accumulant dans les archives du district par suite de la réunion dans ce dépôt des chartriers des maisons et communautés religieuses situées dans le district de Tours. Ces établissements, dont plusieurs, comme Marmoutier, Saint-Martin, Saint-Julien, avaient des domaines immenses et s'étendant bien au delà des limites du département, possédaient des archives très-considérables et remontant aux premiers siècles du moyen âge. Aussi, en juin 1792, Rougeot demandait-il le transport dans le grenier du district des armoires grillées servant autrefois à loger les titres de la ci-devant abbaye de Marmoutier, et, dans le mois d'octobre de la même année, il représentait de nouveau au Directoire que le local destiné aux archives n'était pas assez grand pour contenir les titres qui restaient encore dans les grands chartriers, titres qu'il importait cependant de réunir dans un seul dépôt, pour faciliter leur mise en ordre et leur communication aux préposés de la régie nationale. Une chapelle de l'église de Saint-Hilaire fut affectée à cet usage, et l'on y plaça les grandes armoires récemment apportées de Marmoutier.

Mais ces mesures étaient insuffisantes pour opérer la réunion de toutes les archives en un seul local, réunion si nécessaire et si désirée par l'archiviste ; pendant quelques années encore on conserva des titres dans le grand chartrier de Saint-Martin, et même ailleurs.

Une telle dispersion des documents était cependant très-préjudiciable au travail de Rougeot ; elle lui occasionnait des déplacements continuels et mettait un obstacle insurmontable à l'établissement d'un ordre général. Malgré son zèle et son activité, l'archiviste ne pouvait suffire à débrouiller cet immense chaos et à répondre aux demandes incessantes des préposés à la régie des domaines nationaux et à celles des particuliers acquéreurs de ces mêmes domaines. La confiscation révolutionnaire avait, d'ailleurs, mis entre les mains de la nation une énorme quantité de rentes foncières, tant en argent qu'en grains et vinages, et la représentation des titres créatifs de ces rentes pouvait seule en assurer

le recouvrement. Ce n'était assurément pas une mince besogne que de découvrir et de trier les titres des rentes foncières conservées par la loi, au milieu de l'énorme amas de pièces concernant les droits féodaux et honorifiques dont se composaient en grande partie les anciennes archives. Le 20 février 1793, Rougeot était forcé de demander au Directoire de Tours une prolongation du délai de trois mois fixé pour la production de ces titres par la loi du 20 août 1792. On voit assez par là sous le poids de quel travail était accablé Rougeot, et si l'on s'est complu parfois à représenter les fonctions d'archivistes comme des sinécures, on doit convenir au moins qu'il n'en était pas ainsi pour l'archiviste du district de Tours.

Afin sans doute de simplifier sa besogne, Rougeot s'avisa d'un expédient qui, continué pendant plusieurs années, a été véritablement la ruine et la dispersion des magnifiques archives d'Indre-et-Loire. Comme les grandes abbayes de Touraine possédaient des domaines dans toute l'étendue du territoire de la République, il prit le fâcheux parti d'envoyer à chaque département toutes les pièces relatives aux prieurés et autres établissements situés dans sa circonscription, mais dépendants de nos abbayes tourangelles. Cette mesure, qui dispersait ainsi des monuments historiques accumulés depuis des siècles, et qui n'a été appliquée, du moins avec la même étendue, dans aucun autre département, a été, je le répète, la ruine de nos archives. La seule excuse qu'on puisse donner en faveur de Rougeot se trouve, non pas dans l'immensité du travail qu'il pouvait diminuer ainsi, mais dans l'exiguïté du local où l'administration avait entassé toutes ces richesses ; ce local, composé de deux chambres et d'un cabinet, était, en effet, dans un tel état d'encombrement, que toute recherche y semblait impossible. Nous verrons par la suite et jusqu'à nos jours subsister cette exiguïté des archives, qui, il faut bien le dire, n'a pas été une des moindres causes des pertes que nous déplorons.

La Révolution, du reste, en poursuivant son cours, se chargeait de pourvoir, à sa manière, au désencombrement des chartriers.

Un décret du 25 août 1792 avait supprimé tous les droits seigneuriaux ; un autre, du 17 juillet 1793, ordonna le brûlement de tous les titres concernant ces droits, dont il semble qu'on voulût ainsi anéantir même jusqu'au souvenir. Les effets de ce décret ne se firent pas attendre dans notre département, où tout était sans doute préparé pour l'auto-da-fé, et dès la fin de ce même mois de juillet, les commissaires du département, Pierre et Beaulieu, procédèrent au brûlement des titres féodaux des églises de Saint-Gatien et de Saint-Martin (1). Le 10 août suivant, le district faisait procéder à un autre incendie, et le 27 brumaire an II (17 novembre 1793), le district, cette fois conjointement avec la municipalité, livrait aux flammes révolutionnaires de nouveaux débris de la féodalité.

(1) Les archives de Saint-Martin étaient d'une grande richesse et contenaient des pièces de la plus haute antiquité, ainsi que le prouvent les 26 volumes in-folio d'inventaires rédigés avant la Révolution, inventaires qu'heureusement nous possédons encore. À peine s'il a survécu une soixantaine de liasses, composées surtout de pièces pouvant servir au soutien des droits de la nation sur les immenses propriétés de la collégiale. On trouve, à la date du 25 prairial an II, un état de parchemins provenant de Saint-Martin et destinés à être vendus ; il ne comporte pas moins de 150 liasses pesant plus de trois milliers de livres. Parmi ces documents se trouvaient les registres de comptes de Saint-Martin, qui remontaient au XIII^e siècle et seraient aujourd'hui si curieux à consulter. Les registres capitulaires de la collégiale, plus précieux encore, s'il est possible, ont également été incendiés, sauf ceux des vingt dernières années, lisons-nous dans une note écrite de la main de Rougeot.

Je n'ai pas trouvé de procès-verbaux des deux premiers incendies, mais ils sont mentionnés dans une lettre de Rougeot au district de Tours, du 14 nivôse an II (3 janvier 1794). Quant à celui du 27 brumaire, nous en avons le procès-verbal écrit et signé de la main de Rougeot, et ainsi conçu :

« Le 27 brumaire (17 novembre, vieux style), l'an II de la République française, une
« et indivisible, en vertu de l'arrêté du Conseil du district du 23 brumaire, les titres des
« privilèges et des droits ci-devant seigneuriaux ont été mis en deux tombereaux et
« conduits, en présence du Conseil du district de Tours, sur la place Nationale, et se
« sont réunis, aux trois voitures de titres destinés par la municipalité à être brûlés. Les
« autorités constituées, le représentant du peuple Guimberteau, les tribunaux judiciaires,
« les corps militaires et la Société populaire, invités par le district, étaient rassemblés
« dans la salle de la maison commune et se sont rendus en cortège par les rues de la
« Loi, de la Scellerie et de la Guierche à la place ci-devant d'Aumont, où était préparé un
« bûcher. Les titres ont été jetés dans ledit bûcher et le feu a été mis par le représentant
« du peuple, les présidents des autorités constituées et les chefs des corps militaires, en
« présence du public, qui a témoigné la plus grande satisfaction de cet acte de justice,
« par les cris répétés de : Vive la République ! et par des danses réitérées autour du feu
« de joie public qui a été allumé à l'heure de quatre après midi, et a duré jusqu'à dix, à la
« garde d'un piquet de vingt-cinq grenadiers, qui, d'après les ordres du représentant du
« peuple, des administrations et de la municipalité, se sont donné, à la recommandation
« du général Duclozeau, tous les soins, pour qu'il n'y restât aucun vestige de ces titres
« injurieux aux droits de l'homme, et ont entretenu le feu avec une activité nécessaire,
« vu la pluie continuelle, en présence et sous la surveillance des citoyens Rougeot,
« archiviste du district, et Collineau, son collègue, qui ont assisté jusqu'à dix heures du
« soir et ne se sont retirés que lorsqu'ils ont vu que tout était consumé : dont ils ont
« dressé ledit procès-verbal les jour et an que dessus.

« Signé : ROUGEOT, COLLINEAU. »

Le même cahier, dont nous avons extrait la curieuse pièce qui précède, contient un inventaire sommaire des titres brûlés, qui nous permet d'apprécier la valeur historique de ces documents. Nous y lisons, en effet, les désignations suivantes :

Un registre en parchemin intitulé : Péan Gastineau, contenant les statuts, privilèges et droits du ci-devant chapitre de Saint-Martin.

Un autre registre intitulé : Pancarte noire, contenant les privilèges et droits dudit ci-devant chapitre.

Une liasse de chartes en latin, qui sont des privilèges accordés par Charlemagne.

Autre, des privilèges accordés par Charles le Chauve.

Autre, des privilèges accordés par les rois Louis, Charles et Philippe, des IX^e X^e XI^e et XII^e siècles.

Sans parler de plusieurs liasses de privilèges concernant les abbayes des Saint-Julien et de Beaumont-lez-Tours, dont la date n'est point indiquée, mais qui devaient être fort anciens, les désignations qui précèdent suffiront, je pense, pour exciter nos regrets les plus douloureux. Remarquons, en outre, que ce n'est là qu'un seul procès-verbal, que nous n'avons pas les autres, notamment celui de l'incendie des titres de l'archevêché, dont aujourd'hui il ne reste plus rien. Quand nous voyons sur les marges de l'inventaire de

ce même archevêché ces mots écrits à chaque page de la main de Rougeot : *Titres féodaux, incendiés*, notes fatales, appliquées à des diplômes de rois et à des bulles de papes du XI^e et du XII^e siècle, nous sommes autorisés à dire, sans crainte d'être taxés d'exagération, qu'une énorme quantité de titres d'un prix inestimable pour notre histoire locale et même pour l'histoire générale de France ont été dévorés dans ces holocaustes insensés.

Mais on s'aperçut bientôt que ces magnifiques parchemins, échappés à l'action destructive des siècles, pouvaient être employés plus utilement qu'à des feux de joie, et un arrêté du Directoire du 13 prairial an II, considérant que la 9^e commission réclame à toute force des parchemins pour la fabrication des gargousses, que l'artillerie a le plus grand besoin de ces objets, charge le citoyen Rougeot de fouiller tous les dépôts des églises, maisons religieuses et tribunaux, et de faire le tri des parchemins qui s'y trouvent. Trois aides lui furent momentanément adjoints pour cette opération, et le 23 prairial, Rougeot remettait au district son procès-verbal, constatant qu'il avait réuni une trentaine de liasses de parchemins pesant 834 livres et propres au service de l'artillerie, c'est-à-dire d'une dimension variant entre 2 pieds et 15 pouces de longueur et sans trous. C'étaient donc les plus belles et les mieux conservées d'entre nos chartes échappées aux bûchers, qui allaient encore disparaître !

Toutes ces destructions ne s'accomplissaient point au hasard ; Rougeot y procédait, au contraire, avec méthode, et ce n'était qu'après avoir soigneusement et consciencieusement trié les parchemins qu'il décidait sur leur sort. Sa correspondance avec les membres du district fait foi de la régularité et de l'intelligence qu'il apportait dans ses opérations, et sans doute, il dut plus d'une fois déplorer la perte des documents si précieux pour l'histoire du pays qui lui passaient successivement entre les mains, pour aller de là sur le bûcher ou dans les magasins de l'artillerie. Une ressource, cependant, restait à l'archiviste pour sauver les documents qui lui sembleraient dignes d'intérêt : il lui suffisait d'écrire sur les titres menacés ces trois mots : *Conservés pour l'histoire* ; cette mention leur tenait lieu de sauvegarde, et c'est ainsi que nous a été conservé, à Paris même, le Trésor des chartes des rois de France. La Convention, en effet, malgré sa haine pour l'ancien régime et la terrible guerre qu'elle lui faisait, n'avait point enveloppé dans la proscription des titres féodaux les documents appartenant à l'histoire, aux sciences et aux arts. C'était là, comme on voit, une large voie laissée à la tolérance. Par malheur, Rougeot en usa trop rarement, et il semble que cette retenue fût chez lui enfantée par la crainte, qui fit fléchir alors bien d'autres courages. Il avait été presque d'église, puisque la Révolution l'avait trouvé archiviste de Saint-Gatien, et nous le voyons dans ses lettres préoccupé de l'idée qu'on pourrait suspecter ses opérations et faisant remarquer qu'il ne néglige ni n'oublie rien de ce qu'il lui est ordonné de détruire.

La Convention attachait une grande importance au triage des archives accumulées sur le sol de la République ; elle y voyait une source de richesses financières, car elles contenaient les titres des immenses propriétés confisquées par la nation. Aussi, le comité des domaines avait-il fait rendre, le 12 brumaire an II, un décret qui soumettait tous les titres domaniaux à la surveillance du garde des archives nationales, et le 10 frimaire suivant, le comité des finances en obtenait un autre concernant les domaines aliénés. Mais les dispositions contenues dans ces deux décrets étaient en plusieurs points contradictoires, et le soin de les concilier et de les développer fut confié à une nouvelle commission prise dans les comités de salut public, des domaines, des finances, de législation et d'instruction publique. La loi du 7 messidor an II et le rapport qui la précède furent l'œuvre de cette commission, composée des membres les plus instruits et les plus éclairés de la Convention nationale. Cette loi a été l'objet d'appréciations fort diverses. Elle fait, il est vrai, au penchant destructeur de l'esprit révolutionnaire de larges concessions, qu'on ne pouvait guère

éviter à cette époque, mais elle revendique avec fermeté les droits de la science et de l'histoire. En effet, si l'article 9 prescrit l'anéantissement des titres purement féodaux, l'article 12 ordonne le triage et la conservation des chartes et manuscrits qui appartiennent à l'histoire, aux sciences et aux arts, ou qui peuvent servir à l'instruction. Ce triage était sans aucun doute une détestable opération, puisqu'il démembrait et mutilait les fonds les plus précieux, mais il était peut-être le seul moyen d'éviter une destruction totale et il a contribué à sauver les trop rares débris qui nous restent encore. Il devait être exécuté dans les départements aussi bien qu'à Paris, et trois préposés choisis parmi les citoyens versés dans la connaissance des chartes, des lois et des monuments, devaient être nommés dans chaque département par la Convention, sur la présentation du comité des archives.

Le 5 brumaire an III, les membres de ce comité écrivaient aux administrateurs du district de Tours et les invitaient à leur indiquer deux citoyens ayant les qualités requises par la loi du 7 messidor, et recommandables par leur civisme.

La réponse des administrateurs montre que le triage et les inventaires sommaires étaient déjà fort avancés dans les archives du district, et que de nombreuses remises de titres étaient faites journellement aux acquéreurs de biens nationaux ; ils terminent en proposant les citoyens Charles Rougeot et Jacques Collineau, qui gèrent ensemble les archives depuis quelques années.

Rougeot seul fut agréé par le comité et nommé par décret de la Convention du 16 ventôse, avec les citoyens Goubeau, Lecoy et Pallu, pour opérer le triage des titres dans tout le département.

L'immense travail que nécessitait cette opération avait fait porter à quatre le nombre des préposés qui, tous déjà attachés aux archives de différents districts, semblaient, par leur capacité et leur expérience, très-propres à réaliser les vues de la Convention. Cette réalisation, du reste, n'était pas chose facile : l'exécution du triage soulevait une foule de difficultés de tout genre, que les préposés n'osèrent d'abord résoudre eux-mêmes ; aussi trouvons-nous une lettre de Rougeot du 26 floréal, dans laquelle, après avoir fait connaître à la commission de la Convention l'importance et les richesses des archives du district de Tours, il demande la solution d'un grand nombre de difficultés qu'il leur soumet, et surtout l'envoi de l'instruction détaillée promise par l'article 21 de la loi du 7 messidor. Cette lettre, trop longue pour être citée, est une preuve de plus du soin et de l'exactitude qu'apportait Rougeot dans l'exercice de ses fonctions, et aussi de ses lumières et de son expérience ; les questions les plus délicates y sont posées avec intelligence et netteté, et les détails mêmes dans lesquels entre l'archiviste montrent quelle idée juste il se faisait de l'importance du travail qui lui était confié.

Mais il ne s'agissait pas seulement des titres rassemblés à Tours : ceux des autres districts devaient être également triés, et les trois collègues de Rougeot, réunis avec lui aux archives de Tours, adressèrent, le 30 prairial suivant, une nouvelle lettre à la commission, dans laquelle, rappelant et analysant celle écrite par Rougeot et demeurée sans réponse, ils insistaient sur la nécessité de résoudre préalablement les différentes questions posées par leur collègue, et surtout sur l'impossibilité d'exécuter le triage dans le délai de quatre mois fixé par la loi du 7 messidor. Il semblait, en effet, que la Convention eût voulu décréter la mise en ordre et le triage des archives, comme alors elle décrétait la victoire ; mais les difficultés immenses qu'offrait l'opération ne pouvaient être surmontées avec une pareille rapidité, surtout dans les districts ruraux, où le désordre était encore plus grand qu'à Tours. Les archives de Chinon, notamment, si riches en documents ecclésiastiques, avaient été pillées par les Vendéens, entrés à Chinon en 1793 ; tant il est vrai qu'à cette époque tous les partis semblaient animés d'une sorte de rage dévastatrice !

L'instruction tant désirée arriva enfin ; elle prescrivait aux préposés de travailler tous réunis,

afin de pouvoir se consulter sur les difficultés qui viendraient à se présenter. Or, c'était là une prescription difficile à exécuter, car il fallait, pour y arriver, ou que toutes les archives du département fussent réunies dans un même local, ou que les préposés au triage subissent des déplacements continuels, ce qui leur aurait occasionné des dépenses énormes, vu la cherté alors excessive des objets les plus nécessaires à la vie. Le premier parti était le seul qu'il y eût à prendre, et le citoyen Pallu, archiviste de Chinon et l'un des quatre préposés, insiste, dans une lettre écrite vers les premiers jours de thermidor, auprès du comité des décrets et archives de la Convention, sur la nécessité d'opérer cette réunion de toutes les archives du département en un même dépôt. Pallu termine en annonçant au comité que les préposés resteront à leur poste respectif pour y continuer leur travail jusqu'à l'arrivée de la réponse du comité. Cette décision venait, en effet, d'être prise le 1^{er} thermidor par les citoyens Lecoy, Pallu et Rougeot, convoqués par le citoyen Esnau, procureur général syndic du département.

Nous ignorons quelle fut au juste la réponse du comité ; nous savons seulement que la réunion demandée n'eut pas lieu et que les opérations du triage continuèrent dans chaque district comme par le passé. Il importait surtout de satisfaire aux demandes incessantes de l'artillerie, qui exigeait de nombreuses livraisons de parchemins pour gargousses, et, dans le mois de germinal an III, il était fait remise au citoyen Aly, commandant d'artillerie, de 1,600 livres de parchemins. On peut aisément se faire une idée de la quantité de titres précieux qui durent alors être détruits, car l'artillerie s'adressait surtout aux chartes les plus belles, les plus grandes et les mieux conservées : la plupart furent dirigées sur Brest, et peut-être en reste-t-il encore dans l'arsenal maritime. Notre département a été jusqu'ici moins heureux que quelques autres, et il ne s'est rencontré aucune charte tourangelle parmi celles découvertes depuis quelques années dans les magasins de la marine.

Malgré les immenses pertes subies par nos archives, elles se trouvaient encore trop considérables pour le local où elles étaient placées ; aussi Rougeot écrivait-il, le 7 prairial an III, à l'administration du district de Tours, pour lui exposer qu'il existait aux archives un grand nombre de vieux papiers, provenant des ci-devant droits féodaux et autres supprimés, et pour la prier d'aviser aux moyens d'en débarrasser le chartrier. Ces moyens furent promptement trouvés : le 14 du même mois, le district nommait le citoyen Bouchet Gidouin, « pour, conjointement avec le citoyen Rougeot, faire la reconnaissance et constater la « quantité de vieux papiers qui existent aux archives, distinguer, s'il est possible, ceux qui « pourraient encore être de quelque utilité, d'avec ceux qui ne sont propres qu'à la refonte, « et mettre ces derniers à la disposition d'un papetier, conformément aux intentions de la « commission d'agriculture et des arts. » Enfin, un arrêté du 13 thermidor de la même année décide que 8,678 livres de papier écrit, déposées dans le local des archives, seront remises, à titre gratuit, pour être refondues, au citoyen Touchard, papetier, de la commune de Truyes, et qu'il sera procédé à la vente à l'encan de 1,100 livres de parchemins. Cette livraison fut suivie de plusieurs autres ; du 10 fructidor an III au 13 thermidor an IV, Touchard ne reçut pas moins de 21,963 livres de papiers et de parchemins. De pareilles opérations devaient, comme on le voit, singulièrement désencombrer les archives ; d'après la recommandation faite par le district, dans son arrêté du 14 prairial, de distinguer, s'il est possible, les papiers utiles d'avec ceux qui ne le sont pas, il est permis de croire que l'administration n'attachait pas une grande importance à cette distinction, et que ses agents durent s'en préoccuper médiocrement. D'ailleurs, que de documents et de pièces historiques, d'un intérêt nul alors pour le soutien des droits utiles, nous paraîtraient aujourd'hui précieux à consulter et à étudier !

En même temps se continuaient les envois dans les départements étrangers des pièces

relatives aux prieurés qui s'y trouvaient situés et relevaient de nos grandes abbayes de Touraine ; ces envois, qui durèrent plusieurs années, et qu'on trouve consignés aux archives, sur un registre spécial, atteignirent promptement des proportions vraiment déplorables. On ne se donnait pas la peine de trier les documents pouvant servir au soutien des droits utiles ; on expédiait dans de grandes caisses les archives entières des prieurés. Il est facile de se faire une idée de l'étendue et de la richesse de chacun de ces fonds par la belle publication de mon savant confrère, M. Marchegay, intitulée : Prieurés de Marmoutier en Anjou. Les pertes causées à nos archives par cette mesure fatale auraient pu être en partie compensées par des envois analogues, faits par les départements où se trouvaient les abbayes-mères des différents prieurés situés en Touraine ; mais cette équitable réciprocité ne nous fut point appliquée, et cette méthode de démembrer de grandes archives, détestable en soi, a été, à notre égard, mise en œuvre de telle façon, que nous en avons éprouvé tous les plus fâcheux inconvénients, sans recueillir presque rien des médiocres avantages qui auraient pu en résulter. Les archives du district continuèrent à être régies par les citoyens Rougeot, archiviste, Collineau aide-archiviste, et Joubert, expéditionnaire, qui signent conjointement une lettre, du 7 prairial an IV, adressée au Directoire du département, dans laquelle ils réclament le paiement de leur salaire pour le mois de nivôse précédent.

La suppression des administrations de districts, en frimaire an IV, entraînait forcément celle de leurs archives ; cette mesure cependant se fit attendre une année, pendant laquelle les dépôts, demeurés sans archivistes, durent nécessairement beaucoup souffrir. Enfin, une loi du 5 brumaire an V ordonna la suspension du triage et le transport dans le chef-lieu du département de tous les titres et papiers dépendants des dépôts appartenant à la République. Ce dernier acte acheva de constituer les archives du département d'Indre-et-Loire.

Le registre servant alors à inscrire les opérations journalières des archives nous donne la date exacte des divers dépôts de titres faits en exécution de la loi précédente. Le 5 brumaire, le citoyen Pallu, archiviste de Chinon, accompagnait à Tours une partie des archives de ce district, contenues dans trente sacs ; le 12 floréal, l'administration du canton d'Amboise en voyait trois barriques et trois caisses remplies de titres ; le troisième jour complémentaire de l'an V, on recevait, renfermées dans sept sacs, les archives de Langeais, et enfin, le 28 nivôse an VI, se trouve mentionnée, sans aucun détail, la remise en masse des papiers concernant les districts de Loches, Preuilly et Château-Renault.

Les archives de Chinon sont donc les seules dont la remise ait été faite d'une façon régulière, puisque seules elles furent accompagnées par l'archiviste ; celles des autres districts semblent avoir été envoyées sans précautions ni formalités, et l'on peut bien croire que ces envois furent loin d'être complets.

Rougeot, du reste, ne vit pas s'exécuter cette réunion qu'il avait demandée : il était sans doute déjà atteint de la maladie dont il mourut, à l'âge de cinquante-six ans, le 12 fructidor an V ; car, dans l'arrêté de l'administration départementale du quatrième jour complémentaire de l'an IV, portant réorganisation des bureaux du département, le sieur Collineau, que nous avons vu auxiliaire de Rougeot, apparaît comme archiviste, avec les appointements de chef de bureau. Le citoyen Fouqué, qui bientôt deviendra archiviste, lui est adjoind en qualité de commis principal.

En même temps que le chef des archives nationales, chargé de la garde de tous les titres des propriétés confisquées par la nation, on trouve à cette époque un archiviste de l'intérieur, ayant, lui aussi, les appointements de chef de bureau, et qui était spécialement attaché à ce qu'aujourd'hui nous appellerions les archives administratives : mais ces fonctions disparurent bientôt, et l'archiviste des archives nationales demeura seul chargé de tout le service Collineau n'eut guère le temps de travailler à la mise en ordre des papiers venus

des districts ; il mourut le 27 ventôse an V, âgé de quarante-trois ans, et eut pour successeur le citoyen Gobard, nommé par arrêté du 16 prairial de la même année. Mais le passage de Gobard aux archives devait être aussi de courte durée, et dans la nouvelle réorganisation des bureaux, du quatrième jour complémentaire an V, Fouqué paraît comme archiviste, avec Joubert pour adjoint.

On comprend assez que des mutations si fréquentes durent peu favoriser les travaux de mise en ordre et d'organisation dans nos archives ; nous n'avons trouvé nulle trace de ce qu'ont pu faire Collineau et Gobard.

Fouqué, qui avait été, comme Rougeot, attaché avant la Révolution, à de grandes archives ecclésiastiques, celles de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, était, comme lui aussi, doué d'une remarquable activité. Par malheur, cette activité fut exercée beaucoup plus au détriment qu'à l'avantage de notre dépôt ; les envois de titres dans les départements voisins et même éloignés continuèrent sous son administration à être exécutés sur une vaste échelle ; le registre des archives témoigne des nombreuses expéditions de pièces faites par Fouqué sur tous les points de la France : on appelait cela désencombrer les charriers et y mettre de l'ordre.

L'organisation des préfetures, en l'an VIII, par laquelle la garde des archives fut attribuée au secrétaire général, n'apporta aucune amélioration dans le régime de celles de notre département, que Fouqué continua à administrer comme par le passé.

Le registre sur lequel il inscrivait journellement ses opérations, consistant surtout en remises et envois de titres, s'arrête à l'année 1806. À partir de cette époque, les archives d'Indre-et-Loire semblent avoir été complètement négligées, et l'on doit presque regretter qu'elles ne l'aient pas été plus tôt, puisqu'on ne s'en occupait guère que pour les détruire.

Dès 1807 cependant, le gouvernement impérial, malgré d'incessantes préoccupations extérieures, témoignant pour les archives d'une réelle sollicitude, demandait aux préfets, par une circulaire du 24 septembre, des renseignements précis sur les archives, leur situation matérielle, leur contenu et leur personnel.

La réponse faite par le préfet le 5 juin 1808, nous apprend qu'alors les archives du département étaient dans l'hôtel de l'ancienne Intendance, en attendant que le local qui leur était destiné dans la nouvelle préfecture, en construction depuis trois ans, fût disposé pour les recevoir ; qu'elles étaient régies par le secrétaire général et un sous-chef des bureaux de la préfecture attaché au secrétariat général ; qu'enfin, il n'existait aucun répertoire, ni général, ni particulier, des pièces contenues dans le dépôt. Ainsi donc plus d'archiviste, mais un fonctionnaire et un employé des bureaux, tous deux chargés de fonctions qui ne leur laissaient guère le temps de s'occuper des archives, et tous deux manquant des connaissances spéciales nécessaires pour classer et inventorier les titres anciens.

Quelques années plus tard, en 1812, une seconde circulaire du Ministre de l'Intérieur demandait aux préfets de nouveaux renseignements plus complets et plus détaillés sur leurs archives. Mais on ne trouve nulle trace de la réponse du préfet d'Indre-et-Loire, et nous voyons seulement par la lettre du ministère de l'intérieur, du 5 avril 1813, contenant l'accusé de réception de cette réponse, que l'on s'occupait alors de la rédaction d'un inventaire de nos archives, dont il n'est demeuré aucune trace, et qui, peut-être, n'a jamais existé qu'à l'état de projet. Dans la même année 1813, une lettre du préfet au directeur des domaines nous apprend que le sieur Fouqué (sans aucun doute l'ancien archiviste) est autorisé à entrer aux archives pour y continuer les recherches qu'il est chargé de faire, au profit du domaine, en vertu de la décision du ministre des finances du 28 février 1812.

Les événements d'une gravité terrible qui remplirent les années 1814 et 1815 ne permirent point à l'autorité supérieure de continuer à s'occuper des archives départementales, et les

nôtres durent souffrir plus que les autres de cet abandon forcé. En effet, l'administration préfectorale avait été transportée dans la nouvelle préfecture, où elle se trouve encore aujourd'hui ; mais les archives étaient restées à l'ancienne Intendance, le local qu'on leur destinait n'étant point entièrement achevé. Le secrétaire général et le sous-chef, chargés de les administrer, avaient suivi les bureaux, et notre malheureux dépôt se trouvait complètement abandonné à toutes les chances de désordre et de destruction qu'entraîne nécessairement avec elle l'absence de surveillance ; aussi tomba-t-il bientôt dans l'état déplorable où un document officiel va nous le montrer.

Le 1^{er} juin 1816, M. le baron Bacot, alors préfet d'Indre-et-Loire, sur le rapport à lui fait de l'état de délabrement et de désordre où se trouvaient les archives du département, à l'ancienne Intendance, se transportait dans ce local, accompagné du secrétaire général, à l'effet de vérifier l'état de ces archives. Voici le résumé du procès-verbal de cette visite, trop long pour être donné ici en entier, mais dont l'original existe dans nos cartons.

M. Bacot trouva les archives logées dans les bâtiments, à droite de la cour de l'Intendance, au deuxième étage au-dessus, et à côté d'appartements habités. Le local était composé de treize pièces, à peu près de plein pied, et de trois pièces au-dessus, sous les combles ; des tuyaux de cheminées, où l'on faisait habituellement du feu, traversaient plusieurs des chambres qui contenaient les papiers. Après avoir sommairement indiqué, quand toutefois le désordre des pièces permet de le faire, la nature des documents déposés dans chacune des chambres, M. le préfet continue en ces termes : « Partout, « même dans les pièces où sont les registres de l'état civil, plus fréquentées que les autres, « par le besoin journalier qu'on a de ces titres, nous avons été surpris du désordre, de la « malpropreté qui règne. La poussière, en prodigieuse quantité, affermie par l'eau qui a « découlé de tous côtés, par l'impression de l'humidité, couvre la surface de toutes les « masses de papiers, au point qu'avec tout le soin possible, il sera difficile de les ramener « en totalité à un état qui en permette la lecture. Peu de liasses sont sur les étagères ; elles « gisent toutes à terre, déliés, confondues les unes avec les autres. »

Frappé de tous les inconvénients qui pouvaient résulter d'une si épouvantable confusion, M. Bacot nomma sur-le-champ les sieurs Fouqué, chef, et Raimbault, adjoint, pour rétablir l'ordre dans les archives. Voilà donc Fouqué replacé à la tête de nos archives, après une interruption de dix années ; mais il n'y devait guère rester, et ses opérations se bornèrent, à ce qu'il semble, à des remises de titres aux émigrés et aux fabriques des églises, et à quelques travaux de classement. D'ailleurs, on ne le trouve point porté avec la qualité d'archiviste dans l'Annuaire du département de 1817, et l'absence de fonds s'opposa, sans doute, à l'établissement régulier d'une conservation spéciale des archives, laquelle rentrait si bien dans les vues, qu'on ne saurait trop louer, de M. le baron Bacot. Ces vues, du reste, étaient celles du gouvernement de la Restauration, que M. Bacot a eu l'honneur de devancer, mais qui devaient être clairement manifestées par la circulaire du 28 avril 1817. Cette circulaire, en partie relative à l'ordonnance du 9 avril, portant suppression des secrétaires généraux, recommande expressément que le local de la préfecture assigné aux archives soit suffisamment aéré et à l'abri de toute humidité, ainsi que de l'incendie ; elle prescrit, en outre, la division des archives en quatre classes distinctes : 1° les pièces antérieures à 1790 ; 2° celles de l'administration des départements, jusqu'à l'établissement des préfectures, en l'an VIII ; 3° celles des préfets jusqu'à la Restauration, en 1814 ; et 4° celles des préfets de puis le gouvernement du roi. Enfin, un archiviste et un ou deux employés devaient être attachés aux archives départementales et salariés sur les frais d'abonnement alloués aux préfets.

Cette circulaire, à ce qu'il paraît, ne parvint pas d'abord à la préfecture d'Indre-et-Loire, où

elle ne fut connue qu'en 1818, par une lettre de rappel émanée du ministère. La réponse, faite le 1^{er} juillet 1818, montre dans quel état avait été laissé notre dépôt, puisqu'on croyait avoir fait beaucoup, à partir du 1^{er} juin 1816 jusqu'alors, en divisant les papiers des différentes administrations qui s'étaient succédé depuis 1790 ; d'ailleurs, on ne pouvait même indiquer les lacunes existantes, bien qu'on pensât qu'elles dussent être nombreuses et considérables.

Mais tout classement était impossible dans le local de l'ancienne Intendance ; l'administration le comprit, et les archives qui, au 1^{er} juillet 1818, s'y trouvaient encore, furent transférées dans l'aile occidentale de la nouvelle préfecture, enfin terminée. Ce transport, pour l'exécution duquel des fonds avaient été votés par le conseil général du département, eut lieu par les soins de M. Normandin, chef du bureau particulier ; et dès lors, on put entreprendre, avec quelques chances de succès, la mise en ordre des pièces contenues dans notre malheureux dépôt.

Le classement fut commencé par l'archiviste Regnier, entré aux archives le 1^{er} mai 1819, et qui, jusqu'à la fin de 1824, s'occupa avec beaucoup d'activité et de courage à porter la lumière dans le chaos de nos archives, et à dresser des inventaires partiels. Les papiers du bureau des finances, des cures et fabriques, des domaines et finances, furent classés par lui et inventoriés, et ces travaux, tout imparfaits qu'ils soient, peuvent être rangés au nombre des plus importants exécutés jusqu'à ces dernières années dans nos archives. Par malheur, la sollicitude de Regnier ne paraît pas s'être étendue à toutes les parties de son dépôt, et les archives anciennes, proprement dites, ont été entièrement négligées par lui. Regnier demeura chargé des archives jusqu'en 1831 ; mais il ne nous reste nulle trace de ses travaux depuis 1824, et sans doute son âge et ses infirmités l'empêchèrent de se livrer à aucune opération sérieuse, et le forcèrent à se contenter de répondre aux demandes faites par l'administration et les particuliers.

Ces demandes étaient fréquentes, et pendant presque toute la Restauration, des titres très-nombreux furent remis à une foule de familles émigrées ou autres qui, cependant, n'avaient réellement droit qu'à des expéditions de ces mêmes titres. Bien des pièces importantes sortirent ainsi de notre dépôt, mais ce fut là, assurément, la moindre cause de son appauvrissement vers cette époque, car, à partir de l'instant où les infirmités de Regnier le forcèrent, sans doute, à de nombreuses absences, les archives d'Indre-et-Loire furent littéralement pillées par un garçon de bureau, qui vendait les papiers et même les parchemins. C'est ainsi que s'explique l'acquisition faite à Paris, vers 1826, chez un épicier de la rue Saint-Jacques, de plus de 2,000 chartes de Marmoutier, Saint-Julien, Saint-Martin, Saint-Gatien, etc., chartes dont un grand nombre remontait aux XI^e et XII^e siècles, et évidemment sorties des archives d'Indre-et-Loire. On a vraiment peine à concevoir comment de pareilles dilapidations pouvaient se commettre presque journellement sous les yeux mêmes de l'administration, et l'on ne saurait non plus absoudre entièrement Regnier dans cette circonstance ; car, tout souffrant qu'il était, nous avons la preuve qu'il venait aux archives, et s'il ne s'est pas aperçu du déficit que faisaient dans ses rayons de tels détournements, c'est qu'il n'avait jamais porté son attention sur l'ensemble de son dépôt, ainsi qu'il aurait dû le faire tout d'abord. Les circulaires et les demandes de renseignements émanées du Ministère de l'Intérieur, en 1820 et 1829, étaient pourtant de nature à lui rappeler ce premier devoir de tout conservateur d'archives ; mais Regnier ne possédait pas l'ensemble des connaissances nécessaires à un archiviste : il ne s'intéressait qu'à ce qu'il comprenait, et négligea ainsi la partie la plus précieuse de son dépôt.

Après Regnier, les archives d'Indre-et-Loire furent de nouveau fort négligées. Potet, ex-employé des bureaux de la préfecture, qui les administra en 1832 et 1833, semble n'y avoir guère travaillé ; et dès 1834 on ne trouve plus d'archiviste en titre, jusqu'en 1838, époque à laquelle les frais de ce service furent, par

la loi du 10 mai, mis à la charge du département. Cette négligence de l'administration préfectorale fut encore fatale à notre dépôt, car c'est vers cette époque que M. le vicomte de Brétignières acheta plus de 200 chartes qui en avaient été récemment détournées. Les observations de M. de Brétignières, alors membre du conseil général, déterminèrent M. d'Entraigues à nommer un archiviste, et son choix tomba sur le sieur Pornin, qui, pendant le court espace de temps qu'il demeura en fonctions, mit en ordre les nombreuses pièces relatives à la comptabilité communale. C'était un homme laborieux, mais ce n'était point un archiviste capable de réaliser les intentions du gouvernement, telles que les manifestaient les instructions émanées du Ministre de l'Intérieur.

La circulaire du 8 août 1839 prescrivait les mesures les plus essentielles pour la conservation et le bon ordre des archives ; celle du 24 avril 1841 contenait de précieuses instructions sur la mise en ordre et le classement de ces mêmes dépôts. Elles étaient suivies, le 6 mars 1843, d'un règlement général des archives, contenant, sur la nomination et les fonctions des archivistes, sur les mesures à prendre pour la sûreté et la communication des pièces, ainsi que sur les versements de papiers qui doivent être faits chaque année par les administrations et les bureaux de la préfecture, des prescriptions exactes et précises qui venaient compléter un ensemble de mesures heureusement combinées, pour entourer les archives départementales de garanties qu'elles n'avaient point eues jusqu'alors, et leur rendre, aux yeux de l'administration, une importance qu'elles n'auraient jamais dû perdre.

Les excellentes mesures émanées du Ministère de l'Intérieur ne produisirent pas tout d'abord dans notre département les bons résultats qu'on en devait naturellement attendre. Nos archives furent confiées en 1839 à un employé des bureaux de la préfecture, qui n'avait aucune des qualités nécessaires à un archiviste, et ce choix fut loin d'être heureux. M. Aubineau, élève de l'École des chartes, qui le remplaça, commença une ère nouvelle pour les archives d'Indre-et-Loire. L'exiguïté et l'insalubrité du local l'empêchèrent d'opérer tout le bien qu'il était capable de faire, et il lui fallut se borner à quelques travaux de détail et à préserver les pièces de l'humidité qui les dévorait insensiblement. Enfin il obtint du conseil général les fonds nécessaires à l'assainissement des archives. Son successeur, M. Delloye, également sorti de l'École de chartes, put commencer à mettre dans le dépôt un ordre général qui n'avait pas encore été entrepris, car les plus laborieux de ses prédécesseurs ne s'étaient occupés que d'une ou plusieurs séries, sans jamais embrasser dans un vaste travail préliminaire l'ensemble des archives anciennes et modernes ; opération pénible et délicate, que rendait très-difficile l'encombrement des salles, toujours demeurées trop peu nombreuses. Pendant les deux années que durèrent ses fonctions (1830-1832), il accomplit environ les deux tiers de cette immense besogne, terminée par son successeur, lequel se trouva chargé de la rédaction de l'inventaire sommaire des archives antérieures à 1790, prescrit par la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur, du mois de janvier 1854.

Pour donner une idée de la triste situation dans laquelle M. Delloye avait trouvé les archives d'Indre-et-Loire, je ne puis mieux faire que de transcrire ici un passage de son rapport de 1851.

« En certains endroits, dit mon savant confrère, les carreaux du sol étaient recouverts
« d'une couche verdâtre ; en d'autres, ils s'exfoliaient ou se réduisaient en poussière sous
« l'action du salpêtre. Çà et là, au fond des casiers, des masses noires indiquaient des
« papiers tombés sur le sol et qui avaient été consumés. Les rayons regorgeaient de
« papiers, et des liasses pourrissaient jusque dans les embrasures des fenêtres. »

Les travaux exécutés en 1851 avaient, dans une certaine mesure, assaini les archives, mais

ils n'avaient pu remédier à l'exiguïté du local, dont les inconvénients se faisaient de plus en plus sentir. En effet, de nouveaux versements venaient augmenter chaque année un encombrement qui rendait de plus en plus difficiles l'établissement et le maintien d'un ordre régulier et conforme aux prescriptions ministérielles. D'ailleurs, les soins les plus vigilants étaient impuissants à combattre les effets destructeurs de l'humidité, qui grandissaient sans cesse, surtout depuis la terrible inondation de 1856, dont l'eau était venue jusque sous le parquet des archives. Bientôt il fallut de toute nécessité transporter une grande partie des liasses modernes dans les vastes combles de la préfecture. Mais cette annexe du dépôt, où l'on n'accédait qu'au moyen d'une échelle, et dans lequel les documents étaient exposés à toutes les intempéries des saisons, ne pouvait être que provisoire. Les pressantes instances de l'archiviste, énergiquement soutenues par MM. les inspecteurs généraux et par le bureau des archives du Ministère de l'Intérieur, amenèrent enfin un résultat vainement désiré et réclamé pendant de longues années.

La bibliothèque de la ville de Tours occupait depuis plus de quarante ans, dans une aile de la préfecture, deux vastes salles situées au premier étage, parfaitement saines et aérées et dans lesquelles notre dépôt eût été fort bien placé. Mais la ville n'avait point d'autre local où elle pût mettre ses livres, et cette installation, d'abord tout à fait provisoire, menaçait de devenir définitive, au grand détriment de nos archives. En 1863, la municipalité de Tours fit l'acquisition d'un immeuble suffisant pour recevoir sa bibliothèque. Le préfet d'alors, M. Podevin, profita de cette circonstance pour rentrer en possession de la partie de la préfecture autrefois prêtée à la ville, et, par une mesure qu'on ne saurait trop louer, car elle a été le salut de notre dépôt, il plaça les archives dans le vaste et beau local qu'il venait de reconquérir. Aujourd'hui donc nos richesses historiques et paléographiques sont à l'abri de l'humidité qui leur a fait tant de mal, et les papiers modernes ont tout l'air et tout l'espace nécessaires.

Cette notice serait peut-être incomplète si nous n'ajoutions ici que l'archiviste a été assez heureux pour obtenir, par ses démarches persévérantes, et grâce à l'appui énergique de l'autorité supérieure, la réintégration de près de 1,500 chartes et de nombreux registres et liasses ; il a eu la satisfaction, bien douce pour un conservateur, de voir par là singulièrement augmenter la valeur historique du dépôt dont la garde lui a été confiée. Malgré les énormes lacunes causées dans nos collections par l'humidité, l'incurie et les déprédations de toute nature, cette valeur est encore grande. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le demi-volume d'inventaire sommaire que nous publions, et qui concerne les archives civiles antérieures à 1790.

Cette portion de notre inventaire comprend les séries A, C, D et E, la série B ayant été réservée dans l'espérance de futures réintégrations de la part des greffes des tribunaux.

Chez nous, comme presque partout ailleurs, la série A, qui comprend les actes du pouvoir souverain, le domaine public, etc., est peu considérable. Elle se compose de six liasses d'édits, lettres patentes et arrêts du Conseil d'État des rois Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI et de quelques registres relatifs au domaine royal.

La série C est bien plus riche. Elle commence par l'inventaire des papiers provenant de l'ancienne Intendance de Tours.

Quand on songe que cette Intendance, créée en 1565, supprimée avec toutes celles du royaume, en 1580, puis rétablie en 1618, comprenait dans son ressort la Touraine, le Maine et l'Anjou, provinces qui forment aujourd'hui quatre départements, et que les intendants, d'abord à peu près uniquement chargés de la haute police, finirent par embrasser toutes les branches de l'administration, on s'imagine aisément quelle immense quantité de papiers devait être accumulée dans les archives de ces grands fonctionnaires de l'ancienne

monarchie. Par malheur, ces documents, si précieux pour l'histoire de notre province et même des provinces voisines, ne nous sont pas tous parvenus, et ceux qui nous restent ne remontent guère au delà du XVIII^e siècle. Il ne paraît pas cependant que les destructions révolutionnaires aient porté sur ce fonds, qui ne contenait ni chartes, ni privilèges, ni titres féodaux. D'un autre côté, un inventaire sommaire, rédigé en 1750, et que nous possédons encore, montre qu'à cette époque les archives de l'Intendance renfermaient plus de 1200 liasses ; et depuis lors, jusqu'en 1790, ce nombre dut considérablement s'accroître, car c'est surtout dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle que l'administration des intendants acquit ses derniers développements. Les liasses mentionnées dans cet inventaire existaient encore à la Révolution, puisqu'on lit sur la dernière feuille le procès-verbal de la remise qui en fut faite, le 17 septembre 1790, aux commissaires du département d'Indre-et-Loire et des départements voisins.

Ce fonds semble donc avoir eu à souffrir, plus que nul autre peut-être, des dilapidations auxquelles une déplorable incurie a exposé pendant de si longues années les archives de la préfecture de Tours.

Quelque amoindri qu'il soit, il n'en reste pas moins l'un des plus intéressants de notre dépôt, et il a pu fournir à M. de Tocqueville les principaux éléments du travail si remarquable et si nouveau qu'il a publié sous le titre de : l'Ancien Régime et la Révolution. Là, en effet, apparaît dans tout son jour cette vérité jusqu'ici complètement méconnue, que l'ancien régime n'était point si différent qu'on l'a cru de celui qui l'a remplacé, que la centralisation administrative remonte plus haut qu'on ne se l'était imaginé, et que, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, tout s'administrait et tout se réglait à Paris. Je n'ai point à examiner si c'était un bien ou un mal, il me suffit de constater le fait.

À cet enseignement d'un ordre général, on pourrait en joindre une foule d'autres d'un caractère particulier. Comme le ministère surveillait et dirigeait toutes choses, jusqu'aux réparations d'un clocher ou d'un presbytère de campagne, comme il voulait tout savoir, jusqu'au nom des mendiants enfermés dans un dépôt, et que l'intendant était son agent général, par lequel passaient tous les ordres et toutes les informations, on comprend que les archives d'une Intendance telle que celle de Tours, qui comptait environ 1 million d'habitants, doivent être une mine pour ainsi dire inépuisable. Assiette et perception de l'impôt, commerce, manufactures, arts et métiers, ponts et chaussées, turcies et levées, travaux publics, recrutement, casernement et entretien des troupes, mendicité et assistance publique, administration des villes, statistique, police dans ses différentes branches, tout est là. On y trouve des lettres et des mémoires sur la plupart des questions économiques, aujourd'hui résolues par l'expérience, mais alors agitées pour la première fois, et la façon élevée et profonde dont ces questions sont traitées donne une grande idée des lumières et de l'activité de la haute administration française au XVIII^e siècle. Les autographes de Turgot, du duc de Choiseul, de Malesherbes, de Necker et autres grands ministres de cette époque, abondent dans ce fonds et lui donnent une certaine valeur vénale, qui sans doute a tenté la cupidité des déprédateurs de nos archives.

Ces documents peuvent fournir des rectifications à des erreurs historiques trop longtemps acceptées pour des vérités : telle est celle qui veut que les manufactures de soieries de Tours aient été tuées, pour ne plus se relever, par la révocation de l'édit de Nantes, tandis que les archives de l'Intendance nous apprennent que, vers 1740, elles occupaient encore 2,000 métiers et 18 à 20,000 ouvriers. Ils nous redisent tout au long l'histoire de la construction de notre rue Royale, dont nous sommes redevables à deux hommes qui ont laissé de précieuses traces de leur passage en Touraine, M. Ducluzel, intendant, et M. le duc de Choiseul, gouverneur de la province.

Ils nous offrent encore des indications d'une haute utilité actuelle, lorsque, par exemple, ils nous montrent les ingénieurs du siècle dernier amenés, par une série de douloureuses

catastrophes, à fermer les murailles de Tours pour opposer une enceinte de pierre aux débordements de la Loire et du Cher, dont ils parvinrent ainsi à limiter, sinon à conjurer les ravages, notamment pendant l'inondation de 1770, qui mit dix pieds d'eau dans les varennas, sans qu'il en entrât un seul pouce dans la ville. Le peu d'écartement des coteaux de la Loire et du Cher en face de Tours avait nécessité l'adoption de ce système de défense, et comme la situation n'a point changé, il est permis de croire qu'on sera forcé d'y revenir un jour.

À côté de l'Intendance fonctionnait le bureau des finances, dont la juridiction s'étendait à toute la Généralité. L'origine de ce corps, qui a joué un rôle si important dans l'administration des provinces de Touraine, Maine et Anjou, doit être cherchée dans l'ordonnance du mois de juillet 1577, qui réunit définitivement les charges de trésorier de France et de général des finances, et substitua une compagnie de trésoriers de France, généraux des finances, au fonctionnaire unique qui, d'après l'édit de janvier 1551, devait administrer chaque Généralité.

Les attributions de ces officiers, d'abord fort étendues, et embrassant presque toutes les branches de l'administration, furent peu à peu réduites au contentieux administratif, par les développements successifs que prirent les intendants, dont l'autorité était destinée à dépasser de beaucoup celles des anciens généraux des finances.

Les officiers qui composaient le bureau des finances portaient le titre de trésoriers de France ; ils connaissaient de toutes les affaires concernant le domaine du Roi dans l'étendue des trois provinces de Touraine, Anjou et Maine ; ils avaient également la juridiction de la grande et petite voirie, à l'exception des lieux où, par des droits et usages particuliers, les seigneurs en étaient demeurés propriétaires. Les charges de trésoriers de France donnaient tous les privilèges de la noblesse, pendant qu'on les exerçait, et même la noblesse graduelle a patre et avo, c'est-à-dire que le petit-fils d'un trésorier de France était noble, lorsque le père et le grand-père avaient possédé la charge pendant leur vie. Au XVIII^e siècle, ils étaient à Tours au nombre de vingt-quatre, sans compter un premier président, un chevalier d'honneur, un avocat du roi et trois greffiers en chef. Le prix de ces charges variait de 25 à 50,000 livres et elles rapportaient 4 1/2 pour cent, sans compter les épices.

C'était devant les trésoriers de France que se faisaient les déclarations et aveux de toutes les terres et seigneuries relevant du Roi dans les trois provinces, et que la plupart des comptables de la Généralité devaient rendre leurs comptes et en demander la vérification. Aussi leurs archives forment-elles une des parties les plus précieuses de notre dépôt ; remontant au XV^e siècle, elles donnent, depuis lors sur l'état et la consistance d'un grand nombre de propriétés domaniales, communales ou privées, des renseignements précieux, souvent en forme authentique, et qui, encore aujourd'hui, servent à terminer de graves différends élevés entre les communes et les particuliers.

Les édits, lettres patentes et déclarations des rois de France, relatives à l'administration des provinces de Touraine, Maine et Anjou, étaient enregistrées au bureau des finances de Tours, ainsi que toutes les nominations à des offices de judicature ou autres, les érections de terres en duchés, marquisats, comtés, baronnies, les lettres d'anoblissement, etc. Cette précieuse collection remonte chez nous à l'année 1633 et continue, avec quelques lacunes, il est vrai, jusqu'à la Révolution de 1789. C'est là une mine féconde pour l'histoire des trois provinces et pour celle des familles qui y ont joué un rôle à un titre quelconque.

Ce fonds contient encore les états du Roi ou budgets des finances de la Généralité de Tours, depuis l'année 1617. Ces budgets, arrêtés au Conseil royal des finances et signés de la main du Roi, étaient adressés aux trésoriers de France, auxquels incombait la charge d'en régler la répartition entre les différentes Élections. On peut y suivre, depuis 1617 jusqu'en 1766, la marche progressive des impositions payées par les

trois provinces. Ces impositions ne montent, en 1617, qu'à 1,473,478 livres. Après s'être élevées successivement à 3,597,565 livres en 1677, à 4,732,262 livres en 1723, à 5,681,701 livres en 1760, elles descendent, en 1765, à 4,648,577 livres.

Le fonds du bureau des finances est assurément l'un des plus intéressants de notre dépôt, et l'on ne saurait déplorer trop les pertes considérables qu'il a éprouvées et qui portent principalement sur les pièces et titres réunis en liasses, car les collections de registres ont été plus respectées. Ces pertes, du reste, sont assez récentes, puisqu'on retrouve à peine aujourd'hui la moitié des pièces mentionnées sur un inventaire rédigé en 1819.

La Touraine était un pays d'Élection ; aussi n'eut-elle pas de représentation locale jusqu'au moment où furent créées, à la veille de la Révolution, les Assemblées provinciales.

On sait que cette institution, dont la pensée, émise par Fénelon, avait été reprise sous Louis XV par les économistes, développée par Turgot dans un mémoire à Louis XVI, réalisée en partie par Necker, en 1778, ne fut cependant généralisée qu'en 1787 par l'Assemblée des notables, sur la proposition de Calonne. Jusque-là, dans tous les pays d'Élection, l'administration reposait sur un seul homme, l'intendant, lequel agissait non-seulement à peu près sans contrôle, mais encore sans conseil. En 1787, on plaça à côté de cet intendant une Assemblée provinciale ; qui devint le véritable administrateur du pays, car elle fut chargée, sous l'autorité du gouvernement central, d'asseoir la taille et d'en surveiller la perception, de décider les travaux à entreprendre et de les faire exécuter. Tous les agents des ponts et chaussées passèrent sous ses ordres immédiats ; la tutelle des communes, nouvellement substituées aux paroisses, lui fut entièrement remise, ainsi que la décision de la plupart des affaires contentieuses, jusque-là portées devant l'intendant.

C'était déjà beaucoup, mais on fit plus encore : l'Assemblée provinciale, comme les Conseils généraux dont elle fut l'origine, n'était point permanente ; on établit une commission intermédiaire prise dans son sein et chargée, dans l'intervalle des sessions, de faire exécuter ses décisions : or, la plupart des attributions qui lui étaient confiées convenaient mal à une assemblée collective et irresponsable. D'ailleurs, toute vie publique était tellement éteinte depuis longtemps dans les pays d'Élection, que les hommes composant ces assemblées n'avaient aucune connaissance de la pratique administrative, et l'intendant qu'on laissa subsister à côté n'employa guère son habileté supérieure dans les affaires qu'à contrarier le plus possible la marche d'une institution qui le dépossédait de ses anciennes prérogatives.

Même après les intéressants travaux de M. Léonce de Lavergne, il est permis de penser avec M. de Tocqueville qu'en désorganisant l'ancienne administration française sans lui en substituer une nouvelle, cette tentative de l'infortuné Louis XVI pour prévenir la chute de l'ancienne monarchie, loin de retarder la Révolution, n'a pu qu'en précipiter les redoutables effets.

De quelque façon, du reste, qu'on envisage la question, les documents concernant les Assemblées provinciales demeurent toujours dignes d'une sérieuse attention. Ceux qui appartiennent à la Touraine ont été recueillis avec soin dans les différentes liasses où ils étaient enfouis. Ils se composent de registres, de rapports et de pièces de correspondance, et tout incomplets qu'ils sont, ils donnent une idée assez exacte de la situation de notre pays aux approches de la Révolution.

La Généralité de Tours, comprenant la Touraine, le Maine et l'Anjou, était le plus étendu des pays d'Élection, et n'avait pas moins de 1,390 lieues carrées. En présence d'un territoire aussi considérable et de populations dont les mœurs, les intérêts et même les souvenirs histori-

ques étaient différents, on crut devoir instituer une assemblée particulière pour chacune des trois provinces, et une assemblée générale pour l'ensemble de l'Intendance.

L'Assemblée générale eut pour président M. de Conzié, archevêque de Tours, et l'Assemblée particulière de la province de Touraine, M. le duc de Luynes, qui comptait parmi ses ancêtres le vertueux duc de Chevreuse, l'ami et le confident de Fénelon.

Les délibérations de l'Assemblée provinciale de Touraine portèrent principalement sur la division de la province en districts, l'organisation des municipalités, le remaniement des impôts et la direction à donner aux travaux publics.

Dans la série D (Instruction publique), nos richesses sont plus que médiocres : quelques registres et liasses concernant les collèges de Tours, Loches, l'Île-Bouchard, Bourgueil et Saint-Paterne, voilà tout ce qui nous reste de documents qui sans doute ont été bien plus considérables. Tels qu'ils sont cependant, on peut y suivre l'histoire de notre collège de Tours, depuis le jour où les jésuites s'y établirent, en 1632, par la protection du prince de Condé, jusqu'à l'époque révolutionnaire. Après la suppression en France de l'ordre des jésuites, l'établissement, un moment administré par des séculiers, fut confié aux oratoriens. Ce collège semble avoir été prospère, mais aujourd'hui il ne reste plus des bâtiments qui y étaient affectés que l'église de Saint-François-de-Paule, construite par les jésuites, et qui, naguère encore, était une des paroisses de la ville de Tours.

Après l'instruction publique vient la série E, qui se compose en grande partie des papiers saisis et confisqués chez les émigrés et les condamnés. Elle contient des documents de toute sorte : titres de propriétés et de familles, correspondances privées, papiers domestiques, tous offrant de précieux renseignements sur la manière de vivre des différentes classes de la société, le prix des terres, des denrées et de la main-d'œuvre avant la Révolution. Ces documents présentent de grandes ressources pour l'histoire des principales familles établies en Touraine à la fin du siècle dernier et parmi lesquelles on peut citer les suivantes : Le Bacle d'Argenteuil, Bérard de Montour, de Béthune-Charost, Le Boucher de Martigny, de Bridieu, Chaspoux de Verneuil, de Choiseul, Dangé d'Orsay, Des Écotais, Guallepiet de Sennevières, Gigault de Bellefonds, Gilbert de Voisins, Grasleuil de Plaisance, Mottier de La Fayette, Malon de Bercy, Du Plessis-Richelieu, duc de Richelieu, Du Plessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, de Remigeoux, de Rohan de Guéméné, de Voyer d'Argenson, etc. Pendant toute la durée de la Restauration, une quantité considérable de dossiers ont été remis aux membres ou aux héritiers des familles autrefois proscrites ; plusieurs reçus constatent aujourd'hui ces remises, inspirées par un sentiment d'équité, mais contraires aux règlements et aux ordonnances qui ont toujours régi le service des archives.

Quelques liasses sans importance, contenant des minutes de notaires de Chinon et de Bléré, composent tout le fonds suivant, après lequel vient celui des corporations d'arts et métiers.

Ici nous devrions être fort riches, car, en 1760, la Touraine, d'après un document officiel, ne comptait pas moins de 99 communautés industrielles réparties ainsi qu'il suit : Tours, 60, Amboise 17 ; Chinon, 16 ; Loches 4, Richelieu, 2. Chaque communauté, administrée par des syndics ou des gardes particuliers, rendait tous les ans, devant le lieutenant général de police, un compte détaillé de ses recettes et de ses dépenses, et conservait dans ses archives particulières ses papiers et ses registres. Nous sommes loin de posséder tous ces documents, qui seraient aujourd'hui si intéressants à consulter ; ils ont été en partie perdus ou détruits comme inutiles. Ceux qui ont survécu offrent cependant une mine précieuse pour l'histoire encore à faire de l'industrie et du commerce en Touraine.

Un supplément sera nécessaire pour compléter l'inventaire de nos archives civiles, dont, sans parler d'autres lacunes, la série B tout entière a dû être momentanément laissée de côté ; mais on peut dire que dès aujourd'hui nous nous trouvons en présence des archives religieuses. Chez nous, comme partout ailleurs, elles sont, au point de vue historique et paléographique, beaucoup plus importantes que celles qui précèdent, et bien que le vandalisme et les dilapidations de toute sorte aient surtout exercé dans les deux séries G et H leurs plus déplorables ravages, elles remontent encore jusqu'à l'époque carlovingienne.

CH.-L. GRANDMAISON,

Archiviste d'Indre-et-Loire.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

SUR LES ARCHIVES CIVILES

La série B (cours et juridictions), laissée de côté, dans l'espérance d'obtenir des greffes judiciaires des réintégrations qui n'ont point eu lieu, a été inventoriée. Elle ne comprend aucune portion des archives de tribunaux supérieurs de la province, bailliages et sièges présidiaux, dont les nombreux documents sont conservés au greffe du tribunal civil de Tours. Ceux que nous possédons sont, pour la plupart, des registres des audiences tenues par les châtelains et les baillis de quelques seigneuries, mais ils ne remontent un peu loin et n'offrent quelque intérêt que pour une seule, la baronnie de Rillé, qui était, au XVI^e siècle, le siège d'une juridiction étendue.

La cour des monnaies de Tours, qui le disputait en ancienneté à celle de Paris, devait avoir des archives fort importantes ; elle connaissait de tout ce qui avait rapport aux monnaies courantes et aux ouvrages fabriqués en or et en argent. Les documents conservés sont en général des registres de réceptions d'officiers et de délivrances des espèces.

On a rangé à la suite de ces documents, les pièces provenant des maîtrises des eaux et forêts d'Amboise, Chinon et Loches, qui sont entrées aux archives d'Indre-et-Loire postérieurement à l'impression de la série C, dans laquelle elles auraient pu être également placées. Il y a là de curieux renseignements sur la consistance et le mode d'exploitation des forêts domaniales et sur le nombre et l'importance des vols qui s'y commettaient avec une hardiesse vraiment étonnante.

Un supplément de 109 articles, 768 à 877, a été ajouté à la série C ; il se compose de liasses et de registres ayant appartenu aux anciennes élections d'Amboise, Chinon, Richelieu et Tours. Ces tribunaux administratifs connaissaient en première instance de la plupart des matières d'impôts qui étaient portées en appel devant les cours des Aides. Leurs archives renferment de curieux renseignements sur la répartition de la taille, la nomination des collecteurs et les réclamations auxquelles donnaient lieu ces diverses opérations. Une des formes les plus lourdes de l'impôt était la gabelle, qui a laissé dans l'esprit des populations de si pénibles souvenirs. De nombreux documents nous montrent combien cet impôt du sel était inégalement réparti, et à quelles fraudes, accompagnées de rixes, dégénéralent souvent en de véritables batailles, donnait journellement lieu sa perception.

2^e RAPPORT

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

SIRE,

Un de mes prédécesseurs a eu l'honneur de présenter à Votre Majesté, le 3 août 1862, les deux premiers volumes de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, et un rapport destiné à faire connaître le but et les avantages de cette publication.

Depuis cette époque, grâce aux encouragements de Votre Majesté, ce travail a pris une extension considérable et il n'a cessé d'être poursuivi avec une activité dont je me plais à signaler les résultats. Tous les départements ont commencé la publication de leurs inventaires, à l'exception des trois départements récemment annexés à l'Empire, dont les Archives n'ont pu encore être

constituées entièrement, et de deux autres qui attendent que la situation de leurs finances leur permette de l'entreprendre. L'Administration peut mettre aujourd'hui à la disposition du public 35 volumes complètement terminés. Les fascicules divers distribués aux conseils généraux en représentent à eux seuls une quantité au moins égale. Enfin, le nombre des pièces ou registres analysés s'élève au chiffre de 4,608,239.

Seize des principales villes de l'Empire se sont empressées de suivre l'exemple donné par les départements, et sept d'entre elles ont terminé déjà leur publication.

Je signalerai particulièrement à Votre Majesté le premier volume imprimé par la ville de Lyon.

On y trouve une précieuse correspondance politique avec les souverains de France, d'Espagne, de Savoie, avec les chefs de la Ligne, les agents du Roi Catholique et du Saint-Père. Les arts n'y sont pas oubliés et l'histoire biographique y recueillera de curieux détails sur l'origine, les travaux et les succès des peintres et des sculpteurs employés à l'occasion de fêtes et d'entrées solennelles, d'artistes de tous genres, parmi lesquels on remarque Pierre Évrard (1455), Péréal (1511), Sébastien de Bologne, l'architecte Philibert de Lorme, un grand nombre de graveurs de plans, de monnaies, de médailles, le relieur Pierre Maury, Nicolas Grolier, etc.

Quatre administrations hospitalières ont également commencé l'impression de leurs Archives. L'Assistance publique à Paris vient d'achever le premier volume relatif à l'Hôtel-Dieu. Ce document retrace rue par rue et maison par maison la topographie de l'ancien Paris, et abonde en intéressantes indications.

Des titres importants pour les intérêts de l'État et des communes se retrouvent dans les documents antérieurs à 1790. Le classement et l'inventaire en ont fait découvrir un certain nombre dont on ignorait l'existence ou que l'on croyait détruits, et il a suffi de les produire pour obtenir, en 1863 et en 1864, la solution de procès pendants depuis longues années. Ces titres figurent particulièrement parmi les anciens cartulaires, parmi les cadastres, les terriers, les plans de routes, les partages de biens communaux, les concessions de terrains vagues et incultes. J'ai remarqué, dans ces mêmes collections, des renseignements précieux sur de grands travaux effectués ou étudiés avant 1790, tels que : défense des côtes maritimes à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Saint-Valéry-en-Caux, etc. ; mesures contre les inondations en Touraine ; endiguement du Rhin ; établissement de canaux, projets sur les mines, les carrières, les haras, les pépinières, les opérations

du service des ponts et chaussées, l'extinction de la mendicité et du paupérisme. Les actes qui nous sont restés sur les fondations d'hôpitaux, la création des manufactures, l'organisation d'ateliers de travaux d'utilité publique, fournissent des éléments pleins d'intérêt pour l'étude de questions qui préoccupent encore aujourd'hui tous les gouvernements.

À côté des actes administratifs émanés du pouvoir central ou de sa représentation directe, il en est qui se rattachent à la vie politique du pays, à l'intervention de ses députés dans les affaires générales de l'État et dans les affaires particulières des provinces et des villes. Tels sont les papiers relatifs aux États-Généraux, aux assemblées des notables, aux assemblées provinciales, précieux documents qui sont tout à la fois le testament de l'ancienne société et la préface de la Révolution française.

Comme les provinces et les communes, les familles ont un intérêt incontestable à cette publication. En effet, les simples états de répartition de l'impôt ne servent pas seulement à délimiter d'anciennes propriétés ; ils déterminent aussi et constatent la situation nobiliaire d'un grand nombre de personnes au moment de la Révolution. Les élus chargés de faire la répartition des impôts n'admettaient pas sans des preuves rigoureuses l'exemption des charges financières que procuraient à ceux qui les possédaient légalement les terres nobles et les titres nobiliaires.

Aussi, voit-on un illustre savant du XVII^e siècle, Claude Saumaise, se montrer aussi habile défenseur de ses prétentions nobiliaires que perspicace archéologue lorsqu'il s'agit de déchiffrer une antique inscription, et l'histoire constate-t-elle sans étonnement que les échevins de Lyon apportaient plus de persévérance à faire rechercher, après les troubles de la Ligue, les lettres patentes qui leur conféraient l'anoblissement, qu'à préserver la cité des invasions des Bohémiens, Égyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui venaient augmenter les charges de l'*Aumône générale*, plus spécialement fondée pour les ouvriers sans emploi ou invalides.

Les jugements des intendants, connus sous le nom de *maintenue de noblesse*, complètent l'ensemble des documents servant à éclairer l'histoire et l'état des familles.

Notre ancienne organisation judiciaire est représentée dans les archives des préfectures par un grand nombre de registres et de dossiers provenant des Parlements provinciaux, des sièges royaux du premier degré : Présidiaux, Sénéchaussées et Bailliages. À ces documents concernant la justice du royaume, s'ajoutent les actes des justices seigneuriales qui représentent jusqu'au seuil même de la Révolution les derniers vestiges des pouvoirs locaux, issus de la féodalité.

La jurisprudence de ces tribunaux variait à l'infini. En Bourgogne, par exemple, il n'en coûtait que 10 francs d'amende, en l'année 1385, pour avoir aidé à rançonner les ambassadeurs du comte de Savoie et du marquis de Montferrat ; mais cette procédure avait nécessité des « *écritures qui occupaient 50 pieds de long,* » et le pied était taxé un gros et demi. À Rouen, au XIII^e siècle, la médisance de la part d'une femme était punie d'une immersion dans la Seine, répétée trois fois de suite. Le meurtre d'une femme *mal famée* se rachetait par 5 francs d'amende. Dans l'Orléanais, les faux témoins avaient la langue percée avec un fer rouge, et étaient ensuite battus de verges de la main du bourreau par les rues de la ville.

L'histoire du génie français dans ses manifestations multiples est écrite dans nos Archives. L'Université y retrouve les traits de sa puissante organisation et l'éclat dont elle a brillé dans les écoles d'Avignon, de Caen, de Poitiers, de Toulouse, etc. Des documents pleins d'intérêt révèlent le progrès accompli pendant les derniers siècles dans l'architecture, les beaux-arts et leur application à l'industrie, dans les procédés relatifs à la peinture sur verre, à la tapisserie, à la peinture sur émail et à la sculpture sur pierre et sur bois, qui tint une si grande place, non-seulement dans l'ornementation des monuments publics, mais encore dans la décoration des habitations privées.

Tels sont encore, pour l'architecture civile et religieuse, les titres nombreux qui concernent l'église de Brou, chef-d'œuvre du seizième siècle, la Sainte-Chapelle de Dijon, le Palais des Dauphins, le château de Gaillon et ses peintures dues à des maîtres italiens, enfin les habitations royales de Fontainebleau, de Vincennes, Blois, Amboise, etc.

Dans un autre ordre de faits, les Inventaires des Archives départementales signalent à l'attention du public lettré des documents très-importants pour l'appréciation d'un des événements les plus graves de l'ancien régime, la révocation de l'Édit de Nantes, et d'une de ces institutions les plus décriées, les lettres de cachet. Les historiens pourront désormais réviser, sur ces deux questions, avec les éléments d'information les plus certains, les opinions les plus accréditées jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de signaler aussi à Votre Majesté une foule de renseignements curieux relatifs aux personnes. À l'aide des Archives, on peut aujourd'hui suivre pas à pas la plupart des hommes qui ont un nom célèbre dans notre ancien gouvernement, et reconstituer, même à leurs débuts dans la vie publique, la biographie de quelques-unes de nos illustrations littéraires, scientifiques

ou militaires. Entre mille autres faits du même genre, on y apprend que Georges Cuvier remplissait dans sa jeunesse les modestes fonctions de greffier de la commune de Bec-en-Cauchois. Les délibérations de cette commune, toutes rédigées par lui et transcrites de sa main, nous en fournissent la preuve. Pierre Corneille tenait les registres de la fabrique de l'église de Rouen, et, quoique marguillier, il y inscrivait parfois ses réflexions personnelles contre les mesures adoptées par ses collègues. Une petite localité de Seine-et-Marne, la commune d'Avon, presque inconnue aujourd'hui, conserve des livres paroissiaux du plus haut intérêt et qui révèlent l'état civil des plus grands artistes, au premier rang desquels se placent Léonard le Flamand, François de Bologne, Sébastien Serlio, le Rosso, Antoine Jacquet de Grenoble, le Primatice, Nicolo dell'Abbate, Jean de Hoëy, Fréminet, Ambroise Dubois et des savants illustres, tels que le mathématicien Bezout, le naturaliste Daubenton, etc.

Cet exposé sommaire suffira pour établir l'intérêt que présente, aux points de vue les plus divers, l'œuvre entreprise par M. le duc de Persigny.

C'est là, Sire, je puis le dire avec confiance, l'une des enquêtes les plus considérables qui aient jamais été ouvertes sur le passé de la France. Elle embrasse sous toutes ses faces la vie multiple de l'ancienne société française. Elle jette un jour vif et nouveau sur les relations du pouvoir central avec les gouvernements provinciaux et les administrations communales, les relations des cités entre elles, la situation respective des castes, et elle nous fait assister, par des actes authentiques, au grand et laborieux développement de notre patrie.

Les conseils généraux, qui jusqu'ici ont pourvu à toutes les dépenses du service des Archives, continueront, je n'en doute pas, leur concours empressé à une publication qui a obtenu les suffrages unanimes du monde savant.

En ce moment, je vais étudier le système le plus convenable pour la rédaction de tables générales alphabétiques, qui, à mesure de l'impression, permettraient d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents relatifs à une même question administrative ou historique.

En terminant ce rapport, Sire, je considère comme un devoir de signaler à l'Empereur les services rendus par le Bureau des Archives, les inspecteurs généraux

placés sous mes ordres et les archivistes départementaux, auxiliaires aussi modestes qu'érudits, sortis, pour la plupart, de l'École impériale des Chartes, et dont le dévouement mérite les plus grands éloges.

C'est à tous ces efforts réunis qu'on doit la marche rapide du grand travail dont je viens de soumettre à l'Empereur les principaux résultats.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant

et très-fidèle serviteur et sujet,

Le ministre de l'intérieur,

LA VALETTE.

Département d'Indre-et-Loire.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE C.

(Administrations provinciales. — Intendances, Subdélégations,
Élections et autres divisions administratives ou financières, Bureaux des finances,
États provinciaux, Principautés, Régences, etc.)

INTENDANCE DE LA GÉNÉRALITÉ DE TOURS.

Finances

C. 1. (Registre.) — In-folio, 404 feuillets, papier.

1761-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Baugé. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Château-la-Vallière, 65 cotes, produisant 1,356 livres 17 sols ; — Couesmes, 108 cotes, 500 livres 5 sols ; — Chouzé, 48 cotes, 88 livres 19 sols ; — Lublé, 41 cotes, 91 livres 5 sols ; — Saint-Laurent-de-Lin, 95 cotes, 268 livres 12 sols ; — Savigné, 217 cotes, 487 livres 12 sols ; — Avrillé, 35 cotes, 129 livres 1 sol ; — Braye, 78 cotes, 243 livres 13 sols ; — Channay, 133 cotes, 572 livres 2 sols ; — Courcelles, 92 cotes, 324 livres 5 sols ; — Marcilly, 72 cotes, 431 livres 11 sols ; — Rillé, 45 cotes, 468 livres 3 sols ; — Hommes, 138 cotes, 615 livres 13 sols.

C. 2. (Registre.) — In-folio, 851 feuillets, papier.

1764-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Chinon. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Chinon, 760 cotes, produisant 1,584 livres 15 sols ; — Marçay, 64 cotes, 299 livres 8 sols ; — Neuil, 89 cotes, 157 livres 8 sols ; — Neuilly, 120 cotes, 545 livres 12 sols ; — Parrilly, 201 cotes, 488 livres 19 sols ; — Pouzay, 91 cotes, 438 livres 16 sols ; — Rigny, 181 cotes, 1,163 livres 7 sols ; — Rivarennnes, 172 cotes, 453 livres 18 sols ; — Saint-Benoît, 79 cotes, 245 livres 14 sols ; — Saint-Épain, 241 cotes, 800 livres 7 sols ; — Saint-Germain, 155 cotes, 326 livres 12 sols ; — Saint-Louans, 471 cotes, 1,318 livres 12

sols ; — Saint-Mexme-les-Champs, 379 cotes, 756 livres 15 sols.

C. 3. (Registre.) — In-folio, 1,201 feuillets, papier.

1765-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Chinon. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Abilly, 101 cotes, produisant 444 livres 4 sols ; — Antogny, 38 cotes, 148 livres ; — Avoine, 123 cotes, 605 livres 6 sols ; — Beaumont, 175 cotes, 444 livres 1 sol ; — Bréhémont, 196 cotes, 841 livres ; — Candès, 146 cotes, 293 livres 19 sols ; — Cheillé, 264 cotes, 551 livres 7 sols ; — Chezelles, 29 cotes, 133 livres 9 sols ; — Cinais, 92 cotes, 256 livres 10 sols ; — Couziers, 72 cotes, 295 livres 10 sols ; — Cravant, 146 cotes, 1,611 livres 18 sols ; — Huismes, 140 cotes, 693 livres 9 sols ; — Ingrandes, 172 cotes, 258 livres 2 sols ; — La Haie, 158 cotes, 354 livres 14 sols ; — La Roche-Clermault, 131 cotes, 700 livres 17 sols ; — Lerné, 152 cotes, 859 livres 18 sols ; — Noyant, 90 cotes, 442 livres 4 sols ; — Ports, 68 cotes, 208 livres 18 sols ; — Pressigny, 156 cotes, 1,118 livres 16 sols ; — Rilly, 132 cotes, 426 livres 15 sols ; — Saché, 189 cotes, 671 livres 13 sols ; — Sainte-Maure, 347 cotes, 1,857 livres 16 sols ; — Sainte-Patrice, 208 cotes, 524 livres 11 sols ; — Savigny, 178 cotes, 566 livres 17 sols ; — Tavant, 135 cotes, 159 livres 17 sols.

C. 4. (Registre.) — In-folio, 267 feuillets, papier.

1764-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Chinon. — L'année 1789 offre les résultats suivants :

Série C — Administrations provinciales

Draché, 148 cotes, produisant 381 livres ; — La Celle-Saint-Avant, 122 cotes, 431 livres 15 sols ; — Ligré, 433 cotes, 1,006 livres 19 sols ; — Maillé, 108 cotes, 589 livres 5 sols ; — Nouâtre, 29 cotes, 203 livres ; — Noyers, 40 cotes, 177 livres 10 sols ; — Sepmes, 118 cotes, 578 livres 10 sols.

C. 5. (Registre.) — In-folio, 511 feuillets, papier.

1764-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Loches. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Genillé, 205 cotes, produisant 1,014 livres 3 sols ; — La Guerche, 129 cotes, 367 livres 4 sols ; — Le Liège, 28 cotes, 145 livres 18 sols ; — Loché, 119 cotes, 437 livres 6 sols ; — Louans, 198 cotes, 247 livres 15 sols ; — Louroux, 131 cotes, 318 livres ; — Nouans, 153 cotes, 510 livres 3 sols ; — Orbigny, 114 cotes, 525 livres 19 sols ; — Saint-Senoch, 111 cotes, 611 livres 9 sols ; — Tauxigny, 212 cotes, 731 livres 17 sols ; — Verneuil, 142 cotes, 475 livres 6 sols ; — Villeloin, 31 cotes, 31 livres 14 sols ; — Vou, 71 cotes, 359 livres 15 sols.

C. 6. (Registre.) — In-folio, 1,189 feuillets, papier.

1765-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Loches. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Aubigny, 25 cotes, produisant 50 livres 4 sols ; — Barrou, 54 cotes, 345 livres 18 sols ; — Beaumont-Village, 100 cotes, 154 livres 18 sols ; — Betz, 112 cotes, 596 livres 11 sols ; — Bossée, 119 cotes, 416 livres 5 sols ; — Bournan, 92 cotes, 393 livres 15 sols ; — Chambon, 139 cotes, 198 livres 10 sols ; — Chaumussay, 132 cotes, 293 livres 19 sols ; — Chedigny, 86 cotes, 302 livres 19 sols ; — Chemillé, 79 cotes, 102 livres 4 sols ; — Ciran, 73 cotes, 338 livres 11 sols ; — Coulangé, 168 cotes, 321 livres 12 sols ; — Cussay, 180 cotes, 520 livres 3 sols ; — Ligueil, 295 cotes, 1,104 livres ; — Manthelan, 151 cotes, 927 livres 15 sols ; — Preuilly, 238 cotes, 1,809 livres 10 sols ; — Reignac, 145 cotes, 945 livres 14 sols.

C. 7. (Registre.) — In-folio, 773 feuillets, papier.

1766-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Loches. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Azay-sur-Indre, 100 cotes, produisant 573 livres 5 sols ; — Chambourg, 172 cotes, 573 livres 1 sol ; — Chanceaux, 65 cotes, 159 livres 5 sols ; — Chamizay, 184 cotes, 491 livres 10 sols ; — Chedigny, 104 cotes, 319 livres 19 sols ; — Ferrière-sur-Beaulieu, 69 cotes, 248 livres 15 sols ; — La Chapelle-Blanche, 165 cotes, 480 livres 2 sols ; — Loches, 707 cotes, 1,791 livres 2 sols ; — Perrusson, 140

cotes, 439 livres 9 sols ; — Saint-Jean, 88 cotes, 208 livres 5 sols ; — Saint-Quentin, 93 cotes, 486 livres 7 sols.

C. 8. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier.

1765-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Loudun. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Assay, 39 cotes, produisant 177 livres 2 sols ; — Grazay, 12 cotes, 99 livres ; — Marçay, 77 cotes, 485 livres 12 sols.

C. 9. (Registre.) — In-folio, 1,116 feuillets, papier.

1764-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Richelieu. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Saint-Maurice de l'Île-Bouchard, 182 cotes, produisant 296 livres 3 sols ; — Saint-Gilles de l'Île-Bouchard, 172 cotes, 232 livres 17 sols ; — Sazilly, 230 cotes, 438 livres 1 sol ; — Theneuil, 153 cotes, 325 livres 11 sols ; — Verneuil, 60 cotes, 210 livres 4 sols ; — Anché, 92 cotes, 392 livres 16 sols ; — Avon, 171 cotes, 385 livres 6 sols ; — Braslou, 81 cotes, 303 livres 5 sols ; — Braye, 93 cotes, 310 livres 10 sols ; — Brizay, 53 cotes, 296 livres 1 sol ; — Champigny, 227 cotes, 616 livres 1 sol ; — Chavaigne, 61 cotes, 209 livres 9 sols ; — Courcoué, 122 cotes, 536 livres 7 sols ; — Crissay, 67 cotes, 262 livres 12 sols ; — Cruzilles, 116 cotes, 300 livres 15 sols ; — Faye, 113 cotes, 265 livres 10 sols ; — Lémeré, 185 cotes, 797 livres 13 sols ; — Marnay, 75 cotes, 455 livres 5 sols ; — Panzoult, 162 cotes, 981 livres 8 sols ; — Parçay, 150 cotes, 688 livres 14 sols ; — Richelieu, 751 cotes, 4,177 livres 15 sols.

C. 10. (Registre.) — In-folio, 940 feuillets, papier.

1763-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Saumur. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Benais, 347 cotes, produisant 1,042 livres 17 sols ; — Chouzé-sur-Loire, 723 cotes, 1,916 livres 7 sols ; — Continvoir, 120 cotes, 441 livres 7 sols ; — Gizeux, 111 cotes, 520 livres 10 sols ; — La Chapelle-Blanche, 580 cotes, 1,569 livres 1 sol ; — Restigné, 444 cotes, 1,609 livres 4 sols ; — Saint-Germain de Bourgueil, 418 cotes, 1,603 livres 19 sols ; — Saint-Nicolas de Bourgueil, 276 cotes, 929 livres 1 sol.

C. 11. (Registre.) — In-folio, 576 feuillets, papier.

1765-1789. — Rôles des vingtièmes. — Élection de Tours. — L'année 1789 offre les résultats suivants : Ambillou, 115 cotes, produisant 294 livres 7 sols ; — Azay-le-Rideau, 304 cotes, 1,015 livres 2 sols ; — Brêches, 72 cotes, 145 livres 8 sols ; — Cinq-Mars, 328 cotes, 688 livres

13 sols ; — Cléré, 197 cotes, 520 livres 8 sols ; — Lignières, 153 cotes, 366 livres 10 sols ; — Mazières, 102 cotes, 267 livres 3 sols ; — Saint-Jean-de-Langeais, 354 cotes, 778 livres 2 sols ; — Saint-Laurent-de-Langeais, 203 cotes, 529 livres 11 sols ; — Souvigné, 95 cotes, 270 livres 18 sols ; — Vallères, 222 cotes, 493 livres 19 sols.

C. 12. (Portefeuille.) — 192 pièces, papier.

1771-1784. — Vingtèmes. — Lettres de MM. l'abbé Terray, d'Ormesson, de Montaigu, Necker, Joly de Fleury, de Calonne et de Vergennes, adressées à MM. Ducluzel et Daine, intendants de Tours, et relatives aux vingtèmes. — Édît du Roi Louis XVI, portant prorogation des deux vingtèmes et de différents autres droits, et établissement de 2 nouveaux sous pour livre sur les fermes. — États des vérifications faites par les contrôleurs des vingtèmes. — États des vérifications proposées pour les contrôleurs ambulants. — Commissions des contrôleurs des vingtèmes. — Envoi d'un arrêt du Conseil ordonnant que les possesseurs de biens faisant partie des domaines de la Couronne, engagés ou aliénés, seront tenus de rapporter les titres en vertu desquels ils jouissent desdits domaines.

C. 13. (Portefeuille.) — 115 pièces, papier.

1776-1783. — Vingtèmes. — Lettres de MM. d'Ormesson, Necker et Joly de Fleury, adressées à M. Ducluzel, intendant de Tours, et concernant diverses réclamations sur les vingtèmes. — Demandes en décharge : par M. le comte de La Roche-Lambert, dont la métairie de La Motte avait été incendiée ; — par le marquis de Frenay, pour la même cause ; — par M. d'Armaillé, pour fait de grêle ; — par M. Formeron d'Aulnay, à cause du débordement de la rivière du Mable ; — par M. de Mergat, en considération des dégâts causés à ses domaines par un ouragan ; — par M. de Martigny, se plaignant d'augmentations successives. — Lettres, mémoires, requêtes et observations accompagnées, en regard, de celles des contrôleurs. — État des quotités, nature et produits pour lesquels M. de Martigny est imposé.

C. 14. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1771-1787. — Taille et capitation. — Amboise est taxé à 7,525 livres 19 sols 9 deniers ; — les faubourgs d'Amboise à 9,758 livres 16 sols ; — Athée à 7,894 livres 18 sols ; — Autrèche à 1,389 livres 11 sols ; — Auzouer à 3,854 livres 11 sols ; — Bléré à 9,823 livres 2 sols 6 deniers.

C. 15. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1771-1787. — Taille et capitation. — Cangy est taxé à 4,001 livres 11 sols 6 deniers ; — Chançay à 4,724 livres 18 sols 6 deniers ; — Chargé à 1,983 livres 7 sols 2 deniers ; — Chenonceaux à 1,162 livres 4 sols 6 deniers ; — Chissay à 5,468 livres 11 sols 6 deniers ; — Chisseaux à 1,417 livres 11 sols 8 deniers ; — Civray à 3,481 livres 12 sols 10 deniers ; — Dierre à 3,150 livres 6 sols ; — Épeigné à 999 livres 5 sols 3 deniers.

C. 16. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1771-1787. — Taille et capitation. — Francueil est taxé à 3,636 livres 1 sol 6 deniers ; — La Croix à 4,770 livres ; — Limeray à 6,388 livres 19 sols 5 deniers ; — Lussault à 2,781 livres 10 sols 5 deniers ; — Luzillé à 5,015 livres 13 sols 3 deniers ; — Mareuil à 4,432 livres 7 sols 9 deniers ; — Montlouis à 14,528 livres 19 sols ; — Montreuil à 1,903 livres 2 sols.

C. 17. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1771-1787. — Taille et capitation. — Mosnes est taxé à 5,049 livres 3 sols 2 deniers ; — Nazelles à 3,851 livres 13 sols ; — Négron à 1,398 livres 2 sols 6 deniers ; — Neuillé-le-Lierre à 3,213 livres 17 sols ; — Noizay à 6,846 livres 12 sols 6 deniers ; — Pocé à 2,677 livres ; — Reugny à 7,803 livres 18 sols 6 deniers ; — Rilly à 1,846 livres 18 sols 3 deniers.

C. 18. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1771-1787. — Taille et capitation. — Saint-Denis-Hors est taxé à 4,005 livres 6 sols 9 deniers ; — Saint-Martin-le-Beau à 8,166 livres 11 sols ; — Saint-Ouen à 2,756 livres 19 sols 2 deniers ; — Saint-Règle à 1,643 livres 14 sols 9 deniers ; — Souvigny à 3,629 livres 1 sol ; — Sublaines à 1,740 livres 16 sols 9 deniers.

C. 19. (Portefeuille.) — 223 pièces, papier.

1788-1789. — État des particuliers ne figurant pas sur les rôles de la capitation, et pour lesquels l'intendant est autorisé à faire un rôle de supplément. — État des personnes admises dans les rôles de la capitation de la Noblesse. — État des nobles de l'Élection de Loches qui, pour être payés des pensions qu'ils ont sur le Trésor, demandent à être imposés à la capitation. — Lettres et requêtes de MM. de La Marsaulaye, Le Goust Duplessis, de La Chaussée,

Série C — Administrations provinciales

de Boucherville, Caillard de Beauvoir, le comte de Razilly, Chabrignac de Candé, le comte de Cossé, etc., adressées à M. Daine, intendant de Tours, pour obtenir leur inscription sur les rôles de supplément à la capitation.

C. 20. (Portefeuille.) — 141 pièces, papier.

1788-1789. — Rôles de supplément à la capitation pour les nobles et les privilégiés ; — originaux signés de MM. Daine, intendant de Tours, et Genty, subdélégué général. — Modard de Rilly taxé 7 livres 4 sols ; — madame de Montmorency-Laval, 28 livres 16 sols ; — le chevalier de Foucault, 6 livres ; — le marquis de Razilly, 18 livres ; — le comte de Ternay, 48 livres ; — Hubert de Lauberdrière, 48 livres ; — Chabert de Praille, 24 livres ; — Salmon de La Brosse, 18 livres ; — de Routy, 76 livres ; — Dumouchet, 3 livres 12 sols ; — Berard de Montour, 3 livres 12 sols ; — Giroust de Saint-Marc, 60 livres ; — le chevalier de Thiennes, 48 livres ; — le chevalier de Boitelle, 7 livres 4 sols ; — de Couet, 48 livres ; — de Sain, 72 livres ; — de Repentigny, 72 livres ; — madame de Château-renault, 7 livres ; — madame de Briqueville, 36 livres ; — madame de Gonne, 1 livre 4 sols ; — mademoiselle des Ligneriers, 1 livre 4 sols ; — madame de Noyelle, 1 livre 16 sols.

C. 21. (Portefeuille.) — 200 pièces, papier.

1752-1777. — Correspondance de MM. Machault, de Choiseul, d'Ormesson, Turgot, Necker, avec MM. de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours, relatives à des demandes de secours et de décharges d'impôts formées par divers particuliers, en considération soit de leur âge, une veuve a 108 ans, soit du nombre de leurs enfants, l'un des pétitionnaires en a eu 25, dont 11 sont vivants. — Placet au Roi de M. de Boissimon, demandant un secours pour dégrever ses terres, chargées d'engagements ruineux. — Lettre de M. de Voyer d'Argenson pour le sieur Jamiaux, qui avait été faussement accusé d'un assassinat dont le coupable s'était lui-même déclaré au moment de subir le supplice pour d'autres crimes.

C. 22. (Portefeuille.) — 250 pièces, papier.

1778-1786. — Correspondance de MM. Necker, de Bonnaire de Forges, Joly de Fleury, d'Ormesson et de Vergennes, avec MM. Ducluzel et Daine, intendants de Tours, relative à des demandes de secours formées par divers particuliers, en considération de leur nombreuse famille ou de pertes graves éprou-

vées par suite d'incendies, d'inondations ou d'ouragans. — La plupart des suppliants ont de 10 à 12 enfants ; — les habitants d'Azay-sur-Cher ont vu leurs maisons renversées et leurs arbres fruitiers déracinés par l'ouragan du 16 janvier 1780 ; — la maison du sieur Dupuy, commissaire au Châtelet de Paris, a été écrasée par la chute d'une partie du coteau, près de Tours ; — M. de Maussabré, à Chemillé, a perdu sa fortune par grêle, incendie, inondation et banqueroute.

C. 23. (Portefeuille.) — 164 pièces, papier.

1767-1784. — Lettres patentes du Roi Louis XVI, portant établissement d'un nouvel ordre pour le paiement des pensions sur la capitation. — Instruction pour tous les pensionnaires du Roi, sur les formalités à remplir pour se conformer auxdites lettres patentes. — Correspondance de MM. Necker, d'Ormesson, Turgot, Taboureau, Joly de Fleury et de Vergennes, avec MM. Ducluzel et Daine, relative à des demandes de secours et de décharges d'impôts, formées par divers particuliers, la plupart en considération du nombre de leurs enfants : l'un des pétitionnaires a 14 enfants vivants, un autre 17, un autre 18, un autre se dit père de 25 enfants.

C. 24. (Portefeuille.) — 148 pièces, papier.

1748-1788. — Droits réservés. — État des lieux et maisons dépendants des villes, faubourgs et bourgs de la Généralité de Tours, assujettis aux droits réservés par les tarifs annexés aux déclarations et lettres patentes du 3 janvier et du 22 avril 1759. — Correspondance de MM. d'Ormesson, de Machault, de Chauvelin et de Trudaine, avec M. Savalette de Magnanville, intendant de Tours, concernant les droits réservés. — Arrêt du Conseil d'État prorogeant, pour 9 années, en faveur de l'hôpital général de Tours, la perception des droits sur les marchandises et denrées qui entrent dans la ville. — Requêtes des fermiers des Aides contre l'abus de porter les vendanges des lieux sujets aux droits dans ceux qui en sont exempts.

C. 25. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1786-1788. — Relevé des décharges et modérations sur les vingtièmes. — Cahier des augmentations et diminutions survenues dans chaque Élection de la Généralité. — État général du montant des deux vingtièmes et des 4 sous pour livre, pour l'année 1787, dans les seize Élections de la Généralité de Tours ; — le total général monte à 2,438,589 livres 4 sols 1 denier. — Rôles pour chaque Élection de la Généralité.

C. 26. (Portefeuille.) — 184 pièces, papier.

1713-1743. — Octrois. — État général de tous les domaines et revenus dépendants de l'Hôtel-de-Ville de Tours. — Comptes des deniers communs et patrimoniaux de l'Hôtel-de-Ville de Tours, rendus devant Joseph Aubry, lieutenant général de Touraine, par Thomas Dubois, receveur desdits deniers ; — pièces à l'appui de ces comptes. — Rôles de la capitation établie sur les bourgeois, avocats, notaires, procureurs, huissiers, et sur les domestiques de messieurs du Bureau des finances et du Présidial. — Pour l'année 1724, la recette s'élève à 3,905 livres 10 sous, et la dépense à 4,016 livres 10 sous 7 deniers.

C. 27. (Portefeuille.) — 104 pièces, papier.

1659-1789. — Octroi de la ville de Tours. — Arrêts du Conseil déchargeant les ecclésiastiques du paiement de l'entrée de la moitié des droits d'octroi sur les vins ; — portant liquidation des dépenses et dettes de la ville. — Comptes rendus par Étienne Bouchet et Claude de Chambray, directeur des Aides et octrois appartenant à la ville, à M. Hérault, intendant de la Généralité. — Fixation des charges ordinaires et extraordinaires de la ville. — État de ses revenus et de ses charges. — Plan proposé pour équilibrer son budget. — Tableau des droits qui se perçoivent sur les denrées. — Autre tableau des bénéficiaires qu'ont retiré les titulaires des offices de receveur et de contrôleur. — Mémoire du corps de ville pour obtenir l'exportation, en franchise, dans les colonies françaises, des vins de Touraine.

C. 28. (Portefeuille.) — 140 pièces, papier.

1744-1787. — Octrois. — Lettres de M. de Trudaine concernant le nouvel octroi accordé à la ville de Tours, pour aider à l'entretien des chemins de la banlieue. — Comptes des anciens et nouveaux octrois. — État de la recette et de la dépense faites par Levaigreur, directeur des Aides de l'Élection de Tours. — Comptes rendus à M. Ducluzel, intendant de Tours, par Pierre Caisnet de Chauvigny, directeur des Aides, à Tours. — Lettres patentes du Roi, du 14 septembre 1768, sur l'arrêt du Conseil d'État du 20 août précédent, portant établissement d'un nouvel octroi sur les boissons entrant dans la ville. — Comptes rendus à MM. Ducluzel et Daine, intendants, par les administrateurs de l'hôpital général de la Charité, de la perception des anciens et nouveaux octrois qu'ils ont fait faire par leurs commis au profit de la ville.

C. 29. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1735-1751. — Octrois. — Comptes des recettes et dépenses des nouveaux octrois de la ville de Tours. — État du produit des nouveaux octrois perçus à l'entrée sur les vins, bois et foins. — Mandats de paiement adressés, avec mémoires et pièces à l'appui, au fermier des octrois, par M. Lescalopier, intendant de Tours. — Détail des réparations faites aux ponts de Saint-Sauveur, Saint-Avertin, Saint-Éloi, et à l'arche du Pont-Long, de Tours. — Arrêt du Conseil d'État, du 21 mai 1748, qui casse l'adjudication, faite au sieur Cléret, des travaux d'un pont à construire sur le Cher, en face Grandmont, suivi d'une nouvelle adjudication au sieur Portier René.

C. 30. (Portefeuille.) — 124 pièces, papier.

1752-1784. — Octrois et droits réservés. — États généraux du produit des nouveaux octrois de la ville de Tours. — Comptes rendus à M. Savalette de Magnanville, intendant de Tours, par Pierre Camet de Chauvigny, directeur des Aides de la régie de Tours, chargé du recouvrement des nouveaux octrois. — Mandats de paiement, avec pièces à l'appui, adressés au fermier des octrois par MM. de Magnanville et Lescalopier, intendants de Tours. — Tarifs des octrois de la ville de Chinon. — Comptes des recettes et dépenses faites par Jean Rattier, receveur des anciens et nouveaux octrois. — Lettres de M. Necker, adressées à M. Ducluzel, intendant de Tours, concernant les offices et droits réservés. — Lettres patentes du roi Louis XVI, relatives aux droits annuels des offices. — Arrêt du Conseil d'État qui fixe, pour l'avenir, le traitement du receveur général des revenus casuels. — Édit du Roi Louis XVI, portant suppression de 48 offices de receveurs généraux des finances.

C. 31. (Portefeuille.) — 207 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1722-1760. — Octrois. — Lettres et mémoires adressés par les maire et échevins d'Angers à M. de Lesseville, intendant de Tours, et relatifs à l'emploi des revenus de la ville. — Mémoire des maire et échevins d'Angers pour obtenir la prorogation des droits d'octroi qui se perçoivent sur les vins, cidres, bières et foins consommés dans la ville et les faubourgs. — Arrêt du Conseil, du 1^{er} mai 1753, qui permet aux maire et échevins d'Angers d'emprunter, à constitution de rente, les sommes nécessaires pour la construction des bâtiments de l'Académie, et proroge pour 32 années, à partir de 1757, la levée des droits d'octrois. — Compte de la recette et dépense des octrois, rendu par Simon, directeur,

à M. de Lesseville, intendant de Tours. — Autre compte de ladite recette rendu par Julien Heurteloup à M. Lescalopier. — État de ce qui est dû des droits d'octroi par les cabaretiers.

**C. 32. (Portefeuille.) — 268 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1761-1762. — Octrois. — Requête adressée à M. Lescalopier, intendant de Tours, par Julien Pillet, étapier d'Anjou, pour obtenir la restitution des droits que la ville a perçus sur les vins qu'il a fournis aux troupes du Roi. — Ordonnance de M. Lescalopier portant que la somme de 15,998 livres 8 sols 6 deniers sera payée à M. de Voglie, ingénieur en chef de la Généralité, et à René Pointier, adjudicataire de travaux publics pour la construction des bâtiments de l'Académie d'Angers. — États des produits particuliers et généraux des octrois perçus sur les vins, boissons et foins vendus en détail dans la ville d'Angers. — Compte rendu à M. Lescalopier, intendant de Tours, par Julien Heurteloup, directeur des droits d'octroi qui se perçoivent dans la ville et les faubourgs d'Angers sur les vins, bières, cidres, poirés et foins.

C. 33. (Portefeuille.) — 113 pièces, papier.

1684-1771. — Octrois. — Compte sommaire de la recette des octrois de la ville de Sillé-le-Guillaume, rendu par Vincent Le Roux et Thomas Billard à M. de Magnanville, intendant de Tours. — État au vrai de la recette et dépense des deniers communs et des octrois de Sillé-le-Guillaume. — État des revenus et deniers communs de la maison de ville de La Ferté-Bernard, en 1732 et 1733. — État du produit annuel de tous les octrois et deniers communs qui se perçoivent dans les villes et communautés de l'Élection de La Ferté-Bernard, en 1712 et 1717. — État des charges ordinaires et extraordinaires de la ville de Beaumont-le-Vicomte. — Comptes rendus par Jean Niepuron, receveur des octrois de Beaumont, à M. Pineau de Lucé, intendant de Tours. — Charges ordinaires et extraordinaires de la ville de Fresnay. — Comptes rendus à M. de Magnanville, intendant de Tours, par Charles Robert, contrôleur au grenier à sel, commis à la recette des octrois de la ville de Fresnay.

C. 34. (Portefeuille.) — 203 pièces, papier.

1710-1788. — Octrois. — États des recettes et dépenses des deniers d'octrois de la ville de Beaulieu ; — de la ville de Cormery ; — de la ville de Ligueil. — Compte de la recette et dépense de l'imposition extraordinaire de l'Élection de Loches,

pendant l'année 1713, rendu à Bernard de Chauvelin, intendant de Tours, par Jacques de Lomeau, receveur des tailles de ladite Élection. — Comptes des deniers patrimoniaux de la ville de Loches et des impositions mises sur les habitants pour le logement et casernement des troupes et pour achats de blés à Tours et à Amboise. — État des recettes et dépenses des deniers d'octroi de la ville de Preuilly. — Réponses aux éclaircissements que M. le contrôleur général demande aux villes, bourgs et communautés de la Généralité de Tours qui ont des revenus patrimoniaux ou des octrois.

C. 35. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1753-1788. — Octrois. — Compte du produit de l'octroi établi pour l'entretien des ponts d'Amboise, pendant onze années, expirées le 1^{er} octobre 1764. — Pièces de dépenses. — Mandats de paiement délivrés par M. Lescalopier, intendant de Tours. — Ordonnance de l'intendant concernant l'indemnité à accorder à l'adjudicataire des réparations du pont d'Amboise, dont le bail a été résilié par arrêt du Conseil d'État, du 14 avril 1759. — Relevé des entrées journalières. — Comptes du produit de la ferme des droits établis pour l'entretien du grand pont de bois.

**C. 36. (Portefeuille.) — 204 pièces, papier ;
3 pièces, parchemin.**

1720-1760. — Octroi de Montbazou. — Actes d'assemblée des habitants portant nomination du sieur Faré comme receveur des octrois, et du sieur Mathieu Chollet en remplacement du sieur Faré. — Comptes des deniers communs rendus par Jean-Baptiste Faré à M. de Lucé, intendant de Tours. — Requête des habitants et autorisation de M. Lesseville, intendant, pour que les sieurs Baudard et La Poterie soient assignés devant lui pour la reddition de leurs comptes de la recette des octrois. — Marchés pour la réparation du clocher et la refonte d'une cloche. — État des réparations urgentes à faire à la caserne de Montbazou. — Baux à ferme par les habitants de leurs près communaux.

**C. 37. (Portefeuille.) — 117 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1750-1788. — Tarifs. — Arrêts du Conseil d'État portant établissement d'un tarif dans la ville de Doué. — Tarif de Doué. — Procès-verbal d'adjudication, par M. de Magnanville, intendant de Tours, des droits d'entrée et de détail qui se perçoivent sur les denrées et marchandises vendues dans la ville de Doué. — État général de la recette

des droits de tarif de cette ville. — Arrêt du Conseil d'État portant établissement d'un tarif dans la ville de Saumur. — Lettre de M. de Cremilles envoyant à M. Lesclapier un mémoire de M. Du Petit-Thouars, lieutenant de Saumur, lequel se plaint du préjudice considérable causé par l'établissement du tarif aux officiers d'état-major du château, et demande pour eux des dédommagements proportionnés. — Mémoires et requêtes des maire et échevins de Saumur concernant l'imposition à la taille des propriétaires de vignes. — Arrêt du Conseil d'État portant établissement d'un tarif dans la ville de Laval. — Ordonnance de M. Savalette de Magnanville pour l'exécution dudit tarif. — État de la consommation des privilégiés. — État des cabaretiers et bouchers qui sont dans la banlieue et sujets aux droits.

C. 38. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1720-1789. — Taille, capitation, centième denier, droits de godelage et minage. — Correspondance de MM. Necker, de Laverdy, de Trudaine et de Calonne avec MM. Ducluzel et Daine, intendants de Tours, relative : à une requête des habitants d'Ingrandes demandant l'autorisation d'établir, sur leur paroisse, un impôt de 10,000 livres destiné à acquitter les dettes contractées depuis vingt ans ; — à l'imposition qui doit être sur les biens omis, les maisons et terres reconstruites ou nouvellement bâties ; — au droit de godelage que M. le prince de Rohan prétend percevoir sur les grains vendus à Montbazou ; — à l'établissement, par M. le duc de Luynes, d'un droit de minage à Langeais. — État de la recette des droits de fiefs payés pour les anoblissements et privilèges révoqués. — Arrêt du Conseil supprimant les droits de Boîte sur la Loire et confirmant l'association des marchands fréquentant ladite rivière. — États généraux des anciens et triples droits de centième denier des actes et contrats et des successions collatérales.

C. 39. (Portefeuille.) — 195 pièces, papier.

1720-1785. — Lettres de M. Le Pelletier Des Forts, concernant un arrêt qui dispense les contrôleurs ambulants et buralistes des domaines de porter leurs deniers à la recette générale ; — de M. de Laverdy à M. Ducluzel sur deux arrêts de 1763 permettant le commerce et l'exportation des menus grains, grenailles et farines ; — de M. d'Invau à M. Ducluzel, sur les droits que doivent payer les ornements d'église venant de l'étranger ; — sur un arrêt du Conseil portant règlement du commerce de l'Inde ; — sur les droits de prévôté, billette et coutume ; — de M. de Calonne à M. Daine, concernant la vente du tabac. — Arrêt du Conseil d'État attribuant aux régisseurs des diligences, messageries et roulages le privilège

exclusif du transport des marchandises qui jouissent de la faveur du transit.

C. 40. (Portefeuille.) — 172 pièces, papier.

1786-1789. — Lettres de M. de Calonne, contrôleur général, à M. Daine, intendant de Tours, concernant une réclamation des habitants de Preuilly, qui prévoient ne pouvoir payer leurs impôts par suite du repavage de leur ville, de la faible récolte des grains et de l'abondance du vin, dont la mauvaise qualité rend la vente impossible. — Arrêts du Conseil d'État : prorogeant, jusqu'à nouvel ordre, la modération sur les sels de Saintonge et de Brouage ; — portant règlement pour la marque et visite des toiles blanches et imprimées ; — permettant l'entrée des toiles peintes en Alsace ; — concernant les raffineurs de sucre établis dans les divers ports du royaume ; — maintenant les marchands et négociants dans l'exemption des droits pour les bois destinés à la marine ; — réduisant les droits sur les vins d'Aunis exportés à l'étranger ; — contenant modération des droits sur les cartons lissés, façon d'Angleterre, destinés à l'apprêt des étoffes.

C. 41. (Portefeuille.) — 180 pièces, papier.

1758-1772. — État des villes et paroisses de la Généralité de Tours qui doivent contribuer au don gratuit ordonné par l'édit du mois d'août 1758, accompagné des représentations faites par chaque ville sur l'exécution de cet édit. — Déclaration du Roi Louis XV, interprétant l'édit du mois d'août 1758, qui ordonne que, pendant six années consécutives, il sera payé au Roi un don gratuit par les villes des Élections de Touraine. — État des sommes qui doivent être payées au Roi en vertu de ladite déclaration. — Arrêt du Conseil, qui ordonne que, faute de paiement du don gratuit dans les termes fixés, les officiers municipaux et syndics seront personnellement et solidairement responsables des sommes fixées. — Requêtes de la ville de Chinon réclamant pour elle ce qui a dépassé le taux du don gratuit ; — de la ville de Saint-Christophe concernant le vol de la caisse du directeur des Aides.

Guerre

C. 42. (Portefeuille.) — 223 pièces, papier.

1758-1789. — Guerre. — Recrutement dans la Généralité de Tours. — États généraux des dépenses faites par les préposés aux recrues des troupes du Roi dans les départements de Beaumont-le-Vicomte, Chinon, Tours, Loches, Amboise, Richelieu. — Ordonnance du Roi concernant la formation et la solde de la cavalerie. — Règle-

ment pour le service de l'infanterie en campagne. — État général du bataillon de Touraine. — Lettres adressées par les ministres de Paulmy, duc de Choiseul, prince de Montbarey, maréchal de Ségur et de Puységur, à MM. Lescalopier, Ducluzel et Daine, intendants de Tours, et relatives à des faits de recrutement : — violences et excès commis contre des sergents recruteurs ; — réclamations de gens engagés contre leur gré.

C. 43. (Portefeuille.) — 183 pièces, papier.

1750-1787. — Guerre. — Congés absolus. — Déserteurs. — Certificats de congés absolus, donnés par les commissaires des guerres à des soldats des régiments de l'Île-de-France, de Chartres, de Vexin, de Bourbon, de Beauce, de Béarn, de Provence, d'Aquitaine, des Gardes Lorraines. — Correspondance des ministres de Paulmy, duc de Choiseul, prince de Montbarey et de M. de Crémilles, avec MM. Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours, relative à des demandes de congé. — Congés absolus, en forme d'ordonnances, délivrés par Marius-Nicolas Daine, intendant de Tours. — Lettres adressées à MM. Lescalopier, Ducluzel et Daine, intendants de Tours, par MM. maréchal de Bellisle, de Paulmy, de Crémilles, duc de Choiseul, Dumuy, prince de Montbarey, de Miroménil, maréchal de Ségur, concernant des actes de désertion. — Ordonnance du roi Louis XVI portant amnistie générale en faveur des soldats, hussards et dragons, qui ont déserté des troupes de Sa Majesté avant le 1^{er} janvier 1785.

C. 44. (Portefeuille.) — 209 pièces, papier.

1711-1761. — Écoles royales militaires. — Lettres de M. d'Argenson, ministre de la guerre, à M. de Magnanville, intendant de Tours, recommandant de faire constater le nombre des orphelins dont les pères ont été tués au service ou sont morts de leurs blessures, le Roi désirant connaître le nombre de ceux qui auraient droit d'être admis à l'École militaire. — Mémoire des titres qu'il est nécessaire de produire pour être admis à l'École militaire. — Modèle des questions auxquelles doivent répondre les parents des jeunes gentilshommes qui se présentent à l'École. — Preuves de noblesse présentées par les pétitionnaires. — Demandes d'admission. — Tableau des gentilshommes admis ou non admis par le Roi. — Arrêt du Conseil d'État portant concession d'une loterie au profit de l'École militaire.

C. 45. (Portefeuille.) — 251 pièces, papier.

1760-1768. — Mémoires de MM. de Fontenailles,

de Rougemont, d'Harembure, de Piégon, d'Amboise, de Lestemon, de Noiré, de Sanglier, demandant l'admission de leurs enfants à l'École militaire ; — pièces à l'appui de ces demandes. — État des sujets proposés à l'intendant. — État des jeunes gens agréés par le Roi. — Lettres adressées par MM. Paulmy, de Bellisle, de Crémilles, de Saint-Germain, à MM. Lescalopier et Ducluzel, et relatives à des demandes d'admission à l'École militaire ; — renseignements divers ; — certificats de pauvreté.

C. 46. (Portefeuille.) — 268 pièces, papier.

1769-1779. — Mémoires et pétitions de MM. de La Barre de Preaux, de Maillé, de Laval, Bernard de La Frégeollière, de Maugonne, de Bonneuil, de Mondiou, demandant admission de leurs enfants ou protégés à l'École militaire. — État des jeunes gentilshommes de la Généralité agréés par le Roi. — Lettres des ministres, duc de Choiseul, marquis de Monteynard, maréchal Dumuy, de Saint-Germain, prince de Montbarey, à M. Ducluzel, intendant de Tours, et relatives à des demandes d'admission à l'École militaire. — Procès-verbal de prise de possession du Collège royal de La Flèche, par les Révérends Pères de la congrégation de la Doctrine-Chrétienne. — Règlement concernant les nouvelles écoles militaires.

C. 47. (Portefeuille.) — 316 pièces, papier.

1780-1789. — Requêtes et mémoires adressés à M. Ducluzel, intendant de Tours, par MM. de Sarcé, Nau de Noizay, Lebrun de La Menardière, Isambert, comtesse de Rochambeau, de Lespinasse, de Rougemont, de Mondomaine, de Bagneux, Poulain de La Forestrie, de La Jaille, de La Tremblaye, et contenant des demandes d'admission à l'École militaire. — Certificats de petite vérole. — Lettres de noblesse. — Correspondance de M. Daine, intendant de Tours, avec les ministres de Choiseul, de Ségur, de Montbarey, de Puységur, relative aux admissions à l'École militaire. — Règlement sur l'admission des élèves. — État des jeunes gens de la Généralité de Tours reçus à l'École militaire.

C. 48. (Portefeuille.) — 308 pièces, papier.

1737-1769. — Milice. — Ordonnances du Roi contre les miliciens qui manqueront de se trouver aux assemblées les jours indiqués. — État des miliciens qui ont déserté ou se sont absentés sans congé et n'ont jamais rejoint leurs bataillons. — Jugements par contu-

mace, rendus contre ces déserteurs. — Procès-verbaux de perquisitions de réfractaires, faites à Semblançay, Fondettes, Chambray, Berthenay, Vallères, Villandry. — Certificats des procureurs syndics, procureurs fabriciers et médecins des paroisses, attestant qu'ils n'ont point vu les miliciens réfractaires de leurs paroisses, ou qu'ils sont malades. — Certificats de visites des miliciens. — État des miliciens fournis par les maire et échevins de Tours. — État des bataillons de l'Élection de Tours. — Correspondance de MM. de Choiseul, de Crémilles et de Bellisle, avec M. Lescalopier, concernant la levée de la milice.

C. 49. (Portefeuille.) — 160 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1763-1765. — Détails estimatifs des réparations faites pour le casernement des deux brigades du corps des carabiniers de Monsieur, comte de Provence. — Frais de casernement d'une compagnie de carabiniers de 40 hommes et de 40 chevaux établie à Bourgueil. — Extraits des revues du corps des carabiniers, faites par les commissaires des guerres. — Visite et recherche des écuries par l'ingénieur en chef de la Généralité pour le casernement des chevaux de remonte. — État de la dépense à faire en 1765 pour le logement des carabiniers au château de Saumur et à Chinon. — Rapport de M. de Cessart, sous-inspecteur des ponts et chaussées de la Généralité, chargé du casernement de deux brigades de carabiniers à Saumur. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant l'imposition sur les habitants de la Flèche de la somme de 3,458 livres 9 sols 6 deniers, destinée à couvrir les frais d'établissement de l'état-major du régiment des carabiniers.

C. 50. (Portefeuille.) — 154 pièces, papier.

1766-1775. — Devis estimatif de travaux à faire à Saumur pour la construction de casernes pour les carabiniers de Monsieur. — Extraits des revues des commissaires des guerres. — Requêtes de particuliers, réclamant le loyer de leurs maisons employées au casernement des carabiniers. — État des rations de fourrages et des journées de vert consommées dans la Généralité de Tours par les chevaux des carabiniers. — Prix auxquels sont revenus les fourrages consommés. — Lettres de MM. de Monteynard, maréchal Du Muy, marquis de Poyanne, adressées à M. Ducluzel et relatives au casernement et à l'entretien des carabiniers de Monsieur. — Lettre de M. Turgot concernant un mémoire de négociants de Nantes qui demandent la restitution de 11,000 boisseaux d'avoine achetés par eux dans les environs de Tours, et dont le régiment des carabiniers s'est emparé pour sa provision.

C. 51. (Portefeuille.) — 142 pièces, papier.

1776-1788. — Lettre de M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, à M. Ducluzel, annonçant la réorganisation des carabiniers de Monsieur. — Ordonnance du Roi Louis XVI, concernant les carabiniers de Monsieur, qui, de dix escadrons, sont réduits à huit. — Extraits de revues passées par le sieur Padeloup, commissaire des guerres. — États de la consommation des fourrages faite à Saumur, Chinon, La Flèche, par les six premiers escadrons, pendant un mois. — État de situation des magasins de la Généralité de Tours. — Règlement du 18 septembre 1777, concernant la composition de la ration de fourrage à donner aux troupes à cheval.

C. 52. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1758-1786. — Ordonnance du roi Louis XV, réduisant de 60 livres les appointements du comte de Valbelle, mestre de camp du régiment de Berry, pour coups de canne donnés à un maître de poste. — Lettre de M. de Paulmy à M. Lescalopier, lui envoyant l'état des officiers de l'artillerie et du génie destinés à servir dans les places de son département. — Lettre de M. de Crémilles à M. Lescalopier, relative à une retenue de 200 livres faite sur le régiment Colonel-général des dragons pour dédommager les habitants de Longué des vols et rapines commis par une compagnie de ce régiment ; — enquêtes, procès-verbaux de plaintes dressés à ce sujet. — Lettre du duc de Choiseul, au même, ordonnant de payer aux officiers de fortune, malgré la paix, 15 sols par jour. — États des appointements des officiers réformés retirés dans la Généralité de Tours.

C. 53. (Portefeuille.) — 137 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1713-1764. — Comptes des recettes et dépenses faites pour le logement des officiers de trois compagnies du régiment du chevalier de Lorraine, en garnison à Loches. — Lettres du cardinal Dubois à M. Hérault, et du duc de Choiseul à M. Lescalopier, concernant la construction, dans la Généralité, d'une caserne pouvant loger quatre escadrons. — Instructions aux gouverneurs de provinces concernant l'établissement de casernes de cavalerie dans les vingt Généralités. — État actuel des casernes de la Généralité de Tours. — Lettres de MM. le cardinal Dubois, d'Ormesson, de Paulmy, adressées à MM. les intendants Hérault, de Magnauville, Lescalopier, et relatives au logement et au casernement des troupes.

C. 54. (Portefeuille.) — 135 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1764-1789. — État de dépense pour le logement de 32 hommes de recrues du corps royal d'artillerie de M. le chevalier de L'Étang. — Plaintes des habitants de Sainte-Maure contre les officiers municipaux, qui exemptent indûment du logement des gens de guerre plusieurs personnes non privilégiées. — Mémoire concernant le sieur Guespin, procureur à Chinon, qui avait démoli la chambre occupée dans sa maison par un officier, lequel fut obligé d'aller loger ailleurs. — Procès-verbal de visite de la maison du sieur Pillet, située au coin du quai de Bretagne, et destinée à servir au casernement du régiment d'Anjou, en garnison à Tours. — Lettres de MM. d'Ormesson, duc de Choiseul, Du Muy, de Saint-Germain, de Montbarey et Necker, adressées à MM. Lescalopier et Ducluzel, et relatives au casernement des troupes.

C. 55. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 2 sceaux.

1764-1767. — Lettres de M. de Laverdy à M. Lescalopier, intendant de Tours, annonçant l'arrivée de deux bataillons pour aider aux travaux du pont de Tours et permettant qu'ils soient logés dans les maisons de l'île Saint-Jacques ; — du duc de Choiseul, priant l'intendant de choisir dans l'île, dont on a fait déloger environ 1,500 habitants, les maisons les plus convenables pour loger les officiers. — Procès-verbal de la visite des maisons de l'île, faite par les ingénieurs de la Généralité. — État des réparations à faire auxdites maisons pour le logement des troupes et des officiers. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il sera dressé chaque année un état des frais du casernement des troupes employées aux travaux du pont de Tours et prescrivant l'imposition du montant sur toutes les villes et paroisses de la Généralité. — État général des dépenses faites pour le casernement de l'île Saint-Jacques. — Adjudications et marchés de fournitures, passés avec Jean-Louis Chalmel, marchand fripier à Tours.

C. 56. (Portefeuille.) — 111 pièces, papier.

1755-1778. — Lettres des ministres d'Argenson, de Paulmy, duc de Choiseul, comte de Monteynard, prince de Montbarey à MM. de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours, et relatives à la remonte de divers régiments de cavalerie. — Dénombrement de l'arrivée et du départ de 500 chevaux de

remonte pour l'augmentation de douze régiments de cavalerie. — État des écuries destinées à recevoir les 500 chevaux. — Marché pour la fourniture de 5,000 rations à 19 sous la ration. — Prix des drogues pour médicaments.

C. 57. (Portefeuille.) — 208 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1749-1788. — Lettres de MM. d'Argenson, de Courteille, d'Ormesson, de Crémilles, duc de Choiseul, de Monteynard, de Montbarey, de Saint-Germain, de Ségur, de Lessart, de Brienne, adressées à MM. de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, intendants de Tours, et relatives au commissariat des guerres. — État des commissaires des guerres qui doivent servir en Touraine. — Appointements desdits commissaires dans la Généralité de Tours. — Ordonnances de paiement. — État des commissaires employés dans la Généralité de Tours et des sommes qui leur sont payées par les villes pour indemnité de logement. — Listes des villes qui doivent y contribuer. — Mémoire et lettre de M. Desilleaux, commissaire des guerres au Mans, adressées à l'intendant de Magnanville, au sujet du logement des commissaires qui devait être fourni par la ville.

C. 58. (Portefeuille.) — 141 pièces, papier.

1750-1788. — Lettres de MM. d'Argenson, de Paulmy, de Crémilles, de Bellisle, duc de Choiseul, d'Invau, duc d'Aiguillon, maréchal Du Muy, comte de Saint-Germain, maréchal de Ségur, prince de Montbarey, de Puysegur, adressées à MM. de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, et relatives à l'habillement et à l'équipement des troupes. — Procès-verbaux de visites d'armes et d'effets. — Marchés passés avec les fournisseurs. — État des pièces de canon, effets et munitions d'artillerie qui sont au château de Loches. — Ordre du duc de Choiseul de transporter à Nantes les objets contenus dans l'état précédent.

C. 59. (Portefeuille.) — 111 pièces, papier.

1745-1789. — Extraits des revues de troupes faites à Chinon, Amboise, Tours et Châteaugontier, par M. de Laniverdière de Candé, commissaire des guerres. — Extrait du marché passé pour la fourniture du pain de munition. — Extrait de l'état remis à M. de Biré, trésorier général de la guerre, chargé d'envoyer dans les places les fonds nécessaires pour la subsistance des troupes. — Correspondance du duc de Choiseul et du comte de Monteynard avec MM. Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours, relative

aux subsistances. — Envoi à Tours d'un régiment suisse pour continuer les travaux du pont commencé en 1765.

C. 60. (Portefeuille.) — 135 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1749-1763. — Correspondance de MM. d'Argenson, d'Ormesson, de Bellisle et de Crémilles avec MM. de Magnanville et Lescalopier, intendants de Tours, relative aux fournitures militaires. — Ordonnance du roi Louis XV concernant la fourniture du bois de chauffage et de la lumière aux corps de garde des places. — Adjudication de l'entreprise des lits militaires, faite à l'Hôtel-de-Ville de Tours. — Instructions pour les gardes-magasins. — Ordonnance de M. de Magnanville, intendant de Tours, pour l'adjudication de la fourniture des lits et ustensiles aux troupes casernées dans la Généralité.

C. 61. (Portefeuille.) — 214 pièces, papier.

1765-1789. — Correspondance de MM. duc de Choiseul, marquis de Monteynard, duc d'Aiguillon, maréchal Du Muy, prince de Montbarey et de La Tour-du-Pin, avec MM. Ducluzel et Daine, concernant les fournitures et lits militaires. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que toutes les dépenses du casernement des troupes, dans la Généralité de Tours, seront imposées sur toutes les villes, bourgs et paroisses de ladite Généralité. — État général des fournitures complètes existant dans les casernes de la province de Touraine. — Adjudication des lits et fournitures des nouvelles casernes de Saumur à Jean-Louis Chalmel, marchand fripier à Tours.

C. 62. (Portefeuille.) — 296 pièces, papier.

1789-1751. — État du prix des fourrages dans les différentes Élections de la Généralité de Tours. — État des sommes dues à différentes communautés et à des particuliers de la Généralité pour fournitures de fourrages faites aux troupes pour le compte du sieur Dubois-Dumiret, adjudicataire général desdites fournitures. — État des lieux de la Généralité où le régiment de Broglie doit prendre ses quartiers d'hiver. — Ordonnance du roi Louis XV pour la fixation du prix et la distribution des fourrages aux capitaines de cavalerie et de dragons dans la Généralité. — Produit de la récolte de fourrage en 1747 dans les Élections d'Amboise et de Richelieu. — Lettres de MM. Orry et d'Argenson à MM. de Lesseville, de Lucé et de Magnanville, intendants de Tours, relatives aux fournitures de fourrages.

C. 63. (Portefeuille.) — 239 pièces, papier.

1752-1768. — Prix des fourrages dans les quar-

tiers de Chinon, Loches, Beaulieu, Bléré, Montrichard, Cormery, Bourgueil et Baugé. — Ordonnance du roi Louis XV concernant le prix des fourrages, tant en sec qu'en vert, pour les troupes de cavalerie en quartier dans la Généralité de Tours. — Prix coûtant de la journée d'un cheval mis au vert. — Règlement concernant les fourrages qui sont fournis en temps de paix aux régiments de cavalerie, dragons, hussards et troupes légères. — État de répartition des sommes dues par les Élections de Tours, Loches et Chinon pour l'entretien et le logement des troupes. — Prix des fourrages achetés par M. de Rochecotte, capitaine de cavalerie, en quartier à Chinon.

C. 64. (Portefeuille.) — 188 pièces, papier.

1771-1781. — Règlement concernant la composition de la ration de fourrage pour les troupes à cheval. — États généraux des fournitures de fourrages faites aux troupes à cheval dans le département de la Touraine. — Lettres de MM. marquis de Monteynard, maréchal Du Muy, duc d'Aiguillon, comte de Saint-Germain, prince de Montbarey, Necker, marquis de Ségur, adressées à M. Ducluzel, intendant de Tours, et concernant la fourniture des fourrages aux troupes du Roi. — Le prix de la ration d'un cheval, composée de 12 livres de foin, de 6 livres de paille et des deux tiers d'un boisseau d'avoine, varie de 15 à 19 sous.

C. 65. (Portefeuille.) — 160 pièces, papier.

1781-1788. — Quittances de loyers de magasins pour les fourrages à Chinon. — Mémoires d'ouvrages faits auxdits magasins. — État des indemnités dues aux entrepreneurs de fourrages pour 500 quintaux de foin reconnus pourris, par procès-verbal de M. Pichereau, subdélégué à Chinon. — État des fournitures en vert faites aux troupes à cheval dans la Généralité de Tours. — Pertes de fourrages avariés par une inondation subite qui a submergé, le 8 mars 1783, la ville de Saumur et les magasins. — État des ustensiles et sacs vides existant, au 1^{er} novembre 1779, dans les magasins de la Généralité. — Procès-verbaux d'inspection des fourrages. — Lettres de MM. de Ségur et de Brienne à MM. Ducluzel et Daine, concernant la fourniture des fourrages.

C. 66. (Portefeuille.) — 180 pièces, papier.

1742-1775. — Ordonnance de M. de Lucé, intendant de Tours, pour l'adjudication de la fourniture des rations tant de bouche que de fourrage : la ration de vivres

pour un fantassin sera de 24 onces de pain, d'une pinte de vin, ou d'un pot de bière ou de cidre, et d'une livre de viande. — État du prix des denrées pour parvenir à l'adjudication des étapes. — État des troupes qui doivent passer en Touraine, signé Louis. — Procès-verbal dressé contre l'étaquier de Sainte-Maure, qui s'était servi de fausses balances. — Lettres de MM. de Crémilles, d'Ormesson, de Choiseul, de Montbarey, adressées à MM. Lescalopier et Ducluzel, relatives au service des étapes.

C. 67. (Portefeuille.) — 185 pièces, papier.

1776-1789. — Prix des denrées composant les rations d'étapes dans les principaux marchés de la Généralité de Tours. — Lettres de MM. de Calonne, de Vergennes, de Saint-Germain et Necker, adressées à M. Daine et relatives au service des étapes. — Traité passé avec le sieur Grandjean, entrepreneur des étapes pour l'exécution des convois militaires. — Arrêt du Conseil d'État, du 31 décembre 1778, portant règlement des deux services des étapes et des convois militaires. — Plaintes des régisseurs généraux des étapes, contre les mauvais traitements faits à un entrepreneur par un officier conduisant des recrues au régiment Royal-Corse.

C. 68. (Portefeuille.) — 135 pièces, papier.

1758-1784. — Lettres de MM. de Paulmy, de Choiseul, de Saint-Germain, adressées à M. Lescalopier, intendant de Tours, et relatives à des demandes de pensions et d'admissions aux invalides. — Projet d'établir des manèges pour les troupes dans les jeux de paume de La Flèche et de Chinon ; — rapport à ce sujet de M. de Voglie, ingénieur en chef de la Généralité de Tours. — État des habillements délivrés aux officiers, bas officiers et soldats invalides retirés dans la Généralité. — État des soldats invalides jouissant de la solde ou demi-solde. — Ordonnance de M. de Ségur accordant 168 livres de rente au sieur Pierre Marceau, ayant 29 années de service dont 12 comme sergent.

C. 69. (Portefeuille.) — 181 pièces, papier.

1784-1789. — État des officiers et soldats auxquels l'habillement sera dû le 1^{er} janvier 1785. — État des hommes de différents régiments retirés avec la demi-solde ou la récompense militaire, dans la Généralité de Tours. État des officiers, bas officiers et soldats invalides décédés ou sortis de ladite Généralité. — État des hommes retirés avec solde dans le département de Tours, qui demandent le remplacement de

leur habillement. — Lettre de M. le maréchal de Ségur à M. Daine, concernant des délivrances de pensions et d'habillements à divers soldats.

C. 70. (Portefeuille.) — 128 pièces, papier.

1758-1788. — Tarif de la retenue à faire aux troupes pour les journées de malades traités dans les hôpitaux militaires. — Lettres de M. de Choiseul à M. Lescalopier, demandant que les médecins des hôpitaux lui envoient chaque mois des observations sur la nature des maladies traitées par eux et sur les remèdes qu'ils auront employés ; — de M. d'Espagnac, demandant des bandages à hernies pour les troupes ; — du maréchal Du Muy et du marquis de Poyanne à M. Ducluzel, relatives à la triste situation de l'hôpital de Saumur, où les malades sont entassés et répandent une telle infection que les religieuses refusent d'y pénétrer et préféreraient la prison ; — de M. de Saint-Germain à M. Ducluzel, refusant l'augmentation demandée par les administrateurs de l'hôpital de Tours, le prix de la journée y étant de 14 sous, tandis qu'ailleurs il ne s'élève qu'à 9, 10 et 12 sous. — État des hôpitaux de la Généralité où sont reçus les marins en route.

C. 71. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1785-1789. — Arrêt du Conseil d'État concernant les eaux minérales. — Route à tenir par les soldats qui vont aux eaux de Bourbonne. — État des bas officiers et dragons du régiment Dauphin qui ont besoin de faire usage des eaux de Bourbonne et de Saint-Amand. — Recherches sur les eaux minérales de la Généralité de Tours, ordonnées par M. Daine, intendant. — Description des fontaines minérales de La Roche-Pozay ; — mémoire adressé à M. Daine sur lesdites eaux. — Lettres de MM. le maréchal de Ségur et de Puységur à MM. Ducluzel et Daine, relatives à l'envoi de divers soldats aux eaux minérales.

C. 72. (Portefeuille.) — 146 pièces, papier.

1774-1787. — Journaux de services faits par les brigades de maréchaussée de Cormery, Château-la-Vallière, Châteaurenault, Chouzé, Langeais, Loches, Amboise, Tours, Preuilly, Azay, Richelieu, Sainte-Maure, Chinon. — Lettres de M. Necker à M. Ducluzel, intendant de Tours, relatives à la suppression de la brigade de Doué, qui a été suivie de nombreux vols et assassinats aux portes mêmes de la ville ; — concernant des bruits fâcheux d'après lesquels les employés des fermes et le sieur Neveu, attaché à la brigade de Brizay, auraient assassiné, dans les bois de la Bouchardière, un particulier qu'ils avaient arrêté près de

Saumur ; — rapport à ce sujet de M. de Bagneux, qui charge fort les employés.

C. 73. (Portefeuille.) — 133 pièces, papier.

1753-1776. — Procès-verbaux de visite, mémoires, requêtes, ordonnances de M. de Lesseville, intendant de Tours, concernant les réparations de la maison du sieur Parmentier, occupée par la maréchaussée de Tours. — Mémoires de M. de Brissac sur les différents endroits où l'on doit caserner la maréchaussée à Brissac, Ingrandes et Chemillé. — Procès-verbal de visite, par le sieur Blin, des maisons propres à loger la maréchaussée, dans les villes de Tours, Preuilly, Loches, Langeais et Montrichard. — Difficulté d'obtenir des habitants de Langeais, sans y employer la violence, une maison pour la maréchaussée. — Lettres du duc de Choiseul et du prince de Montbarey à M. Ducluzel, concernant le casernement de la maréchaussée.

C. 74. (Portefeuille.) — 182 pièces, papier.

1778. — Certificats délivrés par M. de Limay, ingénieur en chef de la Généralité, pour le paiement des loyers de maisons et écuries occupées par les brigades de maréchaussée. — Ordonnances de M. Ducluzel, intendant de Tours, pour que le sieur Bontin, receveur général des finances de la Généralité, acquitte les sommes portées sur les certificats de M. de Limay.

C. 75. (Portefeuille.) — 259 pièces, papier.

1784-1786. — État estimatif des ouvrages faits pour les réparations des casernes de la maréchaussée. — Requêtes adressées à M. Daine, intendant, par divers particuliers, contre l'occupation, par des soldats de la maréchaussée, d'une partie de leurs maisons. — Ordonnances de M. Daine pour que plusieurs maisons soient rayées des états de casernement. — Réclamations pour le paiement des loyers de maisons occupées par la maréchaussée. — Lettre du maréchal de Ségur à M. Daine, concernant le mauvais état de la plupart des maisons employées au casernement de la maréchaussée. — État des réparations que le sieur Lenoir, commissaire des guerres, a fait faire aux casernes de la maréchaussée d'Amboise.

C. 76. (Portefeuille.) — 269 pièces, papier.

1787-1789. — État général des réparations à faire à la maison servant de caserne à la maréchaussée d'Azay-le-Rideau. — Procès-verbal de visite de la caserne de la maréchaussée de Loudun. — État des loyers dus aux propriétaires des casernes des brigades

de maréchaussée de la Généralité de Tours. — Lettres de MM. de Ségur et de Brienne à M. Daine, relatives au casernement de la maréchaussée. — État des lieux du département de Touraine où il serait nécessaire d'établir des détachements de divers régiments pour faire le service avec la maréchaussée, afin d'assurer la tranquillité publique, continuellement troublée par l'insurrection du peuple (7 septembre 1789). — État des réparations faites à la caserne de la maréchaussée de la ville de Tours, ainsi qu'au vieux château, en 1788 et 1789. — Mémoires de maçonnerie, plâtrerie, etc.

C. 77. (Portefeuille.) — 200 pièces, papier.

1758-1789. — Circonscription de chaque brigade de maréchaussée de la Généralité de Tours. — Extraits de la revue faite par M. de La Cheze, commissaire provincial des guerres, des officiers, bas officiers et cavaliers des brigades de Tours, Amboise et Loches, composant la lieutenance de Tours. — État des officiers, maréchaux des logis, brigadiers et cavaliers de la lieutenance de Tours. — Revue des cinq lieutenances de la maréchaussée de la Généralité. — Différend entre le Présidial de Tours et le prévôt général de la maréchaussée. — Lettres de MM. de Paulmy, de Crémilles, de Choiseul, Du Muy, de Saint-Germain, de Montbarey, de Miroménil, de Ségur, de Breteuil et de Brienne, à MM. Lescalopier, Ducluzel et Daine, concernant le service de la maréchaussée.

C. 78. (Portefeuille.) — 241 pièces, papier.

1760-1766. — Correspondance du duc de Choiseul avec M. Lescalopier, intendant de Tours : — loi transmettant un ordre du Roi pour faire arrêter le sieur Duplessis, commandant de bataillon du régiment de Piémont ; — l'invitant à envoyer tous les mois un état des décomptes qui auront été faits par les trésoriers principaux de l'extraordinaire des guerres ; — lui adressant le bordereau des sommes qui restent ducs dans les places de son département pour les ouvrages de fortifications qui y ont été faits en 1758 ; — l'invitant à faire dresser des inventaires exacts des effets servant à l'habillement et équipement des troupes, dont les magasins doivent être remplis depuis le licenciement de la milice et la réforme des troupes réglées. — État des décomptes faits par le trésorier des guerres de la Généralité, en conformité de l'arrêt du Conseil d'État du 2 avril 1763.

C. 79. (Portefeuille.) — 234 pièces, papier.

1763-1765. — Correspondance du duc de Choiseul

avec M. Lescalopier : — lui envoyant le signalement des soldats qui ont déserté pendant les trois premiers mois de l'année 1763 ; — l'invitant à donner ordre au commissaire des guerres de faire retirer des hôpitaux, à la fin de chaque mois, les effets que les soldats y auront laissés en mourant ; — le priant de vérifier s'il n'y a pas, à Angers, de lieu plus convenable pour un magasin à fourrage que l'église dépendante de l'abbaye du Ronceray, dont les maires et échevins se sont emparés à cet effet ; — demandant des renseignements sur le sieur Triquard, de Courcelles, soldat en congé, que ses parents ont fait renfermer comme fou ; — défendant de donner des billets de logement chez les maîtres de postes, leurs écuries n'étant jamais disponibles.

C. 80. (Portefeuille.) — 298 pièces, papier.

1768-1770. — Correspondance du duc de Choiseul avec M. Ducluzel, intendant de Tours : — lui envoyant le signalement des soldats, cavaliers et dragons qui ont déserté pendant les six premiers mois de l'année 1768 ; — lui adressant un état des troupes qui seront en quartier dans le département de Tours et des quantités de poudre qui doivent leur être distribuées ; — ordonnant des enquêtes ou des mesures de répression relatives à divers méfaits commis par des officiers et soldats de passage dans la Généralité. — Procès-verbaux de délits. — Brevet de grâce et d'amnistie.

C. 81. (Portefeuille.) — 207 pièces, papier.

1748-1758. — État des chevaux d'ordonnance nécessaires pour les gens de la maison du Roi qui iront, le 18 mars 1748, de Saumur à Fontevault, au-devant de madame Victoire, fille de Louis XV. — Ordonnance de M. Savalette de Magnanville, intendant de Tours, adressée aux syndics de Langeais, La Chapelle-Blanche, Vouvray, Amboise, pour commander 50 habitants chargés de réparer le chemin de la levée. On craignait que le débordement de la Loire ne rendît le passage difficile. — Tableau de la route que tiendra le détachement de la maison du Roi allant au-devant de madame Victoire. — État des couchées que feront les dames et officiers et de celles que fera la princesse. — État des chevaux de poste qui ont été fournis pour le passage des officiers de la maison du Roi, se rendant à La Rochelle par suite d'une démonstration des Anglais contre cette ville. — État général de la dépense faite dans les postes de la Généralité de Tours, situées sur la route de Paris à La Rochelle. — Envoi de munitions de guerre et de boulangers pour les troupes que le Roi fait assembler dans le pays d'Aunis.

Agriculture

C. 82. (Portefeuille.) — 208 pièces, papier.

1767-1786. — État des récoltes dans la Généralité. — État de la quantité de chanvre que produit chaque paroisse de l'Élection de La Flèche. — Lettre de M. de Vergennes à M. Daine, envoyant une instruction sur la culture des prairies artificielles. — Projet de M. Ratier, d'arroser, sans le secours des machines, les prairies voisines de la Loire et du Cher. — Mémoire sur les causes de la rareté des bestiaux. — Instruction sur la culture de la betterave. — Autre instruction sur les moyens de suppléer à la disette de fourrages, publiée par ordre du Roi. — Lettre de M. Billaut, curé de Sainte-Catherine-de-Fierbois, à M. Daine, sur les désastres occasionnés par une sécheresse de plusieurs mois ; tous les foins perdus, les blés épiant ras terre.

C. 83. (Portefeuille.) — 176 pièces, papier.

1720-1765. — Lettre de M. Bertin à M. Lescalopier lui demandant des renseignements sur la récolte de 1761, et envoyant des cadres imprimés à remplir. — Tableau des observations générales et particulières sur les récoltes. — État des récoltes à Tours, Amboise, Loches, Chinon, Richelieu, Loudun, Château-du-Loir, Le Mans. — Lettres de M. Le Pelletier-des-Forts à M. Le Gendre, intendant de Tours, relatives aux états des prix des grains, bestiaux et denrées de son département, qu'il devait envoyer tous les quinze jours.

C. 84. (Portefeuille.) — 204 pièces, papier.

1769-1781. — Ordonnances de M. Ducluzel pour la répartition de 280,000 livres accordées par le Roi à la Généralité de Tours pour indemnité de pertes. — État des gratifications accordées dans les années 1769 et 1770. — Répartition par M. Ducluzel, aux paroisses de l'Élection d'Amboise, de la somme de 3,300 livres sur celle de 180,000 livres accordée par le Roi à la Généralité de Tours en 1775. — État nominatif des particuliers de Faveroles, Montlouis, Montreuil, Saint-Ouen, dont les récoltes ont été endommagées par la grêle. — Ordonnances de M. Ducluzel pour la répartition de 5,000 livres accordées pour pertes à l'Élection d'Amboise en l'année 1780.

C. 85. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1782-1789. — État nominatif des particuliers des paroisses de Saint-Règle, Souvigny, Vallières, dont les prairies ont été détériorées par le débordement de la Masse.

— État des particuliers dont les biens ont souffert de l'ouragan survenu le 16 janvier 1780. — État des fermiers et autres particuliers de l'Élection d'Amboise qui possèdent des bestiaux et ont droit à la gratification accordée pour pertes-occasionnées par la grêle. — Listes des possesseurs de mauvais terrains, dans la Champagne Tourangelle, qui ont vu manquer leurs récoltes. — État des vignes grêlées en 1787. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Chisseaux frappée par la grêle. — État des vignes et terres ensemencées qui ont souffert des orages des 11 juin, 13 juillet et 11 août 1788.

C. 86. (Portefeuille.) — 218 pièces, papier.

1753-1789. — Arrêts du Conseil d'État et ordonnances du roi Louis XV, accordant des encouragements pour le défrichement des landes et terres incultes. — États des défrichements exécutés dans diverses parties de la Généralité, depuis 1766 jusqu'en 1787. — Lettres de MM. d'Ormesson, Joly de Fleury, Necker, de Calonne, de Vergennes, à MM. Ducluzel et Daine, concernant les défrichements de terres. — Comparaison des laines de France avec celles d'Espagne. — Avis sur la marque des moutons. — Lettres de M. de Vergennes à M. Daine, relatives au pacage des bestiaux ; — requêtes à ce sujet.

C. 87. (Portefeuille.) — 220 pièces, papier.

1723-1786. — Arrêt du Conseil d'État, qui ordonne l'imposition de 10,000 livres pour l'établissement de pépinières d'ormes, noyers, châtaigniers, en divers lieux de la Généralité. — Lettres : de MM. de Machault et Orry, adressées à MM. de Lucé et de Magnanville, intendants de Tours, et relatives aux pépinières ; — de MM. d'Ormesson, Joly de Fleury et de Trudaine à M. Ducluzel, concernant l'exploitation d'une pépinière au lieu de La Motte-Chapon, dit La Rabaterie, près Tours ; — états des recettes et dépenses de ladite pépinière ; — mémoires et pièces à l'appui. — Comptes des arbres délivrés à divers particuliers.

C. 88. (Portefeuille.) — 246 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1724-1773. — Comptes des recettes faites pour l'établissement et entretien des pépinières de mûriers blancs dans la Généralité de Tours. — Établissement de pépinières de mûriers aux environs du Mans. — Arrêts du Conseil d'État, du 25 février 1744, autorisant la plantation de 50,000 pieds, et du 24 novembre 1750, autorisant celle de 100,000 pieds. — Soumission de l'entrepreneur de la pépinière de mûriers de

La Flèche ; — mémoires, observations et pièces y relatives. — Lettres de M. Orry à MM. de Lucé et de Lesseville, intendants de Tours, concernant la pépinière de mûriers blancs établie au château du Plessis-les-Tours.

C. 89. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1751-1777. — Règlement auquel devront se conformer les entrepreneurs de mûriers. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne de choisir un certain nombre d'enfants-trouvés pour cultiver les pépinières qui seront établies dans la Généralité. — Compte de recettes et dépenses, rendu à M. Lescalopier par M. de Brune, entrepreneur de la pépinière royale de mûriers de Saumur. — État de distribution des mûriers et autres arbres pris dans la pépinière de Saumur et délivrés suivant les ordonnances de MM. Lescalopier et Ducluzel. — Compte rendu à M. de Magnanville par Louis Veron, entrepreneur de la pépinière du Mans, des mûriers délivrés par lui en exécution de l'arrêt du 25 février 1744. — État des mûriers bons à délivrer dans la pépinière de Tours — Situation des pépinières de la Généralité.

C. 90. (Portefeuille.) — 135 pièces, papier.

1728. — État de distribution des mûriers blancs de la pépinière établie dans le parc du Plessis-les-Tours, pendant les années 1737-1742. — Adjudication par l'intendant de Pommereu de l'entretien des pépinières de mûriers blancs dans le parc du Plessis-les-Tours. — État des mûriers qui ont été délivrés sur les ordonnances de M. de Lesseville. — Listes des particuliers qui ont planté des mûriers et dont les plants viennent bien. — Procès-verbal de visite des plantations particulières. — Mémoire historique sur la pépinière de mûriers blancs établie dans le parc du Plessis-les-Tours. — État des mûriers qui ont été délivrés suivant les ordonnances de MM. de Pommereu, de Lesseville, de Lucé, de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours.

C. 91. (Portefeuille.) — 177 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1725-1756. — Ordonnance de M. Hérault, intendant de Tours, enjoignant aux syndics de fournir, tous les trois mois, aux subdélégués, des états des vignes plantées dans leurs paroisses. — Arrêt du Conseil d'État, qui défend de faire aucune nouvelle plantation de vignes dans les provinces et de rétablir sans autorisation celles qui auront été deux ans sans culture. — Lettre de M. de Machault à M. de Magnanville, l'engagement, pour arrêter les

plantations de vignes faites sans autorisation, à faire exécuter l'ordonnance qu'il a rendue contre douze particuliers, et à faire publier de nouveau l'arrêt de 1731. — Requêtes de particuliers demandant l'autorisation de planter des vignes. — Lettre de M. Trudaine à M. Lescalopier, l'engageant à ne point insister sur l'exécution de l'arrêt de 1731.

C. 92. (Portefeuille.) — 292 pièces, papier.

1753-1756. — Certificats des syndics de la Généralité, concernant les plantations de vignes. — Ordonnance et pièces relatives à l'amende de 3,000 livres prononcée contre Charles Gagneux, pour vignes plantées sans autorisation. — Requêtes en autorisation de planter des vignes dans diverses paroisses de la Généralité ; — permissions accordées à ce sujet. — Rapports des commissaires chargés de constater les plantations de vignes exécutées dans la Généralité.

C. 93. (Portefeuille.) — 184 pièces, papier.

1753-1767. — Requêtes de divers particuliers demandant l'autorisation de planter des vignes dans les paroisses de Noizay, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Ouen, Ligueil, Montlouis, Rilly, Chisseaux, Céré, La Croix-de-Bleré, Villedômer, Sainte-Radegonde, Saint-Antoine-du-Rocher. — Informations et rapports contre le sieur du Saulle, procureur au siège de Loudun, qui avait, sans autorisation, fait planter en vignes six arpents de friches. — Lettre de M. d'Ormesson à M. Ducluzel, annonçant que l'intention du Roi est que la liberté soit rendue aux propriétaires de cultiver leurs biens à leur volonté.

C. 94. (Portefeuille.) — 233 pièces, papier.

1764-1771. — Édît du roi Louis XV concernant la libre entrée et sortie des grains. — Correspondance entre M. Lescalopier et MM. de Laverdy, d'Ormesson, de Choiseul et de Trudaine, relative aux émotions survenues à l'occasion de l'enlèvement des blés. — Mémoire du maire et des échevins de Tours au sujet de la cherté du blé. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'exécution de la déclaration du 25 mai 1763 concernant la libre circulation des grains dans le royaume. — Procès-verbaux des brigades de maréchaussée, chargées de maintenir le bon ordre dans les marchés. — Émeutes au sujet de l'enlèvement des grains à Bléré et à Mamers. — Lettres de MM. d'Invau et Terray à M. Ducluzel, concernant la police des grains.

C. 95. (Portefeuille.) — 189 pièces, papier.

1771-1775. — Lettres de l'abbé Terray à M. Ducluzel, relatives à la circulation, à la vente et à la cherté des grains ; « la liberté du commerce des grains a paru nécessaire pour encourager l'agriculture et mettre les fermiers et laboureurs à portée de tirer de leurs denrées un prix rémunérateur, ce dont malheureusement ils abusent par leur avidité. » — Lettre de M. Turgot à M. Daine, demandant des renseignements sur tous les droits qui se perçoivent sur les grains, afin d'arriver à les faire disparaître, suivant le désir du Roi. — État des droits perçus sur les grains dans les divers marchés de la Généralité. — Tableau comparatif du prix du pain et du blé. — Arrêt du Conseil d'État, du 3 juin 1775, qui suspend les droits d'octrois établis sur les grains, farines et pains.

C. 96. (Portefeuille.) — 228 pièces, papier.

1725-1770. — Émeute à Laval au sujet de la cherté des grains. — Enquête faite par Jacques-Pierre Foucault de Laubinière, lieutenant général au siège royal. — État des farines apportées à la halle de Craon par les meuniers. — Liste des moulins établis dans la baronnie de Craon. — La ville de Château-Gontier demande à contracter un emprunt de 200,000 livres destinées à l'acquisition de blés pour les habitants en proie à la famine. — Mémoires des villes de la Généralité relatifs à la rareté et à la cherté des grains. — Prix des grains vendus au marché de Laval en 1770. — Tableau de la progression du prix des grains dans les Élections de Laval, Château-Gontier et Mayenne. — Émeute au marché de Mirebeau. — État des grains de toute espèce qui ont remonté la Loire et ont passé par le bureau d'Ingrandes, du 21 au 28 mai 1770.

C. 97. (Portefeuille.) — 211 pièces, papier.

1771-1772. — Procès-verbaux d'émeutes survenues à l'occasion de la cherté des grains à Chollet, Montreuil, Preuillé. — Lettres de MM. Terray et de Monteynard, adressées à M. Ducluzel et relatives à des pillages de chargements de grains. — Émeute à La Roche-Pozay ; — procès-verbaux de la maréchaussée à ce sujet ; — procès-verbal d'une émeute à Avoize. — Mémoire de ce qui s'est passé à La Haie, les 8 et 29 avril 1772, au sujet du transport des grains. — Procès-verbal de la maréchaussée. — Lettres de MM. Terray et d'Argenson, adressées à celle occasion à M. Ducluzel.

C. 98. (Portefeuille.) — 208 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1774-1789. — Lettres adressées à M. Ducluzel par l'abbé Terray, concernant le remboursement des sommes dues aux marchands dont les grains avaient été pillés lors de l'émeute de Tours en 1773. — Renseignements adressés à M. Ducluzel par les subdélégués, sur les apparences de la récolte aux mois de juin et juillet 1782. — Émeute à Laval ; — procès-verbal de la maréchaussée et lettres de M. Joly de Fleury à M. Daine. — État du prix des grains sur les différents marchés de la Généralité. — Lettres des maires et échevins de Tours, Angers, Saumur et Chinon sur l'apparence des récoltes en 1786, adressées à M. Daine. — Arrêt de Parlement, de décembre 1788, toutes chambres assemblées, les pairs présents, concernant l'approvisionnement et la police des marchés. — Renseignements demandés sur l'état des semences, à la suite de l'effroyable hiver de 1788-1789. — Enchérissement subit du blé au mois de mars 1789 ; — émotions populaires à ce sujet. — Arrêt du Conseil d'État, du 18 avril 1789, autorisant les maire et échevins de Tours à contracter un emprunt de 180,000 livres, pour acheter des grains destinés à l'approvisionnement de la ville.

C. 99. (Portefeuille.) — 209 pièces, papier.

1789. — Renseignements envoyés à M. Daine par les subdélégués de la Généralité, sur la mauvaise apparence des récoltes, par suite des chaleurs survenues depuis le 1^{er} mai 1789. — Lettres des maire et échevins de Tours à M. Daine, lui exposant leur embarras pour se procurer des grains. — Liste des particuliers chez lesquels on assure qu'il y a des magasins de grains. — Lettre de M. de Montaran à M. Daine, concernant la situation de la ville de Montrichard, dont les habitants ne peuvent même pas se procurer de l'avoine pour faire du pain et en sont réduits à se nourrir de son bouilli et de racines. — Ordonnance du lieutenant général du bailliage de Tours, enjoignant à tous les propriétaires, fermiers ou marchands qui ont en magasin des grains au-delà de leur provision, d'en porter l'excédant aux marchés voisins. — Saisie par les officiers de police de Saumur de plusieurs chargements de grains destinés pour Tours et Amboise. — Autorisation donnée au prévôt général de juger les séditieux arrêtés par la maréchaussée. — Affreuse misère du canton de Sainte-Maure. — Extraits des délibérations du comité provisoire de l'Hôtel-de-Ville de Tours, concernant l'approvisionnement des marchés. — Lettre de M. Necker à M. Daine, relative à la progression alarmante du prix des grains. — Lettre de M. Daine à M.

Necker, annonçant que les craintes de disette dans la Touraine sont excessives, qu'Amboise et Sainte-Maure sont en état de révolte et s'opposent par la force à l'enlèvement des grains destinés pour Tours.

C. 100. (Portefeuille.) — 307 pièces, papier.

1740-1768. — Lettres de MM. Orry, de Machault et de Trudaine, adressées à MM. de Lesseville, de Magnanville, Ducluzel, et relatives à des distributions de riz aux pauvres de la Généralité. — Tableaux du riz distribué dans chaque Élection en 1748. — Liste des habitants des paroisses de Verneuil, Saint-Flovier, Betz, Sainte-Julitte, Chaumussay, dépendantes du marquisat de Verneuil, lesquels doivent participer aux distributions de riz. — État du riz accordé par le Roi à la Généralité de Tours, en 1752. — Distribution à faire dans chaque doyenné de la Généralité. — État du riz distribué par l'archevêque dans les paroisses de l'Élection d'Amboise. — Instruction sur la manière d'accommoder le riz.

C. 101. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1764-1775. — Notes et mémoires sur l'agriculture, provenant des papiers du sieur Richard de Butré, propriétaire à Chevallet, près Tours. — Instructions générales concernant les différents impôts établis sur les biens de campagne. — Mémoires sur les labours ; — sur le produit des grains ; — sur la culture de la Petite-Flandre située en Aunis. — Avances primitives d'un arpent de vignes en grande culture. — Méthode pour faire valoir un domaine de 80 à 90 arpents tout d'une pièce et en bon fonds. — État de la ferme de Bernoville en 1765. — Mémoires sur les fermiers et les métayers. — Réflexions sur les exactions en Touraine. — Lettres de louanges de M. l'abbé Terray à M. de Butré sur les Sociétés d'agriculture de Paris et d'Orléans.

Manufactures et commerce

C. 102. (Portefeuille.) — 228 pièces, papier.

1739-1781. — Manufactures de velours et damas, façon de Gênes. — Ordonnance de M. de Lesseville, détendant de fabriquer des damas et velours de Gênes sans sa permission. — Lettres adressées à M. de Lesseville par M. Orry, annonçant qu'il prendra pour le Roi plusieurs milliers d'aunes de damas ; — permettant aux sieurs Jean Viot et Girollet de faire un essai de velours façon de Gênes. — Ordonnance de M. de Lesseville pour distinguer par des lisières les damas façon de Gênes d'avec ceux

façon de Lucques. — Mémoire sur les métiers de damas et de velours que les marchand sont abattus et sur ceux que les fabricants sont prêts à abattre. — État des fabricants qui font des velours, et des métiers qu'ils possèdent. — Requête des sieurs Papion père et fils demandant au Roi une avance de 300,000 livres, qu'ils rendront en fournitures pour le garde-meuble, et cela afin de pouvoir reconstruire leur maison qui se trouve dans l'alignement du pont de Tours.

C. 103. (Portefeuille.) — 126 pièces, papier.

1665-1752. — Précis sur la difficulté existant entre les maîtres ouvriers en soie travaillant à façon et les maîtres faisant fabriquer. — Observations sur les manufactures et les principaux objets de commerce de la ville de Tours. — Mémoire sur la fabrique de soierie de Tours, qui est, après celle de Lyon, la plus considérable du royaume : en 1746, elle occupait encore de 14 à 1,500 métiers et de 17 à 18,000 ouvriers. — Contestations entre les maîtres et les ouvriers en soie au sujet des salaires. — État des ouvriers qui ont quitté la fabrique de Tours, de 1747 à 1750. — Requête des maîtres demandant qu'on empêche la désertion de leurs ouvriers, et qu'il soit défendu aux fabricants de Paris et de Lyon de les recevoir sans congé. — Exposition d'un système pour perfectionner les fabriques de soieries, en acquitter les dettes et garantir les fabricants des pertes auxquelles ils sont exposés. — Lettres patentes du 6 juillet 1665 attribuant au bailli de Touraine la connaissance en dernier ressort des vols commis dans les manufactures de soie de Tours par les ouvriers.

C. 104. (Portefeuille.) — 166 pièces, papier.

1743-1756. — Lettres de MM. Orry, Le Tourneur et Berryer à M. de Lesseville, concernant la répression des vols que commettent les ouvriers dans les manufactures de soieries. — État des soies arrivées dans la ville de Tours pour les marchands et fabricants, depuis le 1^{er} janvier 1747 jusqu'au 31 août 1750. — Mémoires et propositions pour venir au secours de la fabrique de soieries de Tours. — Établissement chez la veuve Girollet d'un moulin à 200 guindres pour le dévidage des soies teintes, inventé par le sieur Jubié, inspecteur des manufactures. — Lettre de M. de Gournay, envoyant à M. de Magnanville un échantillon de taffetas d'Angleterre pour savoir si les négociants de Tours pourront l'imiter. — Mémoire sur le projet de faire travailler dans la campagne les étoffes en plein qui se fabriquent à Tours.

C. 105. (Portefeuille.) — 152 pièces, papier.

1756-1771. — État de ce que la fabrique de Tours peut produire par an de chaque espèce d'étoffes, sur le pied de 1,600 métiers. — Mémoire sur le déroulement des étoffes fabriquées. — Requête des ouvriers en soie, réclamant contre les taxes qui, en 1757, pour 800 métiers et 25 chefs, se trouvent aussi fortes qu'il y a 25 ans pour 300 chefs et 2,000 métiers. — Mémoire pour les maîtres ouvriers en soie travaillant à façon contre les maîtres faisant travailler. — Lettre du duc de Choiseul à M. Lescalopier, lui annonçant que le Roi a accordé aux frères Cartier le prêt de 250,000 livres demandées par eux pour remonter leur manufacture détruite dans un incendie, du 16 au 17 janvier 1764. — Mémoire sur l'établissement à Tours d'un moulinage public à la piémontaise ; — procès-verbal de recherches de cours d'eau pour l'établissement dudit moulinage. — Soumission de M. de Vaucanson pour la construction de moulins à organiser, moyennant 130,000 livres.

C. 106. (Portefeuille.) — 102 pièces, papier.

1773-1787. — Lettres de MM. Pajot de Marcheval, intendant de Grenoble, de Fourqueux et Turgot, adressées à M. Ducluzel et relatives à la cession faite par la ville de Tours à la province du Dauphiné, moyennant 60,000 livres, de la machine de M. de Vaucanson pour l'organsinage des soies. — Correspondance entre M. Decotte, intendant de Paris, et M. Ducluzel, concernant le don fait à la ville de Tours par M. de La Salle, négociant à Lyon, d'un métier à la grande tire et d'une machine à lisser. — Établissement à Tours, par le sieur Jean Barré-Gallois, d'une manufacture de mouchoirs façon d'Angleterre. — Arrêt du Conseil d'État concernant les nouveaux dessins que les fabricants d'étoffes de soie auront composés ou fait composer.

C. 107. (Portefeuille.) — 201 pièces, papier.

1748-1757. — Rapports adressés à M. de Magnanville par M. Jubié, chargé d'inspecter les magnaneries et pépinières de mûriers de la Généralité. — Lettre de M. de Machault à M. de Magnanville, concernant la remise de la taille aux paysans qui élèvent des vers à soie. — Liste des différents particuliers de la ville de Tours qui ont élevé des vers à soie, avec note de ceux qui ont fait tirer leurs cocons à la croisade et à la bobine. — Lettres de MM. Jubié et de Trudaine à M. de Magnanville, relatives à plusieurs essais de moire faits par

MM. Viot et Baudichon. — État général du produit de la récolte des soies dans la Généralité de Tours. — Projet d'établissement à Tours d'une manufacture pour le tirage des soies à la croisade. — État général de la dépense de la manufacture royale du tirage des soies. — État des soies qui ont été tirées à ladite manufacture et liste des particuliers qui ont envoyé leurs cocons.

C. 108. (Portefeuille.) — 143 pièces, papier.

1759-1783. — Observations et moyens pour perfectionner les soies du royaume, par le sieur Buffet, fabricant de soieries à Chomerac en Vivarais. — Comptes de la graine de vers à soie que M. Lescalopier a achetée en Dauphiné. — État des soies tirées dans la manufacture royale du sieur Chatelier. — Poids des cocons reçus à la manufacture et poids de la soie tirée de sept à huit cocons. — Gratifications accordées au sieur Chatelier pour sa manufacture et au sieur Dubet, chargé d'inspecter les plantations de mûriers et les manufactures de soieries de la Généralité. — Observations du sieur Dubet sur les défauts reconnus dans les tours à filer la soie employés à Tours et dans les environs. — Projet d'un nouveau dévidoir de l'invention du sieur Morize. — Mémoire, plan et explication des figures. — Lettre de M. Joly de Fleury à M. Ducluzel, relative à la découverte par le sieur Rattier, syndic à Tours, d'un procédé pour faire périr les chrysalides dans leurs cocons sans les faire passer au four, ni à la vapeur de l'eau bouillante. — Procès-verbal de l'essai de cette découverte.

C. 109. (Portefeuille.) — 138 pièces, papier.

1737-1789. — Lettre de M. de Trudaine à M. Lescalopier, concernant l'établissement à Tours, par le sieur Chedreau, d'une nouvelle manufacture de mouchoirs de soie, façon d'Angleterre. — Autre de M. de Laverdy à M. Ducluzel, relative à la remise des vingtièmes d'industrie, réclamée par les fabricants de soieries de Tours. — Mémoire touchant la décadence de la fabrique des étoffes de soie à Tours et dans tout le royaume. — Établissement au château d'Amboise, par le sieur Jacques Dupont, d'une manufacture de soieries rivale de celle de Tours. — Lettres et rapports de M. Huet de Vaudour, inspecteur des manufactures de la Généralité, concernant le bureau de visite et de marque de Tours. — Réclamations de MM. Gouin, Bucheron, Moisand, Patas et Viot, marchands en gros, contre la visite des gardes jurés. — Projet d'un arrêt de règlement pour le bureau de visite et de marque de la ville de Tours, proposé par M. Ducluzel.

C. 110. (Portefeuille.) — 118 pièces, papier.

1764-1770. — Statuts, ordonnances et règlements pour le corps et communauté des marchands et maîtres ouvriers en draps d'or, d'argent et de soie de la ville de Tours ; — articles desdits règlements que doivent observer les compagnons autorisés par les gardes à faire des apprentis. — Mémoire exposant que la manufacture de soieries établie à Tours en 1480 a pris de tels développements, qu'en 1685 elle comptait 8,000 métiers occupant 20,000 ouvriers, mais que depuis lors elle n'a fait que décroître. — État des fabricants qui n'ont point de métiers et de la capitation payée par eux. — État des fabricants qui possèdent des métiers et de la capitation à laquelle ils sont imposés pour ces métiers. — Correspondance de MM. de Laverdy, Decotte et d'Ormesson, avec M. Lescalopier, relative aux dettes et emprunts des corps et communautés de marchands de la Généralité.

C. 111. (Portefeuille.) — 200 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1756-1758. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que toutes les étoffes de coton, connues sous le nom de velours de coton, seront regardées comme cotonnades et jouiront des exemptions portées par l'article VI de l'arrêt du 19 juillet 1760. — Épreuves comparatives faites par ordre de M. de Trudaine sur les soies provenues de cocons tirés du Vivarais, du Forez, du Lyonnais, du Poitou et de la Touraine. — Procédé pour tirer de la soie blanche à l'imitation de celle de Nankin, par M. Poivre, commissaire de la marine à l'île Bourbon. — Invention à Tours par les sieurs Denis Larouche et Montaru d'une étoffe moitié fil et moitié coton appelée tirtaine. — Renseignements sur les fabricants et ouvriers qui se sont le plus distingués. — Liste des noms des fileuses de soie de la Généralité qui, par leur industrie, ont mérité des récompenses.

C. 112. (Portefeuille.) — 138 pièces, papier.

1734-1781. — Requête adressée à M. de Lesseville par les fabricants drapiers et sergers de Châteaurenault pour opérer des visites chez des détaillants, au sujet des vols commis par leurs ouvriers. — Procès-verbaux de saisies, par M. Claude de Theys, inspecteur, d'étoffes de laine sans plombs ni noms, et péchant par la largeur. — Lettre de M. Orry à M. de Lesseville, lui adressant un arrêt du Conseil qui ordonne que les étoffes de laine fabriquées sous les noms de bayettes, sempiternes, perpétuanes, serges, cadis, molletons, ne payeront

que 10 sols du cent pesant à leur sortie du royaume. — État des étoffes de laine fabriquées dans le département d'Amboise. — État des fabricants de draps et étamines établis à Loches, Beaulieu, Montrésor, Écueillé, Orbigny, Villeloin, Chinon, Preuilly, Richelieu et Amboise. — Procès-verbaux de saisies faites par le sieur Renault, inspecteur à Amboise ; — lettre de M. Joly de Fleury à M. Ducluzel, relative auxdites saisies.

C. 113. (Portefeuille.) — 130 pièces, papier, 1 plan.

1782-1788. — Observations de M. Huet de Vaudour, inspecteur des manufactures, sur l'administration du bureau de visite et de marque des marchands drapiers de la ville de Tours. — Devoirs du concierge dudit bureau de visite. — Mémoire instructif sur les abus qui existent dans le commerce de Tours. — Instructions de M. Necker aux gardes jurés des bureaux de visite et de marque. — État des pièces d'étoffes de laine présentées aux bureaux de visite de la Généralité, pendant les premiers semestres de 1784 et de 1785. — Commission de préposé à la visite des étoffes au bureau d'Amboise, accordée au sieur Silvain Patault ; — refus de la communauté des marchands de la reconnaître en cette qualité. — Comptes de recettes du bureau d'Amboise. — Lettre du baron de Breteuil à M. Daine, relative à un moulin à foulon que les sieurs Chambellan veulent faire construire sur la Cisse. — Plan et devis dudit moulin.

C. 114. (Portefeuille.) — 174 pièces, papier.

1735-1787. — Extraits du procès-verbal de la visite faite par le sieur Aubry, inspecteur des manufactures, dans les fabriques de draps d'Azay-le-Rideau, Chinon, L'Île-Bouchard, Richelieu, Loudun, Saumur, Amboise, Montrichard, Orbigny, Montrésor, Villeloin, Écueillé, Preuilly, Loches, Beaulieu, Château-renault, Mondoubleau, Saint-Calais, Reugny. — Correspondance de MM. Orry, d'Invau, de Trudaine et de Calonne avec MM. de Lesseville, de Lucé, Lescalopier et Ducluzel, relative aux manufactures de draperies de la Généralité de Tours. — Tableau général des fabriques d'étoffes de laine de la Généralité et des officiers chargés de les surveiller.

**C. 115. (Portefeuille.) — 145 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1700-1758. — Arrêt du Conseil d'État, portant règlement pour les maîtres ouvriers et faiseurs de bas au métier et autres ouvrages de laine. — Extrait, en

ce qui concerne les laines, du règlement général pour les manufactures du royaume. — Mémoires et observations sur divers articles de ce règlement. — Mémoire sur la situation de la fabrique des étamines dans la ville du Mans. — Autre mémoire sur les abus du commerce des laines dans la province du Mans et sur les moyens d'y remédier. — Renseignements donnés par les subdélégués sur les bêtes à laine de la province. — Projet d'ordonnance pour remédier au mauvais lavage des laines. — Mémoires sur les inconvénients qui résultent de l'introduction des laines du Levant et de Barbarie dans la fabrication des étamines. — Arrêt du Conseil d'État faisant défense, dans la Généralité de Tours, de tuer les agneaux jusqu'à la Pentecôte, de tondre les moutons avant la Saint-Jean, et de vendre les laines ailleurs que dans les marchés.

**C. 116. (Portefeuille.) — 133 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1733-1749. — Arrêt du Conseil d'État, du 30 décembre 1733, qui ordonne qu'à l'avenir les gardes jurés de la communauté des maîtres sergers, tondeurs et peigneurs du Mans tiendront bon et fidèle registre du produit du droit de visite et de marque. — Différend entre les marchands de la ville du Mans et les fabricants apprêteurs et teinturiers, que les premiers accusaient de se mêler du commerce et de favoriser les étrangers. — Statuts et règlements de la communauté des marchands drapiers et merciers du Mans, avec les lettres patentes des rois et arrêts du Parlement rendus en faveur de ladite communauté. — Atroupement séditieux des ouvriers et compagnons de la fabrique d'étamines du Mans ; — arrêt du Conseil qui attribue à M. de Magnanville, intendant de Tours, la connaissance de cette affaire ; — condamnations prononcées par l'intendant.

C. 117. (Portefeuille.) — 122 pièces, papier.

1751-1788. — Instance entre les bonnetiers et les drapiers du Mans, ces derniers refusant aux premiers le droit de peigner, carder et apprêter les laines pour faire des bas et bonnets. — Ordonnance de M. de Magnanville en faveur des bonnetiers. — Établissement d'une manufacture de couvertures et autres étoffes de laine au Mans par le sieur le Bourdais, négociant. — Contestations entre les fabricants du Mans et ceux de Bonnétable relativement à la longueur des étamines. — Lettres de MM. de Machault, Bertin, de Silhouette, d'Invau, de Laverdy, de Boullongne, de Tolozan et de Calonne, adressées à MM. de Magnanville, Lescalopier,

Ducluzel et Daine, concernant la fabrication et le commerce des draps.

C. 118. (Portefeuille.) — 111 pièces, papier.

1737-1787. — Procès-verbaux de saisies d'étoffes de laine à Richelieu, par M. Lacordaise, inspecteur des manufactures. — Ordonnance de M. de Lesseville, annulant toute autre ordonnance relative à l'établissement dans la ville de Beaufort d'un bureau de contrôle. — Contestations entre la communauté des peigneurs et cardeurs de laine et celle des maîtres sergers d'Angers, ces derniers prétendant avoir seuls le droit de faire des visites chez les premiers, qui réclament la réciprocité. — Construction d'un moulin à foulon à Angers. — Procès-verbaux de saisies de pièces de laine à Laval. — Lettres de MM. Orry, de Machault, de Trudaine, Bertin, Terray, d'Inva, adressées à MM. de Lesseville, de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, concernant la fabrication et le commerce des draps.

**C. 119. (Portefeuille.) — 128 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1735-1782. — Mémoire sur la teinture de la soie à Tours. — Méthode pour teindre la soie en plusieurs nuances ronges. — Arrêt du Conseil d'État défendant aux teinturiers de coller et gommer après la teinture les camelots et bouracans. — Méthode pour teindre un drap blanc en vert, dit vert de Saxe. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la confiscation de plusieurs pièces d'étamine du Mans, saisies pour contravention aux règlements sur la teinture. — Autre arrêt du Conseil, du 1^{er} octobre 1742, qui permet à tous les maîtres teinturiers du royaume de s'établir et d'exercer librement au Mans, les teinturiers de cette ville n'ayant pu parvenir à donner à la teinture des étamines le degré de perfection prescrit par le règlement de 1737. — Lettres de MM. Orry, de Machault, de Trudaine, Joly de Fleury, adressées à MM. de Lesseville, de Magnanville, Ducluzel et relatives à la teinture des laines et soies.

C. 120. (Portefeuille.) — 152 pièces, papier.

1730-1788. — Refus par les gardes des marchands merciers d'Angers de recevoir les toiliers dans leur corps. — Mémoire contre les gardes marchands d'Angers qui ont donné à plusieurs contrevenants, malgré les ordres du Roi, la permission de faire le commerce des toiles. — Lettres de MM. Orry, Bertin, Necker, de Calonne, adressées à MM. de Lesseville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, et relatives à la vente

et à la marque des toiles. — Ordonnance de M. de Magnanville pour la construction d'un bureau de visite et de marque des toiles dans les halles de Beaufort. — Arrêt du Conseil d'État qui révoque les lettres patentes de juillet 1698 confirmatives des statuts des marchands de Beaufort et ordonne qu'à l'avenir le commerce de toute espèce de marchandises sera entièrement libre dans ladite ville.

C. 121. (Portefeuille.) — 244 pièces, papier.

1743-1788. — Poursuites dirigées contre les tisserands de Bessé par le préposé à la marque des toiles de Saint-Calais. — Lettre adressée à M. de Magnanville par M. de Machault, proposant de multiplier les bureaux de marque. — Ordonnance de M. de Magnanville établissant des bureaux de visite et de marque à Bouloire et à Bessé-Courtanvault. — Ordonnance de M. de Lucé supprimant le marché aux toiles de Dissay, près Château-du-Loir. — Projet d'établissement d'un bureau de visite et de marque à Chollet. — Procès-verbaux de saisies de toiles en contravention avec les règlements. — Correspondance de MM. Orry, de Machault, d'Ormesson, Bertin, Necker et de Calonne, avec MM. de Lesseville, de Lucé, Ducluzel et Daine, concernant le commerce des toiles.

C. 122. (Portefeuille.) — 280 pièces, papier.

1735-1788. — Projet d'une ordonnance concernant la vente des toiles dans les auberges de Craon. — Contestations entre les blanchisseurs de Craon et les tisserands de Laval. — Rébellion à Dolon au sujet de l'ordonnance de M. de Magnanville sur l'aunage des toiles ; — procès-verbaux de la maréchaussée ; — interrogatoire des prévenus. — État des fabricants de toiles et du nombre des métiers qu'ils emploient dans les paroisses adjacentes à Dolon ; — procès-verbal de l'installation d'une nouvelle marque en cuivre à Doué. — Lettres de MM. Orry, de Laverdy, de Machault, Necker et de Calonne, adressées à MM. de Lesseville, de Lucé, de Magnanville, Ducluzel et Daine, et relatives au commerce des toiles à Craon, Dolon, Doué et La Ferté-Bernard.

C. 123. (Portefeuille.) — 327 pièces, papier.

1732-1785. — Construction d'une nouvelle halle à Laval, aux frais du duc de la Trémouille ; — contestations entre les fabricants et les marchands de toiles concernant la position des bancs dans ladite halle ; — mémoires

à ce sujet ; — procès-verbaux de visite de la halle de Laval. — Lettres de MM. Orry, de Machault, Bertin, de Silhouette, de Calonne, adressées à MM. de Lesseville, de Magnanville, Lescalopier et Daine, et relatives aux fabriques de toiles de Laval. — Procès-verbaux de saisies de toiles non fabriquées selon les règlements. — Mémoires et placets en remise d'amendes ; — ordonnances de décharges.

C. 124. (Portefeuille.) — 337 pièces, papier.

1762-1785. — Correspondance de MM. Bertin, de Laverdy et Terray avec MM. Lescalopier et Ducluzel, concernant les manufactures de toiles établies à Laval. — Procès-verbaux de saisies de pièces de toiles pour contraventions aux règlements ; — placets en remise d'amendes ; — ordonnances de décharges. — Jugements rendus en matière de contravention par les juges de police de Laval. — Le sieur Brisset, inspecteur des manufactures de toiles, propose d'enjoindre à tous les commerçants de fils destinés à faire des toiles, de ne les exposer en vente qu'après les avoir blanchis.

C. 125. (Portefeuille.) — 158 pièces, papier.

1744-1784. — Lettres de MM. Orry et de Machault à MM. de Lucé et de Magnanville, concernant des amendes et confiscations prononcées contre des fabricants de toiles de Laval pour contraventions aux règlements. — Requête des négociants de Laval demandant des garanties contre les fabricants et tisserands qui fraudent les toiles brindelées. — Instance au Conseil entre les marchands de Troyes et les fabricants de toiles de Laval, au sujet du brindelage, regardé comme défectueux. — Arrêt qui concède aux marchands de Troyes un droit de recours contre les fabricants de Laval, Mayenne et Château-Gontier. — Projet par le sieur Brisset, inspecteur des manufactures, de l'établissement d'un bureau de visite et de marque dans les villes de Laval, Mayenne et Château-Gontier.

**C. 126. (Portefeuille.) — 152 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1766-1787. — Lettres de MM. Terray, Turgot, d'Ormesson, Necker et de Calonne, adressées à MM. Ducluzel et Daine, concernant les manufactures de toiles de Laval, Mayenne et Château-Gontier. — Réclamations contre les droits perçus au nom de M. le duc de La Trémouille sur les toiles de Laval et sur l'établissement des auneurs. — Lettres de MM. de Calonne, de Montaran, d'Ormesson, de

Ligonière, adressées à ce sujet à M. Daine. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que le duc de La Trémouille et les jurés auneurs de Laval seront tenus d'envoyer au contrôle général des finances les titres en vertu desquels ils perçoivent lesdits droits, sinon il sera sursis à leur perception.

**C. 127. (Portefeuille.) — 255 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1741-1781. — Lettres de MM. Orry, de Trudaine, de Laverdy, de Boullongne, de Silhouette et Bertin, à MM. de Lesseville, de Lucé, Lescalopier et Ducluzel, relatives aux fabriques de toiles établies à Mamers, Lucé, et Leluart. — Arrêt du Conseil d'État qui condamne les fabricants de toiles de Mamers au paiement des droits de visite et de marque dus aux commis à la marque des toiles. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée des commerçants d'Alençon, dans laquelle les fabricants de toiles se sont plaints de ce que les seigneurs de Mayenne, Lassay et Ambrières exigent d'eux un droit de coutume de 10 sols pour cent pesant sur les fils achetés dans ces lieux. — Projet des fabricants et négociants de Mayenne de faire bâtir à leurs frais des halles comme à Laval. — Requête des habitants et négociants de Mayenne, demandant l'autorisation d'accepter de la duchesse de Mazarin la concession d'une place, dite le Préau-du-Vieux-Château, pour y établir une halle aux chanvres et lins.

**C. 128. (Portefeuille.) — 198 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1735-1785. — Lettres de MM. de Laverdy, Orry, de Machault, de Trudaine, de Barentin, adressées à MM. de Lesseville, de Lucé, de Magnanville, Ducluzel, intendants de Tours, et relatives aux manufactures de toiles de Maulevrier, Mondoubleau, Montfort, Montoire, Sablé, Saint-Calais, Saumur et Sillé-le-Guillaume. — Établissement de bureaux de visite et de marque. — Procès-verbaux dressés contre les délinquants par les gardes jurés. — Défense à la manufacture de Saumur d'employer des fils de lin ; — réponse du sieur Deshayes à ladite défense. — État des métiers trouvés à la manufacture de Saumur, lors de la visite du sieur Aubry, inspecteur.

**C. 129. (Portefeuille.) — 219 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1748-1787. — Mémoire sur les toiles sangalettes qui se fabriquent à Hambourg. — Lettres patentes contenant règlements pour les différentes sortes de toiles,

canevas, coutils, treillis, qui se fabriquent à Mamers, La Ferté-Bernard, Thorigné, Le Mans, Château-du-Loir, Beaufort, Angers, Fresnay et autres lieux de la Généralité de Tours. — Fonctions d'auneurs réunies à celles de commis à la marque. — Procès-verbaux de bris de marque des bureaux de visite des toiles. — Procès-verbaux de saisies de toiles par les gardes jurés du bureau de Thorigné. — Mémoire de M. Renéaulme, marquis de Thorigné, demandant que le commis du bureau de Thorigné soit tenu d'y résider. — Observations de l'inspecteur des manufactures du Mans sur le mémoire de M. de Thorigné. — Lettres de MM. de Machault, Rouillé, de Trudaine, de Laverdy, Necker, Joly de Fleury, de Calonne, à MM. de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, et relatives à la fabrication et au commerce des toiles.

**C. 130. (Portefeuille.) — 166 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1740-1784. — Mémoires sur les trois manufactures de toiles et bougrans établies au Mans, de 1737 à 1739, et produisant environ 7 à 800 pièces de bougrans chaque année. — Procès-verbaux de saisies de toiles par les gardes de la communauté des tisserands du Mans. — Mémoire concernant une contestation survenue, au sujet de la marque des toiles, entre les gardes de la communauté des fabricants du Mans et le commis du bureau de visite ; — ordonnance de M. Ducluzel, prononçant la destitution desdits gardes. — Correspondance de MM. Orry, de Trudaine, de Machault, de Laverdy, avec MM. de Lesseville, de Magnanville et Ducluzel.

**C. 131. (Portefeuille.) — 128 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1741-1788. — Projet d'établissement d'une manufacture de toiles peintes à Baugé ; — mémoires des habitants de Baugé et lettre de M. Bertin à M. Lescalopier à ce sujet. — Mémoire du sieur Paulet demandant des encouragements pour la manufacture de toiles peintes qu'il a établie à Sainte-Maure. — Demande de renseignements par M. Devin de Gallande, intendant du commerce, sur le sieur Boreau de La Besnardière qui réclame le cordon de Saint-Michel et des lettres de noblesse pour les services que lui et son père ont rendus dans les manufactures. — Arrêt du Conseil d'État qui autorise les intendants à nommer des préposés pour marquer toutes les toiles peintes et imprimées fabriquées antérieurement au 1^{er} avril 1786. — Correspondance de MM. de Machault, de Sechelles,

de Trudaine, Orry, de Laverdy et de Calonne, avec MM. de Lesseville, de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel et Daine, relative à la teinture des toiles.

C. 132. (Portefeuille.) — 194 pièces, papier.

1749-1785. — Lettre de M. de Trudaine à M. de Magnanville, lui envoyant un mémoire du sieur Deshayes, qui demandait un privilège pour établir dans la Généralité de Tours une manufacture de toiles à voiles. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État exemptant de la taille le sieur Deshayes et certains de ses commis. — État des pièces de toiles à voiles fabriquées à la manufacture de Beaufort dirigée par Deshayes. — Mémoires concernant la mauvaise administration de Deshayes ; — sa destitution ; — son remplacement par son fils. — Autre manufacture de toiles à voiles établie à Angers par le sieur Bonnaire ; — opposition de Deshayes, qui prétend avoir un privilège ; — association ; — mauvaise gérance de Deshayes.

**C. 133. (Portefeuille.) — 144 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1743-1788. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les gardes jurés et autres préposés au service des bureaux de visite et de marque seront tenus de remettre aux intendants le compte des recettes qu'ils auront faites. — Autre arrêt qui détermine les fonctions des juges des manufactures, lors de l'élection des gardes jurés, et fixe les droits qui leur seront payés. — État par Élection des localités où le Roi, par ses lettres patentes de 1784, a établi des bureaux de visite et de marque pour les draps, serges et autres étoffes de laine. — Lettres patentes du 5 mai 1779, indiquant un nouveau régime pour les manufactures et de nouvelles marques de fabrique. — Autres lettres patentes, du 1^{er} juin 1780, portant règlement pour la tenue et la manutention des bureaux de visite et de marque. — Lettres de MM. Orry, Necker, Joly de Fleury et de Calonne, adressées à MM. de Lucé, Ducluzel, Daine, et relatives à la marque des toiles et étoffes de laine.

C. 134. (Portefeuille.) — 314 pièces, papier.

1735-1788. — État des pièces de toile fabriquées dans l'inspection de Laval, pendant le premier semestre 1736. — Produit des fabriques de Château-Gontier de 1740 à 1742. — État des toiles qui ont été visitées et marquées aux bureaux de Laval, Mayenne et Château-Gontier, pendant le premier semestre de 1743 ; le total

s'élève à 3,811 pièces, valant 664,165 livres. — Autres états des mêmes bureaux pour les années 1759, 1760 et 1761. — Lettres de MM. de Machault, Orry, de Trudaine et de La Tour d'Auvergne, adressées à MM. de Lucé, de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel, concernant la visite et la marque des toiles. — Comptes des recettes et dépenses des bureaux de visite et de marque d'Amboise, Angers, Beaufort, Château-du-Loir, Laval, Le Mans et Vihiers. — Quittances et pièces à l'appui desdits comptes.

C. 135. (Portefeuille.) — 165 pièces, papier.

1781-1789. — Comptes rendus à M. Ducluzel par les gardes jurés des bureaux de visite et de marque d'Angers, Beaufort, Château-du-Loir, Chollet, La Ferté-Bernard, Laval, Le Mans, Mamers, Sillé-le-Guillaume et Vihiers. — Ordonnances de M. Ducluzel, portant que le sieur Pasquier-Delaveau et autres comptables remettront les sommes contenues dans leurs comptes entre les mains du sieur Lefebvre, receveur général des droits de marque à Tours. — États des toiles, toileries et mouchoirs marqués pendant les années 1783, 1784 et 1785 au bureau de Chollet. — Autre état des pièces d'étoffes fabriquées et présentées aux bureaux de l'inspection de Tours, en 1784.

C. 136. (Portefeuille.) — 104 pièces, papier.

1781-1789. — Comptes rendus à M. Ducluzel, par les gardes jurés du bureau de Tours, du produit des droits perçus par eux sur les étoffes de grosse draperie. — Autres comptes rendus au même, par les gardes de la communauté des chefs et entrepreneurs de la manufacture des étoffes d'or, d'argent et de soie, des recettes et dépenses des droits de visite et de marque desdites étoffes. — États de toutes les pièces d'étoffes de laine et de toile présentées aux bureaux de visite d'Amboise, Beaumont-la-Ronce, Châteaurenault, Chinon, Richelieu et Tours, de 1784 à 1787. — Ordonnances de MM. Ducluzel et Daine, prescrivant aux syndicats des communautés de verser entre les mains du sieur Lefebvre les sommes revenant au Roi. — Comptes rendus à M. Daine par M. André Lefebvre, receveur général des droits de visite et de marque sur soieries, draperies, laines et toiles. — État des pièces produites à l'appui de ses comptes par M. Luce, receveur général des droits de visite et de marque dans la Généralité.

C. 137. (Portefeuille.) — 122 pièces, papier.

1781-1789. — Comptes rendus à M. Ducluzel par

les gardes jurés des bureaux de visite d'Angers, Balon, Beaumont-le-Vicomte, Bonnétable, Chemillé, Doué, La Flèche, Laval, Le Mans, Mamers, Meslay, Mondoubleau, Saint-Calais. — État des pièces d'étoffes de laine fabriquées dans les villes du Lude et de Saumur. — Correspondance entre M. Daine, intendant de Tours, et M. de Tournay, inspecteur des manufactures, concernant les comptes du bureau du Mans, dont le produit est devenu inférieur au loyer du local. — Comptes rendus à M. Daine, par les gardes jurés du bureau des marchands merciers-drapiers du Mans, pour l'année 1787.

C. 138. (Portefeuille.) — 135 pièces, papier.

1670-1768. — Arrêts du Conseil d'État concernant les manufactures. — Arrêts du Conseil d'État du 4 février 1714, défendant de tuer des agneaux dans la ville de Paris et dans toutes les provinces du royaume, jusqu'à la Pentecôte 1715 ; — portant règlement pour la fabrique des toiles et étoffes de fil et de coton ; — ordonnant qu'à commencer de décembre 1734, il sera procédé tous les ans, du 1^{er} au 10 du même mois, à l'élection des nouveaux gardes jurés des marchands dans toutes les villes du royaume où il y a des bureaux de visite et de contrôle ; — prescrivant la saisie des draps et étoffes de laine mêlées de soie qui ne seront pas conformes aux règlements ; — portant règlement pour les compagnons et ouvriers qui travaillent dans les fabriques et manufactures du royaume ; — exemptant des droits de sortie du royaume les étoffes et tapisseries provenant des manufactures nationales et composées de laine, soie, poil ou coton, employés seuls et sans mélange.

C. 139. (Portefeuille.) — 101 pièces, papier.

1739-1789. — Arrêt du Conseil d'État, du 27 janvier 1739, portant règlement pour les différentes sortes de papiers qui se fabriquent dans le royaume. — État des moulins à papier établis dans la Généralité de Tours ; noms des fabricants et situation des moulins. — Autre état des moulins à papier établi dans les provinces de Touraine, Maine et Anjou ; ombre des cuves et piles et diverses qualités de papiers qu'on y fabrique. — Mémoire sur la papeterie, dans lequel on traite de la nature et des qualités des pâtes hollandaises et françaises, par M. Desmarests. — Correspondance de MM. Orry, Turgot, Necker et de Trudaine, avec MM. de Lessoville, de Magnanville, et Ducluzel, concernant la fabrication des papiers et le commerce des chiffons.

C. 140. (Portefeuille.) — 167 pièces, papier.

1733-1782. — Verreries, faïenceries et poteries. — Requêtes : du sieur Legras Du Luart, demandant l'autorisation d'établir une verrerie dans la paroisse de Condresieux ; — du sieur Bouchet de La Lardière, demandant la permission de rétablir la verrerie des Agréats dans la forêt de Vezins. — Arrêt du Conseil d'État autorisant le sieur Trotouin à établir une verrerie à Saumur. — Transport d'ouvriers des verreries de Saint-Florent et de Saumur dans celle de Saint-Fargeau. — Mémoire concernant deux manufactures de faïence établies à Saint-Christophe. — Fabrique de poterie blanche, façon d'Angleterre, établie à Tours par les frères Épron. — Procès-verbal des épreuves de porcelaine exécutées à Tours par le sieur Saily, sous les yeux de M. de Vaudour, inspecteur des manufactures. — Lettre de Charles de Bourbon à M. de Lucé, relative à une requête présentée par le sieur Gigandelle, demandant à établir une fabrique de poterie à Tours.

C. 141. (Portefeuille.) — 123 pièces, papier.

1706-1788. — Cuirs et tanneries. — Déclaration du Roi, du 6 février 1706, contenant règlement et tarif des droits attribués aux offices de contrôleurs vendeurs de cuirs. — Renseignements sur les différentes manières de préparer les cuirs dans la Généralité de Tours. — État des tanneurs, mégissiers et corroyeurs dans les Élections de Château-du-Loir, Chinon, La Flèche et Loches. — État des droits perçus sur les cuirs qui se fabriquent dans l'Élection d'Amboise. — Éclaircissements sur les droits de vente, revente, contrôle que payent les cuirs, peaux et pelleteries dans les Élections de Château-du-Loir, Chinon, etc. — Mémoire des marchands de cuirs de Tours, demandant à n'être point responsables des marques apposées sur les peaux, puisqu'ils ne sont pas fabricants. — État des tanneurs et ouvriers d'Angers.

C. 142. (Portefeuille.) — 119 pièces, papier.

1752-1789. — Raffineries et Fours à chaux. — Requête du sieur Lefebvre, demandant l'autorisation de transférer sa raffinerie dans une autre maison ; — opposition des voisins du nouveau local ; — enquête ; — certificats ; — arrêt du Conseil autorisant le sieur Lefebvre. — Requête adressée à M. de Magnanville par les maire et échevins d'Angers, demandant la mise en activité des fours à chaux situés dans les environs. — Mémoire du sieur Clémenceau de La Lande, exposant qu'il a trouvé le secret de faire cuire la chaux avec du charbon de

terre. — Demandes d'autorisation pour établir des amidonneries à Chemillé, Sablé, Chinon, Amboise. — État des usines et bouches à feu qui se trouvent dans l'étendue de la Généralité. — Lettre de M. de Tolozan, d'où il résulte qu'il existait dans la Généralité de Tours, en 1788, outre la manufacture d'acier d'Amboise, 1 verrerie, 1 faïencerie, 8 lavanderies, 13 forges, 66 tuileries et poteries et 120 fours à chaux.

C. 143. (Portefeuille.) — 196 pièces, papier.

1767-1789. — Fers et aciers. — Tableau des forges, fourneaux et martinets existant dans la Généralité de Tours, avec les noms des propriétaires et l'estimation du produit de la fabrication en fonte et fer. — Demande par le sieur Legras d'établir près de Sablé une fonderie de fer et acier. — État de situation de la manufacture royale de tréfilerie établie au Ripault dans le duché de Montbazou. — Prix d'émulation accordé aux ouvriers de la manufacture royale d'acier fin et fondu d'Amboise. — Plan pour l'établissement sur la Loire de martinets à l'usage de ladite manufacture. — État de tous les aciers qui ont été fabriqués dans cette usine, de 1785 à 1788. — Projet de règlement pour la manufacture d'Amboise. — Arrêt du Conseil d'État qui accorde pour 15 ans au sieur Sanche le privilège exclusif d'établir dans la ville d'Amboise une manufacture d'aciers fins, limes, ressorts de voitures.

C. 144. (Portefeuille.) — 108 pièces, papier.

1736-1750. — Mémoire sur le droit dit de subvention que perçoivent les gardes-marchands d'Angers sur les marchandises qui se portent et débitent dans ladite ville. — Ordonnances de M. de Lesseville, intendant de Tours, qui supprime le droit de subvention lors des deux foires franches d'Angers. — État des marchands qui fréquentent les foires d'Angers. — Mémoire historique sur l'établissement de foires franches à Tours. — Lettres de MM. de Machault et de Trudaine à M. de Magnanville, concernant un procès des fripiers d'Angers avec leur communauté. — Arrêts du Conseil d'État : portant homologation des statuts des fripiers d'Angers ; maintenant les épiciers-droguistes d'Angers dans le droit de faire seuls le commerce de l'épicerie.

C. 145. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier ;
4 pièces, parchemin.

1652-1751. — Ordonnance du roi Louis XIV, servant de statuts aux marchands merciers, drapiers, grossiers, joailliers, drogueurs et quincailliers de la ville de

Tours. — Plaintes des merciers et quincailliers de Tours contre les drapiers, marchands de soie et épiciers, qui les excluent des honneurs et des droits de leur communauté et ne les appellent pas même aux assemblées générales du corps des marchands. — Deux gardes-marchands de Tours exilés à Poitiers pour malversations ; — assignations, arrêts du Conseil et ordonnance du Roi à ce sujet. — Mémoire des sieurs Fromenteau, Gasnier et Boutinot, marchands de toiles et dentelles, accusant de concussion les gardes de leur communauté.

**C. 146. (Portefeuille.) — 145 pièces, papier ;
3 pièces, parchemin.**

1698-1757. — Arrêt de la Cour de Parlement de Paris faisant défense à toutes personnes autres que les marchands merciers, grossiers et joailliers du Mans de vendre dans ladite ville des objets de mercerie, sous peine de confiscation. — Mémoire concernant l'homologation des nouveaux statuts des marchands drapiers, merciers de Saumur. — Procès-verbaux de saisies, faites par les marchands drapiers, merciers, sur les marchands étrangers. — État des marchandises arrêtées au bureau de contrôle de la draperie du Mans, depuis le 31 décembre 1748 jusqu'au 11 janvier 1749. — Lettre de M. Orry à M. de Lesseville, envoyant la confirmation des nouveaux statuts des droguistes, épiciers, chandeliers de la ville de Saumur.

C. 147. (Portefeuille.) — 136 pièces, papier.

1750-1776. — Renseignements adressés à M. de Magnanville sur les communautés d'arts et métiers de la Généralité par MM. Tauquerel, subdélégué à Mayenne, Morin, sénéchal de Chollet, Budan, subdélégué à Saumur, Briant de Chantrène, à Loudun, Vérité, à Château-du-Loir, Du Pont, à Laval, de La Rue, à La Flèche. — État des charges annuelles inamortissables et des dettes contractées accidentellement par les communautés d'arts et métiers des Élections de Tours, Saumur, Mayenne, Loudun. — État contenant les éclaircissements sur les communautés d'arts et métiers demandés par M. Necker, dans sa lettre du 24 juin 1776. — Lettres de MM. de Machault et Bertin, adressées à MM. de Magnanville et Lescalopier, concernant les communautés d'arts et métiers.

C. 148. (Portefeuille.) — 152 pièces, papier.

1774-1783. — Édit du Roi portant suppression des jurandes et des communautés d'arts et métiers. — Lettre de M. Turgot à M. Ducluzel, annonçant que la suppression sera suspendue jusqu'à ce que le Roi ait une connaissance parfaite de la situation actuelle des

communautés, afin de pourvoir au remboursement de leurs dettes. — Correspondance de M. Ducluzel, intendant de Tours, avec ses subdélégués, concernant la mise sous scellés, l'inventaire et la vente des meubles et effets des communautés. — Lettres de MM. Joly de Fleury, ministre, de Villerault, intendant du commerce, de Lessart, intendant de Paris, adressées à M. Ducluzel et relatives à la suppression et au rétablissement des communautés d'arts et métiers.

C. 149. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1777-1780. — Comptes rendus à M. Ducluzel, intendant de Tours, en exécution de l'édit d'avril 1777, par les syndics des communautés dont les noms suivent : merciers, drapiers, tailleurs, fripiers, maréchaux ferrants, serruriers, taillandiers, épiciers et ciriers de Laval ; fabricants d'étoffes, charpentiers, bonnetiers, chapeliers, fourreurs, couteliers, armuriers et fourbisseurs d'Angers ; orfèvres, joailliers, horlogers, cordonniers, boulangers, maçons, couvreurs et plombiers de La Flèche ; tapissiers, miroitiers, menuisiers, tourneurs, ébénistes, selliers et charrons du Mans.

**C. 150. (Portefeuille.) — 156 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1777-1781. — Liquidation des dettes des communautés d'arts et métiers. — Arrêt du Conseil d'État par lequel le Roi établit une commission à Paris pour procéder à la liquidation des dettes des corps et communautés d'arts et métiers supprimés par les édits d'août 1776, janvier et avril 1777 ; — portant création à Paris d'une caisse où seront versés les deniers destinés au paiement des dettes des communautés supprimées. — Mémoires des tailleurs de Baugé et des fripiers de Tours, demandant le maintien de leurs anciens règlements, malgré l'édit de suppression. — Réclamations de veuves de maîtres et de membres de diverses communautés. — Demandes de paiement, formées par les créanciers des communautés d'arts et métiers. — Lettres de M. Necker à M. Ducluzel sur tous ces objets.

**C. 151. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier ;
4 pièces, parchemin.**

1765-1778. — Mémoire historique concernant les marchands merciers, drapiers de la ville de Tours. — État des nouvelles communautés d'arts et métiers de la Généralité. — Droits anciens et nouveaux. — Extraits des procès-verbaux de scellés apposés, en vertu de l'arrêt du Conseil du 1^{er} septembre 1776, par les subdélégués, sur les meubles et effets appartenant aux communautés en jurande. — Procès-verbaux

de levées de scellés et inventaires des titres, papiers et effets appartenant aux communautés. — État du produit des ventes de biens des communautés, faites dans les villes d'Angers, Chinon, Loudun, Amboise, Tours, Laval, Saumur, Baugé, Château-Gontier, Loches et La Flèche. — Titres de rentes appartenant à la communauté des terrasseurs et carreleurs.

C. 152. (Portefeuille.) — 121 pièces, papier.

1755-1783. — État des artificiers et autres particuliers qui composent et vendent des artifices dans la Généralité. — Liste des débitants de poudre à giboyer, établis dans la ville et dans l'Élection de Chinon. — Différend entre les perruquiers de Mayenne, relatif à la désunion des offices de contrôleur et d'inspecteur ; — lettres de M. de Laverdy à M. Ducluzel à ce sujet. — Correspondance de MM. d'Inveau, Bertin, d'Ormesson, Necker, Joly de Fleury avec M. Ducluzel, concernant les communautés des vitriers d'Angers et des bouchers de Château-Gontier, Saumur et Angers.

C. 153. (Portefeuille.) — 120 pièces, papier.

1746-1781. — Mémoire pour les jurés, corps et communautés des marchands bonnetiers de Tours, saisissant, contre Pierre Pasquier et François Person, sergers, saisis, et la communauté des maîtres sergers intervenante. — Mémoire pour les marchands drapiers, contre les chapeliers qui portent atteinte aux statuts et règlements de la mercerie. — Liste des juges consuls en exercice dans la ville du Mans. — Plaintes des couturières du Mans contre les tailleurs de la même ville qui veulent les associer à leur communauté. — Lettres de MM. de Silhouette, de Laverdy, de Cotte, de Trudaine, Amelot et Necker, adressées à MM. Lescalopier et Ducluzel et relatives aux communautés d'arts et métiers. — Perruquiers se plaignant des chirurgiens qui entreprennent sur leur profession.

C. 154. (Portefeuille.) — 126 pièces, papier.

1744-1789. — Ordonnance du lieutenant général de police de la ville du Mans, faisant défense à toute personne d'exercer l'état de courtier avant d'avoir été admise par les gardes du corps des marchands. — Requête des fabricants de draps du Mans, demandant la vente publique des étoffes comme on la pratique à Tours et la suppression du courtage. — Renseignements sur les courtiers de Tours, Château-Gontier, Mayenne et Le Mans. — Lettres de MM. Orry, de Machault, de Trudaine, de Boullongne, adressées à MM. de Lucé et Lescalopier, intendants de Tours, et relatives au courtage. — Règlement du

2 février 1788, concernant la composition et les fonctions du bureau du commerce.

C. 155. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1718-1780. — Arrêt du Conseil d'État, du 13 février 1742, ordonnant que les titulaires des privilèges pour différents établissements de commerce seront tenus d'en faire usage dans le courant de l'année, sous peine de déchéance. — Projet d'édit permettant à tous les nobles par extraction, charge ou autrement, de faire le commerce maritime, sans pour cela être censés déroger ; ne défendant le commerce en gros, tant au dedans qu'au dehors du royaume, qu'aux nobles revêtus de charges de magistrature. — Arrêt du Conseil, de décembre 1772, portant suppression de la compagnie des marchands fréquentant les rivières de Loire, Allier et affluentes. — Mémoire dans lequel sont discutés les avantages et les inconvénients de la réglementation et de la liberté en matière de commerce. — Lettres de MM. Amelot, Orry, de Laverdy, d'Inveau, Necker et de Trudaine, adressées à MM. Legendre, Lescalopier, Ducluzel, intendants de Tours, et concernant les questions commerciales.

C. 156. (Portefeuille.) — 122 pièces, papier.

1751-1788. — Lettre de M. de Machault, envoyant à M. de Magnanville, intendant de Tours, un projet de règlement destiné à mettre les manufactures françaises en état de lutter avec celles de l'étranger. — Projet d'une caisse de commerce. — Arrêt du Conseil d'État, portant établissement d'une bourse à Angers. — Traité de commerce avec l'Angleterre, en 1787. — Arrêt du Conseil désignant les ports de France qui seront ouverts, à partir du 10 mai, aux marchandises anglaises. — Lettres de MM. de Trudaine, de Silhouette, de Boullongne, de Calonne, de Villedeuil, adressées à MM. de Magnanville, Lescalopier, Ducluzel, Daine, intendants de Tours, et concernant le commerce.

Ponts et chaussées

C. 157. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1753-1779. — Extraits des états du Roi pour les réparations faites et à faire aux ponts, chemins et chaussées de la Généralité de Tours. — Devis des travaux qu'il est nécessaire de faire pour lever les cartes des grandes routes et chemins de communication d'une ville à l'autre dans l'étendue de la Généralité. — État des ouvrages à continuer suivant les adjudications faites sur les fonds des ponts et

Série C — Administrations provinciales

chaussées pour les années 1754 et suivantes. — Continuation des travaux du pont de Tours. — Réparations de plusieurs arches et ponts emportés ou endommagés par la crue du 26 au 27 novembre 1770. — Lettres de MM. de Trudaine et de Cotte à MM. de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel.

C. 158. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1761-1772. — Situation des travaux ordonnés sur les ponts et chaussées de la Généralité, pendant les exercices 1761 à 1767. — État des paiements faits aux sous-ingénieurs, élèves dessinateurs et géographes, pour leurs appointements pendant l'année 1762. — Extrait de l'état du Roi de l'exercice 1768, pour indiquer les ouvrages dont les adjudications n'étaient pas soldées au 31 décembre 1769 et faire connaître leur situation au 31 décembre 1770. — Observations de M. de Trudaine à M. de Limay, ingénieur, sur les états de situation des ouvrages faits tant à prix d'argent que par corvée dans la Généralité.

C. 159. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1772-1777. — Situation des ouvrages ordonnés par l'état du Roi pour l'exercice 1771. — État des gratifications accordées aux ingénieurs en chef, sous-ingénieurs, élèves, dessinateurs et géographes. — Ouvrages à achever ou à continuer, suivant les adjudications faites sur les fonds des ponts et chaussées. — État de la dépense pour salaires de conducteurs, piqueurs et autres employés à la journée, achat et entretien d'outils, levées de plans, nivellements, sondes, recherches de matériaux et autres frais pendant l'année 1772. — Situation des travaux au 31 décembre 1773. — Approbation par M. de Cotte du projet d'état du Roi pour 1777, préparé par M. de Limay, ingénieur.

C. 160. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier ; 15 plans.

1773-1784. — Procès-verbaux de visite des routes de la Généralité de Tours : — de Paris en Espagne ; — de Tours à Rennes ; — de Tours à La Châtre ; — d'Amboise à Châteaurenault ; — de Tours en Normandie ; — de Tours à Chinon ; — de Tours en Berry par Loches ; — de Tours à Bourges par Veretz, Bléré et Montrichard ; — de Sainte-Maure à Chinon ; — de Châtellerault à Preuilly ; — de Loches à Preuilly. — Plans itinéraires de plusieurs des routes indiquées ci-dessus.

C. 161. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1739-1754. — État des ouvrages faits sur la route

d'Amboise à Tours et d'Amboise à Veretz, depuis le 9 mai jusqu'au 4 juillet 1739. — Règlement de la Chambre des Comptes de Paris sur la comptabilité en matière d'ouvrages de ponts et chaussées. — Mémoire concernant la route de Paris en Espagne par Saint-Dié, Les Montils, Montrichard et Le Liège. — État des laboureurs, fermiers, métayers, artisans et autres taillables des paroisses de Vernou, Noizay, L'Île-Bouchard, Nueil, Pauzoult, Cruzille, Crissay, Mougou, de leurs enfants et domestiques, de leurs voitures, bœufs et chevaux. — Ordonnance de M. de Magnanville, intendant de Tours, prescrivant la plantation d'arbres sur les routes. — Tableau des paroisses qui doivent être commandées pour la route de Chinon à Richelieu.

C. 162. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier ; 1 plan.

1754-1779. — Mémoire concernant la construction de la nouvelle route du Mans à Vendôme par Lucé et Bessé ; — oppositions des habitants de Vendôme, Saint-Calais et Savigny à cette direction. — Devis estimatif des ouvrages de maçonnerie à faire sur la route de Tours en Berry ; — profil de ladite route. — État des ouvrages à faire sur la route de Tours au Mans pour l'amener à son entière perfection. — Lettres de M. de Trudaine à M. Lescalopier, concernant la nomination de M. Perronnet comme inspecteur général des ponts et chaussées et l'attribution aux trésoriers de France des alignements dans les villes et en pleine campagne. — Réclamations de propriétaires sur les terres desquels on a fait passer des routes. — Indemnités.

C. 163. (Portefeuille.) — 134 pièces, papier.

1781-1789. — État de situation des travaux des routes de la Généralité de Tours au 31 décembre 1789. — État des ouvrages faits par adjudication au moyen de la prestation pécuniaire des paroisses, avec tableau de la situation de toutes les routes ouvertes et à ouvrir. — Contributions des seize Élections de la Généralité pour les travaux des routes. — État de distribution par départements d'ingénieurs de la contribution que les communautés de la Généralité doivent fournir pour l'entretien et la confection des routes. — Devis des ouvrages de maçonnerie et charpente à faire en constructions ou réparations de ponts sur différentes routes pendant l'année 1789.

C. 164. (Portefeuille.) — 151 pièces, papier.

1784-1786. — Demandes d'exemptions de corvées.

— Correspondance de M. Daine, intendant de Tours, avec ses subdélégués, concernant les réclamations des corvéables. — Mémoire pour les habitants des paroisses composant la terre de Durtal, lesquels ont vu périr ou ont dû vendre, faute de fourrages, la plus grande partie de leur bétail et cependant sont assujettis à la corvée. — État des bestiaux morts ou vendus à vil prix dans les paroisses de Durtal : 1701 têtes. — Réclamation des habitants de Saint-Martin-le-Beau, qui sont obligés de faire sept lieues pour se rendre à leur corvée sur la route de Paris en Espagne. — Liste des corvéables chez lesquels il a été établi garnison pendant les années 1784 et 1785. — État et appréciation des ouvrages faits par corvée dans la Généralité.

C. 165. (Portefeuille.) — 144 pièces, papier.

1785-1786. — Lettre de l'évêque d'Angers à M. Daine, intendant de Tours, en faveur des corvéables dont les bestiaux périssent partout, faute d'eau ; depuis cent ans on n'a vu une année aussi malheureuse ; la semence même manque (mars 1786) ; — lettre de M. de Vergennes à ce sujet. — Requête de la Société d'agriculture d'Angers, demandant la suspension de la corvée pour l'année 1786. — Réclamations de corvéables. — Certificats d'exemptions, délivrés par M. de Montrocher, ingénieur en chef. — État des envois faits aux subdélégués des mandements de corvées, pour l'année 1786.

C. 166. (Portefeuille.) — 138 pièces, papier.

1747-1776. — Ordonnances de MM. de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel sur les corvées. — Instructions pour le sous-inspecteur chargé de la conduite d'une route par corvée. — Demandes de modérations ou d'exemptions de corvées, adressées à l'intendant : par les habitants de Bournan, qu'on force à travailler à une levée voisine de Chinon et distante de chez eux de plus de quatre lieues ; — par ceux des paroisses d'Avrillé, Montreuil, Le Plessis-Macé, La Membrolle et autres circonvoisines, qui n'ont encore pu battre leurs grains exposés à la pluie qui n'a pas cessé depuis 3 mois ; — par les gens de Champigny-le-Sec qui, depuis plusieurs années, n'ont récolté ni vin ni blé et sont dans la dernière misère. — Instructions, observations et ordonnances de M. Ducluzel concernant les exemptions de corvées.

C. 167. (Portefeuille.) — 101 pièces, papier.

1775-1783. — Arrêt du Conseil d'État, qui ordonne une imposition de 230,341 livres sur les diverses Élections de la Généralité de Tours, pour tenir lieu

des ouvrages qui auraient dû être faits par corvées pour l'entretien et la confection des routes. — Édît du Roi portant suppression de la corvée et confection des grandes routes à prix d'argent. — Déclaration du Roi qui rétablit provisoirement l'ancien usage de réparer les routes par corvées. — Questions sur la réparation des routes à prix d'argent et par corvées, adressées par Necker à M. Ducluzel, avec les réponses de ce dernier. — Extrait chronologique des arrêts, édits, déclarations et décisions des ministres sur les variations arrivées dans la manière de pourvoir à la confection et réparation des routes.

C. 168. (Portefeuille.) — 109 pièces, papier.

1743-1789. — Devis dressé par M. de Bayeux, ingénieur, des ouvrages de terrassement, charpente, maçonnerie, pavage et perrés à faire pour l'exécution du projet, approuvé, de la levée entre le mail de Tours et le haut de la montagne de Grammont. — Mémoire du duc d'Aiguillon, concernant la route de Tours à Bourges par Saint-Avertin, Larçay, Veretz, Azay-sur-Cher, décidée par le Conseil depuis plus de 30 ans. — État des ouvrages à achever ou continuer, suivant les adjudications ci-devant faites sur les fonds des ponts et chaussées. — État général des routes faites et à l'entretien parfait ; de celles à réparer pour être mises à l'entretien ; de celles à achever et enfin de celles qui ne sont que projetées. — Instruction en forme de règlement sur les obligations générales des entrepreneurs de travaux de routes.

Turcies et levées

C. 169. (Portefeuille.) — 142 pièces, papier.

1777-1783. — Correspondance de M. de Cotte, intendant de Paris, avec M. Ducluzel, intendant de Tours, concernant : — la nomination de M. de Limay comme inspecteur général des ponts et chaussées dans la Généralité ; — la réparation d'une pile du pont de Tours ; — le remplacement de M. de Limay par M. de Montrocher ; — une requête des habitants de Bléré et paroisses voisines qui demandent à être employés à la réparation des abords de Bléré. — Lettres de MM. de La Millière et Joly de Fleury à M. Ducluzel, relatives : à la route de Mayenne à Ambrières ; — au chemin de Craon à Château-Gontier ; — à des demandes d'indemnités.

C. 170. (Portefeuille.) — 104 pièces, papier.

1768-1783. — Devis des ouvrages à faire sur le chemin d'Ussé à la Loire. — Requêtes des curés, syndics

et habitants des paroisses voisines, au sujet de ces travaux. — Lettres de MM. de Cotte, de Limay, de Fourqueux, de Trudaine, Necker, de Montrocher, Joly de Fleury, de La Millière, adressées à M. Ducluzel, concernant : — la requête des habitants de Champagné qui demandent la réparation de deux ponts sur la rivière d'Huismes ; — une autre requête du comte de Bourmont, réclamant l'ouverture d'une voie de communication entre Saint-Denis de Candé et Ingrandes ; — une délibération des habitants de la paroisse de Saint-Étienne-des-Guérets, signalant l'état déplorable des chemins qui aboutissent à leur paroisse.

C. 171. (Portefeuille.) — 105 pièces, papier.

1766-1786. — Lettres de M. de Trudaine à MM. de Magnanville et Ducluzel, concernant : — les devis dressés par M. de Bayeux des ouvrages à faire pour faciliter la communication de la paroisse de Villeperdue et autres circonvoisines avec la grande route de Paris en Espagne ; — les directions à donner à la nouvelle route de Laval à Nantes ; — au chemin de Chollet à Nantes ; — à la grande route de Blois au Blanc, par Saint-Aignan — à celle de Tours à Rouen. — Requêtes des habitants de Ballan et d'Artannes, s'opposant à la nouvelle direction de la route de l'Île-Bouchard à Tours. — Rapport de M. de Montrocher, ingénieur en chef, sur lesdites requêtes. — Mémoire sur la nécessité de faire une grande route de Saumur à Chinon.

**C. 172. (Portefeuille.) — 118 pièces, papier ;
1 pièce parchemin ; 1 plan.**

1755-1777. — Lettres : de M. d'Argenson à M. de Magnanville, relative au mauvais état des chemins, à la sortie du Lude ; — de M. de Trudaine à M. Ducluzel, concernant la construction et la direction des routes du Mans à Laval, de Château-Gontier à Sablé, d'Angers à Château-Gontier, d'Angers à Laval, du Mans à Paris, du Mans à Vendôme, d'Alençon à Sablé, du Mans à Lucé, de Mamers à Alençon. — Plaintes et réclamations de particuliers et de diverses communautés d'habitants. — Le Bureau des finances de Tours est blâmé d'avoir laissé durer 15 ans un procès entre le marquis Des Hayes et les habitants de Ballée au sujet des réparations d'un chemin.

**C. 173. (Portefeuille.) — 145 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1740-1748. — État des ouvrages faits sur la route d'Espagne, depuis Sorigny jusqu'à Sainte-Catherine. — Mémoire, comptes, décomptes et quittances, concer-

nant les travaux de la ravine de Montbazou, adjugés, ainsi que d'autres ouvrages sur la route d'Espagne, au sieur Ratier-Cléret ; — faillite et arrestation dudit Ratier-Cléret, adjudicataire du pont du Cher et autres travaux sur la levée de Grammont. — Inventaire des meubles, effets et papiers du sieur Cléret. — État de situation du pont du Cher, dressé par M. de Bayeux. — Défense faite à M. de Bayeux par Cléret, détenu aux prisons de Tours, de continuer de faire travailler à la levée de Grammont et de se servir de ses équipages, jusqu'à ce que ses affaires soient éclaircies.

C. 174. (Portefeuille.) — 156 pièces, papier.

1748-1754. — Requêtes adressées à M. de Magnanville par divers créanciers du sieur Ratier-Cléret et mémoires à l'appui. — Procès-verbaux de ventes des effets de Cléret. — États des créanciers hypothécaires, des créanciers privilégiés et des créanciers chirographaires. — État des frais faits dans l'affaire Cléret. — Distribution des deniers de Cléret au profit de la caisse des ponts et chaussées. — Comptes de la vente du sieur Cléret, rendu par le sieur Luce, greffier de la subdélégation de Tours. — Certificat de M. de Bayeux, inspecteur général des ponts et chaussées, portant que René Portier, subrogé à Étienne Cléret, comme adjudicataire des travaux du pont du Cher, a exactement rempli les clauses et conditions contenues au cahier des charges.

C. 175. (Portefeuille.) — 113 pièces, papier ; 3 plans.

1746-1768. — Mémoire pour prouver qu'il est de l'avantage du Roi et du public de faire passer la route du Mans à Alençon par la ville de Ballon, préférablement à Beaumont-le-Vicomte et autres endroits. — État des carrières de pierres existant sur la route du Mans à Alençon par Ballon. — Lettre de M. de Tessé, demandant la route par Beaumont dans l'intérêt de ses enfants. — Lettres : du comte de Maridort et de la duchesse de Luynes en faveur de Ballon ; — de M. de Machault à M. de Magnanville, décidant que la route projetée passera par Beaumont ; — de M. de Voglie, ingénieur en chef, à M. de Magnanville, lui adressant le plan de la route du Mans à Alençon et l'état des habitants susceptibles d'y travailler. — Description sommaire de la route de Saint-Marceau à Alençon par Beaumont.

C. 176. (Portefeuille.) — 153 pièces, papier ; 2 plans.

1746-1767. — Correspondance de M. de Magnanville, intendant de Tours, avec M. Gourdin, inspecteur des

ponts et chaussées, concernant les travaux à faire par corvées sur la route de Laval à Craon. — Requête des syndics de Craon à M. de Magnanville, le priant de prendre en commisération les habitants de leur ville et de ne pas les comprendre au nombre de ceux qui doivent travailler au rétablissement des chemins. — Mémoire anonyme adressé à M. de Magnanville, contre le tracé de la route de Laval à Craon. — Liste des paroisses qui sont le plus à portée de travailler sur la route de Laval à Craon. — État des garnisons et emprisonnements faits par la brigade de Craon dans les paroisses chargées d'extraire et de conduire la pierre sur le chemin de Laval à Craon. — Plans du chemin à l'entrée de la ville de Craon.

C. 177. (Portefeuille.) — 147 pièces, papier.

1746-1768. — Ordonnance de M. de Magnanville, intendant de Tours, portant commandement aux paroisses chargées de l'entretien par corvées de la route de Paris à Rennes ; — état du travail fait par lesdites paroisses. — Correspondance entre M. de Magnanville et M. Gourdin, inspecteur des ponts et chaussées, chargé de la construction de cette route. — Tableau faisant connaître que ce qui, en 1749, a coûté 17,500 livres de journées de corvées, ne serait revenu à l'adjudication qu'à 6,700 livres. — Relevé du registre tenu au greffe de la subdélégation de Laval, pour les corvées des chemins royaux, contenant le nombre des délinquants, les emprisonnements et les amendes. — Mémoire concernant les exactions, de la brigade de maréchaussée de Pré-en-Pail.

C. 178. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier ; 1 plan.

1788-1789. — Correspondance entre MM. Daine et La Millière, relative à un mémoire des habitants de Châteaurenault et du comte d'Estaing, seigneur dudit lieu, demandant qu'on active les travaux de la route de Tours à Vendôme par Châteaurenault. — Rapport de M. de Montrocher, ingénieur en chef, sur le précédent mémoire. — Procès-verbal de réception de travaux sur la route de Tours en Normandie. — État des cantonniers employés sur la route de Tours à Saumur. — Devis estimatif des ouvrages à faire pour perfectionner la rampe de Veretz. — Requête des syndics et habitants des paroisses situées sur la route de Tours à l'Île-Bouchard par Pont-de-Ruan, pour demander l'achèvement de ce chemin. — Rapport de M. Denis, ingénieur, sur la situation des routes de Tours à Saumur par Chinon et de Chinon à Châtellerault par Richelieu. — Plaintes de diverses paroisses sur la manière dont se font les adjudications et sur les abus qui en résultent.

C. 179. (Portefeuille.) — 108 pièces, papier ; 3 plans.

1784-1789. — Devis des ouvrages de maçonnerie et charpente pour la construction d'un pont en pierre et de deux ponts provisoires en bois sur le ravin de la Grande-Vallée, route de Tours à Paris par Vendôme. — Détail estimatif du pont de Monnaie. — Projet d'une partie de route à construire à l'extérieur de la ville de Châteaurenault. — Devis des ouvrages à exécuter sur les routes suivantes : Paris en Espagne, — Tours en Berri par Loches, — Blois au Blanc, — Tours à Saumur par Azay-le-Rideau, — Châtellerault à Preuilly, — Chinon à Châtellerault par Richelieu, — Loches à Preuilly, — Amboise aux Montils, — Tours à Rouen, — Tours à Saumur par la Loire.

C. 180. (Portefeuille.) — 147 pièces, papier.

1780-1789. — État et estimations des terrains et maisons que traversent les routes : de Paris à Nantes, ouverte avant 1752 ; — de Tours à Rennes, en 1759 ; — de Tours en Normandie ; avant 1752 ; — de Tours en Espagne, avant 1752 ; — de Sainte-Maure à Chinon, en 1754 ; — du Mans à Mayenne, en 1774 ; — de Tours à Bourges par Saint-Avertin et Veretz ; — de Tours à Saumur par Azay-le-Rideau et Chinon ; — de Loches à Preuilly ; — de Tours à Rouen par Beaumont-la-Ronce. — État sommaire des indemnités restant à payer au 1^{er} janvier 1787 pour les terrains employés à l'ouverture des routes.

C. 181. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier ; 5 plans.

1772-1786. — Lettres de MM. de Trudaine et Necker, adressées à M. Ducluzel, intendant de Tours, et relatives à des demandes d'indemnités de terrains employés à la construction des routes de Saumur à Montreuil, de Richelieu à Châtellerault, de Langenerie à La Châtre, de Richelieu à Chinon, de Tours à La Flèche, de Tours à Rennes, de Tours à Chinon, de Paris à Nantes, de Tours à Châteaurenault, de Laval au Mans. — Tranchée dans le coteau des Capucins, en face le pont de Tours. — Devis des ouvrages à faire pour l'entretien des banlieues de la ville de Tours. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne, sur toutes les paroisses de la Généralité, une imposition de 410,000 livres pour payer les indemnités dues aux propriétaires de terrains et de bâtiments pris pour l'alignement des routes.

C. 182. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1781-1786. — États et estimations des terrains et

maisons que traversent les routes ci-après désignées : Tours à Rennes ; — Saumur aux Sables d'Olonne ; — Château-du-Loir à La Châtre ; — Amboise à Châteaurenault ; — Saint-Patrice à Bourgueil ; — Chinon à Châtelleraut ; Le Mans à Laval ; — Saumur à La Flèche ; — Tours à Chinon ; — Château-la-Vallière à la Loire par Cleré et Cinq-Mars ; — Tours à Bourges par Veretz ; — Paris en Espagne par Amboise et Les Montils ; — Paris à Nantes par La Ferté-Bernard ; — Tours à Paris par Monnaie, Châteaurenault et Vendôme ; — Tours à Angers ; — Angers à Laval. — Correspondance de M. Ducluzel, intendant de Tours, avec MM. de Limay et de Montrocher, ingénieurs des ponts et chaussées, concernant des indemnités de terrains.

C. 183. (Plans.) — 8 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la route de Paris en Espagne, depuis Tours jusqu'à Port-de-Piles, passant par Montbazou, Sorigny et Sainte-Maure. — Dessin de la banlieue de Tours et Montbazou. — Profils de l'avenue de Grammont. — Coupe et élévation du pont projeté à Port-de-Piles sur la Creuse. Quelques-uns de ces plans sont très détaillés et fort curieux.

C. 184. (Plan.) — 5 pièces, papier.

1743. — Plans d'un pont de sept arches à construire sur le Cher, entre le mail de Tours et le coteau de Grammont, route de Paris en Espagne, et d'une arche sur le ruisseau de l'Archevêque, même route.

C. 185. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan, coupe et élévation du pont de Montbazou, route de Paris en Espagne.

C. 186. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan détaillé de l'ancienne route de Paris en Espagne par Blois, Montrichard, Le Liège et Saint-Quentin, contenant le dessin de la ville de Montrichard et des bourgs de Faverolles et Saint-Quentin, avec leurs banlieues.

C. 187. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans très-détaillés de l'ancienne route de Paris en Espagne par Amboise, Loches et

La Haie, contenant toutes les paroisses qui doivent travailler par corvées à l'entretien de ladite route.

C. 188. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan très-détaillé de la route de Tours en Berry par Saint-Avertin, Cormery, Le-Fau, Azay-le-Brûlé, Chambourg, Loches, Perrusson, contenant le dessin très-exact de chaque ville et bourg traversés par ladite route.

C. 189. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la route de Tours en Poitou par Azay-le-Rideau, Chinon et Loudun, contenant toute la banlieue entre Tours et Chinon.

C. 190. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans des routes de Chinon à Richelieu et de Chinon à l'Île-Bouchard, comprenant toute la banlieue entre ces différentes villes.

C. 191. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1766. — Plan par terre, coupe et élévation du pont de Chinon, route de Chinon à Richelieu.

C. 192. (Plans.) — 7 pièces, papier.

1768. — Plans par terre, coupes et élévations des arches, arceaux et aqueducs à construire sur la route de Chinon à Châtelleraut.

C. 193. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1786. — Plans d'un pont à construire sur la rivière de Veude, à l'embranchement des routes de Richelieu, l'Île-Bouchard et Chinon.

C. 194. (Plans.) — 3 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans très-détaillés de la route de Sainte-Maure à La Haie, contenant la banlieue de Sainte-Maure jusqu'à La Haie par Marçay et Balesme.

C. 195. (Plans.) — 4 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans de la route de Sainte-Maure

à l'Île-Bouchard, contenant l'entrée de la ville de l'Île-Bouchard du côté de Sainte-Maure.

C. 196. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1780-1789. — Plan d'une partie de la ville et des abords de Preuilly du côté du couchant, avec tracé de la route de Loches à Châtelleraut par Preuilly. — Entrée de la ville de Preuilly par la porte de La Bruère. — Traverse de la ville de La Guerche.

C. 197. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1751. — Plans, coupes et élévations de quatre aqueducs à construire sur la route de Tours en Berry, par Loches.

C. 198. (Plans.) — 1 pièce, papier.

1786. — Plan du chemin de Chinon à Saumur, partie comprise entre Dampierre et le faubourg de Fenest, levé par le sieur Migault.

C. 199. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan très-détaillé des diverses routes existantes entre Blois et Port-de-Piles : 1^o par Les Montils, Montrichard, Saint-Quentin, Loches, Ligueil, La Haie ; 2^o par Écures Veuves, Amboise, Bléré, Sublaines ; 3^o par Bléré, Le Fau et Manthelan ; 4^o par Amboise, Montlouis, Tours, Montbazou, Sainte-Maure.

C. 200. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la tranchée faite dans le coteau des Capucins, à l'extrémité septentrionale du nouveau pont de Tours, avec le tracé des routes projetées de Tours au Mans et de Tours à Vendôme.

C. 201. (Plans.) — 10 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans de la route de Tours en Normandie par La Membrolle, Neuillé-Pont-Pierre, Château-du-Loir et Le Mans, contenant toute la banlieue comprise entre Tours et Château-du-Loir. La plupart de ces plans sont curieux et très-détaillés.

C. 202. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1746. — Plan d'une arche à construire à la sortie

de La Membrolle et profil des abords de La Membrolle, côté de Tours.

C. 203. (Plans.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans de la route de Tours à Rouen, par Langennerie, Beaumont-la-Ronce, Bessé, etc. avec détail des lieux avoisinants, villages, châteaux.

C. 204. (Plans.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la route de Tours à Angers par Château-la-Vallière, contenant les villes de Château-la-Vallière et de Baugé, avec toute leur banlieue.

C. 205. (Plans.) — 3 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans très-détaillés de toute la partie de la Généralité de Tours entre Mayenne et Laval, pour parvenir à la répartition des travaux à faire par les communautés, à la tâche ou par corvées, sur la route de Paris à Rennes, avec tracé de ladite route.

C. 206. (Plans.) — 13 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans de la route de Tours à Paris par Châteaurenault et Vendôme, contenant un dessin très-détaillé de Tours, à partir de la place Saint-Louis, et les plans du ravin des Houx et de la Grande Vallée, situés entre Monnaie et Châteaurenault.

C. 207. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la route d'Amboise à Châteaurenault, comprenant la banlieue entre ces deux villes, et plan du chemin de Monteaux à Veuves.

C. 208. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan des routes de Château-la-Vallière à Cinq-Mars, par Le Vivier des Landes, Champchevrier, Cléré et Mazières, et de Château-la-Vallière à Langeais, par Courcelles, Savigny et Saint-Symphorien, comprenant la banlieue de ces villes et bourgs.

C. 209. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan des routes de Tours à Saumur, à Orléans, à Châteauroux, à Poitiers ; — de Blois au Blanc ; — d'Orléans à Bourges ; — de Bourges à Argenton ;

Série C — Administrations provinciales

— de Sainte-Maure à Saumur, et embranchements ; dressé par Clermont.

C. 210. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan de la route d'Orléans à Laval et embranchement de Saint-Calais à Tours par La Chartre, avec tracé de la route à faire entre ces villes.

C. 211. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1771. — Plans d'un des abords de la ville de Château-du-Loir et d'une partie de la traverse de la même ville, route de Tours au Mans.

C. 212. (Plan.) — 4 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans, élévations, coupes et profils d'un arceau à construire à Bourgueil à la place de celui appelé la Grande-Arche, sur l'Authion, route de Tours à Bourgueil.

C. 213. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan et élévation de la bonde projetée pour la nouvelle route à faire de Langeais à Planchoury.

C. 214. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1773. — Plan géométrique du vieux chemin allant du village de Forcé au bourg de Bazouges.

C. 215. (Liasse.) — 29 plans, papier.

1780-1789. — Plans d'une partie de la ville et des abords de Preuilly ; — de la route de Preuilly à La Guerche par Vertenay, Chambon et Barrou. — Tracé du chemin d'Yzeures à la route de Châtellerault à Preuilly. — Traverse et nivellement de Preuilly. — Entrée de la ville de Preuilly par la porte de La Bruère. — Plans de la route de Preuilly à Châtellerault par La Guerche. — Plan de partie de la ville, du château et des abords de Champigny, avec deux projets de chemins dudit lieu à Chinon.

C. 216. (Plan) — 2 pièces, papier.

1785. — Plans, élévations et coupes du pont de Saulay, à construire près de Saint-Antoine-du-Rocher, sur l'embranchement de cette paroisse à la grande route de Tours en Normandie.

C. 217. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1762. — Plan du bourg de Saint-Georges-sur-Cher et de ses environs, avec tracé des chemins dudit Saint-Georges à Montrichard, par le gué de Lessard ; à Aigues-Vives, par le Porteau ; à Francueil, par Chezelles ; à Bléré, par la seigneurie des Roches ; à Loches, par Saint-Quentin.

C. 218. (Plan.) — 2 pièces, papier.

1788. — Plans des terrains entre La Châtre et la grande route de Tours à Vendôme, afin de déterminer l'alignement d'une route projetée entre Vendôme et Château-du-Loir, par La Couture et Trehet.

C. 219. (Plans.) — 7 pièces, papier.

1775. — Plans concernant le chemin de communication à ouvrir de La Ferrière à Tours.

C. 220. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan et profil du chemin du port de la Varenne sur la Vienne à Beauvais ; levé par Fayot.

C. 221. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan des sept départements d'ingénieurs et des Élections de la Généralité.

C. 222. (Liasse.) — 120 pièces, papier ;
4 pièces, parchemin.

1765-1778. — Lettres de MM. le duc de Choiseul, de Laverdy, de Trudaine, adressées à MM. Lescalopier et Ducluzel, relatives au projet de création de la rue Royale par le redressement et l'élargissement de la rue Traversaine à Tours. — Arrêts du Conseil d'État, fixant à 42 pieds 6 pouces la largeur de la rue Traversaine, depuis la sortie du nouveau pont jusqu'au Mail de la ville ; — portant que tous propriétaires des maisons de la rue Traversaine et tous porteurs de créances hypothécaires sur lesdites maisons seront tenus de produire, avant trois mois, leurs titres pour être procédé à l'estimation de ces maisons et des emplacements et terrains en dépendant. — État de toutes les maisons de la rue Traversaine qui se trouvent dans l'alignement du pont de Tours et doivent être démolies. — Procès-verbal de remise des titres de propriété des maisons de la rue Traversaine. — Arrêt du Conseil d'État, qui commet l'intendant pour donner les

permissions d'élever des bâtiments dans la rue Traversaine à la place de ceux qui ont été démolis.

C. 223. (Liasse.) — 124 pièces, papier ; 4 plans.

1773-1789. — Procès-verbaux de visite et estimation des matériaux des bâtiments de la rue Traversaine. — État des soumissions faites pour des terrains et façades dans cette rue. — Adjudication des matériaux de démolition du portail neuf et de diverses maisons au sieur Derouet. — État des ouvrages faits dans la rue Traversaine (fondations et façades entre la rue de la Sellerie et la grande rue du côté du couchant. — Procès-verbaux de visite et réception par M. de Limay, ingénieur en chef, de plusieurs maisons reconstruites dans la rue Traversaine. — État des constructions faites dans ladite rue, en 1786, par différents particuliers. — Devis estimatif des ouvrages restant à faire en 1789 pour achever la rue Traversaine et ses accessoires.

C. 224. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; 16 pièces, parchemin, 1 plan.

1720-1773. — Procès-verbal de remise des titres des maisons de la rue Traversaine, ouvert le 1^{er} novembre 1772 et clos le 22 décembre 1773. — Contrats d'acquisitions de plusieurs maisons de la rue Traversaine ; — mémoires des réparations faites à quelques-unes desdites maisons. — Acte d'acquisition, par le chapitre de Saint-Martin, d'un terrain situé en face la manufacture royale de soieries. — Constitutions de rentes, déclarations, baux à ferme.

C. 225. (Liasse.) — 146 pièces, papier ; 20 pièces, parchemin.

1624-1772. — Bail emphytéotique par les vicaires de Saint-Martin d'une maison sise rue Traversaine. — Actes d'acquisition, baux à ferme et à rente, déclarations au fief de Saint-Julien ; — devis de réparations, mémoires d'ouvrages de maçonnerie, charpente, peinture etc., concernant diverses maisons situées dans la rue Traversaine et acquises par le Roi pour l'élargissement de ladite rue. — Contrats d'acquisition de maisons placées dans l'alignement de la rue qui conduit de Saint-Éloi à la Loire.

C. 226. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; 4 plans.

1776-1787. — Requêtes et placets de particuliers demandant à acquérir des terrains sur la rue Neuve. — Plans des maisons dépendantes du collège qui donnent sur la rue Traversaine. — Mémoire des censifs,

droits et devoirs féodaux dus au fief de l'abbaye de Saint-Julien, rue du Portail-Neuf et rue Traversaine. — Délibération de l'Hôtel-de-Ville de Tours, portant que la place située à l'entrée du nouveau pont sera appelée Place-Royale et que la nouvelle rue sera divisée en trois parties qui recevront les noms de rue de Choiseul, rue Banchereau et de rue Ducluzel ; — lettres de MM. Banchereau et Ducluzel à ce sujet. — État sommaire des ouvrages faits au Palais de Justice et à l'Hôtel-de-Ville, dressé par M. de Montrocher, ingénieur en chef.

C. 227. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1773-1789. — État des intérêts dus, au 1^{er} janvier 1774, à chacun des propriétaires de la rue Traversaine dont les maisons ont été évacuées, conformément à l'arrêt du 12 avril 1773. — Mémoire exposant à M. Ducluzel les dépenses relatives à la construction de la rue Neuve, les moyens qu'on a employés pour le paiement de ces dépenses et les ressources qu'on peut espérer pour porter à la perfection cet important ouvrage. — État de situation des fonds affectés à la construction de la rue Traversaine pendant les années 1773 à 1779. — État des propriétaires de maisons situées rue Traversaine et des sommes auxquelles ont été estimées lesdites maisons.

C. 228. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1773-1774. — État des sommes à recevoir par le sieur Lemoine, pour le prix des matériaux de démolition des maisons situées dans l'alignement de la rue Traversaine. — Autre état des maisons situées rue du Portail-Neuf, rue Traversaine et rue Saint-Louis qui ont été adjudgées. — Ordonnance de M. Ducluzel pour le paiement des maisons acquises ; — certificats délivrés par MM. de Limay, ingénieur, et Restru, subdélégué. — Comptes rendus à M. Ducluzel par René Lemoine, commis à la recette générale des finances de la Généralité, de la recette et dépense par lui faite des fonds destinés à la construction de la nouvelle rue Traversaine.

C. 229. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1774-1776. — Ordonnances de M. Ducluzel, intendant de Tours, pour le paiement des intérêts des capitaux dus aux propriétaires des maisons acquises pour la construction de la rue Traversaine et dont les noms suivent : Chaumurean, Fonqueteau, Gilbert, Bedouet, Lehoux, Megessier, Taschereau, Delaveau, Desmazeries, Bobière, Cartier, veuve Piou, veuve Boutard, demoiselle Foucher d'Aubigny, demoiselle Ridet, Cabarat, Sorhière, Delopiteau

Série C — Administrations provinciales

Souart de Noyant, Thenon, de La Tour, Dupichard, Archambaud de Beaune, de Montbrard, de La Jouselière, etc.

C. 230. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1775-1776. — Ordonnances de M. Ducluzel portant commandement au sieur Lemoine, caissier des fonds destinés aux dépenses de la rue Traversaine, de payer divers à-comptes aux propriétaires de maisons acquises pour l'élargissement de ladite rue. — Certificats délivrés par M. de Limay, ingénieur. — Comptes rendus à M. Ducluzel par le sieur Lemoine.

C. 231. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1777. — Ordonnances de M. Ducluzel portant commandement au sieur René Lemoine, caissier des fonds de la rue Traversaine, de payer diverses indemnités à des propriétaires de maisons acquises pour l'élargissement de ladite rue ; — pour le paiement des intérêts des sommes restées dues. — Compte rendu à M. Ducluzel, par René Lemoine, de la recette et dépense par lui faites des fonds destinés à la construction de la rue Traversaine.

C. 232. (Liasse.) — 114 pièces, papier.

1778-1779. — Certificats délivrés aux sieurs Renard, Luce et Jallier, entrepreneurs des travaux de la rue Traversaine. — Ordonnance de M. Ducluzel pour le paiement de sommes dues à des propriétaires de maisons de ladite rue. — Compte rendu à M. Ducluzel par René Lemoine.

C. 233. (Liasse.) — 149 pièces, papier ;
4 pièces, parchemin.

1780-1789. — Comptes rendus à M. Ducluzel par René Lemoine, caissier des fonds de la rue Traversaine, pour les années 1780 à 1783. — Autres comptes rendus à MM. Ducluzel et Daine par le sieur Prudent Luce, successeur de Lemoine. — Mémoire concernant la construction de la nouvelle rue Traversaine, par lequel on voit qu'en 1783 cette rue coûtait déjà au Roi 2,914,292 livres 10 sols 9 deniers. — Livre des ordonnances expédiées sur le sieur Lemoine de 1773 à 1784. — Ordonnances de paiement délivrées par M. Ducluzel.

C. 234. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan par terre des maisons et

terrains adjacents à la rue Traversaine de Tours, avec tracé de la nouvelle rue.

C. 235. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan par terre des maisons à construire sur la nouvelle rue Traversaine.

C. 236. (Plans.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Projets de façades pour la rue Traversaine.

C. 237. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan par terre de la rue Neuve, indiquant par des teintes différentes les maisons construites, les façades élevées dans toute leur hauteur, celles élevées jusqu'au premier étage seulement et les façades à construire.

C. 238. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; 1 plan.

1679-1788. — Lettres patentes de Louis XIV, du 29 mai 1679, maintenant Monsieur, frère du Roi, dans la propriété et jouissance de la voirie ordinaire de son apanage. — Mémoire sur le mauvais état du pavage du pont et des avenues de la ville de Tours, qui sont au nombre de huit. — Lettres de MM. d'Invau, de Trudaine, Langlois, Terray, adressées à M. Ducluzel et relatives au pavage des villes de Tours, Loudun, Le Mans, Château-du-Loir ; — devis, mémoires, réclamations des corps de ville, concernant ces travaux. — Procès-verbal dressé par le sieur Poitevin, architecte, de la pente des eaux à établir et des alignements à suivre aux environs de la place Saint-Étienne de Tours.

C. 239. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1755-1778. — Détail estimatif des ouvrages provisoires à faire pour la réparation de deux arches de l'ancien pont de Tours, emportées par la crue du 4 septembre 1755 ; — adjudication desdits ouvrages. — Lettre de M. de Trudaine à M. Lescalopier, annonçant que le sieur Lamandé, sous-ingénieur, est chargé de suivre sous les ordres de M. de Bayeux les travaux du nouveau pont de Tours. — État des ouvrages de maçonnerie, batardeaux, épuisement pour la construction d'un pont de quinze arches sur la Loire à Tours, adjugés à François Moreau, au prix de 3,578,057 livres. — Situation des travaux au 1^{er} janvier 1772. —

Demandes d'indemnités pour des maisons démolies dans l'île Saint-Jacques ; — vérification des titres desdites maisons. — Lettre de M. de Trudaine à M. Ducluzel, annonçant que M. de Bayeux est dispensé, en raison de son grand âge, de suivre les travaux du pont de Tours, qui seront dirigés par M. de Limay, ingénieur, sous la surveillance de M. de Voglie, inspecteur général. — État général des dépenses faites pour la construction dudit pont, depuis le commencement des travaux jusqu'au 31 décembre 1774.

C. 240. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1776-1787. — État des bois emportés par la crue et débâcle du 5 février 1776. — État général des dépenses faites pour la construction du pont de Tours, depuis le commencement des travaux jusqu'au 31 décembre 1776, montant à 3,057,914 livres 18 sols 6 deniers. — Gratification de 20,000 livres accordée à madame veuve de Voglie, sur les fonds du pont de Tours. — Procès-verbal de l'accident arrivé à la huitième pile du pont de Tours, le 28 août 1777. — Démolition de la huitième et de la neuvième arche, qui avaient baissé de quatre pieds. — Situation des travaux au 31 décembre 1779. — État des sommes nécessaires pour parachever les travaux du pont de Tours. — Devis des ouvrages accessoires restant à faire au pont de Tours, au 1^{er} mai 1787. — Rapport de M. Daine sur lesdits ouvrages. — Observations de l'ingénieur en chef, M. de Montrocher.

C. 241. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; 1 plan.

1789. — Mémoire sur la débâcle des glaces de la Loire, arrivée le 23 janvier 1789, et qui a occasionné la chute de quatre arches du pont de Tours. — Observations d'un voyageur sur les défauts qui ont causé la ruine du pont de Tours. — Autres observations sur un projet de M. de Montrocher pour rétablir le passage au moyen d'un pont provisoire. — Aperçu de la dépense à faire pour la construction d'un pont provisoire en charpente, à dix toises en aval du pont de Tours. — Détail d'un des bacs faits pour la ville de Tours par M. de Montrocher. — État des différentes dépenses occasionnées par la chute des quatre arches. — Plan et profil de ces quatre arches refaites. — Vente par adjudication des bateaux, toues, bois, mâts de sapin restant du pont provisoire en bois.

C. 242. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan détaillé de l'entrepont de

l'ancien pont de Tours, avec les noms de chaque propriétaire. — Plan de l'île Aucard.

C. 243. (Plans.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans, contenant le projet et l'élévation du nouveau pont de Tours, ainsi que le radier et le batardeau dudit pont. — Plan détaillé d'une arche et épure du pendentif.

C. 244. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1789. — Plan, élévation et profil d'une travée du pont provisoire à construire en amont des quatre arches écroulées du pont de Tours, approuvé par M. de La Millière.

C. 245. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 7 plans.

1738-1789. — Devis des réparations à faire au pont d'Amboise, en conséquence du procès-verbal de visite dudit pont, par M. de La Hitte, inspecteur général. — La municipalité d'Amboise demande la suppression d'un bras de l'Amasse qui traverse la ville. — Mémoire pour la reconstruction du grand pont d'Amboise emporté par les glaces dans la nuit du 19 au 20 janvier 1789. — Plan, devis et adjudication des aqueduc et pont de bois à construire sur l'Amasse dans une rue d'Amboise. — Réparations et constructions des ponts de Somloire, en Anjou, de Bernay, près Le Mans, de Durtal, sur le Loir, de Ballon, Montrichard, Chisseaux, Chinon, Bléré, Saint-Quentin.

C. 246. (Liasse.) — 80 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 4 plans.

1771-1785. — Lettres de M. de Trudaine à M. Ducluzel, concernant les réparations à faire aux ponts situés entre Loches et Beaulieu et à ceux de Montreuil-Bellay, de Saint-Branchs et de Mondoubleau. — Acte d'assemblée des habitants de Brézé, pour la construction de leur pont sur la Dive. — Plan et élévation d'un pont sur le ruisseau d'Èvre, près le bourg du May, dans le département de Saumur. — État général des ponts de villes et paroisses de la Touraine qui ont été détruits ou endommagés par les fontes de neige et les débordements du mois de février 1784.

C. 247. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; 1 plan.

1784-1789. — Actes d'assemblée des habitants de Vernou concernant la réparation de leurs ponts. — Désac-

cord à ce sujet entre lesdits habitants. — Nomination des collecteurs pour lever les sommes imposées sur la paroisse. — État des ouvrages restant à faire aux ponts de Vernou le 1^{er} mars 1788. — Plan et devis de deux ponts à construire sur le chemin de Luynes à la Loire et sur celui de Luynes au pont de Brenne. — Devis estimatif des ouvrages les plus urgents à faire aux ponts de Cormery et de Châteaurenault.

C. 248. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1752-1778. — Lettres de MM. d'Armentières, de Choiseul, de Brancas, d'Argenson, de Chabannois, relatives aux droits de péages possédés par eux en diverses paroisses de la Généralité de Tours. — Arrêt du Conseil d'État faisant défense aux seigneurs de Rablay, de Touarré, d'Aubigné, de Courtenvaux, de Beaumont etc., de lever aucun droit de péage dans lesdites seigneuries. — État des seigneurs dont les péages ont été supprimés en 1752, faute d'avoir représenté leurs titres. — Relevé de la pancarte des péages perçus au XV^e siècle par terre et par eau dans la seigneurie de Sablé. — Pancarte de la seigneurie de Châteauneuf. — État des péages perçus par terre et par eau à Angers, Château-du-Loir, Saint-Calais, Laval, Champigny-sur-Veude, Montrichard, Amboise, Bléré, Langeais.

C. 249. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1750-1789. — Arrêt du Conseil d'État contenant règlement sur les péages établis dans la Généralité de Tours, accompagné d'un état général de ceux qui ont été confirmés ou supprimés. — Éclaircissements sur les droits de péage fournis par les subdélégués. — Projet du tarif des droits à percevoir au passage du bac de La Rochefoulques sur la Loire ; — lettre de M. Turgot à ce sujet. — Pancarte des droits de prévôté, coutume et péage du comté du Lude. — État des titres justificatifs de la propriété du moulin de Nitray, situé paroisse d'Athée sur le Cher. — Arrêt du Conseil d'État portant qu'il sera dressé par les ingénieurs procès-verbal de l'état actuel de tous les bacs établis sur les rivières de Loire, Cher, Maine, Thouet, Sarthe, Loir, Vienne, Indre, Creuse et Authion. — Autorisation d'établir un bac sur la Loire, à l'endroit où était le vieux pont de Tours. — Tarif des droits de péage du pont d'Amboise.

C. 250. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1765-1789. — Mémoires des travaux de maçonnerie, charpente, serrurerie faits au grand pont de bois d'Amboise. — Devis estimatif des ouvrages à

exécuter pour la réparation dudit pont. — Comptes rendus à M. Lescaopier, intendant de Tours, par le sieur Laisné directeur des Aides d'Amboise, du produit du péage du pont, du 1^{er} janvier 1752 au 24 juin 1765. — Bordereaux de recettes journalières. — Pièces à l'appui des comptes. — Comptes rendus à M. Ducluzel par Jacques Rayer, receveur des octrois patrimoniaux d'Amboise, de la recette et dépense qu'il a faites, du produit des droits d'octrois et de péage depuis 1769 jusqu'en 1773. — Travaux exécutés à la poissonnerie et au nouveau cimetière d'Amboise sur le produit desdits octrois et péages.

C. 251. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan et élévation du pont de Bléré sur le Cher, avec projet du pont provisoire qui doit servir pendant la reconstruction de la sixième arche.

C. 252. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1785. — Plan et élévation du pont d'Azay-le-Rideau sur l'Indre, de 22 arches.

C. 253. (Plans.) — 5 pièces, papier.

1771-1787. — Plans par terre de la levée et des ponts entre Loches et Beaulieu, avec élévation et coupes de trois ponts en charpente à construire, à l'effet de rétablir le passage intercepté par la chute de plusieurs arches emportées par la crue du 26 au 27 novembre 1770 ; — d'une partie de la rivière de l'Indre, depuis Saint-Jean jusqu'à la ville de Loches, avec coupe et élévation d'une porte marinière sur un bras de ladite rivière, levé par M. de Marie, ingénieur en chef des turcies et levées.

C. 254. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1776. — Plan du faubourg Saint-Jacques et des abords de la ville de Chinon, avec projet d'une chaussée et d'un pont pour remplacer le pont des Annonains.

C. 255. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan, coupe et élévation d'un pont en bois à construire à Vançay.

C. 256. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1744. — Plan, coupe et élévation d'un pont de cinq

arches à construire à Durtal sur le Loir, avec indication de la hauteur de la crue de 1741.

C. 257. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 plan.

1733-1787. — Contestation entre les maire et échevins d'Angers et la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et ses affluents, au sujet de dépenses faites pour faciliter la navigation de la Mayenne ; — correspondance de M. Orry avec M. de Lesseville à ce sujet. — Lettre de M. de Beaumont à M. Ducluzel, relative à la navigation de la rivière de Braye. — Lettre de M. Necker au même, concernant le halage et rappelant l'article 10 de l'arrêt du Conseil, du 12 décembre 1779, qui oblige les propriétaires et engagistes riverains de la Loire et de ses affluents à laisser le passage libre pour le halage. — Projet de navigation de l'Indre. — Devis et adjudications des ouvrages à faire pour le curage de la Brenne, de la Cisse, de la Vaigre et de l'Authion. — Plan d'un canal projeté entre deux bras de l'Authion, près Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.

C. 258. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1741-1775. — Mémoire de M. Parant, propriétaire des châtelainies de Noyers, Villeneuve et Martigné-Briant, pour rendre la rivière du Layon navigable ; — observations de MM. Foullon, subdélégué de Saumur, et Treton, subdélégué de Montreuil-Bellay, contre ce projet. — Autre projet des sieurs Morat et C^e. — Arrêt du Conseil d'État qui permet de rendre navigable la rivière du Layon ; — opposition de divers particuliers et des communautés d'habitants ; — enquêtes et mémoires à ce sujet. — Lettre de M. Targot à M. Ducluzel en faveur du projet de rendre le Layon navigable.

C. 259. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; 1 plan.

1775-1785. — État des ponts et gués qui sont dans la longueur du canal de Monsieur en Anjou (c'est le nouveau nom du Layon rendu navigable). — Les entrepreneurs demandent des lettres patentes qui les autorisent à percevoir sur les denrées et marchandises les droits exprimés dans les tarifs. — Mémoire concernant le canal de Monsieur, son utilité et ses produits, surtout en ce qui regarde les mines de Saint-Georges. — Autre mémoire par lequel les concessionnaires de ce canal offrent au Roi de le lui remettre et de le prendre en régie ou à ferme, à la charge par le Roi de rembourser à leurs créanciers 600,000 livres en 18 mois ; — éclaircissements demandés à ce sujet. — Réflexions sur l'état certifié

des dépenses du canal de Monsieur, lesquelles s'élèvent à 1,366,954 livres 17 sols 4 deniers.

C. 260. (Liasse.) — 43 pièces, papier ; 13 plans.

1774-1788. — Rapport de M. de Limay, ingénieur en chef, sur le projet de la navigation de la Creuse, depuis le port de Lauvergnière jusqu'à Tournon, et de la Claise jusqu'à son embouchure dans la Creuse. — Observations de M. Launay, sous-ingénieur des turcies et levées, sur le projet de la navigation de la Claise. — État estimatif des dépenses à faire pour rendre la Creuse et la Claise navigables. — Plans, profils et nivellements de ces deux rivières. — Correspondance échangée entre MM. Decotte, Necker, Joly de Fleury, de Bonnaire de Forges et MM. Ducluzel et Daine, concernant la navigation de la Creuse et de la Claise.

C. 261. (Plans.) — 2 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans de la rivière de Creuse, depuis Saint-Martin de Tournon jusqu'à son embouchure dans la Vienne.

C. 262. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1744-1779. — Mémoire au sujet des fréquentes inondations de la rivière du Loir. — Requêtes et procès-verbaux, adressés à M. de Lucé, intendant de Tours, concernant les meuniers établis sur le Loir, qui, par l'élévation progressive des chaussées de leurs moulins, causent de fréquentes inondations. — Ordonnance de M. de Lucé, portant que tous les propriétaires de moulins situés sur le Loir devront avoir une plaque pour régler la hauteur des eaux. — Procès-verbaux de visite desdites plaques, dressés par la maréchaussée. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'il sera procédé au nivellement du Loir. — Mémoire de M. de Voglie, ingénieur en chef, pour servir au règlement des seuils et chaussées des portes marinières du Loir.

C. 263. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1740-1788. — État des portes marinières et chaussées du Loir où il est nécessaire de faire des réparations ; — ordonnance de M. de Lesseville, intendant de Tours, prescrivant ces réparations. — État des atterrissements qui existent dans le Loir et toisé des déblais à exécuter pour les faire disparaître. — Ordonnance de M. de Magnanville, intendant de Tours, portant commandement aux maires et

échevins de Laval et de Château-Gontier et aux syndics des paroisses situées entre ces deux villes, sur la Mayenne, de fournir au sieur Bouchet, adjudicataire des réparations à faire aux portes marinières de la Mayenne, le nombre de métayers et d'ouvriers qui lui seront nécessaires. — Requêtes de MM. le duc de Praslin, la duchesse d'Estissac, le marquis de Clermont-Gallerande et autres, se plaignant de la largeur récemment donnée aux trains de bois qui endommagent les portes marinières.

C. 264. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; 1 plan.

1731-1789. — Arrêt du Conseil d'État concernant le dessèchement des marais. — Mémoire relatif à un projet de dessèchement des marais de Parilly, près Chinon, au moyen d'un canal de dérivation des eaux ; — observations à ce sujet du corps de ville de Chinon, du chapitre de Candès et des paroisses de Saint-Louans, Avoine, Savigny et Beaumont-en-Véron. — Projet de dessèchement des marais de la Dive par le sieur Aubineau. — Actes d'assemblées de paroisses et de particuliers appelés à donner leur avis sur ledit projet. — Arrêt du Conseil d'État qui autorise les sieurs de la Faye et Ce à construire à travers les marais de la Dive, de Moncontour jusqu'au Thouet, un canal de navigation de 30 pieds de largeur. — Oppositions à l'arrêt ci-dessus ; — modifications. — Délais successifs accordés à la compagnie. — Le sieur Parent, ancien trésorier de France, offre de communiquer les moyens de dessécher les marais de la vallée d'Anjou.

C. 265. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 2 plans.

1754-1789. — Lettre de M. de Limay, ingénieur, à M. Ducluzel, lui conseillant de supprimer le ruau Sainte-Anne qui est parfaitement inutile pour l'écoulement des eaux de la Loire et de remplacer par une levée le pont dont le rétablissement coûterait fort cher. — Détail et adjudication des travaux à faire à la nouvelle levée à la suite du pont de Tours et au barrage du ruau Sainte-Anne. — Demandes de concession du fond dudit ruau. — Mémoire des maire et échevins de Tours, sur l'origine du ruau Sainte-Anne et sur les droits de la ville à la possession du sol. — Lettre desdits maire et échevins, demandant le rétablissement du ruau Sainte-Anne dont la suppression, exécutée contre leur vœu, a occasionné des fièvres putrides dans tous les environs ; — projets divers pour la réfection dudit canal. — Mémoire sur les causes de la stagnation des eaux près de Beaumont-lès-Tours et projet de dessèchement des marais qui environnent la ville de Tours. — Plan du ruau Sainte-Anne.

C. 266. — (Plans.) — 4 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan et élévation du pont Sainte-Anne, avec projet d'un petit pont de bois provisoire pour rétablir le passage interrompu par la chute de deux arches pendant la crue du 4 décembre 1755. — Plan, élévation et coupe d'un pont d'une arche, avec porte busquée à construire sur le ruau Sainte-Anne. — Plan des piles dudit pont. — Nivellement du ruau Sainte-Anne.

C. 267. — (Plan.) — 1 pièce, papier.

1788. — Plan des terrains au sud de la ville de Tours, depuis La Charité jusqu'à l'extrémité du mail, avec un projet de dessèchement, levé par M. de Marie.

C. 268. (Liasse.) — 46 pièces, papier ; 3 plans.

1702-1776. — Placet des habitants de Ballan, Savonnières, Villandry et Vallères, demandant la permission de détruire deux îles qui se sont formées dans le Cher vis-à-vis de ces paroisses et causent l'inondation de leurs prairies ; — mémoires et plans à ce sujet. — Rupture par les glaces du pont neuf sur le Cher, près Saint-François, 1708. — Dégâts causés aux ponts de la Généralité par les glaces en 1709. — Suppression de la porte Saint-Étienne et réunion des terrasses du grand et du petit mail. — Construction d'une levée à la place du pont-aux-Oies. — État de la dépense occasionnée par la crue de la Loire, du 4 décembre 1755, et par celle du Cher, du 20 janvier 1756. — État des maisons et des terres submergées par le Cher, en 1766. — Dommages causés dans la Généralité par le débordement de plusieurs rivières, arrivé en novembre 1770. — Mémoire de M. de Voglie, ingénieur en chef, sur les ouvrages à faire à Chinon entre la ville et le coteau de Parilly.

C. 269. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; 2 plans.

1764-1777. — Toisé des ouvrages à faire pour la construction d'une route et levée sur la Loire, depuis le pont de Brenne jusqu'à la poste de Cinq-Mars. — Devis et adjudication desdits ouvrages. — États de situation des ouvrages des turcies et levées dans le département de Tours au 1^{er} janvier 1772. — Adjudication de l'entretien annuel pour six années des travaux exécutés sur la Loire, depuis le chemin Frichu jusqu'aux Rosiers, en passant par Amboise, Tours, Planchoury et Chousé, et d'Amboise au bec du Cher, sur la rive gauche du fleuve. — État de situation des travaux au 1^{er} janvier 1773. — Toisé des

ouvrages adjudgés en 1758 et en cours d'exécution en 1773, savoir : construction de la levée de Rochepinard et exhaussement de la levée de La Charité.

C. 270. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; 8 plans.

1777-1784. — Toisé et estimation par M. Robert Soyer, ingénieur des turcies et levées, des ouvrages faits par François Derouet, au-dessous du pont de Tours. — Extrait de l'état du Roi pour les turcies et levées, pendant l'année 1778. — Procès-verbaux d'adjudication, par M. Ducluzel, des ouvrages à faire pour la construction d'un quai, depuis Notre-Dame-des-Ardilliers jusqu'aux anciens murs de quai à Saumur ; pour le balisage et nettoyage de la Loire et rivières affluentes ; pour la continuation de la levée depuis Saint-Pierre-des-Corps jusqu'à l'ancien pont de Tours ; pour la conservation de l'île d'Amboise. — Procès-verbaux de réception et de toisé desdits ouvrages, par M. Robert Soyer, ingénieur. — Plans de l'île d'Amboise, avec projets de levées, battis et perrés. — Plaintes des maire et échevins de Saumur contre des particuliers qui ont fait dans l'île et sur les grèves des plantations qui gênent l'écoulement des eaux de la Loire ; — rapport de M. Mainguet et ordonnance de M. Ducluzel à ce sujet ; — plan desdites grèves et plantations.

C. 271. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; 15 plans.

1781-1789. — Extraits des états du Roi pour les turcies et levées. — Procès-verbaux de réception d'ouvrages d'entretien des levées de la Loire et du Cher dans le département au-dessous d'Orléans. — Observations sur le balisage du Cher dans l'étendue du parc de Chenonceaux. — Mémoire sur le redressement de la levée de Montlouis à Tours. — Adjudication des travaux de redressement. — Plan et profil de ladite levée. — Profil du bassin du lit du Cher sous Villandry. — Plan du barrage pratiqué au bec du Cher. — Procès-verbaux de visite de la rivière du Cher, depuis les confins du Berry jusqu'à son embouchure dans la Loire. — Mémoire sur les turcies et levées. — Projet de règlement pour les turcies et levées.

C. 272. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 1 plan.

1783-1786. — Requête du sieur Rossignol, demandant l'autorisation de faire planter une grève située dans la Loire, le long du bourg de Villebrenier. — Indication des ouvrages à faire sur les levées de la Loire pendant l'année 1783, depuis les Rouziers jusqu'au chemin Frichu. — Procès-verbaux de visite et toisé desdits travaux, par M. de Marie, ingénieur en

chef. — Devis et adjudication des ouvrages en crèches, terrasses et perrés à exécuter pour la réparation des brèches faites à la levée du barrage du Cher par la crue du mois de mars 1783. — Devis des travaux nécessaires pour garantir des inondations la vallée de Montejean et la ville de Saumur. — Ordonnance de M. Daine, pour l'achèvement du barrage du Cher. — Devis et adjudications de l'entretien annuel des ouvrages faits sur les rives de la Loire, et indication de ceux à exécuter pendant les années 1784 et 1785. — Lettres de M. de La Millière à M. Daine, concernant les travaux des quais de Saumur. — Débâcle de glaces à Tours, en 1784.

C. 273. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; 2 plans.

1785-1788. — Devis des travaux à faire pour garantir le faubourg des Violettes à Amboise. — Observations sommaires sur les ouvrages des turcies et levées de la Généralité de Tours. — Procès-verbal d'adjudication de l'entretien de 39,018 toises de banquettes ou petits parapets en terre gazonnée, construits sur la levée de la Loire. — État de situation des ouvrages de turcies et levées exécutés dans la Généralité. — Détail estimatif de la construction d'une digue noyée, en amont du pont neuf de Tours pour reverser les eaux du côté des ports de la ville. — Rapport de M. de Marie, ingénieur en chef, sur la requête présentée à ce sujet à M. Daine par le corps de ville. — Indication et toisé des ouvrages à faire pendant la campagne de 1788.

C. 274. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1789. — Correspondance entre M. de La Millière et M. Daine, relative à la chute de quatre arches du pont de Tours, occasionnée par la débâcle des glaces du 23 au 25 janvier ; — rapport à ce sujet de M. de Marie, ingénieur en chef des turcies et levées. — Lettre de M. Daine à M. le directeur général, lui annonçant que la ville et le pont de Tours sont sauvés, mais que le faubourg Saint-Pierre-des-Corps a été inondé. — État des ouvrages dont on peut suspendre l'exécution pour en appliquer les fonds à réparer les dégradations occasionnées aux empâtements des levées par la débâcle des glaces. — Avant-projet de l'état des turcies et levées. — Extraits de l'état de situation des ouvrages faits et reçus. — Devis estimatif des ouvrages à faire dans les 4^e, 6^e, 9^e, 10^e et 11^e cantons.

C. 275. (Plans.) — 9 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Projets des quais de Tours, tant

du côté de la ville que du côté de Saint-Symphorien, avec plan de la culée du pont au bout de la rue Traversaine.

C. 276/1-2 (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan des bords de la Loire, depuis la tour Feu-Hugon jusqu'au pont Sainte-Anne, avec projet des quais à construire, de la rue Traversaine à ouvrir et d'une rue de communication à faire entre le grand mail et le quai du côté de Sainte-Anne.

C. 277. (Plans.) — 28 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans des bords de la Loire, de Blois à Saumur.

C. 278. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; 1 plan.

1775-1787. — Lettres de MM. Decotte, Joly de Fleury, de La Millière, adressées à M. Ducluzel, concernant : — l'entretien des banquettes des levées de la Loire et la pose de bornes milliaires sur lesdites levées ; — une requête des paroisses de la vallée de Montejean, demandant qu'on mette leurs territoires à l'abri des inondations ; — un mémoire de M. Mignon, procureur du Roi au Bureau des finances de Tours, réclamant des secours pour défendre ses propriétés des ravages du Cher. — Longue et curieuse procédure entre le sieur Lorier, négociant, et les sieur et dame de La Pichonnière, seigneurs de Blaison, au sujet de la propriété d'une saulaie plantée sur une grève de la Loire ; — enquêtes, procès-verbaux d'ingénieurs, mémoires et ordonnance de l'intendant. — Devis estimatif des ouvrages à faire pour la construction d'un aqueduc, de levées et d'autres ouvrages dans la paroisse de Joué. — Rétablissement d'une bonde qui laisse couler les eaux inondant les paroisses de Savonnières, Villandry et Berthenay.

C. 279. (Plans.) — 2 pièces, papier.

1775. — Nivellement de la prairie de Pontcher, avec projet de levée. — Profil du chemin de Pontcher à la route de Tours à Chinon par La Grange et le Morier.

Travaux publics

C. 280. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 2 plans.

1689-1789. — Mémoire de ce qui reste à faire pour achever l'arc de triomphe élevé à la gloire de Louis XIV, près la porte Saint-Julien à Tours. — Projet

d'une porte à construire à l'entrée du faubourg Saint-Pierre-des-Corps. — Devis des réparations à faire aux conduits des fontaines qui passent sous le Cher. — Mémoire des ouvrages exécutés à la fontaine Saint-Hilaire, par ordre de M. de Limay, ingénieur en chef. — Différent survenu entre le corps de ville de Tours et les sieurs Bacot frères, anciens négociants, chargés de la fourniture des eaux de la ville. — Mémoires, lettres et requête des sieurs Bacot. — Projet pour transporter la fontaine de Beaune sur la place aux abords du nouveau pont. — Mémoire historique sur les fontaines de la ville de Tours. — Construction d'un magasin à poudre à une demi-lieue au-dessus de Tours.

C. 281. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin.

1740-1789. — Lettres de MM. Orry, de Trudaine, de Machault, de Courteille, Remoras, Cochin, de Boullongne, Lambert, adressées à MM. de Lesseville, de Magnanville, Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours, concernant l'entretien des châteaux du Plessis-Tours, de Loches et d'Amboise. — Procès-verbaux des dégâts occasionnés aux châteaux du Plessis-Tours et d'Amboise par un ouragan survenu le 14 avril 1757. — État et estimation des dégâts causés au château de Loches par la grêle du 17 au 18 juillet 1767. — Écroulement, par suite de l'hiver de 1788 à 1789, d'une tour de l'enceinte du château de Loches écrasant dans sa chute plusieurs maisons ; — correspondance à ce sujet entre MM. Daine, de Montrocher, La Millière, de Bonnaire de Forges.

C. 282. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1720-1775. — Adjudications de l'entretien des châteaux de Saumur, d'Angers et des Ponts-de-Cé. — État des ouvrages que le Roi veut être faits auxdits châteaux. — Lettres de MM. du Portal et maréchal d'Asfeld à M. de Lesseville, concernant l'entretien de ces trois places. — État des ingénieurs que le Roi a choisis pour servir dans les places de Saumur, d'Angers et des Ponts-de-Cé, et des appointements qui leur sont ordonnés. — État des recettes et dépenses faites par M. Charles-Félix Rondé, trésorier général des fortifications, à cause des ouvrages exécutés aux châteaux de Saumur, d'Angers et des Ponts-de-Cé. — Réparations des quais de Saumur. — Réparations du Palais de justice d'Angers, des prisons de Château-Gontier et de l'auditoire de La Flèche.

C. 283. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; 5 plans.

1765-1782. — Lettres de MM. de L'Averdy, de Mon-

igny, d'Invau, duc de Choiseul, abbé Terray, Necker et Turgot, adressées à MM. Lescalopier et Ducluzel et concernant l'agrandissement et l'assainissement des prisons de la commission de Saumur. — Devis estimatif des ouvrages qu'il est indispensable de faire aux prisons royales de Tours pour réparer les brèches occasionnées par l'évasion de plusieurs prisonniers. — Lettres de MM. Terray, Cochin, de Trudaine, de Beaumont, adressées à M. Ducluzel et concernant les réparations à faire aux prisons d'Amboise, du Mans, d'Angers, de Laval et de Loudun.

C. 284. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1758-1780. — Lettres : du maréchal de Bellisle à M. Lescalopier, lui annonçant que le Roi a résolu de faire conduire dans l'Orléanais les prisonniers de guerre détenus en Bretagne ; — du prince de Montbarey et de M. de Sartines à M. Ducluzel, concernant la translation, dans les châteaux de Loches, Angers et Saumur, des prisonniers anglais détenus dans les places maritimes. — Le château de Saumur est estimé pouvoir contenir 5 à 600 prisonniers ; celui de Loches 150, et celui d'Angers 100.

C. 285. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1777-1783. — État des travaux exécutés au château d'Angers, par ordre de M. Fayole, commissaire général de la marine, chargé des prisonniers de guerre. — Devis des réparations qu'il est nécessaire de faire audit château, afin de loger, avec sécurité, les prisonniers anglais ; — des réparations à faire au château de Loches pour le même objet. — Détail estimatif des ouvrages exécutés au château de Saumur. — Règlement proposé pour la garde et police des prisonniers de guerre au château de Saumur. — Lettres de MM. de Montbarey et de Sartines à M. Ducluzel sur ce sujet. — Devis, toisé et adjudication des travaux de la caserne de la maréchaussée de Tours.

C. 286. (Liasse.) — 116 pièces, papier ; 4 plans.

1771-1788. — Rapport de M. de Limay, ingénieur en chef, sur le mauvais état des prisons royales de Tours, situées dans la grande rue, près le vieux château, et projet de les reconstruire sur l'emplacement dudit château. — Devis provisoire de la dépense à faire pour arriver à ce résultat. — Plan du château de Tours avec projets de prisons à construire dans son enceinte. — Devis estimatif des travaux provisoires qu'il est indispensable de faire aux prisons royales de Tours. — Mémoires des ouvrages de

maçonnerie, serrurerie, vitrerie, couverture et charpente exécutés auxdites prisons. — Détail estimatif des ouvrages à faire pour la construction des nouvelles prisons de Chinon. — État des travaux au 1^{er} février 1788.

C. 287. (Liasse.) — 101 pièces, papier ; 3 plans.

1771-1787. — Mémoire sur la situation des prisons de la Généralité de Tours. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. Cochin et de Beaumont, concernant la reconstruction du Palais de justice, des prisons et de l'Hôtel-de-Ville de Tours ; — détail estimatif des travaux ; — procès-verbal d'adjudication desdits travaux pour la somme de 229,725 livres, au sieur Renard, maître maçon à Tours. — État des ouvrages faits pour la construction de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de justice de Tours. — Détail des indemnités dues aux propriétaires des bâtiments compris dans l'emplacement des prisons. — Plan des nouvelles prisons à construire sur la rue Traversaine.

C. 288. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1783. — Toisé général et détaillé des ouvrages faits pour les bâtiments des nouvelles prisons de la ville de Tours, construits dans la rue de Choiseul sur l'alignement du pont neuf.

C. 280. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1730-1786. — Devis des reconstructions à faire à la maison décanale de Saint-Martin de Tours, occupée par l'intendant. — Adjudication des réparations de trois maisons achetées par le Roi pour y établir l'intendance. — Réclamations du corps de ville de Tours contre les charges que lui imposent le don qui lui a été fait par le Roi des bâtiments destinés à la nouvelle Intendance. — Arrêt du Conseil, révoquant le susdit don, mais laissant à l'avenir l'entretien des bâtiments à la charge de la ville. — Ordonnances de M. Lescalopier pour le paiement des intérêts des capitaux employés à l'acquisition de la nouvelle Intendance. — Mémoires des travaux.

C. 290. (Plan.) — 1 pièce, papier.

XVIII^e siècle. — Plan visuel de l'ancienne Intendance de Tours.

C. 291. (Plans.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans du vieux château de Tours,

Série C — Administrations provinciales

avec divers projets pour y établir : 1° les prisons ; 2° un dépôt de mendicité.

C. 292. (Plans.) — 6 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan du Palais de justice, des prisons royales et de l'Hôtel-de-Ville à construire sur la nouvelle rue Traversaine. — Détail de la façade du Palais de justice.

C. 293. (Plan.) — 1, pièce, papier.

1771. — Projet de jonction du grand mail de Tours avec le mail Preuilly.

C. 294. (Plan.) — 1 pièce, papier.

1771. — Projet d'une levée à faire pour prolonger la terrasse du mail jusqu'à la levée de Saint-Pierre-des-Corps.

C. 295. (Plans.) — 5 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plan géométral de la place Saint-Étienne de Tours et de ses abords, avec projet d'échoppes à construire le long du mur des religieuses de l'Annonciade. — Divers projets d'embellissements pour ladite place.

C. 296. (Plans.) — 3 pièces, papier.

1765. — Plan collé sur toile de la ville de Tours et d'une partie de ses environs, avec la distinction de chaque justice ; dessiné par les ordres de M. l'abbé de Baudry. — Ancienne copie dudit plan. — Petit plan de ladite ville et de sa banlieue.

C. 297. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; 7 plans.

1754-1785. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Saint-Étienne de Tours, pour le paiement des réparations faites à leur église. — Procès-verbal de visite et de réception des travaux faits à l'église Saint-Hilaire de Tours. — Refonte de la grosse cloche d'Azay-le-Rideau. — Réparations du presbytère de Joué, de l'église et du cimetière de Sainte-Geneviève de Luynes, des presbytères de Saint-Avertin et de Larçay, de l'église et du presbytère de Saint-Genouph, du presbytère de Marray. — Actes d'assemblées des habitants de ces diverses paroisses. — Devis et adjudications des travaux. — Plans des cimetières de la ville de Tours.

C. 298. (Liasse.) — 80 pièces, papier ; 1 plan.

1760-1782. — Détail des ouvrages à faire pour la construction d'une nouvelle église à Montbazon ; — mémoire sur ladite église. — Différents entre les habitants et les seigneurs décimateurs au sujet des dépenses. — Réception des travaux exécutés à l'église de Montbazon. — Réparations de l'église de Neuvy, de l'église et du presbytère du Serrain, des églises du Boulay et de Saint-Laurent-en-Gâtines ; — actes d'assemblées des habitants de ces diverses paroisses ; — devis, adjudications et réceptions de travaux. — Plan de l'église projetée à Montbazon.

C. 299. (Liasse.) — 77 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 1 plan.

1759-1779. — Lettres de M. Tournier, subdélégué d'Amboise, adressées à M. Ducluzel et concernant les réparations à faire au presbytère et à l'église d'Athée. — Acquisition d'une maison pour servir de presbytère à l'église de Chançay. — Réclamations du curé de Laleu contre l'insalubrité de son presbytère. — Lettre de l'aumônier de l'hôpital de Montrichard à ce sujet. — Réparations du cimetière de Bléré. — Requête de Michel Restru, curé de Bléré, contre les habitants qui refusent de réparer la belle chapelle du cimetière. — Réparations du cimetière d'Athée, de l'église et du presbytère de Chissay, du cimetière et de l'église de Montlouis. — Translation du cimetière de Saint-Denis d'Amboise. — Actes d'assemblées d'habitants. — Adjudications et réceptions de travaux.

C. 300. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 1 plan.

1757-1779. — Réparations de la cure de la Jumellière, de la nef de l'église de Saint-Germain, de l'église de la Trinité d'Angers, de l'horloge de la paroisse de Vibraye, de l'église, du cimetière et du presbytère de Thilouze, du clocher de l'église de Massigné, des églises de Genillé, Saint-Laurent de Beaulieu, Saint-Flovier, Yseures, Cormery, Beaumont-Village, La Chapelle-Blanche, du presbytère de Neufchâtel, de l'église de Saint-Hilaire du Mans. — Actes d'assemblées d'habitants. — Mémoires et requêtes adressés à MM. Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours. — Adjudications et réceptions de travaux.

C. 301. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; 1 plan.

1757-1779. — Réparations de la cure et de l'église de Sainte-Melaine-de-la-Treille ; — contestations à ce sujet entre le curé, le seigneur et les habitants. — Refonte

de trois cloches pour l'église de Serigny. — Réparations du presbytère de Pont-de-Ruan, des églises de Jaunay et d'Ambert, du prieuré de Crissay, de l'église de la Madeleine de Vezelay (faubourg de Mirebeau), du prieuré de Continvoir, de l'église de La Chapelle-Blanche. — Troubles dans cette dernière localité au sujet de l'emploi à faire de 2,000 livres données par le Roi en considération de trois années de gelées et d'une année d'épidémie. — Mémoires et requêtes adressés à MM. Lescalopier et Ducluzel, intendants de Tours. — Actes d'assemblées d'habitants. — Adjudications et réceptions de travaux.

Mendicité et assistance publique

C. 302. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1764-1767. — Déclaration du Roi concernant les vagabonds et gens sans aveu. — Mémoire du bureau de l'hôpital de Tours relatif au projet d'y renfermer les vagabonds et mendiants. — État des maisons prises à loyer, par ordre de M. le contrôleur général, pour servir de dépôts provisoires de mendicité à Angers, Baugé et Le Mans. — Devis estimatif des réparations à faire au château de Tours pour y loger les mendiants. — Arrêt du Conseil d'État concernant les vagabonds et gens sans aveu. — Correspondance de MM. de L'Averdy et de Boullongne avec MM. Lescalopier et Ducluzel, au sujet de la mendicité.

C. 303. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1768-1769. — Lettre de M. de L'Averdy à M. Ducluzel, l'engageant à faire arrêter les mendiants et vagabonds que la suppression de la mendicité dans les Généralités voisines va faire refluer dans celle de Tours. — Circulaires de M. de Maupeou, vice-chancelier, et de M. le duc de Choiseul, contenant des instructions aux prévôts des maréchaussées sur la forme d'arrêter et de punir les mendiants. — M. de Saint-Florentin félicite M. Ducluzel sur la façon dont il a fait disparaître les mendiants de sa Généralité. — Moyens proposés pour faire travailler les mendiants renfermés au dépôt de Tours. — État des mendiants détenus dans cet établissement ; — notes sur chacun d'eux. — Lettre de M. le duc de Choiseul à M. Ducluzel, ordonnant l'emprisonnement de tous les mendiants domiciliés, afin de détruire complètement la mendicité.

C. 304. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1770-1788. — Lettres adressées à M. Ducluzel, intendant de Tours : par M. de Saint-Florentin, ordonnant la translation de seize mendiants du dépôt

d'Angers dans celui de Tours ; — par M. Berthier, concernant les plaintes qui lui sont revenues sur la malpropreté du dépôt d'Angers ; — par M. de Choiseul, relative à une rébellion arrivée à Laval contre la maréchaussée procédant à l'arrestation de plusieurs mendiants ; — par M. Terray, annonçant le plein succès de l'opération qui a rendu la sécurité aux routes dans tout le royaume. — État des fous détenus à Bicêtre et susceptibles d'être transférés en Touraine. — Autre état des enfants de 10 à 15 ans renfermés dans les dépôts de la Généralité. — Déclaration du Roi, défendant les pèlerinages sans la permission du Roi et des évêques diocésains. — Mémoires sur la mendicité à Preuilley et à Sonzay.

C. 305. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1691-1786. — Mémoires et renseignements concernant les hôpitaux de la Généralité de Tours. — Observations générales sur les renseignements envoyés par les administrateurs des hôpitaux, Hôtels-Dieu et maisons de charité. — Situation de l'hôpital général de La Charité de Tours qui contient, en novembre 1700, 900 pauvres, en aura 1,200 à Noël et ne possède que des revenus très-insuffisants ; tous les lits se touchent et l'on met dans chacun six enfants, trois hommes ou trois femmes. — En 1702, les recettes de l'hôpital de Tours s'élèvent à 17,294 livres et les dépenses à 46,085 livres 11 sous 10 deniers ; — en 1751, recettes 66,028 livres 2 sous 11 deniers et dépenses 92,510 livres 10 sous. — État des revenus et charges de l'Hôtel-Dieu de Loches, fondé et doté en 1628 par Pasquier Bouray, prêtre.

C. 306. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1750-1770. — Déclaration du Roi, concernant les vagabonds et gens sans aveu. — Règlement pour les dépôts de mendicité. — Situation au 19 mars 1767 de ces établissements dans la Généralité de Tours. — Marché passé par M. Ducluzel, intendant, avec le sieur Rattier, pour la nourriture et l'entretien des mendiants renfermés au château de Tours. — Inventaire du dépôt de Tours. — Fabrique de couvertures de laine établie par le sieur Rattier dans ledit dépôt. — État de la dépense faite pour la suppression de la mendicité ; — correspondance de MM. de L'Averdy, Terray, de Maupeou, de Trudaine avec M. Ducluzel, relative à cette mesure.

C. 307. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1770-1775. — État des grains nécessaires à la subsistance des pauvres renfermés dans les dépôts de mendi-

cité de la Généralité ; — noms des mendiants détenus dans celui de Tours. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant la création d'un bureau d'aumône au Mans. — Lettres de MM. Terray, Berthier, Ducluzel et mémoire du sieur Rattier concernant l'établissement de trois sœurs de charité dans le dépôt de Tours. — Instruction sur l'administration intérieure des dépôts, la subsistance et l'entretien des détenus. — Lettres de M. Turgot à M. Ducluzel, concernant les ouvriers vieux et infirmes, qui ne sauraient être considérés comme mendiants ; — annonçant la suppression des dépôts d'Angers et du Mans et le maintien de celui de Tours.

C. 308. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1775-1778. — Devis estimatif des ouvrages à faire au dépôt de mendicité de Tours pour y loger 380 mendiants. — Toisé des travaux de maçonnerie à exécuter audit dépôt. — Traité passé par le sieur Chalmel pour la nourriture et l'entretien des mendiants de Tours. — Lettres de MM. Turgot, Taboureau et de Sartines adressées à M. Ducluzel et concernant l'arrestation, par la maréchaussée, des mendiants et des vagabonds. — État des mendiants renfermés dans les différentes prisons de la Généralité. — Lettre de M. de Vergennes relative aux prêtres et religieux italiens, polonais ou soi-disant tels, qui quêtent et mendient à la faveur de faux certificats.

C. 309. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1769-1775. — Compte général des recettes et dépenses faites pour l'extinction du vagabondage et de la mendicité dans la Généralité, rendu à M. Ducluzel par le sieur Duval, secrétaire de l'Intendance, chargé de la caisse de ce service. — Dépenses du dépôt de Tours ; — frais de captures et de translations des détenus ; — nourriture et instruction des enfants ; — mémoires de maçonnerie, de couverture et vitrerie ; — fournitures de matelas, paillasses, vêtements et ustensiles divers. — Ordonnances de M. Ducluzel, intendant, pour le paiement des mémoires et dépenses ci-dessus.

C. 310. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1775-1778. — État des enfants du dépôt de Tours placés en apprentissage. — Certificats de M. Restru, subdélégué à Tours, délivrés au sieur Chalmel, chargé de la subsistance et de l'entretien des détenus au dépôt de Tours. — Mémoire de ce qui est dû à l'hôpital général de La Charité de Tours, pour les pensions des pauvres reçus audit hôpital ; —

mémoire des lits fournis à cet établissement de mendicité. — État des mendiants qui se sont évadés du dépôt de Tours avec les vêtements de l'établissement.

C. 311. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1778-1779. — Ordonnances de M. Ducluzel pour le paiement des gages et honoraires du concierge, de l'aumônier et du chirurgien du dépôt de mendicité de Tours. — État des mendiants qui ont été constitués prisonniers dans les prisons de Laval. — Mémoires de fournitures de pain faites par divers boulangers. — État des gratifications accordées à la maréchaussée de la Généralité de Tours, pendant le premier quartier de 1778, et s'élevant à 168 livres.

**C. 312. (Liasse.) — 148 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1779-1780. — État des dépenses faites au dépôt des mendiants de Tours, pour réparations jugées nécessaires à la sûreté et à la salubrité de l'établissement. — Ordonnances de M. Ducluzel, intendant, pour le paiement de gages d'employés des dépôts et de fournitures concernant la subsistance et l'entretien des détenus. — État général des voitures et chevaux, tant de trait que de selle, fournis dans la Généralité de Tours, pour le transport des mendiants. — Gratifications accordées à la maréchaussée pour la suppression de la mendicité.

**C. 313. (Liasse.) — 121 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin ; 2 plans.**

1781-1786. — Soumission de Louise Julie Delou, veuve Jean Chalmel, pour la subsistance et l'entretien des détenus du dépôt de mendicité de Tours. — Lettre circulaire de M. le marquis de Ségur, ordonnant l'expulsion des Frères Hospitaliers et autres religieux étrangers qui quêtent et mendient dans le royaume. — Mémoire des maire et échevins de Tours, se plaignant de l'insalubrité du dépôt de mendicité établi dans le château de la ville et proposant de le transférer dans celui du Plessis-les-Tours. — Procès-verbal de description et arpentage du Plessis. — Arrêt du Conseil d'État portant réunion au Domaine du château du Plessis et de ses dépendances, pour être régi et administré par le sieur Vincent René. — Toisé des ouvrages exécutés au Plessis, suivant l'adjudication du 31 août 1782, pour l'établissement d'un dépôt de mendicité. — État des pauvres morts au dépôt de Tours de 1770 à 1782 ; total : 348.

C. 314. (Plans.) — 12 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Plans et coupes du château du Plessis-les-Tours, disposé pour faire un dépôt de mendicité.

C. 315. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1786-1789. — Extrait de l'état général des vagabonds et mendiants venus du dépôt de Saint-Denis en celui de Tours. — Interrogatoires de mendiants capturés. — État du mouvement journalier au dépôt de Tours, pendant le mois de juin 1787. — Ordres du Roi, signés Louis, pour le transfert et la mise en liberté de mendiants. — Lettre de M. Lambert à M. Daine, concernant diverses augmentations à faire au dépôt du Plessis. — Procès-verbaux de captures et signalement de mendiants.

C. 316. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1787-1788. — État nominatif des mendiants décédés en 1787, au dépôt du Plessis ; total : 116. — Mémoire de dépenses faites pour la chapelle. — État des sommes déboursées par le greffier pour la subsistance des mendiants sortant du dépôt de Tours. — Ordonnances de paiements au profit de divers employés, gagistes et fournisseurs du Plessis-les-Tours. — État nominatif des bas-officiers invalides détachés au Plessis pour la garde du dépôt de mendicité. — Ordonnances de paiements pour lesdits invalides.

C. 317. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1748-1753. — État des enfants trouvés qui ont été nourris à l'hôpital de la Madeleine, en 1748 ; — les dépenses pour ladite année s'élevant à 6,911 livres 18 sous, à raison de 60 livres par chaque enfant. — Les administrateurs demandent une augmentation des secours alloués pour les enfants trouvés, se fondant sur ce que l'établissement des tours en a prodigieusement accru le nombre. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les sommes dépassant celle de 5,000 livres, fixée pour l'entretien des enfants trouvés dans la ville de Tours, seront imposées sur tous les habitants privilégiés ou non privilégiés de la province de Touraine. — Comptes des recettes et dépenses pour la nourriture et l'entretien des enfants trouvés. — Mémoire sur l'administration de l'hôpital de la Madeleine ; — arrêt du Conseil d'État concernant ladite administration.

C. 318. (Liasse.) — 82 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.

1754-1775. — Tableau de la situation effective du

receveur de l'hôpital de la Madeleine, tant en recettes qu'en dépenses, depuis le 1^{er} janvier 1753 jusqu'au 1^{er} octobre 1754. — Rôle de répartition de la somme de 2,723 livres imposée annuellement sur tous les propriétaires de maisons de la ville et des faubourgs de Tours pour leur part de la dépense des enfants trouvés. — Lettre de M. Henri de Fleury, archevêque de Tours, appuyant une réclamation des administrateurs de l'hôpital des enfants trouvés dont les dépenses excèdent de beaucoup les recettes. — Comptes des recettes et dépenses dudit hôpital, de 1756 à 1772.

C. 319. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1742-1787. — Lettre de M. Orry à M. de Lesseville, lui remontrant que les seigneurs qui partagent avec le Roi la haute justice dans les villes de Tours, Angers et Le Mans doivent contribuer avec le Domaine, au prorata de l'importance de leurs justices, à l'entretien des enfants trouvés. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les frais de l'entretien des enfants trouvés du Mans seront imposés sur tous les habitants de la ville, privilégiés ou non privilégiés, au marc la livre de leur capitation. — Tableau de la contribution des seigneurs moyens et bas justiciers du Mans pour la nourriture et l'entretien des enfants trouvés de la ville. — Lettres adressés par MM. Orry, de Machault, de Bonnaire de Forges, Necker, à MM. de Lucé de Magnanville, Ducluzel et Daine, intendants de Tours et relatives aux enfants trouvés.

C. 320. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

1785-1787. — Registre de comptabilité des ateliers de charité établis dans la Généralité de Tours pour les travaux des routes. — Ateliers aux abords de Tours ; — sur les chemins de Richelieu à l'Île-Bouchard, d'Amboise à Bleré, du Coudray à Chinon, de Sennevières à Loches, d'Azay-sur-Cher à Montlouis, de Pressigny à La Haie, de Fondettes à Tours, de Vaas à Château-la-Vallière, de Saint-Paterne à Sonzay, de Saint-Ouen à Auzouer, de Villedômer à Château-renault, de Villandry à Tours, d'Ussé à Azay-le-Rideau.

C. 321. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1788. — Registre de comptabilité des ateliers de charité établis dans la Généralité de Tours pour les travaux des routes. — Ateliers sur les chemins de Rivière à Champigny, de Richelieu à l'Île-Bouchard, de La Roche-Pozay à Pleumartin, de La Haie à Paulmy, de Château-du-Loir à Château-la-Vallière, de Sonzay à Château-la-Vallière.

C. 322. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1739-1784. — Devis des ouvrages à faire sur les fonds de charité accordés par le Roi pour la réparation de plusieurs chemins de la Généralité de Tours. — État des travaux exécutés sur les fonds de charité dans diverses Élections, pendant l'année 1752. — Projet de travaux de charité dans le Bas Maine pendant l'hiver de 1770. — État des ateliers de charité établis pendant les années 1771, 1772, 1775 et 1776. — Comptes de dépenses des travaux exécutés en 1779. — Rôles des journées employées en 1780 sur les 90,000 livres accordées par le Roi. — États des travaux exécutés de 1781 à 1783.

C. 323. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1784-1789. — État de l'emploi de 12,000 livres accordées pour les ateliers de charité de la ville de Tours et de ses abords. — Rôles de journées d'ouvriers terrassiers à 10, 12 et 14 sous. — Liste des ateliers à établir, tant pour l'emploi des 100,000 livres de fonds de charité accordées par le Roi, en 1785, que pour celui des contributions particulières, s'élevant à 38,255 livres 10 sous. — État de l'emploi d'une somme de 150,000 livres octroyée par le Roi en secours extraordinaires à la Généralité de Tours, pour la réparation des pertes occasionnées par les glaces et les inondations de l'hiver de 1784. — Lettre de M. Necker, autorisant M. Daine à disposer, par anticipation, de 25,000 livres sur les produits de la taille de 1789, pour occuper un grand nombre de journaliers qui se trouvent sans ouvrage. — Résumé général des fonds accordés par le Roi pour les travaux de charité.

C. 324. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1784-1787. — Correspondance au sujet des travaux de charité, entre M. Daine, intendant de Tours, et MM. Pocquet de Livonnière, le marquis de Charnacé, la vicomtesse de Rougé, de Contades, de Montrocher, le marquis de La Roche-du-Maine, le comte d'Argenteuil, le comte de La Motte-Baracé, le marquis d'Ussé, Achard de La Haie, le baron de Blou. — Achèvement des abords du pont de Chambellay ; — rétablissement du chemin qui va de la forêt de Chinon à la Loire ; — continuation de celui du Coudray à Chinon et d'Ussé à Azay-le-Rideau. — Soumission des officiers municipaux de Doué, s'engageant à contribuer pour un tiers aux réparations de leur champ de foire et de la porte de leur ville du côté de Saumur.

C. 325. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1784-1788. — Correspondance concernant les travaux de charité entre M. Daine, intendant de Tours, et MM. de Cypierre, intendant d'Orléans, de Montrocher, ingénieur en chef de la Généralité de Tours, de Planchoury, de Musset, de Vaussay, Belin de Meaulne, Duchamp de La Frillière, de Fontenailles, le comte de La Galissonnière, le marquis de Clermont-Gallerande, le comte de Broc. — Achèvement de la route de Rouen à Tours ; — construction des chemins de Marcilly au Lude, de Vibraye à Saint-Calais, de Rochecorbon à Parçay, de Neuvy à Châteaurenault, de Clermont au Lude, par Gallerande. — Mémoire des officiers municipaux de La Flèche, demandant des fonds de charité pour achever les abords de leur ville.

C. 326. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1783-1787. — Correspondance concernant les travaux de charité entre M. Daine, intendant de Tours, et MM. de Montrocher, ingénieur en chef de la Généralité, Juvigné d'Hauteville, Warie de Juigné, Letort, seigneur de Vildé, de Montclair, Gaultier, seigneur de Congrier, Tripier de L'Aubrière, comte de Croismare ; — promesses par ces particuliers de contribuer à la confection et à la réparation de divers chemins. — Demande par les officiers municipaux d'Ernée de fonds de charité pour achever les abords de leur ville. — Requête des habitants de Lassay relative au rétablissement du chemin de Mayenne à Falaise, qui est impraticable les deux tiers de l'année.

C. 327. (Liasse.) — 152 pièces, papier ; 1 plan.

1785-1788. — Correspondance concernant les travaux de charité entre M. Daine et MM. d'Hauterive, seigneur d'Argentré, le comte de La Falluère, la duchesse de Beauvilliers, le marquis de La Ferronnays, le marquis d'Antichamp, le marquis de Montclerc, le duc de Charost, le marquis de Charteloger ; — demandes de fonds et promesses par ces particuliers de contribuer à la confection et à la réparation des chemins de Laval à Argentré, d'Andouillé à Laval, de Jallanges à Vouvray, d'Ernée à Laval, de Mayenne à Évron, de Laval à Saint-Germain du Fouilloux, de Laval à Château-Gonthier, de Pouancé à Ancenis.

Administration des villes

C. 328. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1761-1766. — Déclaration du Roi concernant les octrois et autres droits dont jouissent les corps, pays d'États,

villes, bourgs, collèges, communautés et hôpitaux du royaume. — États des villes de la Généralité de Tours qui ont plus de 4,500 habitants et de celles qui n'atteignent pas ce chiffre. — Liste des villes qui ont des octrois et dont les affaires sont administrées par un procureur-syndic. — État des officiers municipaux composant les corps de ville de la Généralité en 1764 ; — privilèges, gages et exemptions qui leur étaient attribués. — Mémoires historiques et statistiques sur les administrations municipales des villes d'Angers, Baugé, Beaulieu, Chinon, Doué, Ernée et Saumur.

C. 329. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1615-1766. — Mémoire des officiers municipaux de La Flèche sur l'administration de ladite ville. — Requête des notaires royaux de Laval, demandant à être admis aux offices municipaux comme les médecins et les avocats. — Projet de règlement pour l'administration de l'Hôtel-de-Ville de Laval. — Mémoires historiques et statistiques sur les administrations municipales des villes de Loches, Le Mans, Mayenne, Montreuil-Bellay, Richelieu, Sainte-Maure, Saumur, Sillé et Tours. — Formes des assemblées, gages, privilèges et exemptions des officiers de ces différentes villes avant l'édit du mois d'août 1764 ; — texte et discussion de cet édit.

**C. 330. (Liasse.) — 135 pièces, papier ;
24 pièces, parchemin.**

1723-1757. — Compte rendu à M. de Pommereu, intendant de Tours, par Benjamin Du Rouveau, directeur des octrois réservés aux hôpitaux dans la Généralité. — Ordonnances de paiement par MM. René Hérault et Ravot d'Ombreval, intendants de Tours. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les publications et adjudications de la deuxième moitié des octrois des villes. — État du prix des baux des octrois anciens et nouveaux dans la Généralité de Tours. — Liste des particuliers qui ont acquis des offices de receveur et contrôleur des octrois dont les taxations et autres droits excèdent le denier douze de leur finance principale. — État des villes dans lesquelles on perçoit la deuxième moitié des octrois. — Lettres des subdélégués de la Généralité à M. Lescalopier, concernant le renouvellement des baux des octrois.

C. 331. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1764-1766. — État de situation des revenus et des charges de l'Hôtel-de-Ville de Tours, présenté et vérifié dans l'assemblée des notables du 18 août 1765. — Liste des locataires de la ville de Tours ; prix des

loyers et dates des baux. — États de la recette et de la dépense des villes d'Angers, Ernée, Laval et Le Mans. — Mémoire de l'assemblée des notables de cette dernière ville, pour parvenir à une meilleure administration des revenus municipaux, conformément aux dispositions des édits des mois d'août 1764 et mai 1765. — Bordereau général de la recette et dépense des droits dont la levée a été ordonnée pour le don gratuit. — Lettres patentes du Roi concernant les octrois municipaux.

C. 332. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1750-1778. — État du produit et des charges des deniers patrimoniaux de la ville d'Angers, dressé en exécution de l'arrêt du Conseil du 3 février 1768. — Mémoire des officiers municipaux d'Angers sur la régie des octrois, contenant un plan économique de ladite régie. — Délibérations des notables du Lude, concernant l'administration des revenus de la ville, conformément à l'article 48 de l'édit de mai 1765. — Lettres de MM. d'Invau, Terray, de Trudaine, Amelot, de Boullongue et Necker, adressées à M. Ducluzel et relatives aux droits d'octrois et offices municipaux des villes de Beaumont-le-Vicomte, Chinon, Loudun, Laval, Craon, Saumur et Loches.

C. 333. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1721-1753. — Requête des maire, échevins et habitants de Saumur, demandant la confirmation des privilèges qui les autorisent à s'assembler à l'Hôtel-de-Ville tous les trois ans, à l'effet d'élire deux échevins. — Lettres des maires, échevins et subdélégués, concernant les élections municipales dans les villes de Baugé, Beaufort, Chinon, La Ferté-Bernard, La Flèche, Laval, Loches, Loudun, Mamers, Montreuil-Bellay et Saumur. — Lettre de M. de Saint-Florentin, envoyant à M. de Magnanville une ordonnance royale qui casse les élections municipales de Tours comme entachées de brigues et nomme d'autorité les sujets proposés par le comte de Charolais, gouverneur. — Mémoire sur l'établissement du corps de ville d'Amboise et sur les différences qui distinguent cette communauté de celle de Tours. — Refus de la ville d'Amboise de présenter trois sujets au gouverneur pour les places de maire et d'échevins ; — titres divers à l'appui de ce refus ; — règlement du prince Louis d'Orléans, pour l'élection des maires et échevins ; — actes d'assemblées pour la nomination de ces officiers municipaux.

C. 334. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1750-1759. — Ordonnance royale qui casse l'élection

du sieur Gallois, continué depuis plusieurs années dans les fonctions de maire de La Flèche et enjoint de procéder à la nomination d'un autre maire. — Élection du sieur Guenyveau, curé de Saint-Pierre du Marché, comme maire de Loudun ; — réclamations des sieurs Poirier, lieutenant civil, et Dumoustier Delafond, président, au sujet de cette opération qu'ils présentent comme entachée de brigues ; — annulation de l'élection du sieur Guenyveau et nouvelle assemblée en présence d'un commissaire envoyé par l'intendant ; — nouvelle élection du curé de Saint-Pierre ; — ordonnance de M. de Magnanville convoquant les électeurs pour la troisième fois. — Liste des habitants de Loudun qui doivent faire le service en qualité de sergents, caporaux, tambours et soldats. — Contestations entre M. Du Petit-Thouars, commandant du château de Saumur, et les maire et échevins de cette ville, au sujet du cérémonial d'un *Te Deum*.

C. 335. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1760-1782. — Requête des officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Chinon, du grenier à sel, des échevins et du délégué des marchands contre les entreprises que font les membres du bailliage de Chinon pour perpétuer le mairat dans leur compagnie. — Acte d'assemblée de l'Hôtel-de-Ville de Baugé pour fixer les honoraires des syndic, receveur et secrétaire-greffier. — Cassation et rétablissement du corps municipal de Preuilley. — Troubles à l'occasion de la reconstruction du clocher de La Chapelle-Blanche ; — différend entre le syndic et les deux échevins ; — mémoire au sujet de ces troubles ; — destitution du syndic. — Lettres de MM. d'Invau et Terray, concernant la mauvaise administration de la ville de La Haie. — Requête des maire et échevins de Tours contre la plupart des notables de la ville qui depuis leur nomination n'ont assisté à aucune assemblée. — Lettres de M. Amelot au sujet des offices municipaux dans les villes du Mans, Richelieu, La Haie, Amboise, Chinon, Tours, Laval, Cormery, Ligueil, Montreuil-Bellay.

Statistique et population

C. 336. (Registre.) — In-folio, papier, 392 feuillets.

1762-1766. — Tableau de la Généralité de Tours. — Divisions de l'ouvrage : Description des trois provinces de Touraine, Maine et Anjou et dénombrement de leur population. — Première partie : de l'administration ecclésiastique. — Deuxième partie : de l'administration militaire. — Troisième partie : de l'administration civile. — Quatrième partie : de l'administration économique et politique.

C. 337. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1688-1760. — État du nombre des feux de chaque paroisse des Élections d'Amboise, Baugé, Chinon, Laval, Loches, Loudun, Richelieu, Saumur et Tours. — Dénombrement des fabriques et établissements particuliers de la ville de Tours. — État et dates des foires et marchés des Élections de Château-du-Loir, Chinon et Tours ; — marchandises qui s'y débitent.

C. 338. (Liasse.) — 100 pièces papier.

1730-1759. — État des différentes justices qui s'exercent dans la ville de Tours. — Avis sur les suppressions et réunions estimées nécessaires dans le Présidial et bailliage de Tours. — Mémoire sur les offices de judicature et la cause de leur discrédit. — État des juridictions royales de la Généralité. — Pancarte contenant les bornes et limites des fiefs, terres et seigneuries de l'abbaye de Marmoutier dans lesquels l'abbé a les droits de justice. — Mémoire sur les différents moyens dont on peut faire usage pour rétablir les tribunaux subordonnés au Parlement. — Déclaration du roi concernant les juridictions consulaires. — Éclaircissements demandés à M. Lescalopier sur les juridictions consulaires de Tours, Angers et Le Mans. — Lettres de MM. d'Aguesseau, Orry et de Silhouette à MM. de Lesseville et Lescalopier.

C. 339. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.

1771. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages, et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 3,533, mariages 746, décès 3,802 ; — d'Amboise, 1,293, 251, 1,393 ; — de Loches 1,952, 369, 1,576 ; — de Chinon, 1,412, 267, 1,364 ; — de Richelieu, 1,281, 287, 1,141 ; — de Loudun, 727, 177, 637 ; — d'Angers, 8,668, 1,707, 7,553 ; — de Saumur, 2,508, 496, 2,028 ; — de Montreuil-Bellay, 1,993, 389, 1,644 ; — de Château-Gontier, 2,102, 455, 1,947 ; — de Baugé, 2,143, 393, 1,817 ; — de La Flèche, 3,606, 691, 2,856 ; — du Mans, 9,972, 1,786, 7,676 ; — de Mayenne, 3,808, 601, 2,945 ; — de Laval, 2,962, 503, 2,889 ; — de Château-du-Loir, 2,606, 488, 2,026. — Totaux : naissances 50,566, mariages 9,606, décès 43,294.

C. 340. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.

1772. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 3,541, mariages 903, décès 4,350 ;

— d'Amboise, 1,451, 370, 1,543 ; — de Loches, 1,948, 386, 1,941 ; — de Chinon, 1,529, 268, 1,386 ; — de Richelieu, 1,217, 261, 1,254 ; — de Loudun, 712, 152, 892 ; — d'Angers, 8,590, 1,586, 8,853 ; — de Saumur, 2,439, 471, 2,325 ; — de Montreuil-Bellay, 1,985, 420, 2,166 ; — de Château-Gontier, 2,085, 303, 2,882 ; — de Baugé, 1,983, 397, 1,948 ; — de La Flèche, 3,425, 667, 3,318 ; — du Mans, 9,743, 1,709, 9,176 ; — de Mayenne, 3,646, 599, 4,999 ; — de Laval, 2,670, 427, 3,908 ; — de Château-du-Loir, 2,451, 435, 2,350. — Totaux : naissances 49,415, mariages 3,354, décès 53,291.

C. 341. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

1773. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 3,407, mariages 944, décès 3,716 ; — d'Amboise, 1,315, 361, 1,187 ; — de Loches, 1,856, 422, 1,818 ; — de Chinon, 1,405, 335, 1,249 ; — de Richelieu, 1,169, 273, 1,136 ; — de Loudun, 731, 196, 713 ; — d'Angers, 8,073, 1,724, 7,160 ; — de Saumur, 2,364, 518, 1,861 ; — de Montreuil-Bellay, 1,994, 420, 1,851 ; — de Château-Gontier, 1,925, 390, 2,071 ; — de Baugé, 1,966, 457, 2,074 ; — de la Flèche, 3,315, 684, 3,381 ; — du Mans, 9,619, 1,845, 10,542 ; — de Mayenne, 3,536, 778, 4,384 ; — de Laval, 2,636, 588, 3,330 ; — de Château-du-Loir, 2,387, 520, 2,872. — Totaux : naissances 47,698, mariages 10,455, décès 49,345.

C. 342. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets.

1776. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 3,751, mariages 989, décès 3,108 ; — d'Amboise, 1,406, 401, 1,119 ; — de Loches, 2,085, 499, 1,353 ; — de Chinon, 1,581, 373, 1,069 ; — de Richelieu, 1,263, 367, 799 ; — de Loudun, 725, 205, 596 ; — d'Angers, 8,313, 2,204, 7,405 ; — de Saumur, 2,520, 670, 1,820 ; — de Montreuil-Bellay, 2,001, 546, 1,487 ; — de Château-Gontier, 1,992, 512, 1,705 ; — de Baugé, 2,066, 601, 1,728 ; — de La Flèche, 3,352, 841, 3,142 ; — du Mans, 9,743, 2,473, 8,683 ; — de Mayenne, 4,084, 912, 2,696 ; — de Laval, 2,861, 656, 2,482 ; — de Château-du-Loir, 2,531, 728, 1,982. — Totaux : naissances 50,274, mariages 12,977, décès 41,174.

C. 343. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

1780. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 3,983, mariages

1,180, décès 5,251 ; — d'Amboise, 1,589, 473, 2,036 ; — de Loches, 2,144, 647, 2,552 ; — de Chinon, 1,755, 419, 1,975 ; — de Richelieu, 1,314, 187, 3,359 ; — de Loudun, 802, 237, 926 ; — d'Angers, 8,856, 2,467, 418 ; — de Saumur, 2,713, 657, 3,044 ; — de Montreuil-Bellay, 1,984, 696, 1,958 ; — de Château-Gontier, 1,969, 540, 2,062 ; — de Baugé, 2,164, 674, 2,469 ; — de La Flèche, 3,448, 958, 3,351 ; — du Mans, 10,373, 2,513, 9,791 ; — de Mayenne, 4,134, 864, 4,278 ; — de Laval, 2,880, 730, 3,140 ; — de Château-du-Loir, 2,871, 711, 2,509. — Totaux : naissances 52, 979, mariages 14,153, décès 56,119.

C. 344. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

1785. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 4,288, mariages 1,205, décès 4,602 ; — d'Amboise, 1,606, 452, 1,620 ; — de Loches, 2,318, 598, 1,905 ; — de Chinon, 1,678, 488, 1,727 ; — de Richelieu, 1,270, 365, 2,219 ; — de Loudun, 791, 224, 1,117 ; — d'Angers, 9,289, 2,514, 10,073 ; — de Saumur, 2,629, 780, 3,112 ; — de Montreuil-Bellay, 2,259, 681, 1,906 ; — de Château-Gontier, 2,029, 574, 2,070 ; — de Baugé, 2,273, 678, 2,528 ; — de La Flèche, 3,579, 961, 3,524 ; — du Mans, 10,364, 2,769, 10,628 ; — de Mayenne, 4,049, 1,036, 3,961 ; — de Laval, 2,961, 807, 2,832 ; — de Château-du-Loir, 2,946, 731, 2,897. — Totaux : naissances 54,329, mariages 14,863, décès 56,721.

C. 345. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

1786. — Dénombrement par Élection des naissances, mariages et décès de la Généralité de Tours. — Élections : de Tours, naissances 4,272, mariages 1,147, décès 4,088 ; — d'Amboise, 1,645, 440, 1,535 ; — de Loches, 2,324, 545, 1,840 ; — de Chinon, 1,659, 446, 1,132 ; — de Richelieu, 1,370, 411, 857 ; — de Loudun, 744, 245, 564 ; — d'Angers, 8,902, 2,391, 8,446 ; — de Saumur, 2,657, 762, 2,205 ; — de Montreuil-Bellay, 2,090, 513, 2,019 ; — de Château-Gontier, 1,838, 491, 1,884 ; — de Baugé, 2,333, 646, 1,976 ; — de La Flèche, 3,258, 930, 3,215 ; — du Mans, 10,156, 2,571, 10,188 ; — de Mayenne, 3,751, 911, 4,425 ; — de Laval, 2,711, 623, 3,173 ; — de Château-du-Loir, 2,707, 671, 2,302. — Totaux : naissances 52,417, mariages 13,743, décès 49,849.

Affaires diverses

C. 346. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1758-1767. — États des imprimeurs établis dans la Généralité : 4 à Tours, 3 à Angers, 2 au Mans, 2 à La Flèche,

Série C — Administrations provinciales

1 à Saumur, 1 à Laval. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'État qui fixe à 8 le nombre des imprimeurs de la Généralité. — Lettre de M. de Lamoignon défendant aux libraires de souscrire à la collection des ouvrages d'Arnauld. — Ordonnance de M. Ducluzel prescrivant une fois par mois la visite des imprimeries pour connaître la nature et le titre des ouvrages sous presse. — Prospectus de la Gazette de France pour laquelle M. de Choiseul demande le concours des intendants. — Lettres des subdélégués, envoyant les faits remarquables arrivés dans leur ressort. — Réponses de ces fonctionnaires aux éclaircissements demandés à M. Lescalopier par M. de Sartines sur l'imprimerie et la librairie dans la Généralité de Tours.

C. 347. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1768-1789. — Lettre de M. de Maupeou à M. Ducluzel, sur le commerce considérable qui se fait dans la province de livres contraires à la religion, aux bonnes mœurs et à la tranquillité de l'État. — Liste des imprimeries établies dans la Généralité de Tours, contenant le nom des imprimeurs, les titres en vertu desquels ils exercent, le nombre de leurs presses et de leurs apprentis et les caractères dont ils se servent. — État des libraires dans les villes de Tours, Angers, Saumur, Château-Gontier, Laval, Mayenne, Loches, Le Mans, Chinon, Amboise, et La Flèche. — Lettres de MM. de Brienne, de Puységur, de La Tour-du-Pin, relatives aux frais d'impression pour le département de la guerre. — État des impressions pour ledit département, fournies de 1787 à 1789, par Auguste Vauquer, imprimeur à Tours.

C. 348. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1779-1786. — Lettre de M. Lenoir à M. Ducluzel qui avait demandé des renseignements pour établir une école gratuite de dessin dans la ville de Tours. — Lettres de M. Ducluzel à M. Necker, concernant le sieur Rougeot, qui a fondé à ses frais dans la ville de Tours une école gratuite de dessin. — Autorisation et confirmation par M. le comte d'Angivillers de ladite école, sous le titre d'école académique de peinture, sculpture, architecture et arts dépendant du dessin. — Copie des lettres patentes du roi Louis XIV pour l'établissement des écoles académiques dans toutes les villes du royaume où elles sont nécessaires. — Extrait du registre des délibérations du corps de ville de Tours, relatif à l'école de dessin. — Distribution de médailles aux élèves. — Lettre de M. Daine à M. de Chevilly, contenant l'historique de l'école de dessin de Tours, créée par M. Rougeot.

C. 349. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1760-1788. — Arrêt du Conseil d'État, concernant la franchise des lettres. — Perte de la malle sur la route de Rennes à Alençon. — Plaintes du marquis de Cheffontaine et du colonel d'Argentré contre le maître de poste de Ribay. — Mauvais traitements exercés par M. de Fontenay contre un postillon de Guesselard. — Établissement d'une poste à Durtal. — Liste des bureaux de poste de la Généralité et noms des directeurs. — État fourni par Louis Becquet, directeur du bureau de poste de Chinon, de l'administration dudit bureau, pendant l'année 1763.

C. 350. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1752-1780. — Arrêt du Conseil d'État qui règle la compétence en matière d'adjudication de près communaux. — État des baux à ferme de communaux, faits par les subdélégués de Chinon, en conséquence des ordonnances de l'intendant. — Bail des près communs des paroisses de Parilly et de Beaumont. — Opposition des officiers des eaux et forêts, prétendant que ces adjudications sont de leur ressort. — Mémoire de M. de Beaumont sur les fréquents incendies qui ont eu lieu dans ses bois de Beaumont-la-Ronce. — Projet de nettoyage et de balisage du Cher. — Autorisations d'abattre des arbres, données aux villes de Tours et d'Amboise. — Édit du roi Louis XVI, portant suppression de plusieurs offices dans les maîtrises des eaux et forêts.

C. 351. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1749-1774. — Observations sur les étalons dans la Généralité de Tours, les moyens de les multiplier et de les rendre plus utiles. — État des garde-haras et de leurs arrondissements. — Lettres de M. d'Ormesson à M. Lescalopier, relatives aux gratifications accordées aux garde-haras et garde-étalons. — Questions et réponses sur l'état actuel des haras dans la Généralité et sur les moyens de les perfectionner. — Création à Amboise d'un arrondissement de haras. — Mémoire sur l'élevage des chevaux dans le royaume. — Rôles et rapports de visites des étalons de la Généralité.

C. 352. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1776-1789. — Observations sur les privilèges et immunités des garde-étalons. — Mémoire sur l'état actuel des haras dans la Généralité de Tours, sur les avantages

que la province en retire et les moyens de les perfectionner, par M. de Grandmaison, inspecteur des haras de Touraine et d'Anjou. — État des garde-haras du département du Maine. — État des chevaux, juments, poulains et pouliches existant dans les paroisses des subdélégations de Maulevrier, Château-du-Loir, Baugé, Beaumont-le-Vicomte, Richelieu et Loches. — Mémoire sur les avantages et les inconvénients de réunir les étalons dans un entrepôt général pour les distribuer dans les paroisses à l'époque de la monte. — Lettres concernant l'administration des haras, adressées à MM. Ducluzel et Daine par MM. Bertin, de Montbarey, de Polignac, de Calonne et de Brienne.

C. 353. (Liasse.) — 87 pièces, papier.

1760-1784. — Procès-verbaux de visite des haras établis dans les Élections d'Amboise, Angers, Baugé, Château-du-Loir, Château-Gontier, Chinon, La Flèche, Laval, Loches, Loudun, Mayenne, Montreuil-Bellay et Richelieu. — État des juments qui se trouvent dans la ville de Mayenne et dans les campagnes environnantes. — Autre état des juments appartenant au Roi et placées dans le département de M. de Grandmaison, inspecteur des haras de la Généralité de Tours.

C. 354. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1775-1789. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'envoi dans les provinces de 2,258 boîtes de remèdes pour être distribués gratuitement aux pauvres habitants des campagnes. — Lettre de M. de Clugny concernant la création à Paris d'une société de médecine qui serait en correspondance avec les médecins de province. — État des médecins et chirurgiens établis dans les Élections d'Amboise, Angers, Baugé, Château-Gontier, Chinon, Loches, Loudun, Richelieu. — Mémoire sur les maladies épidémiques et contagieuses, par M. de La Tour. — Instruction relative à l'inoculation des enfants trouvés. — Procès-verbal de visite des enfants de l'hôpital général reconnus aptes à subir l'inoculation. — Avis et questions proposées par la société royale de médecine sur l'électricité, la nyctalopie et les propriétés des lézards dans le traitement de diverses maladies.

C. 355. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1777-1778. — Mémoire sur les cours publics d'accouchement faits à Moulins par madame Ducoudray. — « Lettre d'un citoyen, amateur du bien public, pour servir de défense de la dame Ducoudray

qui, par ordre du Roi, forme des sages-femmes dans tout le royaume. » — Ouverture du cours de madame Ducoudray au Mans ; — demandes d'élèves dans les paroisses. — Examen des élèves dont 30 ont été reconnues très-capables, 50 capables et méritant l'exemption de la corvée. — Certificats pour exemptions de corvées. — Cours d'accouchement pour les chirurgiens du Maine ; — leurs préventions ; — elles tombent devant les connaissances supérieures de la dame Ducoudray. — Liste des élèves sages-femmes qui ont suivi les cours de ladite dame.

C. 356. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1778-1779. — Cours d'accouchement professé à Angers par la dame Ducoudray. — État nominatif des élèves qui y ont assisté. — Lettres des maires et échevins d'Amboise, Chinon, Loches, Loudun, Richelieu et Tours, approuvant l'ouverture d'un cours d'accouchement à Tours par madame Ducoudray ; — liste des élèves qui ont suivi ce cours. — État des dépenses faites au Mans, à Angers et à Tours pour les cours d'accouchement de ladite dame. — Mémoire concernant la création de chirurgiens démonstrateurs destinés à former des élèves dans les campagnes. — Arrêt du Conseil d'État, portant qu'il sera établi, dans différentes villes de la Généralité, des chirurgiens démonstrateurs pourvus d'une commission de l'intendant et chargés de faire des cours d'accouchement. — Nomination d'un inspecteur de ces cours. — Circulaires aux curés.

C. 357. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1780-1786. — Mémoire détaillé de l'inspection des cours d'accouchement de la Généralité de Tours, pendant l'année 1780. — État nominatif des élèves formées dans lesdits cours. — Rapport de M. Chevreul sur l'inspection de 1781. — Certificats délivrés par le même inspecteur aux femmes qui ont suivi les cours en 1701. — État, par subdélégation, des sages-femmes de la Généralité en 1786. — Liste des chirurgiens démonstrateurs d'accouchement. — Cérémonial de la prestation de serment d'une sage-femme devant le curé, dédié à madame Ducoudray.

C. 358. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1748-1771. — Ordonnances : de M. de Magnanville, enjoignant aux propriétaires de bêtes à cornes malades d'en informer dans les 24 heures le syndic de leur paroisse ; — de M. Lescalopier, concernant la maladie de la morve dont sont infectées les écuries des maîtres de poste. — Procès-verbaux de destruction d'animaux

morveux. — La Société d'agriculture de Tours demande qu'il soit envoyé à l'école vétérinaire de Lyon deux sujets par chacune des trois provinces de la Généralité. — Conditions d'admission. — Projet d'établir une école vétérinaire au Mans. — Lettre de M. d'Invau, permettant à M. Ducluzel d'envoyer six élèves à l'école vétérinaire d'Alfort. — Liste des élèves de la Généralité aux écoles de Lyon et d'Alfort. — Arrêt du Conseil d'État qui règle les droits et privilèges dont jouiront les artistes vétérinaires pourvus d'un brevet du Roi. — Mémoire sur une maladie épizootique qui a régné en 1771 dans l'Élection de Baugé.

C. 359. (Liasse.) — 158 pièces, papier.

1772-1788. — Rapport concernant une maladie épizootique, traitée en Bourgogne par le sieur Péan de Tours. — Relation de quelques cures opérées par le sieur Boucher, artiste vétérinaire à Mamers. — État des élèves qui ont subi, le 9 mars 1772, des examens dans les écoles vétérinaires. — Lettre de M. Péan, directeur de l'école de Lyon, annonçant que les élèves de cette école iront par rang d'ancienneté se perfectionner à celle d'Alfort. — Registre contenant les noms des élèves sortis des écoles vétérinaires qui sont établis dans la Généralité de Tours. — Renseignements demandés par M. de Calonne sur les mœurs de vétérinaires, leur utilité dans le pays qu'ils habitent et les avantages dont ils jouissent. — Procès-verbal de visite du sieur Douté, vétérinaire envoyé dans les paroisses de Fondettes et de Luynes. — État des bêtes à cornes et des chevaux atteints du scorbut et guéris par le sieur Boucher. — Correspondance de MM. d'Ormesson, Joly de Fleury, Necker, Bertin, de Calonne avec MM. Ducluzel et Daine, relative à l'exercice de l'art vétérinaire.

C. 360. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1750-1777. — Ordonnance du roi Louis XV concernant les Maronites et les esclaves rachetés qui se trouvent dans le royaume. — Arrêt du Conseil d'État qui décide que les lettres de change tirées de la Louisiane, la Martinique et Saint-Dominique, sur les exercices 1755 à 1758, seront acquittées en 1766. — Ordre du Roi de faire transporter aux colonies les nègres, négresses, mulâtres et mulâtresses qui sont en très-grand nombre dans le royaume. — Arrêts du Conseil d'État prescrivant le paiement des dettes du Canada, liquidées en conséquence de celui du 15 décembre 1764 ; — ordonnant que les propriétaires anglais de papiers du Canada seront admis à cette liquidation. — État des esclaves noirs résidant à

Angers, Baugé, Château-Gontier, Le Mans, Maulevrier, Mirebeau et Tours ; total : 21.

C. 361. (Liasse.) — 131 pièces, papier.

1762-1766. — Arrêts du Conseil d'État ordonnant aux propriétaires et porteurs de papiers du Canada d'en faire la déclaration ; — statuant que le montant des lettres de change tirées de Cayenne sur les trésoriers généraux des colonies, de 1755 à 1759, sera acquitté en 1763 ; — concernant le paiement des intérêts et le remboursement des capitaux des reconnaissances données en échange des papiers du Canada. — Certificats de publication et d'affichage desdits arrêts. — Registre tenu au secrétariat de l'Intendance pour l'enregistrement des déclarations faites par les propriétaires et porteurs de papiers du Canada ; — lettres de MM. de Boulongne et de Choiseul à M. Lescalopier au sujet de ces papiers.

C. 362. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; 1 plan.

1758-1789. — État des bois en exploitation dans la Généralité de Tours, pendant l'année 1758, pour le service de la marine. — Lettres de MM. Berryer, de Choiseul, de Sartines, Joly de Fleury à MM. Lescalopier et Ducluzel, relatives aux fournitures des bois de la marine. — Arrêt du Conseil d'État concernant les chirurgiens qui s'embarquent sur les navires marchands. — Procès-verbaux de captures de mousmes déserteurs des vaisseaux du Roi. — Correspondance entre M. Joly de Fleury et M. Ducluzel, concernant une souscription patriotique pour la construction d'une frégate. — Contrôle pour servir au paiement des invalides de la marine retirés dans la Généralité de Tours. — Plan d'un port projeté sur la rivière de Mayenne.

C. 363. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1768-1783. — Mémoire des remèdes fournis aux criminels détenus dans les prisons d'Angers, depuis le 10 décembre 1767 jusqu'au 1^{er} janvier 1769. — Le comte de Rougé demande à être exonéré des frais de justice mis à sa charge comme seigneur haut justicier du Mai. — Réclamations analogues de la part de MM. de Reneaulme, seigneur haut justicier de Thorigné, de La Falluère, seigneur de Noizay, de Bercy, seigneur de La Bedonère. — Nombreuses effractions commises dans les prisons de Tours par une bande de voleurs connus sous le nom de Peignants, qui brisaient leurs fers et leurs chaînes ; — la ville de Tours refuse d'en payer les frais. — Extraits d'informations

et de procédures au sujet de faux et de violences contre les personnes.

C. 364. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1778-1787. — Lettres adressées à M. Daine par MM. de Bonnaire de Forges, de Calonne et de Ségur, concernant : le traitement à accorder aux exécuteurs de la haute justice qui, par la suppression des droits de havage et autres qu'ils percevaient sur les denrées, se trouvent réduits au produit des exécutions ; — l'état des courses extraordinaires faites en 1784 par les brigades de la maréchaussée ; — les frais de justice résultant d'une procédure criminelle dirigée contre un accusé qui est mort avant jugement ; — un mémoire du marquis d'Armaillé, réclamant contre la mise à sa charge, comme seigneur de Craon et de Brain, de différents frais de justice. — Arrêt du Conseil d'État qui décharge le marquis de Verneuil, engagiste du domaine de Loches, de tous les frais de justice faits dans l'étendue de ce domaine.

C. 365. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1786-1787. — Lettres de MM. de Bonnaire de Forges, de Lamoignon, de Miroménil, de Ségur à M. Daine, concernant : une sentence du Présidial de Tours, qui supprime la pompe des prisons de Tours et oblige le concierge à fournir aux frais du domaine de l'eau de la Loire aux prisonniers ; — la réclamation de la veuve Leroy de Château-Gontier qui a nourri onze mois un enfant trouvé ; — celle du sieur Pelletier, chirurgien à Doué, qui a pansé et guéri un cavalier blessé dans un combat soutenu par les employés des gabelles et la maréchaussée ; — plusieurs réclamations de seigneurs haut justiciers, demandant à être exonérés des frais de justice mis à leur charge.

**C. 366. (Liasse.) — 126 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1786-1789. — Lettres de MM. de Bonnaire de Forges, de Ségur, de La Millière, adressées à M. Daine, concernant des réclamations au sujet des frais de justice dus par divers particuliers parmi lesquels on remarque : le marquis d'Armaillé, pour frais faits dans la procédure instruite contre un voleur ; — l'abbé de Fontenille, en qualité de titulaire de l'abbaye de Baugerais, pour salaire des témoins entendus au sujet de l'assassinat de la comtesse de Gamache ; — le comte de Chambray, comme seigneur haut justicier de Mauvières ; — le duc de La Trémouille, comme baron de Montreuil-Bellay. — Bail de la salle et du cabinet servant de dépôt aux minutes du greffe du siège royal de Laval.

C. 367. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1718-1722. — Poursuites dirigées au nom d'Armand Pillavoine, adjudicataire général des fermes du Roi, contre différents officiers ministériels qui ont enfreint les ordonnances sur le contrôle des actes, et notamment contre Jean Soyer, notaire à Martigné, et Guillaume. Leroy, notaire à Chemiré, pour n'avoir pas tenu de répertoire ; — Julien Maignan, huissier à Mamers, pour avoir négligé de faire contrôler une assignation. — Ordonnances de M. de Voyer d'Argenson, intendant de Tours, portant condamnation des délinquants à des amendes qui vont de 2 à 300 francs pour chaque contravention.

**C. 368. (Liasse.) — 138 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1702-1725. — Ordonnances de M. de Voyer d'Argenson et du Bureau des finances de Tours, rendues à la requête d'Armand Pillavoine et condamnant à l'amende les particuliers dont les noms suivent : Pierre Jaulnay, notaire à Angers, pour avoir passé un acte de donation sans le signer ; — Charles Colvin, huissier, pour avoir dirigé des poursuites en vertu d'une pièce vicieuse ; — Houdoyer, notaire à Mansigné, pour avoir omis de faire mention dans un acte de curatelle du sceau et de l'insinuation ; — Christophe Berouard, notaire à Moranne, pour n'avoir pas distingué dans la rédaction de ses actes les nobles d'avec les roturiers. — Procès-verbaux de Pommier des Granges, inspecteur du contrôle des actes.

C. 369. (Liasse.) — 126 pièces, papier.

1715-1726. — Poursuites dirigées au nom d'Armand Pillavoine, adjudicataire des fermes du Roi, contre divers, pour actes de licitation ou de curatelle non insinués ; — nominations d'experts et prestations de serment non contrôlées ; — jugements et ordonnances non scellés. — Procès-verbaux de Pommier des Granges inspecteur du contrôle des actes. — Requêtes relatives à des contraventions, adressées à M. de Voyer d'Argenson et au Bureau des finances de Tours. — Ordonnances portant condamnation des délinquants.

**C. 370. (Liasse.) — 130 pièces papier ;
1 pièce, parchemin.**

1719-1738. — Poursuites dirigées au nom d'Armand Pillavoine, adjudicataire des fermes du Roi, contre : le bailli de la prévôté des Bains, pour avoir fait exécuter une vente de meubles avant que l'inventaire ait été contrôlé ; — Sébastien Gitton, notaire à Amboise, pour contraventions dans la rédaction de ses minutes ; — Bineteau, curé

Série C — Administrations provinciales

de Cancoigné, pour avoir fait les fonctions de notaire. — Arrêt du Conseil d'État déclarant nulles les lettres de bénéfice d'âge obtenues par François Bouleau, bénéficiaire de Saint-Martin, et ce, faute d'avoir fait insinuer lesdites lettres.

**C. 371. (Liasse.) — 132 pièces, papier ;
2 pièces, parchemin.**

1697-1784. — Arrêts du Conseil d'État : — concernant les bénéficiaires tombés en économat ou en séquestre ; — attribuant aux intendants la connaissance des contestations survenues entre les fermiers des bénéficiaires et les économistes ; — faisant défense à toute personne de s'immiscer dans l'administration des domaines, friches, landes et pâturages ou droits quelconques dépendants des bénéficiaires unis aux collèges et autres établissements, ci-devant desservis par les Jésuites. — Correspondance entre M. de Saint-Florentin et M. Ducluzel, concernant les réparations urgentes à faire aux bénéficiaires des Jésuites, desquelles il sera dressé un devis lorsqu'elles dépasseront le dixième de la valeur du bénéfice. — Arrêt du Conseil d'État autorisant la réparation des moulins de Brou, dépendants de l'abbaye d'Asnières unie au collège de La Flèche.

C. 372. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1768. — Inventaire des titres de la rente de 500 livres que le Roi fait payer aux doyens, chanoines et chanoines de la Sainte-Chapelle du Plessis-lès-Tours, pour partie de la dotation et fondation de Louis XI. — Certificats délivrés par M. Genty, subdélégué de l'Intendance, aux propriétaires des parties prenantes, employées dans les États du Roi, parmi lesquelles on remarque : la fabrique de la paroisse Saint-Gilles de Chemillé, les chanoines de Saint-Pierre d'Angers, le curé de Saint-Pierre-du-Boille de Tours, les religieux de l'abbaye de Gâtines, les communautés des meuniers, boulangers, orfèvres, cafetiers, chapeliers, cartiers, ciriers, charrons, teinturiers d'Angers, les serruriers du Mans et les tailleurs de Tours.

C. 373. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1768-1770. — Certificats délivrés par M. Genty, subdélégué de l'Intendance, aux propriétaires des parties prenantes, employées dans les états du Roi, parmi lesquels on peut citer : Joseph Poirier de Champirey, Michel Valentin d'Orbigny, Levayer sieur de Faverolles, Giroux de Marsillé, le marquis de Bellefonds, le chapitre de Saint-Martin de Tours, la paroisse de La Couture du Mans, les chanoines de la Trinité d'Angers, les communautés des cordiers, tisserands, chapeliers,

maîtres à danser de Tours, les tailleurs d'habits d'Amboise, les tanneurs, selliers et vitriers du Mans.

C. 374. (Liasse.) — 62 pièces, papier.

1720-1780. — Déclaration du roi Louis XV ordonnant que pendant 5 années les capitaux d'emprunt seront employés à rembourser les rescriptions et assignations suspendues. — Mémoire des officiers municipaux d'Angers au sujet de cette déclaration. — Renseignements donnés par les subdélégués de La Flèche, Chollet, Baugé, Amboise, Maulevrier, Preuilly, Mamers, Château-du-Loir, Montreuil-Bellay, Le Mans, Richelieu et Saumur. — Arrêt du Conseil d'État portant qu'il sera procédé, sur la présentation des titres, à la liquidation des rentes dues par le Roi à ceux de la religion prétendue réformée sortis du royaume. — Lettre de M. de Choiseul, concernant les réclamations continuelles des pensionnaires de l'État pour obtenir le paiement des arrérages de leurs rentes. — Correspondance de MM. Le Pelletier Des Forts, de L'Averdy, d'Invaux, Terray avec les intendants de Tours, concernant les finances.

C. 375. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1767-1784. — Arrêts du Conseil d'État : — désignant les officiers domestiques et commensaux de la maison du Roi et de celles des princes du sang qui seront exempts du droit de franc-fief ; — accordant un délai pour le paiement des droits de centième denier qui n'auront pas été acquittés dans les termes fixés par les règlements ; — concernant la modération du triple droit de centième denier ; — ordonnant que les directeurs des amortissements et francs-fiefs remettront aux greffes des Intendances un état des droits perçus pendant l'année précédente. — Mémoires, consultations et ordonnances concernant de fausses déclarations ou évaluations des droits à payer. — Condamnations. — Lettres de MM. de Trudaine, Cochin, Terray, de Monteynard, Turgot, Amelot, Necker, Joly de Fleury, d'Ormesson et de Calonne, relatives à la perception des droits du domaine.

C. 376. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1784-1785. — Arrêts du Conseil d'État : — accordant aux principaux officiers des Conseils de la Reine, de Monsieur, du comte d'Artois et du duc d'Orléans l'exemption du droit de franc-fief ; — prescrivant l'établissement de commis pour recevoir les actes d'affirmations de voyages dans les lieux où cette perception a été négligée. — Ordonnances de M. Daine sur les différents survenus pour les droits de franc-fief et le centième denier, entre les redevables

et les directeurs des bureaux de Passavant, Meslay, Chemillé, Brissac, Brezé, Lassay et Vihiers. — Demandes en remise et modération. — Poursuites et condamnations pour fausses déclarations. — Lettres de MM. de La Boullaye et de Bonnaire de Forges à M. Daine, concernant les droits de franc-fief et de centième denier.

C. 377. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1785. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que les curés et desservants de paroisses, ou tous autres dépositaires des registres des sépultures, seront tenus d'en donner communication aux préposés de l'administration des domaines. — Réclamations de divers particuliers au sujet des droits de franc-fief et de centième denier ; — fausses évaluations ; — ordonnances de M. Daine. — L'hôpital de Pouancé condamné au double droit pour construction de bâtiments sans communication préalable des plans et devis à l'intendant. — Lettres de MM. de La Boullaye et de Bonnaire de Forges à M. Daine, relatives aux droits du domaine.

C. 378. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1785-1786. — Ordonnances de M. Daine, intendant de Tours, portant condamnation de divers particuliers pour fausses évaluations. — Procès-verbaux, mémoires et requêtes. — Partage de la maison régulière de Grandmont entre l'archevêque et le séminaire de Tours. — Ordonnance condamnant la ville de Saumur à payer l'amortissement, à cause de l'acquisition faite par elle du droit de poids-le-roi qui appartenait à l'abbaye de Fontevault. — Correspondance de MM. de La Boullaye, de Calonne, de Breteuil avec M. Daine, relative aux droits de franc-fief.

C. 379. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1786-1787. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que Joseph-Basile Poinson sera mis en possession des droits de contrôle et autres y réunis, pour six années, à partir du 1^{er} janvier 1787. — Ordonnances de M. Daine, portant condamnations de divers particuliers à payer les droits de franc-fief et de centième denier. — Procès-verbaux et amendes contre : le greffier du bailliage de Chinon, pour défaut de représentation du registre de la recette qu'il a faite des épices des juges ; — certains notaires et huissiers, pour manque de répertoires de leurs actes et exploits ; — le curé de Boissé, pour avoir exploité par lui-même les biens-fonds dépendants de la cure, sans les publications prescrites par les règlements.

C. 380. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1787-1788. — Ordonnances de M. Daine, portant condamnations de divers particuliers à payer les droits de franc-fief et de centième denier. — Procès-verbaux pour insuffisance d'évaluation d'immeubles vendus ou échangés. — Difficultés entre l'administration des fermes et les habitants de Montigné, au sujet d'une transaction par laquelle le duc d'Estissac abandonne en toute propriété auxdits habitants 500 arpents, en échange des droits qu'ils possédaient dans ses bois de Durtal. — Procès-verbal dressé contre un notaire, pour avoir passé deux actes de vente en vertu d'une transaction non insinuée. — Correspondance entre MM. de Villedeuil, de Calonne, Lambert et Daine, au sujet des droits de franc-fief et de centième denier.

C. 381. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1788-1789. — Lettres de M. de Bonnaire de Forges, concernant quarante-cinq sentences pour contraventions aux règlements de police, rendues par les officiers de Loudun, avec les amendes à leur profit, sans rien stipuler au profit du Roi ; — de M. Lambert, relatives à l'engagement des domaines du Roi pour la durée du règne de Sa Majesté. — Ordonnances de M. Daine, portant condamnation de divers particuliers à payer les droits de franc-fief et de centième denier. — Demandes en restitution de droits perçus indûment ; — décharges. — Correspondance entre MM. Lambert, de Launay et Daine, relative aux droits du domaine.

C. 382. (Liasse.) — 121 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.

1690-1775. — Oppositions des chanoines de Saint-Martin et de Saint-Gatien à l'adjudication par la municipalité de Tours de l'emplacement des anciennes fortifications de la ville. — Mémoire des chanoines de Saint-Martin à l'intendant, M. de Miroménil, tendant à prouver qu'ils sont propriétaires des emplacements compris dans le cloître de leur église ; — ceux de Saint-Gatien revendiquent la possession des murs, fossés et contrescarpes, depuis la porte neuve Saint-Étienne jusqu'à la tour du Petit-Cupidon. — Accord entre les chapitres et la ville de Tours. — Arrêt du Conseil d'État concernant la vente du dessus de la porte, dite des Minimes, à Amboise. — Procès-verbal de la consistance et du revenu de la seigneurie de Civray-sur-Cher. — Aliénation de la forêt de Beaufort, appartenant au Roi. — Consistance et situation des prés et terres vagues, dépendant du comté de Beaufort, où les habitants ont le droit de faire pacager la seconde herbe. — Mémoire concernant

l'adjudication, au sieur de Gruel, des bois, landes et terres vagues de Douvre.

**C. 383. (Liasse.) — 117 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin ; 2 plans.**

1739-1783. — Mémoire historique sur le château de Bonaventure, près Chinon, ancienne maison de chasse de Charles VII. — Aliénation dudit château, qui menaçait de tomber en ruine. — Requête du curé d'Huismes, demandant la conservation de la chapelle. — Demandes de concessions à titre d'accensement : des terres vagues, dont la superficie a été prise pour construire la levée de Grammont ; — de portion du domaine du Plessis-les-Tours ; — d'atterrissements sur le bord de la Vienne ; — de l'île Saint-Georges et autres voisines dans la Loire ; — des îles et marais de Beuxe ; — de terrains faisant partie des remparts de Loudun. — Correspondance de MM. d'Aguesseau, de Trudaine, Orry, de Bonnaire de Forges, de Beaumont avec MM. de Lesseville et Ducluzel.

C. 384. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1720-1788. — Correspondance de MM. de Trudaine, de Laverdy, Terray, Amelot et de Calonne avec MM. L'Escalopier, Ducluzel et Daine, concernant : un différend survenu entre les officiers et le receveur du grenier à sel de Malicorne ; — une demande de création d'un grenier à sel à Beaumont-le-Vicomte ; — une requête des officiers du grenier à sel de La Ferté-Bernard, demandant à être exemptés de la corvée ; — une plainte des officiers du grenier de Tours sur la qualité du sel ; — divers abus régnant dans celui de Sainte-Suzanne. — Procès-verbal du subdélégué et réponses des fermiers généraux au sujet de ces abus. — Lettres des officiers des greniers à sel d'Angers, Saumur, Le Mans, Vihiers, Saint-Florent, Mirebeau, Pouancé, Loudun, Chinon, Preuilly, adressant à M. Daine le tableau des paroisses desservies par leurs greniers, pour parvenir à la répartition de l'impôt du sel. — Faux bruits répandus au sujet de la suppression des gabelles ; — correspondance des subdélégués avec M. Daine, à ce sujet. — Renseignements sur le prix des tabacs dans la Généralité.

C. 385. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1752-1756. — Extraits d'édits et déclarations du Roi, d'arrêts du Conseil et du Parlement, rendus en faveur des notaires royaux contre les notaires des seigneurs. — Arrêt du Parlement de Paris, maintenant les notaires de la ville d'Angers dans le droit d'instrumenter dans tout le ressort de la Sénéchaus-

sée. — Observations générales sur un projet de suppression et de réunion d'offices de notaires. — Lettre de M. de Remoras à M. de Magnanville, concernant les plaintes qui lui sont adressées de toutes parts sur la trop grande multiplicité des notaires et les abus qui en résultent. — Nombreuses demandes de création, réunion et suppression d'offices de notaires ; — correspondance à ce sujet entre MM. Bertin et de Magnanville.

C. 386. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1756-1764. — États des notaires des Élections de Richelieu, Chinon, Saumur, Loudun, Château-Gontier ; — observations des subdélégués sur l'importance de chaque paroisse, les suppressions, réunions, ou créations d'offices. — Projet d'édit concernant lesdites suppressions et créations, la fixation des taxes à payer, les droits et prérogations des nouveaux officiers. — Lettre de M. de Lamoignon, chancelier, à M. Lescalopier, relative à un mémoire des notaires de Chinon demandant que le nombre de leurs offices, d'abord fixé à quatre et depuis plus que doublé, soit réduit à ce qu'il était dans l'origine. — Demandes de charges d'huissier dans diverses localités de la Généralité ; — avis des subdélégués à ce sujet.

C. 387. (Liasse.) — 155 pièces, papier.

1764-1771. — Requêtes d'Éloy Salmon, premier huissier du bailliage de Chinon, contre les procureurs au même siège, et de Deshogues, huissier au grenier à sel de Loches, contre les notaires royaux de la même ville. — Mémoire du sieur Belle, demandant l'établissement en sa faveur d'un office de notaire à Neuvy. — Les sieurs Bassereau frères offrent chacun 1,000 livres pour la création, à leur profit, dans la ville de Tours, de deux offices de jurés priseurs et vendeurs de meubles. — Correspondance de MM. Bertin, de Laverdy, de Maupeou avec MM. L'Escalopier et Ducluzel, au sujet de ces demandes.

C. 388. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1768-1775. — Requêtes et mémoires de divers particuliers, concernant des créations, réunions et suppressions d'offices de notaires et d'huissiers. — Correspondance à ce sujet entre M. Ducluzel et MM. Bertin, Turgot, Terray, de Maupeou, Amelot et de Miroménil. — L'avocat du Roi au bailliage de Chinon s'oppose à la création d'un procureur du Roi au même siège, alléguant que cet office est inutile et lui ferait perdre les seuls émoluments que lui procure sa charge. — Renseignements demandés par M. de

Maupeou, sur l'étendue du ressort du siège royal de Tours, à l'occasion d'une offre du sieur Jahan de lever aux parties casuelles l'office de lieutenant criminel dudit siège.

C. 389. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1773-1776. — Demandes d'offices, accompagnées de soumissions qui s'élèvent : à 300 livres pour celui d'archergarde de la connétablie à Mirebeau ; — à 150 livres pour celui d'arpenteur et mesureur de terre dans la Sénéchaussée de La Flèche ; — à 150 livres pour celui de greffier de la police de Loches ; — à 300 livres pour celui de notaire royal à Saint-Épain. — Lettres de M. de Miroménil, concernant : les procureurs au siège de Tours, dont le nombre, originairement de soixante-dix, se trouve réduit à quarante et pourrait être fixé à trente ; — la demande des procureurs de Chinon, sollicitant la réduction de leur nombre à dix. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. Amelot, Turgot, Terray, de Miroménil, de Boullongne, d'Ormesson et Bertin, relative à des créations, réunions et suppressions d'offices.

C. 390. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1776-1778. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. de Fargès, de Miroménil, de Clugny et Dufour, concernant des demandes de créations, réunions et suppressions d'offices de notaires, procureurs et huissiers. — État général des actes passés par Gilles Boistard, ci-devant notaire à Luzillé. — Mémoire des notaires de Montrichard, demandant que leur nombre soit désormais réduit à quatre. — Offre de 1,200 livres par le sieur Pélisson de Germes, pour l'office de maire de la ville de Mamers.

C. 391. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1778-1780. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. de Miroménil, Necker, de Lessart, Dufour, de Bonnaire de Forges, concernant des demandes d'offices de conseiller au bailliage de Loudun, d'huissier des monnaies et mines de France au département de Tours, de notaires à Chinon, à La Roche-Pozay, à Bossée, à Azay-le-Ferron, à Tours. — Taxation, par M. Necker, de trois offices de procureurs postulants, au bailliage de Langeais, à la somme de 200 livres chacun. — M. de Miroménil annonce que le Roi agrée les représentations des procureurs au siège de Tours contre son édit de mars 1778, portant réduction de leur nombre à vingt-cinq.

C. 392. (Liasse.) — 116 pièces, papier.

1683-1782. — Lettres patentes de Louis XIV, por-

tant création de plusieurs offices au siège du comté pairie de Laval. — État des officiers du Bureau des finances de Tours. — Réclamation du sieur Thierry, receveur des deniers patrimoniaux de Tours, contre les assesseurs et procureurs du Roi, qui prétendent avoir rang et séance avant lui. — Représentation des officiers du Présidial du Mans, contre un édit portant réunion et suppression de plusieurs de leurs offices. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. de Laverdy, d'Inveau, Necker et Joly de Fleury, concernant des réunions et des levées d'offices. — Arrêt du Conseil d'État réglant la préférence dont jouiront les seigneurs pour les offices de gouverneurs des villes de leurs domaines. — État des particuliers qui ont des commissions de changeurs dans la Généralité de Tours. — Lettres patentes de Louis XVI, portant règlement des droits des jurés priseurs.

C. 393. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1739-1752. — Copie des lettres de concession des mines de charbon de terre de Saint-Georges-Châtelais et Concourson, accordées par Henri duc de Bourbon à César Bacot de La Bretonnière. — Plaintes du curé de Concourson contre MM. de Montrocher et Bacot de La Bretonnière, nouveaux concessionnaires des mines de charbon de l'Anjou. — Ordonnance de M. de Lesseville, intendant de Tours, faisant défense à tous particuliers d'ouvrir de nouvelles fosses pour extraire du charbon de terre, sans en avoir préalablement obtenu la permission. — Requêtes de divers particuliers, demandant à exploiter le charbon qui se trouve dans leur terrain. — Plaintes de la compagnie, formée sous le nom de Bacot de La Bretonnière, contre les propriétaires qui ouvrent des fosses au mépris des ordonnances. — Procès-verbaux, mémoires et correspondance à ce sujet.

C. 394. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1750-1754. — Ordonnance de M. de Magnanville, portant défense aux propriétaires de mines, dans les paroisses de Saint-Aubin de Luigné, Chaudefonds et Chalonne, de faire aucune extraction de charbon de terre, et autorisant le sieur Bault et compagnie à exploiter lesdites mines. — Réclamations de propriétaires ; — correspondance à ce sujet entre MM. de Trudaine et de Magnanville. — Arrêts du Conseil d'État : qui permet au sieur Bault et compagnie, exclusivement à tous autres, d'exploiter les mines de Saint-Aubin de Luigné, Chaudefonds et Chalonne ; — attribuant à l'intendant de Tours la connaissance de toutes les contestations relatives aux mines de charbon de

la Généralité. — Oppositions aux arrêts ci-dessus. — Plaintes contre les ouvriers du sieur Bault.

C. 395. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1741-1786. — Information et audition de témoins, faites à la requête du curé de Chaudefonds, contre François Bosseaux, contre-maître de la compagnie Bault, accusé, ainsi que d'autres mineurs, de violences et voies de fait envers ledit curé. — Contestations entre la compagnie Bault et divers particuliers, au sujet de l'extraction des charbons de terre ; — enquêtes et procès-verbaux d'expertise. — Lettre de M. Remoras, demandant à M. Lescalopier s'il ne serait pas plus avantageux à l'État et à la province de remplacer, en ce qui concerne l'extraction du charbon, le régime du privilège par celui de la liberté. — Les entrepreneurs de fours à chaux de Chalonne et Chaudefonds demandent la permission de tirer sur leurs propres fonds le charbon nécessaire à l'entretien de leurs fourneaux. — Carrières de pierres à Semblançay. — Ardoisières de l'Anjou.

C. 396. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1754-1782. — Arrêt du Conseil d'État qui fixe les droits qui doivent être perçus sur les charbons de terre d'Angleterre et autres pays étrangers. — Réclamations de divers particuliers pour indemnités de terrains pris par la compagnie Bault ; — mémoires et requêtes à ce sujet. — Le baron de Montjean demande une interprétation de l'arrêt du Conseil d'État qui lui accorde le privilège d'exploiter les mines de charbon qui se trouveront dans sa terre et l'évocation au Conseil des contestations nées et à naître à cette occasion. — Les mines de charbon de Saint-Georges-Châtelais et Concourson passent des mains du sieur David, qui les avait acquises de la compagnie Bault, en celles de Puissant, Stocard et compagnie. — M. Ducan demande à construire dans sa terre de Champchevrier un fourneau pour convertir en fonte le fer dont il a découvert des gisements.

C. 397. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1755-1782. — Mémoire des maire et échevins de Tours, demandant le rétablissement dans cette ville de deux foires franches, qui s'y tenaient anciennement, en vertu de lettres patentes de François 1^{er}. — Requêtes des habitants des paroisses de Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Étienne, Saint-Pierre-du-Boile et Saint-Vincent, pour que ces foires soient établies dans la partie haute de la ville. — Délibération de la municipalité, portant que la Place-Royale et les quais

qui l'avoisinent sont l'emplacement le plus commode pour lesdites foires. — Correspondance de MM. de Trudaine, de Boullongne, Decotte avec MM. L'Escalopier et Ducluzel, concernant les demandes de foires et de marchés, adressées par les habitants d'Amboise, Angers, Ernée, Le Mans et Saumur.

C. 398. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1782-1789. — Ordre de régie sur les foires de Tours. — Lettres des maire et échevins de Tours, concernant le bon résultat de leur nouvelle foire. — Plaintes des habitants contre les fermiers généraux qui refusent d'admettre les marchandises, vendues dans leurs foires, à la franchise accordée par les lettres patentes de 1782. — Mémoires des merciers, drapiers, grossiers, joailliers, bijoutiers et quincailliers de Tours, demandant la suppression de l'étalage et de la vente en détail aux foires de cette ville. — Réclamations de divers habitants pour le maintien desdites foires ; — mémoire des maire et échevins à ce sujet. — Arrêt du Conseil d'État qui évoque au Conseil la connaissance des contestations nées et à naître à l'occasion de l'établissement et de la tenue des foires de Tours.

C. 399. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1749-1785. — Lettres de MM. Rouillé, de Praslin, de Choiseul, d'Aiguillon, de Sartines, de Vergennes, adressées à MM. de Magnanville, L'Escalopier et Ducluzel, concernant : divers individus arrêtés et détenus par ordre du Roi, sur la demande de leurs familles ; — quatre criminels d'État évadés de Suède et qu'on suppose réfugiés en France ; — Jean Rice, anglais, qui a volé des sommes considérables à la banque d'Angleterre ; — des particuliers qui se travestissent en religieux de la Trinité et de la Merci et surprennent aux évêques des permissions pour faire des quêtes dont ils gardent le produit ; — des prêtres et bijoutiers italiens sur lesquels on a saisi des passeports falsifiés. — Lettre de cachet de Louis XVI, ordonnant au supérieur des Cordeliers de l'Île-Bouchard de recevoir et de garder dans sa maison le sieur de Saint-Pierre Du Tilly.

C. 400. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1767-1789. — État des crimes méritant la mort ou des peines afflictives, commis dans la lieutenance de Tours pendant l'année 1787. — Lettres de MM. de Maupeou, Terray, de Sartines, de Saint-Germain, de Castries, de Calonne, de Ségur, de Brienne, de La Luzerne, de Puységur, de La

Tour-du-Pin, adressées à MM. Ducluzel et Daine et relatives à l'organisation et au passage de la chaîne des galériens, se dirigeant de Paris sur Rochefort. — Querelle sanglante survenue à Ribay entre les voituriers et les gardes de la chaîne des forçats ; — procès-verbaux, interrogatoires et mémoires à ce sujet.

C. 401. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1748-1774. — Mémoires concernant diverses épidémies à Châteaurenault, Montlouis, La Ville-aux-Dames, Morand, La Tour-Saint-Gelin. — État des dépenses faites dans plusieurs paroisses de la Généralité de Tours, à l'occasion des maladies épidémiques qui s'y sont fait sentir, en 1768 et 1771. — Mémoires des remèdes fournis aux habitants des paroisses de Châtillon et de Montaudin. — Lettre de M. de Machault, envoyant des remèdes d'Helvétius. — Pension de 1,000 livres accordée à M. Dupichard, médecin de Tours, en récompense de ses services.

C. 402. (Liasse.) — 136 pièces, papier.

1774-1781. — Modèle d'instruction à donner par les intendants à leurs subdélégués, dans les provinces envahies ou menacées par une épidémie. — États des dépenses faites à l'occasion de maladies épidémiques, dans les Élections de Mayenne, Le Mans, Montreuil-Bellay, Château-Gontier, Tours, Angers, Amboise, Richelieu, Château-du-Loir ; — les frais de l'épidémie de 1779, qui paraît avoir été la plus grave, s'élèvent à 80,688 livres 9 sous 5 deniers. — Ordonnances expédiées sur le Trésor royal. — Mémoires et quittances de sommes reçues. — Lettres de MM. Terray, Turgot, Necker à M. Ducluzel, concernant les dépenses ci-dessus mentionnées.

C. 403. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1776-1784. — État des dépenses faites pour les épidémies, qui ont régné de 1776 à 1783, dans les Élections de Laval, Le Mans, Loches, Amboise et Tours. — Mémoires de fournitures de pain, viande et remèdes. — Observations sur les maladies qui ont affligé, en 1782, la Généralité de Tours, par M. Dupichard. — Lettre du même médecin, sur les causes des maladies survenues dans la varenne de La Riche, à la suite des débordements de la Loire et du Cher. — Circulaires de M. Ducluzel à ses subdélégués, concernant les épidémies. — Réponses des subdélégués. — Copies de la correspondance de M. Ducluzel, concernant les épidémies, avec MM. Bertin, d'Ormesson, Necker, Amelot, de La Millière.

C. 404. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1783-1785. — État des médecins et chirurgiens du bailliage de Loudun. — Lettre du subdélégué de La Flèche, annonçant que la rigueur de l'hiver de 1783 à 1784 a fait mourir plus de monde que les épidémies. — Déclaration du roi Louis XVI, concernant les études et exercices des élèves en chirurgie. — Tableau des paroisses de la subdélégation de Richelieu formant, en cas d'épidémie, le département de chaque médecin. — État des personnes mortes dans la paroisse de La Pommeraye, du 7 janvier au 13 avril 1785. — Mémoire sur les maladies de poitrine, qui ont régné à Mirebeau et dans douze paroisses des environs. — Lettre du desservant de Chouzé, annonçant que, de mars à mai 1785, il est mort 90 personnes dans sa paroisse. — Observations de M. Brossillon, ancien professeur de chirurgie, sur les maladies inflammatoires du poumon. — Correspondance de M. Daine avec ses subdélégués.

C. 405. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1785-1786. — État général de la dépense à laquelle ont donné lieu les différentes épidémies qui ont régné dans la Généralité de Tours, pendant l'année 1785 ; total : 6,999 livres. — Liste des paroisses de l'Élection du Mans qui ont éprouvé des maladies épidémiques dans la même année. — Rapport sur une fièvre catharrale maligne, observée en Touraine, au printemps de 1786, par le docteur Bruneau. — Arrêt du Conseil d'État réglant le rôle de la Société royale de médecine dans les épidémies. — État des dépenses faites pour les paroisses de Chançay, Vernon et Vouvray, qui ont été affectées, en 1786, de maux de gorge gangreneux et de fièvres putrides. — Correspondance de M. Daine avec ses subdélégués et avec les docteurs Bruneau et Dupichard, au sujet des épidémies.

C. 406. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1786-1787. — Mémoire sur les fièvres putrides, qui ont régné dans les environs de Saint-Côme, Élection du Mans. — État des malades soignés par Joachim Marteau, maître en chirurgie. — Exposé de la maladie de la paroisse de Tubœuf, par M. Dupichard. — État des fondations destinées au soulagement des pauvres malades de la subdélégation de Tours. — Rapport du docteur de La Tremblais, sur les maladies qui ont régné, en 1786, dans les paroisses de Sillé-le-Guillaume, Saint-Rémy et autres circonvoisines. — Correspondance de M. Daine avec la duchesse de Beauvilliers et les officiers municipaux d'Ernée, au sujet d'une

Série C — Administrations provinciales

maladie épidémique, dont l'origine est attribuée à l'encombrement des prisons.

C. 407. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1787-1789. — Mémoires et correspondance sur les épidémies qui ont régné dans les paroisses de Tuffé, Cigné, Sainte-Gemmes-le-Robert, Saint-Germain-le-Guillaume, Neuillé, Jallais, Mondoubleau, Lavaré, La Ferté-Bernard, Clermont-Gallerande, Pontvallain, Château-du-Loir, Sonzay, Saint-Christophe. — Listes des personnes atteintes. — Mémoires de fournitures de pain, riz, cidre, lait, viande et médicaments. — Frais de voyage des médecins.

C. 408. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; 10 plans.

1755-1772. — Rapports du sieur Cailleau, entrepreneur des ouvrages du Roi à Saumur, sur la crue du 4 décembre 1755. — Détail estimatif des travaux à faire pour réparer les dommages causés aux villes de Tours et d'Amboise et à leurs banlieues par cette crue ; — états des gratifications accordées à ce sujet aux paroisses des Élections d'Amboise, Chinon et Tours. — Décharges d'impôts, s'élevant à 42,949 livres. — État des dommages causés, dans la Généralité de Tours, aux ponts et chaussées, par les crues de plusieurs rivières, à la fin de novembre 1770 ; — requêtes et demandes de secours des syndics et habitants de Montbazou, Chissay, Longué, Monts, Beaumont-village, Chedigny, Montrichard, Reugny, Richelieu, Cormery, Saumur ; — extrait des différents rapports présentés à M. Ducluzel à l'occasion de cette inondation. — Détail estimatif des réparations à faire à plusieurs ponts endommagés par les eaux.

C. 409. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1768-1773. — Lettres de MM. d'Ormesson, de Laverdy, Ducluzel, concernant un incendie, du 22 mars 1768, qui a détruit, à Saint-Paterne, cinquante maisons, l'église, le presbytère et occasionné la mort de plusieurs personnes. — Noms des incendiés. — États des bâtiments et fourrages détruits, des meubles et effets disparus ; — les pertes s'élèvent à 119,462 livres. — Liste des habitants de Saint-Paterne auxquels un arrêt du Conseil accorde une réduction sur leurs impositions. — Ordonnances de M. Ducluzel, concernant ladite réduction, pour les années 1771 à 1773.

C. 410. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1778-1783. — Lettre de Louis XVI à M. Ducluzel, ordonnant un Te Deum et des feux de joie, à l'occasion de la naissance de Mademoiselle ; — circulaire de

M. Ducluzel à ce sujet. — Actions de grâces pour les avantages remportés sur les Anglais par les troupes du Roi, combinées avec celles des États-Unis d'Amérique ; — à l'occasion de la paix conclue avec la Grande-Bretagne ; — ordonnance du Roi pour la publication de ladite paix. — Commission du grand sceau, qui nomme des commissaires du Conseil pour assister le grand aumônier dans l'examen des grâces que le Roi veut accorder, en considération de la naissance du Dauphin.

C. 411. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1748-1750. — Lettre de M. de Saint-Florentin, se plaignant du sieur Ferrand de Thoungny, maître particulier des eaux et forêts d'Amboise, qui a eu l'insolence de faire signifier par huissier un acte d'opposition aux gens de l'équipage de la louterie du Roi. — Ordre du Roi d'arrêter ledit Ferrand de Thoungny et de le conduire dans les prisons de Blois. — Ordonnances de battues et chasses aux loups. — Lettre de M. Nau de Noizay, annonçant que les loups ont étranglé quatre personnes depuis huit jours, en la paroisse de Ceré. — Plaintes contre les paysans qui, sous prétexte de tuer les loups, chassent le gibier. — Gratifications accordées pour les loups tués en 1749, et s'élevant, à raison de 10 livres par tête, à 1,334 livres, dont 653 pour l'Élection de Tours. — Arrêt du Conseil, ordonnant la levée en 1750, sur tous les contribuables aux tailles, de 2,000 livres, pour acquitter les 24 livres récemment accordées par tête de loup.

C. 412. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1750-1751. — Requête des habitants de Montbazou, exposant que depuis plusieurs mois les loups se multiplient tellement dans les bois des environs, qu'on ne les rencontre plus que par bandes. — Ordonnance de M. de Magnanville, prescrivant des chasses et battues et frappant d'une amende de 10 livres ceux qui y manqueront. — États des gratifications accordées pour avoir tué des loups dans les Élections d'Amboise, Chinon, Saumur, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Le Mans, Laval et Château-du-Loir. — Ravages des loups dans les environs de Preuilly. — Loups enragés dans l'Élection de Richelieu. — États des ordonnances délivrées aux tueurs de loups par les subdélégués de Chinon, Richelieu et Loudun.

C. 413. (Liasse.) — 144 pièces, papier.

1751-1761. — État des ordonnances délivrées à ceux qui ont tué des loups, dans les Élections de Château-Gontier, Loches, Laval, Le Mans, Chinon et Amboise, de 1751 à 1761. — Lettre de M. Richard de La Missardière, lieutenant

de louvererie, concernant ses chasses à Somloire et sur les confins du Poitou, où les loups ont dévoré une vingtaine de personnes. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il sera imposé, sur tous les contribuables aux tailles de la Généralité, 4,000 livres, pour être réparties entre les destructeurs de loups. — Projet d'un autre arrêt portant ladite somme à 6,000 livres pour 1754.

C. 414. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1703-1787. — État général des salpêtriers établis à Tours, Saumur et Chinon. — Requête du sieur André Chasion, salpêtrier, demandant de faire démolir à ses frais la tour Feu-Hugon, pour en extraire du salpêtre. — Opposition du duc de Chevreuse, fondée sur ce que cet édifice dépend du château de Tours, qui a été uni au duché de Luynes. — Lettre de M. Orry à M. de Lucé, lui recommandant de favoriser les salpêtriers dans leurs opérations et de les maintenir dans tous leurs privilèges. — Arrêts du Conseil d'État portant règlement pour l'exploitation de la régie des poudres et salpêtres. — Prix du plomb à giboyer dans la Généralité. — Arrêts du Conseil d'État, concernant les droits à percevoir sur les aiguilles et les savons blancs venant de l'étranger. — Correspondance de M. Ducluzel avec MM. Joly de Fleury, d'Ormesson et Necker, relative : aux bureaux de la loterie de Tours ; — à la circulation des pièces de 6 liards et de 2 sous ; — à l'éclairage de la ville de Tours. — Lettres de divers particuliers à l'intendant Savallete de Magnanville, pour réclamer son appui.

C. 415. (Registre.) — In-folio, papier, 106 feuillets.

1759. — Inventaire général des papiers du dépôt de l'Intendance de Tours, dressé en 1759. — (Ce document présente l'indication de près de 1,200 liasses, embrassant toutes les matières administratives et qui étaient encore intactes en 1790, selon un procès-verbal écrit à la fin du volume. Aujourd'hui, par suite des remises faites aux départements compris dans les limites de l'ancienne Généralité de Tours et des dilapidations qu'ont eu à subir les archives d'Indre-et-Loire, il ne reste plus qu'un très-petit nombre de ces liasses).

BUREAU DES FINANCES DE LA GÉNÉRALITÉ DE TOURS.

C. 416. (Registre.) — In-folio, papier, 70 feuillets.

1633-1634. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIII, accordant : à Michel Lucas, conseiller, secrétaire du Roi, les fossés et contrescarpes du château de Loudun, pour l'indemniser des pertes que lui ont

fait subir les réformés ; — aux religieux et habitants de Cormery, la continuation des droits perçus sur les vins vendus en détail pour l'entretien des murailles, ponts et portes de la ville ; — au sieur de Bautru, introducteur des ambassadeurs, les îles et accroissements qui se sont faits et se font dans les rivières de la Loire et du Cher, et qui ne sont la propriété d'aucun particulier ; — à Henri Ruzé, baron de Cinq-Mars, l'office de bailli de Touraine, vacant par la mort du maréchal d'Effiat, son père.

C. 417. (Registre.) — In-folio, papier, 237 feuillets.

1635-1636. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIII, ordonnant une levée de 988,770 livres sur tous ses sujets contribuables de la Généralité de Tours ; — nommant : André Coudreau, trésorier de France, garde-scel au Bureau des finances de Tours ; — Etienne Guérin, trésorier et receveur général des ponts, chaussées, talus et autres ouvrages publics ; — François de Cerizay, sieur de La Barbillonnière, lieutenant du prévôt des maréchaux d'Anjou à la résidence de Saumur ; — René de Quatrebarbes, écuyer, sieur de Chasnay, lieutenant des maréchaux d'Anjou à Château-Gontier ; — prolongeant pour six années les 6 deniers pour livre levés sur le principal de la taille, pour être employés aux réparations des murs, ponts, chaussées et fontaines de la ville de Tours.

C. 418. (Registre.) — In-folio, papier, 137 feuillets.

1640-1650. — Édits et lettres patentes des rois Louis XIII et Louis XIV, nommant : Charles Frappier, premier élu en l'Élection de Chinon ; — François Foulon, avocat, lieutenant criminel en la Sénéchaussée de Saumur ; — Gabriel Compain, avocat, conseiller au Présidial de Tours ; — Henri Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, gouverneur de la ville et du château d'Angers, sur la démission du maréchal de Brezé ; — ordonnant aux receveurs des domaines au Mans de décharger Emmanuel-René d'Averton, marquis de Belin, de tous droits de rachat et autres qu'il peut devoir au Roi à cause des terres de Belin, à lui échues par le décès de son aïeul ; — déchargeant les habitants du Grand-Pressigny de leurs arrérages de tailles.

C. 419. (Registre.) — In-folio, papier, 163 feuillets.

1655. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIV, portant érection en châtellenie de la terre de Chouppes, sise au pays de Mirebalais, en faveur de Pierre de Chouppes ; — nommant : Jacques Gaudin et Bertrand Pallu, conseillers au siège présidial de Tours ; — Charles Mathé, lieutenant

général au même siège ; — Jean Gaudin, lieutenant général à celui de Langeais ; — Jacques Ribot, conseiller à celui de La Flèche ; — René Deschamps, sieur Destouches, contrôleur en l'Élection de Baugé, sur la recommandation de la princesse de Carignan et de mademoiselle de Longueville ; — accordant une imposition de 20,000 livres sur la Généralité pour l'achat d'une place et la construction d'une maison de santé à Tours, en cas de maladie contagieuse ; — ordonnant une levée de 331,895 livres sur l'Élection de Tours.

C. 420. (Registre.) — In-folio, papier, 384 feuillets.

1663-1673. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIV, nommant : Jacques Aubert, lieutenant criminel au Mans ; — David Thibaut Du Bois, receveur des tailles en l'Élection de Saumur ; — André Coudreau, trésorier de France à Tours ; — Guillaume de Geneville, contrôleur général des finances de la Généralité ; — Mathurin Fouquet de La Sagerie, trésorier de France à Tours ; — Florimond Hurault, seigneur de Saint-Denis, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts, dans les provinces de Bourbonnais, Nivernais, Limousin, Berri, Poitou, Touraine, Anjou et Maine ; — ordonnant une réduction sur les impositions de l'année 1664, pour dédommager les paroisses de l'Élection de Tours des pertes que leur a fait subir l'orage du mois de juin de la même année.

C. 421. (Registre.) — In-folio, papier, 165 feuillets.

1674-1676. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIV, nommant : Jean Ferrant, avocat, président en l'Élection de Tours ; — Louis Chauveau, sieur de Beaugard, trésorier de France, à la place de Jacques Chaspoux, sieur de Verneuil, démissionnaire ; — Jacques Legaigneur, sieur de Poillé, trésorier de France ; — Nicolas Petit, garde des varennes, eaux et forêts du château de Plessis-lès-Tours. — Lettres d'honneur en faveur de Guillaume Chouet, sieur de La Cicorye, ancien président au Bureau des finances. — Lettres de naturalisation pour Henri Maisonneuve, orfèvre, né en Allemagne et domicilié à Angers depuis 20 ans. — Confirmation du don de 4,000 livres de rente annuelle, fait aux Jésuites du collège de Tours, par lettres de 1641.

C. 422. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.

1677. — Édits et lettres patentes du roi Louis XIV, approuvant l'établissement à Baugé des religieux Camaldules sous le titre de Saint-Romuald ; — nom-

mant : Claude Lenoir, avocat, bailli d'Amboise ; — Louis Buttin avocat, trésorier de France ; — Pierre Lejuge, sieur d'Audy, prévôt provincial dans le Loudunais, le Mirebalais et les Mauges ; — Jacques Leroux, sieur de La Clergerie, prévôt provincial à Montrichard. — Contrat de vente du Poids de Tours. — Contrat d'engagement de la prison royale de ladite ville. — Commission pour la levée des tailles.

C. 423. (Registre.) — In-folio, papier, 412 feuillets.

1683-1688. — Édits et lettres patentes de Louis XIV : confirmant les religieux Minimes du Plessis-lès-Tours dans la possession d'une certaine quantité d'eau de la fontaine de La Carre, qui leur avait été accordée par Henri-le-Grand ; — permettant à Anne de Béthune, abbesse de Beaumont-lès-Tours, de prendre six lignes d'eau de ladite fontaine ; — portant nomination à divers offices de conseillers au Présidial et en l'Élection, de trésoriers de France, d'huissiers et d'archers de la maréchaussée. — Confirmation des privilèges octroyés aux Chartreux du Liget par Henri II, roi d'Angleterre, et aux religieux de Grandmont par Henri V. — Enregistrement du droit de passage et pontonage sur la rivière de Sarthe, accordé aux religieux de Solesmes, en 1497, par le duc de Nemours. — Érection de la châtellenie de Lassay en marquisat. — Nomination du duc de Beauvilliers, comme gouverneur de la ville et du château de Loches.

C. 424. (Registre.) — In-folio, papier, 101 feuillets.

1692. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Joseph Chevreau, procureur du Roi à La Haie ; — René Adriansin, sieur de Cazan, prévôt de la maréchaussée de Loches ; — Henri Jacques de La Borde, seigneur de La Greferie, lieutenant du Roi en Anjou ; — Louis Le Boulz, grand maître enquêteur des eaux et forêts au département de Touraine, Anjou et Maine ; — Jacques Picault, sieur de Gillier, procureur du Roi au siège de Chinon. — Arrêt du Conseil d'État, qui ordonne que les élus prêteront serment au Bureau des finances. — Commission pour la levée des tailles dans les seize Élections de la Généralité.

C. 425. (Registre.) — In-folio, papier, 76 feuillets.

1695. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Antoine Lhuillier avocat, assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Tours ; — Daniel Portail, sieur de Gesvron, maire de Saint-Florent-le-Vieil ; — Louis Hubert, Pierre Lechat et Louis Leroux, trésoriers de France à Tours ; — Gilles Guichard, maire héréditaire d'Amboise ; — Jean Gauthier,

assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Loches ; — Martin Fey, commissaire aux revues et au logement des gens de guerre à Manthelan. — Remise au chevalier de Courcelles des droits de lods et ventes et autres dus au Roi à cause de la vente de la terre de Courcelles. — Commission pour la levée des tailles.

C. 426. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1696. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Claude Benoît, sieur de Genault, procureur du Roi au grenier à sel de Loches ; — André Quantin, sieur de Fontenay, et Louis Mothereau, trésoriers de France à Tours ; — Louis Gatian, écuyer, sieur de Taillé, lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Tours. — Remise au duc d'Humières et au marquis de Surville des droits de rachat et autres dus au Roi à cause des terres laissées par le défunt duc d'Humières. — Enregistrement de l'éventaillement de la terre et baronnie de Preuilly. — Lettres de commutation du nom de la châtellenie du Rouillet en celui de Verneuil-le-Château, accordées à Jacques Chaspoux, écuyer, sieur de Verneuil.

C. 427. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier.

1699. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : René Jacob de Tigny, maire héréditaire de Montreuil-Bellay ; — Gabriel Taschereau de Baudry, lieutenant particulier au Présidial de Tours ; — François Curieux, sieur de Monts, lieutenant en l'Élection de Loudun ; — François Lebrethon, procureur du Roi au bailliage de Chinon. — Quittances délivrées par le Bureau pour prix de charges et offices. — Lettres de provisions des chapelles Saint-Nicolas et Saint-Georges au diocèse du Mans. — Commission pour la levée des tailles.

C. 428. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1700. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : André-Thomas Coudreau, sieur de Pallais, lieutenant criminel de robe courte au bailliage de Tours ; — François Perrault, sieur de Minière, lieutenant général au siège de Chinon ; — René Torterue, président en l'Élection de Richelieu ; — Nicolas Preuilly, assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Tours ; — ordonnant que sur les deniers d'octroi de Loches il soit prélevé chaque année 300 livres pour les Barnabites de ladite ville. — Commission pour la levée des tailles dans la Généralité.

C. 429. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1702. — Édits et lettres patentes de Louis XIV,

nommant : Jacques Normand, sieur de La Place, lieutenant criminel au Présidial de Tours ; — Gabriel Legaingneur, sieur de Poillé, et Gatien Pinon, trésoriers de France ; — Anne-Nicolas-Robert de Courtoux, intendant des turcies et levées des rivières de Loire, Cher et affluentes ; — François Bellegarde, François de La Croix et Pierre de Cop, assesseurs à l'Hôtel-de-Ville de Tours ; — ordonnant que la terre de Palluau, appartenant à Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, sera distraite du domaine de Châtillon-sur-Indre et placée dans la mouvance du duché de Touraine. — Arrêt du Conseil d'État pour la fourniture des étapes de la Généralité, concédée à Nicolas Veneau, bourgeois de Paris. — Commission pour la levée des tailles.

C. 430. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1703. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Louis Planche, sieur des Belles-Maisons, conseiller au Présidial de Tours ; — Joseph Aubry, sieur du Plessis, lieutenant général au même siège ; — Louis-Thomas Olivier, marquis de Leuville, grand bailli de Touraine, en remplacement de son père, le marquis de Givry ; — Christophe Chicoisneau, conseiller au Présidial de Tours ; — Joseph Daguindeau, procureur du Roi à Chinon ; — Charles Pelletier, lieutenant criminel de robe courte à Langeais. — Commission pour la levée des tailles.

C. 431. (Registre.) — In-folio, 109 feuillets, papier.

1704. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Jean Lorin, maire de Bléré ; — Antoine Bouault, trésorier des ponts et chaussées ; — Robert Tripier de La Fresnaye, subdélégué de l'intendant de Touraine ; — René Chenaye, trésorier de France à Tours ; — Jacques Guesbin, sieur de Rassay, lieutenant général au bailliage de Loches. — Commission pour la levée des tailles et de la subvention de 1,000 livres établie sur tous les habitants de la ville d'Amboise, exempts et non exempts. — Quittances, délivrées par le Bureau des finances, des sommes payées pour acquisitions d'offices et pour augmentations de gages.

C. 432. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1708. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Jacques Poirier, président en l'Élection de Richelieu ; — Charles Lacordaise, lieutenant du maire de Bléré ; — Jean Des François, sieur de Pontchaslons, inspecteur conservateur des eaux et forêts de la Maîtrise de Château-du-Loir ; — Amable de La Tremblaye-Robin, marquis de Pimpeau, sénéchal d'Anjou ; — François Boys, sieur de

Série C — Administrations provinciales

Calcy, trésorier de France à Tours ; — François Rocher, premier président au Bureau des finances de la Généralité ; — Jean-Baptiste Barbot, dépositaire et garde des archives dudit Bureau. — Lettres de noblesse accordées à Guillaume Pissonnet, sieur de Bellefonds. — Quittances d'augmentations de gages pour Gatian de Clérembault, contrôleur général des finances de la Généralité.

C. 433. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1710. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : François Desloges, sieur de La Dorée, avocat du Roi au Bureau des finances de Tours ; — René de Cop, trésorier de France ; — Paul Foucher, assesseur en l'Hôtel-de-Ville de Tours ; — Pierre Dreux de La Pacraye, maître particulier de la Maîtrise de Chinon. — Quittance de 150,000 livres pour la finance de lieutenant général de police de la ville de Tours, dont est pourvu Gabriel Taschereau de Baudry. — Commission pour la levée des tailles.

C. 434. (Registre.) — In-folio, 208 feuillets, papier.

1712. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Charles Viot, substitut du procureur du Roi en la Monnaie de Tours ; — René Gohin de La Cointerie, lieutenant criminel en la Sénéchaussée d'Anjou ; — François Rocher, premier président au Bureau des finances ; — Michel Pimparé, concierge du château du Plessis-les-Tours ; — René Legras, écuyer, sieur de Sécheval, inspecteur des fermes des gabelles ; — Siméon Turgot de Cauvigny, lieutenant général au siège royal de Château-du-Loir. — Quittances de finances pour créations d'offices et pour augmentations de gages.

C. 435. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

1713. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Louis Coudreau, sieur de Planchoury, Jacques Orceau, de Cherbourg, Pierre Dreux, trésoriers de France à Tours ; — Louis de Barberin, comte de Reignac, lieutenant du gouvernement de Touraine ; — Mathurin Boureau de La Guesserie, lieutenant criminel à Langeais ; — Joseph Mignot, conseiller en l'Élection de Tours ; — Jean de Course, comte de Laur, gouverneur de la ville de Mamers. — Rachats de capitation par Louis Duval, sieur du Noyer, Jean Viot, Louis Banchereau, Louise Moisant, Nicolas Preuilly. — Quittances d'augmentations de gages. — Commission pour la levée des tailles.

C. 436. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier.

1714. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : Pierre Chesnon, procureur du Roi à Chinon ; — Nicolas Morel, greffier en chef du Bureau des finances ; — Jacques Lenormand de La Place, lieutenant général de police à Tours ; — Jean Le Bourguignon, maître particulier des eaux et forêts à Chinon ; — Pierre-Martin Coste, sieur de Grand-maison, trésorier de France ; — Louis Dauphin, conseiller au siège présidial de Tours. — Quittances de finances. — Rachats de capitation. — Commission pour la levée des tailles.

C. 437. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1715. — Édits et lettres patentes de Louis XIV, nommant : François de L'Hommaye, greffier en chef de l'Élection de Loches ; — Pierre de La Roche de La Ribellerie, conseiller au siège présidial de Tours ; — Mathurin Poulin, sieur de Vaujoie, trésorier de France ; — Charles Gallichon, sieur de Courchamp, conseiller d'honneur au siège présidial de Château-Gontier ; — Étienne Petiteau, procureur du Roi au Bureau des finances de Tours. — Quittances pour rachats de capitation et augmentations de gages. — Commission pour la levée des tailles, délivrée par le roi Louis XV.

C. 438. (Registre.) — In-folio, 420 feuillets, papier.

1716-1721. — Édits et lettres patentes de Louis XV, nommant : Pierre-Antoine de Cougny, receveur des tailles et octrois en l'Élection de Chinon ; — Louis-François Conti d'Aubigné, gouverneur de Saumur ; — Michel Isaac, marquis de Razilly, lieutenant général en la province de Touraine ; — Jacques Charron, Paul Lemercier, sieur de La Rivière, René Legras, sieur du Clos, Jacques Charpentier, trésoriers de France à Tours ; — Charles de Bourbon, comte de Charolais, capitaine et gouverneur de la ville et du château de Tours ; — confirmant certains privilèges des religieuses de Beaumont-lès-Tours et des Augustins de cette ville ; — confirmant et approuvant la fondation de l'hôpital général de Tours par Louis XIII. — Quittances pour rachats de capitation et acquisitions d'offices. — Arrêts du Conseil d'État, concernant la liquidation d'offices de trésoriers de France. — Commissions pour la levée des tailles.

C. 439. (Registre.) — In-folio, 472 feuillets, papier.

1724-1732. — Édits et lettres patentes de Louis XV,

nommant : Gabriel Taschereau de Baudry, gouverneur de Bléré ; — Louis de Lorraine, comte de Lambescq, gouverneur de la ville et du château d'Angers ; — François Lambron, sieur de Bois-le-Roi, intendant des turcies et levées ; — François Dumoustier de Lafond, président au grenier à sel de Loudun ; — Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, gouverneur de la ville et du château de Loches ; — Guillaume Sestier, Duvau de Vaufoinard, Étienne Cassin et Jean Bory, trésoriers de France à Tours ; — confirmant les privilèges accordés à l'ordre de Grandmont ; — érigeant la baronnie de La Chartre-sur-le-Loir en marquisat, à la requête de Nicolas Robert de Courtoux, baron de La Chartre ; — confirmant l'érection en marquisat des terres et seigneuries de Thorigné et Neuville, en faveur de Henri Crozat de Ramon, seigneur de Marigny. — Commissions pour la levée des tailles.

C. 440. (Registre.) — In-folio, 339 feuillets, papier.

1737-1742. — Édits et lettres patentes de Louis XV, nommant : Louis-Victor Gatian, lieutenant général au bailliage de Tours ; — François Tarterue, sieur de Bellebat, président en l'Élection de Richelieu ; — Louis Chauvereau, écuyer, chevalier d'honneur au Bureau des finances ; — Léon-Abraham Égrot de La Courtinière, Charles-Michel Godard d'Assé, René-Alexis Cassin et François Souchay, trésoriers de France audit Bureau ; — Pierre-Louis Leclerc de Brion, sénéchal d'Anjou ; — Nicolas-Henri de Cressac, sieur de La Bachellerie, trésorier général des turcies et levées. — Confirmation de l'érection de la terre de Colombiers en marquisat, sous le nom de Villandry, pour Baltasar Le Breton. — Érection de la baronnie de Lencosme en marquisat, pour Louis-Alexandre Savary de Lencosme. — Lettres de Louis XV confirmant celles de Charles IX qui ont érigé les baronnies de Durtal et de Matefelon en comté, pour François de Scepeaux de La Vieuville. — Serment de fidélité prêté au Roi par Louis-Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours. — Bail des domaines, contrôle des actes et droits y joints des Généralités de Tours, Bourges et Moulins.

C. 441. (Registre.) — In-folio, 291 feuillets, papier.

1743-1749. — Édits et lettres patentes de Louis XV, nommant : Louis Robin, François Restru et Jean Thibault, élus en l'Élection de Tours ; — Nau de Noizay, président, et Pierre Charcellay, élu en l'Élection de Loches ; — Antoine Girollet, trésorier de France ; — Charles Moisant, avocat au Bureau des finances ; — Joseph-Jean Aubry, premier président audit Bureau ;

— Christophe Des Arpentis, lieutenant au gouvernement d'Amboise, sur la démission du comte de Maillé-Brézé, qui en était pourvu ; — Charles de Lorraine, comte de Brionne, gouverneur d'Angers ; — érigeant en marquisat les terres et seigneuries de Verneuil, Betz, Sainte-Julite, Chaumussay, etc., pour Eusèbe-Félix Chaspoux de Verneuil ; — en comté de Trèves, pour Jean Stapleton, les terres de Trèves, Pocé, Milly, Villeneuve, etc. ; — en comté de Sainte-Gemme d'Andigné, les terres de Sainte-Gemme, La Blanchaie, La-Touche-Bureau, etc., pour Charles-François d'Andigné. — Lettres confirmatives de noblesse pour Le Royer de La Sauvagère. — Lettres de naturalisation de François de Gourd, Joseph Bourlart et François Chabert. — Commissions pour la levée des tailles.

C. 442. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1750-1755. — Édits et lettres patentes de Louis XV, nommant : Charles-Louis-Auguste, comte de Maridort, grand sénéchal du Maine ; — Jacques Olivier Aubry, lieutenant général au Présidial de Tours ; — Louis-César de Preuilly, président au même siège ; — Pierre Orillard de Villemanzay, lieutenant général au bailliage d'Amboise ; — Émery Toussaint Letort, Joseph Rouillet de La Grange et Raphaël Delavau, trésoriers de France à Tours. — Confirmation de l'érection de la terre de Chalain en comté, sous le nom de La Potherie, pour Urbain Leroy de La Potherie. — Lettres de noblesse en faveur de Laurent Trochou de Beaumont. — Lettres de naturalisation pour Geoffroy Veys, polonais. — Contrats d'aliénation de portion des domaines de Baugé et de Beaufort. — Bail des droits du domaine. — Commissions pour la levée des tailles.

C. 443. (Registre.) — In-folio, 439 feuillets, papier.

1758-1770. — Édits et lettres patentes de Louis XV, nommant : Louis-Auguste Duvau, Louis-César Rouleau, Pierre-Martin Douineau, François Bellanger, Jean-Noël Soulus, Michel Lefebvre de La Borde et Jean Patry de Laubinière, trésoriers de France à Tours ; — Guillaume-François de La Mardelle, procureur du Roi au bailliage de Tours ; — Louis de Beauveau de Tigny, marquis de Beauveau, sénéchal de Mayenne ; — Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, grand bailli de Touraine ; — Louis-Claude de Saint-Martin, avocat du Roi au bailliage de Tours. — Érection : du comté de La Roche, pour Michel Rolland Des Écotais ; — du marquisat de Beaumont-la-Ronce, pour Jean-Claude de La Boninière, sieur de Beaumont ; — du marquisat de Rochecot, pour Fortuné Guillon de Rochecot ; — du marquisat de Fontenailles, pour Henri

Louis de Gouin, seigneur de Chapiseaux, Fontenailles, Écomoy. — Lettres d'anoblissement et règlement d'armoiries, pour René-Sébastien Letourneux, sieur de La Péraudière. — Hommage du fief de Brassérac, par Michel-Denis de La Rue-Ducan, baron de Champchevrier. — Rétablissement de la terre du Coudray-Macouard en titre de châtelainie, pour Michel Rolland Des Écotais.

C. 444. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1771-1777. — Édits et lettres patentes de Louis XV et de Louis XVI : portant nomination d'offices ; — transférant la mouvance de la terre de Cursay et du marquisat de La Motte, du château de Loudun à la grosse tour du Louvre. — Lettres d'apanage de Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence et petit-fils de France. — Commission du comte de Provence au Bureau des finances de Tours concernant les foi et hommages qui lui sont dus. — Aliénation à M. d'Esseville du sol de la forêt domaniale de Beaufort. — Arrêt du Conseil d'État, portant que les princes apanagés continueront à jouir dudit droit qui leur appartient de se faire rendre les foies et hommages par leurs vassaux ecclésiastiques. — Lettres du comte de Provence, commettant le Bureau des finances de Tours pour connaître de toutes les affaires féodales du duché d'Anjou et du comté du Maine. — Transaction au sujet de la haute justice de Joué entre Jules-Hercule de Rohan, prince de Rohan-Guémenée, et Jeanne Febvrier, veuve de Martin Lombran, contrôleur des turcies et levées.

C. 445. (Registre.) — In-folio, 221 feuillets, papier.

1774-1776. — Édits et lettres patentes de Louis XVI, nommant : Étienne-Marie Cassin, Bernard-Prudent Bruley, René Testart Des Bournais, trésoriers de France à Tours ; — Augustin Moisant, procureur du Roi au grenier à sel de Tours ; — Antoine de Rivière, maître des œuvres et voyer du duché de Touraine ; — Marc-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, grand bailli de Touraine, — Joseph Angelier, procureur du Roi au grenier à sel d'Amboise ; — Pierre Chesnon, procureur du Roi au bailliage de Chinon. — Copie de l'aveu rendu à Jean de Bourbon, comte de Vendôme, par Jean de Bueil, comte de Sancerre, seigneur de Beuil, Châteaux et Saint-Christophe. — Bail des domaines et droits domaniaux à Nicolas Sausseret, bourgeois de Paris.

C. 446. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1782-1788. — Édits et lettres patentes de Louis XVI,

nommant : Jean Clavau de La Graussière, président et l'Élection d'Angers ; — Alexandre-Marie Reverdy, président au grenier à sel de Tours ; — Louis Richard de La Bretèche, receveur général des finances de la Généralité. — Érection en marquisat, pour René-Louis Daux, des terres et seigneuries de Villaines, Loupelante, Saint-Léonard. — Autre érection en marquisat de la châtelainie de Chaillou, pour Antoine-Jean Amelot de Chaillou. — Arrêt du Conseil de Monsieur, nommant le sieur Paradis de Moncrif inspecteur des domaines d'Anjou et du Maine. — Commissions pour la levée des tailles.

C. 447. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1788-1789. — Édits et lettres patentes de Louis XVI, concédant : à Joseph de Menage, sieur de Briolay, le droit de pêche dans le Loir ; — à Nicolas Delavau-Simon, une grève formée dans la Loire, paroisse de Berthenay ; — à divers, des terres vaines et vagues, à titre d'acensement ; — nommant : Étienne Brevet, procureur du Roi en la Sénéchaussée d'Angers ; — François Moreau, avocat du Roi au bailliage de Tours. — Édit portant suppression des tribunaux d'exception ou extraordinaires, tels que : Bureaux des finances, Élections, juridictions des traites et Chambres du domaine. — Arrêt du Conseil de Monsieur, en faveur de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

C. 448. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1617. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, arrêté au Conseil royal des finances, montant à 1,473,478 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 14 Élections de la Généralité : Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Mirebeau, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Laval et Le Mans. — Gages des officiers de l'Élection de Tours. — Dépense : du trésorier de l'artillerie pour les poudres et salpêtres ; — du trésorier des turcies et levées pour la réfection des ports de la Loire et pour le canal de jonction de la Seine à la Loire.

C. 449. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1629. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 1,424,928 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 14 Élections de la Généralité : Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Mirebeau, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Laval, Le Mans. — Sommes à verser entre les mains de Gabriel de Guénégaud et de Macé

de La Basinière, trésoriers de l'épargne du Roi. — Gages des officiers de l'Élection de Tours ; — des trésoriers de France ; — des contrôleurs et receveurs des finances ; — de M. de Lansac, capitaine du château du Plessis-les-Tours.

C. 450. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1625. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 1,766,746 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 15 Élections de la Généralité : Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Richelieu, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Laval, Le Mans et Château-du-Loir. — Gages des officiers des villes de Tours, Preuilly, Ligueil, Faye-la-Vineuse, l'Île-Bouchard, Langeais. — Sommes levées pour la réparation des ponts de Cé et des quais de Saumur.

C. 451. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1627. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,067,473 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections de la Généralité : Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Richelieu, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Laval, Le Mans, Château-du-Loir et Mayenne. — Entretien des turcies et levées. — Gages des officiers du Bureau des finances et de ceux de la maréchaussée. — Sommes affectées à divers établissements religieux.

C. 452. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier.

1648. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,605,091 livres. — Sommes à payer entre les mains de Nicolas Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne du Roi. — Appointements : du marquis de Châteauneuf, gouverneur de Touraine ; — de M. de Serrent, intendant de justice et police en la Généralité ; — de Philippe Dreux, lieutenant du bailli de Touraine. — Gages d'officiers de finances. — Dépense pour les ponts et chaussées.

C. 453. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1651. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,639,787 livres. — Gages et droits de chevauchée : des officiers du Bureau des finances et de ceux des Élections ; — des receveurs des tailles et des payeurs. — Appointe-

ments du comte de Lavardin, lieutenant général du Roi au gouvernement du Maine ; — du marquis d'Hervaut, pourvu des mêmes fonctions en Touraine. — Dépense des prisonniers espagnols dans les villes d'Angers, Le Mans et la Flèche.

C. 454. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1652. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,625,893 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 16 Élections de la Généralité. — Sommes à verser entre les mains de Louis Bernin, receveur général des finances en exercice. — Gages du vicomte d'Argenson, bailli du duché de Touraine. — Sommes à remettre : à Nicolas Jeannin de Castille, conseiller du Roi et trésorier de son épargne ; — aux trésoriers généraux des ponts et chaussées et du taillon. — Appointements du comte de Cresmes, gouverneur du Maine, et du comte de Lavardin, son lieutenant général.

C. 455. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1653. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,660,060 livres. — Somme attribuée à Macé Bertrand de La Bazinière, trésorier de l'épargne du Roi. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections de la Généralité. — Sommes à remettre : au receveur général des finances en exercice, François Du Vau ; — au trésorier général des ponts et chaussées ; — à celui des turcies et levées ; — au receveur général du taillon. — Gages, augmentations et droits : des officiers des Élections ; — des receveurs des tailles. — Appointements : du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine ; — des officiers, avocat du Roi, greffiers et huissiers du Bureau des finances ; — des receveurs et contrôleurs généraux ; — des officiers des domaines ; — de la dame de Lansac, gouvernante du château du Plessis-les-Tours ; — d'Olivier Bruinan, concierge dudit château.

C. 456. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets, papier.

1660. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,530,766 livres. — Détail de la recette et de la dépense, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — des impositions pour les quartiers d'hiver ; — des ouvrages et réparations des ponts et chaussées ; — le remboursement des avances faites sur le traité des sauegardes ; — de la construction de la maison de santé de la ville de Tours. — Sommes à remettre aux trésoriers de l'épargne du Roi, Jeannin de Castille et de Gué-

Série C — Administrations provinciales

négaud ; — aux Jésuites, sur les 9,500 livres à eux accordées sous forme d'octroi par la ville de Tours. — Appointements : du comte d'Harcourt, gouverneur d'Anjou ; — du marquis de La Varenne, son lieutenant général et gouverneur de La Flèche ; — de Félix d'Aragon, payeur des gages du Présidial de Tours ; — de Charles de Marandé, receveur-payeur quatriennal des rentes provinciales de la Généralité.

C. 457. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1665. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,274,302 livres. — Détail de la recette et de la dépense provenant : de la taille et des crues y jointes ; — des impositions pour le taillon de la gendarmerie ; — des ouvrages et réparations des ponts et chaussées et des turcies et levées ; — du remboursement des offices supprimés. — Somme à verser entre les mains d'Étienne Jehannot, garde du Trésor royal. — Sommes attribuées aux receveurs généraux des finances Louis Bernin et François Du Vau. — Gages et droits casuels des officiers réservés des Élections ; — des receveurs des tailles. — Appointements : du marquis de Givry, bailli du duché de Touraine ; — de Martin de Lussay, receveur des aides ; — de Jean Gilles de Montfort, élu à Amboise ; — de Jean de La Barre et de Jacques Chaspoux, trésoriers de France.

C. 458. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1673. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,314,800 livres. — Détail de la recette et de la dépense des Élections de Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Richelieu, etc. — Sommes attribuées aux sieurs : Bemis, receveur général en exercice ; — Étienne Jehannot de Bartillat, garde du Trésor royal ; — Jean Hoquart, trésorier général des ponts et chaussées. — Dépenses pour les gages : de Jean Gaulpied de Boisleroy, lieutenant particulier ; — de François Paris, président, prévôt et juge en la prévôté de Tours ; — de Daniel Massé, maître des œuvres de maçonnerie et voyer au duché de Touraine ; — de Jean Le Tordeur, sieur d'Apremont, concierge du château du Plessis-les-Tours. — Défense aux receveurs des tailles de payer des gages aux officiers, s'ils n'ont été pourvus et reçus, sous peine de payer deux fois. — Itératives défenses faites à la Chambre des Comptes de prendre pour les épices une somme plus forte que celle employée au présent état, à peine de répétition contre le payeur desdites épices.

C. 459. (Registre.) — In-folio, 85 feuillets, papier.

1677. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,597,565 livres. —

Sommes à verser dans la caisse de Louis Hubert, receveur général des finances, et entre les mains de Gédéon Du Metz, garde du Trésor royal. — Dépense pour la solde : des officiers de maréchaussée ; — du Présidial et siège royal ; — des receveurs des tailles. — Gages : de Nicolas Tournier, président à Amboise ; — de Claude de Lorme, receveur des tailles en ladite Élection ; — de Claude Benoît, lieutenant à Loches ; — de Charles Hardy, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres et des garnisons des gouvernements de Touraine, Anjou et Maine. — Défense au receveur général de solder les gages des trésoriers de France et autres officiers du Bureau des finances, s'ils n'ont justifié du paiement des taxes sur eux faites.

C. 460. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1678. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,722,755 livres. — Détail de la recette et de la dépense à faire dans les 16 Élections de la Généralité. — Tailles et crues y jointes ; — impôt levé sur les paroisses des greniers à sel du département de Touraine, pour le deuxième quart des 300,000 livres ordonnées par arrêt du Conseil du 29 mai 1676. — Sommes à remettre à François Du Vau, receveur général des finances en exercice, et à Étienne Jehannot de Bartillat, garde du Trésor royal. — Gages : de Mathurin Duchamp, conseiller au Présidial de Tours ; — de Pierre Lorrain, assesseur à Amboise ; — d'André Garreau, lieutenant criminel à Loches ; — de Philippe Dreux, lieutenant général à Chinon ; — de Louis Pelletier, président à Richelieu ; — de Charles de La Roche-Pocherat, conseiller au Présidial d'Angers ; — de Guillaume de Genneville, contrôleur général des finances de la Généralité.

**C. 461. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1679. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,200,752 livres. — Détail de la recette et de la dépense des différentes Élections de la Généralité. — Sommes attribuées : à Nicolas Mailly, receveur général des finances en exercice ; — à Gédéon Du Metz, garde du Trésor royal. — Gages et droits des officiers et receveurs des tailles. — Sommes à remettre : au receveur de l'Aumône générale de Tours, pour la nourriture et l'entretien des pauvres ; — au trésorier des ponts et chaussées ; — à Nicolas Saulnier, fermier général des gabelles. — Appointements : de Colbert de Maulevrier, propriétaire de partie des greffes du Bureau des finances ; — de Gabriel Choart, trésorier provincial alternatif des régiments de Touraine, Anjou et Maine.

C. 462. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1680. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,070,774 livres. — Détail de la recette et de la dépense des deniers provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — de partie des 309,000 livres à lever sur les paroisses des greniers à sel des Élections de Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun et Richelieu ; — du premier tiers des 18,165 livres imposées par un rôle séparé, sur la paroisse de Fondettes. — Sommes à verser entre les mains de François Du Vau, receveur général des finances en exercice, et du sieur de Bartillat, garde du Trésor royal. — Gages et augmentations de gages : des officiers des sièges présidiaux ; — des receveurs des tailles ; — des trésoriers de France. — Dons et aumônes : aux Minimes du Plessis-lez-Tours et d'Amboise ; — aux Cordeliers du Mans ; — aux religieuses de Relay.

C. 463. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1682. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,072,365 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 16 Élections de la Généralité, pour : la solde des officiers de maréchaussée ; — l'entretien des turcies et levées des rivières de Loire, Cher Allier et autres affluentes ; — les étapes des gens de guerre ; — le loyer du Bureau des finances, etc. — Sommes à verser : au receveur général, François Du Vau ; — au garde du Trésor royal, Étienne Jehannot de Bartillat. — Gages : de Jean Verdaï, voyer de Touraine ; — de Jacques Ferrand, président au bailliage d'Amboise ; — d'Alexandre Haincque, receveur des tailles à Loches ; — de Bernard Renazé, élu à Chinon ; — de Jacques de Lhopiteau, procureur du Roi à Saumur ; — de Jean-Jacques de Chantelou, procureur du Roi à Angers ; — de René Des Bois, conseiller garde-scel à La Flèche ; — de Jean de La Rivière, bailli-juge-prévôt du Mans.

C. 464. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1690. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,039,065 livres. — Détail de la recette et de la dépense des différentes Élections. — Sommes à remettre : au receveur général des finances en exercice, Louis Varice de Vallières ; — au garde du Trésor royal ; — emploi du surplus au paiement des charges de la Généralité. — Gages : de Pierre Foulques, président en l'Élection de Tours ; — de René Falloux, président à Saumur ; — de Louis-François Servien,

marquis de Sablé, sénéchal d'Anjou ; — de René de La Rouvraye, lieutenant à Château-Gontier ; — de Valentin de La Porte, président à Laval ; — de Charles d'Anquetil, grenetier à Baugé.

C. 465. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1694. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,083,483 livres. — Impositions pour les gages des commissaires et contrôleurs des guerres, créés par édits de novembre 1691 et septembre 1692. — Sommes attribuées au receveur général, Varice de Vallières ; — au garde du Trésor royal. — Sommes à remettre : au prévôt général et provincial de Tours ; — à son lieutenant, résidant à Langeais ; — au lieutenant criminel de robe courte de Montrichard. — Gages : de René Legras de Sécheval, conseiller, chevalier d'honneur au Présidial de Tours ; — de Jean Poultra de La Milotière, grenetier, contrôleur de Saumur ; — d'Henri Jacques de La Borde de La Grefferie, lieutenant du Roi en Anjou.

C. 466. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1695. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,827,278 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections de la Généralité. — Sommes à remettre : au receveur général des finances, André Mailly Du Breuil ; — au garde du Trésor royal ; — au trésorier général de l'ordinaire des guerres ; — à celui des ponts et chaussées. — Gages : de Jean Bernard de Ronceray, conseiller, chevalier d'honneur au Présidial d'Angers ; — des acquéreurs des offices de lieutenants criminels, commissaires vérificateurs des rôles des tailles. — Appointements : de Jean-Claude de Beaumont d'Autichamp, lieutenant du Roi en Anjou ; — de Charles de Luez, contrôleur des finances de la Généralité ; — de Michel Paimparé, concierge du château du Plessis-lez-Tours.

C. 467. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1696. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,639,858 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections. — Tailles et crues y jointes : taillon pour la gendarmerie ; — impositions pour les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre ; — le loyer du Bureau des finances de Tours ; — les réparations de la chambre d'audience et du parquet du Mans ; — l'acquiescement des dettes des Élections de Saumur, Baugé, La Flèche. — Sommes à verser en la caisse de Nicolas Mailly, receveur général des finances en exercice. — Gages : de Gilles Guichard, maire d'Amboise ; — de Simon Guyet, maire de Bléré ; — d'Henri Perrault, maire de

Chinon ; — de François Ragonneau, maire de Richelieu ; — de Louis de Mazières, procureur du Roi à Château-du-Loir ; — de François Lefebvre d'Argencé, élu à Mayenne. — Appointements du comte de Froullay, lieutenant du Roi en la province du Maine.

**C. 468. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1698. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,670,399 livres. — Impositions pour : le taillon de la gendarmerie ; — la solde des officiers des maréchaussées ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre ; — les réparations des ponts de Tours, de Cé et de Laval ; — les ouvrages de charpente à faire sur la Mayenne ; — l'amortissement des redevances de la ville du Mans, etc. — Gages : de Pierre Souard Du Boullay, président au Présidial de Tours ; — de Février de La Bellonnière, gouverneur de la ville de Chinon. — Gages attribués aux offices des Maîtrises générale et particulière des armes et blasons, créés par édit de novembre 1696.

**C. 469. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1700. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,640,602 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections de la Généralité : pour les ponts et chaussées ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre ; — le loyer du Bureau des finances ; — l'entretien des portes marinières de la rivière de Mayenne. — Gages des acquéreurs des offices de lieutenants criminels, commissaires vérificateurs des rôles des tailles des Élections de Château-du-Loir et du Mans. — Appointements : du sieur Farget, gouverneur de la ville de Loudun ; — de Daniel David Deschamps, gouverneur de la ville de Mayenne ; — de Pierre Creuzot, certificateur des criées du siège royal de Beaufort.

**C. 470. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1701. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,998,271 livres. — Tailles, crues y jointes et autres impositions : pour le taillon de la gendarmerie ; — la solde des officiers des maréchaussées ; — les turcies et levées ; — les étapes ; — le remboursement des taxations supprimées par édit d'octobre 1700 ; — le rétablissement du pont de Loué, etc. — Gages : de Jean-Claude de Beaumont, lieutenant du Roi en Anjou ; — du comte de Froulay et de Jean-Emmanuel de Ponts, comte d'Albaret, pourvus de la même charge, le premier au Maine, le second en Touraine.

**C. 471. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1702. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,996,019 livres. — Détail des recettes et dépenses des 16 Élections de la Généralité. — Sommes à verser : au garde du Trésor royal ; — au trésorier général de l'ordinaire des guerres ; — au trésorier général des ponts et chaussées, pour l'entretien des portes marinières de la Mayenne et pour le rétablissement des ponts de Cé. — Entretien des lanternes de la ville d'Angers.

**C. 472. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1703. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,031,517 livres. — Tailles, crues y jointes et autres impositions pour : les gages des officiers des Élections et de ceux de la maréchaussée ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre. — Impositions extraordinaires sur les Élections de Laval et de Château-Gontier, pour les ouvrages de la rivière de Mayenne ; — sur plusieurs paroisses des Élections de Tours et de Saumur, pour des réparations d'églises.

**C. 473. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1704. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,012,806 livres. — Détail de la recette et dépense pour : la solde des officiers des maréchaussées ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre, etc. — Sommes à remettre sur le produit des tailles à Nicolas Mailly, receveur général en exercice, et au garde du Trésor royal. — Dépense de 12,649 livres pour le traitant ou acquéreur du denier pour livre des taxations attribuées aux commissaires des tailles. — Sommes à payer : aux maires de Doué, Montreuil-Bellay, Saint-Florent-le-Vieux, Craon, Saint-Christophe ; — aux acquéreurs des offices d'échevins, consuls et autres, créés par édit de janvier 1704. — Appointements d'Henri Jacques de La Borde de La Grefferie, lieutenant du Roi en la province d'Anjou. — Rentes à payer aux héritiers du maréchal de Castelnau.

C. 474. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1705. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,269,593 livres. — Détail de la recette et de la dépense pour les Élections de la Généralité, provenant des tailles et autres impositions accessoires. — Sommes attribuées au receveur général en exercice, André

Mailly du Breuil ; — au garde du Trésor royal. — Gages des sieurs : de Sienne de Leuville, bailli du duché de Touraine ; — Joseph Aubry Du Plessis, lieutenant général et commissaire examinateur ; — Jacques Dubois de Montmoreau, maire de Tours ; — Mathieu Poulard Du Coudray, président au Mans ; — Julien d'Herville, élu à Château-du-Loir ; — Jean-Baptiste Robineau Des Malicottes, président à Mayenne ; — François Boussicault, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble.

**C. 475. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1706. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,306,978 livres. — Détail de la recette et dépense pour les 16 Élections de la Généralité, provenant des tailles et crues y jointes ; — du taillon, etc. — Sommes à verser aux présidents, lieutenants généraux civils et criminels et autres officiers du Présidial de Tours, pour leur part des 140,000 livres de gages héréditaires attribués à leur corps, par édit de décembre 1689. — Gages : de Gabriel de La Roue, certificateur des criées à Amboise ; — de Jean Desgaux, conseiller à Loches ; — de Gatian de Clérambault, contrôleur ancien des finances des maîtres de poste de Tours, Angers, Richelieu ; — de Mathieu Talour, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz. — Augmentations de gages des officiers de chancellerie près les Présidiaux de Tours, Château-Gontier et La Flèche.

**C. 476. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1707. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,343,715 livres. — Détail de la recette et dépense pour les 16 Élections de la Généralité. — Sommes à remettre à André Mailly du Breuil, receveur général en exercice, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Daniel David Des Champs, receveur alternatif des tailles et deniers communs d'octrois de l'Élection de Mayenne ; — d'Étienne Morier, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. — Dépense : de 2,000 livres pour les acquéreurs des offices d'auditeur des comptes des consignations et saisies réelles, créés par édit de septembre 1704 ; — de 2,600 livres pour les gages attribués aux acquéreurs d'offices de contrôleurs rapporteurs du point d'honneur, et de secrétaires-greffiers, créés par édit d'octobre 1704.

C. 477. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier.

1708. — État du Roi ou budget des finances de la

Généralité de Tours, montant à 3,233,715 livres. — Détail de la recette et dépense de 16 Élections. — Sommes à verser entre les mains de Nicolas Mailly, receveur général en exercice, et du garde du Trésor royal. — Appointements : de François Maumusseau, maire de Luynes ; — de Gabriel Taschereau, lieutenant général de police et lieutenant particulier au Présidial de Tours ; — de Jean Chasteignier, maire d'Amboise ; — du sieur de Marolles, lieutenant général d'épée au siège royal de Loches ; — de François Perrault de Minière, lieutenant général et commissaire examinateur à Chinon ; — de Jean Denis de Mondomaine, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour des Aides de Montauban.

**C. 478. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1709. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,180,568 livres. — Détail des recettes et dépenses dans les 16 Élections, pour : la solde de la maréchaussée ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre ; — le loyer du Bureau des finances ; — le supplément des ponts et chaussées, ordonné par arrêt du 24 août 1708. — Sommes à remettre à André Mailly du Breuil, receveur général en exercice, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Martin de Cop, assesseur en l'Élection de Tours ; — de Jean Verdaïs, maître des œuvres de maçonnerie et voyer du duché de Touraine ; — de Pierre Fournier de Boiserault, lieutenant général d'épée au siège de Saumur. — Sommes attribuées aux acquéreurs des offices de contrôleurs des greffes de l'écritoire, greffes des Hôtels-de-Ville et des commissaires aux revues, créés par édit de janvier 1704.

**C. 479. (Registre.) — In-folio, 216 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1710. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 2,666,022 livres. — Recettes et dépenses, pour : la solde des officiers de maréchaussée ; — les turcies et levées ; — les étapes des gens de guerre ; — le supplément des ponts et chaussées ; — le rétablissement du pont de Montreuil-Bellay ; — les fourrages du commissaire provincial des guerres. — Sommes attribuées à Nicolas Mailly de Charneuil, receveur général en exercice ; — au garde du Trésor royal. — Gages de Gabriel de La Rue, certificateur des criées à Amboise. — Sommes à verser aux acquéreurs des lettres de noblesse, créées par édits de mars 1696 et mai 1702.

**C. 480. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1712. — État du Roi ou budget des finances de la

Généralité de Tours, montant à 3,146,548 livres. — Détail de la recette et dépense pour les 16 Élections de la Généralité. — Somme à verser en la caisse de Nicolas Mailly de Charneuil, receveur général en exercice. — Dépense des ponts et chaussées pour : le rétablissement du pont de Montreuil-Bellay ; — la réfection du grand chemin de Bretagne ; — de celui d'Ambrières ; — le nettoyage du ruisseau de la Lanne. — Gages de François de Chichereau de La Barre, gouverneur de la ville de Langeais. — Sommes à remettre : aux acquéreurs des offices de milice bourgeoise ; — au receveur payeur des gages des officiers du Parlement de Bretagne.

C. 481. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

1713. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,186,715 livres. — Détail des recettes et dépenses, pour : les étapes des gens de guerre ; — le rétablissement du pont de Montreuil-Bellay et du grand chemin de Bretagne ; — la construction des digues de la Loire ; — la réparation des avenues de la ville de Tours. — Sommes à verser aux acquéreurs des offices de trésoriers, receveurs et payeurs des revenus des fabriques. — Appointements : de Louis de Barberin, comte de Reignac, lieutenant au département des bailliages de Loches et Chinon ; — de Jean de Verneuil, trésorier des turcies et levées ; — de François Rocher, premier président au Bureau des finances.

C. 482. (Registre.) — In-folio, 316 feuillets, papier.

1714. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,347,916 livres. — Détail de la recette et dépense des Élections, pour : les avenues de la ville de Tours ; — le paiement des arrérages et remboursement des capitaux des rentes au denier 12, créées par édit de juin 1712. — Sommes attribuées à Nicolas Mailly de Charneuil, receveur général, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Pierre Voulge, procureur du Roi à Tours ; — de Jean Lorin, maire de Bléré ; — de Jacques Sain de Boislecomte, avocat du Roi aux eaux et forêts d'Amboise ; — de Louis-Jacques de Beaupré, président à Chinon ; — de François de Crespy, procureur du Roi au Présidial d'Angers.

C. 483. (Registre.) — In-folio, 207 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1716. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,682,451 livres. — Détail de la recette et dépense dans chacune des 16

Élections de la Généralité, de Tours pour : la solde des officiers de maréchaussée ; — les turcies et levées de la Loire et de ses affluents ; — les étapes des gens de guerre ; — les réparations des abords de la ville de Tours ; — les ouvrages du pont de Sablé ; — la suppression des offices et droits des inspecteurs et contrôleurs des porcs ; — le premier tiers dû pour la suppression des maires et autres officiers des Hôtels-de-Ville ; — les réparations de la grande route d'Espagne. — Sommes à verser dans les caisses d'André Mailly du Breuil, receveur général des finances, et du garde du Trésor royal. — Gages : de Claude de Romainé, avocat du Roi au grenier à sel de Mayenne ; — de Lecomte Parmentier, lieutenant de milice bourgeoise à Tours ; — de Berthelot de Lespinière, lieutenant à Angers.

C. 484. (Registre.) — In-folio, 276 feuillets, papier.

1716. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,796,637 livres. — Détail de la recette et dépense dans chaque Élection, pour : l'ordinaire des guerres ; — les turcies et levées ; — la suppression des droits des courtiers et jaugeurs. — Sommes à verser à André Mailly du Breuil, receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — au trésorier des ponts et chaussées, pour les réparations du pont de Sablé et des portes marinières de la Mayenne, etc. — Gages et droits d'ancienne création, attribués aux officiers des sièges présidiaux. — Appointements des lieutenants de Roi, créés par édit de février 1692, réduits au denier 25 par celui de janvier 1716.

C. 485. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier.

1717. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,681,035 livres. — Détail de la recette et dépense dans les Élections de la Généralité. — Sommes à remettre au trésorier général des ponts et chaussées, pour la première moitié des réparations des abords de la ville d'Angers. — Gages attribués à différents offices créés depuis 1688, réduits au denier 25. — Rentes créées par édit de septembre 1708, pour rachat de capitation et réduites au denier 25.

C. 486. (Registre.) — In-folio, 205 feuillets, papier.

1718. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,722,252 livres. — Détail de la recette et de la dépense, pour : les réparations de la grande route d'Espagne ; — des abords de la ville de Tours et de celle d'Angers ; — la construction du pont de

Blois ; — les réparations du pont Saint-Sauveur, près Tours ; — de celui de La Guillottière ; — le remboursement des capitaux des rentes au denier 12. — Sommes attribuées au receveur général des finances, Louis Sandrier et au garde du Trésor royal. — Gages : de Robert de La Treille, capitaine de milice à Chinon ; — de Marc-Antoine de Caux de Chesté, lieutenant des maréchaux de France à Richelieu ; — d'Amable de La Tremblaye-Robin, sénéchal d'Anjou.

C. 487. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

1719. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,855,513 livres. — Recettes et dépenses, pour : les travaux extraordinaires des turcies et levées ; — les réparations des abords de Tours ; — du pont de Lyon, etc. — Sommes à remettre au receveur général des finances, André Mailly du Breuil, et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense des diverses Élections de la Généralité. — Gages : de Louis-Thomas Dubois de Sienne de Leuville, bailli du duché de Touraine ; — de Jean-Baptiste Deschiens de Resson, lieutenant du Roi en la province du Maine ; — de Louis Sandrier, receveur général ancien et mi-triennal.

C. 488. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1720. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,753,230 livres. — Détail de la recette et dépense pour les différentes Élections de la Généralité. — Sommes à recevoir sur le produit des tailles par Jacques-Louis Sandrier, receveur général en exercice. — Sommes attribuées : au garde du Trésor royal ; — au trésorier général des ponts et chaussées, pour la construction du pont de Blois et la continuation de celui de Lyon. — Gages : de Claude de Château-d'Orcy, président à La Flèche ; — de Gilles Mailly du Tilloir, receveur ancien des tailles, deniers communs et d'octroi à Baugé ; — d'Étienne de Guibert, élu au Mans ; — de Simon Turgot, président à Château-du-Loir.

C. 489. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1721. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,919,923 livres. — Recettes et dépenses : pour les étapes ; — le taillon ou ordinaire des guerres ; — la solde des maréchaussées ; — les appointements de l'inspecteur des manufactures, etc. — Sommes à verser au receveur général, André Mailly du Breuil ; — au garde du Trésor royal ; — aux trésoriers de l'ordinaire des guerres, — des maréchaussées et des ponts et chaussées. — Dons

et aumônes. — Gages et appointements : des lieutenants du Roi ; — des officiers du Bureau des finances ; — des receveurs et contrôleurs généraux des finances.

C. 490. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1722. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,033,772 livres. — Détail de la recette et dépense dans les 16 Élections de la Généralité. — Réparations extraordinaires des turcies et levées des rivières de Loire, Cher, Allier, etc. — Sommes attribuées : à Jacques-Louis Sandrier, receveur général des finances ; — aux trésoriers des maréchaussées, — des ponts et chaussées, — des turcies et levées. — Gages : de Martin de Cop du Saugé et de Michel Roujou de La Planche, élus à Tours ; — de Pierre Cougny du Parc, receveur ancien des Tailles à Chinon ; — de Jean-Bernard de La Bolvillière, élu à Château-Gontier ; — de Jean Rousseau de Paradis, procureur du Roi à Baugé ; — de Paul Samson de Martigny, lieutenant général au Mans.

C. 491. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1723. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,732,262 livres. — Recettes et dépenses, pour : la solde des officiers de maréchaussée ; — les étapes des gens de guerre ; — les ponts et chaussées ; — les turcies et levées ; — les appointements et frais de l'inspecteur des manufactures ; — le loyer du bureau des finances ; — l'entretien des pépinières de mûriers blancs ; — les fourrages et quartiers d'hiver des troupes. — Sommes à verser au receveur général, André Mailly du Breuil, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Louis André Buzeau du Verger, lieutenant à Tours ; — de Mathieu du Tertre-Douard, lieutenant de police à Château-Gontier ; — de Charles Lenoir de La Cochetière, conseiller en la juridiction royale de La Flèche ; — de Gabriel Lévêque des Vallettes, président à Laval.

C. 492. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets, papier.

1724. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité, montant à 4,550,528 livres. — Détail de la recette et dépense des 16 Élections de la Généralité, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — d'une imposition pour le rétablissement de la ville de Châteaudun et la création de pépinières royales. — Sommes à remettre : au receveur général ; — au garde

Série C — Administrations provinciales

du Trésor royal. — Dépenses affectées : aux rentes perpétuelles créées sur les tailles ; — aux intérêts des offices et droits supprimés ; — aux tailleurs, cordonniers et autres corps de métiers de Tours, pour gages attribués aux offices d'auditeurs des comptes.

C. 493. (Registre.) — In-folio, 208 feuillets, papier.

1725. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,354,284 livres. — Détail de la recette et dépense, provenant : des tailles et crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — de l'impôt destiné au rétablissement de la ville de Châteaudun ; — des 3 deniers pour livre de la taille, affectés à l'entretien des hôpitaux. — Sommes à verser entre les mains d'André Mailly du Breuil, receveur général en exercice, et du garde du Trésor royal. — Intérêts à payer pour remboursement d'offices et droits supprimés. — Gages de Dominique Du Casse, procureur du Roi au Bureau des finances.

C. 494. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1726. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,436,989 livres. — Détail de la recette et de la dépense, pour : le rétablissement de la ville de Châteaudun ; — de celle de Sainte-Menehould ; — l'entretien des pépinières royales ; — la plantation de mûriers blancs ; — le curement des rivières de l'Authion, de la Cisse et de la Choisille. — Sommes à verser, sur le produit des tailles et du taillon, au receveur général, André Mailly du Breuil, et au garde du Trésor royal. — Remboursement d'offices et droits supprimés.

C. 495. (Registre.) — In-folio, 223 feuillets, papier.

1727. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,679,779 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 16 Élections de la Généralité, pour : le rétablissement de la ville de Sainte-Menehould ; — les droits d'usage et nouveaux acquêts ; — le droit de confirmation demandé aux communautés laïques ; — les fourrages, quartiers d'hiver et habillement des soldats de milice ; — l'hôtel royal des Invalides, etc. — Sommes attribuées au receveur général des finances, André Mailly du Breuil, et au garde du Trésor royal. — Remboursement des offices supprimés, appartenant à des communautés ecclésiastiques et à divers particuliers.

C. 496. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1728. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,334,605 livres. — Détail

de la dépense : des deniers provenant des tailles ; — du dixième ; — du taillon et autres impositions accessoires. — Sommes attribuées au receveur général, Edme-Louis de Boullongne de Coiseau ; — au garde du Trésor royal. — Gages : de Louis-André Buzeau du Verger, lieutenant en l'Élection de Tours. — Rentes créées au profit de communautés ecclésiastiques et de divers particuliers. — Somme à remettre au receveur des finances de Bretagne. — Appointements : de François Tonnereau, trésorier de France au Bureau des finances — de Joseph Aubry de La Gittonnière, président audit Bureau. — Dépense des maire et échevins du Mans, pour les boues et les lanternes de ladite ville.

C. 497. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1729. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,344,548 livres. — Détail de la recette et dépense : dans les 16 Élections, pour les étapes ; — le parfait rétablissement de la ville de Châteaudun ; — les fourrages et quartiers d'hiver ; — l'hôtel royal des Invalides ; — le nettoyage des port et havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre de celui de Bayonne ; — la suppression des offices de receveur et contrôleur des deniers d'octroi, biens et revenus patrimoniaux de la Généralité. — Somme à verser en la caisse du receveur général des finances, André Mailly du Breuil ; — le surplus est employé au paiement des charges de chaque Élection.

C. 498. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

1730. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,307,068 livres. — Détail de la recette et dépense pour les 16 Élections de la Généralité. — Recette : des tailles et crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — des 3 deniers pour livre de la taille, destinés aux hôpitaux ; — des droits d'usage et nouveaux acquêts ; — des impositions pour les étapes ; — la réparation des ponts de Compiègne, Saumur et La Charité-sur-Loire, etc. — Sommes à remettre au receveur général des finances, Edme-Louis de Boullongne de Coiseau ; — au garde du Trésor royal. — Gages : de Joseph-Louis de Chauvreau, conseiller au Présidial de Tours ; — de Charles Chambellan des Ormeaux, élu à Amboise ; — de Joseph Gaultier de La Ferrière, lieutenant à Loches. — Dépense pour les boues et les lanternes de la ville d'Angers.

C. 499. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1731. — État du Roi ou budget des finances de la

Généralité de Tours, montant à 4,207,238 livres. — Détail de la recette et de la dépense pour les 16 Élections de la Généralité. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — impositions extraordinaires pour les réparations des ponts de Compiègne, Saumur, et La Charité-sur-Loire ; — la plantation et l'entretien des pépinières de mûriers blancs ; — le nettoyage de la rivière de la Cisse, etc. — Somme à remettre au receveur général, André Mailly du Breuil ; — le surplus de la recette est employé au paiement des charges de chaque élection.

C. 500. (Registre.) — In-folio, 225 feuillets, papier.

1732. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,277,788 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les 16 Élections de la Généralité. — Tailles, et crues y jointes ; — taillon, etc. ; — impositions extraordinaires pour le nettoyage du havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre du port de Bayonne ; — la construction d'un pont sur l'Allier près Moulins ; — la réparation des chemins de ladite ville à Saint-Pourçain ; — l'entretien des cadets. — Sommes attribuées au receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — le surplus est affecté au paiement des charges de chaque Élection. — Gages de Henri-Antoine de Provenza de Mauny, lieutenant particulier et premier conseiller au bailliage et siège présidial de Tours. — Intérêts pour remboursement d'offices et droits supprimés.

C. 501. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier.

1733. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,067,204 livres. — Détail de la recette et dépense des Élections de la Généralité. — Tailles et crues y jointes ; — taillon, etc. ; — impôts extraordinaires affectés aux étapes des gens de guerre ; — aux appointements de l'inspecteur des manufactures ; — aux fourrages et quartiers d'hiver des troupes, etc. — Sommes à remettre au receveur général des finances, Simon Boutin ; — au garde du Trésor royal. — Gages : de Pierre Bruneau de La Pécotière, secrétaire greffier de l'Université d'Angers ; — de Vincent Chapeau, concierge du château du Plessis-lès-Tours. — Rentes créées par édit d'août 1720, au profit de divers particuliers.

C. 502. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1734. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,902,282 livres. — Détail par Élection de la recette et dépense, pour les réparations des villes de Gien et de La Charité-sur-Loire ;

— les turcies et levées et les ouvrages dégradés par les inondations de la Loire, de l'Allier et autres rivières de la Généralité. — Somme à verser en la caisse de Jean-Pierre Richard, receveur général. — Gages : de Jacques Girault de Mozé, conseiller-clerc au Présidial d'Angers ; — de Guillaume Cebron d'Argonne, avocat du Roi en ladite ville ; — de Joseph Trochon de Villeprouvé, lieutenant criminel à Château-Gontier ; — de Richard Bigot de Mauvilliers, greffier en chef des juridictions consulaires du Mans ; — de Jean-Baptiste Deschiens de Resson, lieutenant du Roi au Maine. — Somme à remettre au receveur général des finances de Bretagne.

C. 503. (Registre.) — In-folio, 137 feuillets, papier.

1735. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,149,699 livres. — Détail par Élection des recettes et dépenses. — Somme à remettre, sur le produit des tailles, au receveur général des finances, Simon Boutin. — Somme attribuée au garde du Trésor royal, pour : la construction du pont de Moulins ; — les réparations de celui de Gien-sur-Loire ; — l'habillement des soldats de milice ; — l'hôtel royal des Invalides ; — l'ustensile des officiers des troupes d'infanterie et de cavalerie, etc. — Dépenses affectées : à la plantation et à l'entretien des pépinières de mûriers blancs ; — à la plantation, culture et entretien des pépinières de noyers. — Gages : de Julien Dubois de Saint-Antoine d'Andrée, lieutenant criminel au Présidial de Tours ; — de Jean Chotard d'Épinard, élu à Château-Gontier ; — de Joseph Rousseau de Montfrand, président à Laval ; — d'Étienne Henri Barbin de Beauregard, lieutenant à Château-du-Loir.

C. 504. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1736. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,049,329 livres. — Détail de la recette et dépense des Élections de la Généralité, pour : les étapes des gens de guerre ; — la solde des maréchaussées ; — les ponts et chaussées ; — les turcies et levées ; — la plantation des pépinières de noyers ; — le nettoyage du havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre du port de Bayonne ; — les fourrages, quartiers d'hiver et habillement des soldats de milice. — Sommes à remettre : à Jean-Pierre Richard, receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — au receveur général des finances de Bretagne. — Dépense pour droits héréditaires des ouvriers en soie, passementiers, drapiers, épiciers, merciers et ferrons de Tours. — Gages : d'Edmond Colin de La Férandière,

élu à Loches ; — de Claude Dusoul de La Melandière, lieutenant à Chinon ; — de Pierre-Anne Sourdille de La Vallette, élu à Château-Gontier. — Intérêts à payer pour le remboursement d'offices supprimés.

C. 505. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1737. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,374,543 livres. — Sommes à verser en la caisse du receveur général des finances, Simon Boutin, par les receveurs des tailles ; — sommes à remettre au garde du Trésor royal, par ledit Boutin. — Détail de la dépense des 16 Élections. — Gages : de Jean-Baptiste Duchemin des Étoyers, procureur du Roi à Laval ; — de Jean Bernard de La Bolvillière, élu à Château-Gontier. — Rentes créées par édit d'août 1720. — Dépense pour maîtres d'écoles à Montrésor et à Jumelles.

C. 506. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1738. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,909,044 livres. — Sommes attribuées au receveur général des finances, Jean-Pierre Richard ; — au garde du Trésor royal. — Détail des charges de chaque Élection de la Généralité. — Gages : de Jacques Lehoux du Plessis et de Pierre Gondouin de La Roberdière, élus à Saumur ; — de Pierre Martin de Bossoreille, conseiller au Présidial d'Angers ; — de Laurent Trochon de Beaumont, président au Présidial de Château-Gontier ; — de Richard-Jacques de Fontaine de Barberie, président et bailli au bailliage de Fresnay. — Appointements : de Jean-Baptiste-André Morlot de Montour, gouverneur à Chinon ; — de Paul-Émile de Braque, lieutenant du Roi en l'Élection de Loches.

C. 507. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1739. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,830,685 livres. — Détail de la recette et dépense des 16 Élections de la Généralité. — Somme à verser en la caisse du receveur général des finances, Simon Boutin. — Sommes à remettre : au garde du Trésor royal ; — au trésorier général de l'ordinaire des guerres ; — à ceux des ponts et chaussées ; — des turcies et levées ; — de Bretagne. — Gages : d'Alexandre-Simon Lenormand de La Place, lieutenant général de police de la ville de Tours ; — de Jean Chasteignier du Saulle, greffier à Amboise ; — d'Étienne-Jacques Le Proust de La Chauviette, élu à Loudun ; — de Maurice Buret de Lareux, élu à Angers.

C. 508. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1740. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,628,272 livres. — Détail de la recette et des charges des 16 Élections de la Généralité, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — des droits d'usage et nouveaux acquêts, dus par les communautés laïques ; — de l'ancienne subvention de la ville d'Amboise. — Sommes attribuées : à Jean-Pierre Richard, receveur général des finances en exercice ; — au garde du Trésor royal. — Gages : de Michel de La Martillière, receveur des tailles en l'Élection de Tours ; — de Gabriel Haincque de La Faisandière, élu à Loches ; — de Joseph Picault de La Ferraudière, élu à Chinon ; — de Louis Diotte de La Vallette, procureur du Roi à Loudun ; — d'André Tarterue de Bellebat, président à Richelieu.

C. 509. (Registre.) — In-folio, 160 feuillets, papier.

1741. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 3,763,323 livres. — Sommes attribuées au receveur général des finances, Simon Boutin, et au garde du Trésor royal. — Détail de la recette et dépense pour chaque Élection. — Somme à remettre au receveur des finances de Bretagne, pour le parfait paiement des charges de cette province. — Gages : de François Duchâtel de La Martinière, lieutenant à Saumur ; — de Martin Jallet de La Verouillère, procureur du Roi à Angers ; — de François Le Motheux du Plessis, président à Château-Gontier ; — de Nicolas de La Noue, élu à Baugé ; — de Joseph-Christophe Lalive de Pailly, lieutenant du Roi dans le gouvernement de Touraine ; — de Louis Chartier de Montléger, trésorier de France.

C. 510. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier.

1742. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,837,739 livres. — Détail de la recette et de la dépense des 16 Élections de la Généralité, pour les ponts et chaussées ; — les turcies et levées ; — l'établissement des pépinières de noyers ; — le nettoisement du havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre du port de Bayonne, etc. — Sommes attribuées au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Gages : de François Martin de La Blanchardière, élu à Laval ; — de René-Gabriel de Monlauré, président au Mans ; — de Michel-Claude de Renusson, élu à Château-du-Loir. — Appointements de Jean-Charles-Joseph d'Andigné, lieutenant du Roi à Saumur. — Gratification de 1,000 livres à

André Girault, trésorier de France, pour le soin qu'il prend des travaux des ponts et chaussées.

C. 511. (Registre.) — In-folio, 175 feuillets, papier.

1743. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,966,295 livres. — Détail de la recette et dépense, provenant : des tailles ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — d'une imposition pour couvrir la perte éprouvée par la ville de Tours dans l'achat et revente des blés distribués dans ladite ville pendant les années 1738 et 1739. — Sommes attribuées au receveur général, Simon Boutin, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Pierre de La Roche de La Ribellerie, conseiller au Présidial de Tours ; — de Claude Lemaître des Madères, lieutenant général de police de la ville d'Amboise ; — de Charles Chauvet de Genlis, lieutenant particulier, assesseur criminel à Loudun ; — de René-Alexis Cassin de La Loge, trésorier de France.

C. 512. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1744. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,208,871 livres. — Détail de la recette, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres et autres impositions pour le paiement des charges de chaque Élection. — Somme à verser en la caisse du receveur général en exercice, Jean-Pierre Richard. — Détail de la dépense des 16 Élections. — Gages : de Louis-Joseph Denis du Tronchay de Meigné, président en la Sénéchaussée de Saumur ; — de Jacques-François Boulay du Martray, lieutenant à Angers ; — de Léon-Abraham Égrot de La Courtinière, trésorier de France.

**C. 513. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1745. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,311,939 livres. — Détail de la recette provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — des droits d'usage et nouveaux acquêts et autres impositions accessoires. — Sommes attribuées au receveur général et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense pour chaque Élection. — Gages : de Joseph Blondeau de La Vallée, conseiller en la juridiction royale de La Flèche ; — de Jacques-René de Moloré de Glatigny, président au Mans ; — de Jacques-Hercule-François Massue de Vaillé, président, lieutenant général civil en la Sénéchaussée et siège royal de Château-du-Loir ; — de Louis Tripiet de La

Grange, élu à Mayenne ; — de René-Joachim-François Testard des Bournais, trésorier de France à Tours.

C. 514. (Registre.) — In-folio, 173 feuillets, papier.

1746. — État du roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,383,722 livres. — Détail de la recette et de la dépense pour chaque Élection, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — d'une imposition pour l'entretien des pépinières des mûriers blancs. — Somme à remettre au receveur général des finances, Jean Pierre Richard. — Gages : de Pierre Cuinier des Blinières, élu à Tours ; — de Pierre Charcelay de Piétretault, élu à Loches ; — de Louis Bouin de Noiré, lieutenant général au siège royal de Chinon ; — d'Henri Lemoine de Chevremont, receveur des tailles en l'Élection de Loudun. — Dépenses pour le paiement des rentes, créées par édit d'août 1720. — Appointements de François Duvau de Vaufoinard, trésorier de France au Bureau des finances.

C. 515. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets, papier.

1747. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,383,328 livres. — Détail de la recette et de la dépense, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — des impositions affectées à la reconstruction du pont d'Orléans ; — à l'établissement et entretien d'une pépinière de mûriers en l'Élection de Saumur, etc. — Somme à verser dans la caisse du receveur général des finances, Simon Boutin. — Gages : de Jean Chesnon de Sourdé, président en la prévôté de Saumur ; — de René-Denis Maugin de Lingrée, élu à Angers ; — de Joseph-François-Marie Planchenault des Planches, lieutenant à Château-Gontier ; — de Paul-Philippe Lemercier de La Bivière, trésorier de France à Tours.

C. 516. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

1748. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,444,630 livres. — Détail de la rente et de la dépense, provenant : du principal de la taille et des crues y jointes ; — du dixième ; — du taillon ou ordinaire des guerres ; — des impositions pour le nettoyage du havre de La Rochelle ; l'établissement et entretien des pépinières en la province du Maine ; — l'armement, équipement et ustensile des soldats de milice, gardes-côtes, etc. — Sommes attribuées à Jean-Marie Richard,

receveur général des finances, et au garde du Trésor royal. — Gages : de Gilles-François Martin de La Blancherie, président, lieutenant général civil et de police en la Sénéchaussée et prévôté de Baugé ; — de René Maréchal de Villiers, procureur du Roi à La Flèche. — Intérêts pour remboursement d'offices et droits supprimés.

C. 517. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1749. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,131,604 livres. — Détail de la recette et dépense : des tailles ; — du dixième ; — du taillon ; — des impositions pour la solde des maréchaussées ; — la dépense des turcies et levées ; — l'entretien de la pépinière de mûriers blancs, établie à Tours, etc. — Sommes à verser entre les mains du receveur général des finances et du garde du Trésor royal. — Gages : de Pierre-Louis Jouye des Roches, élu en l'Élection du Mans ; — de Jacques-Gabriel Jamin, sieur de La Moynerie, procureur du Roi à Château-du-Loir ; — de François-Robert Tanquerelle, conseiller rapporteur du point d'honneur à Mayenne. — Nouveaux gages au denier vingt, attribués aux offices d'inspecteur et contrôleur des jurés des communautés d'arts et métiers, créés héréditaires par édit de février 1745.

C. 518. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1750. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,404,398 livres. — Impositions : pour les étapes des troupes ; — la solde des maréchaussées ; — la reconstruction du pont d'Orléans ; les secours aux hôpitaux, etc. — Sommes attribuées au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense dans les 16 Élections de la Généralité. — Gages et droits des officiers des Élections, réservés par l'édit de janvier 1685 ; — taxations attribuées aux mêmes officiers, par édit de février 1745, rendues fixes et héréditaires au denier 18 par la déclaration du 7 avril 1747. — Gages et droits d'ancienne création attribués aux officiers du Présidial de Tours et autres juridictions royales. — Appointements de Denis Borderel de Caumont, trésorier de France.

**C. 519. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1751. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,231,063 livres. — Impositions pour la dépense des ponts et chaussées et des turcies et levées ; — l'établissement et entretien de la pépinière du Lude ; — le nettoyage du

havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre de Bayonne, etc. — Sommes à verser au receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense dans les Élections de la Généralité. — Gages de Christophe Gaudin de Mauny, conseiller honoraire au Présidial de Tours ; — des bouchers, boulangers, drapiers, tailleurs, chirurgiens et autres corps de métiers d'Amboise, pour leurs offices d'inspecteurs et contrôleurs, créés héréditaires par édit de février 1745 ; — de Claude-François-Urbain Buon des Brulis, procureur du Roi à Chinon.

**C. 520. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1752. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,131,483 livres. — Impositions : pour la reconstruction d'un pont en pierre sur l'Allier à Moulins ; — l'établissement et entretien de la pépinière de La Flèche ; — les gratifications accordées à ceux qui auront tué des loups. — Sommes attribuées au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense dans les Élections de la Généralité. — Gages : de François Dumoustier de Lafonds, président au bailliage de Loudun ; — de Joseph Poirier de La Ripaudière, président à Richelieu ; — d'André-Mathieu Bourreau de La Guesserie, procureur du Roi à Saumur. — Intérêts pour remboursement d'offices et droits supprimés, appartenant à des communautés ecclésiastiques et à divers particuliers.

**C. 521. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.**

1753. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,333,936 livres. — Détail de la recette et de la dépense dans les différentes Élections. — Impositions : pour l'établissement et l'entretien d'une pépinière à Loudun ; — les fourrages, quartiers d'hiver et habillement des soldats de milice, etc. — Sommes à verser : au receveur général des finances en exercice ; — au garde du Trésor royal ; — aux trésoriers des maréchaussées et des turcies et levées ; — au receveur général des finances de Bretagne. — Gages : de François Nicolas de Preuilly, président à Tours ; — de Philippe Frédureau, procureur du Roi à Amboise ; — d'Auguste-Pierre-Louis Leclerc de Brion, sénéchal d'Anjou ; — de René-François Esnault de La Girardière, conseiller en la juridiction royale de Château-Gontier ; — de Jean-Charles Desbois de Rochefort, lieutenant particulier assesseur criminel à La Flèche. — Gages d'offices municipaux, rétablis par édit de novembre 1733.

C. 522. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1754. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,334,372 livres. — Tailles et crues y jointes ; — dixième ; — taillon ; — impositions pour : les étapes ; — la dépense des ponts et chaussées ; — la reconstruction du pont d'Orléans ; — l'entretien des pépinières de Brissac, Le Mans et autres ; — les fourrages, etc. — Sommes à remettre au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense pour chacune des Élections de la Généralité. — Gages : de Claude-Robert Godeau, élu à Tours ; — d'Étienne-Urbain Carré du Rocher, greffier à Laval ; — de Joseph-François Surgan de La Courbe, élu au Mans ; — de Gervais-Jean Barbin de La Boullerie, lieutenant général de police à Château-du-Loir ; — de René-Alexis Cassin de La Loge, trésorier de France.

C. 523. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1755. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,401,347 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — solde des maréchaussées ; — dépense des turcies et levées ; — impositions pour : la reconstruction d'un pont de pierre sur l'Allier, à Moulins ; — les réparations du havre de La Rochelle ; — l'enlèvement de la barre du port de Bayonne ; — l'établissement et entretien des pépinières de Loudun, Brissac, Le Mans, La Flèche, Le Lude, Saumur et Baugé. — Sommes attribuées au receveur général et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense pour les seize Élections de la Généralité. — Gages : de René-Michel Robin de La Lemrie, procureur du Roi à Tours ; — d'Antoine-Jean Cougny du Breuil, receveur des tailles à Chinon ; — de Gabriel-Joseph Roullet de La Grange de La Boullerie, trésorier de France.

C. 524. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1756. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,430,540 livres. — Tailles et crues y jointes ; — taillon ; — impositions pour : les dépenses extraordinaires des ponts et chaussées ; — l'inspecteur des manufactures ; — l'entretien des pépinières de mûriers blancs de la Généralité ; — le secours des hôpitaux du royaume ; — les gratifications pour loups tués. — Sommes à remettre : au receveur général des finances, Jean-Marie Richard ; — au garde du Trésor royal ; — au trésorier général

de l'ordinaire des guerres ; — à ceux des maréchaussées ; — des turcies et levées, etc. — Détail de la dépense des seize Élections de la Généralité. — Gages : de Charles-Pierre Montault des Îles, procureur du Roi à Loudun ; — de Louis-Nicolas Jassan d'Arquinviliers, greffier de police à Saumur ; — de Jean-François Coupdelance de La Rouverolle, trésorier de France.

C. 525. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1757. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,603,910 livres. — Détail de la recette et dépense pour chacune des Élections. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — solde des maréchaussées ; — impositions pour : la reconstruction des ponts de Tours, de Cé et autres qui menacent ruine ; — les fourrages, quartiers d'hiver et habillement des soldats de milice ; — l'établissement et entretien des pépinières de Loudun, Brissac, Le Mans, La Flèche, Le Lude, Saumur et Baugé. — Sommes attribuées au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Gages : de Martin Gilles, Jean-Pierre Haguelon, Claude Soulas, François Rerverdy, conseillers au Présidial de Tours ; — de Philippe-René Lemarié de Longchamps, conseiller à celui d'Angers ; — de Pierre-René Enjubault de La Roche, avocat du Roi à Château-Gontier ; — de René-Alexandre Taupin de La Marche, trésorier de France ; — d'Éléonor-Nicolas-Élisabeth de Boucher de Flogny, lieutenant du Roi à Loches.

C. 526. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1758. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,185,672 livres. — Tailles et crues y jointes ; — dixième ; — taillon ; — impositions ordonnées pour : la reconstruction du pont de Moulins ; — l'entretien des pépinières de mûriers blancs de la Généralité ; — l'enlèvement de la barre du port de Bayonne, etc. — Sommes à remettre : au receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — au trésorier général de l'ordinaire des guerres ; — au receveur général des finances de Bretagne. — Détail de la dépense des seize Élections de la Généralité. — Gages : de Jean Cordier, François Thibault, Louis Robin et François Restru, élus en l'Élection de Tours ; — de Louis Bauné de La Guiberdière, élu à Baugé ; — de Pierre Allelay de La Vinoisière, procureur du Roi à La Flèche ; — de Jean Maucourt de Bourjolly, lieutenant à Laval. — Appointements : de Joseph Guillot de La Poterie, lieutenant du Roi à Château-du-Loir ; — de Louis Chabert, Emery-Toussaint Letort, Jean de La Selle, trésoriers de France à Tours.

C. 527. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1759. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,366,127 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — droits d'usage et nouveaux acquêts, dus par les communautés laïques ; — impositions ordonnées pour : la reconstruction des ponts de Tours, de Cé et autres ; — le nettoisement du havre de La Rochelle ; — l'ustensile des officiers de troupes ; — les gratifications à ceux qui auront tué des loups, etc. — Sommes à verser : au receveur général des finances en exercice ; — au garde du Trésor royal. — Détail des charges de chaque Élection. — Gages : de François Marin de La Cresme du Pichard, inspecteur et contrôleur pour la communauté des apothicaires de Tours ; — de Nicolas Barbet des Granges, conseiller garde-scel en la juridiction de l'Hôtel-de-Ville du Mans ; — de Jean-Baptiste Boussard de La Dousinière, élu à Château-du-Loir ; — de Jacques-René Taupin de La Marche, trésorier de France. — Intérêts pour remboursement d'offices et droits supprimés.

C. 528. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1760. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,681,701 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — impositions pour : la reconstruction du pont de Moulins ; — l'établissement et entretien des pépinières de Loudun, Brissac, Le Mans, La Flèche, Le Lude, Saumur et Baugé ; — les ouvrages à faire aux différents ports maritimes du royaume ; — le secours des hôpitaux, etc. — Sommes à verser : au receveur général en exercice ; — au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense dans les seize Élections de la Généralité. — Gages : d'Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, bailli du duché de Touraine ; — de Jacques Cormier de La Picardière, président au Présidial de Tours ; — de Pierre-Louis Nau de Noisay, lieutenant à Loches. — Nouveaux gages au denier vingt, attribués aux offices d'inspecteur et contrôleur des jurés des communautés d'arts et métiers.

C. 529. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1761. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,561,139 livres. — Tailles et crues y jointes ; — dixième ; — taillon ; — impositions pour : les étapes des gens de guerre ; — les appointements de l'inspecteur des manufactures ; — le loyer du bureau des finances ; — le secours des hôpitaux du royaume ; — l'Hôtel royal des invalides ; — la solde des soldats de milice gardes-côtes ; — les

gratifications pour loups tués, etc. — Sommes à verser : au receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — au sieur de La Fontaine, receveur général des domaines et bois de la province de Bretagne. — Détail de la dépense pour les seize Élections de la Généralité. — Gages : de Charles Pinguenet de Champbernard, élu à Chinon ; — de Jacques François Gourreau de Lépinay, lieutenant particulier au siège présidial d'Angers. — Rentes créées par édit d'août 1720, appartenant à des communautés ecclésiastiques et à divers particuliers.

C. 530. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1762. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,548,691 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — solde des maréchaussées ; — impositions pour : la reconstruction des ponts de Tours, de Cé et autres qui menacent ruine ; — les ouvrages à faire aux ports maritimes du royaume ; — l'établissement et entretien des pépinières de Tours, Loudun, Brissac, Le Mans, La Flèche, Le Lude, etc. — Somme attribuée au receveur général des finances, Jean-Marie Richard. — Détail de la dépense pour chacune des Élections de la Généralité. — Gages : de Mathieu Duchamps, Charles-Joseph-Leroux et Pierre Houx, conseillers au Présidial de Tours ; — de Gaspard-François Perrière de Leslanchet, conseiller en la juridiction royale de Château-Gontier ; — de Louis-Pierre Péan de Maisonneuve, lieutenant à La Flèche. — Intérêts pour remboursement d'offices et droits supprimés. — Gages des receveurs des tailles ; — défense auxdits receveurs de payer des gages à d'autres qu'aux officiers pourvus et reçus.

C. 531. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier ;
1 pièce, parchemin.

1763. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 5,553,899 livres. — Tailles et crues y jointes ; — dixième ; — taillon ; — solde des maréchaussées ; — dépenses des turcies et levées ; — subvention de la ville d'Amboise ; — impositions pour : la reconstruction du pont de Moulins ; — les augmentations obtenues par les trésoriers généraux des ponts et chaussées ; — l'entretien des pépinières de la Généralité ; — l'ustensile des officiers de troupes, etc. — Sommes à remettre : au receveur général des finances, Simon Boutin ; — au garde du Trésor royal ; — au receveur général des finances de Bretagne ; — au sieur de La Fontaine, receveur des domaines et bois de ladite province, etc. — Détail de la dépense des Élections. — Gages : de Vincent-René Darbet, avocat du Roi en la Monnaie de Tours ; — de Louis Roger, receveur des consignations d'Amboise ; — d'Urbain Gobreau,

commissaire aux saisies réelles de Loches ; — d'Ambroise Letourneur de La Borde, élu à Laval ; — de Jean-François Goussault de Palluau, élu au Mans.

C. 532. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier ; 1 pièce, parchemin.

1764. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,752,537 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — solde des maréchaussées ; — impositions pour : la reconstruction des ponts de Tours, de Cé et autres ; — l'entretien de la pépinière d'Angers ; — les ouvrages à faire aux différents ports du royaume, etc. — Sommes à verser au receveur général des finances et au garde du Trésor royal. — Détail de la dépense pour les diverses Élections de la Généralité. — Gages : de Louis-Thomas Roujoux, receveur des consignations du bailliage et autres justices de la ville de Tours ; — de Charles-Joseph Mesnard de Seillac, receveur ancien des tailles à Château-du-Loir ; — de Jean Tripier de l'Aubrière, élu à Mayenne ; — de Jean-Jacques Dupont de Grandjardin, gouverneur de ladite ville. — Ordre au receveur des finances en exercice de ne payer des gages et droits qu'aux officiers pourvus et reçus.

C. 533. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier.

1765. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,600,235 livres. — Tailles et crues y jointes ; — dixième ; — taillon ; — impositions pour : la reconstruction du pont de pierre de Moulins, sur l'Allier ; — les fourrages, quartiers d'hiver, solde et habillement des soldats de milice ; — l'entretien des pépinières de mûriers blancs de la Généralité ; — les gratifications pour loups tués, etc. — Sommes à verser : au receveur général des finances ; — au garde du Trésor royal ; — au trésorier des haras ; — au receveur général des finances de Bretagne. — Détail de la dépense des Élections. — Gages : de Joseph Godeau de La Douve, élu à Tours ; — de Martial Malden de Verina, greffier de police à Chinon ; — de Jean-René Frain du Tremblay, lieutenant particulier criminel d'Angers ; — de Marie Brullon, concierge du château du Plessis-lez-Tours et de Françoise Dolard, portière dudit château.

C. 534. (Registre.) — In-folio, 146 feuillets, papier.

1766. — État du Roi ou budget des finances de la Généralité de Tours, montant à 4,648,577 livres. — Tailles ; — dixième ; — taillon ; — impositions pour : la reconstruction des ponts de Tours, de Cé et autres ; — du pont de Moulins ; — l'entretien des pépinières

de La Flèche, Loudun, Loches, Le Mans et Angers ; — les ouvrages à faire aux différents ports du royaume ; — les fourrages et quartiers d'hiver des troupes ; — la solde et l'habillement des soldats de milice ; — les gratifications pour loups tués, etc. — Somme à verser au receveur général. — Détail de la dépense dans les seize Élections de la Généralité. — Gages : de César Letellier, marquis de Courtenvaux, propriétaire de l'office de greffier en chef civil et criminel au Présidial de Tours ; — de René Boucault de La Gathière, lieutenant général de police à Château-Gontier ; — de Louis Sireuil de Montaudin, lieutenant particulier à La Flèche ; — de Jean Hardouin du Ravoir, élu à Baugé.

C. 535. (Registre.) — In-folio, 402 feuillets, papier.

1686-1711. — État du Roi ou budget, contenant la recette et la dépense des bois de la Généralité. — Produit des coupes de bois dans les Maîtrises d'Amboise, Baugé, Château-du-Loir, Chinon, Loches, Perseigne et dans la gruerie de Beaufort. — Dépenses pour gages et chauffage des officiers des Maîtrises. — Chauffage des usagers. — Journées. — Vacations. — Gages de MM. de Saint-Denis et Boutroue d'Aubigny, grands maîtres des Eaux et Forêts. — Total de la recette pour l'année 1711 : 48,999 livres 7 sous 5 deniers, sur laquelle reste net au Trésor royal : 4,154 livres 15 sous 2 deniers.

C. 536. (Registre.) — In-folio, 303 feuillets, papier.

1665-1701. — État du Roi ou budget, concernant les turcies et levées. — Sommes à verser par les receveurs des tailles de la Généralité. — Gages des sieurs François Lefranc, Henri Milon, Étienne Genin de Chancelers, Victor Bonneau de Breviande, intendants des turcies et levées. — exhaussement et élargissement, jusqu'à 4 toises en couronne, des levées de la Loire d'Angers à Saumur. — Dépenses des ouvrages faits pour fortifier les levées d'Amboise à Angers et réparer les dommages causés par les eaux et les glaces de l'hiver de 1682 à 1683. — Travaux aux levées de la Loire dans les îles de Saint-Martin, Bréhémont et Berthenay et dans le canton de Négron, depuis Amboise jusqu'à Tours. — Réparations des brèches causées au-dessus et au-dessous d'Amboise par les crues des mois de novembre et de décembre 1694 et d'avril 1695.

C. 537. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier.

1792-1712. — État du Roi ou budget, concernant

les turcies et levées. — Sommes à recevoir sur les tailles des seize Élections de la Généralité, par André de Verneuil, trésorier des turcies et levées. — Élargissement, jusqu'à 4 toises en couronne, des levées sur les deux rives de la Loire d'Amboise à Montlouis ; — mêmes travaux depuis le port de la Galère, à Blois, jusqu'au chemin Frichu. — Courants de la Loire dans le bas Véron. — Réparations des brèches causées par les glaces et les crues de l'hiver de 1708 et les inondations d'octobre 1707, de juin 1709 et de novembre 1710.

C. 538. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier.

1669-1683. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant : — les tailles, — le taillon, — les aides ; — la reconstruction du portail des religieux du Calvaire, près Tours ; — des alignements dans diverses rues ; — le pavage et l'écoulement des eaux dans la rue Chaude ; — les gages de François Bonchamp, sieur de Pierrefitte, prévôt provincial de Touraine ; — la condamnation de divers particuliers d'Amboise à faire cuire leur pain dans les fours banaux, sous peine de cent livres d'amende. — Commission d'Antoine Verrier et de Gilles Moreau, receveurs des tailles, le premier dans l'Élection de Tours et le second dans celle de Loches.

C. 539. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier.

1684-1690. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant : les tailles ; — le taillon ; — les aides ; — les alignements ; — défendant, sous peine de 10 livres d'amende, de faire aucun dépôt nuisible à la circulation dans les rues et places publiques de la Généralité, et d'élever aucune construction avant d'avoir obtenu permission et alignement ; — condamnant divers particuliers de la rue de la Vacherie, à Tours, à abattre leurs maisons pour défaut de solidité ; — réglant la distribution des eaux de la fontaine de la Carre ; — autorisant les maires et échevins de Tours à faire construire sept boutiques le long des murs de ville et dans la rue de la Poissonnerie.

C. 540. (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, papier.

1691-1697. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant les alignements et autorisations de bâtir ; — portant condamnation contre les seigneurs péagers qui négligent d'entretenir les chemins, arches, ponts et chaussées, dans l'étendue de leurs péages ; — ordonnant la visite du château du

Plessis-lez-Tours. — Enregistrement du bail des domaines des Élections de Chinon, Loudun et Richelieu, au profit de Thomas Chabert, sieur de l'Isle. — Jugement en faveur de Nicolas de Bautru de Vaubrun, abbé de Cormery, qui exigeait un droit de billette (droit de péage) des meuniers et marchands sortant de Cormery. — Ordonnance de réception de la boucherie de Montrichard.

C. 541. (Registre.) — In-folio, 284 feuillets, papier.

1701-1707. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Enregistrement de la pancarte de la prévôté de Limeray, appartenant à Charles de Vigarany, écuyer, seigneur de Saint-Ouen. — Ordonnances contre Dubois de Fiennes, marquis de Leuville et les ducs de Luynes et de Montfort, au sujet des droits de lods et ventes de la grande dîme de Neuvy et de l'érection du duché de Luynes ; — contre les notaires, tabellions et greffiers qui ne fournissent pas au fermier du Domaine les extraits des ventes et acquisitions de terres et maisons étant dans la mouvance du Roi.

C. 542. (Registre.) — In-folio, 262 feuillets, papier.

1708-1715. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie ; — les droits de rachat et de lods et ventes dus au Roi par le marquis de La Châtre, le marquis d'Antin, Philibert-Amédée de Savoie, prince de Carignan et autres. — Règlement et tarif des droits de billette (droits de péage) levés dans la châtellenie de l'Isle, par Charles-Louis, marquis de Maridor. — Permission au chapitre de Saint-Martin de faire rétablir les brèches, chemins et avenues du pont de Saint-Sauveur. — Enregistrement des droits de péage et billette de la baronnie de Preuilly.

C. 543. (Registre.) — In-folio, 291 feuillets, papier.

1717-1723. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Département fait entre les officiers des finances et grands voyers pour le fait de leurs charges, des Élections, Domaines et greniers à sel de la Généralité. — Enregistrement de la saisie réelle de la charge de receveur général des domaines et bois de la Généralité, sur Bouault et sa femme. — Bail des domaines, cédé à Jacques Petron par Aymard Lambert, fermier général des gabelles et cinq grosses fermes. — Permission aux religieux de Marmoutier de faire construire un mur de 50 toises de longueur sur la rue des Trois-Marchands. — Rétablissement et rehaussement du pavage de la ville de Tours.

C. 544. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets, papier.

1724-1728. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Enregistrement de la saisie réelle des offices de trésorier et de receveur des turcies et levées, faite sur Pierre Duperche. — Ordonnance pour Louis-Nicolas Le Tonnelier de Breteuil, baron de Preuilly, dont les aveux ont été perdus à la Chambre des Comptes. — Bail des droits des domaines de la Généralité, fait à Pierre Brossard par Pierre Carlier, adjudicataire des fermes générales. — Permission aux chanoines de Saint-Gatien de rétablir le portail de leur cloître, devant la porte du château de Tours.

C. 545. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1729-1732. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Défense aux officiers de la gruerie de Beaufort de procéder ailleurs qu'au Bureau des finances de Tours, au sujet des droits domaniaux. — Ordonnance pour le pavage de la ville d'Angers. — Acquisition par Pierre Denis, sieur de La Perraudière, des droits honorifiques de la paroisse de Saint-Cyr-sur-Loir. — Permission au sieur Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé, de refaire la façade de sa maison, sise rue de la Boule-Peinte. — Tarif des droits que chaque receveur des tailles est tenu de payer au greffier du Bureau des finances, pour les expéditions de l'état des charges de chaque Élection.

C. 546. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1733-1734. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Département fait entre les trésoriers de France, grands voyers des Élections, Domaines et greniers à sel de la Généralité. — Commission et réception de Nicolas Dreux, comme contrôleur général des saisies réelles dans le bailliage de Tours. — Bail des domaines, fait à Étienne Joly, bourgeois de Paris, par Nicolas Desboves, adjudicataire des fermes générales. — Permission aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de faire construire plusieurs maisons dans le lieu où était l'hôpital de Saint-Martin. — Jugements contre divers régisseurs faute d'avoir rendu leurs comptes dans les délais fixés.

C. 547. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1735-1736. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant les alignements et autorisations de bâtir. — Amendes pour contraventions aux règlements de voirie. — Condamnation du duc de

Brissac à payer 42,924 livres pour lods et ventes du duché de Brissac. — Interdiction pour un mois de Joseph Rondoin, petit voyer de l'Élection de Tours, pour avoir autorisé verbalement, moyennant finance, un particulier à réparer sa maison. — Défense au seigneur engagiste de la baronnie de Château-du-Loir ou à ses receveurs, d'intenter à l'avenir aucune action contre les débiteurs des droits domaniaux, ailleurs qu'au Bureau des finances de Tours.

C. 548. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1737. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Condamnations pour rétablissements et réparations de chemins. — Défense aux maire et échevins de Saumur de continuer à exiger des propriétaires des maisons et jardins construits sur les anciens fossés et remparts de la ville, les rentes et redevances dues par les possesseurs, qui dorénavant payeront au Roi. — Réparations de la boucherie, située paroisse de Saint-Pierre-du-Boile à Tours. — Condamnation des habitants de Montrichard, à payer au seigneur engagiste dudit domaine le droit de fêtage, *alias* la taille de la Toussaint, à raison de 5 sous pour chaque feu. — Permission : aux habitants de Bléré, de creuser un puits dans le marché de leur ville ; — autre à Jacques de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, de faire élargir de six pieds la porte de son jardin.

C. 549. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1739-1743. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie ; — condamnant les héritiers du duc de Roquelaure, seigneur du Lude, à faire élargir et rehausser le chemin de Luché jusqu'à la première arche du pont de ladite ville ; — portant que la seigneurie d'Azay continuera à relever du Roi, à cause de son château d'Angers ; — ordonnant à tous les riverains des chemins qui conduisent de la forêt de La Ferrière au port de La Chapelle, de les rétablir pour faciliter la conduite des bois destinés aux vaisseaux du Roi. — Permission à l'archevêque de Tours de faire construire, rue des Récollets, une maison pour une école de Charité et le logement de filles établies pour le soulagement des pauvres malades. — Autorisation au maire de Tours de faire poser des barrières à l'entrée des rues Quinquengrogne et de Rebouchepenil.

C. 550. (Registre.) — In-folio, 313 feuillets, papier.

1744-1750. — Ordonnances et décisions du Bureau

des finances, concernant la voirie ; — permettant aux religieux de Saint-Julien de clore leur maison et jardin d'un mur construit sur le quai, dans l'alignement de l'arc-de-triomphe ; — autorisant Germain Poullain, seigneur de la Guerche, à supprimer à son profit l'un des deux chemins conduisant du prieuré de Saint-Romain à la prairie commune de Savenières. — Injonction aux chanoines de Saint-Florentin d'Amboise et du Plessis-lez-Tours de représenter leurs titres de propriété de différents fiefs. — Condamnation de César, comte de Choiseul, et de Louis Letellier, comte d'Estrées à payer les droits de rachat, comme héritiers de la comtesse d'Estrées.

C. 551. (Registre.) — In-folio, 226 feuillets, papier.

1750-1756. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances : concernant la voirie ; — permettant aux PP. de l'Oratoire de reconstruire la façade de leur maison, sur le chemin de Saint-Avertin à Larçay ; — condamnant les héritiers du marquis de Lassay à payer 20,000 livres, pour le rachat du marquisat de Lassay ; — prescrivant le rétablissement des chemins ruinés et interceptés, et le curage de divers ruisseaux. — Opposition de Victor Ysoré d'Hervault, marquis de Plumartin, à la réception de l'aveu de la baronnie de Preuilly, rendu par François, marquis de Gallifet. — Département fait entre les officiers des finances et grands voyers, pour le fait de leurs charges, des Elections, Domaines et greniers à sel de la Généralité.

C. 552. (Registre.) — In-folio, 262 feuillets, papier.

1757-1763. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances : concernant la voirie ; — autorisant divers particuliers à réparer leurs maisons, l'une desquelles, située rue Saint-Pierre-des-Corps, a été endommagée par la crue de la Loire en 1755 ; — condamnant les riverains à réparer le chemin appelé la rue Imbert, paroisse de Genillé, allant de Loches à Céré. — Jugements rendus, pour défaut de présentation de comptes, contre les commissaires à la régie des terres et seigneuries : de Montrésor, appartenant au duc de Saint-Aignan ; — de Reignac, aux héritiers de la comtesse de La Rivière ; — du Courbat, à madame veuve de Marolles ; — d'Argy, à M. de Luxembourg ; — de Luynes, au duc de Chevreuse ; — de Montbazou, aux héritiers du prince de Rohan ; — de Buzançais, aux héritiers du duc de Beauvilliers.

C. 553. (Registre.) — In-folio, 133 feuillets, papier.

1764-1766. — Ordonnances et décisions du Bureau

des finances : concernant la voirie. — Contestations entre François Colbert, marquis de Chabanais et Alexandre Colbert, marquis de Sourdis, tous deux engagistes de la baronnie de Mondoubleau et les habitants de ladite ville, au sujet des réparations à faire au pont des Grands-Moulins. — Permissions de construire et de réparer des maisons rue de la Monnaie, à Tours. — Condamnations de divers propriétaires à rétablir les chemins qui traversent ou longent leurs domaines. — Ordre de démolir dans les 24 heures une façade de maison, construite sans autorisation ni alignement.

C. 554. (Registre.) — In-folio, 187 feuillets, papier.

1767-1771. — Ordonnances et décisions du Bureau des finances, concernant la voirie. — Condamnations de divers particuliers à rétablir les chemins qui traversent ou longent leurs propriétés. — Ordre de démolir des maisons qui menacent ruine. — Abandon par Claude de La Bonninière, comte de Beaumont, d'un emplacement au bas de son château de Beaumont, pour y tenir les marchés et assemblées. — Condamnation à 300 livres d'amende du marquis de Viennay, engagé de la seigneurie de Neufchâtel, pour avoir indûment exigé les obéissances féodales des vassaux du fief du Grand-Hamel, appartenant au Roi.

C. 555. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1673-1678. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, et Montrichard, par : Henri de Saint-André, pour son fief du Verger, paroisse de Vernon ; — Jacques Bernier, héritier de César Forget, sieur de Baudry, pour le fief de Saint-Libert, près la tour Feu-Hugon, à Tours ; — Louis Dubois, marquis de Givry, grand bailli de Touraine, pour le fief de La Rouaudière ; — François de Boissy, sieur de La Tombe, pour le fief de Cornillau, paroisse de Saint-Georges-sur-Cher ; — Nicolas Scarron, pour la seigneurie de Rosnay, paroisse de Négron ; — Antoine Ruzé, marquis d'Éffiat, pour les fiefs de Chissay, Bergeresse et La Pommeraye, paroisses de Chissay et de La Croix-de-Bléré ; — Philippe Péquineau, écuyer, pour les fiefs des Grands et Petit-Charentais et de Prunay, paroisse de Saint-Cyr ; — François Lefranc, intendant des turcies et levées, pour le fief de Chanteloup ; — César de Bellodeau, pour la seigneurie de Cangé, paroisse de Saint-Martin-le-Beau ; — Claude de Bérard, chevalier, baron de La Croix, pour les fiefs de Millerieux, Gilbert, Le Plessis-Limousine et La Pommeraye, paroisse de La Croix-de-Bléré ; — Renée Letourneur, pour la seigneurie de Faverolles.

C. 556. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier.

1678-1679. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Montrichard, Amboise, Sonnois, Châtillon et Sainte-Suzanne, par : Louise de Prix, veuve de Philippe de La Mothe, duc de Cardonne, pour la seigneurie de Montpoupon, paroisse de Ceré ; — César de Phelnye, pour la seigneurie de Villefault, et le fief de Durdan, paroisses de Saint-Martin-le-Beau et de Saint-Denis d'Amboise ; — Madeleine de La Porte, femme séparée de biens de François de Faverolles, pour la seigneurie du Plessis *alias* Le Chatellier, paroisse de Limeray ; — Madeleine Scarron, veuve de Charles Robin, écuyer, sieur de Sigogné, pour les fiefs de Larçay, Bois-Chétif et moitié du fief de Limeray ; — Charles-Jules d'Amboise, pour la seigneurie du Clos-Lucé, paroisse de Saint-Florentin d'Amboise ; — Odet de La Touche, écuyer, pour la seigneurie de Montigny ; — Henri de La Chastre, seigneur de Paré, pour le fief de Neuports ; — Claude de Chapuiset, seigneur de Montreuil, pour le fief de La Roche-Coison.

C. 557. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1687. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux et baronnies de Fresnay, Loches, Château-du-Loir et Saint-Laurent-des-Mortiers, par : Jacques Maudet, écuyer, sieur du Verger, pour les seigneuries de Saint-Aubin de Locquenay et de Saint-Germain de la Coudre ; — Louis Favreau, seigneur de Doussé, pour la seigneurie de La Gautrye *alias* Baigneux, paroisse de Saint-Hippolyte ; — François et Dominique de Rochefort, pour la haute justice de la seigneurie de Boismortier ; — Marie de Lorraine, duchesse de Guise et de Joyeuse, princesse de Joinville, dame de Montrésor, pour la seigneurie de Loché ; — Marie de Neuchaise, veuve de Claude de Beaumanoir et femme séparée de biens de Charles Laurent, comte de Beauregard, pour les fiefs et seigneuries de Mayet, Coulaines, La Roche-Maupetit, Rougemont, Vaumorin et Sourches ; — Julien de Saint-Germain, écuyer, sieur de Parigny, pour la métairie de La Folleville.

C. 558. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1703-1712. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Loches, Amboise, Tours, Montrichard et Saumur, par : Guillaume Gibert, prieur, pour son fief

dit le fief du prieuré de Sainte-Gemmes ; — Jacques Chesnon, sieur du Petit-Bois, pour la seigneurie des Vieilles-Cartes, paroisse de Civray ; — dom Nicolas Andrieu, prieur de l'abbaye royale de Fongambault, pour le fief de La Fresnaye, paroisse de Sainte-Gemme ; — dom François de Croissy, pour son prieuré de Notre-Dame de Nanteuil, près Montrichard ; — Louise-Élisabeth Dubois de Villiers, pour le fief de La Huchonnière, paroisse de Luzillé ; — Martin Sain de Boislecote, pour les fiefs des Arpentis, Saint-Règle, Nazelles, Négron, Mazères, La Fosse-Boisjoubert, Le Plessis, Launay, La Valinière, Le Clos-Michau, Chargé, Mosnes, Rilly, Souvigny, etc. ; — Émard de Choupes, pour la baronnie du Fau ; — Cherouvrier de Grassières, pour la seigneurie de Pierrefite.

C. 559. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1719-1722. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Saumur, Loches, Loudun, Châtillon, Château-du-Loir et Montrichard, par : Henri-Casimir de Rohan, chanoine de Sainte-Croix-du-Verger, pour une rente due par l'abbesse de Fontevault ; — les chanoinesses de Beaulieu, pour le fief et seigneurie de La Roche-sur-Indre, paroisse de Saint-Hippolyte ; — Henri Le Sesne de Menilles, seigneur de Bourgneuf, pour la terre de Renton ; — Louis de Beringhen, pour la seigneurie du Marteau ; — Charles Blondé de Baigneux, pour la haute et moyenne justice de la châtellenie de Baigneux ; — Françoise de Gouyn de Chapizeaux femme de Siméon Turgot de Cauvigny, pour le fief de Champeaux, paroisse de Vouvray ; — Louise et Françoise Richard du Mesnil, pour les seigneuries du Mesnil, de Saint-Georges et de La Bidaudière ; — Gaétan de Thienne, pour la seigneurie de Beauchêne, paroisse de Luzillé.

C. 560. (Registre.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1720-1721. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Montrichard, Montfaucon, Angers, Châtillon et Saint-Laurent-des-Mortiers, par : Étienne Frémy, tuteur de ses enfants mineurs, héritiers de Jacques Guillerault, seigneur de Bléré, pour les fiefs de Bléré et de Rosnay ; — Pierre Chambellan, lieutenant général au bailliage d'Amboise, pour les eaux, pêcheries, îles et ilots qu'il possède dans la Loire ; — Françoise Petit, veuve de Thomas Moreau, procureur au bailliage de Tours, pour le fief du Verger, paroisse de Vernon ; — François Dupont, pour la seigneurie du Mousseau, paroisse d'Orbigny ; — Louis Jousseau, marquis de La Bretèche, vicomte de

Tiffauge, pour les métairies de La Guerche, de La Frogerie et la maison de Beaumont ; — Henri-Michel de Racapé, pour la châtellenie du Mesnil ; — Pierre Boutet, baron des Ormes-Saint-Martin, pour le fief de Grouin, paroisse de Pressigny ; — Pierre Sourdil, sieur de Saint-Michel, pour les seigneuries de La Touche-Moreau, La Richardière et Le Huaume.

C. 561. (Registre.) — In-folio, 13 feuillets, papier.

1723. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances de Tours, à cause des châteaux royaux de Tours, Montrichard, Le Mans, Loches, Amboise, Montfaucon, Loudun, La Flèche et Beaufort, par : Joseph Aubry, sieur du Plessis, lieutenant général de Touraine, pour les fiefs de La Chassetière et des Remetières, paroisse de Notre-Dame d'Oé ; — Joseph Rigollet, pour la seigneurie du Boullay, paroisse de Faverolles ; — François de Comminge, abbé commandataire de Notre-Dame du Louroux, pour le fief du Hameau, paroisse de Saint-Mars-du-Balon ; — Justin Delée, abbé de Villeloin, pour le fief de Villeloin ; — Catherine de Cop, veuve d'Armand Chesnon, pour la seigneurie de Cangé, paroisse de Saint-Martin-le-Beau ; — François Maréchal, abbé de Bellefontaine, pour son abbaye ; — Louis-Armand Duplessis, duc de Richelieu et de Fronsac, pour les duchés de Richelieu et de Fronsac ; — Guillaume Riche, sieur du Port, pour la seigneurie des Plantes ; — Rolland d'Anquetil, pour le fief de Badouilleau.

C. 562. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1724-1725. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Loudun, Loches, Château-du-Loir et Amboise, par : Louis Bernin, marquis d'Ussé, pour le fief du Bouchet, paroisse de Vouvray ; — Françoise Dreux, veuve de Charles Odart, seigneur de La Fuye, pour la seigneurie de Marsay ; — Louis-Nicolas de Breteuil, baron de Preuilly, pour la seigneurie dudit lieu ; — Pierre Lebreton de La Boutrie, seigneur de Saint-Michel-sur-Indre, pour le fief du Breuil, paroisse de Saint-Michel ; — Marie de Mazarin, veuve de Louis Gigault, marquis de Bellefonds, gouverneur de Vincennes, pour le péage de Tours et la seigneurie de Langeais ; — Philippe Néricault Destouches, seigneur d'Ortières, pour les fiefs de Lamotte de Flée, La Pelletière, La Roche-du-Jarrier, etc. ; — Angélique d'Escoubleau de Sourdis, veuve de François Colbert, marquis de Chabanais, pour la seigneurie de Chissay ; — Jacques-Bonne Gigault, prévôt en l'église de Saint-Martin de Tours, par procuration de Charles Gigault, seigneur de Bellefonds, pour le fief de Ponts ;

— Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pour la seigneurie de Montrésor.

C. 563. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1726. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances : de Tours, à cause des châteaux royaux de Châtillon, Amboise, Loches, Montrichard, Tours, Sonnois, Loudun, Angers et Le Mans, par : Joseph Golin, pour le fief d'Avignon ; — Robert de Menou, pour la seigneurie de Jeumailloche ; — Louis Gaétan de Thienne, pour la seigneurie de Fossemore, paroisse de Luzillé, et la haute justice du Chastellier, paroisse de Céré ; — Jacques Mayaud, écuyer, sieur de Bois-lambert, pour le fief de la Voirie ; — Pierre Leclerc, seigneur des Hayes, pour les fiefs de La Blanchardière, La Roche-Boitrou, La Moisinière, La Ranjardière et le Petit-Gué ; — Jacques Lecoustellier, marquis de Saint-Pater, pour les seigneuries d'Avron et du Fay, paroisses de Neufchâtel, Laval, Saint-Rémy-Duplain, et Villaines-la-Carelle ; — Jean Gaultier, pour la seigneurie de Rigny ; — Louis-Charles de Cossé, duc de Brissac, pour le marquisat de Thouaré et la baronnie de Montreuil-Bellay ; — Jacques Lemaire, seigneur de Courtemanche, pour le fief de Paranne.

C. 564. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1727-1728. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Châtillon, Tours, Amboise, Montrichard et Loches, par : Louis Franquelin, sieur de Vautourneux, pour le fief de La Bataillère, paroisse de Fleré-la-Rivière ; — François Lambron, seigneur de Boisleroy, intendant des turcies et levées des Généralités de Tours, Orléans et Moulins, pour le fief du Grand-Maudoux, paroisse de Saint-Cyr ; — Marie Marius, femme séparée de biens de Pierre de Grateloup, seigneur de Chambourg, pour partie de la dime dudit lieu, indivise avec l'infirmier de l'abbaye de Beaulieu ; — Jean-Baptiste Eyrolles, titulaire du prieuré de Francueil, pour le fief de Chandon ; — Godin Lahullière, pour son prieuré de Saint-Sauveur de l'île d'Amboise ; — François Gaillard, sieur de La Menaudière, pour le fief Bourgeois ; — Louis de Quinemont, pour la seigneurie de Varenne ; — Henriette Colbert, veuve de Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pour le comté de Buzançais, les seigneuries de La Morlière et du Breuil, le comté de Palluau, et la châtellenie d'Argy.

C. 565. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1729-1732. — Hommages et aveux rendus au Bureau

des finances, à cause des châteaux royaux de Montfaucon, Baugé, Tours, Amboise, Loches, Sonnois, Angers et le Plessis-lez-Tours, par : Charles de Saudelet du Retail, pour le fief de La Papinière ; — Philippe Bernard, pour les fiefs de La Goubrie, Champagne, Guebernois, La Grillardière, Boissenfray et Rocheferron ; — Louis Chenart, seigneur de Beugny, pour le droit de justice et châteltenie en la terre de Saint-Antoine-du-Rocher, et le droit de chasse à grosses bêtes sur les fiefs en dépendant ; — Louis Trezin, sieur de Cangé, pour le fief de La Perrée, paroisse de Saint-Ouen-du-Bois ; — Jean Lenormand, sieur de Bois-Vineuil, pour la métairie des Petites-Bordes, paroisse de Pontlevoy ; — Louis de Chaban, pour le lien d'Orfons, le fief et les sergenteries y annexées, paroisses de Loches et de Ferrière-sur-Beaulieu ; — René-Gaspard de Barville, sieur de Donneville, pour le fief du Grand-Hamel, paroisse de Neuchâtel ; — Louis-Armand Duplessis, duc de Richelieu, pour la châteltenie de Bouillé-Menard ; — Georges Luillier, sieur de La Gaudière, pour le fief du Crochet, paroisse de Chanceaux.

C. 566. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1733-1736. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Châtillon, Loches, Loudun, Montrichard et Sainte-Suzanne, par : Madeleine Lemaître de Ferrière, femme de Louis-Auguste d'Effiat, marquis de Ruzé, pour la seigneurie de Cinq-Mars-la-Pile ; — Claude Lefebvre, seigneur de La Falluère et de Jallange, pour la seigneurie de La Gallinière, paroisse de Vernou ; — Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, pour la seigneurie de Grouin ; — Marie Bizet de La Magdeleine, femme séparée de biens de Claude Dagnaux, écuyer, pour le fief de La Gautrye, paroisse de Verneuil ; — Louis Boutillier de Beaujeu, seigneur de Sens, au nom de ses enfants, pour la châteltenie de Chavigné et le fief de Noyers ; — Charlemagne Baudry, seigneur de La Blandinière, pour le fief de La Motte, paroisse de Faverolles ; — Marie de Courcillon, femme non commune en biens d'Hercules Meriadeck, prince de Rohan, pour la châteltenie de Thuisseau, la seigneurie de La Bourdaisière et les fiefs de Montlouis, du Coudray et de La Coste ; — Marie-Anne Hirbec, veuve de Joseph Yver de Touchemoreau, bailli de Sainte-Suzanne, pour le fief des Hautes et Basses Morinières, paroisse de Sainte-Suzanne.

C. 567. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1737. — Hommages et aveux rendus au Bureau

des finances, à cause des châteaux royaux d'Amboise, Tours, Angers, Loches et Le Mans, par : François Guérin, écuyer, sieur de Bonnac, pour la seigneurie du Puy-Darçay, paroisse d'Azay-sur-Cher ; — Louis Lelarge, sieur d'Ervau, chanoine de l'église de Tours, pour la seigneurie du Pin, paroisse de Pontlevoy ; — Gilles Douineau, écuyer, pour la seigneurie du Grand et Petit Charentais, Pruné y annexé et le fief au Chat ; — Gabriel Taschereau de Baudry, pour la seigneurie de Bléré et le fief Saint-Libert ; — Nicolas de Bailleul, pour son marquisat de Château-Gontier ; — Jacques Briffault, conseiller du Roi, pour les fiefs de Bagneux *alias* Vauroux, et de La Gaultrie ; — Madeleine Fouquet, veuve de Jacques Lenormand de La Place, pour la seigneurie de Perriers ; — Armand d'Assé, seigneur de Montfaucon, pour le fief de La Tour d'Assé, paroisse de Tazillé ; — Jacques Gouffaut, sieur de l'Étang, pour la seigneurie de la Cour des Monnaies *alias* le Louvre, au Mans.

C. 568. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1740. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Torigné, Amboise, Tours, Loches, Montrichard, La Flèche et Angers, par : Bertrand Duguesclin, seigneur de Beaussé, pour les fiefs du Deffais et des Mortiers, paroisse de Saint-Pierre d'Erves ; — François Guymard, seigneur du Sauvage, pour la seigneurie des Granges, paroisse de Saint-Florentin d'Amboise et celle du Plessis-Molaville, paroisse de Noizay ; — Antoine de Bueil, gouverneur de Saint-Omer, seigneur de La Roche, pour le fief de Thoriau, paroisse de Neuillé-Pont-Pierre ; — Louis Savary, marquis de Lancosme, pour son marquisat ; — René-Charles de Menou, pour la châteltenie des Roches-Saint-Quentin, la seigneurie de La Roche-aux-Belins, le fief de La Touche et la châteltenie de Genillé ; — René Grandhomme, seigneur de Gizeux, pour la châteltenie d'Avrillé ; — Louis Gallilet, seigneur d'Honon, pour la baronnie de Preuilly ; — Louise-Anne de Bourbon-Condé, pour la baronnie de Candé, la châteltenie de Chanceaux, etc. ; — Philippe Rouillé, pour îles et ilots sur le Cher, près le Bourg d'Azay ; — Louis Trezin, seigneur de Cangé, pour le fief des Granges.

C. 569. (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1744. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Beaufort, Le Mans, Montfaucon, Sonnois, Tours, Amboise et Loches, par : Gabrielle Boisard de Marolles, veuve de Jean-Baptiste Menage, seigneur de La Morinière, pour sa maison de La Plaine, paroisse de Mozé ; — Mathurin Blondeau des

Ardilliers, pour les fiefs du Portail, de La Masserie et de La Goutte, paroisse des Fay ; — Charles de Mesliers, pour la seigneurie de Beauchêne et la métairie de La Brosse, paroisse de Saint-Crespin ; — Constance Guillemot d'Anglade, veuve de François Lunel des Essards, seigneur de Mondragon, pour le fief, seigneurie et haute justice du Grand-Moire, de Saint-Vincent-des-Prés, etc. ; — Pierre Leclerc, pour la baronnie de Rillé ; — Étienne Lorin, seigneur de la baronnie et châellenie de La Croix-de-Bléré, pour la seigneurie de Bray ; — Jacques-Louis de Chaumont, seigneur de Launay, pour la seigneurie de Bois-Mortier, paroisse de Nouans ; — Charles de Bridieu, baron de Saint-Germain, et Armande Bergeron de La Goupillière, sa femme, pour la seigneurie de Rosnay, paroisse de Négron ; — Françoise Collin, veuve de Jean Taschereau de Baudry, pour les fiefs du Chêne, de Bossay et de Villiers ; — Claude Dupin, seigneur des châellenies de Chenonceaux, Chisseaux, Francueil, Civray, etc. ; pour le fief de l'île-Saint-Sauveur, paroisses de Civray et de Francueil.

C. 570. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1746. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Montfaucon, Baugé, Amboise, Sonnois, Saint-Laurent-des-Mortiers, Loches et Montrichard, par : Henriette Girard, veuve de Jacques Bouteillier, sieur de Belleville, sénéchal de Mortagne, pour le moulin Coudrin ; — Éléonor de Petit-Jean, seigneur de Linières, pour la grande et haute justice de La Bafferrière et les seigneuries de Naulière et de l'Eschigué, paroisse de Linières ; — Jeanne Guionneau, veuve de Gilles Tremault, sieur de Bois-Rideau, pour la seigneurie de La Huchonnière, paroisse de Sazilly ; — Catherine de Clermont d'Amboise, pour le fief de Thoigné ; — Marie de Beauregard, pour la métairie de La Touche-Moreau et la closerie de La Richardière ; — Claude Dupin, fermier général du Roi, pour la seigneurie des Vieilles-Cartes, paroisse de Civray ; — Philippe Thibault, marquis de Senneterre, de La Ferté et de La Carte, pour les seigneuries de Montpoupon, paroisse de Ceré et de Champdoiseau, paroisse de Luzillé ; — César Lebreton, seigneur de Saint-Michel, maître-école et chanoine de Saint-Martin de Tours, pour la seigneurie du Breuil.

C. 571. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1747. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Loches, Baugé, Saumur et Beaufort, par : Michel Rolland des Escotais, seigneur de Chantilly,

pour la seigneurie de Thoriau ; — Marie-Anne de Brard de Leugny, pour les seigneuries de Vaubraut, Sourches et La Friche, paroisse de Nazelles ; — Catherine de Boissy, veuve de Gilles de Vezean, pour la seigneurie du Courbat, paroisse du Liège ; — Louis Royer, receveur des greniers à sel et maire perpétuel d'Amboise, pour la seigneurie de Bodé, paroisse de Nazelles ; — Nicolas Chaban, seigneur de Valmer, pour le fief de Breviande, paroisse de Chançay ; — Charlotte du Rideau et Charles de Vançay, seigneur de La Barre, son mari, pour le fief de La Motte-Mesnil, paroisse de Bocé ; — Joseph de Barnabé, seigneur de La Boulaye, pour la baronnie de La Haye-Fougereuse ; — Philippe Rivière, pour la métairie noble de Beauchamp olim La Fresnaye.

C. 572. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1748. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Loches, Amboise, Tours, Montrichard, Le Mans et Château-du-Loir, par : — Félix Chaspoux, marquis de Verneuil, vicomte de Betz, seigneur de Saint-Flovier, pour les fiefs de La Fontaine, du Breuil et de Chavigny ; — Jacques Dousset, pour la métairie noble de La Chaize, paroisse de Saint-Senoche ; — Éléazar Barbin, baron de Broyes, seigneur de Morand et d'Autrèche, pour le lieu et métairie du Clos, paroisse d'Autrèche ; — Antoine-Alexandre d'Amboise, pour les seigneuries du Clos-Lucé, de La Menaudrie, de Mosny, etc. ; — Louis Bernin, marquis d'Ussé, pour les fiefs du Bouchet et de la Cour de Vouvray, paroisse de Vouvray ; — Claude Chardon, pour le fief du Porteau, paroisse de Saint-Georges-sur-Cher ; — Léon de Madaillan de Lesparre, pour le marquisat de Lassay ; — Louis Gaultier, marquis de Chiffreville, pour les fiefs de Beaumont-Pied-de-Bœuf, Aigresonde, La Chalopinière, La Perrière, Vaudrolle, Courtiron, etc.

C. 573. (Registre.) — In-folio, papier, 15 feuillets.

1749. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux d'Amboise, Loches, Loudun, Château-du-Loir, Sainte-Suzanne, Montfaucon, Saint-Laurent-des-Mortiers et Sonnois, par : Louis Touroux de Moranzelle, écuyer, pour le fief de Cangé *alias* Le Plessis-aux-Aiguillons, paroisse de Saint-Martin-le-Beau ; — Marc-Antoine de Faverolles, seigneur de Bois-Chétif, pour le fief du Plessis-Limeray ; — Martin-Gilles Guimier, pour le fief de la Grande-Couture, paroisse de Courçay ; — Félix Chaspoux, marquis de Verneuil, pour la seigneurie de Bagneux, paroisse de Saint-Hyppolite ; — André

Cochard, pour l'office d'huissier royal fieffé, héréditaire, au siège royal de Loches ; — Gabriel d'Arsac, pour le marquisat de Ternay ; — Marie Chesneau, veuve de Charles de Longueval, seigneur de Brette, pour les fiefs et bordages de Malaumône et de La Curie, paroisse de Brette ; — Jean Pelisson de Gennes, bailli de Sainte-Suzanne, pour le fief des Iles ; — Simon Houdet, sieur des Loges, pour la métairie de La Chènevière ; — Michel de Racapé, marquis de Magnanne et de Château-Gontier, pour le fief du Heaume ; — Jean-Baptiste de Boullemer, pour la seigneurie de Montigny.

C. 574. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1750. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Sonnois, Amboise, Sainte-Suzanne, Baugé, Tours, Loches, Montrichard et Saumur, par : François Guilloreaux de La Caillerie, pour le bordage de La Verrerie, situé dans la forêt de Perseigne, paroisse de Neufchâtel ; — Louis de Conflans, marquis d'Armentières, pour la seigneurie de La Touche d'Artigny, paroisse de Souvigny ; — Michel Lambert de La Vannerie, pour le fief des Guidonnières et le bordage du Meslier, paroisse de Brain ; — Louis de Peruse, comte des Cars, pour la seigneurie du Petit-Bois ; — Anne Chenart, pour droits de justice, de châellenie et de chasse à grosses bêtes dans l'étendue de la châellenie de Saint-Antoine-du-Rocher ; — Charles Grand, seigneur de La Forêt, pour les fiefs de La Forêt-Fontanche et de Loché ; — Claude Vidar, seigneur de Saint-Clair, pour le fief de Fougère ; — Henri Marc de Caulx, seigneur de Chassé et du Colombier, pour la haute, moyenne et basse justice de Chassé et le droit de mesure de blé et vin sur ses sujets et étagiers ; — Louis de Martigny, seigneur de Nazelles, baron d'Hausbecq, pour le fief du Châtellier ; — François Roguet, pour l'Ile-Serrault et ilots adjacents sur le Cher.

C. 575. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets, papier.

1751. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Loches, Montrichard, Montfaucon, Angers, et Saumur, par : Jean Taschereau de Baudry, doyen et chanoine de Saint-Martin de Tours, pour le temporel du doyenné du chapitre de ladite église ; — Claude Dupin, seigneur du Blanc, pour la seigneurie de Chenonceaux ; — François Maugis, curateur des enfants de Victor Dangé d'Orsay, pour une sergen-terie fieffée, en la prévôté et siège royal de Loches ; — Guillaume Belot, seigneur de Moulins, pour le fief de Laleu ; — Marie Sanzay, veuve de César de

Rozel, seigneur de Champigny-le-Sec pour la métairie de La Badrellière et les Landes du Chêne-Fourché ; — le marquis de Contades, gouverneur du château de Beaufort, seigneur d'Ingrandes, pour la dîme de vin, blé, chanvre et lin sur la paroisse de Chazé ; — Charles de Rohan, prince de Soubise, pour le droit de mesure à blé et vin, dépendant de sa seigneurie de Launay.

C. 576. (Registre.) — In-folio, 17 feuillets, papier.

1752. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Loches, Montrichard, Loudun, Angers et Baugé, par : demoiselle Anonyme Cantineau de Commacre, pour la haute justice de Thays ; — Bertrand Taschereau de Lignières, trésorier de Saint-Martin de Tours, pour la trésorerie du chapitre de ladite église, la seigneurie de Dame-Marie, et la baronnie de Châteauneuf en la ville de Tours ; — François Oudin et demoiselle Marie de Passac, seigneurs d'Avizay, pour les eaux et pêcheries de la Cisse, entre le pont de Limeray et les planches de Cangy ; — François-Gilbert Colbert, marquis de Chabanais, pour la seigneurie de la tour d'Argy ; — Charles Lesesne de Menilles, pour les seigneuries de La Jaille, Préaux, etc. ; — Charles d'Estaing, comte d'Estaing, vicomte de Laval, pour la terre et seigneurie de Bellepoule ; — Charlotte du Rideau de Parpacé, pour le fief de La Motte-Mesnil.

C. 577. (Registre.) — In-folio, papier, 38 feuillets.

1756. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux d'Amboise, Loches, Loudun, Le Mans, Torigné, Château-du-Loir et Montfaucon, par : Jacques Noiret, pour le fief du Clos-Patin ; — Louise de Lignières, veuve de René de Menou, seigneur de Boussay, pour les fiefs des Roches-Saint-Quentin, des Roches-aux-Belins et de La Touche ; — Marie de Borstel, femme séparée de biens de François de Grenelle, pour la seigneurie de La Jaille ; — Léon de Brancas, comte de Lauraguais et Antoine, comte de Brancas, son frère, pour la seigneurie de Lassay ; — François Philibert, comte de Bricqueville, gouverneur de La Flèche, pour les fiefs de Bellesaulle et Lecreux, paroisse de Courceboeuf ; — René Duguesclin, seigneur de Baucé, pour les fiefs des Grand et Petit-Deffays et des Mortiers, paroisse d'Erves ; — Philippe de Montboissier, pour les seigneuries de Benchard et de La Chevesserie ; — Armand Jousseau, marquis de La Bretèche, pour les seigneuries de Beaumont, La Frogerie et La Bretèche.

C. 578. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1757. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Beaufort, Saint-Laurent-des-Mortiers, Sourche-Chamaillard, Reugny, Loudun et Sonnois, par : Léonard de Baylens ; marquis de Poyanne, grand bailli de Touraine, pour les seigneuries de La Collinière et de La Rouardière ; — Charles Lesleu, pour la seigneurie des Landes, paroisse de Vernou, provenant de Anne de Houdan, sa femme ; — Suzanne du Tillet, femme séparée de biens de François de Musset, seigneur de Bonaventure, pour la seigneurie de Beaulieu ; — Louise Leroux de La Roche-des-Aubrières, dame du marquisat de Château-Gontier, femme séparée de biens de Georges, vicomte de Rougé, seigneur de Cléré, pour le fief du Heulme ; — André Dubois, seigneur de Courceriers, Laval etc., pour le fief de La Charonnière, paroisse de Neuvy ; — Charles de La Martellière, seigneur de Chançay, pour la seigneurie de La Coste, paroisse de Reugny ; — Louise Archambault, veuve de Henri Poirier, bourgeois de Richelieu, pour le fief de La Roche-Girard *alias* Beauvillier ; — Jacques Baigneux, pour le fief de Courcival.

C. 579. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1758-1759. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Angers, Mondoubleau, Sonnois, Sainte-Suzanne et Le Mans, par : Charles Malon de Bercy, pour la haute justice dans l'église de Chanceaux, la moyenne et basse justice dans l'étendue de la seigneurie dudit lieu, et le fief de Châtenay, provenant de Françoise Taschereau de Baudry, sa femme ; — Michel-Ange de Castellanne, pour le comté de Villandry ; — Gilbert Colbert, marquis de Chabanais, seigneur de Chissay, de la tour de Bléré, etc., pour le fief de Bergeresse, paroisse de Chissay ; — Louise Leroux de La Roche-des-Aubrières, femme séparée de biens de Georges de Rougé, seigneur de Cléré, pour la seigneurie de Château-Gontier ; — Louis Constantin, prince de Rohan, évêque de Strasbourg, pour la châtellenie de Brain sur l'Authion et le fief de l'Hommelet ; — Pierre-Hubert de Bouillé, seigneur du fief Corbin, pour la seigneurie de La Bernardière-aux-Bluteaux ; — Marie, Jeanne et Françoise Legeay du Plessis, pour la seigneurie de Cherin ; — Françoise Auvray, veuve de Benoît Eynard de Ravanne, pour la seigneurie du Rocher ; — Clément Négrier du Poscet, pour la seigneurie de La Ferrière, paroisse de Teloché.

C. 580. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1760. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances à cause des châteaux royaux d'Amboise, Reugny, Baugé, Beaufort, Montfauçon, Le Mans et Loches, par : Jean-Baptiste Berlut de Perussy, pour les fiefs des Granges *alias* Le Sauvage et du Plessis-Monnaville ; — Nicolas Chaban, seigneur de Chaunay, pour les fiefs des Grand et Petit-Launay, paroisse de Chaunay, et de La Coste, paroisse de Reugny ; — René Peltreau, marchand à Tours, pour la métairie du Clos, paroisse d'Autrèche ; — Louis-Abel de Petitjean, seigneur de Linières, pour le fief des Naulières, les métairies de l'Eschigné et de Chantefon ; — Jean-Baptiste de La Houssaye pour une terre dite La Vague-de-Trebousse ; — Jacques Couteiller de Beuregard, pour rentes sur la métairie de La Chenevinière ; — Jean-Baptiste de Montesson, pour le fief de La Roche-Talbot ; — Pierre de Salmon de Courtemblay, chanoine de Saint-Martin de Tours et prévôt de Vallières, au nom d'Armand de Gigault de Bellefonds, pour les fiefs de Ponts et de Couasnay.

C. 581. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1761-1763. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Amboise, Loches, Mondoubleau, Torigné, Loudun et Saumur, par : Louise-Marguerite Frotté, veuve de Joseph Aubry du Plessis, pour la seigneurie de La Roche-Belinard, paroisse de Charentilly ; — Françoise Meunier, veuve de Claude Buhour, pour maisons au village de Fosse-Besse, paroisse de Bléré ; — Joseph-Roch de Valbelle, marquis de Bressieux, pour les fiefs du Buisson et de Favires, paroisse de Saint-Martin d'Estableau ; — Charles de Bridieu, seigneur de Saint-Germain, pour le fief des Gardes ; — Alexandre Haincque, seigneur de Saint-Senoch, pour les fiefs de La Chaise et de Bossée ; — Louis Honorat de Baraudin, pour les fiefs du Plessis-Savary, paroisse Saint-Senoch, de Mauvière, paroisse de Saint-Ours et de La Cloutière, paroisse de Saint-Senoch ; — Nicolas Durand de Pizieux, seigneur de Semur et Jean de Robard, seigneur de La Goguerie, pour les fiefs de Saint-Quentin, des Brosses et de La Rivière ; — François-Olivier de Bouillé, pour la seigneurie des Pins-au-Large, — Jean Dumoutier, seigneur de Vrilly, pour le fief de Lourdin et le moulin Douault ; — Louis-Claude de Brue, pour la seigneurie de Blaizon ; — Louis d'Aubigné, pour les seigneuries et châtellenies de Tigny, Cormesson et Lassay.

C. 582. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1764-1766. — Hommages et aveux rendus au Bureau

des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Loches, Chinon, Loudun, Saint-Laurent-des-Mortiers, Sonnois, Longaulnay, La Flèche et Vendôme, par : Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, pour la baronnie de Marmande, les terres et vicomtés de La Guerche, La Motte-Grouin, La Roche de Gennes, May, Ciran-la-Latte Plessis-Ciran et Relay ; — Maximilien Malon de Bercy, pour la châtellenie de Bléré ; — François Mayaud de Boislambert, seigneur de Razay, pour les droits de foire et péage en la ville de Loches ; — Charlotte de l'Escole, veuve de Louis de Marolles, pour la seigneurie du Courbat ; — Pierre Dorfeuille, seigneur de Foucaud, pour le fief de Saint-Laud ; — René de Champagné, seigneur de Moiré, pour les fiefs de Tuffades, des Noues et de Bruslon ; — Bonne d'Engelgen, veuve de Louis Laurent, baron du Lau, pour les seigneuries de Bourchemin, Le Poignant, l'Hermitière et Le Taillis ; — René Sauquaie, seigneur de Saint-Jean-du-Bois, pour les fiefs de La Houssaie et de Breslay ; — Michel de La Rue du Can, baron de Champchevrier, pour la seigneurie de Brasserac, paroisses de Pernay et Ambillou ; — Guillaume Testu, marquis de Balincourt, gouverneur de Strasbourg, pour la baronnie de Bouloire ; — Jacques de Chapt de Rastignac, comte de Riberac, pour les fiefs des Vieilles Métairies, de Champinelle, de La Lombarderie et du Grand Grateloup.

C. 583. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1767. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, le Plessis-lez-Tours, Loches, Loudun, Montrichard, Sainte-Suzanne, Sonnois, Le Mans, et Château-Gontier, par : Charles de Beauvilliers, pour le comté de Buzançais ; — Fortuné Guillon, pour le marquisat de Rochecot ; — Madeleine Febvrier, veuve de Martin Lambron, pour les fiefs de La Cruzillère et de Lespan, paroisse de Joué ; — Jacques Mayaud de Boislambert, pour le fief de la voirie de Loches ; — Louise de La Rivière, veuve de Michel-Gilbert de Motier de La Fayette, pour la baronnie du Fau, les fiefs de Villepays, La Brosse etc., — Charles Gaultier de Rigny, pour le fief de Boisgourmont ; — Nicolas Tristan, pour la châtellenie de Montpoupon, paroisse de Céré ; — Geneviève d'Assé, femme séparée de biens de Victor, marquis de Gironde, pour les fiefs de Rennefort, La Rouvellière et Tazillé, paroisses de Tazillé et Anvers ; — Louis Chabot, pour les seigneuries de La Jumellière et de Fontenelle, paroisse de Linières ; — Joachim Colbert, seigneur de Poligné, marquis de Sablé, pour les marquisats de Sablé et de Boisdauphin ; — Louis Maussion, seigneur de Candé, pour le fief de Boiscorbon.

C. 584. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier.

1770. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Saint-Calais, Torigné, Tours, Beaufort, Mondoubleau et Sainte-Suzanne par : Pierre-Palamède Marin, seigneur de Monmarin et Catherine Marin, femme de Charles Salmon, seigneur du Châtellier, pour les droits honorifiques, la haute, moyenne et basse justice de la paroisse de Sargé, et le fief de La Bizaye ; — Françoise Lériget de La Faye, dame des Loges, femme séparée de biens de Charles de La Tour-du-Pin, marquis de Lachau, pour la seigneurie des Loges ; — Jacob Guitton, seigneur de Bannes, pour le fief de La Jonchère ; — Thomas Monnier de Boisfranc, pour la seigneurie de Montmartin ; — Jean-Baptiste Dutertre de Sancé, pour la baronnie de Preuilly ; — Louis Legros, seigneur de Princé, pour ladite seigneurie et le fief de La Roche-la-Bourellière ; — Gabriel Dumas, seigneur de Villequoy, pour le fief des Motheux ; — Louis du Bouchet, marquis de Sourches et du Bellay, pour le fief de La Cocarinière-Picardière.

C. 585. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1771-1773. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Loches, Le Mans, Loudun, Montfaucon, Baugé, Saint-Calais et Château-du-Loir, par : Denis Brousse, seigneur de Gersigny, pour les droits honorifiques qui lui appartiennent dans la paroisse de Saint-Antoine du Rocher ; — Louis de Marolles, pour la seigneurie du Courbat, paroisse du Liège ; — Gabriel de Greslet, pour le fief de La Roche-Berteau, paroisse de Ciran-la-Latte ; — Louis du Bouchet, comte de Sourches, pour la seigneurie de Ballon ; — Louis de Neuville, duc de Villeroy et de Retz, pour les seigneuries de Cursay, du Vivier, de Coutances et de La Roche-Rabasté ; — Marguerite Patix, veuve de François Fournier de Bourgneuf, pour la seigneurie de Verrières, paroisse de Bournan ; — Henri Duverdier, seigneur de La Sorinière, pour le lien des Poiriers ; — Pierre de Morant, seigneur de Lepinay, pour le fief de La Mulottière ; — Louis Deshayes, seigneur des Étangs-Larchevêque, pour le fief de La Bourguinière, paroisse de Montilliers ; — Marin Rottier de Madrelle, pour les seigneuries de Belin et de Vaux.

C. 586. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier.

1774-1775. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux d'Angers, Saumur, La Flèche, Torigné, Le Mans, Baugé, Montfaucon, Château-du-Loir, Beaufort, Sainte-Suzanne, Mondoubleau,

Saint-Calais et Saint-Laurent-des-Mortiers, formant l'apanage du comte de Provence, par : René Romain, pour le fief de La Possonnière ; — Raoul Petit, pour les seigneuries de Blaison et de Chemelier ; — Corentin Morin, prévôt d'Antogné, pour les terres, fiefs et dîmes de son prieuré de Saint-André, près La Flèche ; — Joseph Dupont, pour le fief de La Massonnière, paroisse de Saint-Christophe ; — Charles Leclerc de La Galorière, seigneur de la paroisse de Sainte-Croix, près Le Mans, pour la seigneurie des Perrières ; — Charles de Billon, pour les seigneuries de La Touche, Mouliherne, Le Frou etc. ; — René Dupont d'Aubevoye, comte de La Roussière, pour la châtellenie de Chavaigne ; — Pierre Thoinet, pour la seigneurie de Beaussé ; — Louis de Blanchardon, pour le fief de l'Épinardière ; — André Legros, pour les seigneuries de Prince et de La Bourellière ; — Claudine Thibault de Noblets des Prés, veuve de Thomas Monnier de Boisfranc, pour les seigneuries de Monjon et de Voutré ; — Jean Villain, pour les seigneuries de La Tabaise, Fosseronde et La Forêt ; — Marie Bailly, veuve d'André, baron de Cosne, pour les seigneuries de Saint-Mars-de-Loquenay, La Rousselière et Meline ; — René Gaultier, pour les seigneuries de Bruslon et de La Jacquaise.

C. 587. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1774-1780. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Le Plessis-lez-Tours, Reugny, Loches, Montrichard et Loudun, par : Jacques Pays, seigneur de Lathan, pour la baronnie de Rillé ; — René Mayaud, seigneur de La Grande-Bretèche, pour la haute et moyenne justice de Perriers, près Tours ; — Marie et Louise Legras, pour une rente de 8 septiers de blé, sur le moulin de Mondoux, paroisse de Saint-Cyr ; — Joseph Richer, pour le fief du Crochet, paroisse de Chanceaux ; — Thomas Valleteau de Chabrefy, seigneur de Chançay, pour la seigneurie de La Coste, paroisse de Reugny ; — François Baronnier, seigneur de La Forêt, pour l'office de sergent royal fieffé à Écueillé ; — Michel Robin et Louise Galliché, sa femme, pour la seigneurie de La Guiffaudière ; — Catherine Cartannier de Confolens, comtesse de Clermont, veuve de Louis de Poulpry, pour la terre de Bouroy ; — Jean d'Abbadie, baron de Moncontour, pour les fiefs de Sautonne, Bas-Follet et Château-Pinard ; — Nicolas Doublet, marquis de Persan, pour le marquisat de Monts ; — Marie-Anne de Dreux, veuve de Charles d'Arcemal, baron de Langon, pour la seigneurie de Marçay ; — Girard de Charvaie, seigneur du Lion d'Angers, pour le fief de Champfreau paroisse de Neuil.

C. 588. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1781-1787. — Hommages et aveux rendus au Bureau des finances, à cause des châteaux royaux de Tours, Le Plessis-lez-Tours, Loches, Montrichard, Loudun, Baugé et Mondoubleau, par : René de Champagné, seigneur de Moiré, pour les terres et seigneuries de La Blanchardière et du Gué-Denian ; — Jules Gilbert, seigneur de Conflans, pour le comté de Montbel ; — Claude Lefebvre, comte de La Falluère, pour les fiefs du Bouchet et de La Cour de Vouvray ; — Jacques Roussel de Roquemourt, pour le fief du Crochet, paroisse de Chanceaux ; — Marie Aubry, veuve de François Malvau, pour le fief de La Grande-Couture, paroisse de Courçay ; — Pierre Périllault de La Chambaudrie, pour le fief du Plessis, paroisse de Chemillé ; — Christophe Levayer, seigneur de Vendôme, pour les seigneuries de Faverolles et de La Motte ; — Émilie de Menou, veuve de Charles-Guillaume de Broglie, pour la seigneurie de Bois-Preully ; — Pierre Gohin, comte de Montreuil, pour la seigneurie de Septaignes ; — Marie-Jeanne Gueau de Courteilles, veuve d'Étienne du Temple, seigneur de Beaujeu, pour le fief de Saint-Quentin.

C. 589. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1455-1785. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château d'Angers, par : René Romain, écuyer, sieur du Perray, pour la seigneurie de La Possonnière ; — Gilles de Basouges, seigneur de Beaupréau, pour la seigneurie de La Jumellière ; — Jacques du Planty, seigneur des Marchais, pour la châtellenie du Planty ; — Joachim de Basouges, sieur du Vieil-Baugé, pour la baronnie de Beaupréau ; — André Robin de La Tremblaye, pour le domaine du Petit-Aveau ; — Guillaume-Urbain de Lamoignon, comte de Courson, pour le comté des Grand et Petit-Montrevault et la baronnie de Bohardy ; — Henri-Albert de Cezy, seigneur de Querempuil, héritier de Bernardin Fouquet, comte de Chaslains, pour la châtellenie de Chaslains ; — Jean-Léonard d'Acygné, pour la châtellenie de Bouillé-Ménard ; — Louis de Brancas, comte de Forcalquier, gouverneur des ville et château de Nantes, pour le domaine du Mur-au-Prieur, situé paroisse de Gizeux ; — Alexis-Joseph de Barnabé de La Boullaye, baron de La Haye-Fougereuse, seigneur de Saint-Gervais, pour la seigneurie et prévôté de Comé.

C. 590. (Liasse.) — 22 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1644-1788. — Aveux et dénombremments rendus au

Roi, à cause de son château de Saumur, par : Joseph-Jean Jacob, écuyer, pour la seigneurie de Boureau, s'étendant dans la ville, les faubourgs et environs de Saumur ; — Michel Rolland des Escotais, pour la Châtellenie du Coudray-Macouard ; — Jean Descajeul, seigneur de La Motte, pour droits honorifiques en la paroisse de Saint-Lambert-des-Levées ; — Jacques Maupetit, salpêtrier du Roi, pour la seigneurie des Moriers ; — Paul Lemercier de La Rivière, conseiller au Parlement de Paris, fils et héritier de Philippe Lemercier, baron de Saint-Médard et de Marie Lebigot, pour le fief de Montjean, *alias* La Cendrierie, situé en la ville de Saumur ; — Pierre Philbert, avocat en Parlement, Joseph-Jean Jacob, correcteur à la Chambre des Comptes, pour le fief du May en la même ville ; — Claude Mabile, seigneur de La Paumellière, pour le fief de L'Étang-de-Gennes, paroisse des Roziers, Gennes et Saint-Clément.

C. 591. (Liasse.) — 13 pièces ; papier ; 1 pièce, parchemin.

1451-1785. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château de Baugé, par : Claude de Billon, écuyer, sieur de La Touche et de La Roche-Allard, pour le fief de La Touche, paroisse de Moulherne ; — Jeanne Boucher, veuve de Charles Jusquel, seigneur de La Métayrie, pour le fief de Fay ; — François de Frezeau, seigneur de La Frezelière, baron d'Amaillou, pour la châtellenie de Lassé et la seigneurie du Pré ; — Jean-Albert et Louis de Vauze, demeurant à Savigné, pour l'office d'huissier noble, fieffé et héréditaire ; — Urbain Leloy Mouret, seigneur des Moulins de Corzé, pour le fief de La Mothe ; — Tristan Rabinart, écuyer, et Raoul Le Gouz, sieur des Bordes, pour le fief de La Roche-Gastevin, paroisse de Pontigné.

C. 592. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1475-1787. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château de Montfaucon, par : François Duverdier, seigneur de Chamblanc, pour les métairies de Chamblanc et des Poiriers, paroisse de Longeron ; — Joseph Boutillier des Houllières, Jacques Boutillier du Coin, et René Boutillier de La Cheze, pour les métairies du Grand et du Petit-Châtellier ; — Jean Hallouin, seigneur de La Penicière, sénéchal de Clisson, pour le fief de Bois-Bruneau, paroisse de Saint-Crespin ; — René de La Tremblais-Robin, seigneur d'Alligny, pour le domaine de La Pochetière, paroisse de Saint-Pierre-de-Chollet ; — les doyen et chanoines de Clisson, seigneurs fonciers de Montfaucon, pour les droits utiles de ladite seigneurie ; — Antoine Bonfils, écuyer, pour les domaines de La Guinbertière, paroisse de Roussay, et du Puy-Ragot, paroisse de Saint-Germain ; — Jacques d'Escoubleau, comte de Sourdis,

marquis de Gersay, pour la terre du Planty et la métairie de La Nozillère ; — Henriette-Rosalie de Villoutreys, comtesse de Brignac, pour la seigneurie de La Bretèche, paroisse de Tilliers ; — Jean de La Rivière, seigneur de La Roche-Saint-Crespin, pour les terres de La Gojonnière et de La Chenevinière ; — Françoise Richard, veuve de Guillaume de La Tribouille, sieur de Beauchêne, pour la maison noble de La Roche-Rocquet.

C. 593. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1541-1788. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château du Mans, par : Robert Tiercelin, prieur commendataire de La Magdeleine d'Oysé, dépendante de l'abbaye de Vezelay, eu la marche d'Autun, pour les domaines dudit prieuré ; — Louis-François de Musset, seigneur de Cogners, pour le fief de Saint-Pierre, en la paroisse dudit lieu ; — Philippe Girard de Charnacé et Alexandre Pantin de Laudemont, barons de Vaux, pour les fiefs de La Boissière, du Cormier, d'Ysac, et la terre du Verger, paroisse de Sargé ; — Jacques et Marc-Antoine de Courtoux, pour la baronnie de La Chartre-sur-le-Loir ; — Armand et Léon de Madaillan de Lesparre, pour le marquisat de Lassay ; — Henri de Saveuse, seigneur de Bouquinville, Magdeleine Violle, veuve dudit de Saveuse, Henri Crosat de Ramon, seigneur du Plessis, pour la châtellenie de Torigné.

C. 594. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; 8 pièces, parchemin.

1460-1737. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de sa baronnie de Longaulnay et de son duché de Beaumont, par : Nicolas Leprestre, et Jacques de Gaignon, seigneur de Villaines, pour les seigneuries de Saint-Jean-du-Bois, La Houssaye et Breslé ; — Antoine Dubonchet, pour la seigneurie de La Forterie, paroisse de Parigné ; — René de Vahais, seigneur de Valloger, pour le lieu de La Grouairie ; — Alexandre Sevin, seigneur des paroisses de Bleuve, Sonnes, Saint-Rémy etc., pour la seigneurie de La Tournerie ; — Jean D'Orvaux, chevalier, pour la seigneurie de Juillé ; — Jacques de Furgières, seigneur de Cerisay, pour la terre de Courteilles ; — Françoise Bouvet, veuve de François de Villiers, sieur de Bretonville, pour la seigneurie de Rozé, paroisse de Rouessé-Fontaine ; — Jean Vassé, lieutenant des gardes du Roi, pour le fief de Chères, paroisse de Savigné-Lévesque ; — Pierre Chevalier, seigneur de Vanlaubrun, pour le fief de La Roussière ; — François Martin, pour la seigneurie de Crotté.

C. 595. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1489-1768. — Aveux et dénombremments rendus au

Roi, à cause de sa baronnie de Sonnois, par : Anne de Maillé, femme séparée de biens de René Dugrenier, marquis d'Oléron, dame du Pin, de Saint-Jouin, Chauceaux, La Fresnais etc., pour la métairie de La Gobinière, paroisses de Crissé et de La Fresnais ; — Jean d'Argenson, seigneur d'Avoines, pour la seigneurie dudit lieu ; — Jean Baptiste Lejariel, seigneur de Roullée, pour ladite seigneurie et le fief de Garennes ; — Jean de Clinchamp, sieur de La Busardière et du Val ; — Gabrielle La Rivière, femme séparée de biens de Jean Rousseau, sieur d'Erbouville, pour la seigneurie de La Taille, paroisse de Saint-Cosme-de-Vair ; — Toussaint-Jacques Paillard, pour la seigneurie de Chenay.

C. 596. (Liasse.) — 28 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1680-1770. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de sa baronnie de Mondoubleau, par : Marie Élisabeth Dunoyer, veuve de Louis-Euverte Angran, seigneur de Choue, pour la seigneurie de Saint-Agile et les fiefs en dépendant ; — René-César de Courtarvel, pour les domaines, fiefs et vassaux de la seigneurie de Souday ; — Michel et Lubin Courtin, pour le bordage de La Marquetterie, paroisse de Choue ; — Louis-Alexandre Angran, fils aîné de Louis-Euverte Angran, pour la seigneurie d'Alleray, les fiefs du Petit-Bouchet et de La Mabilière ; — Ardouin de Coutances, pour les seigneuries de Baillou, Valeine etc. ; — Louis Poirier, serger, Pierre Leblond, maître d'école, Antoine Desvaux et Pierre Germond, marchands, pour le lieu de La Brulonnière, paroisse de Sargé ; — Gabriel-Olivier-Benoît Dumas, seigneur de Villequoy, pour le fief des Bois-Motheux ; — Antoine Legras, seigneur du Luart, pour ladite seigneurie.

C. 597. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1464-1775. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château de Sainte-Suzanne, par : Étienne Rivault, conseiller en la Cour des Monnaies à Paris, pour la métairie de La Noue-du-Vau ; — dame Collette de Rouvres, au nom de Robert Le Vayer, mineur, fils de Guyon Le Vayer, seigneur de Ballée, pour les seigneurie, droits de voirie, etc., qu'il possède en ladite ville de Ballée ; — Angélique Yver, veuve de Jean-Baptiste de Mezières, pour terres, dites Le Grand-Champ, Le Champ-du-Haut et La Coulée, paroisse de Sainte-Suzanne ; — François Thebault, curé de Neuville-en-Charnie, et ses cohéritiers, pour le lieu noble d'Ambrier, dit Petit-Ambrier ou Cour-d'Ambrier, paroisse de Vivien en Charnie ; — Renée Coulon, veuve de Bonnalin de La Cheronnière et Anne Bonnalin, veuve de Jacques de

l'Épine, pour le lieu de La Grande-Potterie, paroisse de Sainte-Suzanne ; — Jacques Mauboussin, pour domaine aux Loges, paroisse de Saint-Symphorien ; — André Dubois, marquis de Courceriers, pour la seigneurie de La Charonnière, paroisses de Neuvy et de Champagné.

C. 598. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1461-1786. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de ses baronnies de La Flèche, Château-du-Loir et Beaumont, par : Marie-Anne d'Acigné, Charles-Amable de Gaultier de Clefs, pour la seigneurie de Clefs et les fiefs de Mortier-Grain et de Villiers ; — Florent Chantelou de La Bigonnière, pour ledit lieu de La Bigonnière ; — Charles de Maillé de La Tour-Landry, marquis de Jalesnes, pour les seigneuries de Linières, Souvigné, etc. ; — Louis de La Chastre, gouverneur du fort de Salins, pour la terre de Bonne-Fontaine et la baronnie de La Roche-Simon ; — Adrien Deschamps de Morel de Crécy, abbé commendataire de Saint-Ferme, pour son prieuré de Château-l'Hermitage ; — Antoine Nicolay, seigneur de Villebourg, pour le fief de Moudan-la-Varenne, paroisse de Montabon ; — François-Nicolas de Boscregnoult du Quesnoy, coseigneur avec Monsieur de la châteltenie d'Outille, pour la seigneurie de La Fontaine et moitié dans les droits de ladite châteltenie d'Outille ; — Benoît-Gabriel-Armand Ruzé, marquis d'Effiat, Henri de Menou, marquis de Turbilly, héritier de Louis de Gouin, marquis de Fontenailles, son oncle, pour la seigneurie de Fontenailles, paroisses d'Écomoy et circonvoisines ; — Claire d'Illiers, abbesse de Bonlieu, pour les fiefs et seigneuries de Bonlieu, La Bourelière et Maugerie, paroisse de Bannes ; — Louis Leboultz, pour les seigneuries de Bercé et de Ronceray ; — Gabrielle-Marie de Millet, veuve de Jacques d'Alençon, marquis de Saint-Germain-de-Possé, pour la châteltenie de Meigné-le-Vicomte ; — Pierre Perronny, seigneur de Beauvais, pour le fief de Lassy, paroisse d'Ambillou.

C. 599. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1751-1786. — Aveux et dénombremments rendus au Roi, à cause de son château de Montrichard et de sa baronnie de Saint-Calais, par : Nicolas Tristan, pour la châteltenie de Montpoupon, paroisse de Ceré ; — Claude Chardon de Beauvais, curé de Billy, pour la seigneurie du Porteau, paroisse de Saint-Georges-sur-Cher ; — Nicolas Amiot, écuyer, pour la seigneurie du Boulay, paroisse de Faverolles ; — Louis Lenoir, pour la seigneurie du Mesnil, paroisse de Saint-Georges-sur-Cher ; — Henri de Tremault

et Jeanne Salmon Du Chatellier, sa femme, pour les seigneuries de La Bornaie et de La Sévinière, paroisse de Sainte-Cerotte ; — Jean-Louis, marquis de Courtarvel, pour les seigneuries de Vallaines, de Berfay, du Pressoir et de Courcelles, paroisses de Valaines, Berfay, Conflans, Baillou, Rahay et Lavaré ; — Marie-Anne Barbin de La Genetrie, pour la métairie de Montrocon, paroisse de Saint-Calais ; — Françoise Lériget de La Faye, femme séparée de biens de François de La Tour du Pin, marquis de Lachau, pour la seigneurie des Loges ; — André Rouillet de Beauchamp, pour le fief de La Touzelière, paroisse de Chavaigne ; — Suzanne Du Tillet, dame de Beaulieu, veuve de Louis de Musset, seigneur de Cogners, pour le fief de Sainte-Osmanne et le fief volant de l'Espéchau, s'étendant dans les paroisses de Saint-Calais, Bouloire et Rahay.

C. 600. (Liasse.) — 17 pièces, papier ; 13 pièces, parchemin.

1468-1784. — Aveux et dénombrements rendus au Roi, à cause de ses baronnie de Faye-la-Vineuse et seigneurie de l'Île-Bouchard, par : Louis Roy, prieur de Saint-Jouin-lez-Faye, pour les domaines dépendant de son prieuré ; — François d'Availloles, seigneur de Roncée, Antoine Lemichault Du Rozel, seigneur de Verneuil, pour la seigneurie de Roncée, paroisses de Luzé, de Négron, et du Pont ; — Marie-Anne de Rigné, veuve de René Boivin, seigneur du Monteil, pour le fief du Petit-Doussé et le domaine de La Genardière ; — Jean Gaultier de Rigny, pour la seigneurie de Beauchêne, paroisse de Parçay-sur-Vienne ; — Étienne-François Turgot, marquis de Sousmons, seigneur des Bretignoles, Anché, Chancelée, Le Bois de Veude, etc., pour le fief de Jaunay *alias* La Girardière ; — François Sorbier de Villars, directeur du séminaire des missions étrangères, pour les domaines dépendants du prieuré de Saint-Ambroise de l'Île-Bouchard ; — Charles Drouin, seigneur de Courcoué, pour le fief des Vieilles-Granges, paroisse de Parçay ; — Hardouin de La Touche, écuyer, pour son chastel et domaine des Roches-l'Archidiacre ; — Charles de Reigné, seigneur de La Tour-Saint-Gelin, pour la terre de La Vrillère ; — Jean Dugenet, écuyer sieur du Crouslay, pour la seigneurie du Grand-Crouslay, paroisse de Panzoult ; — Jacqueline Bouin, veuve de Jean Lemaire, seigneur de La Mestrie, pour le fief de La Baudonnière.

C. 601. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1618-1768. — Aveux et dénombrements rendus au Roi, à cause de sa châtellenie de Champigny-sur-Veude et de son duché de Loudun, par : Urbain Veau, pour la seigneurie de Rivière et le fief de La Barre ; —

Henri Bidé de Pommeuse, pour la seigneurie de Bascher ; — Michel Dreux, pour sa baronnie de Berrye ; — Joseph-Louis de Mondion, seigneur d'Artigny, pour le fief de Chavaigne, paroisse de Ceaux ; — Gabriel de Neuville de Villeroy, duc de Retz, pour la terre et baronnie de Coursay et Maulevrier ; — Nicolle de Jousserand, femme non commune en biens de René de Menou, seigneur de Charnizé, pour le fief de Beaulieu *alias* Rallete, paroisse de Martezé ; — Jean Angibault, pour le fief de Champfreau, paroisse de Varennes ; — Marie et Julie de La Mothe de La Touche, pour le fief de La Bruère, paroisse du Bouchet ; — Thomas Dreux, marquis de Brezé, pour la baronnie de Berrie.

C. 602. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1580-1788. — Aveux et dénombrements rendus au Roi, à cause de ses châteaux, baronnies et châtellenies, de Loches, Jaulnay, Cravant, Tours et Le Mans, par : Charles Gigault, écuyer, pour la seigneurie de Ponts, paroisses de Genillé et de Chemillé ; — Nicolas Chalon, pour l'office de sergent fieffé, héréditaire de la forêt de Loches, et la métairie de Bois-Auger, en dépendant ; — Pierre Scarron, sieur de Boislarche, pour la seigneurie du Chastellier et le fief de La Chaize, paroisse de Varennes ; — Jacques Boillac, sieur de La Martinière, pour la seigneurie de La Charpraye, paroisse de Perrusson ; — Anne de Perdrier, femme de Rogier de Levy, comte de Charlus et Louis-Claude Chartier de Coussay, pour la châtellenie de La Trompaudière, paroisse de Coussay-les-Bois, et la haute, moyenne et basse justice de ladite paroisse ; — Antoine Fumée, pour la châtellenie des Roches-Saint-Quentin-sur-Indrois *alias* La Rochesaint-Prix ; — Étienne-François Turgot, seigneur de la paroisse d'Anché, des Bretignolles, du Bois de Veude etc., pour le fief du Vau et la dîme d'Anché ; — Xavier Babinet, sieur de Santilly, pour la seigneurie de La Perrière et les fiefs de Poulin et de Chezclette, paroisses de Cravant et de Panzoult ; — Jean d'Harembure, seigneur de La Cheverie, pour la seigneurie d'Yzeures ; — André Magaud, écuyer, pour la seigneurie de Perriers, paroisse de Saint-Étienne ; — Marie et Victoire Du Bailleul, pour la seigneurie du Bailleul, paroisses d'Hercé, Gorrion, Colombiers, Saint-Denis-de-Gâtines et Montaudin ; — Gabriel Bastonneau, vicomte d'Azay-le-Chadieu, pour ladite vicomté ; — Simon Frizon de Blamont, Armand Frizon de Blamont, abbés commendataires des abbayes de Beaulieu et de Beaugerais, pour les domaines desdites abbayes.

C. 603. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1666-1787. — États des vassaux en demeure de

rendre leurs obéissances féodales au Roi, à cause de ses châteaux et baronnies de Tours, Amboise, Montrichard, Loches, Châtillon, Loudun, Baugé, Château-du-Loir, Montfaucon, Pray-en-Sonnois et Le Mans. — Observations sur divers actes de foi et hommage. — Reconnaissance de saisies féodales. — Décharges d'aveux, fois et hommages. — Inventaires d'actes de foi et hommage, d'aveux et dénombremments, faits et rendus au Bureau des finances de la Généralité de Tours, de 1666 à 1787, et envoyés à la Chambre des Comptes de Paris par les sieurs Nicolas Augéard, Louis Graslin, François Dorion, Jacques Beaumont, Philippe Chapellot, Cordier, Leblanc, Franquelin et Petit, greffiers en chef dudit Bureau, pour satisfaire aux arrêts du Conseil des 19 janvier et 22 septembre 1668.

C. 604. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1750. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Bazouges et des fiefs de Launay, du Ponceau, de La Gagnerie, de l'Échesneau et des Peschardières, rendu au roi Louis XV, à cause de son château de La Flèche, par Louis-Damien-Jacques Fontaine de La Crochinière, seigneur de Bazouges et de Boismoreau.

C. 605. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets, parchemin.

1740. — Aveu et dénombrement de la baronnie de Blaison et de la châtellenie de Chemillé, rendu au roi Louis XV, à cause de son château de Saumur, par Claude-Toussaint Marot, chevalier, comte de La Garais et de Beaufort-en-Dinan, baron de Blaison, seigneur de Fleuré et autres lieux.

C. 606. (Registre.) — In-4°, 28 feuillets, parchemin.

1555. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Boislegart, paroisse de Brizay, rendu à Charles Turpin, baron de Viers, seigneur de La Grezille, Nueil, etc., à cause de sa seigneurie de Crissé, par Charles Blanlin, écuyer.

C. 607. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, papier.

1671. — Aveu et dénombrement des seigneuries de Bourreau et de Tigné-Chacé, rendu au roi Louis XIV, à cause de son château de Saumur, par René Jacob, avocat en Parlement.

C. 608. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la baronnie de

Candé et Chanveaux, rendu au roi Louis XIV, à cause de son duché d'Anjou, par Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, duc d'Enghien, Châteauroux, Montmorency et Fronsac.

C. 609. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, parchemin.

1687. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Cantenay et des fiefs de La Taillais et de La Papillaye, rendu au roi Louis XIV, à cause de son château d'Angers, par Georges Dupas, avocat au siège présidial et échevin de ladite ville.

C. 610. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la baronnie de Chantoceaux et de la seigneurie de La Galloire, rendu à Louis XIV, à cause de son château d'Angers, par Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, gouverneur des provinces de Bourgogne et Bresse.

C. 611. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1770. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Clefs ou château Rousset, de la métairie du Mortier-Grain, paroisse de Saint-Quentin, et du domaine de Villiers, rendu au roi Louis XV, à cause de son château de La Flèche, par Charles-Aimable de Gaultier de Clefs, écuyer.

C. 612. (Registre.) — In-folio, 163 feuillets, papier.

1752. — Aveu et dénombrement du comté de Durtal et des terres, fiefs et seigneuries en dépendant, rendu au roi Louis XV, à cause de son château de Baugé, par Alexandre, duc de La Rochefoucault et de La Rocheguyon, prince de Marcillac, marquis de Barbezieux et d'Alluyn, comte de Durtal et d'Aubijoux, pair de France, grand maître de la garde-robe du Roi, le 22 septembre 1752.

C. 613. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1756. — Aveu et dénombrement de la terre justice, et seigneurie d'Écherbot Gastevin *alias* Sainte-Anne, rendu au roi Louis XV, à cause de son château d'Angers, par René-Nicolas Louet, écuyer, sieur de Chauvon et de La Romanerie.

C. 614. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1770. — Aveu et dénombrement du marquisat de

La Chartre-sur-Loir et de la seigneurie de La Gidouinière, paroisse de l'Homme, rendu au Roi, à cause de son château du Mans, par Marc-Antoine-François Le Pellerin, chevalier, marquis de Gauville.

C. 615. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1691. — Aveu et dénombrement de la seigneurie du Grand-Clos et des fiefs de Manthelan, le Petit-Clos de Molines, La Valletière, Le Bouchan, Launay, La Maurissière, Touchebois, Besnières et Marais, situés paroisse de Manthelan ; de Vou et de Givray, paroisse de Vou ; de l'Isle-Auger, Chambourg et Villepays, paroisse du Fau ; de Doulus et de La Balluère, paroisse de Tauxigny, rendu à Louis de Baraudin, à cause de ses seigneuries de Manthelan et du Fau, par les religieux de la Chartreuse du Liget.

C. 616. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1787. — Aveu et dénombrement des vicomté du Grand-Montrouveau et baronnie de Bohardy, situés dans les paroisses de Montrouveau, Saint-Pierre de Monlimart, Chaudron, Saint-Quentin, le Pin-en-Mauge, Gesté, Villeneuve et autres, rendu à Louis-Stanislas-Xavier, frère du Roi, duc d'Anjou, à cause de son château d'Angers, par Georges-Gaspard-François-Auguste, marquis de Contades, gouverneur de la ville et du château de Beaufort.

C. 617. (Registre.) — In-4°, 143 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la baronnie de Montreuil-Bellay, rendu au roi Louis XIV, à cause de son château de Saumur, par Marie de Cossé, dame dudit Montreuil et de Sillé-le-Guillaume, veuve de Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, comte de Saint-Maixent, baron de Parthenay.

C. 618. (Registre.) — In-4°, 202 feuillets, papier.

1768. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Noizé et Soulaire, rendu au roi Louis XV, à cause de son château d'Angers, par Thérèse-Perrine de La Forêt d'Armaillé, dame de ladite seigneurie, femme non commune en biens de François-Honoré-Hyacinthe de La Corbière, chevalier, seigneur de Juvigné et des Alleux.

C. 619. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la seigneurie de Noyers-à-Ménard, rendu au roi Louis XIV, à cause

de son château de Saumur, par Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, duc de Châteauroux, et Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, gouverneur et lieutenant général des provinces de Bourgogne et de Bresse.

C. 620. (Registre.) — In-folio, 205 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la châtellenie de Pocé et du fief du Petit-Pocé, paroisse de Chestigné, rendu au Roi, à cause de son château de Saumur, par Louis, duc de Bourbon, prince de Condé et Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien.

C. 621. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1642. — Aveu et dénombrement de la seigneurie des Roches-Tranchelion et du fief de La Tour d'Avon, rendu à Armand, cardinal duc de Richelieu et de Fronsac, à cause de son château de l'Île-Bouchard, par Guy-Alphonse de Durfort, marquis de Duras, comte de Rauzan et de Lorge, baron de Puzol et autres lieux.

C. 622. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets, papier.

1767. — Aveu et dénombrement de la seigneurie du Roger, paroisse de Thenay, rendu au roi Louis XV, à cause de son château de Montrichard, par François Durozier, chanoine de l'église patriarcale de Bourges, seigneur de ladite terre.

C. 623. (Registre.) — In-4°, 384 feuillets, parchemin.

1787. — Aveu et dénombrement de la châtellenie de Sémur, rendu à Louis-Stanislas-Xavier, frère du Roi, comte de Provence, duc d'Anjou, à cause de son duché de Vendôme et de sa baronnie de Saint-Calais, par Marie-Jeanne Gueau de Courteille, veuve en premières noces de Nicolas-Ursin Durand de Pizieux, chevalier, seigneur de Sémur, Saint-Quentin, etc., et en deuxièmes noces d'Étienne Du Temple, écuyer, seigneur de Beaujeu.

C. 624. (Registre.) — In-folio, 299 feuillets, papier.

1681. — Aveu et dénombrement de la baronnie de Trèves, rendu au roi Louis XIV, à cause de son château de Saumur, par Louis, duc de Bourbon, prince de Condé, et Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien.

C. 625. (Registre.) — In-4°, 124 feuillets, papier.

1676. — Aveu et dénombrement de la châtellenie de La Ville-au-Fourier, rendu au roi Louis XIV, à cause de son château de Baugé, par Victor de Broc, chevalier, fils aîné de Charles de Broc et d'Anne de Savonnières.

C. 626. (Registre.) — In-4°, 49 feuillets, papier.

1676. — Autre aveu et dénombrement de la même châtellenie, rendu par le même Victor de Broc et portant la même date que le précédent.

C. 627. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1733-1788. — Prétentions du domaine sur diverses maisons sises ville de Tours et environs. — Procès-verbaux d'estimation et contrats de ventes de maisons et jardins dans les rues Neuve-des-Fossés-Saint-Georges, Neuve-Saint-Louis, de Lucé, de la Scellerie, de la Monnaie, etc. — Ensaisinement et désignation de l'Hôtel de la Monnaie. — Éventilation de la terre de Perreau, paroisse de Savonnières. — Vente du fief de La Miltière, paroisse de Montlouis. — Détail de maisons situées dans la mouvance du château de Tours ; — état nominatif des propriétaires.

C. 628. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1741-1788. — Prétentions du domaine sur des maisons et autres propriétés relevant des châteaux de Tours et du Plessis. — Détail des biens situés dans les paroisses de Joué, de Monts et de Saint-Symphorien, qui sont dans la censive du château du Plessis. — Assises des fiefs, terres et seigneuries relevant dudit château. — Tarif et instructions pour la perception des droits d'ensaisinement et de contrôle. — Arrêt du Conseil d'État, portant règlement pour les ventes et reventes des domaines.

C. 629. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; 1 plan.

1739-1788. — Domaines de Tours et du Plessis : — Relevés d'actes de mutation de propriétés en la mouvance du Roi, situées sur l'emplacement des anciennes fortifications de la ville de Tours et dans les paroisses de La Riche, Joué, Montlouis, Saint-Genouph, Saint-Symphorien, La Ville-aux-Dames, Berthenay et Monts. — Commandements faits par Étienne Vernier, Pierre Louvet, Brantant et Henriet, sous-fermiers du domaine, aux propriétaires ou tenanciers de l'île Noire,

de l'île Aucart, etc., pour le paiement de rentes. — Permission aux Pères de l'Oratoire de bâtir sur l'emplacement des murs et fossés de Tours. — Contestation avec les chanoines de Saint-Martin, au sujet de la mouvance des maisons, en partie construites par le chapitre sur les anciennes fortifications, depuis la place d'Aumont jusqu'au mail du Chardonnet. — Autre avec le chapitre de Tours, pour la censive des maisons de la rue des Couteliers, ayant leurs façades au midi sur le mur de ville. — Déclaration des héritages que les chanoines du Plessis tiennent à cens au fief du Roi. — Instance entre le sous-fermier des domaines et le marquis de Verneuil, engagé du château de Loches, pour les droits de lods et ventes du comté de Loches.

C. 630. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1719-1772. — Successions acquises au Roi par droits de déshérence et de bâtardise. — Inventaires faits après le décès des sieurs Gaspard Schmit, allemand, Jean Boesse, prussien, et Marc Foë, italien. — Ordonnance du Bureau des finances en faveur de Philippe-Henri Schmit. — Inventaires des effets de la veuve de François Bernard et de la demoiselle Castagnolle, décédées bâtarde et sans héritiers. — Scellés apposés sur les meubles de la demoiselle Vonne de La Richardière, prétendue bâtarde ou étrangère ; — opposition du sieur de Vonne, vicomte d'Azay, se disant habile à succéder. — Compte de la succession de Jean Prevôt, d'Ingrandes, échue au Roi par droit d'aubaine. — Compte rendu par Jean Coupard, receveur général des domaines, de la vente des effets trouvés lors de la capture de Mathurin Lévêque, condamné à mort par sentence du prévôt d'Angers. — Déclaration relative à la succession de François Moreau, marchand forain, assassiné près de Manthelan.

C. 631. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1658-1788. — Instance sur saisie réelle, exercée par Gabriel Foudrier, sieur de La Tardinière, contre Guillaume Texier, fermier de ladite terre, pour le paiement des dégradations et des fermages en retard ; — bail, comptes, état des biens dudit Texier. — Autre, entre Gilles Guichard, commissaire et receveur général des deniers, provenant des saisies réelles, et Nobileau, curateur des enfants mineurs d'André Launay. — Saisie réelle des biens d'Auguste Moreau, marchand de bois à Montrichard, par Jean Janon de Souigné, receveur général des domaines ; — bail à ferme des biens saisis sur ledit Moreau. — Requête de Marie-Anne Colbert, veuve de Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, prince de Tarente, contre Alexandre

Desvaux, sieur de Blanchefontaine, receveur général des domaines, qui exige les droits pour le marquisat de Mezières, dont l'acquisition n'est encore qu'en promesse. — Extrait de l'acte de vente des fiefs de La Vallière, Reugny, La Papelardière, La Roche, Villiers, etc., faite à Marie-Thérèse de Noailles, duchesse de La Vallière, par Charles de La Baume Leblanc, son mari.

C. 632. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1672-1677. — Rôles des taxes dont le Roi, dans sa déclaration du mois de mars 1672, a ordonné le payement par les roturiers et non nobles possédant des fiefs, arrière-fiefs, alleux, rentes, dîmes inféodées et autres biens et droits nobles, sur le pied d'une année de revenu, par ceux qui ont payé le droit d'affranchissement porté dans l'édit de novembre 1656, et de trois années, par ceux qui ne justifieront pas avoir satisfait à cet édit ou auront été déclarés usurpateurs du titre de noblesse.

C. 633. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1662-1768. — Domaine d'Amboise. — États du Roi concernant la recette et dépense du domaine d'Amboise, à faire par Mathias Perceval, commis à l'office de trésorier général. — Comptes des amendes. — État des rentes en grains. — Baux à ferme des brayes et pêcheries des étangs de Jumeaux, etc. — Droits d'afforage dus au Roi par les moulins à bac et autres, situés dans les paroisses de Saint-Denis-Hors, Veuves, Nazelles, Noizay, Chançay, Souvigny, Bléré, Saint-Georges, Saint-Quentin, etc. — État des charges assignées sur le domaine d'Amboise. — Remembrance des contrats et actes sujets à exhibition, qui ont été présentés aux assises du château d'Amboise, à la diligence de François Bernard Du Vau, directeur des domaines et procureur spécial du fermier général, Jean-Baptiste Channot. — Procès-verbal de visite et arpentage de la forêt d'Amboise. — Mémoire et consistance de la baronnie d'Amboise, confisquée au profit du Roi, en 1434, sur Louis d'Amboise. — États : des fiefs et seigneuries qui doivent foi et hommage au Roi ; — des maisons et héritages tenus à cens et rentes. — Détail des îles de la baronnie d'Amboise. — Aveu et dénombrement de la seigneurie du Feuillet, rendus au Roi par Louis de La Mothe-Villebret, seigneur d'Apremont, Souvigny, etc.

C. 634. (Registre.) — In-4°, 104 feuillets, parchemin.

1523-1536. — Papier terrier et censier de la baronnie d'Amboise, dont relèvent les fiefs et seigneuries : de

Thuisseau, du Petit-Mauny etc., appartenant à Jean de Malicorne ; — de Vallières, d'Azay-sur-Cher, de Marray, etc., à Philibert Babou ; — du Clos-Lucé, de La Menadière, au même ; — de Chenonceaux, de La Carte, de Baigneux, d'Argy, à Thomas Bohier ; — du Chatelier, à Savary de Boutenay ; — des Arpentils, de Mazières, de Chisseaux dit La Salle-Clervault, à Louis Dubois ; — de Bray, de Coqueau, à Charles de Bonnigalle ; — de Cangé, à René de La Bretonnière ; — du Petit-Mosny, à François d'Assy ; — du Chesne, à René Sauvage ; — des Landes, à Christophe de Coué, seigneur de Fontenailles. — Droits de ladite baronnie : droits de pelottes, dues par chaque nouveau marié, le jour de carême prenant ; — droit de quintaine sur les nouveaux mariés fréquentant la Loire, etc.

C. 635. (Registre.) — In-4°, 108 feuillets, papier.

XVI^e siècle. — Papier terrier et censier de la baronnie d'Amboise, comprenant les domaines, les droits et les fiefs qui relèvent du Roi. (Extrait du registre précédent.)

C. 636. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1680-1685. — Registre des déclarations des cens et rentes dus au Roi, à cause de son château d'Amboise, par : Gilles Bonnet, capitaine du château de Chenonceaux et autres, pour maisons situées porte Hurtault, ville d'Amboise ; — Gilles Asselin, pour logis à la porte Tritry ; — Charles Gerbault, sieur du Vignau, pour maison rue Vauvert ; — Gervais de Goutières, pour logis rue des Tanneries ; — Pierre Gautier, pour une tannerie près l'horloge ; — Étienne Tissandier, pour une tour rue Blaisienne ; — Jacques Baudry, pour une maison rue de la Chapelle ; — Michel Decouche, pour un cellier rue Saint-Denis ; — Jean Pelletreau, pour un jardin en l'île Saint-Jean ; — Marie Didier, pour quatre boutiques au bout du pont ; — Louis Nublé et autres, pour terres dans La Varenne ; — Denis Maloiseau et autres, pour les friches des Costreaux, à Lussault, des Coudreaux, à Saint-Martin-le-Beau, de Vauhardy, à Dierre, de La Bercerie, La Bertinière, etc., paroisse de Souvigny.

C. 637. (Registre.) — In-folio ; 50 feuillets, papier.

1735-1786. — Registre de recette des cens, rentes et droits d'échange, faite pour la ferme de Jean-André Brantan, par le sieur Polluche, receveur du domaine, au bureau de Tours. — Rentes : sur la prairie de Gloriette, paroisse de Joué ; — sur maisons, au Plessis et en la ville de Tours, etc. — Droits de lods et ventes pour actes d'acquêts

et d'échanges de biens situés dans les paroisses de Sainte-Radegonde, Parçay, Fondettes, Saint-Symphorien, Saint-Cyr, Azay-sur-Cher, Rochecorbon, etc.

C. 638. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1779-1790. — Registre de recette pour les cens, rentes et redevances de toute nature, dus au Roi, à cause de ses châteaux de Tours et du Plessis. — Rentes sur : Paul Hay, marquis de Netumières, comte de Rochefort ; Pays de Lathan ; Madeleine Fevrier, veuve de Martin Lambron, dame de La Crouzillière ; Philippe Juge, vicaire de Saint-Martin ; Gatien Pécard et Michel Foucher, négociants ; les chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier, etc.

C. 639. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1778-1790. — Registre de recette des droits casuels, pour : un pré dit l'Arpent Cornu, en la prairie de Gloriette, acquis par Claude Odart, chevalier ; — une maison près le portail de la chancellerie, acquise par Louis Bouchard, directeur général des domaines ; — une maison sise au Patouillau, paroisse Saint-Clément de Tours, acquise par Jean Havard ; — le fief Bourgeois, situé ville de Montrichard, acquis par Antoine Clément de Plotho, baron du Saint-Empire, seigneur de La Croix, et Marie de Belloy, sa femme ; — la baronnie de Preuilly, acquise par Charles-Armand Deslandes, marquis de Blanville, de Jean-Baptiste Dutertre, marquis de Sancé, pour 1,101,000 livres ; — la terre d'Ussé, acquise au prix de 902,000 livres, par Henri, prince de Rohan, et Jules de Rohan, duc de Montbazou ; — une tour appelée la Tour-Carrée, sise au Carroi des Tanneurs, acquise par Jean Bienvenu ; — la terre et seigneurie de Choiseul-Amboise, acquise au prix de 4,060,000 livres, par Louis de Bourbon, duc de Penthièvre, de Jacques de Choiseul de Stainville, frère de François, duc de Choiseul-Amboise ; — la seigneurie de Saint-Antoine du Rocher, acquise par Jacqueline de Robien, chanoinesse, comtesse de L'Argentière.

C. 640. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1689-1690. — Registre des frais de recouvrement de la taille de l'Élection de Saumur, faits à la requête de Louis Lemoine, receveur des tailles, dans les paroisses d'Alonnes, Ambillou, Artannes, Aubigny, Baigneux, Benais, Bessay, Blaison, Brain, Brigné, Brezé, Chenhutte, Chestigné, Chouzé, Coudray, Courléon, Cunault, Denezé, Doules, Forges, Goyer, La Breille, La Taille, Restigné, etc.

C. 641. (Registre.) — Petit in-folio, 66 feuillets, papier.

1682-1687. — Registre de la recette des droits de pêche, de ferme et vingtième denier du revenu des îles, dus au Roi, à cause de son château de Saumur, pour le temps du bail de Pierre de Briol, fermier des domaines de la Généralité de Tours, dans les paroisses de Villebernier, Varennes, Chouzé, La Chapelle-Blanche, Vallières, Montsoreau, Parennes, Dampierre, Les Tuffaux, Gesnes, Saint-Georges et Cunault.

C. 642. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1750-1752. — Registre de la recette des droits d'ensaisinement et de contrôle desdits droits, dans le domaine engagé de Château-du-Loir, faite par François-Joseph Fauchoux de Beauregard. — Ventes et échanges de rentes, maisons et domaines, situés à Château-du-Loir, Montabon, Saint-Pierre-de-Lorouer, Sainte-Cécile, Jupilles, Baillou, Lucé, Luceau, Beaumont, Marigné, Écommoy, Saint-Mars-de-Louquenay, Téléché-en-Belin, etc.

C. 643. (Registre.) — Petit in-folio, 22 feuillets, papier.

1729-1740. — Registre pour la perception des droits d'ensaisinement dans l'étendue du domaine de Loches. — Ventes et échanges de rentes, maisons et domaines, situés à Loches, Genillé, Perrusson, Chambourg, Loché, Varennes, Ferrière-sur-Beaulieu, Luzillé, Chedigny, Coulangé, Bossée, Bournan, Louans, Saint-Quentin, etc.

C. 644. (Registre.) — Petit in-folio, 94 feuillets, papier.

1738-1767. — Registre pour la perception des droits d'ensaisinement, dans l'étendue du domaine de Loches. — Ventes et échanges de rentes, maisons et domaines, situés à Loches, Chemillé, Tauxigny, Truyes, Saint-Branches, La Chapelle-Saint-Hippolyte, Céré, Le Liège, Vermeuil, Saint-Senoch, Azay-le-Chétif, Reignac, etc.

C. 645. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier.

1743-1745. — Registre de la recette des droits d'ensaisinement et de contrôle, dans l'étendue du domaine de La Flèche, faite par le sieur Meslin, fondé de procuration de Jean-Michel-Joseph Coupard, receveur général des domaines et bois de la Généralité. — Ventes et échanges de rentes, maisons et domaines, situés à La Flèche, Créans, Cré, Clefs, Mareil, Sainte-Colombe, Saint-Quentin, Thorée, Thoiré, etc.

C. 646. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1745-1755. — Registre de la recette des droits d'ensaisinement et de contrôle, faite par Louis-François Maunoir, dans le domaine de La Flèche. — Ventes et échanges de rentes, maisons et domaines, situés à Mézeray, La Suse, La Fontaine-Saint-Martin, Cerens, Fercé, Saint-Jean-du-Bois, La Courcelles, Villaines, Linières, Souvigné, La Flèche, etc.

C. 647. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1682-1687. — Registre de la recette des droits domaniaux de l'Élection de Chinon. — Cens et rentes à partager, en 1682, avec l'archevêque de Tours. — Fermes de maisons, de caves en roc et terres, des ports Boulet et autres, de moulins, îles et écluses, dans les paroisses de Saint-Louand, etc., de droits de pêche.

C. 648. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1744-1761. — Registre servant « à porter les déprys des particuliers qui acquerront des héritages mouvants du domaine du Roy et qui demanderont une remise sur les lods et ventes » remis par Lawencher, directeur des domaines, à Henri Haran, greffier du Bailliage d'Amboise, chargé de la recette des droits domaniaux casuels, dus au Roi, à cause de son château d'Amboise.

C. 649. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1623-1634. — Registre des engagements du domaine public et des ventes des offices domaniaux. — Acquisition par Jean-Gabriel de La Hillière, seigneur de Grillemont, gouverneur de Loches, de l'office de maître clerk au greffe de ladite ville, créé par édit de février 1623, donnant droit héréditaire de prendre 2 deniers pour livre sur tous ceux imposés en ladite Élection. — Adjudication du domaine de Château-du-Loir, en faveur d'Anne de Montafié, comtesse de Soissons ; — autre, de la baronnie de Sonnois et de la châtellenie du Perray, au profit d'André de Coche, comte de Vauvieux.

C. 650. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1682-1687. — Registre de la consistance des domaines et de la recette des droits domaniaux. — Fiefs relevant des châteaux de Tours et du Plessis. — Loyers de maisons et places en la ville de Tours. — Fermages ; d'îles et îlots dans la Loire et le Cher,

paroisses de Saint-Symphorien, Rochecorbon, Langeais, Saint-Avertin, Azay ; — du passage de la Loire à Saint-Cyr ; — de pêche et de saumon, paroisses de Saint-Pierre-des-Corps, La Riche, Fondettes, Luynes, Berthenay, Vallières, Linières, Vouvray. — Cens et rentes pour maisons et terrains relevant des châteaux de Tours et du Plessis. — Droits de lods et ventes pour ventes volontaires et judiciaires, pour échanges et contre-échanges.

C. 651. (Liasse.) — 62 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

XVI^e siècle-1758. — Domaines engagés. — Engagement des Îles Rochet et Perchet, paroisse de Noizay. — Concession de terres vagues à Amboise. — Instance entre Charles de Vigarany, sieur de Saint-Ouen, seigneur par engagement de la prévôté de Limeray, et François Guérin, fermier du domaine d'Amboise. — Vente au profit du Roi de la terre de Civray, donnée en 1572 par Henri IV à Guillemette Bezar, sa nourrice ; — procuration délivrée par la princesse de Martigues, duchesse de Penthièvre, à Pierre Chapelain, trésorier de Mme de Mercœur, pour acquérir cette terre ; — prise de possession de ladite seigneurie, par Marie de Beauguère, duchesse de Penthièvre. — Contenances et produit de l'étang de La Caillaudière ou de Mosny. — Arpentage de la forêt d'Amboise : — États des fiefs de la baronnie d'Amboise, des seigneuries qui en relèvent et des droits qui y sont attachés. — Adjudication, au profit de Gerberon de La Goupillière, du droit de feutage et de haute, moyenne et basse justice sur les fiefs de Millerieux, du Plessis-Limousine, de La Chevalerie, etc. — Mainlevée de saisie de la prévôté de Courçay, à la requête de Denis de Palluau, prévôt dudit lieu. — État des cens, rentes, droits et devoirs seigneuriaux dépendants du domaine de Montrichard.

C. 652. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; 1 plan.

1684-1788. — Livre des comparutions des engagistes des domaines de la Généralité. — Enregistrement des contrats d'aliénation desdits domaines. — États des domaines engagés, avec le nom des preneurs, le prix des engagements et le revenu de chaque domaine. — Compte de la recette des domaines de la province de Touraine, faite en 1681-1684, par Pierre de Briolles, fermier desdits droits. — Confirmation de la concession faite, avant 1566, au chapitre de Saint-Martin, de l'île autrefois appelée Garreau, aujourd'hui Durand ou Moisand. — Déclaration de l'île Aucard, faite au domaine du Plessis-lez-Tours, par Gilles Aucard, tanneur, et Pierre Aucard, son frère. — Engagement à vie, au profit de Pierre Dye Gaudry : des îles de La Clarté, de Souchée et de Prehudée. paroisses de

Série C — Administrations provinciales

Saint-Georges et de Rochecorbon, et autres îles dans la Loire et le Cher ; — du droit de forage sur les moulins de Saint-Avertin, d'Athée, d'Angé, etc. ; — des droits de passage, travers, pontonage, péage et autres sur les moulins de la Loire et du Cher. — État des cens, rentes et redevances dus à Étienne Vernier, sous-fermier des domaines. — Plan d'une grève sur la Loire, paroisse de Berthenay, concédée à François Delavau, écuyer.

C. 653. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1685-1786. — État des demandes faites aux bureaux de Tours, Amboise, Angers, Brissac, Château-Gontier, Chinon, Le Mans, Mamers, Montfaucon, Saint-Pater et Saumur, pour parvenir au paiement de divers droits domaniaux. — État des assignations données à différents possesseurs de fiefs relevant du Roi. — Bail à ferme du port et passage du Port-Boulet sur la Loire. — État des domaines fixes de la Généralité de Tours. — État des demandes formées par le receveur général des domaines contre les censitaires et vassaux du Roi, en la Généralité, pour droits d'ensaisinement, de lods et ventes, pendant les six années du bail d'Étienne Jolly. — Registre des contrats d'engagement des domaines d'Amboise, Tours, Chinon, Loches, etc. — État des îles et îlots de la Loire et du Cher relevant des Maîtrises des eaux et forêts. — Ordonnance d'enregistrement du bail des domaines de la Généralité, passé en faveur de Nicolas Sausseret, bourgeois de Paris.

C. 654. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1683-1787. — Domaines engagés de Langeais, Reugny, Azay-le-Rideau, Chinon et Tours. — Vente des îles et îlots formés dans la Loire, paroisse de Saint-Patrice, à Louis-François Guillon, seigneur de Rochecot. — Extraits du registre des ensaisinements et contrôles ouverts pour le domaine engagé de Reugny. — Offre de foi et hommage par Jacques Dubois, écuyer, seigneur de Launay, pour les droits honorifiques de la paroisse de Reugny, qu'il vient d'acquérir ; — certificat du maréchal de Catinat. — Ordonnance du Bureau des finances, pour la mise en possession, par Louis Bernin, marquis d'Ussé, des îles de Bréhémont. — Baux à ferme et à rente d'îles et îlots dans la Vienne. — Concession du port Guyot et de l'île Borret, paroisse de Candes, à Henri-Aubert Du Petit-Thouars. — Inventaire des titres et ensaisinement de la haute forêt de Chinon. — État des domaines de Chinon et des droits y réunis. — Bail de l'ancien cimetière de la religion réformée, à Chinon. — Rôle des fiefs, terres et seigneuries relevant du domaine de Chinon, qui sont à saisir, à la requête du procureur du Roi, faute de foi et hommage. — Détail

des maisons, jardins et emplacements en la ville de Tours qui relèvent du Roi, à cause de son château dudit lieu.

C. 655. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; 2 plans.

1623-1691. — Procès-verbal de prise, visite et estimation des réparations à faire au château de Chinon, dressé par Jacques Boulz, trésorier général de France, commissaire délégué à ce sujet par le Bureau des finances. — État détaillé et bail des réparations à faire aux murs et aux divers logis du château d'Amboise. — Rapports des trésoriers Philibert Aveline, sieur du Clos, Jacques Legaigneur, sieur de Poillé, Richard de Fleury, sieur de Villetrun, concernant les travaux à exécuter au château du Plessis et à la fontaine de La Carre ; — plan de ladite fontaine. — Lettre d'Urbain de Maillé, marquis de Brezé, gouverneur de Saumur, se plaignant de l'inexécution des travaux du château, dont l'urgence a été reconnue. — Construction de deux chambres, près le palais de Loches, demandée par les officiers du Roi. — Travaux à faire au château de Loudun et à la maison du vieux palais de Tours, qui sert de conciergerie, de logement au premier huissier, de garde-meuble et d'entrée au nouveau palais. — Requête d'Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, engagiste du domaine de Montrichard, concernant le mauvais état du palais, des halles, de la boucherie, etc.

C. 656. (Liasse.) — 89 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1605-1694. — Procès-verbaux de visites de René Aveline, seigneur de Monbonnault, Antoine Belot et Talleran Perrochel, sieur de Grangemont, trésoriers de France, concernant des travaux et réparations à faire : au pont de Veigné et au gué des planches de Sorigny, sur le chemin de Sainte-Maure ; — aux prisons de Tours ; — au château, aux prisons et au palais de Loches. — Réclamation de Jean Proust à l'occasion des nouveaux dégâts causés par les grands vents au château de Loches, depuis son adjudication. — Publications et bail à ferme des boutiques du vieux palais de Tours, avec clause d'acquitter le prix des travaux exécutés par les précédents fermiers. — Ordonnance pour les réparations des murs de l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, renversés par les crues extraordinaires de la Loire et du Cher, en novembre et décembre 1628. — Visite d'une voûte des prisons de Tours, ruinée par le débordement de la Loire, en janvier 1649. — Détail des travaux à faire au chemin de Loudun à Saumur, dans les paroisses de Bournan, Trois-Moutiers, Roissé, etc.

C. 657. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1626-1669. — Procès-verbal de visite des ponts d'Amboise et de Montrichard, ruinés par diverses crues survenues avant 1644. — Devis des réparations à faire à trois arches du pont d'Amboise, entraînées par la quatrième pile, que la violence des glaces et la crue extraordinaire de l'hiver de 1762-1763 a fait baisser de 5 pieds ; — toisé et réception des travaux exécutés par Antoine Jacquet ; — publications et adjudication au même des ouvrages à faire par augmentation. — Bail au rabais du cailloutage à mettre sur le chemin d'Amboise à Tours, par le coteau, lequel est indispensable lors des grandes eaux. — Mémoire des habitants de Saumur demandant, pour éviter un nouveau désastre semblable à celui occasionné, en 1626, par les eaux de l'Authion, que cette rivière soit curée sans retard et toutes les écluses démolies ; — ordonnances et procès-verbaux de visites à ce sujet. — Ruine de la plupart des ponts de Saint-Aubin-de-Ponts-de-Cées, causée par la violence des eaux, en 1652 ; — lettre du duc de Rohan, à l'occasion de ce désastre ; — projet d'une imposition modérée pour le paiement des travaux. — Arrêt du Conseil d'État concernant le pont de Chançay. — Bail des ouvrages à exécuter au pont de Coémont, sur le Loir.

C. 658. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1608-1669. — Procès-verbaux de visites des trésoriers de France, Louis Bigot, assisté de Claude Rogier de La Marbellière, procureur du Roi, Nicolas Joubert, sieur Des Touches, Jacques Richard de Fleury, sieur de Villetrun et Dronen, pour constater et estimer les travaux et réparations à faire aux ponts : de Château-renault, qui devra être remplacé par un autre en pierre ; — de Durtal, ruiné, disent les habitants, par le grand nombre de canons que le maréchal de Lavardin y fit passer, en allant assiéger les châteaux de Rochefort et de Tigné ; — de La Guerche, sur la Creuse, auquel il ne reste plus qu'une arche ; — de Loches ; — de Perrin, en la ville du Mans, et autres sur la Sarthe ; — de Pont-Cher, près Tours ; — du Pont-Neuf ou Pont-aux-Oies ; — ordonnances, devis estimatifs, publications et adjudications. — Estimation des maisons, terres et jardins situés en l'île des ponts de Cormery, pour établir d'une manière proportionnée un impôt destiné au paiement des travaux exécutés aux ponts et portes de ladite ville. — Publication des ouvrages à faire au pont de Vaas, sur le Loir.

C. 659. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1687-1786. — États au vrai des recettes et dépenses

faites pour les turcies et levées de Touraine, Orléans, Moulins et Riom, de 1687 à 1768, par les trésoriers généraux Charles Goulart, Jean Boutault et Olivier Rocher. — Dépenses pour : l'élargissement et l'exhaussement des levées de la Loire dans l'Élection d'Angers ; — des perrés et talus aux levées de Pont-Cher, de Berthenay et de Foucault ; — des contre-levées en l'île de Berthenay, à La Chapelle-aux-Naux et à l'île Saint-Martin, Élection de Chinon ; — une levée du pont de Tours à l'île Saint-Jacques ; — le rehaussement des levées, près le couvent des Minimes du Plessis. — Observations de M. de La Millière, sur les états de situation des ponts et chaussées dans la Généralité.

C. 660. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1678-1739. — Déclaration du Roi qui maintient les propriétaires des maisons construites sur les anciens fossés, remparts et fortifications dans la possession desdites places, à la charge d'une finance et de les tenir dans la censive de son domaine. — Assignations obligeant divers particuliers à présenter leurs titres au bureau de la recette générale, situé à Tours, rue de la Scellerie, pour y être ensaisinés et contrôlés, et acquitter les droits de censive. — Procédure entre François Peyret Davaux, receveur général des domaines, et la communauté des tanneurs de Doué, qui refusent de payer au Roi les droits d'ensaisinement, de lods et ventes, pour les maisons qu'ils possèdent sur l'emplacement des fortifications, sous prétexte qu'elles relèvent du seigneur de Doué. — Extraits d'arrêts du Conseil d'État, portant que les seigneurs particuliers ne pourront prétendre de directe sur les emplacements des fortifications ; — que les redevances dues aux maires et échevins par les possesseurs desdites places, seront payées au Roi.

C. 661. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1698-1742. — États au vrai des recettes et dépenses faites par les receveurs généraux des domaines et bois de la Généralité : Antoine Bouault, Benoît Eynard et Joseph-François Peyret Davaux, pour les domaines engagés et non engagés de Tours, Amboise, Angers, Beaufort, Saumur, Le Mans, Beaumont, Mamers, Sonnois, Peray, Perseigne, Montrichard, Château-du-Loir, Loudun, Reugny, Loches, Baugé, la forêt de Bellepoule, dépendante du domaine d'Angers, Châtillon, La Flèche et Longaulnay.

C. 662. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1743-1787. — États au vrai des recettes et dépenses

des domaines et bois, engagés ou non engagés, faites par Jean Coupart et Janon de Soulligné, receveurs généraux desdits domaines, Vincent René, administrateur, et Joseph Poinsignon, commis pour acquitter les charges des états du Roi concernant les domaines.

C. 663. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1642-1701. — États des recettes et dépenses des domaines engagés et non engagés, faites pendant les années 1642-1699, par les receveurs généraux desdits domaines, Charles Taffu et Alexandre Desvaux, sieur de Blanchefontaine. — Dépense de 492 livres 9 deniers sur le domaine d'Amboise, pour les vivres et vêtements de treize pauvres pendant le carême. — Sommes versées : aux religieux de Bois-Rayer, du Louroux, de Perseigne, de Marmoutier, de Pontlevoy, de Noirmoutier, du Liget, de Baugerais, de Melinai ; — aux religieuses de Fontevrault, de Pré, de La Fontaine-Saint-Martin, d'Essay, de Moncé, de La Boissière ; — au chapelain de la chapelle du château de Tours.

C. 664. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1750-1765. — État du Roi ou détail de la recette et dépense à faire des deniers provenant de la vente des bois dans les forêts des Maîtrises particulières de la Généralité de Tours, dont les adjudications ont été opérées par les sieurs Eynard de Ravanne et Louis Geoffroy, grands-maîtres des eaux et forêts. — États au vrai des recettes et dépenses faites, pendant les années 1750-1765, par Jean-Michel-Joseph Coupart et Jean-Baptiste Janon de Soulligné, receveurs généraux des domaines et bois.

C. 665. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1766-1789. — État du Roi ou détail de la recette et dépense à faire des deniers provenant de la vente des bois dans les forêts des Maîtrises particulières de la Généralité de Tours, dont les adjudications ont été opérées par Philippe-Barthélémy Lévesque de Gravelle et Jean-Baptiste Cabanel d'Anglure, grands maîtres des eaux et forêts du département de Touraine, Anjou et Maine. — États au vrai des recettes et dépenses faites, pendant les années 1766-1789, par Jean-Baptiste Janon de Soulligné et Joseph-Basile Poinsignon, receveurs généraux des domaines, commis par le Roi pour acquitter les charges assignées sur les bois.

C. 666. (Liasse.) — 36 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1713-1751. — État du Roi ou détail de la recette et dépense à faire, pendant les années 1713-1749, des deniers provenant de la vente des bois dans les forêts des Maîtrises particulières de la Généralité de Tours, dont les adjudications ont été opérées par les sieurs Boutroue d'Aubigny, de Corvoisier de Saint-Vallay et Eynard de Ravannes, grands maîtres des eaux et forêts du département de Touraine, Anjou et Maine. — Compte de la recette et dépense à faire des deniers provenant des amendes, par Peyret Davaux, receveur général. — États au vrai des recettes et dépenses faites, de 1745 à 1749, par Jean-Michel-Joseph Coupart, receveur général des domaines. — État des officiers de la Généralité de Tours qui ont fait réduire leurs augmentations de gages au denier 20, conformément à la déclaration du Roi, d'octobre 1710.

C. 667. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1700-1750. — Charges du Roi réduites au denier 50 sur les augmentations de gages des officiers de la Généralité de Tours, en exécution des arrêts des 25 août, 10 septembre 1720 et 18 mars 1721. — États des réductions opérées sur les officiers des Élections de Tours, Amboise, Loches, Chinon, Richelieu, Loudun, Angers, Saumur, Montreuil-Bellay, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Le Mans, Mayenne, Laval et Château-du-Loir. — État des dépenses, de 1700 à 1750, pour gages et augmentations de gages des officiers de la Généralité, avec les époques de leur création.

C. 668. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1601-1602. — Bordereaux des sommes versées à la recette générale du taillon de Tours, par les receveurs du taillon : — Ambroise Salmon, Élection de Laval ; — Jean de Lommeau, Élection de Saumur ; — Lucas Deméré, Élection de Baugé ; — Jean Lebreton, Élection du Mans ; — Jacques Belhomme, Élection de Loudun ; — Michel Busson, Élection de Montreuil-Bellay ; — Jean Conseil, Élection de Château-Gontier ; — Martin Denis, Élection de Loches. — Bordereaux des sommes versées à la recette générale des finances par les receveurs des tailles : — Jacques Le Féron, Élection de La Flèche ; — Toussaint Belot, Élection de Saumur ; — Abraham Fouquet, Élection de Château-Gontier ; — Laurent Sain, Élection de Chinon ; — Nicolas Joubert, Élection de Tours ; — Étienne Lepelletier,

Élection de Loches. — Bordereaux des sommes envoyées à Paris par le Bureau des finances et mises entre les mains d'Étienne Puget, trésorier de l'épargne du Roi. — Registre de la présentation des mandements et rescriptions de l'épargne.

C. 669. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1759-1790. — Comptes des trésoriers de France, grands voyers en la Généralité de Tours, rendus par Émery Letort, Bellanger et Franquelin, trésoriers-syndics de la compagnie. — État des sommes que la compagnie doit à différents créanciers, pour billets par elle souscrits à leur profit, sur le pied de 3 pour cent. — Noms des créanciers qui ont prêté à la compagnie. — Frais divers. — Augmentations de gages. — Émoluments du sceau.

C. 670. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1727-1728. — Registre des quittances de rentes au denier 50, créées sur les tailles, par édit d'août 1720, au profit des sieurs : — Jean Du Bois Béranger, grènetier au grenier à sel d'Ernée ; — Jean Boussard, sieur de La Doucinière, lieutenant du Roi à Château-du-Loir ; — Antoine Plancher, notaire et greffier du duché de La Vallière ; — François Desloges, sieur de La Dorée, avocat du Roi au Bureau des finances ; — Joseph Coutances, seigneur de Baillou ; — Pierre Jouy, sieur des Roches, élu au Mans ; — Jean Desmé, pour la fabrique Saint-Jacques de Chinon ; — Antoinette Redouin, héritière de Claude Reverdy, curé de Montbazou ; — François Cossé, curé de Maigné, pour les pauvres de ladite paroisse ; — François Lenoir, capitaine de bourgeoisie à Amboise ; — Nicolas Grignon, seigneur de Pouzauges et autres, héritiers de François Martineau, abbé de Saint-Maur, et de Nicolas Martineau, abbé du Petit-Citeaux ; — Philippe Trigalleau, receveur des consignations du duché de Luynes ; — Louis Taboureau, receveur au grenier à sel de Tours ; — Laurent Morillon, greffier de Saint-Christophe, etc.

C. 671. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1685-1779. — Contrat de vente, revente et adjudication du domaine de Reugny à Jean Leblanc, écuyer, sieur de La Vallière. — Lettres patentes de Louis XIII, concédant aux Minimes du Plessis un coin de son parc, pour y reconstruire le logement des pauvres, supprimé par l'exhaussement de l'église, à la suite de l'inondation de 1628 ; — procès-verbaux de visite, d'arpentage et de bornage dudit terrain. — Requête

du chapitre métropolitain de Tours, demandant l'autorisation de défricher et mettre en pré son bois de plante, contenant 300 arpents, qui ne lui sont d'aucun rapport ; — arrêt du Conseil d'État, ordonnant au Bureau des finances de donner à ce sujet son avis. — Visite et estimation des arbres du parc du Plessis, qui dans leur chute ont fait des brèches considérables aux murs ; — contestation au sujet de ces arbres entre Françoise de Souvray, dame de Lansac, gouvernante du château, et le sieur Du Poirier, qui voulait se les approprier. — Concession nouvelle de terrain, faite aux Minimes du Plessis, pour donner de l'air à une salle capitulaire qu'ils font construire.

C. 672. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1642-1776. — Publications et baux à ferme de ce qui reste au Roi du domaine de Saumur, avec les amendes civiles et criminelles, les droits de vente et de rachat, les épaves, collations de bénéfice, etc. — Éventaillement de la terre de Moncontour, acquise de François, vicomte d'Aubusson de La Feuillade, par Antoine de Gondrin, marquis d'Antin. — Adjudication de la haute justice de Montfaucon, au profit de François de Broon, marquis de Chollet. — État des revenus du domaine du Roi à Angers. — Contestation entre les religieux de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et Étienne Jolly, sous-fermier des domaines, au sujet du droit d'amortissement. — Acte de vente de la baronnie et terre de Châtillon, par César, duc de Vendôme, et Françoise de Lorraine, sa femme, à Georges Ysoré, marquis d'Ervault ; — bail des moulins banaux ; — acquisition du même château, saisi sur ledit Georges Ysoré et le marquis de Plumartin, son fils, par Paul de Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges ; — déclarations rendues au Roi par Étienne Gaultier, sieur de Migny, Nicolas Pellerin, prieur de l'église collégiale de Châtillon, Claude Delaître, prévôt de ladite ville, Charles Dubois, seigneur de La Bardousière, et autres.

C. 673. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1693-1784. — État concernant la taxe de 100,000 livres que MM. du Bureau des finances se sont soumis de payer au Roi, en 1693, pour le renouvellement de la paulette. — Détail des sommes dues, en intérêts et frais, par chaque trésorier pour lequel on a fait un emprunt. — État de tout ce qui s'est fait et passé au sujet de la taxe de 77,000 livres, que la compagnie a été obligée de payer, en conséquence de l'édit d'avril 1694, portant confirmation de tous les privilèges des trésoriers de France. — Registre concernant : les emprunts qui ont été faits par lesdits trésoriers, à l'occasion de l'édit de 1694 ; — la création de

deux charges de trésorier vérificateur des étapes, par édit de juin 1696 ; — les augmentations de gages au denier 24, accordées par celui d'octobre 1701, et au denier 16, par la déclaration du 19 juin 1703, etc. — Reconnaissances sous seings privés des membres du Bureau des finances, pour les emprunts contractés par eux, de 1720 à 1762.

C. 674. (Liasse.) — 177 pièces, papier.

1662-1781. — Rôles de la capitation des officiers du Bureau des finances, pour les années 1701-1779, taxés à 180 livres au lieu de 120 qu'ils payaient en 1697. — Listes, par année, des officiers, vétérans, veuves et autres qui ont droit au franc-salé. — Arrêt du Conseil d'État, ordonnant que les particuliers qui seront compris dans les états de répartition de la capitation de 1751 soient tenus de payer, outre leur taxe, les 4 sous pour livre. — Lettres de MM. de Machault, de Remoras, de Sechelles, de Boullongne, Bertin, d'Ormesson, de L'Averdy, Turgot et Necker, concernant la capitation.

C. 675. (Liasse.) — 119 pièces, papier.

1777-1787. — Débet de Jean Rattier, trésorier principal des guerres à Tours. — Correspondance de M. Bailly, procureur en ladite ville, avec MM. de Serilly et de Biré, trésoriers généraux de la guerre, concernant Rattier. — Bordereau général et final des recettes et dépenses effectives faites par Rattier. — Situation de Rattier avec MM. de Serilly et de Biré. — Extrait des titres des propriétés de Rattier ; — vente de sa maison de La Roberdière, paroisse de Mettray, au profit de François Guyot, négociant à Tours ; — de sa seigneurie de Villiers, à Angélique Lejuge, femme de Louis-Charles, comte de Champigny. — Observations concernant la plantation de Rattier, située dans la varenne de Chouzy. — Requête au Roi par MM. de Serilly et de Biré, demandant l'évocation au Grand-Conseil de toutes contestations nées et à naître à l'occasion des créances de Jean Rattier, leur commis principal et leur créancier pour des sommes considérables.

C. 676. (Liasse.) — 71 pièces, papier.

1647-1787. — États au vrai de la recette et dépense des octrois et deniers patrimoniaux des villes de Tours et de Montbazou, présentés au Bureau des finances par : — René Souchu, Louis Veau de Launay, Pierre Dreux et Antoine Rattier, receveurs de la ville de Tours ; — Jean-Baptiste Faré, Jean-François Mingot et Urbain Leroux, commis à la recette de

Montbazou. — Déclaration du Roi, relative aux octrois et autres droits dont jouissent les corps, pays d'États, villes, bourgs, collèges, communautés, hôpitaux, etc. — Arrêt du Conseil d'État et ordonnance du Bureau des finances, concernant l'adjudication du droit d'appétissement de courte-pinte (droit sur le vin), appartenant à la ville de Cormery.

C. 677. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1725-1789. — États au vrai de la recette et dépense des octrois, présentés au Bureau des finances par : — Louis-Marie Trezin de Cangey, receveur des villes d'Amboise, Bléré et Montrichard ; — René Boulay, de Loches, Beaulieu, Preuilly, Cormery et Ligueil ; — Jean-René Soulas, d'Azay-le-Rideau ; — Charles Morin, de Chinon ; — Jean-Jacques La Vallée, de l'Île-Bouchard ; — Henri Cartier, de Richelieu ; — Simon-Pierre Cewet de La Clémencerie, de Sainte-Maure. — Publications, baux et adjudications des octrois d'Amboise, Bléré, Montrichard et Richelieu. — Ordre à Pierre Laillault, gouverneur et sénéchal de l'Île-Bouchard, de prendre des fonds sur les octrois de ladite ville, pour le rétablissement des quais, dégradés par les crues de la Vienne.

C. 678. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1716-1788. — États au vrai de la recette et dépense des octrois, présentés au Bureau des finances de Tours par : — Louis Lenoir, receveur de La Flèche ; — Pierre-François Naudet, de Loudun ; — Maurice-Amable de Bonnefoy, de Château-Gontier ; — Charles Pannetier, de Craon ; — Gabriel Rigault, de Saumur ; — Nicolas Bineau Fremy, de Doué ; — Pierre Gourdault Des Merittes, de Montreuil-Bellay ; — Pierre Renou, de Vihiers ; — Louis Lefebvre de Cheverus, de Mayenne ; — Michel Trehet Du Val, de Mondoubleau.

C. 679. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1709-1789. — États au vrai de la recette et dépense des octrois, présentés au Bureau des finances par : — François Perrier, sieur de La Bizardière, receveur de Laval ; — Nicolas Boucher, du Mans, Sillé-le-Guillaume, Beaumont-le-Vicomte et Fresnay ; — Henri Charmeteau, de La Ferté-Bernard. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour l'adjudication des baux de la seconde moitié des octrois, lorsqu'il survient des enchères de tiercement ou de triplement dans les sièges des Élections. — Formulaire du nouveau bail des octrois de Laval, nommés droits de pavage et de dixième, appartenant à la communauté des

habitants ; — publications et adjudication desdits droits, au profit de Michel Brocheriou, de Tours.

C. 680. (Liasse.) 27 pièces, papier.

1640-1669. — État des charges qui seront payées, pendant l'année 1640, en chacune des recettes particulières du taillon des Élections de Tours, Amboise, Loches, Chinon, Loudun, Richelieu, Montreuil-Bellay, Saumur, Angers, Château-Gontier, Baugé, La Flèche, Laval, Le Mans, Château-du-Loir et Mayenne. — État du paiement qui sera fait en 1646, pour les gages des prévôts des maréchaux, de leurs lieutenants et autres officiers des maréchaussées de la Généralité, conformément à l'état du Roi. — Sommes versées à Pierre Renault, receveur général du taillon, sur les 209,444 livres 14 sous 7 deniers imposés dans les Élections de la Généralité, tant pour le taillon parisis et ses augmentations que pour la solde des prévôts des maréchaux et les gages des officiers du guet. — Comptes des recettes et dépenses des rentes provinciales, faites en 1645 et 1669 par Antoine Compain et René Belluchau. — État sommaire de la recette générale du taillon, faite en 1656, par François Joubert, sieur de La Borde.

C. 681. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1636-1673. — États au vrai des recettes et dépenses du taillon, faites de 1636 à 1657 par les receveurs des Élections de Laval, Tours et Loches. — Papier de recette des crues du taillon et de la solde du prévôt de Baugé. — États sommaires rendus par François Joubert, sieur de La Borde et Hector Nourry, sieur de Bois-Soleil, receveurs généraux du taillon en la Généralité, pour les années 1649-1658. — États des charges à payer sur les recettes du taillon, dans les Élections du Mans, de Loches et de Montreuil-Bellay. — État des collecteurs des tailles de l'Élection de Baugé, qui ont été emprisonnés, à la requête de François Deschamps, receveur des tailles et du taillon ; — poursuites exercées contre lesdits collecteurs. — Instance entre les receveurs du taillon de l'Élection de Richelieu et ceux de l'Élection de Chinon, ces derniers prétendant jouir exclusivement des droits de signatures de rôles, de quittances, de ports, etc., et des taxations de 12 deniers pour livre.

C. 682. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1641-1700. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres deniers imposés en l'Élection de Saumur, pour les subsistances, ustensiles et quartiers d'hiver des troupes, les turcies et levées,

ponts et chaussées, etc. — Répartition de la diminution de 5,735 livres, accordée à ladite Élection sur les ustensiles de cavalerie et les fourrages. — État sommaire de la recette et dépense des droits des officiers.

C. 683. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1648-1745. — États au vrai de la recette et dépense des tailles, deniers communs et octrois de la ville et Élection de Tours, présentés au Bureau des finances par les receveurs Ursin Coudreau, Pierre Loppe de La Poterie, Michel de La Martellière. — Arrêt du Conseil d'État et ordonnance du Bureau des finances, défendant aux officiers des Élections d'accorder de leur propre chef aucune réduction ou remise d'impôts. — Ordonnance prescrivant aux collecteurs de verser leurs fonds entre les mains des receveurs des tailles, afin de connaître les restes qui doivent être remis aux contribuables.

C. 684. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1747-1775. — États au vrai de la recette et dépense des tailles de l'Élection de Tours, présentés au Bureau des finances par les receveurs Antoine Barré, Michel de La Martellière et Guillaume Duhaux. — État de la taille des paroisses de Vallières et de Sainte-Radegonde. — Brevet ou règlement concernant les tailles.

C. 685. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1701-1782. — États au vrai de la recette et dépense des tailles, octrois et autres impositions, présentés au Bureau des finances par : — Jacques Hercules Massue, Antoine Cougny Du Parc, Joseph Mesnard de Seillac, receveurs de l'Élection de Château-du-Loir ; — Antoine Sestier, René Thibault, de La Thibaudière, receveurs de Montreuil-Bellay. — Comptes de la recette et dépense des octrois de la ville de Vihiers, dressés par les receveurs René Proust de Lambertière et Pierre Renou. — Autres de la ville du Puy-Notre-Dame, faits par Joseph Hunault.

C. 686. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1746-1777. — États au vrai de la recette et dépense des tailles, octrois et autres deniers imposés sur l'Élection de Loches, présentés au Bureau des finances par les receveurs Denis Gersent, Henri-Victor Guyet de La Gravière et René Boullay. — Bordereau de la recette et dépense faite, pendant le mois de juillet 1767, par Jean Liger, receveur des tailles de l'Élection de Loches, sur les impositions ordinaires de 1766.

C. 687. (Liasse.) — 82 pièces, papier.

1716-1776. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et octrois des Élections d'Amboise, Chinon et Richelieu. — Baux à ferme des octrois d'Amboise, Bléré et Montrichard. — Adjudication de l'octroi de la ville de Richelieu. — Apposition de scellés chez Pierre Cougny Du Parc, receveur de Chinon, décédé. — Requête d'Anne-Georgette de Gilbert, sa veuve, demandant la levée des scellés. — Inventaire des papiers et registres. — Ordonnance du Bureau des finances, qui décharge des tailles et impositions les paroisses d'Ingrandes, Saint-Patrice et autres des Élections de Chinon, Angers, Baugé et Saumur, à cause de leur misère, occasionnée par les inondations de la Loire, pendant dix années, à la charge de travailler à la réparation des brèches causées par les crues des années 1649 et antérieures.

C. 688. (Liasse.) — 89 pièces, papier.

1636-1771. — États au vrai de la recette et dépense des tailles, du taillon et autres natures de deniers imposés en l'Élection de Mayenne, faits et présentés au Bureau des finances de Tours par les receveurs Jacques Lair, René Garnier, Adam Deschamps, Philippe Cheval, sieur de La Chauguinière, Claude-Raimond Brochet Des Jouvances et René Lefebvre d'Argencé. — États des restes dus.

C. 689. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1628-1748. — États au vrai de la recette et dépense des tailles, du taillon et autres natures de deniers imposés en l'Élection de La Flèche, faits et présentés au Bureau des finances de Tours par les receveurs des tailles et du taillon, René Olivier, Christophe Bidault, Hiérosme Le Royer, Mathurin Bachelier, René Damien et Henri Fontaine de La Crochinière. — États au vrai des recettes et dépenses faites par Pierre-Henri Georgias et Thomas de Laleu, receveurs-payeurs des gages des officiers du Présidial de La Flèche.

C. 690. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1742-1782. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres natures de deniers imposés et levés en l'Élection du Mans, faits et présentés au Bureau des finances de Tours par Martin Des Bouchardières, Nicolas-Jacques Boucher et Richard de Fondville, receveurs de ladite Élection. — État des mutations arrivées dans les parties prenantes sur l'état du Roi, pendant les années 1759-1765.

C. 691. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1706-1777. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres natures de deniers imposés et levés dans les Élections de Baugé et de Château-Gontier, faits et présentés au Bureau des finances par : — Pioger de Pantigné, receveur de Baugé ; — François Grolleau, Louis Pean, Nicolas et Charles Budet, receveurs de Château Gontier.

C. 692. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1745-1778. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres natures de deniers imposés et levés en l'Élection d'Angers, faits et présentés au Bureau des finances de Tours par Jean-Claude Blanchard et Georges-Nicolas Baudard de Vaudésir, receveurs de ladite Élection.

C. 693. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1645-1775. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres natures de deniers imposés et levés dans les Élections de Loudun et Saumur, faits et présentés au Bureau des finances par : — Jacob Baillargeau, receveur de Loudun ; — Jacques Lebouvier de La Coutardière et Jean-Louis de Lage, receveurs de Saumur. — État de ce qui reste dû par diverses paroisses de l'Élection de Loudun sur la taille de 1645.

C. 694. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1642-1775. — États au vrai de la recette et dépense des tailles et autres natures de deniers imposés et levés dans les Élections de Château-du-Loir et Laval, faits et présentés au Bureau des finances par : — Pierre Esperon et Pierre Levacher, receveurs de Château-du-Loir ; — Pierre Fournier et Jean Coustard Du Plessis, receveurs de Laval.

C. 695. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1724-1787. — États au vrai des recettes et dépenses faites par les receveurs généraux des finances Louis Sandrier, André Mailly Du Breuil, Simon Boutin, Jean-Pierre Richard, Joseph Harvouin et Louis Richard de La Bretèche. — Détail des recettes provenant des versements faits au Bureau des finances par les receveurs des tailles des seize Élections de la Généralité. — Sommes remises aux gardes du trésor royal : Edme Turmenyes de Montigny, Jean Paris de Montmartel, Nicolas Gaudin de La Grange et Charles Savalette de Magnanville. — Autres dépenses pour :

la maréchaussée, les ponts et chaussées et les turcies et levées ; — les appointements des lieutenants de Roi ; — les gages et augmentations des officiers du Bureau des finances.

C. 696. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1789. — Comptes de la recette et dépense des deniers provenant de la capitation des nobles, officiers de justice, privilégiés, bourgeois et communautés, rendus par Louis Guérin, receveur particulier des finances de l'Élection d'Amboise, et par les receveurs des Élections d'Angers, Baugé, Château-du-Loir, Château-Gontier, La Flèche, Laval, Le Mans, Loches, Loudun, Mayenne, Montreuil-Bellay, Richelieu et Saumur. — Précis du compte de capitation de l'Élection de Tours. — État des décharges accordées sur les rôles des nobles, officiers de justice et privilégiés de la ville de Tours et de la campagne, et sur la capitation des taillables. — État des non-valeurs en l'Élection d'Angers. — État général des comptes de capitation rendus par les receveurs des susdites Élections. — Comptes des deniers provenant du recouvrement des vingtièmes de toute nature, imposés sur l'Élection d'Amboise.

C. 697. (Liasse.) — 159 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1648-1743. — Arrêts du Conseil d'État : contre les élus de Loches, qui procèdent au département des tailles d'une manière illégale ; — ordonnant aux trésoriers de France de commettre aux recettes des tailles de Loches et de Chinon des personnes probes et solvables. — États des receveurs et commis aux recettes des tailles de la Généralité qui ont donné caution et de ceux qui ne l'ont pas fait. — Inventaire des cautions reçues au Bureau des finances, de 1723 à 1737. — Actes de réception de cautionnement de divers receveurs des tailles. — Prestation de serment de Nicolas-Henri de Cressac, sieur de La Bachellerie, pourvu de l'office de trésorier général des turcies et levées.

C. 698. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1744-1772. — Actes de réception par le Bureau des finances des cautionnements de : — Joseph Faribault, conseiller, garde et receveur au pesage et mesurage des sels, à Ingrandes ; — René Boullay, receveur des octrois des villes de Loches, Beaulieu, Ligueil, Cormery, et Preuilly ; — Olivier Rocher et Pierre Deconte, trésoriers généraux alternatifs des turcies et levées ; — Claude-Richard de Fonville, receveur général mi-triennal des finances de la Généralité ; —

Guillaume Dubault, receveur des tailles en l'Élection de Tours ; — Pierre Cougny, en l'Élection de La Flèche ; — Adrien Gaullier de Senermond et Denis Cornu de Savigny, en l'Élection de Montreuil-Bellay ; — Louis Goupil de Bouillé, François Guillot Des Petitsbois et Mathurin Davy Des Varennes, en l'Élection de Saumur ; — René Lefebvre d'Argencé et Claude Brochet Des Jouvences, en l'Élection de Mayenne ; — Alexandre Lenoir de La Motte, en l'Élection de Baugé ; — Joseph Meinard de Seillac, en l'Élection de Château-du-Loir. — Inventaires des cautionnements fournis au Bureau des finances pendant les années 1748-1771.

C. 699. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1699-1772. — Inventaires des registres et papiers, faits après les décès de : — François Deschamps et Gilles Mailly Du Tilloir, receveurs des tailles à Baugé ; — David, sieur de La Garde, à Richelieu ; — Louis Péan, à Saumur ; — Daniel David de La Fuye, à Richelieu ; — Jacques Fontaine de La Crochinière, à La Flèche ; — Deschamps de Mery, à Mayenne ; — Denis Cornu de Savigny, à Montreuil-Bellay ; — Georges Baudard de Vaudésir et Claude Blanchard, à Angers ; — Sandrier, receveur général des finances ; — Jean Boutault, trésorier des turcies et levées ; — René Boullay, receveur des tailles et des octrois de Loches, Beaulieu, Preuilly, Ligueil et Cormery. — Ordonnance de soumission par Simon-Jude Cornu de La Fontaine, premier commis du trésor royal, pour la reddition des comptes dus par Denis Cornu de Savigny, son frère. — Apposition de scellés sur les meubles et effets de Jean Marcy dit Jouannes, allemand, décédé au château de La Bourdaisière, dont la succession est dévolue au Roi par droit d'aubaine. — Opposition aux scellés mis chez Claude Regnault Des Roches, prétendu bâtard, par Madeleine Regnault, sa sœur.

C. 700. (Liasse.) — 500 pièces, papier.

1772-1787. — Inventaires des registres et papiers faits après les décès de : — Marc Menard de Rochecave, greffier alternatif et mi-triennal du Bureau des finances ; — Brousse, greffier en chef du même Bureau ; — Pierre Fournier, receveur des tailles à Laval ; — Guillaume Dubault, à Tours ; — Alexandre Lenoir de La Motte, à Baugé. — Procès-verbaux d'appositions de scellés sur les meubles, papiers et effets : — d'Albert Bruneau, directeur et receveur général des domaines et bois du Roi et de Monsieur ; — de René Goupy, receveur des tailles à Saumur, absent et en faillite ; — de Jean-Médard Liger, receveur des tailles de l'Élection de Loches, également en faillite. — Etat des biens abandonnés par Liger à ses créanciers ; — extrait de

son contrat de mariage avec Perrine Cuinier Des Blinières ; — ordonnance royale, faisant défense, sous peine de nullité et de 1,000 livres d'amende, aux officiers du Bailliage de Tours et à tous autres, saisis de l'affaire Liger, d'en plus connaître, et aux parties de faire les poursuites et procédures ailleurs qu'en la Cour ; — requête des officiers de l'Élection de Loches, réclamant leurs honoraires pour l'apposition des scellés et contre-scellés et la vente des meubles ; — liquidation des frais concernant la discussion mobilière ; — quittances des sommes reçues.

C. 701. (Liasse.) — 72 pièces, papier.

1715-1769. — Minutes d'audiences. — Mémoire du Bureau des finances contre la Chambre des Comptes, qui avait arrêté les poursuites faites contre Armande de Gouffier Caravas, veuve de Louis de Gouffier, marquis de Thoisy, et accordé à celle-ci un délai de deux ans pour fournir l'aveu de sa terre et comté de Passavant, relevant du château de Saumur. — Publications et adjudication des biens de Laurent Dandenac, receveur des tailles à Loudun ; — état des frais et versements faits par Robert Verrier un des syndics des créanciers ; — inventaire des papiers concernant Dandenac, trouvés au domicile de Jean Delaveau, autre syndic, après son décès ; — état sommaire des papiers de Dandenac, déposés au greffe du Bureau des finances par Robert Verrier ; — institution d'un curateur à la succession vacante de Dandenac. — Adjudication des biens de Françoise de Ronceray, décédée bâtarde. — Enquête contre Étienne de Rosny, exécuteur testamentaire du legs de Louis Leferron, prétendu bâtard. — Requête des Minimes du Plessis, des Cordeliers de Tours et de Marie Millet, légataires dudit Leferron, et ordonnance du Bureau des finances portant que le testament sera exécuté selon sa teneur. — Procès-verbal de visite des héritages dont Marguerite Thomsur jouissait par usufruit. — Bail judiciaire des biens de Louis Cossais, marchand, saisis à la requête de François Peyret Davaux, receveur général des domaines et bois. — Adjudication des effets de Claude Clavier, receveur des Aides au bureau de Sainte-Anne de Tours, à la diligence de Jean-Michel Coupard, receveur général des domaines. — Sentence arbitrale du Bureau des finances, au sujet du legs fait en faveur de François Segoin, par Martin Sain, seigneur de Bois-le-Comte ; — consentement de Jacques Sain, seigneur des Arpentils.

C. 702. (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1726-1786. — Ordonnances, jugements et sentences du Bureau des finances, concernant diverses instances

mues entre : — Françoise-Philiberte de Froulay de Tessé, femme non commune en biens de Jean-François de Bricqueville, comte de La Luzerne, dame engagiste de la baronnie de La Flèche, Pierre Cyr, comte de Bueil, seigneur de Boissay, et Charles de La Baume Leblanc, duc de La Vallière, prétendant que ladite seigneurie de Boissay, paroisse de Maigné, relève de son duché ; — François Peyret Davaux, receveur des domaines, et Marie Doujat, femme de Jean Leboindre, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement, exécutrice testamentaire de René Chevalier, chanoine du Mans, décédé bâtard ; — les chanoinesses de Beaulieu et Guillaume Gaulpied, baron de Sennevières, prétendant que celles-ci lui doivent un homme vivant et mourant, à cause de la grande dîme qu'elles perçoivent sur la paroisse de Saint-Hippolyte-des-Bois ; — Louis, comte de Lamarck, et le receveur des domaines, au sujet de la succession de Jean Marcy, allemand, domestique de la comtesse de Fustemberg, dont ledit Lamarck est héritier ; — Rolland Barin, seigneur du Palet, et Louis de Beauvau, seigneur de La Seguinière, qui veut mettre opposition à l'aveu de la seigneurie de La Roche-Saint-Crespin, rendu au Roi par ledit Barin ; — le receveur des domaines et Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, pour les droits de rachat de la châtellenie de Bonnétale ; — les habitants de Château-du-Loir et Pierre-Gaspard de Clermont, marquis de Gallerande, engagiste de Château-du-Loir, qui prétend que les réparations du pont de cette ville ne sont pas à sa charge ; — Augustin de Racapé, marquis de Magnanne, et Étienne Jolly, sous-fermier des domaines, qui soutient que ledit marquis n'a pas le droit de moulins banaux dans l'étendue de sa seigneurie du Mesnil ; — les chanoines de l'église de Tours et les habitants de Saint-Pierre-des-Corps, pour la fermeture d'une ruelle tendante de la rue de Poitou à l'ancienne porte Bourbon ; — les Minimes du Plessis-lez-Tours et Marie Bruslon, veuve de Vincent Chapeau, concierge du château, soutenue par Armand-Mathurin, marquis de Vassé, vidame du Mans, baron de La Roche-Mabile, gouverneur du Plessis, au sujet d'une chapelle concédée par Louis XI à Saint-François de Paule, et dont lesdits religieux réclament la jouissance ; — Marie de La Rivière, veuve de Louis-Roch-Gilbert Du Mottier, marquis de La Fayette, dame de Reignac, s'opposant à la réception de l'aveu du fief de La Couture rendu au Roi par Martin Guimier, lieutenant général au Bailliage de Loches.

C. 703. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1782-1788. — Jugements et décisions du Bureau des finances : — condamnant François Plumereau à rétablir à ses frais le chemin de Braye à Richelieu, devenu impra-

licable depuis qu'il s'est avisé de l'intercepter par un fossé ; — déclarant valable la saisie de 11,875 livres, faite par Janon de Soulligné, receveur des domaines, sur les fermiers de Jean-Baptiste Dutertre, marquis de Sancé, baron de Preuilly ; — déclarant le chapitre de Tours débiteur de 423 livres envers François Jusseume, adjudicataire du pavage de cette ville ; — condamnant Pierre Lemarchand et autres à payer les sommes réclamées par Mathurin Bluet, adjudicataire du pavage des rues formant routes royales, à Laval ; — déclarant bonne et valable la saisie des mesures à vin faite sur Moreau, aubergiste, par Jean Lemasson et Pierre Gaudin, sous-fermiers des droits de prévôté, mesure et étalonnage du comté de Beaufort ; — maintenant Louis de Folleville, sieur de Beauficelle, en la possession du fief de la sergenterie de Loché et du droit de jouir seul, et à l'exclusion de Janon de Soulligné, de tous les droits et devoirs seigneuriaux et féodaux qui se perçoivent sur ledit fief ; — condamnant Auguste Rat, adjudicataire du pavage des rues de la ville de Chinon, à leur donner les pentes réclamées par Louis Tourneporte de Voutes, lieutenant général au Bailliage de ladite ville. — Poursuites exercées par Jean-Baptiste Janon de Soulligné, contre — Françoise de Mondragon, femme de Louis, comte de Foucault, pour les droits de lods et ventes des seigneuries de Boulouère et de Maisoncelle ; — le marquis de Flamarens, seigneur d'Anvers, pour le droit de rachat de la terre et seigneurie du Deffais, relevant de Monsieur, à cause de sa baronnie de Torigné ; — le duc de Bourbon, la princesse de Condé, sa sœur, le prince de Guéméné, héritiers du prince de Soubise, pour les droits de vente de la châtellenie de Brain, la seigneurie de Haye-Hamlet, etc.

C. 704. (Liasse.) — 156 pièces, papier.

1737-1749. — Ordonnances du Bureau des finances autorisant à exercer la grande et petite voirie, en qualité de commis de Joseph Rondouin, voyer particulier de la Touraine et du Maine, les sieurs : — Michel Leglay, à Bléré et paroisses circonvoisines ; — Jacques Rouer, à Luynes ; — Charles Sicard, à l'Île-Bouchard ; — Antoine Noyer, à Amboise ; — Pierre Poitevin, à Montrichard ; — Jean Pichery, à Châteaurenault ; — Mathurin Moreau, à Restigné ; — Jean Falgonst, à Langeais ; — Marc Bégnin, sénéchal de Restigné, à Bourgueil ; — René Prévost, à Saumur ; — Michel Desnoyers, à Thilouze ; — Nicolas David, à Ligré ; — François Aubry, à Tauxigny ; — François Ravenneau, à Baugé ; — Louis Thineau, à Richelieu ; — Jean Guillot, notaire, à Brézé ; — François Jacquet, à Loches ; — Robert de Verné, à Saint-Christophe. — Autres ordonnances du Bureau : — nommant Claude-

Joseph Petit Laperrée et Joseph Rondouin fils, voyers ambulants et inspecteurs dans les provinces de Touraine et Maine ; — désignant Robert Luce et Pierre Besnardeau, pour exercer la petite voirie en la place de Rondouin et de son fils, interdits pour trois ans. — Détail des vexations exercées par René Bouchereau, commis voyer à Montreuil-Bellay ; — René Leroy, désigné pour le remplacer.

C. 705. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; 2 plans.

1750. — Lettres adressées à M. Dauphin, procureur général au Bureau des finances, par les sieurs : — Hayneufve, curé de Saint-Philibert-du-Peuple, près Longué réclamant contre l'ordonnance du voyer Guillot pour le pavage du chemin qui longe le cimetière de sa paroisse ; — Desbrais, notaire, se plaignant du voyer Rondouin, qui a ordonné sans motif la démolition du pignon de la messagerie de Loches ; — Travers de La Roberdière, prétendant qu'on a choisi le plus long et le plus accidenté des chemins de La Flèche à Longué, parce qu'il se trouve entre ses terres et que toute la dépense du pavage retombera sur lui ; — les maire et échevins de Loches, réclamant contre les ordonnances du voyer Rondouin pour la démolition de maisons qui pourraient être rétablies à peu de frais ; — Pothier de La Berchellière, curé de Saint-Laurent de Beaulieu, annonçant que les habitants de cette ville se soumettent à refaire le pavage en face de leurs propriétés ; — sœur Bridonneau, supérieure des Ursulines de Chinon, promettant de faire paver dans la longueur de son couvent ; — sœur Curieux, supérieure des religieuses de Sainte-Ursule, à Loudun, se plaignant d'avoir reçu une assignation sans avertissement, pour la réparation d'un chemin qui joint le couvent ; — de Magnanville, intendant de Tours, ordonnant de surseoir toute poursuite contre le sieur de Baraudin et autres riverains du chemin de Loches à Perrusson, qui proposent d'y faire une chaussée ; — de Marcé, contre le voyer de Loches, lequel a fait démolir une maison près de cette ville et vendre les matériaux, sans avertissement et en l'absence de son propriétaire, l'abbé de Romans, archidiacre de Saintonge ; — Royer, curé de Saint-Laurent de Lin, réclamant contre les assignations du sieur Lenormand, voyer à Savigné, pour de petites saignées qu'il a faites au chemin, dans le but de l'assainir et d'amener l'eau dans sa fosse ; — de Ruzé d'Effiat, priant de faire cesser les poursuites pour le rétablissement du chemin de Tours à Loudun ; — la dame de Portcordon, agissant pour le sieur de Beaumont, fermier général, qui a été assigné à l'occasion de décombres laissés sur le chemin, dans le but de l'améliorer, après la reconstruction des murs de son château de Saint-Marsol ; — d'Herveuse Mignon, demandant délai

pour les réparations du chemin de Richelieu à Mirebeau, passant près de ses terres de La Mignonnière, et de celui qui longe le parc du château de La Vauguion, appartenant aux religieux du Plessis-lez-Tours. — Requête des habitants et syndic de la paroisse de Saint-Pierre-du-Martroy, procès-verbaux de visites, etc., concernant le mauvais état de la rue qui mène à l'église.

C. 706. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; 1 plan.

1751-1788. — Ordonnances du Bureau des finances permettant d'exercer la grande et petite voirie, en l'absence de Pierre Pinson et de Gilles-Guillaume Hureau, voyers d'Anjou, aux sieurs : — Julien Vallée, procureur fiscal des seigneuries du Verger, dans l'arrondissement de Durtal ; — Jean-Michel Fontenelle, dans l'Élection de Saumur ; — accordant l'office de commis voyer, sur la requête de René Portier et d'Antoine Des Rivières, voyers de Touraine, à : — Claude Quantin, pour les paroisses de Bessé, La Chapelle-Huon, Sougé, Lavenay, etc. ; — Pierre Roger, huissier royal à Montrichard, pour les paroisses de Ceré, le Liège, Mareuil, Pouillé, Faverolles, Francueil, Chissay, Bourré, etc. ; — Pierre Mignon, huissier à Châtillon, pour La Haie, Preully, La Guerche, La Rocheposay, etc. ; — Urbain Besnier, marchand, pour les paroisses de Beaumont, Avoine, Savigné, Saint-Louans, Saint-Germain, Candès, Huismes, Bréhémont et Rivarennes ; — Paulin Chartier, pour le canton de Villedieu ; — Louis Tessier, notaire royal, pour le département de Loudun, au lieu de Louis de Gonne, qui a été révoqué ; — autorisant François Marin, conducteur des ponts et chaussées, à exercer au lieu et place de François Verger, voyer en chef du Bureau des finances, la grande et petite voirie dans la ville de Tours et sur les routes royales. — Prestation de serment de Pierre Mallière, garde marteau de la gruerie de Sablé, commis pour exercer la voirie dans cette ville et les paroisses environnantes. — Lettres adressées au Bureau des finances par MM. Enjubault, maire de Château-Gontier, de Trudaine, Louise de Marillac, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie, à Loudun, le vidame de Vassé, de Laporte de Sainte-Gemme, Godard Dassé, de Choiseul, Géré de La Motte, Labbé de La Rue, Joly de Fleury, Briçonnet d'Oissonville, d'Andigné de Mayneuf, de Moulins de La Roche, etc., concernant la voirie. — Procès-verbal contre le voyer de Touraine, Rondouin, qui, par sa négligence, a laissé exécuter d'une manière très-défectueuse le pavage de la ville de Tours.

C. 707. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 1 plan.

1762-1788. — Procès-verbaux : — de Pierre Mignon, chargé de la grande et petite voirie au département

de La Haie, constatant le mauvais état du pont de Vivegué, près de ladite ville, dont la reconstruction doit être à la charge du prince de Rohan Guémené, duc de Montbazou ; — de Mathurin Bluet, commis voyer en l'Élection de Saumur, contre la dame Blondé, qui s'est ingérée de faire creuser une fosse dans la principale rue du Puy-Notre-Dame, pour y recevoir et laisser déposer les eaux provenant des ravins ; — de Pierre Berthelot, voyer en l'Élection de Loches, constatant : le mauvais état de maisons à Loches et à Truyes ; — les délits commis par le sieur Cormaille, arpenteur et maître de poste à Loches, en interceptant les chemins du village de La Persillère à la forêt de Saint-Quentin et de Chambourg à l'Île-Auger ; — de Guy Crasnier, voyer ordinaire du duché d'Anjou, concernant la dégradation des murs et piliers du cimetière de Brissac et de diverses maisons à Angers et à Saumur ; — de Louis de Gonne, voyer à Loudun, au sujet d'une rue dans le bourg des Trois-Moutiers, supprimée par le sieur Dubois. — Plaintes contre les religieux Augustins de Montreuil-Bellay, à l'occasion des barrières qu'ils ont fait poser et fermer à clef à l'entrée d'une rue qui conduit à leur église et à plusieurs maisons particulières ; — procès-verbal de la démolition et de l'enlèvement desdites barrières. — Requêtes des religieuses de la Visitation du Mans, demandant la permission de construire un moulin à vent sur un lieu élevé de leur ferme de Hauteclair, pour y faire moudre leurs grains. — Ordonnance du Bureau des finances, autorisant des particuliers de Loches, Cormery, Veretz, Sainte-Maure, l'Île-Bouchard, Montbazou, Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Joué, Monts, Tours, etc., à faire les réparations et constructions portées dans leurs requêtes.

C. 708. — (Liasse.) — 97 pièces, papier.

1681-1782. — Adjudication des travaux de pavage à faire aux rues Traversaine, de La Scellerie et des Jésuites, à Tours, pour leur procurer de l'écoulement par la nouvelle rue qui conduit de la rue Traversaine au Mail. — Réception du pavage de la rue du Croc. — Détail par maison des pavages à faire dans les rues de La Riche, des Fossés-Saint-Martin, du Carroir-des-Tanneurs, des Anges, des Quatre-Vents, du Petit-Saint-Martin, du Chardonnet et de La Triperie. — Ordonnance contre le sieur Dupuy, entrepreneur, pour n'avoir pas raccordé son pavage, dans la rue de La Galère, avec celui des cours voisines, qui, se trouvant plus basses, reçoivent toutes les eaux de ladite rue. — Dénombrement des propriétaires ou locataires des maisons de la rue Saint-Étienne, et toisé du pavage à payer par chacun. — Devis des travaux de pavage à faire par les propriétaires dans les rues de Saint-Maurice, La Coutellerie,

La Chèvre, La Longue-Échelle, La Rotisserie, La Harpe, Saint-Martin, Saint-Éloi, l'Écouérie, La Grande-Rue, etc. — Requêtes : — des administrateurs de l'hôpital, proposant de se charger du pavage qui les concerne en face l'Hôtel-Dieu et dans la rue des Couteliers ; — des religieux de Marmoutier, prétendant que le carroir de Saint-Pierre est une place et que dès lors son pavage doit être aux frais du Conseil de ville ; — des chanoines de Saint-Gatien, demandant l'autorisation de faire à leurs risques et périls leur pavage dans la rue Saint-Maurice, pour y employer le pavé de La Membrolle, qui est préférable à celui de Linières, porté au devis ; — des propriétaires de la rue des Récollets, se plaignant de l'extrême irrégularité du pavage de cette rue et refusant de payer le sieur Martin Bertrand, entrepreneur, avant qu'il ait été de nouveau visité ; — des propriétaires de la rue des Fossés-Saint-Martin, entre la Loire et la place Victoire, réclamant contre le projet de baisser de trois pieds cette rue qui déjà a éprouvé le même sort, vers 1735 ; — des chanoines de Saint-Martin, prétendant que la rue des Fossés-Saint-Martin, dont le pavage les regarde uniquement depuis la rue du Chardonnel jusqu'à la place d'Aumont, n'a besoin que de réparations qu'ils sont disposés à faire eux-mêmes. — Toisé des pavages exécutés par Thomas Bouchet, Jusseaume et autres.

C. 709. (Liasse.) — 113 pièces, papier.

1637-1789. — Procès-verbal de visite et réception du pavage exécuté par Jehan Lesleu, sur le chemin de Pont-Cher, en 1637. — Requête de Marie-Anne Rompillon, veuve de Louis Hazard, notaire royal, et de René Renou de La Vallée, se plaignant qu'on ait compris, dans l'adjudication du pavage de la ville de Chollet, le devant de leur maison, qui est en retraite et se trouve sur le rocher. — Toisé du pavage des rues du faubourg Saint-Pierre et de Notre-Dame, à Cormery, et rôle des sommes à payer par chaque propriétaire riverain. — Procès-verbaux de reconnaissance des pavages exécutés par Archambault et Renaudin dans la ville de Ligueil. — Adjudication du pavage de la traverse d'Azay-le-Rideau, faite par les riverains de l'avoir exécuté dans le délai prescrit. — Pavage de la ville de Chinon : — procédure entre les habitants et Auguste Rat, adjudicataire ; — difficulté du Conseil de ville avec le duc de Richelieu pour le pavage de la place des Halles ; — suppression des montoires à cheval et soupiraux des caves, dont les saillies offrent du danger la nuit pour les passants. — Contestation entre Jean-Baptiste Dutertre, marquis de Sancé, baron de Preuilly, et les maire et échevins, à l'occasion du pavage et blocage des ponts, chaussées et avenues de ladite ville et des places où, les jours de foire et

marché, le seigneur fait mettre les bestiaux ; — oppositions dudit baron à la mise en adjudication des travaux, malgré plusieurs jugements rendus contre lui ; — députés nommés par délibération du Conseil de ville pour procéder à l'adjudication nonobstant son opposition. — Ordonnance du Bureau, autorisant Prosper de Morard de Galles, abbé commendataire de l'abbaye de Preuilly, à rétablir lui-même le pavage qui le concerne ; — visite et recensement des pavages et blocages exécutés par Michel Dutertre, adjudicataire. — Devis du pavage de la ville de Montsoreau ; — requêtes : de Louis de Bouchet, seigneur-comte de ladite ville, demandant que les places des halles, du marché et de son château soient distraites du devis ; — de Joseph Liret, adjudicataire, pour obtenir la vérification et le paiement de ses travaux.

C. 710. (Liasse.) — 85 pièces, papier.

1644-1786. — Ordonnance du Bureau des finances, annulant l'adjudication des pavages, faite sans autorisation par les maire et échevins du Mans. — Devis et adjudication du pavage de la traverse du bourg d'Anguy, conduisant à la grande route du Mans à Paris par Nogent-le-Rotrou ; — requête d'Antoine Toupiolle, demandant l'autorisation de tirer son pavé dans les paroisses de Saint-Ouen, Sargé, Neuville et autres lieux où il trouvera du grès, les carrières du Mans étant épuisées ; — toisés des pavages exécutés et détails des sommes à payer par chaque propriétaire dans les rues Basse, Montoire, Dorée, le faubourg de La Croix-de-Pierre, faisant partie de la grande route de Paris à Nantes, etc. ; — ordonnance du Bureau, portant suppression des perrons et clôtures en bois, établis dans la rue Montoire. — Projet d'adjudication du pavage à faire dans la ville de Mamers. — Requête d'André Gourbeillon, syndic d'Ingrandes, demandant une ordonnance pour qu'il soit procédé de suite au repavage des rues et places de cette ville, qui sont impraticables neuf mois de l'année. — Bail des travaux de pavage à exécuter, en 1644, dans la ville et aux abords de Château-Gontier ; — détail des pavages à faire par les habitants de ladite ville, dans les rues de Beausoleil, des Juifs, des Pintiers, de Laubépin, de La Poislerie, du Bourg-Roussel, du Port-au-Vin, des Trois-Moulins, de La Tour-Marion, du Portail, etc. ; — procès-verbaux de toisé et réception desdits ouvrages exécutés par Antoine Toupiolle.

C. 711. (Liasse.) — 85 pièces, papier ;
1 pièce, parchemin.

1773-1787. — Procès-verbal de visite, toisé et esti-

mation des pavages à faire dans la ville de Bourgueil, rédigé par Pierre Diboisne, voyer, à la requête de MM. de La Chastaigneraie, abbé commendataire de l'abbaye du dit lieu, Beguin de Vaux, sénéchal, et autres notables ; — assemblée des syndic et habitants en l'église Saint-Germain, dans le but de s'opposer à l'adjudication d'un pavage en pavé d'échantillon ; — devis estimatif du blocage qui a été adopté d'un commun accord ; — ordonnance du Bureau, autorisant Antoine Jouveau, adjudicataire, à faire assigner M. Plessis, curé de Saint-Germain, qui lui a fait défendre par huissier de prendre du sable dans l'ancien cimetière, ainsi qu'il est porté dans son adjudication. — Détail par habitation des travaux de pavage à faire sur la place du Pilon, à La Flèche, et dans les rues de Verneville, du faubourg Saint-Germain, des Avallois, du Collège, des vieux-Carmes, de La Cave, de Pierre Lécuyer, etc. ; — requête de Louis Bel, adjudicataire, demandant un délégué du Bureau des finances pour recevoir ses travaux. — Procès-verbal estimatif du pavage à exécuter au faubourg Bressigny d'Angers et dans les rues Haute et Basse-Saint-Martin, Chapronnière, Baudrière, etc. ; — opposition des maire et échevins, prétendant que les rues désignées n'ont pas toutes besoin d'être pavées à neuf ; — ordonnance du Bureau qui suspend l'adjudication. — Devis, publications, adjudication, concernant le pavage des rues de Saumur, qui n'ont pas été comprises dans l'adjudication de 1768.

C. 712. (Liasse.) — 152 pièces, papier ; 3 plans.

1738-1789. — Ordonnances du Bureau des finances, autorisant : — Hugues Jouanneau, docteur en médecine de l'Université d'Angers, à clore de murs un terrain au bourg de Rochefort, qui lui a été concédé par la dame de Canonville, baronne de Rochefort, abbesse de Ronceray ; — les frères Danton et compagnie, à faire construire un lavoir, près de leur manufacture de toiles peintes, située paroisse de Saint-Jacques-lez-Angers ; — Guy-François Petit, seigneur d'Ardenay, à décombrer, curer et renfermer un puits, construit par ses prédécesseurs sur le talus du chemin, tendant du village d'Ardenay, paroisse de Chaudfonds, à Chalonne ; — René Letourmy, procureur du Roi, à faire un passage voûté sous le chemin qui sépare le clos de vigne et le jardin de sa maison, paroisse d'Épire ; — Germain Poulain, vicaire général de l'évêché d'Angers, seigneur de La Guerche, à supprimer et réunir à son domaine le chemin ou rue conduisant du bourg de Savenières à la Loire ; — Charles de Vaussay, chevalier, seigneur de Chêne-Cœur, à faire un embranchement sur son terrain, situé paroisse de Moncé-en-Bélin, pour communiquer à la nouvelle route d'Angers au Mans ; — les admi-

nistrateurs de la maison des Filles Pénitentes d'Angers, à clore une ruelle qui joint leur habitation, pour en faire une basse-cour ; — René Terrien de Lépinay, à s'emparer de l'ancien chemin, pour le terrain que lui a pris la nouvelle route d'Angers à Paris. — Procès-verbaux contre les propriétaires de maisons manquant de solidité. — Requêtes : — des maire et échevins d'Angers, demandant la vérification du pavage de leur ville ; — des syndic et habitants de la paroisse de Cheffes, proposant de rétablir à leurs frais l'arche et la chaussée conduisant de leur bourg à Châteauneuf ; — de la veuve Durateau et autres, contre les fermiers du duc Villeroy, qui, pour alimenter leur forge, retiennent les eaux de l'étang de Pouancé de manière à inonder tous les voisins.

C. 713. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; 3 plans.

1643-1778. — Ordonnances du Bureau des finances : — enjoignant aux propriétaires riverains des chemins conduisant à Savigné-sur-Rillé de pourvoir à leur rétablissement ; — accordant un délai aux chanoines réguliers de l'abbaye de Mélinais, diocèse d'Angers, pour réparer le chemin de Savigné à La Flèche ; — permettant aux syndics et notables habitants de Loudun, Montreuil-Bellay et Thouars de faire procéder à la visite du chemin de Montreuil au bourg d'Oiron et de contraindre à le réparer le seigneur de La Bauge, Leroux de La Girardière, sénéchal de Thouars ; — prescrivant aux riverains des chemins de la paroisse de Saint-Germain, près Montfaucon, de les réparer et de faire couper les arbres, tondre et réduire les haies qui occasionnent leur ruine et gênent la circulation ; — autorisant Thomas Bouchet, adjudicataire du pont et de la chaussée de Biré, à faire recevoir ses travaux ; — permettant à André Quillet, curé de La Chapelle-sur-Oudan, de remplacer par un autre le chemin existant entre l'église et le jardin de sa cure. — Procès-verbaux de visite, constatant le mauvais état des chemins de Ligron à La Flèche, de Longué à Saumur, de Chemiré à Sillé-le-Guillaume, de Durtal à Sablé, de Doué à La Rochelle, de Candé à Angers, de Juigné à Pouancé, etc. — Réquisitions du procureur du Roi contre : — le curé de Chalonne, qui s'est permis d'intercepter pour les charrettes la rue qui sépare sa cure de l'église ; — le sieur de La Forest d'Armaillé, baron de Craon, qui contraint les propriétaires à bâtir sans autre autorisation que la sienne et à payer les droits de voirie à la recette de sa baronnie. — Poursuite des habitants de Chemiré contre Félix Chesneau, avocat à Baugé, dont les caves, s'étendant sous leur église, ont déjà provoqué la chute d'un pilier.

C. 714. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; 4 plans.

1635-1789. — Réquisitions du procureur du Roi, procès-verbaux de visites et ordonnances du Bureau des finances, concernant les chemins : — de Beaufort à Angers, détérioré par l'ouverture des carrières à ardoises qui le joignent ; — de Rillé à Channay, dont le sol est toujours humide, à cause du voisinage de plusieurs fontaines ; — de Brain-sur-Longuenée à Gené et Vern, qu'Antoine-Simon de La Benardais, curé de Brain, a remplacé par un autre ; — de Longué et de Peuton à Château-Gontier, qui est tellement rempli de fondrières qu'on y trouve chaque jour des voitures renversées et brisées ; — de Ballée à Chemiré et Sablé, détérioré par la négligence du sieur de Farcy, seigneur de Ballée, à rétablir le gué de son moulin ; — de Grez et de Bouère à Ballée, rendu impraticable par l'absence de fossés et l'ombrage des arbres qui ne sont jamais élagués ; — de Cossé à Craon et Château-Gontier, dont le mauvais état rend excessif le prix des denrées venant de la Bretagne ; — du Lude à La Membrolle ; — de Vern et de Savenières à Angers ; — de Saint-Georges à Lhermitage ; — de Vernantes à Baugé, etc. — Enquête, faite à la réquisition des habitants de Chemillé, contre leur curé, Claude Héroult, pour anticipation sur le chemin dudit bourg au pont de Berge. — Procédure contre Moreau de Sablé, pour construction illicite sur le chemin de Baupréau à Chalennes. — Procès-verbal de toisé et réception du pavage de la ville de Château-Gontier. — Requête de Drouet de Glatigny, curé de la paroisse d'Azé, demandant l'autorisation d'ajouter à l'église de la Trinité une sacristie dont jusqu'à ce jour elle a été privée ; — plan de ladite sacristie.

C. 715. (Liasse.) — 95 pièces, papier ; 1 plan.

1754-1762. — Procédure suivie au Bureau des finances, entre les chanoines, curés et habitants de Craon et Pierre-Ambroise de La Forest, marquis d'Armaillé, baron de Craon, qui a enfermé de murs et joint à son château la place Saint-Nicolas, située au centre de la ville, où se font toutes les fêtes et foires, qui communique par cinq rues à la principale église, est traversée par la route de Laval à Nantes, et l'a remplacée par une autre trop étroite et trop éloignée. — Requêtes adressées au Bureau des finances par les habitants, les chanoines et par M. d'Armaillé ; — assignations et ordonnances, pour parvenir à la confection des plans et à l'audition des témoins ; — procès-verbal de visite des lieux par Alexis Cassin de La Loge, trésorier de France ; — actes de comparutions ; — enquêtes faites à la réquisition des parties ; — procès-verbaux de jurande et

audition de témoins ; — productions de pièces ; — rapports de procès-verbaux ; — plan de l'objet en litige.

C. 716. (Liasse.) — 107 pièces, papier ; 3 plans.

1650-1789. — Ordonnances du Bureau des finances : — condamnant le sieur Deshayes, seigneur de Ballée, à rétablir le chemin des Marres, à la sortie du bourg de Ballée ; — autorisant les habitants de La Grande-Boire à faire réparer leurs chemins ; — commettant René Berruyer, expert, pour dresser le procès-verbal de l'état des rues du bourg de Brulon ; — autorisant la démolition de la chapelle de Portaveau, près Château-du-Loir, sur la route de Tours au Mans ; — enjoignant aux riverains du chemin de Cromières à Bazouges d'abattre et émonder les arbres, truisses et baies, qui par leur ombrage le rendent impraticable, même en été ; — permettant à Renée Auvray, femme de François-Michel de La Rue, conseiller au Présidial de La Flèche, de porter plus loin le chemin qui longe sa maison, paroisse de Saint-Germain-du-Val ; — autorisant Louis Belle à se faire payer du pavage qu'il a exécuté dans la ville de La Flèche ; — permettant aux habitants de Luché de contraindre le seigneur du Lude à reconstruire la levée de cette ville à Luché, qui a été détruite par le débordement des eaux ; — autorisant Jacques Paris, curé de Requeil, à faire passer les eaux qui inondent son presbytère, par l'ancien égout pratiqué sous sa cour et que les riverains avaient intercepté depuis que les curés n'étaient plus seigneurs de la paroisse ; — enjoignant à MM. Carré, de Mayenne, Deschappelles, de Laval, Montarnault de La Chauvinière, Duverger, de La Bazouge et autres riverains du chemin de Sablé à Sainte-Suzanne, de le rendre praticable. — Requêtes, procès-verbaux de visite, réquisitions du procureur du Roi et ordonnances du Bureau, concernant : la voirie dans les paroisses de Malicorne, Sablé, Savigné, Saint-Martin-de-Villenglose, Viré, etc. ; — le pavage des villes d'Angers et de Beaufort. — Plans de partie de la traverse du bourg de La Chartre et de la chapelle de Portaveau.

C. 717. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; 10 plans.

1678-1789. — Ordonnances du Bureau des finances : — autorisant Pierre-Richard de Foudrille, écuyer, receveur des tailles de l'Élection du Mans, et Nicolas Watelet de Valogny, maréchal de camp, à changer, près le bourg de Pontlieu, le chemin qui conduit du Mans à La Ferté-Bernard ; — permettant à Jean Nioche, de Tournay, inspecteur des manufactures, de clore un terrain vague joignant sa maison, située sur la place d'armes du Mans ; — condamnant Denis Baudron, supérieur du séminaire-hôpital

Saint-Charles, etc., à démolir les murs de clôture qu'il a fait construire sur la rue Saint-Dominique et derrière les fortifications ; — commettant le commis voyer du Mans pour dresser procès-verbaux contre les riverains des chemins du Mans aux paroisses circonvoisines ; — autorisant René-Clément Négrier de Posset, conseiller au Présidial du Mans, à faire passer les bois de sa métairie de La Croix, paroisse de Teloché, sur les terres voisines, la levée qu'il avait construite ayant été détruite par les eaux ; — permettant au curé de Saint-Nicolas de bâtir une chapelle et une sacristie et de clore de murs un terrain vague donnant sur une petite ruelle ; — invitant les habitants de la paroisse de La Couture à s'assembler pour donner leur avis sur le projet de Mathieu Mautouché, leur curé, de supprimer celui des deux chemins allant à l'église qui traverse son presbytère. — Réquisitions du procureur du Roi, rapports de voyers, procès-verbaux de visites etc., concernant : — le pavage de la ville du Mans ; — l'alignement des rues Marchande, Saint-Dominique et autres. — Ordonnance pour la suppression des enseignes, pans de bois et gouttières trop saillants. — Arrêt du Conseil d'État, portant que toutes les maisons situées sur la traverse de la route de Paris à Nantes, dans la ville du Mans, seront mises et alignées sur une largeur uniforme de 30 pieds, et enjoignant aux officiers du Bureau des finances de veiller à l'exécution dudit arrêt.

C. 718. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; 2 plans.

1741-1789. — Requêtes, procès-verbaux et ordonnances du Bureau des finances, concernant le mauvais état et le rétablissement des chemins : — de Champagné à Yvré-Lévêque ; — de Coulaines à Bernay ; — de La Ferté-Bernard à Balesme ; — de La Fresnais à Alençon ; — de Linière-la-Doucelle à La Ferté ; — de La Pallu à Nully-Vaudin ; — de Liré à la forêt de Perseigne ; — de Moncé à Mamers ; — de Fay à Soulligné-sous-Vallon ; — de Saint-Aignan à Bonnétable, etc. — Ordonnances du Bureau : — enjoignant à tous les propriétaires de maisons en la ville de Mamers de faire travailler au rétablissement du pavage qui les concerne ; — permettant à Jean-Luce de Rocquemont, écuyer, maître particulier de la Maîtrise des eaux et forêts de Perseigne, de faire construire, sous le pavage des rues du Fort et du Plat-d'Étain, des canaux pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales dans l'enclos de sa maison, sise à Mamers ; — accordant, à la requête de Louis Hurault, marquis de Vibraye, à la fabrique de Vibraye, le reliquat du produit de la vente des matériaux de la chapelle Saint-Nicolas ; — permettant à Nicolas Hébert de Hauteclair de changer le chemin qui règne entre la

cour et la maison de son domaine de La Chevalerie, situé paroisse d'Arçonnay ; — autorisant la duchesse douairière de Beauvilliers à supprimer le chemin qui existe au pied de son château de Maresché, et à le remplacer par un autre passant dans le bourg. — Procès-verbal de visite et estimation du pavage à faire dans la ville d'Ernée. — Rapports de délits de voirie et ordonnances d'alignements dans les paroisses d'Yvré, Vaas, Moncé-en-Belin, Saint-Georges-sur-Loire, etc.

C. 719. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 1 plan.

1714-1778. — Ordonnances du Bureau des finances : — commettant le voyer François Portier, pour constater les dommages causés dans le bourg et les environs de Neuillé-Pont-Pierre par les eaux, qui ne trouvent plus d'écoulement dans les fossés de ce bourg, comblés faute d'entretien ; — enjoignant de creuser un fossé de 6 pieds de largeur dans l'ancien chemin, pour assainir celui nouvellement fait de Neuillé-Pont-Pierre à la route de Tours à Château-la-Vallière ; — autorisant Étienne Arnauld, notaire, à changer le chemin de Mirebeau à Lignièrès, qui longe sa maison, et Urbain Richardeau à condamner celui qui passe au milieu de ses vignes, paroisse d'Antogné ; — permettant au curé d'Ambillon de prendre possession d'une ruelle inutile, qui le sépare de ses bâtiments d'exploitation, à la charge de reconstruire à ses frais les murs du cimetière ; — autorisant les maire et échevins de Saumur à ouvrir une rue de l'impasse Saint-Jean au quai, à travers les bâtiments et jardins de la Commanderie ; — permettant à Louis-Alexandre de La Fontaine de Fontenay, seigneur de Saint-Pierre-en-Vaux, de supprimer celui des chemins dudit bourg qui passe entre la cour et le jardin de son château. — Contestation entre le procureur du Roi au Bureau des finances et les maire et échevins de Saumur, au sujet de la réparation et de l'entretien du pont Fouchard, ceux-ci prétendant ne plus y être assujettis depuis qu'on leur a repris l'octroi de 4 livres par muid de sel vendu en détail, qui leur avait été accordé à perpétuité. — Visites et rapports des commis voyers, concernant : — l'état des chemins aux abords de Saumur ; — les défauts de nivellement du nouveau pavage de cette ville, qui fait refouler les eaux dans les maisons ; — la démolition des quatre portes de la ville du Puy-Notre-Dame et des murs du cimetière, qui avaient été condamnés faute de solidité ; — le mauvais état d'une cave en roc, régnant sous la principale rue du bourg de Coudray ; — des constructions illicites, anticipations, contraventions, dans les paroisses de Saumur, Coron, Concourson, Saint-Eusèbe-de-Gennes, Varennes, Martigné, etc.

C. 720. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; 3 plans.

1758-1776. — Procès-verbal de visite, toisé et estimation des pavages à refaire et réparer dans la ville de Saumur, dressé par Noël Soulas, trésorier de France, et Bluet, géomètre et arpenteur juré. — Publications et adjudication, au profit de Jacques Quincé, des pavages, blocages et remblais à faire dans diverses rues de Saumur. — Rapport de Jean Pichery de Sivré, président trésorier de France, sur l'état du pavage exécuté par Quincé. — Requête des maire et échevins demandant la réformation des pentes et remblais portés au devis, parce qu'elles occasionneraient la perte de la promenade. — Procès-verbal de visite des dommages causés au pavage de Quincé, dans les faubourgs de Saumur, par les crues de décembre 1769, janvier et novembre 1770, qui ont dépassé en hauteur toutes les précédentes. — Acte d'assemblée des habitants du faubourg de Fenêt, dans le but de modifier le pavage de leur rue, porté dans l'adjudication de Quincé ; — ordonnance du Bureau, qui reçoit Louis Leblanc à exécuter le pavage de ce faubourg. — Procès-verbaux de visite, toisé et réception des pavages de Jacques Quincé et de Louis Leblanc. — Ordonnance de réception des pavages exécutés par René Liret dans la ville de Saumur. — Déclaration des dépens auxquels les marguilliers et fabriciers de la paroisse Saint-Nicolas ont été condamnés, au profit de Liret. — Ordonnances d'alignement. — Nomination de voyers.

C. 721. (Liasse.) — 102 pièces, papier ;
38 pièces, parchemin ; 2 plans.

1689-1779. — Lettres de MM. de Trudaine, Godard d'Assé, d'Argenson, etc., adressées à M. Dauphin, procureur du Roi au Bureau des finances, concernant le chemin de Ruperroux à Terrehault, dont le mauvais état empêche toute communication entre la route du Mans à Paris et les paroisses voisines. — Procès-verbaux de visite par François Portier, commis voyer du duché de Touraine. — Détail des réparations à faire par chaque riverain aux chemins de la banlieue de Laval ; — opposition du duc de La Trémouille, seigneur de Laval, prétendant avoir seul droit de voirie dans ladite ville ; — ordonnance du Bureau des finances, enjoignant de passer outre et d'assigner les riverains sans avoir égard aux prétentions du duc ; — lettres des sieurs Legeay de La Forterie, Aubert de La Fleurardière, François Lebourdais-du-Plessis, etc., se soumettant à exécuter les travaux. — Transport de François Patry de Laubinière, seigneur de La Fontaine, chevalier d'honneur au Bureau des finances, pour reconnaître l'utilité du chemin de Saint-Ouen au Rouvre, contesté par la dame Du Buisson. — Rap-

ports de Marin Lesimple, voyer de Sainte-Suzanne, constatant l'inexécution des réparations ordonnées par le Bureau sur les routes de Pré-en-Pail à Samson, de Chevaigné à Lassay et à Javron, etc. — Ordonnance autorisant Mathurin Bluet, voyer, à vendre, en l'absence du propriétaire, un jardin sur la rue Haute de Montsoreau, pour acquitter les frais d'un mur de soutènement, construit devant ledit jardin. — Quittances d'indemnités de terrains et carrières cédés pour la construction des routes de Sablé à Château-Gontier, du Mans à Laval, de Saumur à La Rochelle, de Tours à Chinon et à Rennes. — Extrait des privilèges accordés aux trésoriers de France par François 1^{er}. — Arrêt qui maintient lesdits trésoriers dans la direction de la grande et petite voirie. — Ordonnance du Bureau des finances, relatives à l'encombrement des rues, etc.

C. 722. (Liasse.) — 134 pièces, papier.

1640-1789. — Requête des maire et échevins de Loudun demandant une ordonnance pour réparer avec économie le pavé de leur ville, les habitants étant trop pauvres pour faire la dépense d'un repavage général. — Ordonnance condamnant Nalise de Grand-Maison et autres à supprimer un puits ouvert sur le chemin de Richelieu à Loudun, dans le bourg de Sceaux. — Procès-verbaux de visite des chemins de Mouterre à Moncontour, de Beuxes à Vezières et des abords de Chasseigne, détériorés par les pailles, chaumes et ajoncs que les habitants y font pourrir. — Acte d'assemblée des habitants de Bourré, à l'occasion des dégâts causés aux chemins haut et bas de Tours à Bourges, dans l'étendue de leur paroisse, par les marchands de pierre. — Procédure au nom de Jean Des Hayes, abbé d'Aiguevives, et d'Étienne Roger, prieur, contre Claude Guérin de La Pinonnerie, qui avait condamné le chemin tendant de ladite abbaye au port de l'Audronnière ; — plaintes de Julien Bisson contre lesdits religieux, dont la négligence à réparer le même chemin oblige les charretiers, cavaliers, etc., à passer sur ses terres. — Chute d'une tour dans le carroi de Montrichard ; — projet d'abattre le bâtiment de l'horloge ; — visite de l'église Sainte-Croix, écrasée en partie par l'écroulement d'un pignon du château de ladite ville ; — procès-verbal de la démolition des parties dudit château qui donnent des craintes aux habitants ; — quittances des sommes reçues pour lesdites démolitions. — Ordonnances du Bureau des finances : — autorisant les maire et échevins de Montrichard à abattre la porte d'entrée de cette ville, côté du pont ; — à abaisser et élargir celle appelée la Porte-Chambre, située à l'orient ; — condamnant l'abbé d'Aiguevives à reconstruire le pont situé près de son abbaye, sur la route de Montrichard à Montrésor ;

— signifiant aux officiers du duc de Saint-Aignan de cesser leurs poursuites contre le voyer de leur Bureau, à l'occasion du droit de voirie, jusqu'à la décision de l'instance qui doit incessamment être jugée au Conseil contre ledit duc et autres seigneurs châtelains et haut justiciers de la Généralité. — Toisé et réception du pavage de la ville de Montrichard, exécuté par Thomas Bouchet. — Réquisition contre le marquis de Chabanais, engagé du château de Montrichard, pour la réparation du pont du Cher, sous lequel il perçoit un péage. — Nominations de commissaires dans les arrondissements de Montbazou, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais et Luynes.

C. 723. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 4 plans.

1669-1772. — Transports des délégués du Bureau des finances dans les paroisses de Joué, Saint-Cyr, Chambray, Louans, Vouvray, Mettray, Saint-Symphorien, Saint-Étienne, etc., pour prendre connaissance des chemins que se proposent de supprimer et remplacer les sieurs Philippe Belgarde de Saint-Germain et autres. — Requête du chapitre de Saint-Martin, demandant l'autorisation de rétablir les brèches et ruines des abords, chemins et avenues du pont Saint-Sauveur vers le pont aux Oies et Ballan, causées par les dernières crues de 1709, et de contraindre les riverains à participer à la dépense. — Ordonnance pour le rétablissement de maisons près l'aumône Saint-Martin, en face les douves du château de Tours, etc. — Visite du chemin de Louans à Savigné, ruiné, près le château de Coulaines, par l'affaissement de plusieurs carrières. — Poursuites exercées par les sieurs Moreau et Fougeret contre les religieuses du Calvaire, parce qu'elles s'étaient servi de la jetée de leurs fossés pour réparer le chemin de Saint-Avertin à Cormery. — Actes d'assemblées : — des habitants de Vouvray, autorisant Pierre de Passac, seigneur d'Artin, à faire un passage voûté sous la grande rue dudit bourg, pour communiquer à ses jardins ; — des habitants de Bouroi, permettant à Claire Vieil, femme de Jacques Beraud, seigneur dudit lieu, de supprimer un chemin inutile situé entre ses deux maisons seigneuriales de Bouroi, en reconnaissance des dépenses qu'elle a faites pour l'église ; — de Saint-Symphorien et de Sainte-Radegonde, autorisant François de La Cour, amidonnier, à construire un canal voûté sous le chemin, pour l'écoulement de ses eaux. — Pavage de la rue des Anges et de la Grande-Rue, depuis la tour Feu-Hugon jusqu'à la rue de Poitou. — Ordonnance du Bureau, autorisant Jeanne Frotté, veuve Aubry, Étienne Petiteau, lieutenant particulier, Claude Maurans, Joseph Drouet et François Auger, entrepreneurs, et Pierre Bacot, fabricant, à construire des auvents et échop-

pes au-devant de leurs maisons, pour attirer les marchands de feuilles de mûrier et autres denrées sur le nouveau marché de la place Saint-Louis. — Visite des démolitions et fractures faites aux murs et portes établis par l'ordre du chapitre Saint-Gatien et des habitants aux deux extrémités d'une ruelle tendant de la rue de Poitou à celle de Saint-Jean-des-Coups, à cause des scandales et assassinats qui s'y commettaient. — Contestation entre le Conseil de ville et les prêtres de l'Oratoire, relative au pavage de la place Saint-Louis au carroi Saint-Joseph. — Ordonnance contre Pierre Dubois, officier de la princesse de Vermandois, abbesse de Beaumont, qui veut supprimer une petite allée du faubourg Saint-Éloi au Mail, parce qu'il est seul propriétaire des deux côtés. — Rapports concernant le mauvais état : — de la petite boucherie, rue de La Boule-Peinte ; — des chemins de Saint-Avertin à Esvres et de la route d'Espagne à Beaujardin ; — du pavage de Saint-Symphorien au bas des Capucins. — Bail au rabais de la réparation des avenues de la ville de Tours. — Procédure contre le sieur Duplessis, pour avoir consolidé intérieurement sa maison, en saillie sur la rue de la Harpe. — Règlement pour la voirie. — Ordonnance fixant la grosseur des bornes pour les rues. — Rapports de délits et contraventions en la ville de Tours.

C. 724. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; 2 plans.

1656-1789. — Requêtes, procès-verbaux de visites et ordonnances du Bureau des finances, concernant : — des maisons et murs manquant de solidité, et des constructions à faire dans la ville de Tours, à Saint-Côme, à Loches et à Chinon ; — des délits et anticipations sur les chemins de Sainte-Anne au Grand-Ormeau ; — de la porte Saint-Éloi à l'hôpital ; — de Tours au pont Saint-Sauveur ; — de Parçay à la Loire par Sainte-Radegonde, etc. ; — le redressement sur la place Saint-Étienne des murs de l'ancien couvent de l'Annonciade, dont les bâtiments ont été réunis à ceux du petit séminaire ; — la vente, par les fabriciens de Saint-Saturnin, de l'emplacement et des matériaux de l'église de L'Écrignole, réunie à leur paroisse ; — les réparations à faire aux chemins de Notre-Dame-d'Oé à Nouzilly et de Joué à Chinon. — Actes d'assemblées des habitants de Joué, Chambray, Montbazou, Veigné, Saint-Avertin, Larçay, Veretz et Azay-sur-Cher, s'opposant aux entreprises de Jules de Rohan, prince de Guéméné, duc de Montbazou, et ordonnance du Bureau qui condamne celui-ci à restituer et rendre libres tous les chemins qu'il a supprimés dans l'étendue de son duché. — Changement de chemins demandés et obtenus par : — Étienne Deschamps, procureur au Présidial de Tours, pour lui permettre

de clore les bâtiments de sa métairie des Brosses, paroisse de Saint-Roch ; — Étienne Bourgault, trésorier des secours accordés aux maisons religieuses, pour se rendre de sa seigneurie de Gesnes, paroisse de Saint-Christophe, à la route de Tours en Normandie ; — Gabriel Taschereau de Baudry, pour rendre la communication plus directe de sa métairie de La Groselière, dépendante de Baudry, avec le grand chemin de Chanceaux à Langennerie ; — Louis Bernin de Valentinay, seigneur d'Ussé, afin d'empêcher le passage sur ses terres de La Carte-Ballan. — Plaintes des habitants de Joué contre Michel Tarteret de La Pelleterie, conseiller au Présidial de Tours, qui s'est ingéré de clore par des fossés le chemin royal dudit bourg à Tours. — Requête des gens de Rochecorbon, pour la reconstruction d'un petit pont près l'église, sur le ruisseau qui alimente le moulin du duc de Chevreuse. — Toisé d'une place sur la Grande-Rue de Tours, occupée autrefois par la chapelle de la Trinité, et sur laquelle les religieux de Saint-Julien se proposent de bâtir. — Arrêt du Conseil d'État, déchargeant le duc de Montbazou de la reconstruction et de l'entretien du pont Girault, sur le ruisseau de Chandon, paroisse de Saint Branchs.

C. 725. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; 4 plans.

1649-1789. — Requêtes, procès-verbaux de visites et ordonnances du Bureau des finances, concernant le mauvais état et la réparation des chemins : — de Vernon Noizay ; — du Morier à Luynes ; — de La Guinière et du pont de La Motte à Fondettes ; — de La Croix-Montoire au Colombier et à Mettray ; — de La Membrolle à Fondettes ; — d'Esvres à Cormery. — Assignations données à Pelisson de La Pailleterie, au duc de Luynes, baron de Semblançay, et autres, pour les réparations des chemins aux abords de Semblançay. — Ordonnance, pour la répartition, entre les riverains, du curement des ruaux et égoûts des varennes de La Riche, Saint-Genouph, Berthenay et Savonnières, jusqu'au bec du Cher. — Réquisitions du procureur du Roi contre Viot de La Clarté, Testard Des Bournais et autres, pour : les réparations des chemins du Serrain à Tours, par Saint-Cyr ; — le prolongement d'une levée et la reconstruction d'une arche sur le ruisseau du moulin de Maudoux. — Rapports de délits de voirie et anticipations commis sur les chemins. — Requêtes : des habitants de Veigné, pour la réparation d'une chaussée et d'un pont de bois sur l'Indre ; — de Michel-Ange, comte de Castellanne et de Villandry, demandant à supprimer une ruelle devenue inutile par suite de la démolition de maisons qu'il a acquises pour faire un potager à son

château de Villandry ; — de Pierre-Olivier Douineau de Charentais, proposant de redresser à ses frais le chemin tendant de Vauhardeau et de La Béchellerie à celui de Saint-Cyr à La Membrolle. — Procès-verbal contre les Bénédictins de Cormery, pour avoir supprimé un chemin conduisant d'Athée à la route de Tours en Berry. — Acte d'assemblée des habitants de Saint-Avertin et ordonnance du Bureau permettant à Henri Burdin, ancien receveur des fermes, de porter au nord le chemin qui va de la nouvelle levée à Saint-Avertin et longe au sud son château de Beaujardin ; — plan dudit chemin. — Plan du château et du bourg de Villandry. — Plan du nouveau chemin pour aller de la vallée de La Bonne-Dame au bourg de Vernou, offert par Pierre-Alexandre de Passac, seigneur de Pinchat, en remplacement de celui qui règne entre ses vignes et sa maison de Pinchat.

C. 726. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; 2 plans.

1781-1789. — Procès-verbaux de visite, etc., concernant : — les réparations urgentes à faire aux chemins : — de Civray au port du Cher ; — de La Perrée, tendant de Saint-Martin-le-Beau au port Chandon ; — de Bourgueil à Gizeux et à Benais ; — de Château-renault à Mondoux, en la paroisse du Boulay, etc ; — le pavage des villes d'Amboise, Langeais et Bourgueil. — Permission aux habitants de Preuilly de contraindre M. de Galiffet, seigneur péager dudit lieu, à rétablir le pavage des rues et avenues de leur ville. — Réquisitions du procureur du Roi contre Claude Dupin, seigneur de Chenonceaux, et autres particuliers : pour constructions illicites audit bourg, route de Tours à Montrichard ; — pour contraventions, dépôts et anticipations sur les chemins de Bléré à Luzillé, au Fau et à Sublaines, de Luzillé à Épeigné, d'Orbigny à Écueillé, de Civray à Saint-Quentin, etc. — Ordonnances du Bureau des finances : — permettant à Louis Duveau, voyer, de vendre à son profit les matériaux d'une maison qu'il a fait démolir à La Haye ; — autorisant Gabriel d'Arsac, seigneur marquis de Ternay, à supprimer un chemin dangereux et inutile pour les habitants dudit bourg ; — Louis Royer, chanoine d'Amboise, à changer le chemin qui traverse sa terre de La Chauvinière, paroisse de La Croix ; — Louis Guillon, seigneur de Rochecot, à construire à ses frais un pont et à détourner sur ses terres le chemin de Langeais à Bourgueil, qui est impraticable en hiver et dans les temps d'orage ; — Victor Gilles, seigneur de Fontenailles, à détourner et améliorer le chemin de Neuvy à Saint-Laurent, qui longe son étang de Fontenailles ; — Jacques-Simon Dupuy, avocat en Parlement et greffier en chef du Conseil supérieur de Blois, à supprimer l'ancien chemin de Tours à Amboise, qui sépare ses ver-

gers de sa maison, située paroisse de Saint-Georges. — Bail au rabais des travaux de maçonnerie et de pavage à faire au pont de Bléré. — Requête des habitants de Neuillé-le-Lierre contre la comtesse d'Estaing, dame péagiste de ladite paroisse, qui prétend que les réparations du pont ne sont plus à sa charge. — Procédure entre les religieuses de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches et celles de Moncé, au sujet de la réparation de l'arche de Limeray.

C. 727. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; 1 plan.

1737-1789. — Ordonnances du Bureau des finances : — autorisant les habitants de Louans à supprimer une ruelle dangereuse au point que personne n'ose s'y aventurer ; — permettant à Félix Leroyer de La Sauvagère, seigneur des Places, ingénieur en chef de la ville et citadelle de Port-Louis et autres fortifications, de remplacer le chemin longeant son château des Places, paroisse de Savigné, qui est impraticable l'hiver ; — à Nicolas Bunault de Rigny, de construire à ses frais une levée entre son château de La Grand-Maison, paroisse de Bréhémont, et la levée du Cher. — Plan du château des Places et du chemin proposé par le sieur de La Sauvagère. — Rapports de délits de voirie, contraventions et anticipations sur les chemins de Chinon à Candes, de l'Isle-Bouchard à Tours, de Loches à Ligueil, etc. — Requête des syndics et habitants de l'Isle-Bouchard et de Ligueil, demandant un ordre pour le pavage de leur ville. — Toisé du pavage de la ville de Candes. — Requêtes : des voituriers, boulangers, blatiers, sergers, beurriers, messagers, etc., de Richelieu et de Champigny, pour la réparation du chemin de Richelieu à Chinon, totalement ruiné par la crue de mars 1741 ; — du marquis de Verneuil, intervenant dans l'instance exercée contre les riverains pour le rétablissement du chemin de Barbeneuve à Saint-Flovier, et proposant de le remplacer par celui qu'il vient de faire tracer à ses frais ; — des gens d'Orbigny, demandant, pour soulager les riverains, une ordonnance qui contraigne tous les habitants indistinctement à réparer par corvée leur pont de bois appelé Les Planches, de 100 pieds de longueur, et les chemins de ladite ville à Montrichard, etc. — Réquisitions contre les riverains pour le rétablissement des chemins de Chinon à Saumur, de Candes à Gouziers, de Fontevault à Loudun, de Richelieu à Mirebeau, etc. — Procès-verbaux de visites de maisons dont la chute est imminente, dans les villes de Loches, Saint-Flovier, Chinon, Ligueil, etc. — Demandes d'alignements. — Nominations de commis voyers. — Ordonnance contre le bailli de la baronnie de Beaulieu, qui prétend avoir le droit de police et de voirie.

C. 728. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1728-1751. — Ordonnances d'enregistrement de provisions d'offices, rendues par le Bureau des finances de Tours, au profit de : — René Anguille, procureur audit Bureau ; — Louis-Hubert de Lauberdière, trésorier de France et grand voyer de la Généralité ; — Joseph Lepannetier Des Salles, grenetier à Laval ; — Pierre Cuisnier Des Blinières, élu en l'Élection de Tours ; — Charles Desbois, sieur de Rochefort, lieutenant particulier au siège de La Flèche ; — Étienne-Denis Borderel de Caumont, trésorier de France ; — Louis-Auguste, comte de Maridort, grand sénéchal de la province du Maine ; — Jean Godin de La Hullière, conseiller au bailliage de Touraine. — Enregistrement : de lettres de noblesse accordées à François Leroyer de La Sauvagère, sieur d'Artezé ; — des lettres de naturalisation de Geoffroy Veys, polonais. — Aliénation de partie du domaine du comté de Beaufort, au profit de Marie-Victoire de Gontault, femme séparée de biens de Louis-Scipion de Grimoard, comte du Roure.

C. 729. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1752-1776. — Ordonnances d'enregistrement de provisions d'offices, rendues par le Bureau des finances, au profit de : — François Portier, maître des œuvres de maçonnerie et voyer de Touraine ; — Jean Couanon, contrôleur et receveur des deniers d'octrois et patrimoniaux de la ville de Mayenne ; — Jacques Chartrain, procureur du Roi au grenier à sel de Montrichard ; — Joseph Deplais, élu en l'Élection de Loches ; — Albert Babou, contrôleur receveur des octrois de ladite ville ; — Pierre Orillard de Villemanzy, lieutenant général au bailliage d'Amboise ; — Charles de Longueval d'Haraucourt, maître des eaux et forêts de la Maîtrise de Château-du-Loir ; — François de La Porte de Vaussenay, président au grenier à sel du Mans ; — Philippe Mignon, procureur du Roi en la Chambre du domaine de la Généralité ; — Jean Rattier, receveur de la ville de Tours ; — Marc Menard de Rochecave, greffier en chef au Bureau des finances ; — Louis Lemaistre Des Foucaudries, lieutenant général de police à Loudun ; — Jean-Gilloire de l'Épinaist, élu en l'Élection de Chinon ; — Paul Roze, contrôleur au grenier à sel de Tours. — Élection de la terre de La Grande-Barbée en baronnie, pour Claude de La Béraudière, seigneur de La Roche et de La Barbée.

C. 730. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin.

1776-1789. — Ordonnances d'enregistrement de

provisions d'offices, rendues par le Bureau des finances, au profit de : — François Pays et Jacques Duveau, élus en l'Élection de Tours ; — Pierre-Claude Nioche, lieutenant de la Maîtrise des eaux et forêts de Loches ; — René Chereau de La Boulaye, trésorier de France ; — François Moreau, procureur au grenier à sel de Richelieu ; — Alexandre Montault de Chavigny, président au grenier à sel de Loudun ; — Jean Cormier de La Picardière, lieutenant de la Maîtrise des eaux et forêts d'Amboise ; — Pierre Baignoux, greffier en chef de l'Élection de Tours. — Joseph Harvoïn et Louis-Richard de La Bretèche, receveurs généraux des finances ; — Pierre Jouye Des Roches, lieutenant général de police au Mans ; — Michel de Beauvais, élu à Angers ; — Jean-Michel Levayer de Vandœuvre, marquis de Faverolles, grand sénéchal du Maine ; — Jean-Sébastien Louvrier de La Mairie, grènetier au grenier à sel de Laval ; — Jean-Louis Du Coudray, lieutenant en la Maîtrise des eaux et forêt d'Angers ; — Bernard Belin, contrôleur au grenier à sel d'Ingrandes ; — Nicolas Tournier, président en l'Élection d'Amboise ; — Nicolas Bourdais, élu à Mayenne. — Érection de la terre de L'Aubrière en marquisat, en faveur de Charles-François Lefebvre, seigneur de L'Aubrière,

C. 731. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1653-1672. — Plumitif des audiences du Bureau des finances. — Décisions concernant : — les tailles, le taillon, les ponts et chaussées, la voirie urbaine, les chemins ruraux ; — le pavage des abords du couvent des Minimes du Plessis-lez-Tours ; — les garnisons à établir dans les villes de Loches, Cormery, La Haie. — Contraventions aux ordonnances de voirie. — Condamnations à l'amende, etc. — Procédure entre le comte de La Rivière et Pierre Rivault, prieur-curé de Ferrière-sur-Beaulieu, au sujet de la possession de l'hébergement de Ferrière.

C. 732. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier.

1765-1789. — Plumitif des audiences du Bureau des finances. — Décisions concernant : des contraventions de voirie ; — le redressement des chemins ; — la démolition de maisons menaçant ruine ou mal construites ; — le pavage des rues ; — la terre de Boisbault, déclarée relever de la châtellerie de Gorron ; — les habitants de la paroisse Saint-Simple à Tours, condamnés à faire démolir leur église qui menace d'écrouler ; — les habitants de Chinon contre le sieur Rat, adjudicataire du pavage, qui a remblayé de façon que les riverains ne peuvent plus entrer dans leurs maisons.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE LA GÉNÉRALITÉ DE TOURS.

C. 733. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1787-1788. — Lettre du Roi à l'archevêque de Tours, pour la convocation de l'Assemblée générale des trois provinces de Touraine, Anjou et Maine. — Règlements faits par le Roi sur la formation et les fonctions des Assemblées provinciales de la Généralité de Tours ; — instruction explicative des susdits règlements. — Discours de M. Daine, commissaire du Roi près l'Assemblée provinciale de Touraine ; — de M. le duc de Luynes, président de ladite Assemblée. — Copie de la lettre écrite au Roi par le duc de Luynes. — Discours : de MM. l'abbé de Bouvens, au nom de l'église de Tours ; — de La Grandière, au nom du corps de ville, et de l'abbé Gasnier, pour le chapitre de Saint-Martin. — Réponses du duc de Luynes. — Mémoire rédigé par la Commission intermédiaire générale et contenant des questions diverses adressées aux Commissions intermédiaires des trois provinces. — Rapports des Bureaux de règlement, d'agriculture et commerce, des impositions, des ponts et chaussées, etc. — Mémoires présentés par divers particuliers.

C. 734. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1787-1789. — Lettres adressées à la Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Touraine par MM. le duc de Luynes, président, Chesneau Des Portes et de La Grandière, procureurs-syndics de l'Assemblée générale des trois provinces de la Généralité, Lambert, contrôleur général des finances, Necker, Daine, de Montaran, Descrimes, prévôt général de Touraine, le comte de Bersiny, de La Tour-du-Pin, l'archevêque de Tours, le baron de Menou, l'abbé de Monfrebeuf, chanoine d'Amboise, Delabarbe, Métivier Des Minières, le comte de Saint-Priest, le baron de Breteuil, le comte d'Allonville et Blin de La Chaussée, procureurs-syndics de la Généralité de Soissons, le comte de Crillon, procureur-syndic de l'Île de France, concernant : — la confection de sceaux particuliers pour les assemblées de Touraine, Anjou et Maine ; — la division de la Touraine en quatre districts ; — la présidence des ecclésiastiques dans les paroisses dont le clergé est seigneur ; — les syndics municipaux ; — l'admission des officiers du Bureau des finances parmi les membres de la Commission et dans les Bureaux intermédiaires ; — le règlement pour les Assemblées ; — la confection des rôles pour les impositions de 1790 ; — la contribution patriotique ; — l'inhumation des non catholiques ; — la comparaison des récoltes de 1788 et 1789 ; — les natures de sol propice aux haras ; — les nouvelles primes pour les grains

importés de l'étranger ; — l'approvisionnement des grains nécessaires aux troupes ; — la distribution en Touraine des détachements du régiment de Royal Roussillon ; — les dégâts occasionnés par la grêle du 13 juillet 1788 ; — la conservation du chapitre de Saint-Martin ; — la convocation des États-Généraux pour janvier 1789 ; — les renseignements sur les domaines de Touraine, demandés par le comité des domaines de l'Assemblée Nationale ; — la confection des rôles de dixième pour 1789 ; — le projet de Doudon Leduc pour le défrichement des terres ; — l'embaras du Bureau de charité de Tours pour nourrir les 7 à 8,000 pauvres de cette ville ; — la culture des pommes de terre ; — le projet de réunir l'impôt de la taille à celui de la corvée ; — les élections municipales.

C. 735. (Liasse.) — 93 pièces, papier.

1787-1789. — Correspondance de MM. l'abbé Delavau et Mignon, procureurs-syndics de l'Assemblée provinciale de Touraine, avec MM. Chesneau Des Portes et de La Grandière, procureurs-syndics de l'Assemblée générale des trois provinces de la Généralité de Tours, concernant : — les impositions ; — la formation des municipalités ; — la corvée ; — les travaux des routes et ceux de charité ; — la conservation des archives et bibliothèques des monastères et chapitres ; — le casernement des troupes ; — les secours à distribuer aux habitants les plus nécessiteux, etc. — Ce ne sont en général que des accusés de réception ou des lettres d'envoi.

C. 736. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier.

1787-1790. — Registre des délibérations de la Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Touraine, concernant : — la reconstruction des presbytères de Cinq-Mars-la-Pile et de Cinais ; — la formation des municipalités ; — les prétentions de certains seigneurs hauts justiciers d'Anjou sur les arbres des chemins ; — le passage, par la montagne de Châteaurenault, de la route de Tours à Vendôme ; — les travaux à exécuter pour les routes dans les départements de Saumur, de Château-du-Loir et de Loches ; — le droit de présidence des corps ecclésiastiques dans les municipalités ; — un mémoire du duc de Luynes pour la suppression de l'Assemblée générale des trois provinces ; — la construction de levées aux abords du pont de Cosson, près le bourg de Vernou ; — un projet du sieur Desplaces pour rendre l'Indre navigable depuis le moulin Saint-Jean jusqu'à Loches ; — la levée d'une contribution représentative de la corvée dans les paroisses des Élec-

tions de Tours, Amboise, Chinon, Loches, Richelieu et Loudun ; — la construction d'un pont sur la rivière de Saint-Martin ; — la réunion des rivières du Mable et de la Vende pour former un canal de communication avec la Vienne ; — les inondations considérables survenues dans la paroisse de Saint-Paterne, à la suite de l'orage du 15 juin 1788, et dans la paroisse de Varennes, après celui du 19 juin ; — les ravages causés par les grêles des 13 et 19 juin, 4, 12 et 13 juillet 1788, dans les paroisses de Saint-Denis et Saint-Florentin d'Amboise, La Riche, Beaumont-la-Ronce, Saint-Laurent-en-Gâtines, Saint-Roch, Fondettes, Vallières, Limeray, etc. ; — les désastres causés par la débâcle des glaces à la ville de Tours et dans la province ; — la chute du pont de Tours ; — la ruine des bateaux et leur dispersion dans la Loire ; — une route à ouvrir de Montoire à Tours ; — les réparations des ponts de Couémont, Neuilly-le-Noble, Cormery, Châteaurenault et Paulmy ; — l'importation des grains ; — les violences exercées par des gens de l'Île-Bouchard pour enlever des grains dans la paroisse de Luzay. — Difficultés pour le recouvrement des impôts à Loches ; — augmentation de brigades de maréchaussée à Châteaurenault, Loudun, Chinon, Preuilley ; — contribution patriotique ; — formation de nouvelles municipalités.

C. 737. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1789. — Registre des délibérations de la Commission intermédiaire de Touraine : — contestations soulevées par la délimitation des communes de Charnizay et de Saint-Flovier, de Berthenay et de Savonnières, de Saché et de Pont de Ruan, de Rivarennes et de Bréhémont ; — troubles à l'occasion de la représentation de la garde nationale ; — contributions représentatives de la corvée ; — travaux des routes ; — suppression de la gabelle ; — contribution patriotique ; — voies de fait contre les curés d'Artannes et de Louans ; — insurrection des closiers de Rochecorbon et de Vouvray, au sujet de leur cotisation personnelle ; — arrestations illégales à Chinon ; — reliquat de la capitulation des privilégiés.

C. 738. (Registre.) — In-folio, 243 feuillets, papier.

1789-1790. — Procès-verbaux des séances de la Commission intermédiaire de l'Assemblée générale : — convocation des assemblées pour la nomination des municipalités ; — fixation des impôts de chaque province ; — constitution des Assemblées primaires et administratives ; — division de la Généralité en quatre départements ; — main-forte expédiée à Brionne pour faire exécuter les décrets de l'Assemblée Nationale ; — confection d'un tarif pour

l'assiette de la prestation des chemins ; — gratifications de 600 livres aux demoiselles Émery, institutrices des sourds-muets au Mans, et de 500 livres au sieur Origer, pour services rendus aux malades atteints d'hydrophobie ; — importation en Touraine de faux sel et tabac ; — formation des assemblées pour l'élection des représentants à l'Assemblée Nationale ; — fonctions des Assemblées administratives ; — instruction sur la formation des Assemblées représentatives et des corps administratifs ; — relevés des biens nouvellement imposables aux vingtièmes ; — acquisition par le sieur Lecourt, secrétaire perpétuel du Bureau d'agriculture, de 10 livres de graines de mûrier blanc pour les Bureaux de Tours, Angers et le Mans ; — émeute à Dixtré, relative aux impositions ; — projets divers pour la reconstruction du pont d'Amboise, emporté par la débâcle des glaces de janvier 1789, présentés par MM. de Marie, ingénieur des turcies et levées, Châtaignier, Campmas, ingénieur privilégié du Roi, Thomas, architecte du duc de Penthièvre, et Perrault ; — don de riz accordé au curé de Saint-Avertin, pour ses paroissiens, réduits à la misère par la rigueur de l'hiver et la cherté des blés ; — achat de 9,000 livres de riz pour être distribué aux trois Commissions intermédiaires provinciales ; — distribution des 25,000 livres données par le Roi, pour l'établissement d'ateliers de charité ; — expédition de rôles de supplément à la capitation de 1788-1789 ; — destruction des loups ; — confection des états de population pour 1789.

C. 739. (Registre.) — In-folio. 100 feuillets, papier.

1787-1790. — Minutes de lettres de la Commission intermédiaire et des procureurs-syndics de la Commission provinciale de Touraine, adressées au Roi, à MM. de La Millière, Blondel, intendant des finances, Necker, directeur général des finances, Lambert, contrôleur général, de Saint-Priest, ministre secrétaire d'État, le comte de La Tour-du-Pin, l'évêque de Saint-Flour, président du comité des rapports de l'Assemblée Nationale, les députés de la province de Touraine pour les États-Généraux, les procureurs-syndics de la Commission générale, le duc de Luynes, président, concernant : — les travaux et l'entretien des routes par des fonds représentatifs de la corvée ; — la répartition des impôts ; — les ateliers de charité ; — les événements malheureux causés par la débâcle des glaces ; — la destruction complète de tous les bateaux et des bacs de passage et d'approvisionnement de la ville de Tours ; — la réduction des frais d'administration ; — le glorieux titre de père de la patrie, mérité par le Roi ; — la distribution de 110,000 livres de fonds de charité,

accordées pour 1789 ; — la demande des officiers municipaux de Loches pour le rétablissement de l'ancienne route d'Espagne par leur ville ; — la négligence du sieur Charriou, adjudicataire de l'arche de Beugny et de l'entretien de la route de Tours à Saumur par Azay-le-Rideau ; — la réception des travaux exécutés par Perrault et Guyot sur les routes de Monnaie à Château-renault et de Tours à Beaumont-la-Ronce ; — le salaire des cantonniers ; — les avances faites par la régie des poudres et salpêtres pour le chemin du Ripault à la grande route de Paris en Espagne ; — l'état dressé par M. Descrimes, prévôt général de Touraine, des lieux où il faudra établir des détachements du régiment de Royal-Roussillon, pour concourir avec la maréchaussée au maintien de l'ordre, pendant l'hiver prochain de 1789, que tout annonce devoir être des plus difficiles.

C. 740. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1787-1790. — Registre d'ordre ou extraits de lettres, mémoires, etc., adressés à la Commission intermédiaire et aux procureurs-syndics par : — le duc de Luynes, concernant la construction du presbytère de Cinq-Mars-la-Pile ; — le sieur Caillard, syndic de Langeais, proposant de multiplier les districts et de conformer leurs arrondissements à ceux des greniers à sel ; — les Bureaux d'Amboise, Loches, Preuilly, Chinon, Châteaudun et Vendôme, demandant son concours pour accélérer la confection de la route de Tours à Châteaudun par Vendôme ; — les curés de Villebourg et de Saint-Paterne, sur l'abus des contraintes exercées contre les contribuables ; — M. Denis, sous-ingénieur, pour autoriser les ingénieurs à établir des cantonniers et piqueurs aux frais des adjudicataires qui négligeraient de le faire, et des ateliers ambulants au besoin ; — le sieur Dubault, receveur des tailles à Tours, blâmant le projet d'assujettir les receveurs à faire des avances pour le paiement des travaux de routes ; — le Bureau de Richelieu, demandant le maintien des droits du siège ducal de cette ville ; — divers habitants d'Amboise, réclamant des ateliers de charité pour le rétablissement du chemin qui va de leur ville à Montrichard ; — le Bureau de Loudun, sur le droit du Loudunois d'envoyer des députés aux États-Généraux ; — le marquis d'Harembure, concernant la forme irrégulière de l'Assemblée municipale de Chamussay ; — les Ursulines de Chinon, offrant de contribuer du tiers pour les réparations à faire entre leur maison et la digue d'enceinte élevée autour du faubourg Saint-Jacques ; — le marquis de Chalabre, au sujet des réparations de l'avenue d'Ussé et de la reconstruction d'un pont sur l'Indre, dans cette avenue, que les glaces ont emporté ; — les syndics des paroisses de Pouillé, Angé, Mareuil, La Chapelle-aux-Naux, Varennes, Dierre et autres,

ravagées par la grêle, les ouragans et les inondations, demandant des secours. — Observations et décisions de la Commission intermédiaire.

C. 741. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier.

1789-1790. — Registre des remembrances des décrets de l'Assemblée Nationale, concernant : — la réformation de la procédure criminelle ; — les droits de l'homme ; — la constitution ; — la destruction du régime féodal ; — les perturbateurs du repos public ; — un emprunt de 80 millions ; — une contribution patriotique ; — la libre circulation des grains dans tout le royaume, avec défense d'en exporter ; — la suppression des gabelles ; — l'abolition des droits de franc-fief ; — les poursuites criminelles ; — la loi martiale contre les attroupements séditieux ; — l'établissement d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse-nation ; — la suspension des vœux monastiques ; — l'obligation aux titulaires de bénéfices de faire une déclaration de tous leurs biens ; — la mise sous la sauvegarde du Roi et des tribunaux des biens ecclésiastiques, des archives et bibliothèques des monastères et chapitres ; — la prohibition de tous bénéfices ; — l'admission des non catholiques dans l'administration et dans les emplois civils et militaires ; — l'abolition des maires, échevins, consuls et la constitution de nouvelles municipalités ; — la suppression des pensions, appointements et traitements à l'égard des français absents sans mission et le séquestre des revenus des bénéfices dont les titulaires sont dans le même cas ; — le droit de citoyen actif pour les juifs connus en France sous le nom de juifs portugais, espagnols ou avignonnais ; — le traitement des religieux qui sortiront du cloître ; — la division de la France en 83 départements ; — l'aliénation aux municipalités du royaume de 400 millions de biens domaniaux et ecclésiastiques ; — la mise en liberté de toute personne détenue dans les châteaux, maisons de force, de police ou autres prisons par lettres de cachet ou autrement.

C. 742. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1787-1789. — Extraits des instructions et règlements relatifs aux Assemblées municipales et aux Bureaux de districts. — Considérations sur l'établissement des districts dans la province de Touraine. — Mémoire sur les questions soumises par l'Assemblée générale aux Assemblées provinciales. — Lettres de l'archevêque de Tours, du duc de Luynes, du comte de Dieuze aux procureurs-syndics de la Commission intermédiaire. — Instructions sur les opérations du département des impôts dans les trois provinces. — Réclamations en

matière de contributions. — Projets des seigneurs hauts-justiciers de s'approprier les arbres épars sur les chemins ; — mémoires et observations à ce sujet, adressés à la Commission intermédiaire. — Inventaires des meubles, papiers et registres de l'Assemblée générale et des Commissions intermédiaires.

C. 743. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1787. — Rôles de l'organisation des municipalités dans les paroisses d'Ambrières, Belgeard, Brecé, Carelles, Champeon, Châtillon, Colombiers, Couesmes, Desertines, Evron, Fougerolles, Grazay, Jublains, La Dorée, La Pellerine, Levaré, Martigné, Marcillé, Neau, Oisseau, Parigné, Saint-Aubin, Saint-Denis-de-Gastines, Saint-Georges, Saint-Germain, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Jean-sur-Erve, Soucé, Torcé, Vaucé, Vieuvy.

C. 744. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1787-1789. — Organisation des municipalités dans les paroisses d'Artannes, Azay-sur-Cher, Azay-le-Rideau, Ballan, Beaumont-les-Tours, Beaumont-la-Ronce, Berthenay, Bueil, Chambray, Chançay, Chenusson, Crotelles, Druye et autres du district de Tours ; — Anché, Avoine, Avon, Beaumont-en-Véron, Candes, Cheillé, Cinais, Couziers, Cravant, Croizille, Draché, etc. du district de Chinon ; — Angé, Athée, Autrèche, Auzouer, Bleré, Bouroy, Caugé, Chançay, Chargé, Châteaurenault, Chenonceaux, Civray, Dierre, Épeigné, Faverolles et autres du district d'Amboise ; — Antoigné, Cernusson, Cleré, Favraye, La Chapelle-sous-Doué et autres de l'Élection de Montreuil-Bellay. — Lettres adressées à la Commission intermédiaire par les municipalités de Charentilly, Cinq-Mars, Cléré, Joué, Mazières, Ingrandes, Saint-Roch, etc., concernant la tenue des Assemblées municipales.

C. 745. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1788-1789. — Comptes rendus par Prudent Luce, receveur, des recettes et dépenses par lui faites, concernant : — les deniers patrimoniaux et les octrois de la ville de Tours ; — l'établissement des réverbères ; — la vente des arbres et la replantation du mail en 1789 ; les nouveaux cimetières, — État des dépenses faites par la municipalité de Tours pour les Assemblées primaires des États-Généraux. — Requêtes en décharge de l'impôt créé pour la dépense des nouveaux cimetières ; — état des décharges et modérations accordées par l'intendant. — Adjudication des fouilles à faire pour la replantation du mail ; — toisé

des travaux ; — ordonnances de paiement. — Rapport du maire de Tours concernant les comptes et l'administration de la ville, et pièces à l'appui. — Tableaux : des recettes et dépenses des octrois patrimoniaux ; — des foires ; — des dettes avec leurs dates et leurs causes. — Compte rendu aux souscripteurs de la Société patriotique, formée pour l'approvisionnement des blés nécessaires à la consommation de la ville de Tours, par André Simon, échevin. — Rapports faits au Comité général de Tours, le 13 septembre 1789, par les Commissaires de ce comité, concernant le compte dudit Simon. — Frais de convocation des États-Généraux.

C. 746. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1788. — Rôles de répartition de la contribution levée par ordre de la Commission intermédiaire, pour les travaux des routes, sur les paroisses de : — Avrillé, Braye-sur-Maulne, Breil, Brocq, Chalonne, Channay, Château-la-Vallière, Chavaigne, Chenu, Chigné, Chouzé, Couesmes, Courcelles, Denezé, Dissay, Genillé, La Bruère, La Chapelle-aux-Choux, le Lude, Linières, Lublé, Marcilly, Meigné-le-Vicomte, Méon, Mouliherne, Noyant, Parcé-sous-Rillé, Rillé, Saint-Germain, Saint-Georges-d'Hommes, Saint-Laurent-de-Lin, Saint-Mars-de-Creil, Savigné, Thorée, Vernantes, Vihiers, Villiers-au-Bouin, Yzernay, etc.

C. 747. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1787-1789. — État de distribution, par département d'ingénieur, de la contribution que les communautés de la Généralité de Tours doivent fournir pendant l'année 1789 pour l'entretien et la confection des routes : de Paris en Espagne ; — de Tours en Berry, par Loches, et à Bourges, par Veretz ; — de Blois au Blanc, par la forêt de Brouard ; — de Tours à Saumur, par Azay-le-Rideau et Chinon ; — de Chinon à Châtelleraut, par Richelieu ; — de Châtelleraut à Preuilly, par La Guerche ; — d'Amboise aux Montils, par Mosnes et Rilly ; — de Loches à Preuilly, par Saint-Flovier ; — de Saumur à Tours, par Bourgueil ; — de Tours à Rennes et à Angers ; — de Sablé à Château-Gontier ; — de La Flèche à Malicorne ; — d'Angers à Sillé-le-Guillaume, à Laval, à Doué, à Longué, à Tours ; — d'Ingrandes à Candé ; — de Tours à Rennes, par Château-la-Vallière ; — de Mayenne à Fougères, Rennes et Saint-Malo, par Ernée ; — de Laval à Nantes, par Cossé et Craon ; — de Château-Gontier à Craon, par Loigné ; — de Paris à Nantes, par La Ferté-Bernard et Bonnétable ; — de Tours en Normandie, par Château-du-Loir, et à Rouen, par Vibraye ; — d'Orléans à Nantes, par Saint-Calais, Le Mans, etc. — Entretien des levées depuis Amboise jusqu'à Tours.

C. 748. (Registre.) — Grand in-folio, 114 feuillets, papier.

1788-1790. — Registre des ateliers des travaux des routes, formés en 1788, contenant les limites de chaque atelier, les noms des municipalités contributables, la contribution de chacune d'elles, les noms des receveurs particuliers des finances, des adjudicataires et de leurs cautions, le montant de chaque adjudication et des mandats à compte, le bordereau des ordonnances de paiement définitif, délivrées par M. Genty, subdélégué général, au profit des adjudicataires ; clos et arrêté par les députés composant la Commission intermédiaire de l'Assemblée générale des trois provinces, Pouget, Chesneau-Des-Portes, de La Grandière, de La Béraudière, procureur syndic, et de Saint-Hilaire, secrétaire-greffier. — Ateliers : de Grammont au Port-de-Piles ; — de Nouans à Villedomain ; — d'Azay-le-Chétif à Vou ; — de l'arche de Beugny à Chinon ; — d'Amboise à Chargé ; — de Tours à Monnaie, etc.

C. 749. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1788-1789. — Lettres de M. de La Millière à la Commission intermédiaire de Touraine, concernant : — les travaux des routes ; — la contribution des communautés de la Généralité auxdits travaux ; — l'avantage reconnu des roues à larges jantes ; — les formes à suivre pour la vente du terrain des anciens chemins abandonnés ; — deux projets pour l'ouverture d'un chemin de Montoire à Tours ; — la fixation des limites de la banlieue de Tours ; — les abords de Chinon ; — la réparation des chemins de Touraine, dégradés par la dernière inondation ; — le pont provisoire à construire pour remplacer les quatre arches du pont de Tours, détruites par les glaces ; — l'enlèvement dans la traverse de Loches des matériaux provenant de l'écroulement de plusieurs maisons, causé, dit-on, par les excavations que les propriétaires ont faites dans le rocher sur lequel lesdites maisons étaient construites ; — les réparations des ponts de Cormery, de Château-renault, de Coémont et d'Amboise ; — les gratifications accordées à M. de Montrocher et aux sous-ingénieurs Sarbourg, Denis, Sutil, Leclerc, Dupuis, Aubert et Bruyère, etc. ; — l'indemnité due au meunier de Saint-Florent, par suite de son chômage pendant la fouille du canal à ouvrir dans le Thouet ; — l'ouverture du pont provisoire de Tours, le 1^{er} novembre 1789. — Autres lettres de MM. de Montrocher, Necker et Daine, adressées à la même Commission, concernant : — la continuation de la route de Château-du-Loir à Vendôme ; — l'impossibilité pour les ingénieurs de se charger des travaux des églises et presbytères ; — l'abus résultant de l'habitude prise par les compagnons charpentiers d'emporter les copeaux et

débris ; — la construction d'un pont provisoire sur le ravin de Houx, près Monnaie ; — la continuation par le sieur Fayot du plan en grand de la ville de Tours, commencé depuis plusieurs années ; — les réparations du pont de Montrichard ; — le murmure des habitants à la vue de l'inscription portant le nom de M. Daine, placée sur la nouvelle fontaine de la rue Neuve ; — les dégradations causées au pont de La Haye par les glaces de 1789.

C. 750. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1787-1789. — Procès-verbaux de réception par les sous-ingénieurs Aubert, Denis, Leclerc de La Bourée, Dupuis, etc., des travaux exécutés sur les routes : de Paris en Espagne ; — de Tours à Bourges, par Veretz, à Saumur, par Chinon ; — de Blois au Blanc ; — de Chinon à Châtellerault, par Richelieu ; — d'Amboise aux Montils ; — de Loches à Preuilley ; — de Saumur à La Flèche, par Baugé ; — de Tours à Rouen, etc. — Certificats délivrés par lesdits sous-ingénieurs aux adjudicataires. — Mandats de paiement ordonnés par MM. : — Pouget, Chesneau Des Portes, l'abbé de Boisdeffre, Davy Des Pillières, de La Grandière et Mignon, membres de la Commission intermédiaire de l'Assemblée générale des trois provinces ; — l'abbé Dufrementel, Veau Delaunay, Barbe, l'abbé Delavau et Mignon, de la Commission intermédiaire de Touraine, — l'abbé de Moncé, de Béru, de Lestang, Delaunay, Le Prince d'Ardenai, de la Commission intermédiaire du Maine.

C. 751. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; 12 plans.

1787-1788. — Extraits des procès-verbaux de l'Assemblée des trois provinces de la Généralité, concernant les demandes relatives aux ponts-et-chaussées. — État des routes faites et à faire ; — prix de la toise d'entretien. — État des adjudications des travaux des routes pour 1787, dans les départements de Loches, Saumur, La Flèche, Angers, Laval, Le Mans et Château-du-Loir. — Récapitulation de l'état général des ateliers de charité dans les trois provinces. — Situation des travaux des routes au 31 décembre 1787. — Distribution, par département d'ingénieur, de la contribution que les communautés de la Généralité doivent fournir pendant l'année 1787, pour l'entretien et la construction des routes. — État sommaire de tous les ouvrages d'entretien, de réparation et de confection à faire dans la Généralité, en 1788. — Devis estimatif des ouvrages imprévus, faits pendant ladite année, pour les réparations de trois ponts provisoires sur la route du Mans à Orléans, depuis Bouloire jusqu'aux limites de ladite Généralité. — Plan, observa-

tions préliminaires et mémoire concernant la demande du chemin de communication de Montoire à Tours. — Plans itinéraires des routes : de Tours — à Vendôme, par Monnaie et Châteaurenault ; — en Normandie, par Château-du-Loir et Le Mans ; — en Berry, par Loches ; — à Chinon, par Azay-le-Rideau ; — à la Chartre, par Beaumont-la-Ronce ; — en Espagne, par Montbazou, Sainte-Maure et Port-de-Piles ; — de Château-la-Vallière à la Loire, par Cinq-Mars ; — d'Amboise à Châteaurenault, par Saint-Ouen et Autrèche.

C. 752. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1787-1789. — États des demandes d'ateliers de charité, faites aux Assemblées provinciales par : — les officiers municipaux : de Beaufort, pour repaver à neuf la levée dite de Beaufort ; — de Savigné, pour réparer les environs et l'entrée de leur ville ; — de Château-Gontier, pour continuer les abords de cette ville ; — MM. de Quatre-Barbes, pour la construction de deux ponts sur le chemin de Morannes à Château-Gontier ; — le marquis de Maillé, pour la continuation de celui de Vernantes à Baugé ; — d'Andigné de Mayneuf, pour la sortie de Sainte-Gemme ; — le comte de Varennes, pour le chemin de Feneu au port Albert, sur le Loir ; — de Bercy, pour celui d'Avrillé à Épinard ; — le comte de Maulevrier, pour l'ouverture d'un chemin de Nuaillé à Châtillon ; — Le Goultz Du Plessis, pour celui de Rillé au Lude, par Channay et Saint-Laurent-de-Lin. — État général des ateliers de charité établis dans les provinces de Touraine, Anjou et Maine, sur les fonds donnés par le Roi en 1787. — Répartition des 110,000 livres de fonds de charité, accordées par le Roi, pour 1789, aux trois provinces de la Généralité. — Mémoires adressés à l'Assemblée générale, concernant : — la suppression de la traite par terre en faveur de la Généralité de Tours, de la Bretagne, de la Normandie, etc. ; — les incendies des bois de la Généralité, auxquels on pourrait remédier en estimant le dommage et le faisant répartir sur les bourgs et villages où les bois incendiés seraient situés ; — la création des milices, dont le système actuel devient une source de misère, de chagrins et de dépopulation pour les campagnes ; — le droit injuste établi sur les francs-fiefs ou biens nobles possédés par les roturiers. — Extraits des procès-verbaux des Assemblées provinciales de la Généralité. — Tableau des dépenses annuelles.

C. 753. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1788-1789. — Lettres adressées à la Commission intermédiaire par MM. De Verneuil et de La Millière, rela-

tives aux obstacles apportés à la navigation de l'Indre, près Loches, par le moulin de Saint-Jean, appartenant au chapitre de cette ville. — Requêtes : des officiers municipaux de Richelieu, demandant des secours et l'établissement d'ateliers de charité pour le curement et redressement de la rivière du Mable, dont les débordements, en 1771 et les années suivantes, surtout en 1789, ont envahi les deux tiers de la ville, causé des pertes considérables et la mort de plusieurs habitants ; — de la paroisse de Saint-Genouph, pour les réparations de la levée de Sainte-Anne au bec du Cher, dégradée par les glaces de 1789 ; — du sieur Arnault, curé d'Esves-le-Moutier, près Ligueil, réclamant des travaux de charité pour la réparation d'un pont sur le ruisseau de sa paroisse, que la moindre crue rend impraticable. — Devis estimatifs des constructions et réparations : — de deux ponts provisoires dans la prairie de Gommer, route de Sablé à Château-Gontier ; — d'un aqueduc dans le ravin de la Salle, route d'Angers à Sillé-le-Guillaume ; — d'un pont en charpente sur le ruisseau de la prairie d'Avessé, même route. — Adjudication de trois arches et cinq aqueducs sur la route d'Alençon à Balesme par Mamers. — Détail de la dépense pour entretien et constructions aux abords de Tours. — Adjudication du droit exclusif du passage des charrières et bacs établis en face des Trois-Barbeaux après la chute de quatre arches du pont de Tours ; — avis, portant défense à tous voyageurs de passer la Loire ailleurs que sur ladite charrière et sur le pont flottant, construit près le port de Saint-Cyr. — Relevé général des marinières et autres particuliers qui ont réclamé des secours pour pertes de bateaux, maisons et effets, par suite de la débâcle de janvier 1789 ; — lettres de M. Necker à ce sujet. — Lettres de MM. de La Millière, de La Grandière, maire de Tours, Denis, ingénieur, et Daine, intendant, concernant la chute du pont de Tours et le passage de la Loire.

C. 754. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1789-1790. — Lettres adressées à la Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Touraine, par : — MM. Pouget et Chesneau Des Portes, députés composant la Commission intermédiaire générale des trois provinces Lambert, contrôleur général des finances, Necker, les procureurs syndics de l'Assemblée provinciale d'Anjou, de Mondion, maire de la municipalité de Ceaux, l'abbé de Baraudin, les officiers municipaux de Tours, Mettray, Beaumont, Avoine, etc., l'abbé de Monfrebeuf, président du district d'Amboise, Delamothe, membre du district de Richelieu, Genty, Courtalon, l'abbé de Boisdeffre, député de la Commission intermédiaire de Tours, etc., concernant : la confection des rôles pour les impositions ordinaires

de 1790 à répartir sur tous les habitants sans distinction, et de ceux du supplément sur les ci-devant privilégiés, pour les six derniers mois de 1789. — Observations sur la manière de procéder à la confection des rôles des impositions. — Mémoire sur la répartition des impositions ordinaires de 1790. — Principes et formalités que la Commission intermédiaire devra observer en réglant les revenus et le premier vingtième de chaque cote nouvelle à ajouter au rôle des paroisses de la Généralité. — Observations pour la rédaction des rôles des vingtièmes des biens des ci-devant privilégiés. — Mémoires des municipalités d'Azay-le-Rideau, Parçay, Notre-Dame-d'Oé, Rochecorbon, Sainte-Radegonde, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Symphorien, etc., se plaignant de l'augmentation des nouveaux impôts. — États constatant les changements faits pour les impositions de 1790. — Tableaux par comparaison de l'imposition des années de 1789 et 1790 dans l'étendue de l'Élection de Tours, faisant connaître les paroisses qui ont éprouvé de l'augmentation ou de la diminution.

C. 755. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1788-1790. — Lettres adressées à la Commission intermédiaire de Tours et aux procureurs-syndics, par MM. Maillard, syndic de Boussay, Belle, syndic de Neuvy-Roi, Richard et Lutier, membres du district de Preuilly, Allain Dupré, curé et maire de Véretz, Bellebat, doyen du chapitre de Bueil, Pallu, curé de Rivarennnes et Bréhémont, Arnault, syndic de Parçay, l'abbé de Baraudin, Haincque et Murgallé, députés composant le bureau du district de Loches, Ragonneau, commissaire du district de Richelieu, l'abbé de Monfrebeuf et Haren, députés composant la Commission intermédiaire d'Amboise, Genty, Barbe, Courtalon, de Livonnière, Dumoustier, capitaine d'artillerie à Chinon, Du Petit-Thouars, etc., concernant : les impôts ordinaires, prestations de chemins, vingtièmes et suppléments des privilégiés ; — les erreurs et le manque d'uniformité dans la confection des rôles. — Mémoire des habitants du faubourg d'Amboise, demandant une répartition égale entre les faubourgs et la ville d'Amboise, qui par privilège était exempte de la taille, sauf une subvention de 1,010 livres exigée par Louis XV et qu'elle n'a cessé de payer depuis cette époque. — Mémoire relatif au mode d'imposition des privilégiés non domiciliés dans leurs paroisses. — États de situation du recouvrement des impositions pour les exercices de 1788 et 1789.

C. 756. (Liasse.) — 153 pièces, papier.

1788-1789. — Requêtes en décharge et réduction

de capitation, adressées à la Commission intermédiaire et à M. Daine, intendant de Tours, par : — Auguste Salmon de La Brosse, qui prétend figurer sur le rôle des privilégiés ; — François-Albert de La Porte, en raison des services qu'il rend depuis vingt ans pour compléter les sept juges nécessaires dans les sentences en dernier ressort, et ceux de compétence en la maréchaussée ; — Urbain Brosseau et autres, par le motif qu'ils nourrissent et entretiennent gratuitement un enfant de la Madeleine ; — Joseph Pigeon, maître d'armes à Tours, à cause de ses 72 ans et de plusieurs banqueroutes qui l'ont ruiné ; — Nobileau, Gravelat de Lépine, Bobière Daligny et Léger, professeurs du collège royal de chirurgie de Tours, en raison du temps qu'ils donnent gratuitement pour l'instruction des élèves destinés aux campagnes ; — Adrienne Hurault de Vibraye, veuve du marquis de Haye, seigneur des Étangs-l'Archevêque, parce que la plus grande partie de sa fortune est passée à ses héritiers collatéraux et que les frais lui ont emporté le revenu de plus d'une année de ce qui lui reste ; — Étienne de Longueval, inspecteur des haras du Maine, en considération des tournées pénibles qu'il fait assidûment dans l'étendue de son département ; — ordonnances de décharges de la Commission intermédiaire. — Lettres patentes du Roi, portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790, en raison de leurs biens, non dans le lieu de leur domicile, mais dans celui où lesdits biens sont situés.

C. 757. (Liasse.) — 145 pièces, papier.

1788-1789. — Requêtes en décharge et réduction de taille et capitation, adressées à la Commission intermédiaire et à M. Daine, intendant de Tours, par : — Marie Goiraud, veuve de Daniel de Pierres, chevalier, seigneur de Narcé, lieutenant d'artillerie, la dame des Escotais, veuve du marquis de Valory, Gabriel Clair, comte de Razilly, chef d'escadre, et Marie de Signy, qui se plaignent de n'avoir pas été taxées en raison de leur fortune ; — Pierre Tourneporte de Vontes, lieutenant général au bailliage de Chinon, Bertrand Chesnon de Baigneux, lieutenant criminel, Joseph Tarterue de Langardière, avocat du Roi, Pierre Chesnon de La Billotière, procureur du Roi, Mexme Legrand, doyen des conseillers, Joseph Picault de La Ferraudière et autres officiers de l'Élection de Chinon, prétendant n'avoir jamais été imposés à un taux aussi élevé et si en disproportion avec leurs revenus ; — Louis Guertin, meunier à la Roche-Clermault, dont le moulin a été emporté par les glaces, en 1788 ; — Louis Plessis, de Courcelles, a douze enfants et sa femme à nourrir et on l'impose à 149 livres 4 sous ; — René Mollière, closier à Mareil,

a seize enfants à sa charge et on l'oblige à payer 37 livres de taille, 24 livres d'accessoires et 23 livres 16 sous de capitation ; — Jacques Gentil, vigneron, à Joué-en-Charnie, a quatorze enfants dont trois filles ; — Michel Rousseau, fermier de la terre de Beauvais, paroisse de Vallon, appartenant à l'abbesse de la Fontaine-Saint-Martin, a vu toutes ses récoltes ravagées et ses arbres fruitiers brisés par la grêle du 3 juillet 1789 ; — Louis Menier, bordier à la Roche, François Tarode, bêcheur, paroisse de Saint-Lambert-des-levées, Jacques Gasnier, cultivateur, paroisse de Saint-Georges-des-Sept-Voies, etc., réduits à la misère par suite d'incendies qui ont détruit tous leurs bâtiments, fourrages, etc. — Ordonnances de décharges par les membres de la Commission intermédiaire.

C. 758. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1789. — Requêtes en décharge et réduction de capitation, adressées à la Commission intermédiaire et à l'intendant, par : — Pierre Hautreux de La Porte, marchand, à Beaufort, qui fait valoir ses fonctions de prud'homme ; — Lebreton de La Bonnetière, receveur des gabelles, prétendant qu'on l'a taxé deux fois ; — divers, pour pertes de bestiaux et autres accidents ; — Françoise Pelletier, veuve de Jacques Dudouet, chirurgien, paroisse de Rouziers, chargée de douze enfants ; — René Merlet, laboureur, paroisse de Jallais, toutes ses récoltes ravagées par la grêle ; — Antoine Héri, closier, paroisse de Soulaire, ses semences détruites par une inondation, et ses bestiaux enlevés par le charbon ; — Antoine Bellanger, paroisse de Combrée, toutes ses semences ravagées par la grêle de juin 1789 ; — Louis Thibault et autres métayers de la paroisse du Lion-d'Angers, le peu de leurs récoltes, qui avait échappé au rigoureux hiver de 1788-1789, détruit par le débordement des rivières d'Oudon et autres, à la suite des pluies de la Pentecôte ; — la veuve Gasteineau, paroisse de Saint-Aubindu-Pavoil, toutes ses semences, ses meubles, provisions de bois, etc., emportés par l'inondation du 2 avril 1789 ; — Pierre Hamelin, closier, à Villevêque, et autres, leurs semences gelées par le froid excessif de 1789 ; — Pierre Lecomte, meunier, paroisse de Juigné, son moulin à barque emporté par la débâcle des glaces. — Ordonnances de décharges par la Commission intermédiaire.

C. 759. (Liasse.) — 149 pièces, papier.

1789. — Requêtes en décharge et réduction de capitation, adressées à la Commission intermédiaire et à l'intendant de Tours, par : — Pierre Gaucher, paroisse du Puy-Notre-Dame, pour la perte d'un troupeau de 200 moutons

et brebis et de 3 taureaux ; — Charles Grasset, closier, qui est imposé à 91 livres 7 sous en taille, capitation et accessoires, et n'a d'autres ressources pour faire vivre ses neuf enfants que l'exploitation de la closerie des Arcis, paroisse du May ; — Jumeau, baron de Blou, sa résidence étant actuellement à Baugé ; — André Lemercier, sieur du Hardas, greffier au siège présidial de Château-Gontier, prétendant ne devoir payer que 12 livres ; — Duchemin de Mottejean, écuyer, parce qu'il est plus imposé qu'en 1788 ; — Clerc de La Prévoterie, capitaine au régiment de Provence, parce qu'il paye au trésorier de la guerre ; — dame Thieslin, veuve de Letourneur de La Borde, prétendant que l'office de son mari, tombé aux parties casuelles, deux enfants dotés, un autre à sa charge, la mettent dans l'impossibilité de payer plus de 1 livre 4 sous ; — Pierre Geslot, métayer, paroisse de Meslay, treize enfants dont le plus âgé à 21 ans. — Certificats. — Ordonnances de décharge, rendues par la Commission intermédiaire.

C. 760. (Liasse.) — 129 pièces, papier.

1789-1790. — Requêtes en décharge et modération de taille et capitation, adressées à la Commission intermédiaire de Touraine et à l'intendant, par : — divers cultivateurs, pour pertes de bestiaux, mauvaises récoltes, maladies, infirmités, etc. ; — Bernard Besnard, huissier collecteur au Bureau des finances, prétendant, comme privilégié, payer la capitation sur les charges de son office ; — la veuve Vincent Petitbon, dont les semences d'hiver ont été détruites par les inondations et les glaces du Cher, et celles du printemps par une nouvelle crue ; — Urbain Leduc et autres, de Fondettes, à cause des ravages occasionnés par les eaux de la Loire, à l'île dite Port-Fouchault, dépendante du duché de Luynes, et dont ils sont fermiers ; — Antoine Girault, à cause de l'incendie du moulin, situé paroisse d'Avon qu'il tient de ferme du comte d'Argenteuil. — Réclamations contre la surcharge des nouveaux impôts par les paroisses de Villeloin, Courcoué, Ballan, Miré, la Ville-aux-Dames, Coullangé, la Haye, l'Île-Bouchard, Faye-la-Vineuse. — Rôles des doubles vingtièmes pour les Élections de Tours, Amboise, Loches, Chinon, Richelieu, Château-du-Loir, Château-Gontier, la Flèche, Laval, le Mans et Montreuil-Bellay. — Lettres de MM. Blondel et Lambert, concernant la confection des rôles de supplément et la contribution patriotique.

C. 761. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1788. — État de distribution par département d'ingénieur de la contribution, que les communautés

de la Généralité de Tours doivent fournir pendant l'année 1788, pour l'entretien et la construction des routes de Paris en Espagne ; — de Tours en Berri par Loches ; — à Saumur par Bourgueil ; — à Rennes, par la Flèche ; — à Angers, par Château-la-Vallière ; — en Normandie, par Château-du-Loir et le Mans, etc. ; — à Bourges, par Vézetz, Bléré, Loches, etc.

C. 762. (Registre.) — In-folio, 184 feuillets, papier.

1788. — Devis estimatifs de tous les ouvrages de construction, d'entretien et de réparation à faire, pendant l'année 1788, sur les routes : de Paris en Espagne ; — d'Amboise aux Montils, par Mosnes et Rilly ; — de Saumur aux Sables-d'Olonne, par Doué, Vihiers et Chollet ; — à Poitiers, par Montsoreau, Fontevault, Loudun et Mirebeau ; — de Paris à Nantes, par la Ferté, le Mans, la Flèche, Angers ; — d'Angers à Laval, par Avrillé et Château-Gontier ; — de Paris à Rennes, par Pré-en-Pail, Javron, Mayenne et Laval, etc.

C. 763. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier.

1789. — Devis estimatifs de tous les ouvrages de construction, d'entretien et de réparation à faire, pendant l'année 1790, sur les routes de Blois : au Blanc, par Saint-Aignan, Nouans et Villedomain ; — de Chinon à Châtelleraut, par la Richelieu ; — d'Amboise à la Haye, par Bléré et Loches ; — de Saumur à la Rochelle, par Montreuil-Bellay ; — de Doué à Angers, par Brissac ; — d'Alençon à Balesme, par Mamers ; — d'Amboise à Châteaurenault ; — du Mans à la Chartre, par Lucé ; — de Loches à Preuilly, par Saint-Flovier, etc.

C. 764. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets, papier.

1787-1790. — Registre des délibérations de la Commission intermédiaire du district de Chinon. — Nombre des juments et état des pacages existant dans le district ; — contestation entre les habitants de Ligré, au sujet de la refonte d'une des cloches de leur église. — Travaux des routes. — Inutilité d'un cimetière pour les protestants, fondée sur ce qu'il n'y a que des catholiques dans le district. — Projet du corps municipal de Chinon d'abattre les arbres de la promenade, située à l'entrée de la prairie de Saint-Mexme. — Différend survenu entre les paroisses de Saint-Louand, Saint-Germain-des-Landes et Thizay, relativement à la fixation de leurs limites respectives. — Transcription des proclamations, lettres patentes et décrets du Roi et de l'Assemblée nationale.

C. 765. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1788-1790. — Délibérations de la Commission intermédiaire du district de Langeais. — Élection d'un secrétaire greffier. — Projets : de faire planter des bornes pour limiter chaque paroisse, en présence des membres de la municipalité et d'un député de la Commission ; — de réunir au district les paroisses de Vallères, Bréhémont et Linières, qui sont voisines, et d'en distraire celles de Saint-Aubin et de Saint-Christophe, qui semblent le désirer ; — de réclamer fortement à la Commission intermédiaire provinciale le droit de faire les adjudications de toute espèce de travaux à exécuter dans le district. — Renseignements à demander aux communautés du district, sur : les travaux utiles ; — l'état des chemins particuliers commencés et à entreprendre ; — les abus dans l'assiette et la perception des impôts ; — les forces et charges de la paroisse ; — le nombre des privilégiés habitant la commune et l'état des biens qu'ils y possèdent ; — les inconvénients prétendus de la gabelle et les frais qu'elle occasionne. — Demandes à faire aux municipalités de Saint-Jean et de Saint-Laurent de Langeais, — sur : les charges que leur occasionne le logement des troupes ; — leur dessein à l'égard de la chapelle Saint-Nicolas, depuis longtemps interdite faute de réparations ; — l'utilité de la construction d'une halle ; — les moyens d'empêcher les eaux de la rivière de s'introduire dans la ville et de rendre praticable en tout temps le chemin communiquant avec la levée de la Loire. — Projet d'inviter ladite ville à payer 200 livres pour le maître d'une école de latinité. — Débats entre les membres sur la direction à donner à la route projetée de Château-la-Vallière à Langeais. — Invitation aux paroisses sur lesquelles doivent être réparties les 85,000 livres accordées par le Roi pour les travaux de charité, de faire connaître dans quelle proportion elles veulent y contribuer.

C. 766. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1787-1789. — Lettres de MM. Delavau et Mignon, procureurs-syndics de l'Assemblée provinciale de Touraine, aux membres du district de Loches, concernant : — les impôts destinés à remplacer la corvée pour la confection et l'entretien des routes ; — le choix à faire dans les municipalités d'un receveur pour en opérer le recouvrement ; — la réformation des municipalités ; — les dépenses pour la confection

de cimetières destinés aux non catholiques ; — les honoraires et privilèges des syndics ; — la formation de bureaux de charité pour supprimer la mendicité ; — les haras ; — les roues à larges jantes ; — la démission et le remplacement des syndics ; — les difficultés survenues depuis la suppression des tribunaux d'exception ; — la tenue des assemblées municipales ; — les procès-verbaux à adresser à l'assemblée des États Généraux ; — les réductions faites dans les traitements ; — les bois épars sur les chemins vicinaux et de traverse, dans l'étendue des hautes justices ; — la répartition, entre les trois provinces de la Généralité, des 110,000 livres accordées par le Roi pour travaux de charité ; — les malheurs éprouvés en Touraine par les glaces et autres calamités ; — les cantonniers, placés à l'avenir sous les ordres des ingénieurs ; — la différence entre les récoltes de 1788 et de 1789 ; — la contribution patriotique et la vaisselle, etc., d'or et d'argent à porter aux Hôtels des monnaies ; — la réformation des départements pour les impositions, les privilégiés devant y figurer à l'avenir.

C. 767. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1787-1790. — Registres des lettres adressées à la Commission intermédiaire du district de Loches par la Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Touraine, transcrites par Jacques-Louis de Baraudin, doyen du chapitre de Loches, grand vicaire du diocèse de Tours, prieur commendataire du prieuré de Villiers, membre des assemblées générale et provinciale de Touraine, président de la Commission intermédiaire de ladite ville de Loches, concernant : — l'état du district par paroisse ; — la situation des routes ; — la destruction de la mendicité par le travail ; — l'établissement dans toutes les municipalités d'un bureau de charité composé des membres de la commune, qui s'associeront quelques femmes pour les aider ; — la confection d'un état des pauvres et des mendiants, accompagné d'observations sur les moyens les plus utiles de les soulager, surtout par le travail ; — des établissements pour l'instruction de la jeunesse et les renseignements à donner à ce sujet sur les ressources locales ; — la convocation des États Généraux ; — la suppression des tribunaux d'exception ; — les renseignements à donner sur le produit des récoltes de l'année 1789 ; — la cessation des fonctions administratives de la Commission intermédiaire provinciale, le 31 juillet 1790, le directoire étant en activité.

ÉLECTIONS.

Élection d'Amboise

C. 768. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1732-1734. — Répartition d'une somme de 1,047 livres sur les habitants de la ville privilégiée d'Amboise, pour la subsistance. — Rôles des tailles : la paroisse d'Athée aura à payer 3,858 livres, compris le sceau, les 4 sous pour livre, les gages des syndics, le droit de quittance, attribué au receveur, et l'indemnité des collecteurs ; — Autrèche, 671 livres ; — Auzouer, 1,884 ; — Bourré, 1,244 ; — Cangey, 1,076, au lieu de 1,776, à cause de l'inondation ; — Chançay, 1,996 ; — Chargé, 895 ; — Chenonceau, 311 ; — Chissay, 2,586 ; — Chisseau, 388 livres 17 sous ; — Civray, 1,445 ; — Dierre, 1,321 livres.

C. 769. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1735. — Rôles des tailles : la ville et paroisse de Bléré aura à payer 3,837 livres 15 sous, compris 157 livres de frais, pour l'année 1736 ; — la paroisse d'Épeigné, 528 ; — Faverolles, 1,013 ; — Francueil, 1,619 livres 17 sous ; — La Croix-de-Bléré, 1,710 ; — Limeray, 2,745 livres 5 sous ; — Lussault, 1,230 livres 15 sous ; — Luzillé, 2,500, au lieu de 2,800 ; — Montlouis, 6,585 livres 15 sous ; — La ville et paroisse de Montrichard, 4,234 livres 18 sous ; — Morand, 1,101 livres 10 sous ; — Mosnes, 2,259 livres 10 sous ; — Nazelles, 1,366 ; — Négron, 737 ; — Neuilly-le-Lierre, 1,217 livres 15 sous ; — Noizay, 2,952 ; — Reugny, 2,984 livres 18 sous.

C. 770. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1736-1738. — Rôles des tailles : la paroisse de Rilly paiera la somme de 643 livres 4 sous ; — Saint-Denis-Hors, 1,898 livres 11 sous ; — Saint-Étienne-des-Guérets, 660 livres 16 sous ; — Saint-Georges, près Montrichard, 1,986 livres 17 sous ; — Saint-Martin-le-Beau, 4,088 ; — Saint-Ouen, 2,800 livres 14 sous ; — Saint-Règle, 1,153 livres 8 sous ; — Souvigny, 1,546 livres 18 sous ; — Sublaines, 816 livres 10 sous ; — Thenay 2,375 livres 8 sous ; — Vallières, 1,776 livres 12 sous ; — Veuves, 733 ; — Villedômer, 2,309 livres 6 sous ; — Villeporcher, 986 livres 3 sous. — Privilégiés : Tournier, président ; Chasteigner, lieutenant de police ; du Chaillou,

procureur du Roi ; des Closeaux, de Saint-Pot et de la Grivellerie, officiers du Roi ; Louis Touche et Leclerc, seigneurs d'Auzouer ; de Trezin, seigneur de Cangey ; Léveiller, seigneur de Faverolles ; Delanoue, dame de Lussault ; François Gédéon, seigneur de Morand ; de Bridieu, seigneur de Neuillé-le-Lierre ; Julien Lefebvre de la Falluère, seigneur de Noizay.

C. 771. (Liasse.) — 148 pièces, papier.

1740-1746. — Rôle des taxes d'office, faites par M. de Lesseville, intendant de Tours, sur les particuliers taillables de l'Élection d'Amboise, pour l'année 1740. — Répartement, sur les habitants de la ville franche d'Amboise, d'une somme de 1,044 livres, pour la subsistance ; — nombre des feux, 405 ; — exempts et privilégiés : les bailli, lieutenant, procureur du Roi et autres, élus d'Amboise ; les sieurs de la Picardière, Habert de la Grivillière, de Cam de Bréviande, Trezin de Bussy, de Vaupereux, etc. — Rôles des tailles : la paroisse d'Athée devra payer 3,450 livres ; — Auzouer, 1,085 ; — Cangey, 1,874 ; — Faveroles, 1,823 ; — Montlouis 6,248 ; — Villedômer 1,792 livres. — Exempts : la veuve Daim et son fils, seigneurs de Chesnaie ; Levoyer, seigneur de Faverolles, la princesse de Rohan, dame de Montlouis ; les sieurs de Corbeille, de Chaslon et de Chapuiset, nobles.

C. 772. (Liasse.) — 111 pièces, papier.

1724-1744. — Tailles et aides. — Provisions de l'office de receveur ancien des tailles, deniers communs et d'octroi de l'Élection d'Amboise, accordées par le Roi à Louis de Trezin, seigneur de Cangey. — Circulaire suivie d'un état des droits dus pour les expéditions des greffiers des cours et autres juridictions, et des dates de leurs établissements de 1567 à 1627. — Réception de René Mestivier, comme conseiller-élu. — Procès-verbaux de vérification des rôles établis par les collecteurs des tailles de Montlouis, Souvigny, Rilly, Reugny, Luzillé et autres paroisses, constatant qu'eux et leurs parents étaient presque toujours ménagés. — Procuration donnée par Marie-Sophie de Courcillon, femme non commune en biens d'Hercule Meriadeck, prince de Rohan et de Soubise, à Marc Lureau, bourgeois de Tours et René Piou, receveur de la terre et seigneurie de Thuisseau, Montlouis et la Bourdaisière, pour régir lesdits lieux. — Discussions entre Charles Yvon, fermier des aides de la Généralité, et des habitants d'Amboise, prétendant que leurs maisons, caves et celliers, situés dans les lieux appelés rue de la Chèvre, les Noiraies, etc.,

paroisse Saint-Denis, étaient en dehors des octrois. — Enregistrement : des lettres de noblesse de Jean de Chapuiset, écuyer, fils de René, sieur de la Vallée, paroisse de Villedômer ; — des lettres de vétérance, avec exemption de taille, accordées à Claude Lemaître, seigneur d'Ouche et des Madères, paroisses de Noizay et Vernou.

C. 773. (Liasse.) — 133 pièces, papier.

1745-1774. — Collecteurs des tailles. — Enregistrement d'une commission de garde-étalon pour les haras, donnée à Denis Chauvin, avec exemption de tout impôt, de tutelle et curatelle, de logement de gens de guerre, etc. — Requêtes en décharge de collecte adressées aux président et officiers de l'Élection d'Amboise : Louis Bondonneau, fermier à Vallière, a fait trois fois la collecte, en 1715, 1726, et 1737, est fabricant et quitte la commune à la Toussaint, il ne peut donc avoir été nommé que par esprit de vengeance ; — Pierre Delabarre, journalier à Bléré, possède six enfants dont l'aîné a 12 ans, habite une étable sans cheminée, couche sur des halles d'avoine et n'a que ses bras pour vivre ; — Jean Bonnigal, pêcheur à Négron, voit de la partialité dans sa nomination, ne devant, d'après le tableau, passer qu'en 1750 ; — Louis Gaudron, compagnon batelier à Montlouis, doit être exempté par son état qui l'oblige à être tous les jours sur l'eau ou en voyage. — Ordonnances de décharge, signées Tournier, Chambellan, Mestivier et Fredureau du Chaillou, procureur du Roi, à Amboise.

C. 774. (Liasse.) — 122 pièces, papier.

1776-1786. — Requêtes adressées aux officiers de l'Élection d'Amboise par des particuliers prétendant avoir été indûment nommés collecteurs de la taille : — Michel Chidaigne, vigneron au village de la Roche, près Montlouis, a cinq filles, un garçon de 16 mois et son travail seul pour vivre, quand son voisin, établi bien avant lui, et dont les quatre enfants travaillent, n'a jamais été appelé à faire la collecte ; — Jacques Cimier, vigneron à Saint-Denis, contre Jousset, fagoteur, qui pour se décharger de la collecte l'avait fait nommer à sa place, quoiqu'il fut d'un autre quartier. — René Roger, maçon à Montrichard, contre Mathurin Desnoues, charron, qui, quoi que très à son aise, s'était fait exempter à ses dépens. — Pierre Piau, de Saint-Martin-le-Beau, n'a pas le premier sou pour vaquer à la dépense d'une telle commission, la jambe malade et la vue fort affaiblie. — Jean Nau, de Montreuil, a fait la taille il y a

10 ans, et ne doit plus la faire avant que tous les autres y aient passé ; — Jacques Cerisier, vigneron à Rilly, a été collecteur de la taille, puis nommé fabricant, ensuite préposé du vingtième, et il commençait à respirer quand on le fait collecteur pour épargner ceux qui ne l'ont jamais été. — Assemblée générale des habitants de Chissay, pour décider de la répartition de la taille.

C. 775. (Liasse.) — 186 pièces, papier.

1745-1749. — Procès-verbaux de Pierre Compère, Pierre Pichot et autres, commis aux aides à Amboise, Bléré, Montrichard, contre divers cabaretiers, hôteliers et débitants pris en contravention. — Procès entre Jacques Bruand, fermier des aides, comparant par Charles Binet, son procureur et directeur desdits droits en l'Élection d'Amboise, et Élie Arnault, boucher et cabaretier à Bléré, qui, furieux de la confiscation des veaux amenés dans son étal vide, s'était jeté avec rage sur deux commis, rencontrés par hasard, et les ayant poursuivis, accompagné de plusieurs personnes de bonne volonté, jusque dans l'hôtel des Trois-Marchands, leur eut fait un mauvais parti sans l'arrivée des officiers d'un régiment de passage ; — dépositions de témoins. — Plaintes de Claude Buhour, buraliste des aides à Bléré, et d'Antoine Lelong-Delatour, contrôleur ambulancier, contre Julien Legendre, perruquier, débitant de vin en cachette, qui les avait fait poursuivre par une foule de particuliers armés de pierres et de bâtons. — Rapports de saisies de vins, etc., sur des cabaretiers et autres, contrevenant aux droits.

C. 776. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1749-1762. — Procès-verbaux de René Villaye, François Delucé, René Lemercier, Joseph Louvet et autres, contrôleurs et commis de Jacques Bruand, fermier des aides et droits y joints, contre des cabaretiers en fraude et des débitants non autorisés. — Requête de la veuve François Belluot, propriétaire de la dernière tannerie en aval de l'Amasse, contre les tanneurs situés en amont de ladite rivière, dont l'eau lui revenait blanche tous les jours ; — ordonnance qui enjoint à ces derniers de ne laver leurs peaux chargées de chaux que le lundi toute la journée et le samedi après midi. — Enregistrements : de la charge de piqueur au vol pour héron, accordée à Étienne Dumoustier, sieur d'Herblay, par le duc de la Vallière, bailli et capitaine des chasses de la capitainerie royale de la varenne du Louvre ; — du bail des anciens droits attribués aux officiers de prudhommes et vendeurs de cuirs, consenti aux tanneurs d'Amboise pour 25 ans, par Jacques de

Bretignières, chevalier, seigneur de Saint-Germain, et Louis Morel, chevalier, seigneur de Bournonville, pour 9,500 livres. — Procès entre Jean Charles, fermier général du marquisat de Menars, et les habitants et syndics de Menars-la-Ville, Menars-le-Château et Saint-Lubin-de-Suèvres, prétendant qu'il y faisait des profits considérables ; Jacques Yves Bellin, notaire au bailliage d'Amboise, 3^e expert nommé d'office, les deux autres n'ayant pu se mettre d'accord, estime le revenu dudit fermier à 3,113 livres 19 sous seulement, déduction faite de ses grandes dépenses pour défricher 100 arpents de terre et faire revivre 36 arpents de vieilles vignes ; — Rapport du transfert, des prisons de Montrichard en celles d'Amboise, de deux contrebandiers, trouvés avec un cheval chargé de tabac en poudre, dont ils faisaient un grand débit ; — jugement qui les condamne par corps à 1,000 livres d'amende, au profit du fermier.

C. 777. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1757-1770. — Admissions, après serment fait, des commis et buralistes, Étienne Desuottes, Claude Micaud, Jacques Thomas, et autres, présentés : par Jean-Charles Laisné, procureur de Pierre Henriet, Jacques Prévost et Julien Alaterre, adjudicataires généraux des fermes unies, et directeur pour les aides en l'Élection et régie d'Amboise ; — par Marguerite Mauclerc, veuve de Martin Lecomte, et Claude Bournais, fermiers de la seconde moitié de l'octroi de Montrichard ; — par François Noël, régisseur des droits du don gratuit et autres réservés ; — par François-Prosper Lallemand, directeur de la régie d'Amboise.

C. 778. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1771-1773. — Réception de Simon Besnier, nommé huissier de contrainte, par Guérin, receveur des tailles de l'Élection d'Amboise. — Appositions de scellés ; mainlevée et inventaire des registres et papiers du greffe, après le décès de Jean Chasteigner, greffier en chef. — Transport de Nicolas Tournier, président, dans la prison d'Amboise, après l'évasion de Lemerrier, marchand forain, incarcéré pour dettes, à la requête d'Antoine Rouet, marchand. — Évaluation des offices de l'Élection d'Amboise, pour satisfaire à l'édit de 1771. — Réceptions d'Aubert, greffier en chef et de Jean Roguet, praticien, chefs de garnison. — Plaintes, décret, informations, etc., au sujet des brutalités de quatre commis aux aides envers Marie Legendre, fille mineure, âgée de 22 ans, employée dans l'hôtel du

Cheval-Bardé ; — sentence provisoire qui adjuge à ladite Marie 50 livres pour médicaments, aux frais des accusés. — Rapports concernant les fraudes des collecteurs de Neuillé, etc. — Évasion de la prison d'Amboise de cinq déserteurs, au moyen d'une corde faite avec de la paille. — Enregistrements : des états civils de divers particuliers, mariés à l'âge de 17 et 19 ans, pour profiter de l'édit de novembre 1766, qui les exemptent de tout impôt jusqu'à l'accomplissement de leur 25^e année ; — des provisions de fourrier des logis du Roi, accordées à Louis Chambellan de la Thomasserie ; — du bail des dîmes de Bourg, paroisses de Bléré et Athée, consenti par le fermier général de l'abbaye de Saint-Julien, pour 500 livres ; — de l'office de Sert-d'eau du Roi, obtenu par Claude Haranc.

C. 779. (Liasse.) — 109 pièces, papier.

1771-1778. — Aides et droits réservés. — Procès-verbaux dressés à la requête de Julien Alaterre et de Laurent David, adjudicataires généraux des fermes unies de France, poursuites et diligences de Jean-Charles Laisné, leur procureur, et directeur des aides pour la régie de l'Élection d'Amboise ; — par Michel Caseaux, contrôleur des aides, Pierre Moreau, François Versillé, Michel Duchesne et autres commis, contre : François Fauvet, de Noizay, débitant du tabac sans permis ; — Jean Menault, huillier, à Montrichard, faute d'une déclaration, obligée par quinzaine ; — la femme Benoit, aubergiste au Bout-du-Pont, sa sœur et ses deux domestiques qui, armées de haches et marteaux, avaient frappé et menacé de mort deux gardes. — Rapports de Charles Canonne et de Noël Prévost, commis de Prosper Lallemand, directeur du droit unique sur les cuirs, contre Ambroise et Silvain Billard, Bonaventure Rayer et autres tanneurs et corroyeurs à Amboise, commettant divers délits, notamment de fausses marques. — Saisies de cuirs sur des cordonniers, bourreliers, etc.

C. 780. (Liasse.) — 64 pièces, papier.

1774. — Visite et estimation par Claude Drouet-Chalus, fermier général de l'abbaye de Beaulieu, expert nommé d'office, des réparations à faire à la métairie du Liège, saisie sur le sieur Delhommeau, et affermée judiciairement à Georges Houssard, procureur en la châtellenie de Bléré. — Procès-verbal de rébellion, et saisie de cuirs, frappés de fausses marques, par les commis de Jean Fouache, régisseur pour le Roi des droits établis sur les cuirs, contre Rayer, Soloman et Valadon, tanneurs et corroyeurs à Amboise ; — information, interrogatoire des accusés, etc. —

Dépositions de témoins, assignés à la requête de Jacques Langon, charretier de la manufacture royale de tannerie, se portant accusateur contre quatre commis aux aides et droits réservés qui l'avaient frappé de leurs bâtons. — Réception d'Étienne Chardon, marchand regrattier de sel et tabac à Luzillé. — Ordonnance pour l'enregistrement des lettres de noblesse de Jean-Baptiste de Sanche, écuyer, petit-fils de Daniel de Sanche, capitoul de Toulouse, intéressé dans la manufacture royale de quincaillerie et bijouterie établie au château d'Amboise. — Requêtes diverses et ordonnances pour réductions de taille, etc. — Dépôt au greffe de vignettes, etc., pour la vente du tabac, par Laurent David. — Adjudications de la seconde moitié du droit d'appâtissement, appelé courtepinte ou octrois des villes d'Amboise, pour 1,270 livres, de Bléré, pour 850, et de Montrichard, pour 240 livres.

C. 781. (Liasse.) — 68 pièces, papier.

1775-1778. — Réceptions : — de Philippe Denis Culerre, pourvu de l'office de procureur postulant ; — de Joseph Angellier, ex-greffier du bailliage d'Amboise, nommé substitut du procureur du Roi ; — de Jacques Gaboré, président au siège royal du grenier à sel de Montrichard. — Ordonnance du président Tournier, enjoignant aux orfèvres et autres fabricants d'ouvrages d'or et d'argent, marqués des poinçons du précédent fermier général, de les faire contremarquer du nouveau poinçon de Jean Fouache, régisseur pour le Roi des droits réunis et de ceux de la marque d'or et d'argent, et aux marchands merciers, fourbisseurs, arquebusiers, couteliers, graveurs, de porter leurs ouvrages d'or et d'argent au bureau de la régie à Tours, rue des Amandiers, pour recevoir ladite marque. — Déposition au greffe de deux morceaux de cuir de baudrier lissé, marqués des empreintes de la nouvelle presse n°2 de Jean Fouache. — Ordonnance pour l'enregistrement des baux : de la moitié des dîmes de Montlouis, consenti par l'Église de Tours, à Jean Perthuis, tonnelier, pour 950 livres et 8 poinçons de vin ; — des terres et dîmes de la commanderie d'Amboise, à Jean Pillault, marchand, par Jacques de Bremond, commandeur, pour 300 livres, les rentes, bois, profits de fief, etc. réservés ; — des grands moulins banaux de Montrichard, à Pierre Carré, pour 950 boisseaux de froment, par le duc de Choiseul, qui lui donne, en outre, à moitié, les métairies de Vauléard et de la Bretèche, paroisses de Montrichard et Faverolles. — Défense d'imposer Thomas Lion, passementier à Montlouis, avant qu'il ait atteint ses 25 ans.

C. 782. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1775-1780. — Requête de François Besnard, matelot du duc de Choiseul, demandant une indemnité de 150 livres, pour soigner sa femme, alitée depuis les mauvais traitements que lui ont fait subir Levacher et Soulard, commis aux aides ; — rapport du docteur Lenoir ; — dépositions de témoins contre lesdits commis. — Réceptions des nouveaux commis André Combessis et Louis Portier. — Procès-verbaux de Jacques Cornillau, Claude Demouchy, Pierre Vigier et autres, contrôleurs et commis des régies d'Amboise, Bléré et Montrichard, portant saisies de bois et vins entrés en fraude. — Refus, par les syndics et habitants de Bléré et de Reugny, d'ouvrir leurs celliers aux commis venus pour constater les récoltes en vin, leur procès avec Henri Clavel, régisseur général des droits du Roi, n'étant pas terminé. — Rapports contre divers délinquants, qui avaient occasionné des rassemblements, etc. — Saisie de 24 pintes d'huile sur le domestique du sieur de Boisneau, seigneur de Thoré, à Civray, qui avait cru pouvoir économiser les droits en la faisant fabriquer pendant la nuit.

C. 783. (Liasse.) — 115 pièces, papier ; 3 cuirs timbrés.

1779-1782. — Déposition de Michel Langlois, seigneur de la Bougourne, Louis Lhomme de la Pinsonnière, écuyer, Louis de Boyneau, écuyer, capitaine de grenadiers, Jean Denis, chevalier, seigneur de Mondomaine, et autres, affirmant la noblesse et les privilèges de Fiacre Lemoine de Bois-Darcy, écuyer, seigneur de Beaufort et des châteaux de la Roche et de Pray, à Chargé ; — installations : de Claude Noël, receveur des droits réservés ; — d'Henri Clavel, chargé de la régie, recette et exploitation des droits de la régie générale ; — De Nicolas Tournier, président ; — de Charles Mestivier, conseiller-élu. — Marie-Anne de Houdan autorisée, après le décès de François Dubuisson, son mari, non noble, à jouir des mêmes privilèges que son père Charles de Houdan, écuyer, seigneur des Landes et du Haut-Coussay. — Rébellion de la femme de Mare Bertin contre les collecteurs de la taille. — Arrêt du conseil pour la prise de possession du bail des fermes générales, sous le nom de Nicolas Salzard. — Ordonnance pour le dépôt au greffe, du nouveau timbre des papiers et parchemins ; — modèles dudit timbre. — Requêtes en réduction d'impôts. — Adjudication de la seconde moitié des octrois d'Amboise, Bléré et Montrichard. — Modèles des cuirs insculpés aux greffes de Bléré et de Tours, avec la

presse d'Henri Clavel pour la marque de perception, le marteau et le poinçon pour la marque de décharge. — Enregistrement du bail de la seigneurie de Valmer, consenti par de Chabrefy à Martin Chauvin, pour 15,000 livres. — Privilèges accordés à Marie-Anne, fille de Pierre Dubet, écuyer, seigneur de Miran, et d'Anne Dupin, quoique veuve d'Étienne Dumouty, seigneur d'Harblay, roturier.

C. 784. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1782-1783. — Procès-verbaux de François Levacher, Jacques Lolier, Pierre Levilain et autres, commis des bureaux de régie d'Amboise, Bléré, Saint-Aignan, etc., portant saisies de bois, vins et cuirs sur divers délinquants. — Réceptions ; d'Antoine Vernon, nommé commis à Saint-Martin-le-Beau, par Louis Le Barbier, directeur de la régie générale d'Amboise ; — de François Deslandes, pourvu de l'office de procureur postulant en l'Élection ; — d'Henri Chastelain, buraliste à Thenay. — Comparaison de l'aréomètre ou pèse-liqueur fabriqué par Cartier, avec celui existant au greffe. — Rapport de quatre commis, contre Ligneau fils, tonnelier, et Fleury, cordonnier, seuls reconnus dans la foule et qui les accablaient journellement d'injures, ironies et menaces. — Dépositions de témoins, interrogatoires, décret d'ajournement. — Enregistrement : des provisions de secrétaire greffier du point d'honneur au bailliage d'Amboise, accordées par le Roi à Jean Duvernay ; — du bail général des biens de l'abbaye de Saint-Julien-de-Tours, à Bléré ; — de celui des terres, moulins et fief du Roger, paroisse de Thenay.

C. 785. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ;
93 pièces, papier.

1783-1786. — Procès entre Louis Le Barbier, procureur d'Henri Clavel et directeur des aides en l'Élection d'Amboise, demandeur, et Louise Dubois, fille majeure, défenderesse et demanderesse en inscription de faux contre les commis, l'accusant d'avoir fait venir son bois sur une charrette à quatre chevaux, le congé n'en portant que deux, et d'avoir déchiré le rapport fait contre elle ; — dépositions de vingt témoins, affirmant n'avoir vu que deux chevaux à la voiture, etc. — Saisies de vins, cuirs et huiles. — Réceptions, après serments faits : de Louis Ferrant de la Fillonnière, commis au bureau de perception des aides et autres droits ; — de Michel Dangé, procureur au bailliage d'Amboise, pourvu de l'office de procureur postulant en l'Élection ; — de Jean Belluot, de Bléré, nommé receveur des droits réunis à

Mosnes. — Procès-verbal contre 12 à 15 compagnons qui, rencontrant Antoine Croizet, receveur, puis cinq commis, sur la place de Grève, avaient formé deux rangs et contraient ledit Croizet d'y passer pour recevoir la bastonnade. — Autre rencontre où Henri Lafargue, après avoir été roué de coups, allait être jeté dans l'Amasse, quand des confrères armés se firent jour à travers la foule et parvinrent à le dégager. — Procès entre la régie et René Gallois, débitant du vin à la foire de Reugny, et instigateur d'une révolte effroyable contre les commis Croizet et Renard, qui ne durent leur salut qu'au courage du sieur Vallin, chirurgien audit bourg ; — interrogatoire où Gallois donne tout le tort aux commis : dépositions de témoins, etc. — Baux à ferme de la moitié des octrois d'Amboise, Bléré et Montrichard. — Arrêt du Conseil d'État pour la prise de possession du bail des fermes générales, sous le nom de Jean-Baptiste Mager, notamment pour la vente exclusive du tabac. — Vignettes pour ledit tabac.

C. 786. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1784-1790. — Enregistrement des offices et charges : de conseiller garde des sceaux en la chancellerie établie près la cour des comptes de Montpellier, accordée à Louis Delavau-Boursault, écuyer, sieur de la Baillardière ; — de lieutenant de la grande louterie de France, en l'Élection d'Amboise, à Antoine Bonnard, par Grossoles, comte de Flamarens, grand loutetier ; — de conseiller contrôleur des guerres, à Amboise Ribot, écuyer, seigneur de Paradis. — Requête de François Cholé, chevalier, seigneur de la Jouherdière, paroisse de Nanteuil, près Montrichard, et de Charles Cholé, chevalier, seigneur de la Raimbaudière, à Saint-Georges-sur-Cher, présentant leurs titres de noblesse, pour être exempts de la taille et de la collecte. — Réceptions de receveurs et d'huissiers des tailles, capitation et droits réservés. — Enregistrement de baux à ferme ou à moitié. — Requêtes en réduction de taxe sur la taille et en décharge de la collecte, par René Lemaître, de Faverolles, Étienne Serrault de Franceuil et autres.

Election de Chinon

C. 787. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1754-1757. — Impôt du sel et de la taille. — Récollements des tableaux des habitants des paroisses d'Anché, Avoine, Avon, Azay, Beaumont, Bréhémont, Candes, Cheillé, Cinais, Couziers, Cravant, Huismes, etc. de

l'Élection de Chinon, servant à connaître ceux qui doivent être chargés des collectes de la taille et de l'impôt du sel. — Assemblées des habitants et syndics de chaque paroisse, pour désigner les collecteurs. — Tableau des habitants de la paroisse d'Azay-le-Rideau, contenant, par colonnes, les bons, les médiocres, ceux qui sont hors d'état de passer en charge, les septuagénaires et les privilégiés exempts. — Ces derniers sont, Jean Taschereau, curé de ladite paroisse, Jacques Desvaux, vicaire ; Jean Demuts, contrôleur des guerres, etc. — Tableau des habitants de Lerné, dans l'ordre où ils doivent passer en la charge de collecteur, commencé en 1745. — Registre servant à enregistrer les récolements dressés dans les paroisses ressortissantes du grenier à sel de Chinon et apportés au greffe par les syndics, du 1^{er} juillet 1754 au 16 novembre 1758.

C. 788. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1758-1760. — Récolements des tableaux des paroisses de Lerné, Marçay, Panzoult, Parilly, Rigny, Rivarenes, Rivières, la Roche, etc., pour désigner les collecteurs des impôts du sel et de la taille à lever en 1759. — Assemblée des habitants de la paroisse d'Azay, sous la halle de la ville, lieu ordinaire des réunions publiques, à la requête de Jean Texier, notaire royal et syndic, pour la nomination de quatre collecteurs de la taille et autant de l'impôt du sel. — Assemblées des habitants d'Anché, Avon, Bréhémont, Cheillé, etc., devant les principales portes de leurs églises, pour connaître si les collecteurs désignés par les tableaux sont bons et solvables. — Requête de Jacques Vignoles et d'Antoine Meschin, collecteurs de l'impôt du sel, à Lerné, demandant aux officiers du grenier à sel, le remplacement de Jacques Prousteau, pauvre et chargé de 10 enfants, et de Jean Baranger, qui n'a aucun domicile dans la paroisse.

C. 789. (Liasse.) — 179 pièces, papier.

1761-1764. — Récolements des tableaux des paroisses de Saint-Benoît, Saint-Étienne et Saint-Jacques de Chinon ; Saint-Germain, Saint-Gilles et Saint-Maurice de l'Île-Bouchard, Saint-Louand, Saint-Mexme, etc., pour la nomination des collecteurs de la taille et du sel. — Tableau des habitants taillables, nobles et privilégiés de la paroisse d'Huismes. — État des habitants de Lerné, dans l'ordre où ils doivent passer à la charge de collecteur ; — exempts et privilégiés : Éléonor-René Laporte, syndic et courtier ; Charles Tribouillard, salpêtrier, etc.

C. 790. (Liasse.) — 159 feuillets, papier.

1765-1768. — Récolements des tableaux des paroisses de Savigny, Sazilly, Seuilly, Tavant, Thizay et autres de l'Élection de Chinon et de la circonscription du grenier à sel, pour connaître ceux qui doivent faire la collecte pendant les années 1766-1769. — Privilégiés exempts de la collecte, dans les paroisses : d'Azay, Pierre Castelfranc, curé ; Louis Dupuy, vicaire ; Jean Jahan, procureur fiscal ; — de Beaumont, Louis Lenoir, notaire et buraliste ; — de Bréhémont, Étienne de La Chaize, curé ; — de Candes, les chanoines, etc., Jean Charton, salpêtrier ; Jacques Guertin, garde des eaux et forêts ; — de Lerné, Jean Pallu Delessert, concierge du château de Chavigny ; — de Parilly, Charles Néron, officier du duc d'Orléans ; Louis Archambault, jardinier du marquis du Langon ; — de Seuilly, Philippe de La Motte-Baracé, chevalier, seigneur de ladite paroisse.

C. 791. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1769-1772. — Récolements des tableaux des paroisses de l'Élection de Chinon, pour la nomination des collecteurs de la taille et de l'impôt du sel à prélever en 1770-1773, conformément aux déclarations du Roi, de 1616, etc., et à l'ordonnance de M. Ducluzel, intendant de Tours. — Actes d'assemblée des habitants portant élection de huit collecteurs pour les deux impôts dans chaque paroisse. — Privilégiés : d'Azay-le-Rideau, Louis Lebeuf, contrôleur des actes ; Vincent Bastard, chirurgien ; Simon Desnoues, chargé du soin de l'horloge ; — de Bréhémont, le sieur de Rigny, chevalier, mousquetaire du Roi, seigneur de la Grandmaison ; — de Cravant, Jean Dargouges, curé ; Claude de la Saulaie, écuyer ; — de Lerné, Jean Pallu de Lessert, receveur du comté de Chavigny ; — de Saint-Benoît, le prieur de Grandmont ; — de Saint-Germain-lès-Candes, le sieur du Petit-Thouars. — Assemblée des habitants de la paroisse Saint-Étienne, pour renommer collecteur Antoine Claveau, horloger et bijoutier, qui, malgré son commerce considérable en noix, amandes, etc., avait obtenu un privilège et s'était fait décharger de la collecte par le syndic son parent, assisté de quelques amis.

C. 792. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1773-1776. — Récolements des tableaux des paroisses de l'Élection de Chinon. — États des infirmes, des

septuagénaires, des pauvres et des incapables. — Assemblées des habitants et des syndics pour la nomination des collecteurs. — Privilégiés : Berthet, maître ès-arts, à Azay-le-Rideau ; — Alexis de la Chaume, prieur curé de Cheillé ; — Gabriel de Pierres des Epaux, capitaine au régiment de Champagne, de ladite paroisse ; — Demezil, curé de Ligré ; — M. Ridet, curé de Rigny ; — François Gonty, garde du sieur de Laval, et la veuve de René d'Espinay ; — Nicolas Desmé, curé de Saint-Germain.

C. 793. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1777-1781. — Récolements de tableaux et nomination des collecteurs de la taille, par les syndics et habitants des paroisses d'Amberre, Bertegon, Blalay, Bournezeau, Bousageau, Braslon, Bray, Brizay, Chouppes, Jaunay, Liesques, Lieze, Marnay, Maulay, Mazeuil, Mirebeau, Moncontour, Nueil, Polligny, Pouant, Prinçay, Razines, Saint-Généroux, Savigny, Seuilly, Thizay et autres. — Récolements des paroisses de la circonscription du grenier à sel de Chinon, pour la nomination des collecteurs de la taille et du sel, pendant les années 1778-1781.

C. 794. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1782-1789. — Récolements des tableaux des paroisses d'Azay, Bréhémont, Cinais, Couziers, Cravant, Huismes, Ligré, Marçay, Parilly, Rigny, Rivarennnes, la Roche, Saint-Germain, Tavant et autres de l'Élection de Chinon, servant à la nomination des collecteurs de la taille, capitation, etc., et de l'impôt du sel. — Actes d'élection desdits collecteurs. — Privilégiés exempts : la marquise de Valory, châtelaine de Destilly, à Beaumont ; — Henri Matrais, garde du corps du comte d'Artois, à Cheillé ; — de Boucherville, seigneur des Coudreaux, à Lerné ; — la dame de la Sauvagère, à Savigny ; — Alexandre de la Motte-Baracé, seigneur de Seuilly ; — le sieur d'Aubery, seigneur de Beugny et de la paroisse Saint-Benoît.

C. 795. (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1746-1750. — Impôt du sel. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par l'intendant de Tours sur les habitants des paroisses de l'Élection de Chinon, dressés par les collecteurs et vérifiés par les officiers du grenier à sel. — Taxes des habitants des paroisses : d'Anché, montant en total à 26 minots un quart, ou 150 boisseaux deux quarts, mesure de Paris ; — d'Avoine, à 20 minots ou 120 boisseaux ; — d'Avon, à

36 minots ; — d'Azay-le-Rideau, à 99 minots ; — de Beaumont, à 27 minots ; — de Bréhémont, à 62 minots.

C. 796. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1752-1756. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par M. Savalette de Magnanville, intendant de Tours, sur toutes les communes de l'Élection de Chinon, et taxés par les collecteurs sur chaque habitant des paroisses : de Candès, qui doit recevoir 16 minots 2 quarts de sel, revenant à 99 boisseaux ; — de Cheillé, 49 minots 2 quarts ; — de Cinais, 17 minots ; — de Couziers, 9 minots 2 quarts ; de Cravant, 33 minots.

C. 797. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1758-1763. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par commission de M. Lescalopier, intendant de Tours, sur tous les habitants des paroisses des Élections de Chinon et de Richelieu. — Totaux du sel imposé sur les paroisses : d'Huismes, 34 minots un quart, faisant 205 boisseaux et demi ; — de Lerné, 39 minots ; — de Ligré, 43 minots ; — de Marçay, 20 minots ; — de Panzoult, 22 minots et demi ; — de Parilly, 23 minots et demi ; — de Rigny, 27 minots ; — de Rivarennnes, 30 minots et demi ; — de Rivière, 4 minots et demi ; — de la Roche-Clermault, 25 minots.

C. 798. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1764-1768. — Rôles de l'impôt du sel, levé par les collecteurs, suivant les ordonnances des intendants Lescalopier et Ducluzel, sur tous les habitants des paroisses de l'Élection de Chinon. — Totaux des sels imposés sur les paroisses : de Saint-Benoît, montant à 18 minots, faisant 108 boisseaux de sel, mesure de Paris ; — de Saint-Étienne, Saint-Jacques et Saint-Maurice de Chinon, à 105 minots ; — de Saint-Germain, à 24 minots ; — de Saint-Gilles et Saint-Maurice de l'Île-Bouchard, à 68 minots ; — de Saint-Louand, à 50 minots ; — de Saint-Mesme-les-Champs, à 46 minots.

C. 799. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1769-1775. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par commission de M. Decluzel, intendant de la Généralité de Tours, et levé par les collecteurs des paroisses de l'Élection de Chinon. — Totaux des sels imposés sur les paroisses : de Savigny, 47 minots, formant 282 boisseaux ;

Série C — Administrations provinciales

— de Sazilly, 14 minots ; — de Seully, 20 minots ; — de Tavant, 10 minots ; — de Thizay, 10 minots, ou 60 boisseaux.

C. 800. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1778-1782. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par M. Ducluzel, sur tous les habitants de l'Élection de Chinon, pour les années 1779-1782. — Assemblée des habitants d'Anché, appelés au son de la cloche de l'église, par Joseph Dutailis, syndic, afin de connaître les changements survenus dans la population sujette à l'impôt du sel. — Total du sel à recevoir par chaque habitant, variant d'un quart de boisseau à 5 boisseaux.

C. 801. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1782-1784. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par les intendants Ducluzel et Daine, sur tous les habitants de l'Élection de Chinon, pour les années 1783-1785. — Délibération des habitants et du syndic de Thizay, portant que ladite paroisse a reçu dix nouveaux habitants en 1782, et qu'elle en a perdu neuf. — Total du sel à délivrer à chaque famille par les collecteurs, pour l'année 1783, variant de un boisseau à 6 boisseaux. — Récépissés des rôles de 1785, confiés aux collecteurs de 1786, par le greffier, Mestayer.

C. 802. (Liasse.) — 102 pièces, papier.

1785-1787. — Rôles de l'impôt du sel, ordonnés par M. D'Aine, intendant de Tours, sur tous les habitants de l'Élection de Chinon, pendant les années 1786-1788. — Total du sel d'impôt à vendre par les collecteurs à chaque famille, au prix de 64 livres 12 sous 3 deniers le minot ou les 6 boisseaux ; variant d'un quart de boisseau à 3 boisseaux.

C. 803. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1732-1733. — Grenier à sel de Chinon. — Procès-verbal d'Augustin Robin, sieur de Richebourg, capitaine général, inspecteur des gabelles, contre Louis Barrault, desservant la chapelle de la Chatonnière, à Azay, chez lequel il avait trouvé 2 onces de sel de contrebande. — Nomination de Gabriel Petit, pour collecteur du sel en la paroisse de Marçay. — Confiscations : de 14 minots de sel du grenier, sur les collecteurs d'Azay-sur-Indre, faute de l'avoir vendu dans le temps prescrit ; — de 6 sacs de faux sel, sur

des particuliers qui s'étaient enfuis à la vue des gardes. — Procès entre Nicolas Desboues, adjudicataire général des gabelles, et Jean Michau, marinier à Orléans, qui, se rendant de Châtellerault en ladite ville, avait été appréhendé et jeté en prison à Candes, pour une livre de sel trouvée dans un de ses bateaux chargés de toute sorte de marchandises. — Procès-verbal de vérification des rôles des collecteurs de l'impôt du sel, par Michel Delaune, Hyacinte Dourry et François Isoré, capitaine et gardes des brigades ambulantes de Chinon. — Très-vifs et longs débats entre Pierre-Paul Doucet, président du grenier à sel, Louis-Thomas Philippon, sieur du Plessis, procureur du Roi audit grenier, et les sieurs Pierre de Vaucelle, receveur de l'adjudicataire, Michel Grillon et Pierre Lenée de la Thibaudière, grenetier, accusés d'irrégularités et de concussions. — Louis Guertin, geôlier des prisons de Chinon, décrété de prise de corps à cause de l'évasion d'un faux saunier.

C. 804. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1734. — Circulaire de M. de Lesseville, intendant de Tours, à l'occasion d'un arrêt du Conseil, pour la diminution des frais de justice à la charge du Roi. — Rapports de saisies de sels achetés ou vendus en fraude. — Confiscation, par les gardes de Chinon, Rivière et Sazilly, de 18 sacs de sel et de 4 chevaux, sur une bande de faux sauniers, qui s'étaient enfuis après avoir passé l'eau ; — interrogatoire de Louis Pasquier et d'Anne Gilbert, veuve de Jean Gouin, les seuls qui s'étaient laissé prendre. — Anne Dubois, couturière ; Jeanne Auger, fileuse ; et autres femmes qui n'avaient pu payer leur amende de 100 livres, dans le mois prescrit, sont, sur la requête de Deshoues, extraites de la prison et chassées pour cinq ans du ressort du grenier à sel. — Saisie par Jean Carte et Jean Basty, lieutenant et garde de la brigade de Candes, de deux toues sur trois, conduites pendant la nuit par cinq prétendus pêcheurs, contrairement à l'ordonnance des gabelles, de 1680, et à l'arrêt du Conseil, de 1724.

C. 805. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1735-1736. — Rapport de François Isoré, portant saisie de sel supposé faux, sur Antoine Fourchault, de Veziers, accusé de donner asile aux faux sauniers de profession. — Capture de deux faux sauniers qui se retiraient chez le garde-chasse du marquis de Beauvau, et vendaient leur sel dans les ruines du château des Roches-Tranchelion. — Sentence de Doucet, président, obligeant les trois

principaux de la paroisse d'Avon, sauf leur recours contre les autres habitants, à payer les 695 livres 19 sous 5 deniers de reliquat dû par les collecteurs dudit lieu sur l'impôt du sel. — Confrontation par Jacques Aubert et Jacques Desbordes, amineurs, de 2 onces de sel trouvées chez Anne Girard, veuve de Jean Sansterre, chirurgien à Seully. — Jugement qui commue l'amende de 200 livres, prononcée contre le faux-saunier Pierre Poitevin, en la peine afflictive du fouet et de la marque, laquelle est immédiatement appliquée par l'exécuteur de la haute justice. — État des confrontations des sels de capture, faites par les amineurs pendant la 4^e année du bail de Nicolas Desbous.

C. 806. (Liasse.) — 107 pièces, papier.

1737-1744. — Procès-verbaux d'Albert Dargy et de Julien Legros, lieutenant et garde de la brigade de Rivière, et autres, portant saisies de sel sur divers particuliers. — Rapport, etc., contre Urbain Boureau, sieur de Fresnais, marchand droguiste et de poisson salé à Chinon, qui faisait venir et déposer dans ses magasins des quantités considérables de morue, harengs, saumons et beurre salé, au nom des religieux capucins, exempts de droits. — Visite de la prison de Chinon, après l'évasion de Pierre Michau, de Champigny. — Extrait du registre d'écrou des prisons de Tours, faisant connaître qu'Étienne Volet, de Langeais, a été transféré de la prison de Chinon en la susdite ville ; — Requête de Jacques Forceville, fermier général des gabelles, demandant que l'amende prononcée contre ledit Volet soit convertie en la peine du fouet et de la marque. — Confrontations des sels, faites par les amineurs pendant la 2^e année du bail de Jacques Forceville. — Rapport : de René Morel et Michel Girard, lieutenant et garde de la brigade sédentaire établie au pont de Chinon, contre un des quatre cavaliers de la compagnie de M. de Rochecot, du régiment d'Orléans, qui avait blessé au ventre ledit Girard ; — de Philippe Fleury et Pierre Chauvin, contre dix dragons, en quartier d'hiver à Chinon, qui étaient entrés par violence en ladite ville, chargés de 4 pochées de faux sel — Registre contenant les audiences du siège royal du grenier à sel de Chinon, du 26 janvier 1737 au 20 décembre 1743.

C. 807. (Liasse.) — 110 pièces, papier.

1733-1748. — Procès-verbaux des sels capturés du 20 novembre 1733 au 10 novembre 1735, et de leur submersion dans la Vienne. — Procès entre l'adjudicataire des gabelles de France, comparant par

Pierre de Vancelle, son receveur, et Jean Coullaut, dit de Grandpeine, faux-saunier de profession ; — visite de la prison de Chinon d'où ledit Coullaut s'était échappé, par Martin Gaudichon, avocat et procureur du Roi, en 1733 ; — jugement, signé Reverdy, Desprevant et Carreau, qui le condamne aux galères, pour 3 ans, en 1734 ; — saisie du même Coullaut, en 1738, pendant qu'il déchargeait en la forêt de Chinon, paroisse de Cheillé, ses trois chevaux de huit sacs de sel de contrebande ; — interrogatoire du saisi ; — dépositions des gardes et confrontation des témoins ; — signification d'une sentence d'août 1738, condamnant Coullaut et Pierre Deschamps, aux galères à perpétuité, en qualité de forçats, pour avoir attenté à la vie du geôlier, en lui jetant une corde à nœud coulant par dessus la tête pour l'étrangler et s'évader. — État des confrontations de sel, faites par les amineurs, pendant la 3^e année du bail de Thibault La Rue, estimées à 54 livres de salaire et taxées à 38.

C. 808. (Liasse.) — 154 pièces, papier.

1745-1746. — Procès-verbal d'Antoine Jucqueau, Étienne Charcelay et autres gardes, contre trente dragons des deux compagnies du régiment d'Egmont, en quartier d'hiver à Chinon, qui, sur le refus de les laisser entrer dans le corps de garde du pont, à 11 heures du soir, le 29 mars, avaient brisé les portes et fenêtres et pourchassé les gardes à coups de pierres, etc., et les eussent tués s'ils n'étaient parvenus à s'échapper par une baie donnant sur la rivière ; — constatation des blessures faites aux gardes, par les chirurgiens, Pierre d'Angleberme et François Gault ; — estimation des dégâts ; — déposition de 30 témoins ; — jugement du 15 avril, condamnant Céné et Lajeunesse, les seuls dragons reconnus, à être conduits en prison. — Procès entre Martin Delaunay, l'un des collecteurs de l'impôt du sel, en la paroisse d'Huismes, et Marie Berthault, femme de Jean David, qui l'avait frappé avec ses sabots et des ustensiles de fer, pour empêcher la saisie de son mobilier ; — information ; rapport des chirurgiens ; emprisonnement et interrogatoire de la défenderesse ; transaction. — État des confrontations de sel, faites en 1745, et taxées à 10 livres. — Différend entre Pierre Bridonneau, bourgeois de Saint-Louand, et les collecteurs de l'impôt du sel, le premier prétendant que ceux-ci l'ont maltraité parce qu'il refusait de mesurer dans leur boisseau, dont les parois étaient couvertes de vieux sel, les collecteurs affirmant que lui seul avait été brutal. — Visite des plaies de Bridonneau ; — dépositions des témoins assignés par les parties.

C. 809. (Liasse.) — 120 pièces, papier.

1747-1750. — Procès-verbaux de Louis Perré, Guillaume Chollais et Jacques Gobille, capitaine et gardes de la brigade ambulante de Chinon, portant saisies de faux sel sur Louise Delacroix, veuve de Louis Le Loureux, seigneur des Essarts, et autres. — Procès entre Pierre Lhuillier, salpêtrier, à Ligré, et sa femme, et les sieurs Fleurian, Laurent, Richer, et autres collecteurs du sel, les premiers se plaignant d'avoir été battus et foulés aux pieds, les autres soutenant s'être seulement défendus ; — rapports contradictoires ; — dépositions des témoins assignés par les deux parties ; — jugement du président Doucet, condamnant le salpêtrier à payer les frais de pansement et médicaments, montant à 50 livres. — Rapport contre les collecteurs d'Azay, qui conservaient la plus grande partie de leur sel en dépôt, pour ne pas le donner à crédit, malgré une loi enjoignant de le débiter en 15 jours. — Sentence condamnant les habitants de Rivarennes à payer 702 livres 15 sous, restant de l'impôt du sel et 20 livres 5 sous de frais, pour avoir négligé de remplacer les deux collecteurs, sur trois qui étaient décédés. — Réception de François-Marie Roy, notaire royal à Chinon, nommé substitut du procureur du Roi. — Procès-verbal de l'avarie causée à une partie du sel venu de Nantes dans six bateaux, par une violente bourrasque.

C. 810. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1731-1754. — Réceptions par Armand Bouilly et Lenée de la Thibaudière, grenetiers, et Pierre-Paul Doucet, président : de Louis Luzeau, François Gendron et autres, chargés de la vente en détail du sel dans les paroisses d'Azay-le-Rideau, Candès, etc. ; — de René Boucard, Pierre Latour, François Chesnon des Rivaliers et autres, pourvus des offices de lieutenants et gardes, dans les brigades ambulantes et sédentaires ; — de Charles Aubert et René Baudin, amineurs et mesureurs des sels du grenier.

C. 811. (Liasse.) — 130 pièces, papier.

1753-1757. — Confiscation d'un petit cheval chargé de sel et caché dans une cave, à Avon. — Procès-verbal de contre-visite des feux et des membres de chaque famille, à Parilly, par Louis Viette, inspecteur des fermes du Roi, constatant ceux omis volontairement par les collecteurs de l'impôt du sel. — État des confrontations des sels de capture faites en 1753, 3^{me} année du bail de Jean Bocquillon.

— Assignations à comparaître, expédiées à François Courtois et Charles Gilbert, salpêtriers, pour voir casser le jugement qui les mettait au rang des privilégiés. — Sentence condamnant Joseph Landry, fermier de la Gaudrée, paroisse de Thizay, et consorts, collecteurs, à 10 livres par personne omise dans leur récolement de l'impôt du sel. — Plaintes de Louis Doussin, blatier, collecteur d'Anché, contre Pierre Marchais, domestique de M. de Ponts, de Rivière, qui, au lieu de payer sou sel, l'avait, avec son fils, injurié grossièrement et roué de coups, et cela en présence de deux autres collecteurs, parents dudit Marchais. — Sentence qui ordonne la confiscation du sel et du cheval, saisis sur Jean Boudard, approvisionneur de l'abbaye de Fontevault, et le condamne à 300 livres d'amende. — Requête de Jean Drouet, collecteur du sel à Azay, contre Urbain Malecot et son fils qui, menacés de saisie, s'étaient jetés sur lui avec furie, en le frappant, et l'auraient tué s'il n'était survenu des secours. — Règlement pour les regrattiers, en 1577, portant que la livre de sel, pour la campagne, vaut 11 sous 10 deniers, le litron 17 sous, 9 deniers, etc.

C. 812. (Liasse.) — 152 pièces, papier.

1758-1761. — Procès-verbaux de saisies de faux sel, par Louis Viette, capitaine général des termes du Roi, Joseph Huguenin, lieutenant de la brigade sédentaire du pont de Chinon, Louis Villeret, lieutenant, et autres, sur divers particuliers. — Réception de Louis Beugnet, praticien, pourvu de l'office de sergent. — Procédure entre Pierre Henriet, fermier des gabelles, et Jean Lecomte, dit Marche-à-Terre, marchand de bétail forain, détenu prisonnier et réclamant sa délivrance ; mémoire de ce dernier prouvant qu'il est innocent du crime dont on l'accuse ; — dépositions de témoins, affirmant qu'il leur a offert du sel à vendre ; — jugement portant condamnation à 200 livres, plus les frais. — Louis Labbé, marinier et marchand de salines, condamné par défaut pour avoir extrait le sel de ses morues avant la visite des gardes.

C. 813. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1762-1765. — Rapport de la saisie d'un bateau, contenant 8 barrils pleins de gabillots, par André Ladmiral, capitaine, et Étienne Devillaine, garde de Chinon, sur Étienne Frémon, marinier, faute d'en avoir fait la déclaration à Candès. — Vérifications, par lesdits gardes et autres, du nombre de feux et de personnes par feu portés par les collecteurs dans les rôles des paroisses

de Panzoult, Savigny, Rivarennnes. — Saisies de faux sel par Louis Norais et Pierre Aubineau, employés des fermes. — Procédure entre Pierre de Vancelle, receveur de Jacques Prévost, fermier des gabelles, et René Gaudin, faux-saunier ; — interrogatoire ; — dépositions le témoins ; — visite de la prison d'où l'accusé s'est échappé ; — jugement qui le condamne, ainsi que son domestique, à 300 livres d'amende chacun. — Transport du président Doucet, de son greffier et du receveur en la prison de Chinon, afin de connaître les moyens employés par Pierre Léger et Maurice Cocourdeau pour s'évader. — Réceptions de Jean Duchâtel et de Pierre Bonsergent, pourvus d'une commission de garde dans les brigades de Candes et de Briançon. — Le sieur Lenée, grenetier honoraire, élu député par tous les officiers du grenier à sel de Chinon, pour assister aux assemblées qui doivent avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville pour la nomination de notables, conformément à l'édit de mai 1765.

C. 814. (Liasse.) — 138 pièces, papier.

1766-1768. — Requêtes des collecteurs de Parilly, Lerné, Beaumont et autres paroisses, demandant que le sel leur soit délivré en une seule fois, le 1^{er} janvier, et non en 4 trimestres, comme il avait été ordonné, en 1762, par le fermier général, Pierre Henriet. — Procès-verbaux de saisies de faux sel. — Procédure entre Jacques Prévost, fermier général des gabelles, et les sieurs François Destouches, fermier de la Loge, à Azay-le-Brulé, et François Guertin, de Cheillé, accusés, celui-ci de faux-saunage, l'autre du recel ; — rapport de Pascal L'Éveilhé, Pierre Desaché et Adrien Bazire, capitaine général, brigadier et sous-brigadier de Tours, portant capture de sel et emprisonnement des susdits dans les prisons de la Tour-Grenetière de Chinon ; — interrogatoire des accusés ; — requête de ceux-ci, s'inscrivant en faux contre les gardes ; — élargissement des prisonniers, sous la caution de Louis Néron, propriétaire à Sazilly ; — jugement qui les condamne à 200 livres chacun. — Réception de Pierre Beugnet, pourvu de l'office de sergent royal. — Rapports : contre François Linassier, bourgeois de Couziers, qui, en outre de son sel d'impôt, possédait 8 onces de sel de contrebande ; — contre Antoine Montagne, commissaire de police à Chinon, faute d'un billet de salaison pour du porc salé trouvé en sa maison de Breviande, paroisse de la Roche. — Sentence obligeant les habitants de Saint-Mexme à acquitter les 1,174 livres 18 sous 4 deniers dont les collecteurs, par négligence, n'avaient pu se faire payer.

C. 815. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1769-1772. — Réception de Jean Dupuy en l'office de premier huissier audiencier au siège royal du grenier à sel de Chinon. — Procédures à la requête de Julien Alaterre, fermier général, contre Henri Froger, marinier à Châtellerault, voiturier des sels du grenier de Chinon, qui, avant de submerger les sacs vides, en prenait le résidu pour saler des tinettes de chair et de beurre en sa maison de Candes. — Procès-verbal de Louis Bouin de Noiré, écuyer, seigneur de Chezelles, subdélégué de l'intendant, constatant, le 28 décembre 1769, que la Vienne, débordée, n'a plus que 20 pouces à monter pour inonder le bas grenier à sel. — Procédure entre Pierre Lepreux, receveur du grenier, et les sieurs Thomas Guérin, Jacques Bastard et Thomas Bridou, cultivateurs, accusés d'avoir jeté 4 sacs de sel et pris la fuite à la vue des gardes ; — interrogatoires des prétendus faux-sauniers, incarcérés ; — requêtes et moyens de faux fournis par les défenseurs contre le rapport des gardes ; — jugement de Lenée, qui déclare lesdits moyens pertinents et admet lesdits prisonniers à donner les preuves ; — appel dudit jugement par le fermier général. — Arrêts du Conseil d'État, des 20 et 30 mars 1770, permettant audit fermier d'assigner les contribuables qui seront imposés au-dessous d'un minot de sel pour 14 personnes, et ceux qui, omis par les collecteurs, n'auront pas été taxés par les officiers du grenier. — Procès-verbal contre les collecteurs des paroisses de Beaumont, Huismes et Saint-Louand, pour omissions faites dans les dénombremens présentés au receveur. — Évaluation des offices du grenier à sel de Chinon.

C. 816. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1773-1777. — Procès-verbaux et confrontations de sels saisis sur divers. — Rapport contre Gabriel du Chauffour et Anne de Brou, sa femme, pour avoir mis 24 onces de porc dans leur sel marchand sans se prémunir d'un billet de salaison. — Appositions de scellés sur les papiers et meubles de François Mestayer, greffier en chef de la juridiction du grenier à sel de Chinon, décédé. — Levée desdits scellés à la requête des enfants mineurs. — Ordonnance pour l'enregistrement du bail général de Laurent David, bourgeois de Paris. — Réception de Joseph Joubert, procureur, pourvu momentanément de la charge de greffier. — Jugement de François Lebreton de la Bonnelière, président, condamnant aux galères François Joubert, de

Tours, pour n'avoir pu payer son amende de 300 livres. — Procès-verbal de visite de la rupture d'un mur faite à la prison par un faux-saunier évadé.

C. 817. (Liasse.) — 125 pièces, papier.

1720-1732. — Procès-verbal de Doucet, président du grenier à sel de Chinon, contre de Vaucelle, receveur, Bouilly, grenetier, et Grillon contrôleur, qui, sans le consulter, avaient refait le sol du grenier et donné la terre saturée de sel, pour de la nouvelle. — Arrêts de la Cour des aides : servant de règlement pour les officiers ; — obligeant ces derniers à rendre leurs jugements immédiatement, sans remettre à une nouvelle audience. — Lettre du procureur général Bosc, concernant la taxe des huissiers. — Saisie des meubles de Pierre Petit, collecteur de l'impôt du sel, restant devoir 2,501 livres 17 sous. — Jugements de Doucet, rendus contre des faux-sauniers et des acquéreurs de faux sel. — Contre-visite des rôles de l'impôt du sel par Gabriel Pigeon et autres de la brigade de Candes, constatant toujours un ou deux membres de moins dans les familles parentes ou alliées des collecteurs. — État des confrontations des sels de capture, faites par les amineurs pendant la 5e année du bail de Pierre Carlier, et taxées à 37 livres 10 sous par le président Doucet. — Rapport de Pierre du Neufmanoir, Joseph Soulas et Joseph Coulombier, lieutenant et gardes des gabelles, qui, surveillant la nuit un bateau chargé de faux sel, avaient été attaqués et l'un d'eux roué de coups par six cavaliers du régiment de Chipy, en quartier d'hiver à l'Île-Bouchard. — Réception de Joseph Boullain, pourvu d'une commission pour la perception des droits attribués aux offices de contrôleur, prudhommes et vendeurs de cuirs.

C. 818. (Registre.) — In-4°, 191 feuillets, papier.

1739-1751. — Registre des jugements rendus à l'audience du grenier à sel de Chinon, par Pierre Doucet, président, Michel Grillon et Jean Baudouin, contrôleurs. — Jugements : déclarant nul le rapport de saisie, etc., fait par les gardes, contre René Bourdillon et sa femme ; — condamnant à 200 livres d'amende, pour faux-saunage, la veuve de Jean Rat, hôtesse de l'Écu-de-France, paroisse de Saint-Germain de Candes, et Louis Barrault, desservant la chapelle de la Chatonnière, paroisse d'Azay ; — portant réductions sur certaines taxes de sel. — Déclaration du Roi, attribuant au président de chaque Élection ou de grenier à sel, le pouvoir de faire seul les fonctions de lieutenant criminel.

C. 819. (Liasse.) — 106 pièces, papier.

1752-1785. — États des frais, vacations, mises et déboursés faits par Jean Lemaistre, Joseph Hur et Philippe Vignolle, huissiers royaux à Chinon, pour l'emprisonnement de 95 collecteurs du sel, en 1752-1754, montant à 442 livres 13 sous ; — par Pierre Darsonval, capitaine et les employés de la brigade ambulante de Chinon, pour l'emprisonnement, etc., de 67 autres, en février et mars 1789, s'élevant à 160 livres. — États des frais, mises et déboursés faits, de 1759 à 1785 par les huissiers et chefs de contrainte du grenier à sel de Chinon, à la requête de Jacques Prévost, Julien Alaterre, Laurent David et Nicolas Salzard, adjudicataires généraux des gabelles.

C. 820. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1754-1787. — Projet d'un édit de réunion des offices des greniers à sel aux Élections, en remboursant aux officiers desdits greniers, par ceux des Élections, le montant de leurs offices. — Lettres de Gasnier, grenetier de Tours et de Cairreau, contrôleur, à leurs confrères de Chinon, concernant ce projet d'édit qui supprime toutes les charges des greniers à sel des villes où il y a Élection ; — de M. Lescalopier, demandant aux officiers de Chinon le dénombrement exact des consommateurs de chaque paroisse, taxés au-dessus et au-dessous de 30 sous de taille ; — de M. de Magnanville, donnant rendez-vous aux officiers de Chinon, pour faire le département de leur grenier de Richelieu. — Procédure imprimée, entre les fermiers généraux et les officiers des greniers à sel, qui demandent le rétablissement de la police des gabelles et des droits y attachés, à cause de l'usurpation continuelle desdits fermiers ; — lettres des officiers de Reims, Montereau, Chartres, félicitant ceux de Chinon de les avoir généreusement aidés au soutien de ce procès. — Mémoire pour lesdits officiers, sur l'exemption de la taille et autres droits, et sur celle du logement des gens de guerre, de guet et garde. — Extrait d'un édit enregistré, qui maintient les officiers commensaux et autres dans le privilège d'exemption de taille personnelle. — Arrêt de la Cour des Aides, portant règlement sur les procédures à tenir dans l'instruction contre les faux-sauniers en récidive. — Lettres-patentes abolissant le droit d'aubaine en faveur des sujets de l'impératrice de Russie.

C. 821. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ;
22 pièces, papier.

1765. — Procédure au siège royal de l'Élection de Tours, par Pierre-Armand Prévost, receveur des tailles en l'Élection de Chinon, contre Bertrand Poirier, avocat au siège de ladite ville, qui avait cherché à ternir sa réputation par des propos injurieux débités à l'occasion de poursuites contre la dame veuve Ragonneau, pour le paiement de ses impôts. — Arrêt du siège de Chinon qui renvoie l'affaire de Prévost devant la justice de Tours, à cause de la parenté de Poirier avec Rémon et Picault de la Ferraudière, conseillers en l'Élection. — Plaintes du demandeur, faites devant Nicolas Preuilly, président à Tours ; — commission décernée par ce dernier pour l'assignation de témoins ; — dépositions desdits témoins. — Défaut de Poirier à toutes les assignations qui lui ont été données pour répondre aux dépositions faites à son sujet. — Arrêt de la première chambre de la Cour des Aides, du 28 août, concernant l'appel interjeté, comme de juge incompetent, par Bertrand Poirier. — Inventaire des grosses du procès, commencé à instruire au siège de Tours, en conséquence de l'arrêt du 24 mai, et expédiées à Paris, en vertu de celui du 28 août.

C. 822. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1760-1781. — Règlements pour les regrattiers de la ville et de la campagne. — Tarifs des prix du sel à la mesure et au poids, aux bureaux des revendeurs, pour 1760, 1763, 1771 et 1781. — Prix pour les regrattiers de la ville, en 1760, la livre 12 sous 3 deniers ; pour la campagne, 12 sous 5 deniers ; — en 1771, vente volontaire, le minot 58 livres 19 sous 6 deniers ; — vente d'impôt, le minot 60 livres 6 sous 2 deniers ; — en 1781, vente volontaire, le minot 63 livres 3 sous 9 deniers ; — vente d'impôt, 64 livres 12 sous 3 deniers.

C. 823. (Liasse.) — 169 pièces, papier.

1778-1789. — Rapport d'une saisie faite par la brigade de Candès, sur Urbain Leblanc, marinier à Amboise, de 9,555 livres de morne, harengs, sardines, résine et beurre, pour avoir introduit dans un baril de harengs 325 livres de sel étranger. — Visite par le président et autres officiers, du sel avarié à l'occasion d'un tourbillon de vent qui avait brisé le mat et le bateau de Pierre Bourillon, marinier, contenant 96 sacs remplis de 4 muids de gel. — Procès-

verbaux des gardes de Chinon contre divers. — Réceptions : de René Lemerancier, sergent royal ; — de Louis Primault, huissier des eaux et forêts, nommé chef de contrainte. — Visite d'un des cinq bateaux, chargés de sel, d'Étienne Chaumier, voiturier du grenier, qui avait été défoncé par le sol pierreux de la Vienne. — Jugement du contrôleur Baudouin, condamnant Jean Courtois, faux-saunier, pour n'avoir pu payer son amende de 300 livres, à servir, comme forçat, pendant 3 ans, sur les galères du Roi. — Procédure entre Nicolas Salzard, fermier général, et les sieurs Jean Progné et Antoine Verdin, de Poitiers, saisis avec 4 chevaux chargés de 8 pochées de faux sel ; — interrogatoires ; — confrontations des accusés avec les gardes ; — conclusions du procureur du Roi, tendant à la nullité du procès et à l'élargissement des prisonniers, pour inexactitudes trouvées dans diverses pièces de l'instance ; — Sentence de Joseph Lebreton, président, qui les condamne seulement aux dépens. — Ordonnance pour le transport et la vente des sels de capture au dépôt des Ormes-Saint-Martin.

C. 824. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1773-1783. — « Registre du grenier à sel de Chinon, pour servir à inscrire les jugements qui seront rendus à l'audience. » — Sentences rendues contre des faux-sauniers et acquéreurs de faux sel. — Ordonnances pour l'enregistrement : d'un édit de novembre 1774, rétablissant la Cour des Aides de Paris et celle de Clermont ; — des lettres-patentes du mois d'août, portant création de la charge de garde des sceaux de France, en faveur de M. de Miroménil ; et de novembre, qui supprime les offices d'avocat en parlement et rétablit ceux de procureur ; — d'un édit de février 1776, supprimant les corvées pour la confection des routes ; — d'une déclaration du 11 mars, ordonnant la représentation à la Cour des Aides, des titres, etc., concernant la noblesse et les privilèges des communautés séculières et régulières ; — des lettres du 27 août 1777, commettant Dominique Compain pour faire, à partir du 1^{er} octobre, la recette et exploitation du droit unique sur les cuirs, du contrôle des ouvrages d'or et d'argent, de la marque des fers, des droits des offices supprimés par édit d'avril 1768.

C. 825. (Registre.) — In-4°, 192 feuillets, papier.

1751-1788. — Registre des jugements rendus à l'audience du grenier à sel de Chinon, du 22 janvier 1751 au 12 février 1790, par Pierre-Paul Doucet, président, Pierre Lenée de la Thibaudière, grenetier honoraire, Jean Baudouin, contrôleur et Joseph Lebreton de la Bonnellière,

dernier président du grenier à sel. — Sentences contre des faux-sauniers. — Différends entre les collecteurs et les syndics et habitants de diverses paroisses. — Lettres de provision des offices : de premier huissier audiencier, en faveur de Joseph Courault ; — de greffier, pour François Mestayer ; — de procureur postulant, pour Charles de Chartres. — Lettres d'honneur pour Lenée de la Thibaudière. — Déclarations du Roi : du 8 septembre 1755, prorogeant, pour six années, la levée du doublement des droits de domaine, barrage et poids-le-roi de Paris, l'augmentation du sel, etc. ; — du 1^{er} janvier 1759, portant continuation, pendant neuf ans, du droit annuel accordé aux officiers de judicature, police et finances ; — ordonnant de remplacer, par du fer vernissé, les garnitures de cuivre des trémies et mesures servant à distribuer le sel ; — du 19 août 1786, portant règlement contre le faux-saunage, occasionné dans les pays de gabelle par l'introduction des cuirs et peaux verts et en poil provenant des pays exempts de gabelle. — Extraits de lettres-patentes et arrêt du 10 janvier 1787, défendant le commerce des sels ou écumes de verre dans l'étendue des provinces sujettes aux droits de gabelle.

C. 826. (Liasse.) — 321 pièces, papier.

1754-1789. — Procès-verbaux de réception par le président Doucet : de Jean Morel, Isaac Pignonneau, Jérôme Gerault et Denis Petiteau, pourvus des offices de lieutenants et capitaine général des brigades de Chinon et Saint-Germain ; — de François Garnault, Silvain Philippeau, Jean Bodin et autres, comme gardes dans les brigades de Pontille, Saint-Maurice et Saint-Gilles de l'Île-Bouchard, la Chaussée, Tavant, Chinon, Candes, Trogues, Rivière, Sazilly et Champigny. — Commissions données à divers pour vendre le sel à la petite mesure ou au poids, dans les paroisses de Candes, Ligré, Chinon, Rivarennés, etc.

C. 827. (Liasse.) — 112 pièces, papier.

1730-1789. — Cahiers pour l'enregistrement : des documents sortis du greffe ; — des pièces communiquées au procureur du Roi ; — des procès-verbaux d'emmagasinement des sels reçus au grenier de Chinon ; — de ceux distribués aux collecteurs de l'impôt et de fin de masse, de 1731 à 1789. — Cahier des sels délivrés aux curés de Saint-Germain, Rigny, Saint-Gilles, Cravant, etc. ; aux sieurs Gilloire de Condebault, procureur du Roi ; de Gréalme ; de Castel franc ; de Rochefort, baron de Rillé ; de la Rébuffière ; de la Sauvagère et autres. — Livres des ventes faites au grenier à sel de 1781 à 1783.

Élection de Richelieu

C. 828. (Liasse.) — 141 pièces, papier.

1769. — État des impositions de la taille et second brevet de l'année 1769, pour servir de contraintes contre chaque paroisse de l'Élection de Richelieu. — Procès-verbaux de Robert Foucault, contrôleur ambulancier des aides, et autres commis, contre divers cabaretiers, etc. — Réformations des rôles des tailles, capitation, etc., par Joseph Poirier, seigneur de la Ripaudière, à la requête de collecteurs actionnés par des particuliers qui avaient trouvé leurs taxes exagérées. — Commission de receveur à l'entrepôt de tabac de Richelieu, accordée à Joseph Turpin par le fermier général, et suivie d'un long règlement. — Reconnaissance des privilèges accordés, par lettres-patentes du 10 août 1756, aux maîtres chirurgiens qui n'exerceront aucun autre métier. — Procès criminel et débats contradictoires entre Mathurin Dechartre, huissier des aides et son fils, défendeurs, et les collecteurs Champigny, Arnault et Delafoy, se plaignant d'avoir été battus dans l'exercice de leurs fonctions ; — jugement provisoire, permettant de relaxer les défendeurs sous caution. — Sentence qui interdit Dechartre de ses fonctions pendant six mois, le condamne à 12 livres d'indemnité et à tous les dépens, s'élevant à 134 livres 10 sous. — Déclarations de changements de domicile. — Commission d'agent voyer, pour la conduite des ouvrages par corvées, donnée par l'intendant de Tours au sieur Lambert, pour la paroisse de Brizay, et au sieur Beaufils, pour celle de l'Île-Bouchard.

C. 829. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1780. — Procédure des officiers du grenier à sel de Richelieu contre Martin Auger et François Rivereau, collecteurs de l'impôt du sel en la paroisse de Dercé, Élection de Richelieu, accusés d'avoir délivré du sel mélangé de sable. — Requête du procureur du Roi pour obtenir une information ; — ordonnance pour l'assignation de témoins, par Bertrand-Eustache Poirier, avocat et grenetier audit grenier, — dépositions nombreuses affirmant l'accusation ; — décret de prise de corps décerné contre les deux collecteurs ; — sentence qui prescrit l'élargissement d'Auger sur sa caution juratoire, et jusqu'à plus ample informé, pendant six mois, ordonne l'immersion en la rivière du Mable de tout le sel mélangé de sable reçu par les déposants, et oblige ledit Auger à leur en remettre la même quantité à ses frais.

Élection de Tours

C. 830. (Liasse.) — 164 pièces, papier.

1760. — Procès entre François Bodin, sabotier, Guillaume Genest, boisselier, Louis Chesneau, serger, et autres habitants de la paroisse d'Azay, et Jean Texier, syndic, André Négrier, huissier, Jean Jahan, procureur fiscal, et autres collecteurs, qui s'étaient entendus pour ne rien payer sur le supplément d'impôt, s'élevant à 650 livres 4 sous ; — requête et mémoire des demandeurs ; — interrogatoire des dix défendeurs par Nicolas Preuilly, président à Tours ; — dépositions de témoins contre les accusés. — Comparution des collecteurs de Parçay, Joué, Rouziers, Fondettes et autres, devant les président, conseillers et élus, pour le rétablissement des rôles, suivant les augmentations ou diminutions ordonnées par jugements. — Constatation par Jean Cordier, élu, et Jean Bailly, procureur du sieur de Chauvigny, directeur des aides à Tours, de l'enlèvement d'une barrière établie à l'entrée d'un passage allant de la porte Saint-Éloi à la Ville-Perdue. — Déclarations de changements de domicile. — Ordonnances pour l'enregistrement : d'un marché conclu entre les habitants d'Esvres et Martin Defais, charpentier, qui se charge des réparations et de l'entretien de l'église, pour ne payer que 5 sous de taille et la capitation à proportion ; — des privilèges et exemptions de taille accordées, par lettres-patentes de François 1^{er} et autres confirmatives, à Armand, marquis de Vassé, vidame du Mans, gouverneur du château du Plessis-lès-Tours, seigneur par échange et engagement de la prévôté et quinte royale d'Azay-le-Rideau ; — des provisions de procureur fiscal en ladite châtellenie d'Azay, obtenues par Jean-Baptiste Jahan, notaire royal. — Résumé d'un procès entre Robert Dubouchet, chanoine de Saint-Martin, seul héritier de sa sœur, veuve de Jean-Martin Guimier, écuyer, valet de chambre ordinaire du Roi, officier de la monnaie, et les habitants de Montbazou, qui voulaient l'imposer.

C. 831. (Liasse.) — 224 pièces, papier.

1762. — Installation de Vincent Japhet, chargé par Louis Hubert, notaire, greffier en chef du siège de l'Élection de Tours, de le remplacer audit greffe pendant ses longues absences. — Réformations des rôles des collecteurs de la taille, par Claude Robert Godeau et Urbain Hugué, conseillers élus, commis-

saires en cette partie, et André Bruzeau-du-Verger, lieutenant. — Répartition, sur tous les habitants d'Azay-sur-Cher, des 45 livres 10 sous de taille et capitation que n'ont pu payer la veuve Vincent et Jean Naudet. — Déclarations de cessions de biens par des parents à leurs enfants ; — de changements de paroisses par divers ; — de brevets de maître de poste, accordés : à Jeanne Moisant, de Luynes ; à Antoine Regnault, de Sorigny et à Antoine Jou, dit Desjardins, de Chambrey. — Débats entre Antoine Guignard et Urbain Guerry, nouveau et ancien syndic de Souvigny, ce dernier prétendant conserver ledit office qu'il exerce depuis 10 ans. — Plaintes des habitants de diverses paroisses contre des collecteurs infidèles. — Sous-bail des droits de marque et de contrôle sur tous les ouvrages d'or, argent et vermeil, donné à Pierre Baubé, orfèvre, par Pierre Camet de Chauvigny, directeur des aides, etc. — Adjudication de la seconde moitié de l'octroi des villes d'Azay et de Montbazou. — Ordonnance qui autorise les habitants de Linières à remplacer leur syndic, René Thomas, peu exact et exerçant depuis 15 ans. — Enquête sur différend entre les collecteurs de Berthenay et Marie Carouge de Bonteville, veuve de René Prévost, héritière de François Douault, fabricant de soieries et propriétaire de la Baillardière, sise en ladite paroisse.

C. 832. (Registre.) — In-quarto, 112 feuillets, papier.

1763. — Registre contenant le montant des impôts répartis sur toutes les paroisses de l'Élection de Tours, pour les années 1761, 1762 et 1763 — Sommes imposées sur la paroisse de Fondettes pour 1761 : — principal de la taille, compris les six deniers pour livre destinés aux collecteurs, 8,507 livres 10 sous ; — droits de sceau et de quittance, 17 livres ; — capitation et 4 sous pour livre, 3,957 livres 12 sous ; — Fourrage et le sou pour livre, 1,696 livres 10 sous ; — milice gardes-côtes, 244 livres 13 sous, compris le sou pour livre ; — ustensiles de cavalerie, 1,363 livres 19 sous ; — destruction des loups, 10 livres 15 sous 3 deniers ; — lits, etc., 43 livres 1 sou ; — enfants exposés, 116 livres 15 sous 4 deniers ; — pépinières de mûriers, 21 livres ; — maréchaussée, 13 livres 8 sous 8 deniers ; — taxes extraordinaires, au profit : du sieur Luce, 103 livres 6 sous 8 deniers ; — de Vincent Turpin, 45 livres 19 sous ; — de Gatien Girolet, 504 livres 18 sous. — Total 16,655 livres 14 sous ; — ledit rôle, après vérification, s'est trouvé fort de 15 livres 10 sous 3 deniers. — Ville de Tours, capitation, 12,000 livres ; accessoires 24,778 livres 18 sous ; — capitations et accessoires des communautés : des pelletiers, 116 livres 5 sous ; — des tailleurs, 1,070 livres 8 sous 7 deniers ; — des marchands, 24,570 livres 5 sous 9 deniers ; — des fabricants

de soieries, 26,502 livres 9 sous ; — des passementiers, 3,405 livres ; etc.

C. 833. (Liasse). — 282 pièces, papier.

1763. — Pierre Monnet, huissier au consulat de Tours, nommé huissier audiencier au siège d'Élection, pour remplacer l'huissier en titre, Laurence, qui ne peut plus exercer et refuse obstinément de vendre son office. — Transport de Nicolas Preuilly, président, en la maison de l'Anglicherie, modo Languicherie, paroisse de Chambray, appartenant aux Ursulines de Tours, pour lever les scellés, apposés à la requête des collecteurs de la taille, après le décès du fermier Louis Guillet. — Requêtes des collecteurs de Fondettes, Parçay, Saint-Cyr, Vernou et autres, aux officiers de l'Élection, pour obtenir le emploi des impôts non payés et le rétablissement des taxes omises. — Pierre Camet de Chauvigny, directeur des aides, autorisé à établir un bureau de déclaration pour les huiles fabriquées à Saint-Paterne. — Ordonnance de M. Lescalopier, enjoignant d'imposer avec la capitation de la ville de Langeais, 7 livres 15 sous dus à Pierre Coignard, maire, pour achat de papier, cire, copies de routes, billets de logement et de convalescence ; — accordant une décharge de 30 livres sur la taille de la même ville, à Jean Nouchet, receveur des gabelles. — Répartition sur tous les habitants d'Esvres des taxes de Louis Boyer et Martin Gerin, dont les bâtiments et le mobilier avaient été détruits par un incendie. — Procès entre Jean Valade, régisseur général du droit unique sur les cuirs et les sieurs Guillaume et Jean Aucard, frères, tanneurs à Saint-Symphorien, suspectés d'avoir marqué leurs cuirs avec de faux timbres. — Déclarations de changements de domicile. — Requêtes en décharge de taille et capitation. — Pierre Mahiet, notaire à Esvres, autorisé à exercer la charge de buraliste de la régie des huiles. — Réclamation, au sujet de la taille, par Jean Cornet, charpentier, souvent absent pour la construction des ponts de Montbazou, de Sainte-Maure, et de Ports-de-Pile, du château de Gouzières et, eu dernier lieu, du pont de Tours. — Privilèges d'exemption obtenus par : Jean-Philippe de Beauchêne, écuyer, seigneur du Coudray ; — Luc Bonneau, sieur des Grandes-Brosses, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres ; — les chanoines du Plessis-lès-Tours, pour les locataires de leurs maisons canoniales, et autres.

C. 834. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1763-1764. — Procédure entre Jean Vallade, régisseur général pour le Roi, du nouveau droit établi

sur les cuirs par édit d'août 1759, et Louis Bastard, corroyeur et tanneur à Azay-le-Rideau ; — saisie sur ce dernier et sa femme de 15 cuirs et peaux frappés d'un marteau différent de celui de la régie ; — plainte du régisseur portée devant le président de l'Élection de Tours ; — procès-verbal d'apport et de dépôt desdits cuirs au greffe de ladite Élection ; — ordonnance autorisant d'assigner les commis qui ont fait la saisie et les sieurs Baubé et Fabry, orfèvres de Tours, et Billy de la Perrelle, graveur, comme experts, pour vérifier lesdites marques. — Décret de prise de corps décerné contre l'accusé et l'ajournement personnel contre sa femme. — Arrêt de la Cour des Aides qui reçoit Bastard, appelant, comme de juge incompetent, de la sentence de décret rendue contre lui, et défend sous peine de nullité, etc., de la mettre à exécution.

C. 835. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1764. — Requête de François Chouan, de Château-Renaud, nommé collecteur, malgré son infirmité, résultant de blessures reçues au service du Roi. — Déclarations de changements de domicile par divers taillables. — Réception, après serment, de Jacques Pays, commis de Pierre Henriot, adjudicataire des fermes unies. — Rétablissements des rôles de Rouzières et de Ballan dans lesquels des collecteurs avaient soulagé leurs parents de 194 livres. — Sentence sur procès entre les habitants et collecteurs de Vernou, et René Ferron, qui se défendait d'être imposé, n'étant plus fermier de la baronnie de Vernou. — Vérification du compte de Jean-Baptiste Ferré, notaire, ci-devant préposé à la perception du don gratuit, à Montbazou et accusé d'irrégularité. — Transport de Louis Bruzeau, sieur du Verger, lieutenant en l'Élection, sur la place Feu-Hugon, pour y vérifier une caisse veuve de son contenu, qui avait été descellée et enlevée du bureau de Jean Graillet, receveur général des aides. — Requêtes des collecteurs de Cleré, Fondettes, Langeais, etc., à l'occasion de non-valeurs et d'omissions. — Information par Louis Bruzeau du Verger, à la suite de rapports faits contre Guillaume Dubault, receveur de tailles. — Estimation des biens acquis et hérités par Jean Faré, contrôleur des actes au bureau de Montbazou, pour la fixation de ses impôts.

**C. 836. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
217 pièces, papier.**

1764. — Requêtes en décharge d'impôt et de collecte. — Rétablissements, par les officiers de l'Élection de Tours, de certains rôles des paroisses de Saint-Mars et autres, où

les collecteurs avaient fait une réduction sur leur propre taxe et sur celles de leurs parents et amis, au détriment des autres habitants. — Ordre aux collecteurs de ne porter que pendant deux ans sur leurs rôles ceux qui ont quitté la paroisse. — Débats contradictoires entre les syndic et habitants de Ballan et le sieur Gaultier de Bois-Regnault, bourgeois de Tours, au sujet du domicile de ce dernier. — Louis Maille, ouvrier cardeur à Rouziers, réclame contre sa nomination de collecteur, pour plusieurs motifs : il a 4 enfants et ne gagne que 7 sous par jour, il ne se trouve pas à son rang et le syndic seul l'a inscrit. — Ordonnances pour l'enregistrement : des provisions de greffier alternatif du bureau des finances, accordées à Marc Menard de Rochecave, avocat ; — du brevet de chef d'échançonnerie de la maison du Roi, acquis par Julien Gasnault du Picly, officier ; — de l'office de garçon de garde-robe du duc d'Orléans, obtenu par Jean Nicolas Neubequer, écuyer ; — de l'anoblissement de Jean Cottin, écuyer, directeur de la Compagnie des Indes, habitant Vouvray. — Réception, au greffe de Tours, de 12 paquets, contenant chacun six plombs pour la marque des toiles peintes, destinés aux 12 villes de Bordeaux, Bayonne, etc.

C. 837. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1765. — Rétablissement du rôle de la paroisse de Saint-Branchs, dans lequel les collecteurs avaient fait des doubles emplois. — Supplique de François Gentil, geôlier de la prison, réclamant 13 livres qu'il a dépensées pour les nourriture, gîte et geôlage, pendant un mois, de Jean Lebrun, préposé au recouvrement des vingtièmes. — Règlement pour les huissiers de contrainte des receveurs des tailles ; — ordonnance, qui en réduit le nombre à deux, pour chaque bureau, et leur accorde 12 sous par exploit. — Réformation des rôles des paroisses de la Ville-aux-Dames, Saint-Christophe, Saint-Cyr, Saint-Étienne-de-Chigny, Saint-Paterne, etc., dans lesquels les collecteurs avaient commis de graves abus. — Provisions de l'office d'huissier sergent, données à René Compain par Jules de Rohan, duc de Montbazon. — Enregistrement des titres de noblesse de Claude Lebas du Plessis, écuyer, ancien garde des rôles des offices de France. — Défense à tous collecteurs de porter sur leurs rôles Elisabeth, Marie et Angélique Cordier, filles de Claude, greffier honoraire au bureau des finances, qui avait obtenu des privilèges d'exemption et des lettres d'honneur. — Procès-verbal de visite et estimation des travaux faits et à faire à l'église de Chanceaux, par Pierre Barais, employé des ouvrages du Roi, architecte de l'Hôtel-de-Ville de Tours, et Victor Petit, notaire, par suite

d'un différend entre les habitants et Pierre Besnardeau, maître couvreur, qui les trompait. — Déposition au greffe, par Julien Alaterre, chargé de la régie des droits réunis, des empreintes de ses cinq marteaux destinés à la marque des cuirs. — Enregistrement des actes de vente du marquisat de Villandry et de la châellenie de Savonnières, consentis à Michel-Ange de Castellane par Louis-Henri, marquis d'Aubigné. — État des préposés au recouvrement du vingtième pour 1765.

C. 838. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1766. — Requêtes en décharge de taille et de collecte, suivies d'ordonnances : — Pierre Gaucher, fermier de la Grande-Planche, à Saint-Pierre-des-Corps, a vu sa récolte ruinée par la grêle en 1765, et en partie cette année 1766, son frère est collecteur, et on le désigne pour 1767 ; — Louis Baleschoux, notaire à Cormery, avait pris à loyer une chambre à Esvres pour but de promenade, et voyant qu'on s'obstine à le considérer comme habitant, il se trouve dans l'obligation de résilier son bail. — Pierre Legave est chargé, pour 2 ans, du recouvrement du 20e denier ; — François Jubeau, fermier, pour 40 livres, d'un petit domaine à Semblançay, chargé d'une nombreuse famille, et ses récoltes journellement détruites, surtout cette année, par les hôtes des forêts et landes qui entourent ses terres, ne peut payer 17 livres de taille. — Déclarations de changements de domicile. — Rétablissement des rôles de taille et capitation des paroisses de Sonzay, Vouvray, etc., par suite de jugements rendus contre les collecteurs, trop zélés pour leurs parents. — Commissions et offices : — de buraliste, donnée à Jean Charles Dutilleul, chirurgien à Saint-Christophe ; — d'huissier des tailles, à René Compain, sergent du duché-pairie de Montbazon ; — d'amineur au grenier à sel de Langeais, à Henri Flabert ; — de contrôleur contre-garde de la monnaie de Tours, à Nicolas Drouy.

C. 839. (Liasse.) — 262 pièces, papier.

1767. — Visite du bureau de Jean Gourault, situé à la Croix-Quentin, paroisse Saint-Symphorien, au sujet d'un vol avec effraction commis audit lieu, pendant la nuit. — Ordonnance d'André Bruzeau du Verger, contre les huissiers multipliant les procédures sans motif. — Sommations et décrets d'emprisonnement contre des collecteurs retardataires. — Requête de Julien Alaterre, régisseur pour le Roi des droits réunis et de celui établi sur les cuirs, pour

l'insculpation au greffe des nouveaux marteaux appelés d'importation, d'exportation, de charge et de perception. — Plaintes des habitants de Veigné, la Ville-aux-Dames, etc., contre la partialité de leurs collecteurs, Guillaume Rondeau et autres. — Déclarations de changements de domicile. — Estimation des biens et revenus de Louis Deshayes, voiturier à Rochecorbon, par Pierre Barais, architecte de l'Hôtel-de-Ville de Tours, et Victor Petit, notaire. — Homologation d'un acte d'assemblée des habitants de Louestault, qui ont décidé de n'avoir plus que deux collecteurs. — Généalogie d'Abel-Philippe Brunier, écuyer, de 1618 à 1752, prouvant ses droits à l'exemption de la taille. — Réception de Jean d'Espagne, procureur postulant au siège de l'Élection de Tours. — Privilèges réclamés par René Gallois, écuyer, ancien capitaine, et par Jacques Sorbière, sieur de Bezay, contrôleur ordinaire des guerres.

C. 840. (Liasse.) — 277 feuillets, papier.

1768. — Requêtes des collecteurs de Charentilly, Saint-Venant de Luynes et autres paroisses, pour le remploi de Jacques Péron, Urbain Lelarge, etc., omis sur les rôles de taille et capitation ; — de ceux d'Esvres, proposant aux officiers de l'Élection le rejet, sur le rôle de 1769, de la taxe de 610 livres, que la paroisse n'a pu payer, par suite d'une grêle survenue dans la nuit du 17 juillet de la présente année 1768, et qui a tout détruit ; — ledit rejet accepté par les officiers, malgré l'opposition des habitants, qui ne pourraient, sans se ruiner, payer en 1769 deux fois un impôt, déjà excessif. — Rétablissement du rôle de Linières où les collecteurs avaient commis de nombreux abus. — Direction et recette des droits, revenus et émoluments des ports de lettres et paquets, donnée à Louis Poulinet. — Étiquettes pour la vente du tabac, déposées au greffe par Julien Alaterre. — Sous-bail des droits de marque et de contrôle sur les ouvrages d'or, argent et vermeil accordé par ledit Alaterre, fermier général, à François Doussé, joaillier du Maine, cautionné par Jean Baubé et autres, orfèvres de Tours. — État de ce qui est dû au Roi et à Guillaume Dubault, receveur des tailles, pour la présente année 1768, par les collecteurs d'Ambillou, Artannes, Azay-sur-Cher, Azay-le-Rideau, etc. — Ordonnances pour l'enregistrement des privilèges obtenus par Bernard Coussillant, seigneur de la Bouchardière, Jacques-Marie-François de la Beraudière, chevalier, seigneur de Bouzillé, Meslay, Beligné, Beauvais, etc. — Marie-Gabrielle de Bechameil de Nointel ; — Pierre Gaullier, écuyer, trésorier-payeur ; — Charles François de Sevelinges,

écuyer, seigneur de Cangé. — Adjudications de la moitié des octrois d'Azay et de Montbazou.

**C. 841. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ;
215 pièces, papier.**

1769. — États, par paroisse, de ce qui est dû au Roi et au receveur sur les taille, capitation et second brevet, pour le 1^{er} et 3^e quartier. — Liste des paroisses dont les impôts ont excédé la commission, et qui seront d'autant moins imposées en 1769. — États nominatifs des collecteurs de l'Élection de Tours et des préposés au recouvrement du vingtième. — Répartition, par M. Ducluzel, sur diverses paroisses de l'Élection de Tours, d'une somme 17,000 livres, prise sur les 280,000 de gratification accordée par le Roi à la Généralité de Tours. — Ordonnances : pour la réversion de 102 livres 10 sous omis sur le rôle de Chambray ; — pour l'enregistrement des privilèges d'André-Henri Milon de Mesme, chevalier, seigneur de Bois-Bonnard, paroisse de Villeperdue. — Procès-verbaux d'insculpation et de comparaison, d'abord à Niort, puis à Tours, des empreintes arguées de faux et saisies sur René Deschamps, corroyeur ; à Niort elles sont acceptées ; à Tours, Jacques Petit, premier graveur de la monnaie, trouve fausses celles de charge et de perception, et François Fabry, orfèvre, 2^e expert, certifie que les empreintes de charge sont régulières. — Nouveaux experts nommés à Tours, pour confronter les cuirs et peaux saisis à Saint-Christophe, par les commis de Château-du-Loir, sur Antoine Soloman, tanneur, comme portant de fausses marques. — Réception de Jacques Gasnier, huissier au bureau des finances, nommé huissier audientier au siège de l'Élection. — Ordres pour l'enregistrement des privilèges obtenus par : Pierre Martel de Saint-Antoine, écuyer, seigneur de la Martinière, à Notre-Dame-d'Oé ; François Martel de Magesse, écuyer, seigneur de Dolbeau, à Semblançay ; — Athanase Graslin, écuyer, chanoine, sénéchal de Saint-Martin ; — Louis Preuilly du Colombier, président honoraire au présidial de Tours.

C. 842. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1770. — Procès-verbaux de saisies, par Louis Rocher, Louis Aladane et autres, contrôleurs et commis aux aides : de plats, couverts, cruches et tonnes de vin, sur la veuve Guiet, poissonnière, rue de l'Entrepoint, qui ajoutait à son commerce celui d'héberger des ouvriers du pont de Tours ; — de cuirs et peaux marqués de fausses empreintes,

sur Louis Carteaux, négociant, et François Bidault, corroyeur à Tours. — Rapport de Jean Dupuy et d'Étienne Renault, commis des aides, contre des inconnus qui les avaient accablés de coups et contraints d'abandonner un cheval chargé de deux veaux, dont ils s'étaient emparés sur un particulier en fraude. — Ordonnance pour la vérification des empreintes envoyées de Château-Gontier, Laval, Orléans et arguées de faux ; — rapports des experts nommés d'office. — Saisie, en la place Victoire, de plusieurs centaines de bouteilles de liqueurs de toutes sortes, cachées dans deux charrettes chargées de jambons, mousselines et bouchons de liège. — Enregistrement de l'office de conseiller secrétaire du Roi, obtenu par Jean Richard de la Missardière, écuyer, seigneur de Pouillé, à Charentilly. — Lettres de M. Ducluzel, pour la juste distribution d'une gratification faite par le Roi, à cause des mauvaises récoltes. — Enquête à l'occasion d'un différend entre les habitants de Saint-Cyr et Pierre Bureau, écuyer, garde de la porte du Roi, à Paris, propriétaire de la Gagnerie, se prétendant exempt de taille. — Débat entre les collecteurs de Preuilly et la dame de Pacraye, exigeant une réduction d'impôt, consentie par les habitants. — Autorisations pour l'enregistrement des privilégiés : Joseph Marin de la Malgue, écuyer ; — Pierre Douard des Ajoncs, chirurgien à Montbazou ; — Pierre Estevanne, procureur, regratier à Langeais.

C. 843. (Liasse.) — 258 pièces, papier.

1771. — Vérifications avec des empreintes envoyées du Mans et d'Orléans, de celles, suspectes, trouvées sur les cuirs et peaux déposés par Hubert, négociant à Doué et Parage, tanneur, son beau-frère et associé, dans l'hôtellerie du Sauvage, à Tours. — Réclamations : de Jean Bruslon, ancien notaire et procureur à Langeais, dont la taille a été portée, par l'intendant, de 14 livres à 40 ; — d'Henri Jahan, Antoine Barbot, Pierre Mahiet, Bernard Besnard, notaires à Thilouze, Rouziers, Esvres et Azay-sur-Cher, qui de 4 et 19 livres ont été taxés à 20 et 50 ; — de Jean Belle, fermier de la Brosse, paroisse de Chenusson, porté de 12 livres à 80 ; — de Jousset de l'Épine, bailli de Sonzay, taxé à 50 livres, au lieu de 17 ; — de Silvain Allaire, commissionnaire en vins à Rochecorbon, qui ne payait que 132 livres de principale taille et se voit porté à 300 pour 1772. — Assemblées des habitants desdites paroisses pour donner leurs avis. — État des réductions opérées sur les dites taxes. — Ordonnances pour l'enregistrement des privilèges : de Louis Froger, tanneur à Château-Renault, pourvu de l'office

de grand messenger juré de l'université de Paris, pour la ville et l'évêché de Bâle ; — d'André Gervaise de l'Espan, contrôleur des guerres ; — de Charles Castel, pourvu de la charge de porte-coffre, en la chancellerie établie près le conseil supérieur de Blois ; — de François Gilton de la Ribellerie, contrôleur au grenier à sel de Langeais ; — des lettres de naturalisation accordées à Frédéric, baron de Knyphausen ; — de lettres-patentes autorisant la ville de Tours à percevoir pendant 30 ans, à titre de nouveaux octrois, 15 sous par poinçon de vin du pays, 30 sous pour celui venant de l'étranger, etc., sur tous les habitants sans exception. — Déclarations de changements de domicile. — Lettres de MM. d'Ormesson, Nau de Noizay, Ducluzel, intendant, concernant l'impôt sur les huiles, qui ne devrait être payé que par les commerçants ; la séparation des divers impôts dans les rôles ; les secours ; l'évaluation des offices, etc.

C. 844. (Liasse.) — 151 pièces, papier.

1772. — État de ce qui est dû au Roi et au receveur des tailles par les collecteurs des paroisses de l'Élection de Tours, s'élevant, pour 1772, à 89,472 livres. — Répartition, par l'intendant, des 5,672 livres de gratification faite par le Roi aux paroisses les plus pauvres. — Discussion entre les paroisses de Saint-Genouph et de Vallières, au sujet de l'Île-aux-Boëux ; — rapport d'arbitres, qui en adjugent la possession à celle de Vallières, comme plus rapprochée de 44 toises. — Volumineux procès entre les syndic et collecteurs de Neuillé-Pont-Pierre et Michel Guerry, aubergiste à la Roue, réclamant, au sujet de sa taxe, augmentée, sans motif, de 90 livres, pour la taille seulement. — Requêtes en décharge d'impôts. — Réception de Michel Caumont de la Pacterie, contrôleur des domaines, au bureau de Langeais. — Différend entre les officiers de l'Hôtel-de-Ville de Tours et ceux de l'Élection, qui refusent d'acquitter les nouveaux octrois. — Réclamations de François Goujon, fermier à Beaumont-lès-Tours, et autres, contre leur nomination à la collecte. — Plaintes de Gérard Renard, tonnelier, contre les collecteurs de Fondettes, qui, par leurs brutalités et violences ont failli tuer sa femme enceinte, en enlevant de chez lui, pendant son absence, une charretée de cercles et plusieurs meubles. — Moyens à prendre pour mettre un terme à la fraude habituelle des collecteurs. — Ordonnance pour l'enregistrement des privilèges : de Claude Bancheureau, veuve de Charles Moisan, écuyer, avocat au bureau des finances ; — de Boniface Charles Lamyrault, écuyer, seigneur de Bois-le-Roy, à Nouzilly ; — de François de Lonlay, écuyer, seigneur de

Monnaie, les Belles-Ruries, etc., — de Laurent de Haulme, conseiller au conseil supérieur de l'Île-Bourbon, propriétaire en la paroisse du Serrain ; — de Claude-Julien de la Simonnière, secrétaire-greffier du point d'honneur au présidial de Tours, propriétaire de la Simonnière, à Nouzilly.

C. 845. (Liasse.) — 103 pièces, papier.

1773. — Noms des préposés aux vingtièmes pour 1773. — Réception de François Gauguin, commis aux aides à Tours. — Rapport de René Cléret, receveur, et autres commis et gardes des aides à la barrière de la route d'Espagne, contre Chabot, boulanger à Tours, rue des Huit-Pies, et un inconnu qui les avaient frappés et terrassés à coups de bâton ; — dépositions des chirurgiens Deslandes et Lebas. — Saisie, en la maison de Michel Banchereau, négociant, de 71 cuirs de vache, en baudrier, venus de Blois et portant 424 marques présumées fausses. — Jugements de Robin de la Lemrie, réduisant de moitié environ diverses taxes d'office décrétées par l'intendant. — Levée des scellés apposés, par ordre des collecteurs de Ballan, au domicile de Louis Bisson, décédé avant le paiement de sa taille. — Ordonnance pour l'inscription des nouveaux marteaux de Jean Fouache, régisseur général des droits réunis. — Arrêt du conseil supérieur de Blois, du 15 juillet 1773, concernant une méthode nouvelle pour la répartition de la capitation. — Démissions de propriétaires en faveur de leurs enfants. — Privilèges obtenus par : Louis Poret, seigneur de l'Aumondière, à Bresches ; — Jacques Thomas, ancien notaire à Vallières, contrôleur au grenier à sel de Tours ; — Joseph Deconais, salpêtrier du Roi à Sainte-Radégonde ; — François Habert, marchand de cartes à Château-renault ; — André Véron et Louis Legave, ex-soldats du régiment provincial de Tours ; — Pierre Houdin de Matigny, rapporteur du point d'honneur à Amboise.

**C. 846. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ;
115 pièces, papier.**

1773-1774. — Différend, entre les officiers de l'Élection de Tours et ceux de l'Hôtel-de-Ville, relatif à l'enregistrement, sans frais, des arrêts et lettres patentes obtenus par ces derniers pour leur nouvel octroi. — Procès à l'occasion de la disparition de trois registres dans le bureau d'octroi de la rue du Port ; — interrogatoires des receveur et commis ; — dépositions de témoins ; — emprisonnement de Louis Manpouet, marinier et voiturier du sel, qui, dans un mouvement de colère, causé par l'absence réitérée des commis,

avait jeté lesdits registres dans la Loire ; — élargissement de ce dernier après transaction avec le directeur des aides. — Homologation d'un accord entre les habitants de Vouvray et Georges Lasneau, bourgeois, qui consent à habiter dans leur paroisse, à la condition de ne payer que 48 livres de taille, les capitation, second brevet et accessoires à proportion, et de ne jamais faire la collecte ; — arrêt du Conseil d'État, annulant ledit acte et défendant de contracter des abonnements de ce genre. — Procès entre le procureur du Roi et Olivier Leroux, huissier de la justice des Bains, accusé de s'être approprié une partie des sommes payées par les taillables de Berthenay, et d'en avoir exigé d'indues ; — interrogatoires ; — confrontations des témoins avec l'accusé ; — sentence qui le condamne au carcan avec écriteau devant et derrière et au bannissement pour six ans. — Déclarations de changements de domicile. — Enquête sur les récoltes de 1774 : — les blés, pois, fèves et vins rouges ont donné le tiers d'une récolte ordinaire ; — les avoines et autres menus grains, la moitié ; — les vins blancs, une récolte ordinaire. — Lettres des officiers de Beaugency, annonçant que l'intendant d'Orléans, vient de mettre à exécution l'édit de 1766, qui assujétit à la taille d'exploitation les officiers d'Élection, les privilégiés et les habitants des villes franches faisant valoir dans des paroisses taillables. — Tableaux, par paroisse, des habitants sujets à la taille.

**C. 817. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ;
150 pièces, papier.**

1775-1776. — Rétablissement de la taxe de François Nau, omise sur le rôle de Saint-Étienne-de-Chigny. — Réception, après information de vie et mœurs et serment prêté, de Vincent Japhet, acquéreur de l'office de président au siège de l'Élection, sur la résignation de Nicolas Preuilly. — Adjudication de la moitié des octrois d'Azay-le-Rideau. — Plaintes de Pierre Camet de Chauvigny, directeur des aides, contre Delaunay, fripier dans le marché de Saint-Clément, qui, avec d'autres buveurs, s'était opposé avec une extrême violence à la rédaction du rapport de ses commis contre le cabaretier Régnier. — Procès entre Jean Grellet, receveur des aides, et Pierre Salmon, cocassier ; — interrogatoire de ce dernier, qui affirme avoir été tellement battu par les commis, dits de la Bande noire, qu'on fut obligé de l'emmener dans sa charrette ; — dépositions de témoins défavorables aux commis ; — rapports de deux chirurgiens déclarant que le corps du cocassier était couvert de plaies ; — sentence provisoire contre lesdits commis ; — l'affaire est renvoyée à la Cour des Aides. — Rétablissements des rôles de Saint-

Branchs, Vernou, etc., à cause des injustices commises par les collecteurs. — Arrêt du Parlement, qui approuve la sentence du bailliage de Tours, condamnant Pierre-François sergent à être pendu sur la place du Marché, pour vol, avec effraction, d'une tasse d'argent et de 12 livres 1 sou 6 deniers, en la maison de René Morisseau. — Privilèges et exemptions de taxes obtenus par : Honoré-Étienne Martel de Gaillon, habitant de Saint-Christophe ; — Jean Leroy, marchand à Saint-Mars, chargé des quêtes pour les religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité ; — Marie Rocher, fille, maîtresse d'école à Fondettes ; — Gilles Roland, maître de poste à Montbazou.

C. 848. (Liasse.) — 123 pièces, papier.

1777. — Réduction de la taxe de Martin Piet, ex-fermier de Grillemont, paroisse de Saint-Mars-la-Pile. — Levée des scellés d'Étienne André, blatier à Esvres, décédé avant l'acquittement de ses impôts. — Empreinte du marteau de Louis Bastard, tanneur et corroyeur à Azay-le-Rideau. — Apposition des scellés sur les registres et meubles de Joseph Godille, receveur des aides au bureau de la porte du Calvaire, parti furtivement. — Rétablissements des rôles d'Azay, Beaumont, Saint-Paterne, etc. — Réceptions de Fulgence Baron, Pierre Coueseau et autres, commis du régisseur des aides à Tours. — Dépôts au greffe de l'empreinte des marteaux : d'Antoine Guerche et François Petiteau, tanneurs à Neuvy-Roy et à Azay-le-Rideau ; de René Fouquet et André Goupy, mégissiers à Tours. — Rejet, sur tous les habitants taillables de Vouvray, de 116 livres 11 sous non payés par 28 indigents. — Enregistrement de la cession faite à Pierre Camet de Chauvigny, directeur des aides, par Jean Bossuat, de la régie des droits réservés, établis ci-devant sous le titre de don gratuit. — Installation de François Métayer et de Jean Chollet en la charge et office de conseiller du Roi en l'Élection de Tours. — Grande rébellion de Pierre Rameau et de sa femme, cabaretiers à assiettes, près la nouvelle levée de Sainte-Anne, contre les commis, Combessis et Desnoën, qui voulaient connaître le nombre des fagots déposés à leur porte et en voir la quittance. — Enregistrement des baux : de la métairie du Vau, consenti à Louis Chauvelin par le régisseur de la seigneurie de Fouchault, paroisse de Vallères, appartenant au marquis de Saint-Cyr ; — de la seigneurie de Fontenay, paroisse de Monnaie, donné par Jean Gauffreau, seigneur de la Grillère, Marnay, etc. — Privilégiés et exempts : Louis Tonnelé, chirurgien au Bourgé, paroisse de Monnaie ; — Jacques-Zénon Marchandeu, marchand à Vouvray, chargé des quêtes pour la rédemption des captifs ; — René Peltreau, pourvu de l'office de l'un des

hautbois et musettes des écuries du Roi ; — Martin Moreau, exerçant depuis treize ans les fonctions de voyer pour les corvées en la paroisse de Larçay.

C. 849. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1763-1781. — Permission d'enregistrer un arrêt du Conseil d'État annulant le procès intenté par les Eaux et Forêts contre Silvain Allaire, marchand à Rochecorbon, pour cause de plantations le long de la Loire en deçà de la levée, et lui permettant de les continuer conformément au règlement du 4 juin 1668. — Ordonnances des officiers de Tours et d'Amboise, portant concessions de grèves le long de la Loire, sous la condition de les planter en saules, osiers et autres arbrisseaux : à Gabriel Bauzanne Desmazery, entrepreneur des turcies et levées, entre Rochecorbon et Vouvray ; — à Noël Perceval, prévôt général de la maréchaussée, entre la Poterie et la Barre, près Mosnes ; — à Denis Chevereau, laboureur, René Billault, conseiller au présidial de Tours, Charles Javelle, élu en l'Élection d'Amboise, et autres, paroisse de Noizay, en face le village du Gros-Ormeau ; — à divers, dans les paroisses de Sainte-Geneviève-de-Luynes, Berthenay, Villandry et au Bec du Cher ; — à Jean Rattier, trésorier des troupes et receveur de la ville de Tours, pour les chantiers, grèves, accrues et atterrissements, situés au midi et au nord de la Loire dans toute l'étendue du duché de Choiseul-Amboise, depuis la pêche de Chaumont jusqu'à l'embouchure de la Cisse, près Vouvray. — Augustin Amyot, bailli et premier juge ordinaire d'Amboise, autorisé à prendre possession, pour les garantir des crues, des chantiers et terres bordant le Cher, situés devant sa maison, au lieu dit la Voie, entre l'île de Chandon et le port de Nitray.

INSINUATIONS.

Bureau d'Amboise

C. 850. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1731-1734. — Insinuations. — Testaments : de Jean-Baptiste Boutroue d'Aubigny, secrétaire du Roi, à Paris, seigneur de Chanteloup, recommandant à sa fille de payer les rentes viagères : de 1,500 livres, à la dame Darias ; de 400, à la demoiselle Brisson ; de 900, aux sieur et dame Leroy et 300 à leur fille ; de 1,200, avec la nourriture et le logement, au sieur Calmelet, à la charge de continuer d'administrer ses biens de Provence ; donnant à l'abbé Leroy, sa tabatière d'or, et à la demoiselle d'August,

un bijou de 40 pistoles, qu'elle pourra choisir parmi toutes ses babioles ; — de Léger-Antoine de Faverolles, chevalier, seigneur du Plessis-Limeray, l'Île-Barbe, etc., léguant diverses sommes, entre autres à quatre particuliers, pour leur cochelin ; — de Louis Huot d'Hilerain, ancien officier du Roi, faisant son légataire universel Jean-Baptiste Ouvrard de Martigny, chevalier, seigneur de Nazelles, son neveu, du côté maternel. — Don du fief Barbe et d'une métairie dite la Jarnière, à la Croix, par Armand de Cullon, chevalier, seigneur de Brandy, etc., à Louis, son fils, seigneur de Lanconnière, paroisse de la Croix-de-Bléré.

C. 851. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1741-1744. — Insinuations. — Testament de Claude de Cam, veuve de Louis de Houdan, écuyer, seigneur de la Chevinière, dame des Bordes, paroisse de Noizay, léguant à Jean, son second fils, prêtre et religieux au couvent des Carmes de Tours, une rente viagère en sus de la pension faite par Louis de Houdan, seigneur de la Pommeraie, son frère aîné. — don de 300 livres de rente viagère, fait par Benoît Delincourt, écuyer, à Gilles Gaultier, maître musicien, pour l'encourager à instruire sa fille. — Donation mutuelle entre Jean Angellier, compagnon serger, et Anne Pichon, sa femme. — Extrait du contrat de mariage de Julien Lefebvre de la Falluère, seigneur de Noizay, avec Louise Chasteigner, portant que le dernier vivant prendra un appartement meublé ou 2,000 livres, à son choix, et tous les objets à son usage : chevaux, haquenée, armes, bijoux, etc. — Accord entre Louis-René de Faverolles, écuyer, seigneur de Pavels, demeurant à Fleuray, et Catherine Rouer, sa femme, qui, après avoir obtenu contre lui une sentence en séparation de biens, consent à une donation au profit du dernier vivant. — Testaments olographes : de Blaise Michelin, soldat, fait au quartier de Nideralton, en Bavière, sur les bords du Danube, en face de l'armée ennemie, le 22 mai 1742 ; — de Jeanne-Françoise d'Hangest, pensionnaire au couvent des Ursulines d'Amboise, faisant des dons en argent à toutes les personnes du couvent, et en bijoux à des amis.

C. 852. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1746-1748. — Insinuations. — Extraits de contrats de mariage entre : François de Mahy, écuyer, et Marguerite Benoît de la Grandière, contenant un préciput pour le dernier vivant ; — Silvain Sohier, sieur de Caze, fils de Jacques, officier au château d'Amboise, et Marie Dupuy ; — Jacques Lorin, seigneur

de Bray, et Henriette de la Haye. — Testaments : de Jean Dagault, serger, donnant à la nièce de sa femme le tiers de ses domaines ; — de la dame Duvau, femme d'André Foucault, marchand à Mosnes, léguant aux petits enfants de son mari, tout ce que la coutume de Touraine lui permet ; — de René Dalvin, curé de Limeray, exigeant qu'aussitôt mort, son corps soit jeté sur le carreau, mis dans un sac à charbon, porté par quatre mendiants, accompagné d'un seul prêtre, et enseveli sans cercueil dans le cimetière des pauvres ou dans la fosse de sa mère, s'il meurt à Cormery ; léguant à l'Hôtel-Dieu les sommes autorisées par les lois et le surplus à ses héritiers quoiqu'ils n'en aient pas besoin. — Donations mutuelles entre divers.

Bureau de Chinon

C. 853. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1764. — Insinuations. — Contrats de mariage : d'Antoine Jamet, traiteur à Port-au-Prince, avec Angélique Charpentier, fille de Jean, orfèvre à Chinon ; — de Charles-Louis-Joseph-Jean des Romands, chevalier, seigneur de Fluine, demeurant à Martigné-Briant, avec Marie Guillon de Rochecot, habitant à Saint-Patrice. — Extrait du testament de Jean Morlat de Montour, gouverneur de la ville de Chinon, léguant à sa cousine, Lenain, tous ses biens de Touraine, plus 25,000 livres, qui reviendront aux Jouvillains, ses autres parents, après son décès. — Donations mutuelles : entre Charles-Henri Lesesne de Menille, chevalier, seigneur du Rivau, Ranton, etc, et Charlotte-Marie Anne Merault, sa femme ; — entre Jeanne et Anne de Gonne, demeurant dans le château du Petit-Thouars, paroisse Saint-Germain, près Cannes.

C. 854. (Registre.) — In-folio, 320 feuillets, papier.

1765-1771. — Donations en avancements de droits successifs : par Marie de Beaulieu, veuve de Pierre Dreux, écuyer, seigneur de Marray, à haut et puissant seigneur Charles-Henri d'Arcemale, chevalier, seigneur, baron du Langon, son gendre, des biens provenant de la succession de Marie Hubert, sa nièce ; — par Armand, marquis de Vassé, baron de la Touche-d'Avrigny, seigneur de la Cassine-de-Vassé, à ses filles, mineures et émancipées, des terres et seigneuries de la Roche-Mabille et d'Azay-le-Rideau. — Don de 200 livres de rente, par Jean de Charitte

de la Verdrie, seigneur de la Chevière, paroisses de Saché et Pont-de-Ruan, et sa sœur, à Catherine Coudrin, femme de chambre de cette dernière. — Testament de Joseph Boureau de Chavigny, bourgeois de Sonzay, en faveur de ses petits enfants. — Lettres-patentes de Louis XV. érigeant en marquisat, sous le nom de Rochecot, avec droits de fiefs et haute justice, les terres et seigneuries de Rochecot, la Varenne, Saint-Patrice, Milly et fiefs en dépendants, en faveur de Fortuné Guillon. — Donations mutuelles entre les époux : Martial du Soulier, écuyer, maître de camp de cavalerie, fils de Léonard, seigneur des Loges, etc, et Marie d'Épinay, fille de René, écuyer, seigneur de la Feuille, Minière, etc, paroisse de Rivarennes ; — Pierre Pichereau, seigneur de Geffrus, et Marguerite du Chastel ; — Louis de Rancher, chevalier, seigneur de Cussay, et Louise Lebourguignon ; — Joseph Poirier, seigneur de la Ripaudière, Razines, etc, et Anne Leroyer de la Sauvagère, demeurant à Savigny ; — Maxime Legrand du Fourneuf, doyen du bailliage de Chinon, et Marie de Villeneuve ; — Claude de la Saulaie, écuyer, et Marguerite de Raymond, demeurant à Cravant ; — François de Gain, écuyer, capitaine de la compagnie des gendarmes d'Artois, et Louise Herpailleur du Perray. — Extrait du contrat de mariage de Jean du Chastel de Beaulieu, écuyer, avec Anne Leroyer de la Sauvagère, qui reçoit un don de 30,000 livres, réversibles sur son frère, si elle meurt sans postérité. — Testament de Julie de Remijoux, en faveur de ses filles, dans le cas où leurs frères n'auraient pas d'enfants.

C. 855. (Registre.) — In-folio, 307 feuillets, papier.

1772-1791. — Dons : de la maison et métairie de la Retardière, paroisse de Sepmes, de meubles, argenteries, etc, fait par Joseph de Raymond de Beauregard, écuyer, seigneur dudit Raymond, paroisse de Cravant, à Claude-François de la Saulaye, capitaine au régiment du Mans, son beau-frère ; — de 4,000 livres, par Henriette Bernin, dame du marquisat d'Ussé, etc, aux demoiselles Angélique et Agnès, filles mineures de Louis de Laval, chevalier, baron d'Haselach ; — de la métairie et closierie de Cordais, par Élisabeth des Escotais, veuve de René-Alexis, marquis de Valory, chevalier, seigneur d'Estilly, etc, à Claude Courtin, son avocat, pour augmenter sa seigneurie de Signy ; — de 3,000 livres de pension, par Jules-Hercule, prince de Rohan, duc de Montbazou, en faveur de Marie Grosset de Villeneuve. — Extraits de contrats de mariage : entre Gabriel de Pierres des Époux, chevalier, seigneur de Villiers, et Anne de Rochefort, dame de la Cour-au-

Berruyer ; — entre Daniel-Abel de Pierres, chevalier, seigneur de Narçay, et Louise-Cécile Lebreton de Neuil ; — entre Charles, comte de Charitte, capitaine des vaisseaux du Roi, et Marie Berland de la Louère. — Testaments : de demoiselle Baresme de la Boissière, en faveur des enfants de son frère, qui n'aura que l'usufruit ; — de Marie Brosson, veuve en troisièmes noces de Gabriel Lecomte, léguant ses terres aux enfants de son fils, disparu depuis longues années. — Société formée entre François de Gain, capitaine de cavalerie, Cécile Lebreton, sa femme, et les parents de cette dernière, pour vivre et agir en commun. — Donation mutuelle entre Jean Godart, lieutenant d'invalides, demeurant à Parilly, et Catherine Tortissier, sa femme. Don de meubles et d'une rente viagère, fait à sa domestique par Julie de Sassay, veuve de César de Gueffron, écuyer, seigneur dudit lieu et de Croisne.

Bureau de Loches

C. 856. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier.

1741-1755. — Testaments : de Marie-Ursule Marins, veuve de Michel Dallonneau, écuyer, seigneur de Chambourg, Marray, etc., révoquant le précédent, rédigé contre son gré, lors de son second mariage avec Pierre de Grateloup, chevalier, et faisant divers legs à ses propres parents ; — de Charles Viennois, curé de Saint-Hippolyte, donnant par substitution tous ses biens à sa sœur Catherine, dont le mari, Hiérôme Caseuil, chirurgien à Paris, s'est ruiné. — Dons : de deux borderies, paroisse de Mondion, en Poitou, et d'une rente de 200 livres, faits par Gabrielle, religieuse hospitalière à Loches, fille de René Coullard, chevalier, seigneur de Puyrenard, etc., à Marie Cantineau, sa mère, et à ses sœurs, Marie et Thérèse Coullard ; — de 2,000 livres, par Gabriel de Grellet de Plaisance, chevalier, seigneur de la Roche-Bertault, paroisse de Ciran, aux religieuses hospitalières, à la condition de donner tous leurs soins à la fille Marie Bretonneau, qui a voulu se retirer en leur maison. — Contrats de mariages : de Charles de Riencourt, commissaire ordinaire des guerres, avec Françoise-Renée, fille d'Alexandre-Victor d'Ange, conseiller du Roi ; — de Pierre-Hyacinthe de Semy, écuyer, seigneur de Bagneux, avec Élisabeth de Marcadé, veuve de Pierre de Rozel, seigneur de Verneuil, etc. ; — de Pierre Pinault, écuyer, seigneur de Roulefort, avec Berthe de Brossard. — Donation entre vifs, consentie par Marie-Anne Berthault, veuve d'Auguste Bizel de la Madeleine, écuyer de la grande écurie du Roi, conseiller et maître d'hôtel de la Reine, à Louis et Marie, ses enfants.

C. 857. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier.

1756-1764. — Extrait d'un contrat de mariage entre François de Guillemot, chevalier, seigneur de la Babinière, garde du corps, et Catherine de Maussabré. — Constitutions de rentes viagères : de 120 livres, par Hyacinthe de Servien, chevalier, seigneur de Chambourg et Élisabeth de Marcadé, sa femme, en faveur d'André Dieu, leur domestique et jardinier ; — de blés et argent, par Gabriel et Eustache de Quinemont, frères, écuyers, seigneurs de la Houssière, paroisse de Varennes, pour la veuve de René Voyer, leur gouvernante ; — de 100 livres, par Catherine de Marsay, veuve de Charles-Constant-Pierre de Fontenailles, chevalier, seigneur de la Pierre, etc., au profit de sa femme de chambre. — don de 14,000 livres et de tous les meubles, etc., du château de la Fontaine, par Marie-Anne Lefebvre, veuve de Jacques de Mousseaux d'Auxi, chevalier, marquis de la Bruyère, etc., à Marthe-Marie de Créqui, sa petite fille, épouse de Jean-Louis, comte d'Aubery. — Testaments : de Jacques Garreau, sieur des Jolletières, qui veut être enseveli en l'église de Saint-Ours, et que tout le clergé et les pauvres suivent son convoi ; — d'Anne Bizet de la Madeleine, léguant le tiers de ses immeubles à la veuve Barentin, en récompense de ses bons soins ; — de la dame de Baraudin, qui demande autant de messes qu'on en pourra célébrer à Loches et à Beaulieu, pendant trois jours, et lègue tout ce qui n'est pas immeuble, avec des rentes viagères à ses deux nièces et à son neveu, chanoine de Loches ; — de l'abbé Garnier, ancien curé de Saint-Jean-sur-Indre, convoquant tous ses confrères, curés du doyenné de Loches, de la congrégation de la Charité, etc., à assister à son enterrement et aux repas qui leur seront préparés ; ordonnant la distribution de 400 messes, etc. — Extraits de contrats entre les futurs : François Mayaud de Boislambert, chevalier, seigneur de Rassay, et Marguerite de Baraudin ; — Julien Robin de Lambre, écuyer, fils de Jean, seigneur de la Girouardière, et Catherine, fille d'Antoine Lasneau, sieur de la Touche ; — François Valleris, de Rodes, chevalier de Longueville, et Anne Lasneau.

C. 858. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1766-1775. — Registre coté et paraphé par Martin-René-Gilles Guimier, président et lieutenant-général au bailliage et siège royal de Loches, pour servir à la perception des droits d'insinuations laïques du bureau de Loches, à la charge par le sieur

Duvivier, contrôleur des actes et greffier desdites insinuations, de se conformer aux ordonnances et déclarations du Roi. — Donation mutuelle entre Françoise-Claire de Baraudin, veuve de Paul-Louis-Albert de la Marvallière, chevalier, seigneur de Lactancin, et sa sœur, Marguerite-Charlotte. — Promesse de mariage entre Nicolas de Noyelles de la Noix, ex-officier des colonies de Louisebourg, et Marie Chauveau. — Donations entre-vifs, consenties par les époux : Jean-Baptiste Odart, chevalier, seigneur de Grandvaux, et Jeanne-Henriette de Greceau, fille de Jacques, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, seigneur de Blanqui ; — Antoine Grellet de Plaisance, écuyer, et Bonne de Quinemont. — Constitutions des rentes : de 300 livres, par Geneviève-Alphonsine, veuve d'Alexis Barjot, chevalier, marquis de Roncé, en faveur de Claude Wastrin et Marie Lhermite, ses valet et femme de chambre ; — de 200 livres, par Pierre de Semain et Élisabeth de Marcadé, seigneurs de Marray, paroisse de Chambourg, au profit d'Henriette Guillemot, demeurant avec eux audit château.

C. 859. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1776-1782. — Constitutions des rentes viagères : de 150 livres, par Geneviève Barjot de Roncé, en faveur de la veuve Leclerc, son ancienne cuisinière ; — de 100 livres, par Henri Mallevaud de Marigny, écuyer, gouverneur du Dorat, en Basse-Marche, pour Louise Oudet, servante de sa fille ; — de 150 livres, par René-Charles, vicomte d'Harembure, seigneur de Saint-Léonard, au profit de Catherine Mortagne. — Codiciles et testaments : de Geneviève Borderie, veuve d'Alexis Barjot, marquis de Roncé, en faveur de ses filles et petites filles, Louise Savary de Lancosme, femme du marquis de Cugnac de Dampierre, Marie Barjot, fille mineure, Marguerite Barjot, veuve du sieur de la Carre de Saumery, marquis de Johanne, et le comte de Durfort, son gendre. — de Robert Rolland de la Maignée, directeur des aides de la ville de Loches, léguant à la veuve Péan, sa domestique, une somme de 600 livres, tous ses meubles et l'usufruit d'un jardin avec cave en roc, terrasse, etc. ; — Promesse de mariage entre Philippe de Cuny, écuyer, sieur de Bautreive, et Marie de Jonquaire, avec l'agrément du marquis de Jonquaire, chef d'escadre des armées navales, gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France et de la Louisiane, d'Henri de Pontbriant, évêque de Québec, de Rolland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière, capitaine des vaisseaux du Roi, etc. — Testaments : de Louise de Maussabré, donnant à Rose-Charlotte, sa nièce, femme

de Nogerée, chevalier, seigneur de Chambourg, tous ses effets mobiliers et les arrérages des rentes viagères que lui payent de Bridieu, de Maussabré et la dame de l'Espinasse ; — d'Henriette Cottreau de Grandchamp, veuve d'Antoine de Maussabré, chevalier, seigneur de Bussière ; — de Cajelan de Sigogné, seigneur de la Ferté, paroisse d'Orbigny ; — de Françoise-Claire de Baraudin, veuve de Louis-Paul-Albert de la Marvellière. — Donation mutuelle, consentie entre Alexis de Château-Chaslon, écuyer, seigneur de la Janière, et Henriette Guyet de la Gravière, sa femme. — Fondation d'une commanderie de Malte, sous le nom de Verneuil, dans le domaine de la Philipponnière, avec 3,000 livres de rente, par Félix Chaspoux, marquis de Verneuil, comte de Loches, vicomte de Betz, etc.

Bureau de Tours

C. 860. (Registre.) — In-folio, 384 feuillets, papier.

1676-1684. — Décret d'exhérédation, obtenu par Madeleine Bedoye, veuve de François de la Richardière, conseiller commissaire en la maréchaussée, contre Marguerite, sa fille, pour s'être laissée enlever par le chirurgien Barnabault. — Transaction sur différend, relatif à la succession de la charge de chef de gobelet du Roi, entre Robert, chanoine du Plessis, prieur des Trois-Maries, fils aîné de Robert Gaudin, vivant muni dudit office, Jean Charpentier, sieur de Rochedais, à Rivarennas, valet de chambre de Sa Majesté, et Charles Lelarge, sieur de la Guillonnière ; ces derniers époux des demoiselles Gaudin. — Prise de possession de la cure de Notre-Dame de Vannes *alias* Rochecorbon, par Thomas Chaspoux. — Contrats entre les futurs : Pierre de Madaillan, chevalier, seigneur des Ajoncs, paroisse de Balesme, et Claude Duval ; — Philippe Leroux, seigneur de la Guitière, et Barbe Aubry, fille de Gilles, écuyer, seigneur de Villiers, juge au présidial. — Donations mutuelles entre les époux : Arthus de Gharitte, chevalier, seigneur de la Verdrie, et demoiselle d'Aloigny ; — Jean de la Saussaye, écuyer, seigneur de la Raberie, et Françoise des Francs ; — Hector Joseph Clément, écuyer, seigneur du Plessis, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, et Marie-Nicole Guesbin de Rassay ; — Louis René de Segrais, chevalier, seigneur de Saint-Marc-d'Outille, et Marianne de Sarcé. — Cessions de biens : par François Loriou, en faveur d'Henri de Juglart, chevalier, seigneur de Villeray, mari d'Élisabeth Forget, petite fille de sa femme ; — par Anne de Rohan, princesse de Guéméné, duchesse douairière de Montbazou, à Charles de Rohan. — Ordonnance

de l'intendant Tubeuf, portant règlement et tarif pour les gratifications faites à l'hospice général de Tours, par les apprentis reçus maîtres, ceux qui ont obtenu un brevet d'apprentissage et autres. — Confirmations des statuts des maîtres bonnetiers, etc. — Extraits de contrats de mariage entre : François de Girardet, écuyer, seigneur de Bussière, capitaine et gouverneur du château de Meudon, et Marguerite du Noyer, fille de Jean, seigneur de Cray, en présence de leurs parents, Michel Letellier, marquis de Barbezieux, François Letellier, chevalier, marquis de Louvois et de Courtenvaux, baron de Meudon, secrétaire d'État, Maurice Letellier, archevêque duc de Reims, Charlotte Letellier, duchesse de la Roche-Guyon, etc. ; — Charles Armand de Sazilly, chevalier, seigneur de Germigny, etc., et Marie de Juglart, fille de Pierre, chevalier, seigneur de Villeray, etc., comte palatin ; — Balthazar Lebreton-Goullart, chevalier, marquis de Villandry, etc., et Marie Claude Bonneau de Rubelles.

C. 861. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1688-1689. — Dons : par Marie Bellanger, de 3,000 livres, pour les pauvres entretenus à l'hôpital général ; — par Bernard Prévost, à son fils aîné, des terres et seigneuries de Saint-Cyr-du-Gault et la Roche-Ferrière, avec les métairies et bois en dépendants et diverses rentes ; — par Charles de Lauzeray à Jules du Perray, chevalier seigneur de Neuilly, et Renée de Champagné, sa femme, de tous ses droits sur la succession de François de Lauzeray, écuyer, seigneur de Mondétour, son père. — Provisions des offices de sergent royal, procureur du Roi et substitut, accordées, par lettres patentes, à François Baranger, René Plumereau, Albert Riboteau, Jacques Rocher et autres. — Donations mutuelles entre les époux : Timoléon Levacher, chevalier, seigneur de la Chaize, etc., et Françoise de Briant ; — Joseph Dubuisson, chevalier, seigneur de la Boutarderie, et Marie Pineau ; — Louis Dubois, chevalier, marquis de Givry, la Roche-Bourdeil, etc., et Antoinette Moreau. — Contrats de mariage : de René Richeteau, écuyer, seigneur du Poiron, avec Thérèse Soulas ; — de Martin de La Ronde, avec Geneviève Pallu, en présence des sieurs Jacques de Sallo, chevalier, seigneur d'Avrillé, Claude de Sallo, seigneur de la Coudraye, Honorée de Bussy, Marguerite de Harlay, abbesse de Port-Royal, Jacques Pallu, seigneur d'Andigny, etc. ; — de Gaspard Sigismont Vandell, chevalier, seigneur de Papin, etc., avec Marie Laurence, veuve de Nicolas de la Londe, seigneur de Cangé. — Cession de biens, par Marie Foullon, veuve de Charles Bigot, à sa fille, femme de Léonard

Aubry, écuyer, seigneur de Rechaussay, lieutenant criminel à Tours. — Acte par lequel Hugues de Moussy, chevalier, seigneur de Chevronne, cède à Edmond de la Jaille, chevalier, seigneur de Verneuil, mari de Charlotte, sa sœur, le bail de la terre et seigneurie de la Grange, paroisse d'Yzeures, et donne ladite seigneurie, ainsi que tous ses autres biens, à Hugues et Claude, ses frères.

C. 862. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier

1690-1694. — Testaments : de Charlotte Besnier, qui désire être enterrée près de son mari, en l'église des Jacobins, et fait divers dons aux couvents de Tours, surtout à celui de l'Annonciade, où ses deux filles sont professes ; — de Françoise Prévost, veuve d'Emmanuel Roujou, nommant Jacques Rocher, seigneur de Champgrimon, son exécuteur testamentaire, et léguant, par substitution, tous ses biens aux enfants de son frère, incapable de les conserver. — Donations mutuelles entre les époux : Pierre Joffroy, seigneur de Chemans, et Marie Dunoyer ; — Louis Berard de l'Ébaupin et Louise Royer de la Simonnière. — Acte par lequel Renée de Bueil, comtesse de Morand, veuve de François de Mesgrigny chevalier, comte de Bueil, cède, par donation entre vifs, tous ses biens présents et à venir, à ses enfants Joseph, Marie et Jeanne de Mesgrigny, sous la tutelle de leur oncle maternel, Claude de Lezay, chevalier, comte de Lusignan, ambassadeur du Roi en Allemagne. — Don de 2,000 livres, par Marie-Anne de Coutances de Baillon, femme de César de Courtarvel, à Marie Savary de Lancosme, novice au couvent des Ursulines de Châtillon. — Contrats de mariage : de François de Rouxellay, chevalier, marquis de Saché, etc., commandant de 150 gentilshommes de la province de Touraine, avec Antoinette de Quatre-Barbes ; — de Louis Turpin, comte de Villiers, avec Madeleine de Crévant. — Constitution d'une rente de 200 livres sur la seigneurie de Larçay, au profit du séminaire de Saint-Charles, à Saint-Mars, par Armand-Charles duc de Mazarin, de la Meilleraie et de Mayenne, seigneur du château de Véretz. — Fondation de deux écoles, pour filles et garçons, à la Guerche, par Charlotte d'Aumont, dame dudit lieu. — Testament de Louis Moreau, sieur de la Roche, qui demande à être enterré en l'église Saint-Saturnin, près de sa femme, lègue diverses sommes à l'hôpital etc., et ordonne des services dans plusieurs couvents, entr'autres ceux des Jacobins, Cordeliers, Augustins et Carmes, surnommés les Quatre-Mendiants. — Donations mutuelles entre les conjoints : Pierre Ferrant, écuyer, sieur de Langelardière, contrôleur général des

finances, et Marie Souchay ; — Antoine Bonnette, écuyer, seigneur de la Poterie, et Marie Chollière ; — Pierre de Madaillan, chevalier, seigneur des Ajoncs, etc., et Claude Duval. — Dons : de pièces de terre, par René de Maillé, marquis de Benchard, Chahaigne, etc., à François Guichard, sieur du Val, son maître d'hôtel ; — de la maison de Bois-le-Comte, paroisse Saint-Mars, par Joseph Sain, prêtre, au séminaire nouvellement établi audit lieu ; — de 10,000 livres, par Henri Dubois, écuyer, seigneur de Montmoreau, etc., chanoine de Saint-Gatien, à Catherine, sa sœur ; — de la succession de Gilles Aubry, écuyer, seigneur de Belair, par Jean, son frère, écuyer, seigneur de la Millonnière, à ses neveux et nièces, héritiers pour moitié ; — de la maison et dépendances de Beauregard, par Claude Forget, chevalier, seigneur de Breuillevert, gouverneur de Loudun, à l'Hôtel-Dieu de Tours.

C. 863. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets, papier.

1697-1704. — Dons : par Élisabeth Joubert, veuve de Jacques Binet, chevalier, seigneur de la Boissière, à Alexandre, seigneur de Montifray, son petit fils, d'une somme de 4,000 livres ; — par Marie-Anne de Bourbon, veuve de Louis, prince de Conti, à Charles François de la Baume-Leblanc, près de s'unir avec Marie de Noailles, des terres et seigneuries de la Vallière, composées de la baronnie de Châteaux et Valjoyeux *alias* Vaujourns, la châellenie de Courcelles et annexes, la baronnie de Saint-Christophe, etc., le tout érigé en duché-pairie, sous le titre de duché de la Vallière, par lettres patentes de mai 1667. — Donations mutuelles entre les époux : César de Chardon, écuyer, seigneur dudit lieu, et Anne de Berthé ; — Edme de Préaux, chevalier, seigneur d'Antigny, et Aimée de la Mothe ; — Élie-Victor de Berziau, écuyer, seigneur de Champgrimon, paroisse de Saint-Cyr, et Anne Le Meignan ; — Michel Dubet, seigneur de Riz, et Marie Martin. — Provisions des offices de syndics de l'officialité, données à Nicolas Patas et autres, par les chanoines du Plessis. — Exhérédation de René de Menou, fils aîné de François, seigneur de la Roche d'Alais, pour s'être marié contre le gré de son père. — Codicile de Jeanne, veuve de Jean de Vonnes, chevalier, seigneur d'Azay-sur-Indre, etc., léguant, par substitution, ses biens aux enfants de François de Vonnes, son fils. — Fondations de messes, pour les dimanches et fêtes, par Mathurin Durand, maître ordinaire en la chambre des comptes, à Paris, et Claude Gassion, sa femme, dans la chapelle qu'ils avaient édiflée en leur château de Changey, paroisse de Beaumont-la-Chartre. — Don des lieu et métairie de la Bouchardière, paroisse de Villiers, par Olle de la Barre, seigneur de Haute-Pierre, etc.,

à deux enfants nés avant son mariage. — Provisions de l'office héréditaire de sénéchal à Saint-Christophe et Marçon, octroyées à Jean Dunoyer, avocat, par Charles de la Baume-Leblanc, marquis de la Vallière. — Rétablissement en ses droits d'hérédité du fils aîné de François de Menou. — Donations à vie entre les conjoints : René de Belleville, écuyer, seigneur de l'Érable, et Madeleine Boussain ; — Jacques Gigault, chevalier, seigneur de Marenne et de Mesvre, paroisse de Civray, et Suzanne de Planche ; — Honoré Perrot, écuyer, seigneur de la Guillotière, paroisse de Joué, et Marthe Bardeau. — Contrats entre les futurs : Antoine de Gillain, chevalier, seigneur de Bois-Guillaume, et Renée de Soucelles ; — Honoré Barentin, chevalier, seigneur d'Hervilliers, la Malmaison, etc., et Élisabeth, veuve de Pierre de Montchal, chevalier, seigneur de Noyen-sur-Seine ; — Nicolas Dunoyer, chevalier, seigneur de Cray, et Aimée de Sols ; — Honoré Charles d'Albert, duc de Montfort, et Marie de Courcillon, fille de Philippe, marquis de Dangeau, comte de Civray, seigneur de la Bourdaisière.

C. 864. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1731-1735. — Déclaration du Roi sur les insinuations du 17 février 1731. — Extrait de l'ordonnance de Charles IX, pour la fixation du temps de l'insinuation des donations. — Donations mutuelles faites entre les époux : Gilles Anguille, écuyer, sieur des Ruaux, trésorier de France, et Françoise Dubouchet ; — François Boucher, entrepreneur des ouvrages du Roi, et Marie Loiseau ; — Jean d'Aligre, ancien garde du Roi, et Marie de la Barre ; — Christophe Sain des Arpentis, seigneur de la Roche-Farou, et Françoise Testu. — Dons : de diverses rentes et de deux maisons rue du Marc d'or, faits par Louise Graslin, fille majeure, à l'hôpital de la Madeleine et pour les œuvres de charité créées à Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Pierre-du-Boille etc. ; — de 6,000 livres, par Claude Boubin, prêtre de l'Oratoire, à Pierre Chevard, receveur des domaines du Roi, pour sa sœur Scholastique ; — de 7,000 livres, par Martin Paimparé, bourgeois de Tours, à l'hôpital général ; — d'une tapisserie en cinq pièces, représentant les actes des apôtres, dessin de Raphaël, par Pierre de la Barre, chanoine de Saint-Gatien, à l'église de Saint-Pierre-du-Boille. — Constitutions de rentes : par François Maloiseau, pour sa fille Louise, novice au couvent de Notre-Dame de Charité ; — par Marie Baudouin, pour ses fils Louis et Thomas, profès au couvent des Cordeliers ; — par Marie Dubois, veuve de René Dugué, officier de la Monnaie, pour son fils, chanoine régulier de l'ordre de Saint-

Augustin, profès de la maison de Saint-Côme. — Dons : de 20,000 livres, fait à Gatien Girolet fabricant et à sa femme Charlotte Roze, par Antoine Roze, juge garde de la Monnaie et Charlotte Lambron, sa femme ; — d'une rente de 125 livres, par Jacques Timothée, évêque de Beryte, aux Carmélites de Tours. — Contrat de substitutions de mâles en mâles, graduelles et perpétuelles et à l'infini, dans les deux branches de la maison d'Albert, fait entre Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse et Louis-Auguste d'Albert d'Ailly duc de Chaulnes, formant les deux branches aînées de leurs maisons, dont chacune se trouve réduite à un seul enfant. — Lettres patentes confirmant ledit contrat. — Donation mutuelle entre Jean Taschereau de Baudry, trésorier de Saint-Martin, abbé de Fontaines-les-Blanches, et Bertrand-César Taschereau de Lignièrès, cellérier de ladite église, abbé de Gâtines. — Don de la closerie de Meisnier, paroisse de Saint-Cyr, fait à l'hôpital général, par Antoine Dupont, maître passementier. — Contrat de mariage de Louis-Henri de Tourneton, chevalier, seigneur du Plessis, paroisse de Thilouze, avec Renée de Cantineau, — Donation du domaine de la Feuillarde, paroisse de Saint-Pierre-des-Corps, par Jean Mignon, écuyer, seigneur de la Mignonnaière, à Élisabeth Precelle d'Herveuse, sa nièce.

C. 865. (Registre.) — In-folio, 212 feuillets, papier.

1736-1739. — Donation entre vifs de la terre et seigneurie du Puy-d'Arçay, faite par François de Guérin, seigneur de Bonnac et Barbe Simon de Sécard, dame de Lonchamps, sa femme, avant veuve du sieur de Monsablon, au fils de ce dernier. — Promesse de mariage entre Jacques Frédureau, seigneur du Chaillon, paroisse des Hermites, garde des logis du Roi, et Jeanne Guérin-Lebrun, veuve de Mathurin Forasteau, chevalier, seigneur de Girardet et des Hayes. — Don de 3,000 livres, fait à l'hôpital de la Madeleine par Agnès Lepeltier, veuve de Victor de Coutances, chevalier, seigneur de Saint-Antoine. — Accord entre l'archevêque de Tours et les administrateurs de l'hôpital général qui, pour les 50,000 livres données par un inconnu, consentent à loger, nourrir et élever quarante enfants, retirés à l'âge de sept ans de l'hospice de la Madeleine. — Dons : de 4,000 livres, fait par Geneviève Lefebvre, veuve d'Étienne de Brussy, écuyer, seigneur de Beaulieu, paroisse d'Esves, à Étienne de Beaulieu de Brussy, son parent ; — de 10,000 livres, par Gilles Anguille des Ruaux, écuyer, seigneur de Thais, paroisse de Sorigny, et Françoise du Bouchet, sa femme, à Gillette du Bouchet leur parente, pour son mariage ; — d'une maison à

Tours, par Geneviève de Morienne, professe à l'Union chrétienne, pour la fondation d'une place à perpétuité au profit d'une fille de famille, sans fortune et ayant une vraie vocation. — Extraits des contrats de mariage : de Nicolas Chauvreau, écuyer, lieutenant de vaisseau, avec Anne Girolet ; — de Pierre de Cop, écuyer, seigneur de Belair, avec Louise Brochet des Jouvances ; — de Charles Hubert, écuyer, seigneur de l'Auberdière, avec Marie Gatien. — Constitution d'une rente viagère de 200 livres, par Louise Jouye, veuve de Lejart de la Barre, chevalier, seigneur de la Doineterie, paroisse de Neuillé, en faveur de Denis Riverain, vicaire du Plessis-lès-Tours, son ancien aumônier.

C. 866. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets, papier.

1740-1745. — Mariages de Jacques Sorbière avec Jeanne Viot, et de Louis Leboulanger, écuyer, sieur du Tilleul, avec Anne Hallé. — Extrait d'une vente de la métairie de Fontenelle, paroisse de Courçay, par la veuve René Goullard, à Étienne Moisant. — Dons des rentes : de 200 livres, fait par Félix Cantineau, chevalier, comte de Commacre, pour sa fille, reçue professe au couvent de la Visitation ; — de 204 livres 10 sous, par Louise Graslin, à l'hôpital de la Madeleine, dépendant de l'Hôtel-Dieu ; — de 100 livres et d'une maison, près celle de Notre-dame-de-Charité, par Michel Servois, fabricant, en faveur de sa fille, reçue dans le chœur audit couvent. — Donations mutuelles entre les époux : Toussaint Lambron, fabricant de soieries, et Marie Viot ; — Jean de Cop de Pocé, écuyer, et Angélique Dauphin. — Extrait de l'abandon entier de ses biens, fait par Pierre Taschereau, tanneur à Azay-le-Rideau, à ses enfants, Pierre, curé de Thilouze, Nicolas, sieur de Grandmaison, Jean, prêtre et bailli d'Azay, René, sieur du Pré, Marie, Louise, Anne, Marguerite et Françoise Taschereau, femmes de Vallée, Viot, Bastard, Bretonville, Berg et Beraud. — Contrats de mariage entre : François Coste de Briançon, employé dans les affaires du Roi, et Marie Anne Coste ; — Augustin des Francs, chevalier, seigneur de la Bretonnière, et Henriette Milon, portant donation de 160,000 livres par l'évêque de Valence et Julien Milon, oncles de la future ; — Alexandre Charpentier, chevalier, seigneur de la Roche-Cottard, président à Tours, et Jeanne Lemery du Mont, qui apporte par donation entre vifs, 285,991 livres ; — Étienne Lorin, seigneur de la Croix-de-Bléré, et Bernard Cormier ; — Martin Guimier, écuyer, valet de chambre du Roi, et Gillette du Bouchet ; — Louis de Messemé, chevalier, seigneur du Cormier, et Marie de Mondion, qui reçoit, en don, 12,000 livres de Madeleine de Tusseau de Chezelles.

— Constitutions des rentes : de 30 louis, par Marguerite Cottreau, veuve de René de Pierres, chevalier, seigneur de Fontenailles, dame du château d'Epigny, paroisse de Ligueil, en faveur de sa fille, religieuse en l'abbaye de Beaumont-lès-Tours ; — de 300 livres, par Pierre Anguille de la Niverdière, seigneur de Candé, paroisse de Monts, au profit de Madeleine de Vaux, qui en aura 600, si elle survit à la dame de Candé ; — de 200 livres et deux poinçons de vin, du meilleur, par Louis Gigault de Bellefonds, chevalier, seigneur de Marenne, paroisse de Sennevières, pour sa sœur, religieuse de Notre-Dame-de-Charité.

C. 867. (Registre.) — In-folio, 214 feuillets, papier.

1746-1748. — Rentes viagères : de 200 livres, constituée par Claude Rouet de la None, seigneur de Saint-Georges-sur-Loire, en faveur de Madeleine, veuve de Philippe Ciret, apothicaire, son économiste depuis 27 ans ; — de 100 livres, par Charlotte de Tusseau, dame de Chezelles, au profit de Charles Noël, son filleul et domestique ; — de 450 livres, par Joseph de Gébert, seigneur de Noyant, en faveur des demoiselles Thérèse, Marthe et Madeleine Lefebvre ; — de 300 livres, par la communauté des marchands, pour Louise de Cambray, et de 200 livres, par celle des maçons, pour Jean Hercule, chanoine de Saint-Gatien. — Donations mutuelles entre les époux : Louis-René de la Barre, chevalier, seigneur de la Guéritaude, paroisse de Veigné, et Françoise Ducasse ; — Mathieu Bayeux, inspecteur général des ponts et chaussées, et Catherine Piquet ; — René Testard, écuyer, seigneur de Chevillé, etc., et Marguerite Lambron de Boisleroy. — Extraits de contrats entre les futurs : François de Savonnières, écuyer, et Catherine veuve de Louis Saché, dame des Ruaux ; — Jacques Ridoit, commandant en troisième l'école d'artillerie de Strasbourg, et Marthe Fautrier de Corval. — Dons : d'une rente de 750 livres, au capital de 30,000, fait par Joseph de Gébert, à Louise, sa petite nièce, future d'Antoine, marquis d'Abzac, capitaine au régiment de Penhièvre, cavalerie ; — d'une closerie, dite le Carroi, paroisse de Ville-Baron, près Blois, par Louis Pardessus, géomètre de Marmoutier, à son frère ; — des terres et seigneuries du Chatelard, et autres, sises en Saintonge, par François de Crévant, chevalier, seigneur de Cingé, à Françoise de Fontbaudry et autres parents ; — d'une maison rue de l'Arbalète, paroisse Sainte-Croix, par Mathieu Duchamp des Sablons, au chapitre de Saint-Martin, en reconnaissance des grâces que lui et les siens ont reçues de saint Martin ; — d'un capital de 1,000 livres, par Catherine d'Argy à l'hôpital général ; — d'une rente de 55 livres, par Michel Roze, seigneur des

Bretonnières, au curé de Joué, à la charge de faire célébrer, par le vicaire, 25 messes dans la chapelle de sa maison de la Chaumette.

C. 868. (Registre.) — In-folio, 319 feuillets, papier.

1749-1752. — Donations mutuelles entre les époux : Henri Cherbon de la Morellerie, écuyer, seigneur de Cherigny, et Charlotte Roulleau ; — Jacques Peltreau de Bonconseil et Anne Nepveu ; — André Cartier, fabricant, et Monique de Brossard de Saint-René ; — François Gabriel, comte de Saconnay, et Thérèse de la Roche, fille de Charles, chevalier, marquis de la Groye, et de Marie de Montaigu ; — Charles Le Meusnier de Nantouillet, chevalier, et Jeanne de Langeais. — Dons des rentes : de 170 livres, fait à l'hôpital général par Louis Roze ; — de 373 livres 2 sous, sur les aides et gabelles, par François Dubois, chevalier, seigneur de Boisrideau, aux religieuses de la Croix ; — de 437 livres 10 sous, sur les aides, par Marie Legras, à ses nièces, Marie et Élisabeth, dames du Clos et de la Borde ; — de 250 livres par Appoline Poret de l'Aumondière, à Élisabeth, fille de Louis Poret, chevalier, seigneur de Trechay, habitant Sonzay. — Donation, en avancement de droits successifs, du lieu dit les Grandes-Maisons et d'une métairie appelée la Grande-Cour *allès* les Gatinières, à Saint-Cyr, par Émery Letort, fabricant, et Madeleine Lambron, sa femme, à leur fils Toussaint. — Extraits de contrats de mariage entre : Louis Amédée Lefauve, écuyer, gendarme de la garde ordinaire du Roi, et Marguerite Lesourd ; — René-Luc-Abel Paris de Rougemont, chevalier, seigneur de l'Épronnière, etc, et Bonne Dorothee de Menou ; — Louis Leblois, chevalier, seigneur de la Pomerie, Crot, etc., (paroisse de Crot), capitaine de grenadiers au régiment de la Reine, et Louise Brochet des Jouvances ; — Louis de Lugré de la Fresnaie et Catherine Desvaux de Blanchefontaine, habitant Langeais ; — Charles de Beaupoil, chevalier, seigneur de Vievy, le Rayer, etc., et Catherine de Wissel.

C. 869. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets, papier.

1753-1754. — Donations mutuelles entre les conjoints : Félix Delaporte, notaire à Tours, et Marie Anne Couëseau ; — Pierre de Houdan, seigneur de Bas-Cousse, et Catherine du Poirier ; — Louis Bédouet, maître d'écriture à Tours, et Jeanne Lebeau. — Don du domaine des Guérets, paroisse de Fondettes, de 45 livres de rente et d'un capital de 3,600 livres, fait par Catherine des Roches, fille majeure, à Jean de Beaumont de Junies, chanoine

archidiacre de l'église de Tours, grand vicaire de l'archevêque, pour l'Hôtel-Dieu, dont il est un des administrateurs. — Extrait du contrat de mariage de Marie Élisabeth, fille mineure de Robert de Menou, chevalier, seigneur de Jeu-Maloche, avec Maurice de Seguiet, chevalier, seigneur de Narbonne, etc. — Don d'un pré, paroisse de Notre-Dame-la-Riche, fait par Catherine Mangeant, veuve d'Adrien Girolet, sieur de Bois-Renault, à Nicolas Chauvèreau, écuyer, capitaine de vaisseau, mari de sa nièce. — Donations entre vifs consenties : par François Lancelot de Jaucourt, chevalier, seigneur de Faveras, et Marie Marguerite Lenormand de la Place ; — par Charles Favereau, écuyer, seigneur de Boussay, et Sylvie de Brossin.

C. 870. (Registre.) — In-folio, 450 feuillets, papier.

1755-1760. — Extraits de contrats entre les futurs : Henri de Sallier, écuyer, seigneur du Plessis, paroisse de Thilouze, et Anne Delamare ; — François Guillemot, chevalier, seigneur de la Dabinière et des Genêts, paroisse de Coulangé, et Catherine de Maussabré ; — Louis Gatian de Clérambault, écuyer, et Louise Chasteigner, veuve de Julien Lefebvre de la Falluère, chevalier, seigneur de Noizay ; — Samuel de Marescot, écuyer, seigneur de la Noue, etc., et Anne Colas de Malmusse ; — Louis Lepeultre, écuyer, major des ville et citadelle de Montlouis en Roussillon, et Renée, fille de Paul de Rancher, chevalier, marquis de la Ferrière ; — Jacques-Charles, marquis de Créqui, seigneur des vicomtés de Gençay, etc., et Marie-Louise de Mousseaux, qui reçoit des dons considérables de la part d'Henri Milon de Mesme, chevalier, seigneur de Bois-Bonnard, paroisse de Villeperdue. — Dons ; des terres et seigneuries de Villebourg, la Noiraie, Baunes et Grand-Perray, fait par Antoine-Chrétien de Nicolay, seigneur desdits lieux, héritier en partie d'Élisabeth de Lamoignon, à Jean de Nicolay, son frère, premier président de la chambre des comptes ; — d'une rente de 95 livres 12 sous, sur le Trésor royal, par Marie-Anne de Gébert de Noyant, aux pauvres de Saint-Jean de Langeais ; — de trois maisons, avec terres et jardins, appelées le Panier-Fleury, la Vachonnerie et le Petit-Saint-Martin, en la varenne de Saint-Pierre-des-Corps, par Michel Gasnier, fabricant, à la plus jeune de ses filles, non encore dotée. — Donations mutuelles entre les époux ; Louis de Molan, écuyer, et Renée Gilton de la Ribellerie ; — Gabriel d'Arsac, marquis de Ternay, ancien capitaine de dragons, et Victoire Cantineau de Commacre.

C. 871. (Registre.) — In-folio, 389 feuillets, papier.

1761-1765. — Donations mutuelles entre les époux privés d'enfants : Claude Aimé Duvau de Chaveignes, chevalier, seigneur de la Fribaudière, et Anne-Suzanne de l'Étoile ; — Jean Patrix, écuyer, seigneur de Verrière, à Bournans, et Élisabeth de Farouil ; — Charles de Rochefort, chevalier, seigneur de la Cour-au-Berruyer et la Plotinière, paroisses d'Azay-le-Rideau et Cheillé, et Marie Charpentier ; — André Girault, chevalier, seigneur de Planchoury, paroisse Saint-Michel, près Langeais, et Anne Claude Desmé du Buisson ; — César Courault de Bonneuil, chevalier, seigneur de Chemilly, à Saint-Jean-de-Langeais, et Marie Sourdeau de Beauregard. — Dons : de 3,000 livres, fait par Jean Cotton de Larcher, entreposeur de tabac à Amboise, aux Ursulines, pour la dot de Sœur Marie, sa fille, veuve de Charles de Noyelles ; — d'une closerie, estimée 6,000 livres, par Barbe-Simone Féart de Longchamp, à sa domestique ; — du domaine de l'Argenterie, près Argentan, et autres biens et rentes, par Mathieu Bayeux, écuyer, seigneur du Van, paroisse de Ballan, à ses sœurs et à leurs fils ; — d'une maison à Blois, servant de grenier à sel, etc., par Florent Belot, chevalier, seigneur de Beauvais, paroisse d'Azay-sur-Cher, à Guillaume de Verneson, chevalier, seigneur des Forges, Guillaume Belot, seigneur de Laleu, et Hercule Baudry, ses neveux. — Accord entre les carmélites et les dames de la congrégation du Saint-Sacrement, fondée en leur église, pour la collation d'une somme de 2,000 livres, donnée auxdites dames par le sieur de Breviande, en faveur des pauvres. — Constitution d'une rente viagère, en faveur d'un valet du comte de Vaudreuil, par Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, seigneur de la Planche, lieutenant des vaisseaux du Roi. — Accords : entre Louise Preuilly, veuve d'Hardion, fabricant, et Jacques Cormier de la Picardière, écuyer, seigneur de la Fontaine-du-Sault, pour la création d'une rente de 600 livres, au profit de ladite Hardion et de sa sœur ; — entre Marguerite Lambron, veuve de René Testard des Bournais, seigneur de Chevillé, etc., et François Lavergne, son cocher, qui s'engage à la servir et accompagner dans tous ses voyages, même en Amérique, pour une rente viagère de 200 livres. — Extraits : du contrat de mariage de Gabriel Mareschan de Corbeil, chevalier, seigneur de la Chauvinière, paroisse du Boulay, avec Élisabeth, de Rancher ; — d'une acquisition de la maison, closerie et métairie de la Bruère, paroisse de Monnaie, par Marie Anne Durocher de Langadie, veuve non commune en biens de Jean Cottin, écuyer, seigneur de la Bellangerie.

C. 872. (Registre.) — In-folio, 464 feuillets, papier.

1766-1770. — Vente par Jules Hercule, prince de Rohan, duc de Montbazou, à Philippe Vallée, ingénieur du Roi, de 15 à 16 vergées de terre en la paroisse d'Aubigny, pour 1,600 livres. — Donations mutuelles entre les époux : Charles de Rochefort, chevalier, seigneur de la Cour-au-Berruyer, et Marthe de Berthé de Chailly ; — Michel Duchamp, écuyer, et Anne de Luçay ; — Michel Prégent, écuyer, seigneur du Breuil, correcteur de la chambre des comptes de Bretagne, et Élisabeth Magloire Abraham ; — Claude Lebas du Plessis, écuyer, seigneur de la Goguerie, Launay, etc., et Angélique d'Amboise. — Constitutions des rentes et pensions viagères : de 60 livres, par Marie de Rochechouart, en faveur de Laurent Paradis, religieux Minime ; — de 600 livres, par Marie-Charlotte de Menou, dame de Boussay, au profit de ses deux domestiques ; — de 300 livres, par Charles Gigault de Bellefonds, chevalier, seigneur de Civray et Mesvre, pour Louise Brault, sa servante. — Extraits de contrats entre les futurs : Guillaume Roussel, archiviste de Saint-Gatien, et Thérèse Flamand, veuve de François Hupeau, directeur de la poste ; — François Leblanc de Franc-Rozier, écuyer, et Jeanne Grignon, veuve de René Hudée de la Boissière ; — Jean Bentivoglio de Voglie, patrice romain, ingénieur en chef de la Généralité de Tours, et la veuve Souché ; — Henri Odart, chevalier, seigneur de Rilly et de la Tour-du-Rainier et Jeanne Chabert. — Dons : du lieu de la Motte-Saint-Firmin et de maisons à Châteaurenard, fait par Marie de Trezin, femme de Claude de Saint-Martin, écuyer, seigneur de la Dorée, à Louis de Trezin, seigneur de Lombreuil, près Montargis ; — de la maison du Pavillon, paroisse de Monts, par Marguerite, veuve de Jean Gaultier de Launay, seigneur de la Fresnaie, etc., à Louise Goron, mineure, sa parente. — Partage de la succession Mignon, entre Modeste de Maran, veuve de Nicolas Herson, seigneur de Lunesse et de Forville, et ses enfants, l'aîné faisant abandon de sa part. — Don d'une rente de 1,330 livres, au capital de 53,230 livres, sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, fait par Françoise Testu, veuve de Jacques Sain, seigneur de Boislecote, les Arpentis, etc., à Pierre-Armand Vallet de Villeneuve, son parent.

C. 873. (Registre.) — In-folio, 472 feuillets, papier.

1771-1775. — Don fait par Martin Jahan, prêtre, juge au présidial de Tours et Jacques Benoît de la Grandière, à Roze Chauvereau, d'une créance de 7,100 livres, reliquat du prix de la terre du Breuil, acquise par Jean

Huet, chevalier seigneur de la Tour-du-Breuil. — Donations mutuelles entre les époux : Jean Moisant, marchand, et Louise Dupin ; — Louis de Maussabré et Françoise Quirit de Vauricher ; — François Martel de Magesse, chevalier, seigneur de Dolbeau, paroisse de Semblançay, et Marie d'Aine ; — entre Marie, Jeanne, Anne et Renée Choissard, héritières d'une septième partie de la succession de Dominique, leur père. — Extraits de contrats de mariage entre : Thomas Valleteau de Chabrefy, écuyer, seigneur de Chançay, Valmer, etc., directeur général des fermes du Roi, et Marie Barré ; — Gabriel de Pierres des Époux, chevalier, seigneur de Villiers, et Gabrielle-Anne de Rochefort, dame de la Cour-au-Berruyer, Plessis-Allais etc. — Accord entre Philippe de Beauchêne, Élisabeth Chevalier de la Borde et André Sorin, ancien vicaire de Monnaie, qui s'engage à célébrer une messe tous les dimanches et plus s'il le faut, dans leur château du Coudray. — Constitutions des rentes viagères : de 500 livres, par Charles Lebreton du Plessis, et Rosalie Chevalier, sa femme, au profit de Victoire Chevalier de la Borde ; — de 1,200 livres, par M. de Fleury, archevêque de Tours, en faveur de Claude Berard, qui avait guéri la duchesse de Fleury, sa mère ; — de 500 livres, par Jacques de Sorbiers, seigneur de Saunay, la Marchandière, etc., pour Éléonor de Gamaches des Effes, pensionnaire au couvent de Sainte-Ursule de Bourges ; — de 1,200 livres, par Robert de Blackword, gentilhomme irlandais, en faveur d'Esther Badger, âgée de 17 ans, fille d'Umfroi, directeur de la calandre royale de Tours.

C. 874. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1776. — Extrait du contrat de mariage de Louis Masson de l'Isle avec Françoise Pichon, portant donation entre vifs d'une somme de 4,000 livres, etc., par Masson de Groyes. — Assemblée des notables de Saint-Saturnin de Tours, acceptant une rente de 66 livres sur les aides, au capital de 2,600 livres, donnée par César Preuilly du Colombier et Françoise Vendiot la Tour, sa femme, pour la fondation de deux grandes messes annuelles en leur église. — Donations mutuelles entre les époux : Joseph Vendiot La Tour, négociant, et Marguerite Abraham ; — Louis Scott de Coulanges, chevalier, et Flavie Normand du Hardas ; — Louis Jahan, inspecteur des turcies et levées, et Perrine Taschereau ; — Louis Fermé des Mornières, avocat au bailliage de Châtillon, et Jeanne Faguet : — Dons : par Claude Dubois, fille majeure, à Marie, sa nièce, d'une part dans la succession de Gaétan Baubin, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, à Orléans ; — par Bernardin de Rosset de

Fleury, archevêque, duc de Cambrai, à Silvain Pradeau, son avocat, d'une grande maison, rue du Cygne, qu'il avait acquise dans le but d'y établir le petit séminaire.

C. 875. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1777-1778. — Accord entre les demoiselles Jeanne Derouineau, tante et nièce, maîtresses d'école en la paroisse de Saint-Saturnin, pour vivre toujours ensemble et procurer à la dernière vivante une douce existence. — Constitution d'une rente de 250 livres, au capital de 5,000, consentie à François Baudichon, négociant, par Louise Souart, veuve d'André Gabriel de Gébert, chevalier, comte de Noyant, seigneur de Saint-Aubin, etc. — Donations mutuelles entre les époux : Jean-Pierre Barentin, seigneur de Rochefort, et Marie-Anne Arvers de Ruffé ; — Michel Jahan, négociant, et Louise Abraham ; — Maximilien-Joseph Worms de Bomicourt, ancien garde du Roi, et Sabine-Louise-Eulalie Rouvray ; — Augustin-Joseph Isembert, capitaine au régiment de Bretagne, seigneur d'Andrée, et Louise du Lièvre ; — Pierre Souin de la Savinière et Renée Biard ; — André Salmon de Maison-Rouge, et Louise Butet ; — Fulgence Vauquer, imprimeur-libraire, et Anne Lambert ; — Claude Vallois, arpenteur des eaux-et-forêts d'Amboise, et Françoise Farou de Maison-Neuve.

C. 876. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1779-1780. — Donations mutuelles entre les conjoints : — Charles Graslin, fabricant de soieries, et Catherine Menard ; — Jacques Hilaire, comte de Joviac, seigneur de la Jarrie, etc., et Alexandrine Lefebvre de la Falluère ; — Alexis de Château-Chalons, écuyer, seigneur de la Janière, et Geneviève Guiet de la Gravière : — Dons : du château de Paradis, près d'Amboise, fait par le duc de Choiseul, à Ambroise Ribot, avocat et receveur des gabelles ; — d'un logis près la porte des Prés, place d'Aumont, par Madeleine Testu, veuve de Jacques Sain, chevalier, seigneur des Arpentis, à Françoise Dupuy, sa femme de chambre. — Extraits de contrats entre les futurs : René Flambart, notaire, et Marie Baron ; — Louis-René Fontaine de Presle, contrôleur des aides à Tours, et Marie Lange ; — Victor Petit, notaire, et Jeanne Bourgeot ; — Jean-Baptiste de Malzac, chevalier, garde du Roi, et Adélaïde Cormier de la Picardière.

**CHAMBRE DES COMPTES
DES COMTES DE BLOIS.**

C. 877. (Registre.) — 149 pièces, parchemin et
1 pièce, papier, collées sur les feuillets,
65 sceaux, la plupart brisés.

1321-1488. — Pièces originales provenant de la chambre des comptes des comtes de Blois et relatives à la ville et à la châtellenie de Château-Renault, dont ces princes étaient seigneurs. — Baillées des revenus de la châtellenie, en 1321. — Fondation de la chapelle Saint-Mathurin de Château-Renault, en 1333. — Exploits de justice de ladite châtellenie, par Jean Daviau et par Macé Grossetête, châtelains, de 1342 à 1345. — État de recette des droits de segréage des bois de la châtellenie, fait par Salomon, sergent, en 1341. — Quittances par lesquelles : Prudhomme, maître de la Maison-Dieu de Château-Renault, reconnaît avoir reçu la rente de 7 livres 12 sous due à ladite maison ; — Guillaume de Champli, cleric et maître de la Maladrerie, 6 livres 12 sous, pour les termes de Saint-Jean et Noël 1349 ; — Jean de la Vallière et son frère, 120 escus, payés par Pierre du Charmeteau, alors capitaine de Château-Renault, pour les services faits au château. — Jean de Sazay, écuyer, 34 écus, pour le même objet ; — Jean Benoît, prêtre, 10 livres de salaire, comme chantre en la chapelle du château ; — Guillaume de Lannoy, sergent à cheval, ès forêts de Château-Renault, 36 livres, pour ses gages de la Saint-Jean 1357 à Noël 1358. — Jean du Charmeteau, dit le Gallois, déclare avoir reçu du comte de Blois, par les mains de Jean Hémerly, son grenetier, la rente de 18 setiers de froment, 7 de seigle et 2 d'orge, à lui due à cause des terres prises pour l'étang de Mouhon, et le couvent de Notre-Dame de Fontaines-les-Blanches, celle de 3 muids. — Ivonnet de Coytinel, cleric des dépens de l'hôtel du comte de Blois, reconnaît qu'Alart de Barbenchon, vicomte de Blois et gouverneur du comté, lui a remis 142 florins, nommés francs de France, pour être « convertis ès despens et besongnes de son seigneur le comte ». — Pierre

Marchant, maître des ouvrages du comté de Blois, a reçu du receveur Hémerly 3 livres 15 sous, pour travaux ; — Étienne, abbé de l'Étoile, 100 sous, pour la demi somme d'huile et le demi millier de harengs, dus à son abbaye ; — Jean de Hautefeuille, écuyer, 27 livres, pour entretenir neuf hommes d'armes pendant un mois et les empêcher de vivre sur le pays ; — Jean de Crassay, écuyer, capitaine de la ville et du château, 50 livres parisis, pour un an de service ; — Jean de Saint-Avis, sergent du duc, 40 sous pour porter hâtivement, d'Orléans à Château-Renault, lettres closes du comte de Vertus, adressées à Jean des Croez (des Croix), chambellan du duc et capitaine du château ; — Denis de Pommiers, artilleur à Tours, 8 livres 15 sous 6 deniers, pour l'appareillage des 10 arbalètes de la garnison de Château-Renault. — Ordonnance de Charles d'Orléans, comte de Blois, à son trésorier général, pour payer le cheval bai, à longue queue, donné par le comte de Vertus, son frère, à Jean des Croez, gouverneur de Vendôme et capitaine de Château-Renault. — Certificat dudit capitaine, attestant que les deux caisses de traits, prises en l'artillerie du château de Blois, lui ont été remises. — Dix sous donnés à Jean Monmère par Michel Fenoillet, châtelain, pour aller à Blois annoncer la mort de Jean des Croez, qu'on dit avoir été noyé par le comte de Vendôme et ses gens. — Émery des Croez certifie avoir fait abattre deux guérites construites par ordre de son frère, Jean, sur deux piliers adjacents à la salle du milieu du château, et appareiller les vitres de deux salles, qui étaient toutes brisées, etc. — Don de 30 livres fait par Charles d'Orléans audit capitaine, en reconnaissance de ses services (1384). — État détaillé des sommes payées par les habitants des paroisses de la Châtellenie, à l'occasion du don fait au comte de Blois, pour le mariage de Mr Louis, fils du duc d'Orléans. — (1450) Ordre du duc d'Orléans, pour que son frère, comte de Dunois et de Longueville, soit remboursé des 300 écus d'or qu'il avait dépensés en travaux de fortification. — Aveux et dénombremens de la seigneurie de Saint-Ouen-du-Bois, fournis au duc d'Orléans et au comte de Dunois, seigneurs de Château-Renault, par Michel Turpin, en 1407, et par Michel de Cherbaye, en 1488.

TABLE DE L'INVENTAIRE

DES ARCHIVES CIVILES D'INDRE-ET-LOIRE

ANTÉRIEURES À 1790.

Série C. — Administrations provinciales.

NUMÉROS
des articles.

INTENDANCE DE TOURS

Finances	1—41
<i>Vingtièmes</i>	1—13
<i>Taille et capitation</i>	14—20, 25
<i>Droits réservés</i>	24, 29
<i>Octrois</i>	26—36
<i>Tarifs</i>	37
<i>Don gratuit</i>	41
<i>Réglementation, correspondance, secours et décharges</i>	21—23, 38—40
Guerre	42—81
<i>Recrutement</i>	42
<i>Congés absolus</i>	43
<i>Ecoles royales militaires</i>	44—47
<i>Milice</i>	48
<i>Casernement, nourriture, fournitures, équipement et troupes</i>	49—70
<i>Eaux minérales</i>	71
<i>Maréchausée</i>	72—77
<i>Correspondance, réglementation et états récapitulatifs</i>	78—81
Agriculture	82—101
<i>Récoltes</i>	82—85
<i>Défrichements</i>	86
<i>Pépinières d'arbres et de mûriers</i>	87—90
<i>Vignes</i>	91—93
<i>Grains</i>	94—99
<i>Riz</i>	100
<i>Mémoires, réglementation, correspondance</i>	101

Série C — Table des matières

Manufactures et commerce	102—156
<i>Velours et damas</i>	102
<i>Soierie</i>	103—111
<i>Draperie et étoffes de laine</i>	112—118
<i>Teinture</i>	119
<i>Toiles</i>	120—132
<i>Papiers et chiffons</i>	139
<i>Verreries, faièneries et poteries</i>	140
<i>Cuir et tanneries</i>	141
<i>Raffineries et fours à chaux</i>	142
<i>Fers et aciers</i>	143
<i>Réglementation, visite, marque et comptabilité générale</i>	133—138, 144—156
Ponts et chaussées	157—268
<i>Chemins, routes et ponts : dossiers de réparation, entretien et construction</i>	157—182
<i>Chemins, routes et ponts : plans</i>	183—221
<i>Rue Traversaine à Tours (rue Royale)</i>	222—237
<i>Pavage</i>	238
<i>Pont de Tours</i>	239—244
<i>Ponts de la généralité et péages</i>	245—256
<i>Navigation</i>	257—263
<i>Marais, ruau Sainte-Anne à Tours</i>	264—267
<i>Inondations</i>	268
Turcies et levées	269—279
Travaux publics	280—301
<i>Ville de Tours</i>	280, 293—296
<i>Châteaux royaux, prisons, palais de justice, hôtel de Ville et intendance de Tours</i>	281—292
<i>Eglises, presbytères et cimetières</i>	293—301
Mendicité et assistance publique	302—327
<i>Vagabonds et gens sans aveu</i>	302—304
<i>Hôpitaux de la généralité</i>	305
<i>Dépôts de mendicité, bureaux d'aumône et prisons</i>	306—316
<i>Enfants trouvés</i>	317—319
<i>Ateliers et travaux de charité</i>	320—327
Administration des villes	328—335
Statistique et population	336—345
<i>Tableau de la généralité de Tours</i>	336
<i>Feux, fabriques et établissements de Tours, foires et marchés</i>	337
<i>Justices</i>	338
<i>Dénombrements par élections des naissances, mariages et décès</i>	339—345

Affaires diverses	346—415
<i>Imprimeurs et libraires</i>	346—347
<i>Ecole de dessin de Tours</i>	348
<i>Postes</i>	349
<i>Prés communaux, eaux et forêts</i>	350
<i>Haras, étalons et juments</i>	351—353
<i>Médecine, chirurgie, maladies</i>	354
<i>Cours d'accouchement</i>	355—357
<i>Animaux et art vétérinaire</i>	358—359
<i>Colonies et esclaves</i>	360—361
<i>Marine</i>	362
<i>Prisons, justice et maréchaussée</i>	363—366
<i>Contrôle des actes et insinuations</i>	367—370
<i>Bénéfices ecclésiastiques, rentes, droits de francs-fiefs, de centième denier et domaniaux</i>	371—381
<i>Adjudications, ventes et aliénations</i>	382—383
<i>Greniers à sel</i>	384
<i>Offices et commissions</i>	385—392
<i>Mines de charbon, carrières et ardoisières</i>	393—396
<i>Foires</i>	397—398
<i>Crimes et délits</i>	399—400
<i>Epidémies</i>	401—407
<i>Crues et incendies</i>	408—409
<i>Célébrations</i>	410
<i>Loups</i>	411—413
<i>Poudres et salpêtre, savons, loterie et éclairage</i>	414
<i>Inventaire général des papiers du dépôt de l'Intendance de Tours (1759)</i>	415

BUREAU DES FINANCES DE TOURS

Edits et lettres patentes (1633-1789)	416—447
Etats du roi ou budget des finances de la généralité de Tours (1617-1766)	448—534
Etats du roi ou budget pour les bois de la généralité (1686-1711)	535
Etats du roi ou budget pour les turcies et levées (1665-1712)	536—537
Ordonnances et décisions du bureau des finances (1669-1771)	538—554
Hommages et aveux rendus au bureau des finances à cause des châteaux royaux (1673-1787)	555—588
Aveux et dénombremments rendus au roi (1451-1788)	589—626
Domaine royal, ventes, mutations, successions et recette des droits (1523-1790)	627—654
Travaux et réparations, turcies et levées, ponts et chaussées (1605-1786)	655—660
Recettes et dépenses (1601-1790)	661—696
Officiers et commis du bureau (1648-1787)	697—700
Audiences, ordonnances, jugements et sentences (1751-1788)	701—703

Série C — Table des matières

Grande et petite voirie (1635-1789)	704—727
Provisions d'offices (1728-1789)	728—730
Plumitifs des audiences (1653-1789)	731—733
ASSEMBLÉE PROVINCIALE	733—767
ÉLECTIONS d'Amboise	768—786
— de Chinon	787—827
— de Richelieu	828—829
— de Tours	830—849
INSINUATIONS : bureau d'Amboise	850—852
— — de Chinon	853—855
— — de Loches	856—859
— — de Tours	860—876
CHAMBRE DES COMPTES DES COMTES DE BLOIS	877